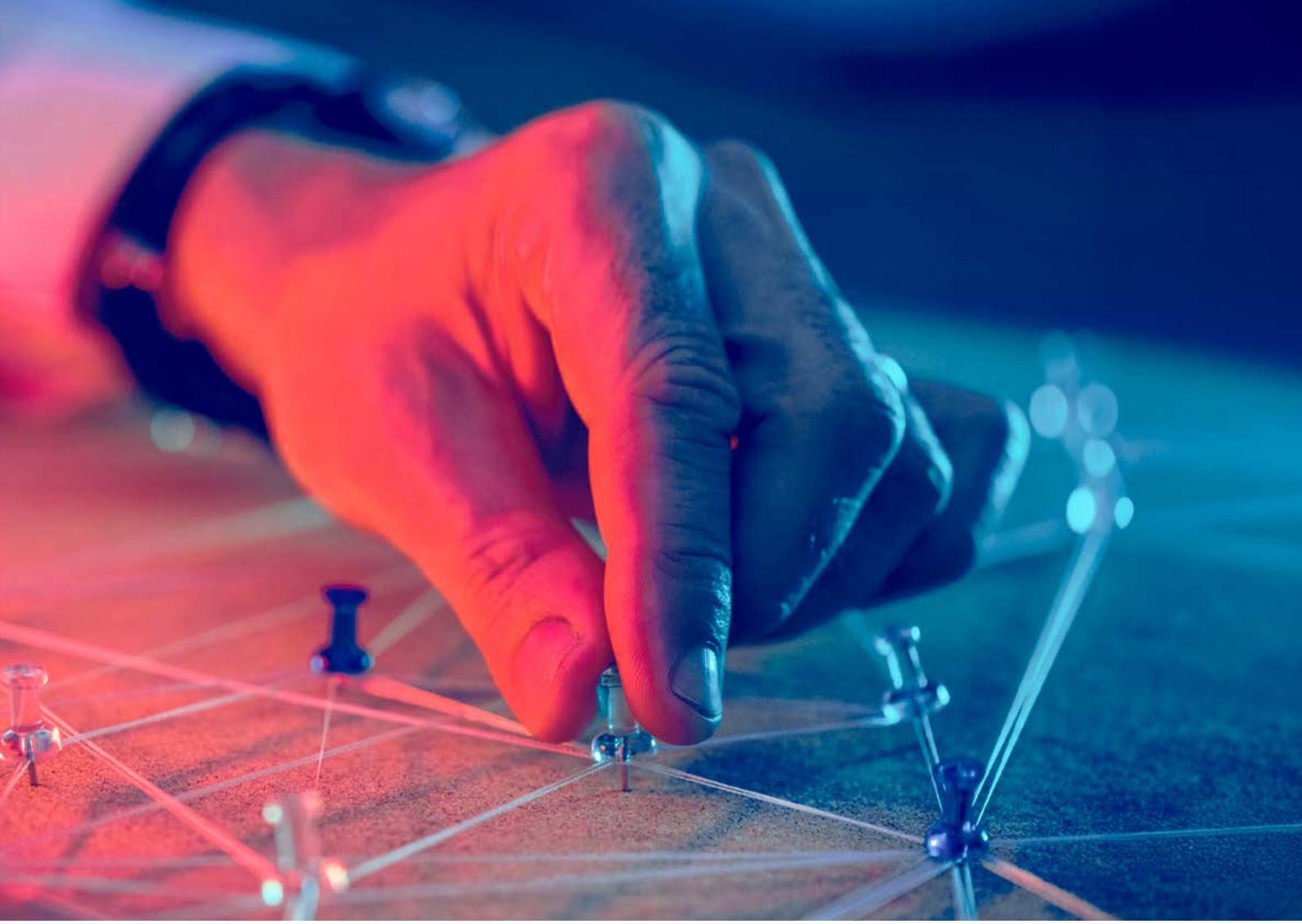

COMBATTRE LA POLYCRISE

MANUEL LUCIDE POUR LUTTER CONTRE LE CYNISME, LE COURT-TERMISME ET L'INDIVIDUALISME QUI ONT COMMENCÉ À SORTIR L'EUROPE DE L'HISTOIRE

open diplomacy

Sous la direction de Thomas FRIANG et Bastien BEAUDUCEL

Co-auteurs: Thomas FRIANG, Bastien BEAUDUCEL, Juliette MARCEAUX, Aurélien DUCHÊNE et Arthur ROGÉ

COMBATTRE LA POLYCRISE

MANUEL LUCIDE POUR LUTTER CONTRE LE CYNISME, LE COURT-TERMISME ET L'INDIVIDUALISME QUI ONT COMMENCÉ À SORTIR L'EUROPE DE L'HISTOIRE

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

Pour combattre la polycrise, engager le grand investissement et réconcilier les générations 6

SECTION 1

Pour combattre la polycrise, intégrer les déséquilibres démographiques 28

RÉSUMÉ EXÉCUTIF 30

VUE D'ENSEMBLE 32

DONNÉES CLÉS 42

ENTRETIENS

Entretien #1.1 avec **Xavier Timbeau** 44
Entretien #1.2 avec **Élise Rousseau** 52
Entretien #1.3 avec **Jacques Pelletan** 69
Entretien #1.4 avec **Hippolyte d'Albis** 76
Entretien #1.5 avec **Mélanie Voin** 83
Entretien #1.6 avec **Marc-Olivier Strauss-Khan** 91
Entretien #1.7 avec **Gilles Moëc** 103

SECTION 2

Pour combattre la polycrise, endiguer les bouleversements géopolitiques 112

RÉSUMÉ EXÉCUTIF 114

VUE D'ENSEMBLE 116

DONNÉES CLÉS 130

ENTRETIENS

Entretien #2.1 avec **Patrick Chevallereau** 132
Entretien #2.2 avec **Arnaud Leveau** 145
Entretien #2.3 avec **Sara Brimbeuf et Charlotte Palmieri** 153
Entretien #2.4 avec **Marc Perrin de Brichambaut** 161
Entretien #2.5 avec **Michel Wakim** 172
Entretien #2.6 avec **Jean-Marc Fenet** 181
Entretien #2.7 avec **Céline Bayou** 193
Entretien #2.8 avec **Romain Mielcarek et Olivia Tambou** 201
Entretien #2.9 avec **Dominique Trinquand** 210
Entretien #2.10 avec **Claude Blanchemaison** 218
Entretien #2.11 avec **Michel Duclos** 227
Entretien #2.12 avec **Laurie Dundon** 236

SECTION 3

Pour combattre la polycrise, ralentir les crises écologiques 252

RÉSUMÉ EXÉCUTIF 254
VUE D'ENSEMBLE 256
DONNÉES CLÉS 280

ENTRETIENS

Entretien # 3.1 avec **Laurence Monnoyer-Smith** 282
Entretien # 3.2 avec **Bertrand Badré** 292
Entretien # 3.3 avec **Sylvie Goulard** 302
Entretien # 3.4 avec **Adrien Fabre** 311
Entretien # 3.5 avec **Nathalie Boyer** 323
Entretien # 3.6 avec **Cécile Génot** 336
Entretien # 3.7 avec **Guillaume Richet-Bourbousse** 343
Entretien # 3.8 avec **Benoît Miribel** 349
Entretien # 3.9 avec **Alexandre Musso** 356
Entretien # 3.10 avec **Cécile Renouard** 367

SECTION 4

Pour combattre la polycrise, prévenir les ruptures technologiques 378

RÉSUMÉ EXÉCUTIF 380
VUE D'ENSEMBLE 382
DONNÉES CLÉS 402

ENTRETIENS

Entretien # 4.1 avec **Aurélie Bugeau** 404
Entretien # 4.2 avec **Serge Tisseron** 411
Entretien # 4.3 avec **Audrey Fontaine** 417
Entretien # 4.4 avec **Bruno Courtois, Thomas Delorme et François Grime** 425
Entretien # 4.5 avec **Cédric Villani** 432
Entretien # 4.6 avec **Anne Bouverot** 438
Entretien # 4.7 avec **Éric Monnet** 446
Entretien # 4.8 avec **Henri Verdier** 453
Entretien # 4.9 avec **Constance Mickiewicz** 460

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 470

ÉQUIPE DU RAPPORT 493

38 EXPERTS INTERROGÉS 496

INDEX 502

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

Pour combattre la polycrise, engager le grand investissement et réconcilier les générations

Faire face à la polycrise 8
Comprendre la polycrise 8
Pour combattre la polycrise, saisir le noeud du problème : le rapport de solidarité unilatérale entre les générations 11

Pour combattre la polycrise : investir rapidement, tant qu'il est encore temps 12
Tenir le front géopolitique : investir pour réarmer et dissuader 12
Tenir le front écologique : investir pour atténuer, s'adapter et protéger 14
Tenir le front économique : investir pour rattraper la frontière technologique 17
Tenir la base arrière démocratique et démographique 21

Pour investir massivement et rapidement, coaliser les générations dans un nouvel esprit de responsabilité 22
Refonder le contrat social à partir de la nouvelle réalité démographique 22
Nommer la tension pour éviter le tribunal des générations futures autant que la faille de l'action publique 23
Le grand investissement devra précéder la grande transmission 23
Face à l'urgence de la polycrise, retrouver le sens du temps long 25
Dernière chance de retrouver l'espoir 27

« Chaque génération se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. »

Albert Camus

FAIRE FACE À LA POLYCRISE

En ce mois d'octobre 2026, la campagne pour l'élection présidentielle française de 2027 a déjà abondamment commencé. Les citoyens français que nous sommes pouvons nous réjouir que le débat public se structure tôt : il y a tant à clarifier.

Cependant, nous sommes attentifs à ce risque que nous voyons déjà poindre : des approches en silo, des réponses superficielles, une prise d'otage des enjeux par les bas instincts du populisme, et les travers de la post-modernité : l'individualisme, le court-termisme, le consumérisme… et toutes les formes de cynisme que notre époque, indifférente à son passé comme à son futur, sait produire.

Ce rapport « combattre la polycrise » a donc vocation à contribuer à résorber un triple gouffre : le vide laissé par les candidats à la magistrature suprême, les questions laissées sans réponse parce qu'elles n'auront même pas été posée, les ponts qui n'auront pas été construits entre les défis qui peuvent sortir notre pays, et notre Europe, de l'Histoire. Car c'est précisément ce qui se joue dans la polycrise.

Comprendre la polycrise

Plusieurs crises systémiques ont cours simultanément et se renforcent mutuellement, au point de mettre en péril l'essentiel.

L'essentiel, d'abord, ce sont les ultimes ressources chronologiques, naturelles, humaines et financières dont nous disposons pour traverser ce changement d'époque. L'essentiel, ensuite, c'est la souveraineté de la France et de l'Europe, c'est-à-dire la possibilité même des Français et des Européens à décider de leur propre sort. L'essentiel, enfin, c'est l'espoir des forces vives du pays : l'espérance dans un futur habitable est déjà abîmée par l'absence d'un présent désirable.

C'est dans ce rapport frustré au temps politique que se joue le plus grand paradoxe de cette élection présidentielle.

La plupart des citoyens, et la totalité des dirigeants, ont compris ce qui se joue : la possibilité de nous retrouver dans 5 ans pour choisir à nouveau notre destin sans qu'il ait été disrupté par une guerre en Europe, une mise sous tutelle du FMI de l'économie française, une crise

financière provoquée par la bulle de l'IA américaine, ou une série de catastrophes climatiques majeures.

Pour autant, le niveau de défiance exprimé contre cette élection présidentielle est majeur. Nombreux sont les indicateurs qui le prouvent, mais s'il en fallait un, c'est la crise de l'engagement dans la société civile organisée, épuisée de voir l'espace démocratique se rapetisser alors que la polycrise nécessite une mobilisation massive des bonnes volontés pour faire face à ce présent chaotique et à cet avenir sombre.

Enjeux maximaux mais engagements minimaux… Qu'est-ce qui explique une telle dissonance cognitive dans la psychologie des foules ? « La peur » serait une explication ; mais elle ne tient pas. C'est plutôt l'effet de sidération face à l'ampleur de la polycrise.

Pour dépasser l'état de sidération dans lequel le pays est plongé et qui nous empêche de faire mûrir le débat présidentiel à bon escient, il faut revenir sur ce qu'est la polycrise elle-même.

La polycrise passe par l'enchevêtrement, bien plus que la concomitance ou la juxtaposition, de quatre grandes crises systémiques qui interrogent les fondamentaux de nos systèmes politiques et socio-économiques. Ces crises sont de nature et d'intensité similaire, si bien que leur énumération ne crée aucun ordre de préséance diagnostique.

Premièrement, il y a la brutalisation du monde. C'est un triple effondrement.

Effondrement de l'ordre international fondé sur le droit. Effondrement de la coopération internationale basée sur le multilatéralisme. Effondrement de la promesse d'une gouvernance mondiale juste et efficace pour gérer les communs mondiaux.

Cette triple rupture est produite par une compétition stratégique accrue entre puissances néo-impériales. Celles-ci sont guidées par des agendas nationalistes exacerbés, notamment à la faveur d'une révolution technologique, celle de l'intelligence artificielle, qui peut changer tous les rapports de force. Ces puissances redoublent leurs logiques de prédation territoriale et économique en espérant tirer avantage du choc asymétrique que produisent déjà les dérèglements climatiques sur l'état des rapports de force internationaux.

Deuxièmement, il y a l'accélération de l'anthropocène. C'est là une triple transgression.

Transgression du système Terre par le franchissement systématique et de plus en plus rapide de l'ensemble des limites planétaires. Transgression, en particulier, des objectifs politiques et économiques que la communauté internationale s'est donnés, tant sur les limites du réchauffement planétaire que sur les dangers de la sixième extinction de masse. Transgression ontologique enfin : là où la modernité nous a appris à connaître notre sphère de rationalité limitée, l'anthropocène se matérialise par une désinhibition de l'humanité, se retournant contre la science qui nous rappelle les limites physiques (et donc morales) de notre existence.

Cette triple transgression nous renvoie à un obscurantisme qui date de plusieurs siècles, alors que nous nous retrouvons à minuit moins cinq sur l'horloge de l'apocalypse écologique.

Troisièmement, il y a le décrochage économique européen. Ici se joue une double ruse de l'Histoire.

La Commission von der Leyen, qui a construit le Green Deal, s'imagine aujourd'hui qu'il y a des entreprises qui gagnent sur une planète qui perd. Après avoir voulu faire de l'Europe

le premier continent net-zéro de la planète, l'Union européenne détricote sciemment les normes environnementales qu'elle a construites, pensant se rendre plus compétitive.

Ici l'Histoire nous ruse une première fois. Dès 2000, l'Europe était consciente du risque qu'elle décroche de la frontière technologique si elle ne renouait pas avec les investissements stratégiques. Au fond, le rapport Draghi et le rapport Letta ne font qu'actualiser la Stratégie de Lisbonne qui pointait déjà le problème : à force de dépenser au lieu d'investir, les États et les entreprises européennes décrochaient déjà. Cela fait plus d'une génération entière que ça dure. Dans une époque où les puissances se livrent une concurrence exacerbée pour capter de l'épargne mondiale afin de refinancer leurs dettes publiques écrasantes et d'emporter une bataille technologique qui nécessite des investissements hors-normes, l'Europe a perdu le sens de l'Histoire. Elle a renoncé, il y a bien longtemps, à la compétition stratégique au plan géoéconomique ; et aujourd'hui, elle espère revenir dans le jeu des puissances par la petite porte, celui de la concurrence économique, qui se joue au plan comptable.

C'est là qu'intervient la deuxième ruse de l'Histoire : alors que le Parti communiste chinois cherche à s'ériger comme la puissance qui va édicter les normes économiques et technologiques qui structurent la prospérité à l'heure de l'anthropocène, déployant des investissements massifs sur l'ensemble des technologies critiques de la transition énergétique, l'Europe renonce, tout comme l'Amérique, à assumer un agenda de puissance qui soit aussi un agenda de progrès.

Le contre-coup politique et le contre-coût économique seront massifs, tant on sait que l'inaction représente jusqu'à vingt fois le coût de l'action en matière de transition.

Quatrièmement, il y a la fracture démocratique qui procède désormais d'une fracture démographique.

La fracture démocratique est alimentée par de nombreux poisons : effritement de la cohésion nationale par la persistance de questions identitaires non-traitées et d'inégalités non-résorbées ; radicalisation de l'espace public par le développement de médias d'opinions et par l'emprisonnement de la citoyenneté dans des bulles algorithmique ; archipélisation des idées politiques sous l'effet de technologies numériques qui ne déforment pas seulement la circulation du savoir démocratique, mais sa production elle-même ; polarisation de la société accentuée par des opérations d'ingérences étrangères…

Tout ceci est vrai. Mais cet ensemble de menaces est subordonné à une dimension longtemps et sciemment ignorée de la crise démocratique, beaucoup plus grave, et qui constitue désormais l'épine dorsale de la polycrise : le niveau inédit des inégalités intergénérationnelles dans le cadre du renversement démographique.

L'ensemble des démocraties libérales et des économies industrialisées font face à une situation démographique inédite, où la génération des « Baby Boomers », majoritaire, quitte la vie active (pour les dernières cohortes) et entre dans l'âge de la dépendance (pour les premières cohortes). Quel bilan politique et économique laisse-t-elle aux « Millenials » qui peine à reprendre le flambeau ? Et quel espoir a-t-elle insufflé à la « GenZ » qui semble avoir déjà renoncé ?

Ce bilan porte un nom : une Europe en proie à la polycrise. Parce que cette génération éduquée dans le consumérisme d'après-guerre est devenue une génération du court-termisme post-moderne.

À quoi bon faire fructifier les dividendes de la paix, puisque Fukuyama nous annonçait la fin de l'Histoire ? *Exit* les investissements nécessaires à la défense nationale.

À quoi bon préserver notre capital naturel, puisque le GIEC nous parle d'un défi à horizon 2100 ? *Exit* les investissements indispensables à la décarbonation de notre économie.

À quoi bon reprendre en main la dépense publique, puisque les candidats qui s'adressent à nous, les Boomers, ont compris que notre poids démographique nous confère un poids démocratique qui confine à l'emprise politique ? *Exit* les investissements indispensables pour faire l'Europe le continent-phare de l'économie de la connaissance.

La polycrise prend racine dans ce triple renoncement opéré consciemment par une certaine classe d'âge à chaque fois que l'opportunité de reprendre l'avenir du pays en main lui a été présenté.

Ainsi le débat sur la réforme des retraites revient comme un spectre qui hante chaque élection. L'équation est mise à jour. Parfois, l'espace public fait même émerger l'idée « d'une réforme systémique », par opposition à l'ensemble des « réformes paramétriques »… avant de replonger dans des ajustements marginaux au détriment de ce qui se joue vraiment. Et toujours, une crainte : que les seniors soient lésés ! Alors que ce sont les actifs qui supportent la totalité du modèle social en l'état.

Qu'est-ce qui se joue alors ?

La capacité de la France à investir pour contribuer à dissuader les prédateurs géopolitiques de s'en prendre à l'Europe. La capacité de la France à investir pour atténuer la crise climatique et adapter le pays à une menace prévisible et prévue de longue date. La capacité de la France à investir et à maîtriser des technologies de rupture qui transforment déjà les rapports de force internationaux, le destin de notre appareil productif et l'idée même que l'on se fait de l'émancipation par le travail et donc de la liberté. Plus qu'une révolution industrielle, l'IA prépare une révolution ontologique.

Mais ce n'est pas tout.

Pour combattre la polycrise, saisir le noeud du problème : le rapport de solidarité unilatérale entre les générations

Ce que le renversement démographique met en jeu relève de la fracture démocratique.

Tout ceci se résume en une question simple : combien de temps les Millenials, minoritaires au plan démographique, soutiendront-ils le consentement à l'impôt qui est la pierre angulaire de tout le système démocratique, si les Boomers, majoritaires au plan démocratique, refusent, consciemment ou inconsciemment, de prendre leurs responsabilités politiques et économiques dans la résolution de la polycrise ?

C'est à cette question-là, à ce nœud gordien, que nous sommes parvenus au terme du rapport « comprendre la polycrise », publié par l'Institut Open Diplomacy en octobre 2025.

Ce lourd exercice prospectif, mobilisant 10 co-auteurs et 33 experts de haut niveau, poursuivait une première finalité : établir la carte, certes mouvante, de ce territoire éruptif qu'est la polycrise. Notre époque est tellurique. Les disruptions technologiques induisent des ruptures géopolitiques majeures. La brutalisation du monde accentue tous les phénomènes politiques de l'anthropocène. Le franchissement accéléré des limites planétaires pèse de plus en plus lourd sur la cohésion sociale, sur la compétitivité économique et même sur la permanence des institutions démocratiques. Le déclassement des Européens fragilise la capacité même de l'Europe à relever le défi de la polycrise.

Les nombreuses rétroactions entre ces grandes crises systémiques génèrent l'effet de sidération dans lequel nous sommes plongés. Elles éliment la principale arme dont nous disposons pour trancher ce nœud gordien : la lucidité.

Ainsi le rapport « comprendre la polycrise » a-t-il posé les fondamentaux pour la conception et la rédaction de nouveau rapport, « combattre la polycrise ». Il nous a permis d'identifier le premier nœud auquel s'attaquer, cherchant la percée sur une ligne de front qui paraît impénétrable.

Ainsi pourrions-nous formuler l'hypothèse fondatrice de ce rapport « Combattre la polycrise » comme un chef état-major écrit son ordre du jour : pour déverrouiller les investissements indispensables à la résolution de la polycrise, nous devons réconcilier toutes les forces vives du pays.

L'état final recherché est simple à énoncer : maximiser l'investissement pour défendre nos intérêts de sécurité géopolitique, pour décarboner notre économie et assurer notre sécurité climatique, et pour revenir à la frontière technologique et assurer notre souveraineté économique.

L'effet majeur à enclencher est tout aussi simple à énoncer : soutenir économiquement la population active qui est au front de la polycrise, et mobiliser l'arrière dans la population inactive qui, aussi retraitée soit-elle, possède de nombreuses ressources pour éviter à notre Europe de sortir de l'Histoire. Faire face à la polycrise

En ce mois d'octobre 2026, la campagne pour l'élection présidentielle française de 2027 a déjà abondamment commencé. Les citoyens français que nous sommes pouvons nous réjouir que le débat public se structure tôt : il y a tant à clarifier.

POUR COMBATTRE LA POLYCRISE : INVESTIR RAPIDEMENT, TANT QU'IL EST ENCORE TEMPS

Pour combattre la polycrise, il nous faut en effet maximiser et concentrer les moyens financiers sur trois fronts, alors que la base arrière, notre système de solidarité financière entre les générations, déséquilibré, accapare une part croissante et exorbitante de nos ressources.

Tenir le front géopolitique : investir pour réarmer et dissuader

Le premier front est géopolitique : il nous faut réinvestir notre capacité à défendre notre sécurité par nous-mêmes. Ici, l'équation tient en peu de mots : investir pour réarmer ; réarmer pour dissuader.

Pendant 25 ans, le temps d'une génération entière, les citoyens européens qui sont les « Boomers d'aujourd'hui », ont renoncé à faire durablement fructifier les dividendes de la paix.

En effet, entre 1990 et 2014, les démocraties européennes ont baissé la garde, diminuant progressivement les investissements de défense de 2,5 % du PIB à 1 % du PIB.

L'annexion de la Crimée par la Russie, en 2014, a constitué un tournant après ce point bas. Cependant, quatre ans après l'invasion de l'Ukraine par le Kremlin, notre effort de défense plafonne encore à 2,2 % du PIB, bien en-deçà de l'engagement financier envers notre propre souveraineté que nous avions au sortir de la guerre froide.

Les besoins d'aujourd'hui sont donc colossaux.

Pour dissuader la Russie d'agresser un État européen, ce que le Kremlin semble préparer activement afin de décrédibiliser une ultime fois l'Alliance atlantique, on estime à 250 milliards d'Euros l'augmentation immédiate des dépenses de défense à court terme.

En tout état de cause, une augmentation immédiate des moyens alloués à la défense pour faire face à un régime hostile qui est déjà en économie de guerre depuis 4 ans, ne priverait pas l'Europe de devoir réaliser des investissements massifs.

En effet, les Etats-Unis tendent à restreindre leur mobilisation dans l'architecture de sécurité européenne à la dissuasion stratégique. Pour sa sécurité conventionnelle, l'Europe doit donc se réarmer. La barre est haute : au moins 1 000 milliards de dollars sont à investir.

Aussi impressionnants soient-ils, ces volumes doivent être compris comme des efforts minimaux au regard d'un horizon stratégique très chargé :

- Il s'agit là strictement de réinvestir notre économie de défense alors que les besoins financiers seraient encore plus lourds pour atteindre une économie de guerre, et, a fortiori une réelle autonomie stratégique. Rien que dans le domaine industriel de la base industrielle et technologique de défense (BITD), le prix de l'autonomie est chiffré à au moins 50 milliards d'euros d'investissements annuels supplémentaires.
- Les écarts capacitaires entre les Etats européens et l'ex-allié américain sont considérables, si bien que les coûts liés aux effets de réseaux qui structurent une économie de défense avancée sont difficiles à cerner dans ces études macro-économiques. À ces investissements financiers, il faut donc ajouter des investissements politiques pour renforcer les coopérations industrielles en Europe qui, malgré l'imminence de la menace, ne vont pas en se renforçant.
- Le retour sur ces investissements pourra être fructueux à de nombreuses conditions politiques, notamment une clarification plus poussée encore des priorités stratégiques des Européens.

Pour l'heure, les premières étapes du réarmement européen ont été financées par la dette. Alors que les puissances mondiales se font la guerre sur les marchés pour capter l'épargne mondiale à moindre coût, et que le refinancement des dettes publiques européennes

devient de plus en plus coûteux, singulièrement pour la France, l'OCDE alerte déjà sur la soutenabilité financière des investissements de défense à réaliser en Europe.

Dans ce contexte de compétition stratégique mondiale pour l'allocation du capital, la solidarité économique européenne devrait jouer à plein régime. Elle en a le potentiel puisque les retours de ces investissements pour l'économie européenne pourraient significativement consolider la croissance du continent.

Mais nous buttons. Un découplage s'opère dans le moteur franco-allemand en matière de défense. La gouvernance économique européenne fonctionne encore de façon sous-optimale malgré le bond en avant effectué avec le lancement du plan de relance NextGenerationEU. Enfin, les mécanismes financiers de l'Union pour générer des économies d'échelle ne sont pas encore exploités à leur plein potentiel.

Réarmer l'Europe par des investissements massifs crée une pression économique majeure et nécessite de **forger un consensus démocratique fort, singulièrement entre les générations.**

D'abord parce que ces efforts financiers ne combleront jamais le déficit d'une ressource inestimable qui a été épuisée par les renoncements passés : le temps.

Ensuite parce que dans un contexte de renversement démographique, certains « équilibres » ne paraissent pas soutenables. En France, en 2025, les retraites pèsent 7 fois plus que le budget public alloué à la défense, là où elles représentaient moins de 3 fois l'effort de défense en 1990.

Tenir le front écologique : investir pour atténuer, s'adapter et protéger

Le deuxième front est écologique : il nous faut réinvestir notre capacité à rendre nos économies compatibles avec les limites planétaires. Ici, l'équation se décline en trois impératifs : investir pour décarboner ; investir pour nous adapter ; investir pour restaurer le capital naturel dont dépendent nos sociétés.

Le défi est d'autant plus considérable que l'Europe est le continent qui se réchauffe le plus rapidement au monde. Les températures terrestres européennes ont déjà augmenté d'environ 2,2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, soit presque deux fois plus que la moyenne mondiale.

Les conséquences ne sont plus hypothétiques. La première évaluation européenne des risques climatiques identifie 36 risques majeurs menaçant notamment la sécurité alimentaire et énergétique, les infrastructures, les ressources en eau, les écosystèmes, la santé humaine et la stabilité financière. Plusieurs ont déjà atteint des niveaux critiques et pourraient devenir catastrophiques sans action rapide.

Face à cette crise, le premier investissement consiste à atténuer l'ampleur des dérèglements climatiques.

L'Union européenne s'est engagée juridiquement à atteindre la neutralité climatique en 2050 et à réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport à 1990.

Atteindre cet objectif nécessite une transformation massive du capital productif européen.

Selon les estimations reprises par la Banque centrale européenne, environ 764 milliards d'euros étaient déjà investis chaque année en moyenne entre 2011 et 2020 dans des actifs et biens contribuant à la réduction des émissions. Pour atteindre la cible de 2030, il faudrait y ajouter environ 477 milliards d'euros par an, portant les investissements verts annuels nécessaires à environ 1 200 milliards d'euros.

Sur les secteurs de l'énergie, des bâtiments, des transports et de la production de technologies propres, on estime qu'il faudrait investir en moyenne environ 878 milliards d'euros par an entre 2026 et 2030 pour rester sur la trajectoire des objectifs européens. Or l'Union n'en a investi que 534 milliards en 2025. Le déficit actuel d'investissement climatique s'élève ainsi à 344 milliards d'euros par an.

Ce déficit ne se résorbe pas.

Les investissements climatiques européens ont augmenté en 2025, mais ils ne couvrent encore que 61 % des besoins estimés. Surtout, chaque année d'investissement insuffisant reporte une partie de l'effort sur les années suivantes : le retard accumulé augmente mécaniquement la vitesse et l'intensité de l'investissement qui devra être réalisé avant 2030.

Autrement dit, comme pour la défense, le temps que nous n'investissons pas aujourd'hui devient une dette pour demain.

Cependant, décarboner ne suffit plus.

Une partie du changement climatique est désormais inévitable. L'Europe doit donc investir simultanément pour adapter ses infrastructures, ses villes, son agriculture, ses systèmes énergétiques et ses territoires à un climat qui a déjà changé.

Ici encore, les besoins sont massifs et longtemps restés sous-estimés.

On estime que rendre seulement trois secteurs, l'agriculture, l'énergie et les transports, résilients au changement climatique nécessiterait entre 53 et 137 milliards d'euros d'investissements par an jusqu'en 2050, selon les scénarios d'émissions. Or les financements actuellement engagés pour l'adaptation de ces trois secteurs sont évalués à seulement 15 à 16 milliards d'euros par an. Le déficit de financement correspondant pourrait donc atteindre 39 à 120 milliards d'euros chaque année.

Notons qu'il s'agit nécessairement d'une estimation partielle : elle ne couvre pas l'intégralité des besoins relatifs aux bâtiments, aux villes, aux systèmes sanitaires, aux forêts ou encore à la protection des littoraux.

Pourtant, le coût de l'inaction est déjà visible. Depuis 1980, les événements météorologiques et climatiques extrêmes ont causé environ 822 milliards d'euros de pertes économiques dans l'Union européenne. Pour les seules années récentes, les pertes directes liées aux événements extrêmes se situent autour de 40 à 50 milliards d'euros par an.

Surtout, adaptation et atténuation sont intimement liées : moins nous réduisons rapidement les émissions, plus le coût futur de l'adaptation augmente. Selon les travaux recensés par l'Agence européenne pour l'environnement, les investissements nécessaires pourraient approximativement doubler entre un monde réchauffé de 1,5 °C et un monde à 2 °C, puis quadrupler autour de 3 °C.

La crise écologique comporte enfin un troisième front, encore moins bien financé : la destruction du capital naturel.

Les économies européennes ne reposent pas uniquement sur du capital financier, industriel ou humain. Elles dépendent aussi de sols fertiles, de ressources en eau, de forêts, d'écosystèmes marins, de pollinisateurs et de services écosystémiques dont la dégradation entraîne des coûts économiques croissants.

On estime à environ 54 milliards d'euros par an les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs européens en matière de biodiversité. Les financements projetés ne représenteraient qu'environ 29 à 33 milliards d'euros par an, laissant un déficit moyen d'environ 21 milliards d'euros chaque année.

Cette estimation elle-même est probablement incomplète : elle n'intègre pas totalement les besoins nécessaires à la gestion durable des sols, qui pourraient représenter environ 17 milliards d'euros supplémentaires par an.

Lorsque l'on retient un périmètre encore plus large, agrégeant les enjeux liés à la biodiversité, à l'eau, à la prévention de la pollution, à l'économie circulaire et à la gestion des déchets, le déficit d'investissement environnemental européen est estimé à 122 milliards d'euros par an, dont environ 37 milliards pour la biodiversité et les écosystèmes.

Ces chiffres ne doivent pas être additionnés mécaniquement aux besoins climatiques. Un même investissement peut à la fois réduire les émissions, renforcer la résilience climatique et restaurer un écosystème. Restaurer une zone humide peut simultanément stocker du carbone, limiter les inondations et restaurer la biodiversité.

Mais cette difficulté de mesure ne réduit pas l'ampleur de l'effort. Elle révèle au contraire une caractéristique essentielle de la crise écologique : nous savons beaucoup mieux mesurer le capital financier que le capital naturel dont il dépend.

Cette asymétrie se retrouve dans le financement.

Les investissements de décarbonation peuvent fréquemment générer un rendement économique identifiable : une centrale renouvelable produit de l'électricité, une rénovation réduit une facture énergétique, un réseau électrique facture un service. La restauration d'un habitat naturel, d'une forêt ou d'une zone humide produit au contraire une grande part de ses bénéfices sous forme de biens publics et d'externalités positives. Le capital privé est donc beaucoup plus difficile à mobiliser spontanément pour la biodiversité.

Cela implique une combinaison différente de capitaux privés, de financements publics, de réglementation, de garanties, de mécanismes de partage du risque et de réorientation des subventions dommageables à l'environnement.

Or l'Europe dispose précisément d'une épargne abondante mais peine toujours à transformer suffisamment cette épargne en investissements de long terme sur son propre territoire. Dans la transition écologique comme dans la défense, la question n'est donc pas seulement la quantité de capital disponible : elle est celle de son allocation.

Le paradoxe européen apparaît alors clairement.

Nous savons qu'un effort d'investissement de plusieurs centaines de milliards d'euros supplémentaires chaque année est nécessaire pour décarboner l'économie. Nous savons désormais que plusieurs dizaines de milliards supplémentaires seront nécessaires chaque année pour adapter l'Europe au climat qu'elle ne pourra plus éviter. Nous savons enfin que restaurer les écosystèmes exige lui aussi plusieurs dizaines de milliards d'euros par an. Mais nous continuons à sous-investir.

Nous continuons également à mal mesurer une partie de ces investissements. La Cour des comptes européenne a déjà montré que les dépenses budgétaires qualifiées de climatiques ou environnementales peuvent surestimer leur contribution réelle aux objectifs poursuivis, ce qui interdit de confondre une dépense étiquetée « verte » avec un investissement produisant effectivement une transformation écologique.

Ainsi, la transition écologique ne consiste-t-elle pas à dépenser davantage : en réalité, elle suppose de savoir où investir, comment mesurer le rendement écologique de ces investissements et comment orienter durablement le capital vers les transformations qui conditionnent notre prospérité future.

Comme pour notre sécurité géopolitique, nous payons aujourd'hui le prix de décennies pendant lesquelles le temps a été considéré comme une ressource gratuite. Il ne l'était pas.

Dans la crise écologique, le retard produit lui-même de la dépense : les infrastructures qui ne sont pas décarbonées aujourd'hui devront l'être plus rapidement demain ; celles qui ne sont pas adaptées subiront davantage de dommages ; les écosystèmes qui franchissent certains seuils de dégradation deviennent plus coûteux, voire impossibles, à restaurer.

Investir plusieurs centaines de milliards d'euros supplémentaires chaque année dans la transition écologique crée donc une pression économique et budgétaire considérable. Mais refuser cet investissement ne permet pas d'en économiser le coût : cela consiste essentiellement à le déplacer dans le temps, à l'augmenter et à en transférer la charge aux générations suivantes.

Ainsi se pose une lourde question de responsabilité intergénérationnelle : qui doit financer aujourd'hui les surcoûts liés à la préservation de la stabilité climatique et à la protection du capital naturel, après des décennies d'indifférence écologique ? La solidarité économique de la population active envers la population retraitée peut-elle être tenue pour acquise lorsque cette dernière n'a pas seulement contribué à accumuler une dette financière considérable, en laissant les ruptures démographiques fragiliser la soutenabilité des systèmes par répartition, mais aussi une dette écologique dont l'amortissement paraît insurmontable ?

Tenir le front économique : investir pour rattraper la frontière technologique

Le troisième front est technologique : il faut investir pour revenir à la frontière de l'innovation ; investir pour transformer la science en puissance industrielle, capable de dissuader nos ennemis et d'accélérer notre transition écologique ; investir pour réduire les dépendances que vingt-cinq années de sous-investissement ont contribué à installer.

Le diagnostic n'est pas nouveau. Dès mars 2000, lorsque les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne adoptent la « Stratégie de Lisbonne », ils constatent déjà que l'Europe n'investit pas assez pour être compétitive dans une économie fondée sur la connaissance.

L'ambition affichée est alors immense : faire de l'Union, à l'horizon 2010, *« the most competitive and dynamic knowledge-based economy in the world »*, en investissant dans les infrastructures, l'innovation, la diffusion des technologies de l'information, en améliorant les conditions de création et de financement des entreprises innovantes, et enfin, en approfondissant le marché intérieur.

Deux ans plus tard, le Conseil européen de Barcelone donne une traduction quantitative à cette ambition : les dépenses européennes de recherche et développement doivent approcher 3 % du PIB en 2010, contre environ 1,9 % en 2000, avec un effort dont les deux tiers doivent à terme être financés par les entreprises.

À l'époque, le constat dressé par la Commission est déjà alarmant. En 2000, l'écart annuel de dépenses de R&D entre l'Union européenne et les États-Unis atteint 124 milliards d'euros. Il a doublé en prix constants depuis 1994 et plus de 80 % du différentiel provient du moindre investissement des entreprises européennes. La Commission décrit alors un écart « massif et en croissance rapide ».

Une génération plus tard, l'objectif n'a toujours pas été atteint. En 2024, l'Union européenne consacre 403 milliards d'euros à la R&D, soit 2,2 % de son PIB selon Eurostat. Son intensité de R&D n'a augmenté que de 0,1 point entre 2014 et 2024. Surtout, l'écart relatif avec les États-Unis continue de se creuser : exprimée en parité de pouvoir d'achat, la dépense européenne de R&D représentait 70 % de la dépense américaine en 2014 ; elle n'en représente plus que 60 % en 2024. Dans le même temps, la Chine, qui consacrait moins de 1 % de son PIB à la R&D au tournant du siècle, a dépassé l'intensité européenne et rejoint la moyenne des économies de l'OCDE.

L'Europe n'est donc pas restée immobile financièrement ; mais ses avancées économiques ont été nettement moins rapides que le déplacement de la frontière technologique.

C'est ce qui distingue le problème actuel de celui que Lisbonne cherchait à résoudre. Le sous-investissement ne se manifeste plus seulement dans le flux annuel de R&D. Les écarts apparaissent désormais dans la composition du capital productif, la structure sectorielle de la R&D, la taille et la productivité des entreprises technologiques, les capacités de financement de l'innovation et la maîtrise d'infrastructures indispensables aux technologies de frontière.

L'investissement numérique en fournit une illustration saisissante. Entre 2014 et 2025, il a augmenté de plus de 60 % dans la zone euro. Mais il a plus que doublé aux États-Unis. En 2024, les entreprises américaines représentent 77 % de la R&D mondiale du logiciel parmi les principaux investisseurs mondiaux, tandis que l'effort européen demeure particulièrement concentré dans l'automobile.

Cette évolution ne signifie pas que l'Europe aurait cessé de produire de la connaissance. Elle demeure une grande puissance scientifique. Sur la période 2022-2024, elle représente 18 % des publications scientifiques mondiales et 17 % des publications appartenant aux 10 % les plus citées. L'OCDE souligne elle aussi que l'Europe conserve une base scientifique solide, mais identifie comme faiblesse structurelle sa capacité à transformer cette science en innovations de rupture et à les commercialiser. Le problème européen apparaît ainsi moins nettement dans la production scientifique elle-même que dans la chaîne qui doit conduire de la connaissance à l'innovation, puis de l'innovation à l'entreprise capable de grandir et d'occuper durablement la frontière technologique.

Le déficit de passage à l'échelle en constitue une manifestation particulièrement nette. La taille cumulée des fonds de capital-risque atteint environ 930 milliards d'euros aux États-Unis, contre 150 milliards dans l'Union européenne. L'écart devient particulièrement important dans les phases tardives du financement, précisément lorsque les entreprises innovantes cherchent à changer d'échelle. On estime par ailleurs que la valorisation de l'écosystème européen des startups et scale-ups équivaut à environ 20 % de celle des États-Unis et 60 % de celle de la Chine. Ce déficit ne tient pourtant pas seulement au financement : les entreprises

européennes doivent également grandir à l'intérieur d'un marché encore fragmenté par des mises en œuvre réglementaires nationales différentes, des structures de supervision superposées et des marchés de capitaux moins intégrés.

Les différences apparaissent également dans la productivité des entreprises. La productivité des entreprises technologiques cotées a diminué en moyenne de 0,3 % par an en Europe, tandis qu'elle progressait de 1,5 % aux États-Unis. Pour les entreprises non-technologiques, la régression européenne est de 0,9 % tandis que la progression américaine est de 2,6 %.

Le paradoxe est que les entreprises européennes ne sont pas nécessairement condamnées à rester à l'écart des technologies qu'elles produisent insuffisamment. En 2025, 77 % des entreprises européennes interrogées par la Banque européenne d'investissement utilisent des technologies numériques avancées, contre 78 % aux États-Unis. Pour l'IA générative, les proportions atteignent respectivement 37 % et 36 %. L'écart demeure toutefois dans la profondeur de cette transformation : parmi les entreprises utilisant l'IA, 81 % des entreprises américaines l'emploient dans plus de deux fonctions, contre 55 % des entreprises européennes.

Mais rattraper l'adoption n'est pas rattraper la frontière.

Une économie peut utiliser efficacement une technologie sans maîtriser les entreprises, les infrastructures, la propriété intellectuelle ou les chaînes de valeur nécessaires à sa production. L'essor de l'IA générative va ainsi accroître la dépendance européenne envers des technologies développées hors d'Europe. Les besoins d'investissement dans l'innovation, les centres de données, les infrastructures énergétiques et la cybersécurité sont donc massifs.

En premier lieu, cette dépendance est numérique. Dans les semi-conducteurs, l'Union représente environ 9 % du marché mondial, alors que l'objectif européen est de porter sa part à 20 %. Cependant, la trajectoire actuelle ne permettra pas d'atteindre cet objectif et relève plus largement des dépendances persistantes envers des fournisseurs non européens dans plusieurs infrastructures et technologies critiques. Cela ne signifie pas que l'Europe serait absente de la chaîne de valeur des semi-conducteurs, où elle conserve des positions essentielles dans certains segments. Le problème est celui d'une maîtrise incomplète de la chaîne dans son ensemble. L'objectif réaliste n'est pas l'autarcie technologique mais la capacité à disposer, dans les couches les plus critiques, d'actifs suffisamment puissants pour empêcher qu'une dépendance asymétrique puisse être transformée en moyen de coercition. Dans le cloud, l'intelligence artificielle et les semi-conducteurs, plusieurs travaux européens montrent que la dépendance envers les acteurs américains limite déjà la capacité autonome d'action de l'Union.

Ensuite, la dépendance est également industrielle. La Chine concentre désormais environ 85 % de la capacité manufacturière mondiale de la chaîne solaire et 80 % de celle des batteries lithium-ion. Dans certains maillons, la concentration atteint environ 95 % pour les wafers photovoltaïques et 97 % pour les matériaux d'anode. Surtout, la puissance chinoise n'est plus seulement manufacturière. En matière de technologies énergétiques, le nombre de demandes internationales de brevets provenant de Chine est désormais environ deux fois supérieur à celui des États-Unis, du Japon ou de l'Europe pris séparément.

L'Europe se trouve ainsi confrontée à deux formes différentes de dépendance : une dépendance importante envers les États-Unis dans plusieurs technologies numériques de frontière et une dépendance croissante envers la Chine dans certaines technologies industrielles et énergétiques essentielles à la transformation de son économie.

Le sens politique du décrochage économique européen a donc changé depuis l'adoption de la Stratégie de Lisbonne. En 2000, le retard technologique européen était principalement formulé comme un problème de croissance, de productivité, d'emploi et de compétitivité. En 2026, il est aussi devenu un problème de sécurité économique. L'Union identifie désormais les semi-conducteurs avancés, l'intelligence artificielle, les technologies quantiques et certaines biotechnologies comme des technologies critiques et inscrit les risques liés aux chaînes d'approvisionnement, à la sécurité technologique, aux fuites de technologies et à l'instrumentalisation des dépendances économiques dans sa stratégie de sécurité économique.

Le sous-investissement technologique ne produit donc pas seulement du retard. Il contribue à produire de la dépendance ; et la dépendance, lorsque les interdépendances économiques deviennent des instruments de puissance, peut devenir une vulnérabilité géopolitique.

Le coût du rattrapage doit être compris à cette lumière. Il serait méthodologiquement erroné d'additionner vingt-cinq années d'écarts de R&D pour calculer une hypothétique facture des années perdues. La R&D, les logiciels, les infrastructures numériques, le capital humain, la propriété intellectuelle, les capacités industrielles et le capital-risque ne constituent ni des actifs identiques ni des flux directement additionnables.

Nous savons en revanche combien l'effort supplémentaire estimé aujourd'hui est considérable. Le rapport Draghi évalue à 150 milliards d'euros par an entre 2025 et 2030 les investissements additionnels associés à l'ambition européenne de devenir leader dans les technologies numériques. Il identifie séparément 100 à 150 milliards d'euros supplémentaires par an pour accroître la productivité par l'innovation de rupture.

Ces montants ne mesurent pas le coût cumulé du sous-investissement depuis Lisbonne. Ils donnent l'ordre de grandeur de l'investissement supplémentaire désormais jugé nécessaire pour renforcer la position technologique européenne.

C'est ici que réside l'enseignement principal des vingt-cinq dernières années. En 2000, l'Europe avait identifié le problème. En 2002, elle avait quantifié une ambition de rattrapage. Elle n'a jamais atteint l'intensité de R&D qu'elle s'était fixée pour 2010. Pendant ce temps, l'investissement américain a progressé plus rapidement dans plusieurs actifs technologiques déterminants, tandis que la Chine a accompli un rattrapage scientifique, technologique et industriel spectaculaire.

Ainsi se pose une nouvelle question de responsabilité intergénérationnelle : qui doit supporter aujourd'hui le coût du rattrapage technologique européen, après une génération durant laquelle le diagnostic du décrochage était connu mais l'effort d'investissement nécessaire n'a jamais été consenti à la hauteur des ambitions affichées ? Une grande partie de la génération qui était en âge de travailler lorsque l'Europe adoptait la stratégie de Lisbonne est désormais à la retraite. La population active qui lui succède hérite, elle, d'une double charge : financer les centaines de milliards d'euros d'investissements supplémentaires désormais nécessaires pour tenter de revenir à la frontière technologique, tout en étant la première exposée aux conséquences économiques du retard accumulé.

Car le sous-investissement technologique ne lègue pas seulement une facture à financer. Il fragilise les emplois qui devront la payer. Lorsque les gains de productivité, les entreprises de frontière, les infrastructures numériques et les technologies critiques se concentrent ailleurs, les actifs européens doivent simultanément financer le rattrapage et affronter une

concurrence susceptible de déplacer la création de valeur et l'emploi hors d'Europe. La solidarité économique entre générations peut-elle alors être tenue pour acquise lorsqu'une génération qui n'a pas réalisé l'effort d'investissement qu'elle avait elle-même identifié comme nécessaire transmet à la suivante non seulement le coût du rattrapage, mais aussi le risque professionnel et social créé par le décrochage qu'il faut désormais réparer ?

Tenir la base arrière démocratique et démographique

Ainsi, la polycrise exige-t-elle des investissements massifs pour tenir trois fronts : réarmer pour dissuader ; atténuer, adapter et protéger ; rattraper la frontière technologique.

Pour tenir ces trois fronts, il faut s'intéresser à la solidité de notre base arrière : celle-ci tient sur notre structure démographique et notre régime de solidarité intergénérationnelle ; ils sont les facteurs principaux de notre modèle de financement de l'économie. En d'autres termes, il convient de revenir sur l'infrastructure socio-économique centrale de la démocratie : le système de retraites par répartition.

Ici, le diagnostic est imparable : la dénatalité et le vieillissement de la population vont accentuer significativement la pression des retraites sur les finances publiques, déjà exsangues. Cette réalité est implacable en France mais aussi dans toutes les économies avancées qui ont déjà largement entamé leur deuxième transition démographique : au cours des 40 prochaines années, la population en âge d'être active va diminuer de 13 % dans les pays de l'OCDE.

En France, la situation est particulièrement critique. Les dépenses de retraite représentent déjà 14,1 % du PIB, auxquelles il faut ajouter 1,9 % de PIB couvrant la perte d'autonomie. Ces enveloppes passeront à 15,3 % et 2,6 % du PIB d'ici 2070.

Le financement d'un système de retraite déséquilibré pèse de plus en plus lourd sur le déficit public : celui-ci génère aujourd'hui un besoin de financement par la dette de 0,2 points de PIB, montant qui pourrait aller jusqu'à 2,4 points de PIB en 2070, selon le COR.

Qu'est-ce que tout cela signifie ? Qu'un euro d'argent public sur quatre est consacré aux retraites. Que la moitié de la dette contractée depuis 2017 a financé les retraites. Sans compter la santé, deuxième poste de dépenses, qui bénéficie logiquement aux seniors de manière massive.

À mesure que les taux de refinancement obligataire se resserrent sur les marchés, que les puissances se font la concurrence pour capter l'épargne mondiale, et que les investisseurs privés commencent à spéculer sur l'éventualité d'un défaut français, réformer le système des retraites n'est plus seulement un impératif démographique ni une nécessité financière, c'est la seule voie possible pour renouer la confiance entre les générations.

C'est donc l'élément central pour recréer un système juste dans ses principes, pour poser des solutions efficaces rapidement sur le plan financier, et pour redonner l'espoir indispensable à la génération active pour relever le triple défi de la brutalisation du monde, de l'accélération de l'anthropocène et de la révolution industrielle et ontologique de l'IA.

« La grande transmission » qui ira de pair avec ce renversement démographique accentuera les inégalités intra-générationnelles. Elle ne sera pas un facteur de justice fiscale inter-générationnelle. Pour la génération active placée devant la polycrise par l'indifférence de celle qui l'a précédée, cette injustice devient insupportable.

POUR INVESTIR MASSIVEMENT ET RAPIDEMENT, COALISER LES GÉNÉRATIONS DANS UN NOUVEL ESPRIT DE RESPONSABILITÉ

La solidarité, morale et financière, entre les générations peut être la réponse de l'Europe à la polycrise. Pour y parvenir, un nouveau contrat social entre les générations est nécessaire.

Refonder le contrat social à partir de la nouvelle réalité démographique

Ce nouveau contrat social s'impose comme une nécessité sous le poids de la pyramide démographique qui s'inverse. En la matière, la trajectoire de la France est critique. On compte aujourd'hui 40 personnes âgées pour 100 personnes adultes (contre 25 au début du siècle). D'ici 2050, ce sera 53 pour 100.

Si l'allongement de l'espérance de vie constitue l'une des grandes réussites de l'Europe, il faut reconnaître que ce déséquilibre démographique ne met pas seulement en péril le financement de la protection sociale : il bouscule l'ensemble de nos institutions socio-économiques et donc les équilibres démocratiques.

Une population active relativement moins nombreuse doit financer une population retraitée relativement plus nombreuse, précisément au moment où cette population active doit également investir pour combattre la polycrise qui constitue en réalité le principal leg politique de la génération de jeunes retraités.

D'aucun pourrait arguer que la France a beaucoup réformé le contrat social entre les générations. En 2003, en 2010, en 2014, en 2023, le système de retraite a été remanié, touchant à la durée de cotisation, aux conditions de départ ou à l'âge légal. S'ajoutent également la réforme des régimes spéciaux engagée en 2007-2008 et la tentative de réforme systémique de 2019-2020. Après plusieurs décennies de réformes paramétriques, l'équation démographique demeure structurellement sous tension, alors même que l'évolution de la pyramide des âges était parfaitement prévisible et effectivement prévue.

Les générations actives de 2025 se retrouvent donc dans une situation paradoxale au point d'être intolérable : d'une part, financer un contrat de solidarité léonin avec les générations précédentes ; et d'autre part, reconstituer le capital que celles-ci ont dilapidé, pour la sécurité de la France, pour la compétitivité de ses entreprises, et pour l'habitabilité de la planète. Sur-sollicité, l'effort contributif demandé aux actifs risque de saturer, voire de vicier le consentement à l'impôt.

Nommer la tension pour éviter le tribunal des générations futures autant que la faille de l'action publique

Nier cette tension serait malsain. D'abord parce que l'avenir de la France et de l'Europe est en jeu. Ensuite parce que cette tension est déjà manifeste. En 2025, le lien entre les générations est déjà considéré comme délétère pour une majorité de la population française. 70 % des Français estiment d'ailleurs que ce lien va aller en se détériorant encore. Pire, 72 % des moins de 35 ans affirment qu'ils ne peuvent pas avoir confiance dans le système français pour leur assurer une retraite correcte. Cette peur est répandue bien au-delà des plus jeunes actifs : 66 % des Français estiment qu'il est devenu plus difficile pour les jeunes de préparer leur retraite qu'il y a vingt ans, 68 % de devenir propriétaires et 59 % de constituer une épargne.

Pour l'heure, cette tension ne cristallise pas un conflit inter-générationnel. Au contraire, il existe une courte fenêtre d'opportunité politique pour refonder le contrat social entre les générations. Mais la responsabilité politique consiste moins à éviter ce débat qu'à l'orchestrer avant que le déséquilibre ne devienne ressentiment.

Et pour cause : en 2024, les impôts et les cotisations sociales représentent 39,4 % du PIB européen et atteignent 43,5 % de la richesse nationale en France. Parallèlement, le déficit public représente encore 3,1 % du PIB de l'UE en 2025, amenant le niveau d'endettement public à 81,7 % du PIB européen. La France, elle, cumule un déficit de 5,1 % et une dette publique de 115,6 % du PIB.

Cette situation ne signifie évidemment pas que l'investissement public soit exclu pour combattre la polycrise. Elle signifie, en général, que la capacité des budgets nationaux à absorber seuls plusieurs centaines de milliards d'euros d'investissements supplémentaires chaque année est limitée. Elle signifie, en particulier, qu'une augmentation supplémentaire des prélèvements sur les revenus des générations actives risquerait de détériorer drastiquement la stabilité du système démocratique et fiscal.

Cette tension ne peut pas se dénouer sans engager une bascule, passant d'une logique de redistribution nette vers les aînés à une logique d'investissements nets pour les actifs et leurs enfants. Le rôle de la puissance publique évoluerait également : elle deviendrait simultanément investisseur et assureur publics, mais aussi catalyseur des investissements privés pour le long terme.

En effet, la saturation des capacités d'investissements publics, héritage budgétaire des Baby Boomers, nécessite une mobilisation inédite des capitaux privés pour regagner en sécurité géopolitique, écologique et technologique.

Le grand investissement devra précéder la grande transmission

Heureusement, l'Europe n'est pas pauvre. Elle dispose au contraire d'un stock considérable de richesse privée. Les ménages européens détiennent environ 10 000 milliards d'euros sous

forme de dépôts bancaires. Cette préférence pour les actifs liquides distingue fortement l'Europe des États-Unis : les dépôts représentent environ 28 % des actifs financiers des ménages européens, contre environ 10 % de ceux des ménages américains. La Banque centrale européenne estime que si cette structure d'allocation se rapprochait de celle observée aux États-Unis, jusqu'à 8 000 milliards d'euros d'actifs financiers pourraient à terme être réorientés des dépôts vers des instruments de marché. Surtout, une évolution comparable de l'allocation des nouveaux flux d'épargne pourrait orienter environ 350 milliards d'euros supplémentaires chaque année vers les marchés de capitaux.

Ces ordres de grandeur changent la nature du problème. L'Europe ne souffre pas seulement d'une insuffisance de ressources. Elle souffre d'une incapacité à transformer suffisamment son épargne en capital productif capable de financer ses priorités stratégiques. Cette question est au cœur de l'Union de l'épargne et des investissements lancée par la Commission en 2025.

Mais cette question financière possède une dimension que le débat européen aborde encore insuffisamment : la distribution de ce capital entre les générations. Ainsi la BCE résume-t-elle clairement la situation : les ménages âgés détiennent l'essentiel des actifs réels et financiers.

Il faut naturellement éviter toute simplification : l'âge ne supprime pas les inégalités sociales. Les écarts de patrimoine au sein d'une même génération sont considérables, et une politique intergénérationnelle qui traiterait uniformément tous les retraités comme des détenteurs de capital manquerait précisément son objectif de justice. Il n'en reste pas moins que, considérée à l'échelle macroéconomique, une logique de redistribution inter-générationnelle est aussi importante qu'une logique intra-générationnelle.

En effet, les générations qui auront à vivre avec le nouveau déterminisme historique -géopolitique, climatique et technologique- que représente la polycrise ne sont pas celles qui contrôlent aujourd'hui la plus grande partie du capital susceptible de financer sa résolution.

En la matière, il est impératif d'éviter de prendre la question inter-générationnelle par le mauvais bout. Le débat public européen commence à prendre conscience de l'ampleur de la « grande transmission » patrimoniale que provoquent bientôt les ruptures démographiques à l'œuvre. Une partie considérable du patrimoine accumulé au cours des décennies précédentes changera prochainement, rapidement et massivement de génération.

Cependant, face à la polycrise, on ne peut se résoudre à regarder nos capacités d'investissement circuler dans une stricte logique de transfert patrimonial.

D'abord parce que l'urgence géopolitique, climatique et technologique est immédiate. L'Europe a besoin de capital au cours des dix prochaines années, pas seulement lorsque les patrimoines seront transmis au cours des décennies suivantes.

Ensuite parce que l'héritage ne constitue pas en lui-même un mécanisme d'investissements stratégiques dans une logique de justice inter-générationnelle. Il organise une transmission privée entre lignées familiales. Ceux qui héritent d'un patrimoine important bénéficient d'une capacité d'accumulation sans commune mesure avec ceux dont les parents ne possèdent rien ou presque.

Enfin parce qu'un patrimoine financier ou immobilier ne vaut jamais indépendamment du système collectif dans lequel il s'inscrit. Que signifie hériter d'un patrimoine considérable dans une Europe incapable d'assurer sa défense, exposée à des dommages climatiques

croissants et dépendante des puissances étrangères pour les technologies qui organisent son économie ?

La question de la « grande transmission » doit donc être renversée et être pensée à l'aune du bien commun et nos intérêts stratégiques. Ce renversement est légitime.

Plutôt que d'attendre que le patrimoine accumulé hier change passivement de propriétaire demain, il faut se demander comment le mettre au travail dès aujourd'hui pour reconstruire les conditions de la sécurité et de la prospérité européenne abîmée par les générations qui détiennent ce patrimoine.

C'est le principe d'un grand plan d'investissement intergénérationnel.

Il ne s'agirait pas de substituer une vaste opération de redistribution au fonctionnement de l'épargne. Encore moins de spolier une génération pour son irresponsabilité politique passée, la considérant dans une logique de bloc homogène en faisant fi des inégalités qui la traverse également.

Il s'agirait plutôt de reconnaître une configuration historique particulière : les besoins de capital sont concentrés dans le futur, tandis qu'une part importante du capital disponible a été accumulée dans le passé.

Face à l'urgence de la polycrise, retrouver le sens du temps long

La puissance publique pourrait alors organiser la rencontre entre ces deux temporalités. Un nouveau contrat serait ainsi passé entre les générations, articulé autour de quatre principes.

Le premier principe serait de protéger davantage les revenus d'activité de l'ajustement démographique. Dans une économie où la population active devient relativement plus rare, accroître continuellement la charge pesant sur le travail pour financer le vieillissement finirait par affaiblir la ressource même sur laquelle repose le système. La soutenabilité des retraites doit donc être recherchée par une combinaison de leviers, incluant l'introduction d'un système par capitalisation, permettant d'éviter que les générations actives ne deviennent la variable d'ajustement permanente du vieillissement.

Le deuxième principe serait de mobiliser le stock de capital européen par des Eurobonds dédiés à ce plan d'investissement souverain et intergénérationnel. L'enjeu serait de proposer aux détenteurs d'épargne des instruments suffisamment sûrs, lisibles, liquides et rémunérateurs pour orienter une part beaucoup plus importante de leur patrimoine vers les trois priorités stratégiques européennes. Et au passage, de capter l'épargne européenne investie à l'étranger (qui compte pour 300 milliards d'euros par an !).

Le troisième principe serait de faire de la puissance publique un multiplicateur du capital privé. Garanties européennes, fonds d'investissement, obligations de long terme, véhicules d'épargne dédiés, mécanismes de partage du risque et approfondissement des marchés de capitaux peuvent permettre de rapprocher le rendement privé recherché par l'épargnant du rendement collectif recherché par la société. La mobilisation du patrimoine ne signifie alors pas sa confiscation. L'épargnant reste propriétaire d'un actif et reçoit un rendement ; mais son capital produit simultanément les capacités collectives dont dépendra la prospérité future.

Le quatrième principe pourrait enfin consister à réorienter les incitations fiscales attachées à la transmission patrimoniale. Plutôt que de privilégier indistinctement la conservation puis la transmission tardive des patrimoines, les systèmes fiscaux pourraient favoriser leur

investissement anticipé dans des actifs contribuant aux priorités stratégiques européennes. La fiscalité successorale, les donations, l'assurance-vie ou les enveloppes d'épargne de long terme peuvent être pensées non seulement comme des instruments de prélèvement ou d'optimisation patrimoniale, mais comme des instruments d'allocation intergénérationnelle du capital.

Le grand investissement intergénérationnel ne demanderait donc pas à une génération de se sacrifier pour une autre. Il proposerait à chaque génération de contribuer avec la ressource dont elle dispose relativement le plus : le travail, l'innovation et l'entrepreneuriat pour les générations actives ; le capital accumulé pour les générations patrimonialement les plus dotées.

Pour faire advenir ce nouveau contrat social entre les générations au moyen d'un tel plan d'investissement, il nous faudra tenir un langage politique exigeant sur la responsabilité des générations les unes envers les autres.

Il serait politiquement dangereux d'organiser le procès des baby-boomers devant un tribunal des générations futures. Les décisions européennes des cinquante dernières années ne sont pas imputables individuellement à chaque membre d'une classe d'âge. Les choix publics ont été collectifs, les situations patrimoniales sont profondément inégales et les générations elles-mêmes se chevauchent.

Cependant, refuser la culpabilité collective n'interdit pas d'interroger la responsabilité historique. La génération qui arrive aujourd'hui à la retraite a vécu l'essentiel de sa vie adulte pendant une période exceptionnellement favorable de l'histoire européenne. Elle a bénéficié de la paix continentale, de la construction du marché unique, de l'expansion de la mondialisation heureuse, de la baisse tendancielle des taux d'intérêt et d'une structure démographique initialement plus favorable. Au cours de cette même période, l'Europe a insuffisamment transformé les dividendes de la paix en capacités de défense futures, insuffisamment converti le temps disponible pour atténuer la crise climatique et nous préparer à s'y adapter, et insuffisamment investi dans plusieurs technologies qui déterminent désormais la frontière de la puissance économique.

Les générations suivantes héritent de ce triple déficit. Mais elles héritent également d'un continent extrêmement riche. C'est cette contradiction qu'il faut résoudre.

La solidarité intergénérationnelle européenne a historiquement été organisée principalement dans une direction : les générations actives transfèrent une partie de leurs revenus aux générations qui ont quitté le marché du travail. Ce principe doit être préservé. La dignité du vieillissement constitue un acquis essentiel du modèle social européen.

Toutefois, la solidarité financière entre les générations doit désormais devenir réciproque. Des actifs vers les retraités, elle continuerait à garantir les revenus nécessaires à une vieillesse digne. Des détenteurs du capital vers les générations suivantes, elle contribuerait à financer les conditions nécessaires à un avenir sûr et prospère.

Là où le fantasme de la « grande transmission » laisse les retraités se demander combien ils transmettront à leurs enfants, la lucidité du « grand investissement » amène une question plus juste aux baby-boomers : « dans quel monde leur transmettrons-nous notre patrimoine à ceux que nous aimons et ceux qu'ils aimeront ? » En effet, un patrimoine privé considérable transmis dans une Europe vulnérable militairement, fragilisée par le changement climatique et dépendante technologiquement est un héritage vicié.

Le véritable héritage pourrait donc être de transformer dès aujourd'hui une partie de la richesse accumulée hier en capital productif pour recréer les conditions d'un présent désirable et d'un futur habitable. La résolution de la polycrise pourrait alors devenir autre chose qu'une succession de sacrifices imposés à une génération active déjà sous pression. Elle pourrait constituer un projet de réconciliation entre les générations.

Dernière chance de retrouver l'espoir

C'est l'espoir que nous forgeons dans ce rapport.

C'est le message que nous adressons à tous nos concitoyens et ceux qui prétendront les représenter demain à l'Elysée ou après-demain à l'Assemblée nationale.

C'est le consensus sur lequel se sont accordés tous les délégués du G7 des générations futures, le Y7 qu'organisait en mai dernier l'Institut Open Diplomacy en amont du G7 d'Évian.

C'est le fil rouge qui structure les quatre sections de ce rapport et ses nombreuses propositions. Pour résorber les fractures démographiques. Pour contenir la brutalisation du monde. Pour ralentir l'anthropocène. Pour surmonter les ruptures technologiques. Au fond, pour combattre la polycrise.

Pour combattre la polycrise, intégrer les déséquilibres démographiques

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Europe doit sortir de la tyrannie du présent et refonder son pacte intergénérationnel 30

VUE D'ENSEMBLE

Face aux renversements démographiques, l'Europe doit refonder le contrat social entre les générations sans attendre la « grande transmission » 32

DONNÉES CLÉS

Déséquilibres économiques et démographiques 42

ENTRETIENS

Entretien #1.1 avec **Xavier Timbeau** 44
Entretien #1.2 avec **Élise Rousseau** 52
Entretien #1.3 avec **Jacques Pelletan** 69
Entretien #1.4 avec **Hippolyte d'Albis** 76
Entretien #1.5 avec **Mélanie Voin** 83
Entretien #1.6 avec **Marc-Olivier Strauss-Khan** 91
Entretien #1.7 avec **Gilles Moëc** 103

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'EUROPE DOIT SORTIR DE LA TYRANNIE DU PRÉSENT ET REFONDER SON PACTE INTERGÉNÉRATIONNEL

Les démocraties occidentales sont entrées dans un **nouveau régime démographique.** L'allongement de la vie se conjugue désormais avec **une baisse durable de la natalité.** Cette transformation, documentée depuis plusieurs décennies, a été pourtant ignorée par **nos institutions politiques.** Celles-ci restent organisées pour un société composée par une population plus jeune et une croissance démographique et économique permettant de différer les arbitrages.

Cette bascule démographique est au coeur de la polycrise et se produit dans un contexte géoéconomique belliqueux. L'espoir d'une gouvernance mondiale au niveau du G20 et du G7 capable de résorber les déséquilibres macro-économiques internationaux a vécu. **L'allocation du capital productif, financier et humain fait l'objet d'une compétition mondiale,** amplifiée par les tensions démographiques et les **besoins d'investissements qu'exigent la polycrise** dans toutes ses dimensions.

Ainsi, la démographie est-elle devenue la contrainte structurante pour l'ensemble des politiques publiques. Elle a réduit progressivement les marges de manœuvre des générations futures. Le **vieillissement affecte** la croissance potentielle, l'équilibre des finances publiques, l'investissement et, à terme**, la capacité des États européens à financer la transition écologique, la défense ou la souveraineté technologique.**

Le principal risque réside dans un cercle vicieux : à mesure que la population vieillit, une part croissante des ressources est consacrée aux retraites, à la santé et à la dépendance. Cette conception de la solidarité a progressivement évincé les investissements dont dépend la prospérité future et **enfermé nos sociétés dans un présent permanent.** En grevant l'investissement, le **vieillissement affaiblit ainsi la croissance qui permet précisément de financer le modèle social.** L'enjeu n'est donc pas d'opposer les générations, mais **de reconstruire un contrat intergénérationnel conciliant protection du présent et investissement dans l'avenir.**

La première priorité consiste ainsi à **réinvestir dans les générations futures et à rééquilibrer le contrat social.** La solidarité intergénérationnelle ne peut plus être pensée uniquement comme un mécanisme de redistribution : elle doit **garantir un présent vivable et un avenir désirable.** Cela suppose de **protéger les investissements de long terme,** en réaffectant les

économies issues des évolutions démographiques vers l'éducation et l'innovation. Il faut également **intégrer l'équité intergénérationnelle dans les décisions publiques** à commencer par les retraites dont les sources de financement devraient être diversifiées. Cette stratégie doit également **mobiliser davantage le patrimoine privé.** L'Europe dispose d'une épargne considérable, concentrée entre les mains des générations les plus âgées et **insuffisamment orientée vers le triple défi** de la décarbonation de l'économie européenne, son retour à la frontière technologique et sa sécurité face à toutes les formes de néo-impérialisme.

La deuxième priorité est de **mobiliser toutes les forces vives pour préserver la capacité productive européenne.** Avec le ralentissement de la croissance de la population active, chaque capacité humaine sous-employée représente une perte significative pour la soutenabilité de notre modèle économique et social. **Formation tout au long de la vie, reconversions, amélioration des conditions de travail** doivent favoriser le maintien en activité des **seniors.** Accroître le taux d'emploi des femmes suppose parallèlement de **lever les obstacles liés à la parentalité.** Enfin, **une immigration économique articulée aux besoins du marché du travail** et accompagnée de politiques efficaces **d'intégration et de reconnaissance des qualifications,** doit compléter ces leviers.

La productivité doit redevenir **le nouveau moteur de la prospérité.** Une Europe vieillissante devra **créer davantage de valeur avec une main-d'œuvre relativement plus rare.** Cela exige **d'investir dans les compétences** et la modernisation de l'appareil productif et **d'accélérer la diffusion des technologies numériques, dont l'IA.**

La spirale du vieillissement est inéluctable, en revanche, l'Europe **peut choisir la manière dont elle s'y adapte.** Plutôt que d'organiser une compétition croissante pour la répartition de ressources devenues plus rares, elle doit **renouveler les fondements de leur création et de leur répartition.** Réinvestir dans les générations futures, rééquilibrer le contrat social, mobiliser l'ensemble du capital humain et restaurer la productivité constituent ainsi les quatre piliers d'un nouveau pacte intergénérationnel.

VUE D'ENSEMBLE

FACE AUX RENVERSEMENTS DÉMOGRAPHIQUES, L'EUROPE DOIT REFONDER LE CONTRAT SOCIAL ENTRE LES GÉNÉRATIONS SANS ATTENDRE LA « GRANDE TRANSMISSION »

C'est devenu un lieu commun : **les démocraties occidentales sont entrées dans une nouvelle ère,** marquée par le retour des rivalités géopolitiques, l'urgence écologique et les grandes ruptures technologiques. Ce qui l'est beaucoup moins, en revanche, c'est de reconnaître que cette **nouvelle ère pose aussi, et peut-être avant tout, un immense défi démographique. Pire encore** : c'est ce changement de régime démographique qui conditionne nos capacités politiques et économiques à répondre à toutes les dimensions de la polycrise.

Ce nouveau régime démographique se définit simplement : **nos sociétés vieillissent de manière inédite et irréversible,** sous le coup de l'allongement de la vie et de la chute de la natalité. Or une société qui vieillit ne produit pas de la même manière, n'innove pas de la même manière, n'investit pas de la même manière et ne se projette pas de la même manière dans l'avenir. C'est ce dont nous commençons seulement à prendre la mesure : **la démographie est le sujet qui fixe les marges de manœuvre de tous les autres.** Elle conditionne notre prospérité économique, notre souveraineté politique et la résilience de nos démocraties. Elle est, par ailleurs, également **au cœur de l'équité de notre modèle social,** et donc de notre contrat social, tant l'un et l'autre ont fini par se confondre.

Cette réalité **demeure pourtant largement absente du débat public.** Les **discussions** continuent de **se concentrer sur les conséquences les plus immédiates du vieillissement,** et donc ironiquement sur celles qui concernent les seniors : le montant des retraites, la dépendance ou les tensions sur les systèmes de santé. En d'autres termes, nous débattons principalement de ce que le vieillissement pourrait coûter aux générations qui arrivent à la retraite ou au grand âge, et beaucoup plus rarement de ce qu'il change déjà en profondeur pour celles qui leur succèdent et qui financent la solidarité inter-générationnelle.

Cette **myopie** est d'autant plus frappante que la **transition démographique est probablement la grande transformation du XXIe siècle que nous avions le mieux anticipée.** Depuis plus de cinquante ans, les projections démographiques annoncent avec une remarquable stabilité le vieillissement de la population, l'allongement de l'espérance de vie et le ralentissement de la croissance démographique. **Rares sont les bouleversements historiques qui auront été aussi prévisibles. Pourtant, cette prévisibilité n'a pas conduit à une adaptation, même progressive, de nos institutions.** Tant que la croissance, la mondialisation, l'augmentation du taux d'activité et, surtout, le report sur les générations suivantes par l'endettement le permettaient, **les réformes ont été différées.** Les générations précédentes ont préféré prolonger à leur bénéfice un modèle conçu pour une autre réalité démographique, en le faisant largement supporter par leurs enfants, plutôt que de bâtir un modèle équitable. On a beau jeu alors d'exiger des jeunes actifs de renoncer à déclencher une « guerre des générations » quand ils attendent que cette profonde mutation de notre société soit reconnue : si une telle guerre existe, elle a été déclarée il y a longtemps par celles et ceux qui ont sciemment et constamment refusé de tenir les équilibres économiques malgré ce bouleversement démographique.

Le véritable enjeu réside donc moins dans le vieillissement en lui-même que **dans la préférence systématique depuis des décennies de privilégier la génération majoritaire,** celle des *baby-boomers*, dans nos choix économiques, sociaux et budgétaires. Nos systèmes de retraite, notre organisation du travail, notre politique du logement, notre fiscalité, nos finances publiques ou encore nos stratégies d'investissement ont été pensées pour eux, tout au long de leur vie. Quand les boomers devenaient parents, notre politique d'allocations familiales figurait parmi les plus généreuses au monde. Aujourd'hui, alors que le nombre de naissances n'a pas été aussi bas depuis la Deuxième Guerre mondiale, la CNAF transfère plus de 10 milliards d'euros par an au système de retraites.

Cette évolution nourrit un mécanisme de rétroaction dont les effets restent largement sous-estimés. À mesure que la population vieillit, une part croissante des ressources publiques est naturellement consacrée aux retraites, à la santé et à la dépendance. Cette évolution répond à un impératif de solidarité auquel aucune démocratie ne peut se soustraire. Mais elle **réduit simultanément les marges de manœuvre disponibles pour financer les investissements qui conditionnent la prospérité future** : l'éducation, la recherche, l'innovation, le logement, la petite enfance, les infrastructures, la défense, la transition écologique ou encore la souveraineté industrielle et technologique. **Le vieillissement accroît ainsi les dépenses consacrées au présent au moment même où il faudrait investir davantage dans l'avenir.** Il ne constitue donc pas seulement une conséquence de nos **difficultés économiques** ; **il tend progressivement à les entretenir en réduisant notre capacité à préparer les générations suivantes.**

Cette tendance tient également à la **transformation du débat démocratique** sous l'effet du vieillissement. Lorsque les ressources deviennent plus rares et que l'horizon temporel se rétrécit, **le débat public tend à se concentrer sur leur répartition plutôt que sur leur création.** Chaque réforme apparaît comme un arbitrage entre des intérêts concurrents, chaque dépense comme une ressource retirée à une autre priorité. **Les générations sont progressivement renvoyées dos à dos, dans un jeu à somme nulle où tout ce qui est laissé à une génération est, de fait, pris à l'autre.** C'est une impasse. **La véritable solidarité intergénérationnelle** ne consiste pas seulement à conserver aux générations présentes les habitudes qu'elles ont pu prendre à crédit ; elle **suppose aussi de préserver les capacités des générations futures à produire de la richesse, financer la protection sociale et relever les défis qui seront les leurs.**

Car notre inadaptation à la nouvelle donne démographique se fracasse **contre la nouvelle donne économique et géopolitique mondiale.** À l'heure où l'Europe doit reconstituer sa puissance pour demeurer souveraine face à la prédation des empires, **elle consacre aujourd'hui bien plus d'énergie et de ressources au maintien des rentes qu'à la construction de l'avenir.** Dans l'âpre bataille internationale pour les talents et les capitaux, **nous sommes aujourd'hui les joyeux pourvoyeurs de nos concurrents.** Les États-Unis, notamment, bénéficient largement **des jeunes cerveaux que nous formons et de l'abondante épargne que les seniors continuent à constituer grâce au système de retraite par répartition.** Si tous les pays du monde sont ou seront confrontés au déclin démographique, certains savent déjà capter les bénéfices de notre impréparation.

C'est dans cette perspective que doivent être envisagés les **déséquilibres démographiques.** Non comme une politique publique parmi d'autres, mais comme **l'une des conditions qui déterminent la capacité des démocraties à rester prospères, innovantes et souveraines au cours des prochaines décennies.** Les propositions présentées dans ce chapitre poursuivent un même objectif: **adapter notre modèle économique et social à un nouveau régime démographique pour renouer avec une prospérité durable. Pour cela, quatre principes doivent être suivis: réinvestir dans les générations futures à l'heure où les cohortes s'amenuisent, répartir équitablement entre les générations l'effort lié au vieillissement de la population, mobiliser toutes les forces vives sur le marché de l'emploi et, enfin, refaire de la productivité le moteur de la croissance.**

Réinvestir dans les générations futures et rééquilibrer le contrat social entre les générations

Le vieillissement ne transforme pas seulement la manière dont une économie produit de la **richesse**; il modifie également **la manière dont elle l'alloue.** À mesure que la population vieillit, **une part croissante des ressources nationales est consacrée au financement des retraites, des dépenses de santé et de la dépendance.** Cette évolution est légitime et répond à un impératif de solidarité qui est l'une des pierres angulaires d'une société démocratique. Mais elle soulève toutefois une question fondamentale: une société peut-elle préserver durablement son modèle social si elle consacre une part toujours plus importante de ses ressources au financement du présent sans maintenir un effort suffisant d'investissement dans l'avenir ?

Cette question dépasse largement le débat budgétaire. Les **investissements dans l'éducation, la recherche, les infrastructures, l'innovation ou les capacités industrielles** ne constituent pas des dépenses comme les autres. Ils **déterminent la productivité future, la compétitivité de l'économie** et, en définitive, les ressources qui permettront demain de financer la solidarité**. Lorsque ces investissements deviennent la variable d'ajustement des finances publiques, les difficultés du présent risquent de compromettre les capacités de croissance des générations futures.**

Le vieillissement impose donc de **dépasser une conception exclusivement redistributive de la solidarité.** Dans une société où la population active progresse moins vite, **protéger le**

contrat social ne consiste pas uniquement à répartir équitablement les richesses existantes; cela suppose également de **préserver les conditions de leur création.** La solidarité entre les générations ne peut être durable que si chaque génération transmet à la suivante un patrimoine économique, scientifique, éducatif et productif au moins équivalent à celui dont elle a elle-même bénéficié.

Cette exigence invite également à repenser le rôle de l'épargne privée. L'Europe dispose d'un niveau d'épargne parmi les plus élevés du monde, mais une part importante de cette épargne **demeure orientée vers des placements peu productifs ou finance la croissance d'économies concurrentes.** Sur les 35 000 milliards d'euros d'épargne européenne, 10 000 milliards, soit un tiers sont investis hors d'Europe dont 8 000 milliards aux États-Unis. Dans un contexte de vieillissement, mieux mobiliser cette ressource au service de l'investissement productif constitue un enjeu majeur. Il ne s'agit pas de remettre en cause la liberté des épargnants, mais de **créer les conditions permettant qu'une part plus importante du capital disponible contribue au financement de l'innovation, de la réindustrialisation, de la transition écologique et des technologies d'avenir.**

Le vieillissement s'accompagne également d'une **concentration croissante du patrimoine entre les mains des générations les plus âgées.** Les prochaines décennies seront marquées par une **transmission patrimoniale d'une ampleur inédite,** liée au vieillissement de la génération du baby-boom. **D'ici 2040, environ 9 000 milliards d'euros devraient être transmis en France**. Dans le même temps, **les héritages interviennent de plus en plus tard**: alors qu'ils étaient perçus en moyenne autour de 40 ans dans les années 1950-1960, ils le sont désormais autour de 60 ans, **à un âge où ils influencent moins les décisions d'investissement, d'entrepreneuriat ou d'accession à la propriété.** Favoriser **des transmissions plus précoces notamment en facilitant les donations** permettrait ainsi de mobiliser ces ressources au moment où elles produisent le plus d'effets économiques et sociaux, tout en renforçant la solidarité entre les générations.

Une **meilleure mobilisation de l'épargne** suppose également que les ménages **disposent des connaissances nécessaires pour apprécier les différents supports d'investissement** et leurs effets sur le financement de l'économie. Or, les enquêtes conduites par la Banque de France montrent que, malgré des progrès récents, les Français maîtrisent encore insuffisamment plusieurs notions financières essentielles, en particulier les mécanismes de la capitalisation et des intérêts composés ou encore le rapport entre risque et rendement, pourtant déterminants pour arbitrer entre les différents placements. **Renforcer l'éducation financière constitue ainsi un levier complémentaire** pour favoriser une allocation plus productive de l'épargne tout en respectant la liberté des épargnants.

Enfin, le vieillissement conduit à reposer une question plus fondamentale encore: **celle de notre responsabilité envers les générations qui ne participent pas encore au débat démocratique.** Les arbitrages publics sont aujourd'hui largement déterminés par les intérêts des générations présentes, alors même que leurs conséquences se feront sentir pendant plusieurs décennies. **Préserver la liberté d'action des générations futures suppose donc de ne plus considérer l'investissement comme une variable d'ajustement, mais comme l'une des premières obligations d'une démocratie vieillissante.**

***Proposition #1* | Réorienter une part croissante des ressources publiques et privées vers les investissements qui conditionnent la prospérité des générations futures, en :**

- Réinvestissant les économies liées aux évolutions démographiques dans l'éducation, la recherche, l'innovation et les infrastructures ;
- Favorisant une meilleure orientation de l'épargne vers les investissements productifs et les entreprises innovantes ;
- Facilitant la transmission anticipée du patrimoine afin de soutenir l'investissement, l'entrepreneuriat et l'accès au logement des jeunes générations ;
- Renforçant l'éducation financière afin de favoriser une allocation plus productive de l'épargne.

Le vieillissement démographique met progressivement à **l'épreuve l'équilibre du contrat** social. Conçu dans un contexte de forte croissance et d'un rapport plus favorable entre actifs et retraités, **notre système de protection sociale doit désormais répondre à l'augmentation des dépenses liées à l'âge** alors même que la population active progresse plus lentement. Ainsi, selon les projections du Conseil d'orientation des retraites, **les dépenses de retraite représenteraient 15,3 % du PIB en 2070 contre 14,1 % actuellement**. Parallèlement, **les dépenses liées à la perte d'autonomie devraient presque doubler** passant de 1,2 % du PIB aujourd'hui à 2,2 % en 2050 et **les dépenses de santé passeraient de 9,1 % du PIB à 10,5 % sur la même période.** Sans adaptation, cette évolution risque de faire peser **une part croissante de l'effort sur les jeunes et les générations futures,** tout en réduisant les moyens consacrés à la préparation de l'avenir. À politiques inchangées, la dette publique pourrait atteindre 186 % du PIB en 2050 alors que son coût augmente à mesure que les titres émis à faible taux arrivent à échéance et doivent être refinancés à des conditions plus coûteuses.

L'urgence est aujourd'hui d'introduire une part de capitalisation dans le système de retraite, le poids du système par répartition étant désormais insupportable pour les actifs et les finances publiques. Le **développement de ces mécanismes de capitalisation** doit se faire **en complément et non en substitution des régimes publics par répartition,** et **sans renforcer les prélèvements, déjà d'une importance inédite, pour les actifs.** Le passage à la capitalisation doit contribuer au rétablissement d'un équilibre intergénérationnel en permettant de **de mieux répartir l'effort entre les générations et de mobiliser davantage l'épargne existante.** En plus de renforcer la résilience du système de protection sociale en général, et celle du système de retraite en particulier, ce système pourrait permettre de combler une partie des retards d'investissement. Une partie de cette épargne pourrait être orientée via la Caisse des dépôts et consignations ou BPI France vers le financement d'innovations stratégiques, contribuant ainsi à renforcer l'autonomie stratégique française et européenne.

La soutenabilité du contrat social suppose également que les **paramètres des régimes de retraite évoluent progressivement avec l'espérance de vie** à l'instar des décisions prises par l'Allemagne au printemps 2026. Une telle indexation permettrait d'éviter que l'**allongement de la durée de vie ne se traduise automatiquement par un transfert de charges vers les générations futures.** Elle devrait néanmoins tenir compte **des écarts d'espérance de vie, de la pénibilité des métiers et de la diversité des parcours professionnels,** afin d'assurer un partage réellement équitable de l'effort.

Le vieillissement ne doit pas davantage conduire à **sacrifier les investissements dont dépendront la prospérité et la résilience futures.** Il convient donc de **protéger les dépenses publiques consacrées à l'éducation, à la recherche et à l'innovation des pressions exercées par l'augmentation des dépenses courantes.** Pour ce faire, les **marges budgétaires dégagées par les évolutions démographiques** ou par les réformes du système social devraient être **prioritairement réaffectées aux investissements d'avenir. Il est ainsi proposé** d'instaurer **une règle de réinvestissement intergénérationnel.** Les économies démographiques, notamment celles résultant de la diminution du nombre d'élèves, seraient réinvesties dans **des politiques de long terme, afin de préserver les capacités productives et technologiques des générations à venir.** Les budgets de l'éducation et de la recherche seraient ainsi sanctuarisés afin d'accroître l'investissement par élève, étudiant ou chercheur.

Enfin, **l'équité intergénérationnelle doit devenir un critère explicite de la décision publique.** Toute réforme majeure devrait faire l'objet, avant son adoption, d'une **évaluation systématique de ses effets sur les jeunes et les générations futures, qu'ils soient budgétaires, sociaux ou environnementaux.** Ce mécanisme permettrait de mieux intégrer **le long terme dans les choix collectifs et de restaurer la légitimité du contrat social entre les générations.**

***Proposition #2* | Rééquilibrer le contrat social entre les générations afin de garantir sa soutenabilité et son équité, en :**

- Complétant les régimes publics de retraite par un développement progressif de mécanismes de retraite par capitalisation ;
- Indexant progressivement les paramètres des retraites sur l'évolution de l'espérance de vie, dans une logique de partage équitable de l'effort entre les générations ;
- Protégeant les investissements publics de long terme des pressions liées aux dépenses courantes de vieillissement, notamment en réaffectant les marges dégagées par les évolutions démographiques vers l'éducation, la recherche et l'innovation ;
- Évaluant systématiquement l'impact des grandes réformes sur les jeunes et les générations futures avant leur adoption.

Mobiliser toutes les forces productives

Le vieillissement constitue un défi colossal pour les finances publiques. Mais il est d'abord un **défi** pour la production de richesse. Pendant plusieurs décennies, la **croissance européenne** a bénéficié d'une augmentation continue de sa population active. Cette dynamique démographique a permis d'élargir la base de financement de la protection sociale, de soutenir la consommation et d'accompagner le développement économique. **Ce moteur**

s'essouffle désormais : dans la plupart des États européens, **le nombre d'actifs progresse plus lentement que celui des retraités,** tandis que certains territoires connaissent déjà une diminution de leur population en âge de travailler.

Cette évolution modifie profondément les priorités économiques. Lorsqu'une société dispose d'une main-d'œuvre abondante, la sous-utilisation d'une partie de ses compétences constitue une perte limitée. À l'inverse, dans une société vieillissante, **chaque personne durablement éloignée de l'emploi représente une capacité productive qui fait défaut.** Le vieillissement ne conduit donc pas seulement à financer davantage de retraites ou de dépenses de santé ; **il oblige à utiliser plus efficacement le capital humain disponible.**

Cela suppose d'abord de repenser la place des seniors dans l'économie. L'allongement de l'espérance de vie transforme la structure des carrières et remet en cause une organisation du travail conçue pour des trajectoires professionnelles plus courtes. Le maintien en activité ne peut cependant reposer sur le seul recul de l'âge de départ à la retraite. Il suppose que **les entreprises investissent davantage dans la formation continue, l'adaptation des compétences aux évolutions technologiques, la mobilité professionnelle et l'amélioration des conditions de travail tout au long de la carrière.** Dans une économie où les technologies évoluent rapidement, **la capacité à apprendre devient un facteur aussi déterminant que l'expérience elle-même.**

Au-delà de la formation, les ruptures technologiques et la transition écologique **modifieront profondément les parcours professionnels. Cette transformation est déjà à l'œuvre.** Aujourd'hui, aux États-Unis, près de 60 % des travailleurs occupent des métiers qui n'existaient pas en 1940. Dès lors, l'allongement des carrières implique également de **rendre les parcours professionnels plus flexibles.** Les transitions entre métiers, les reconversions et les aménagements du temps de travail demeurent encore insuffisamment développés. Par ailleurs, **les travailleurs les plus âgés continuent de faire face à des discriminations à l'embauche** malgré l'expérience et les compétences qu'ils peuvent apporter aux entreprises. Un quart des seniors au chômage déclarent qu'on leur a déjà fait comprendre, lors d'un entretien d'embauche, qu'ils étaient trop âgés pour le poste. Dans un contexte de vieillissement démographique**, favoriser des parcours professionnels plus adaptables et promouvoir le recrutement à tous les âges constituent des leviers essentiels pour maintenir un niveau élevé de participation au marché du travail.**

L'augmentation du nombre d'actifs passe également par **une participation plus importante des femmes au marché du travail.** Malgré les progrès accomplis, les interruptions de carrière liées à la parentalité, les difficultés d'accès aux solutions de garde ou encore le poids croissant de l'accompagnement des proches dépendants continuent de limiter leur participation à l'emploi. Dans un contexte de vieillissement, ces **obstacles** ne constituent plus seulement un enjeu d'égalité ; ils **réduisent directement le potentiel de croissance des économies européennes.** En France, seul 52,7 % de la population en âge de travailler (15-64 ans) est active contre 62 % au Japon ou encore 59 % en Allemagne. Les politiques familiales, les services de la petite enfance et un meilleur partage des responsabilités parentales deviennent ainsi des instruments de politique économique autant que des politiques sociales.

Enfin, les évolutions démographiques conduisent également **à réévaluer la contribution de l'immigration économique.** Sans immigration, l'Europe pourrait perdre jusqu'à 10 % de sa population active d'ici à 2050. Dans de nombreux secteurs confrontés à des pénuries de main-d'œuvre, une immigration qualifiée, accompagnée de dispositifs efficaces de reconnaissance des diplômes et d'intégration linguistique et professionnelle, peut contribuer à compenser une partie du ralentissement démographique. Elle ne saurait constituer la réponse unique au vieillissement, mais elle représente l'**un des leviers permettant d'élargir la population active et de répondre aux besoins des secteurs les plus exposés aux tensions de recrutement.**

La capacité des économies européennes à maintenir leur niveau de prospérité dépendra de leur aptitude à **lever les obstacles qui empêchent une partie de leur population de participer pleinement à l'activité économique.** Dans une Europe où la démographie ne constitue plus un moteur de croissance, la mobilisation de toutes les forces vives devient un impératif stratégique.

***Proposition #3* | Lever les principaux freins à la participation au marché du travail afin d'élargir durablement la population active, en :**

- Développant la formation tout au long de la vie, notamment pour les seniors, et en adaptant les compétences aux évolutions technologiques ;
- Favorisant des parcours professionnels plus flexibles et le recrutement à tous les âges ;
- Renforçant les politiques de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, notamment par le développement des modes de garde, l'accompagnement des aidants et un meilleur partage des responsabilités parentales ;
- Soutenant une politique d'immigration qualifiée accompagnée de dispositifs de reconnaissance des qualifications.

Faire de la productivité le nouveau moteur de la prospérité

L'élargissement de la population active constitue une première réponse au vieillissement, mais il **ne suffira pas à compenser l'évolution démographique.** Même si les taux d'emploi progressaient sensiblement, la plupart des pays européens devront composer avec **une population en âge de travailler moins dynamique qu'au cours des décennies passées.** Une société vieillissante ne peut donc plus compter principalement sur l'augmentation du nombre de travailleurs pour soutenir sa croissance**. Elle doit apprendre à créer davantage de richesse avec une population active relativement plus restreinte.**

Cette évolution remet la **productivité** au cœur de la réflexion économique. Pendant plusieurs décennies, les économies européennes ont bénéficié de deux moteurs complémentaires : l'augmentation de la population active et les gains de productivité. Le premier s'essouffle désormais. Le second devient donc décisif. La prospérité future dépendra moins de la quantité de travail disponible que de la valeur créée par chaque heure travaillée. Or, **depuis le milieu des années 1990, l'Europe décroche par rapport aux États-Unis en matière de productivité.**

Selon l'OCDE, la productivité du travail a progressé de 2,2 % aux États-Unis en 2024, contre seulement 0,2 % dans l'Union européenne, après une baisse de 0,9 % en 2023. La productivité européenne ne représente ainsi plus qu'environ les trois quarts du niveau américain.

Cette exigence dépasse largement la seule question de l'innovation technologique. Les gains de productivité résultent d'un ensemble de facteurs : l'investissement dans le capital productif, la diffusion des innovations, la qualité des infrastructures, le niveau de qualification de la population active ou encore la capacité des entreprises à transformer leurs organisations. Dans une économie confrontée au vieillissement, chacun de ces leviers devient stratégique. **Les retards d'investissement réduisent directement notre capacité à compenser le ralentissement démographique.**

Les technologies numériques et l'intelligence artificielle prennent, dans ce contexte, une importance particulière. Leur principal intérêt n'est pas de se substituer au **travail humain,** mais d'en **accroître l'efficacité.** En automatisant certaines tâches répétitives, en améliorant la prise de décision ou en réduisant les contraintes administratives, elles **permettent aux travailleurs de consacrer davantage de temps aux activités créatrices de valeur.** Dans des secteurs confrontés à des tensions durables de recrutement, comme la santé, **ces gains de productivité deviendront une condition indispensable au maintien de la qualité des services.**

Les **gains de productivité** liés aux nouvelles technologies ne sont toutefois pas automatiques. Leur **diffusion** dépend, **d'une part, de la capacité des travailleurs à s'approprier ces nouveaux outils** et à adapter leurs compétences tout au long de la vie professionnelle et, d'autre part, de **celle des entreprises à les intégrer dans leurs processus de production et leur organisation.** Or, les entreprises françaises déclarent adopter l'IA significativement moins que leurs homologues de la zone euro. En 2024, seuls 10 % des entreprises françaises de plus de 10 salariés utilisaient au moins une technologie d'IA contre 13,5 % en moyenne dans la zone euro et 25,1 % en Suède. Dans une économie où les innovations se succèdent rapidement, la formation continue devient ainsi un investissement productif autant qu'une politique de l'emploi. De même, **accélérer la modernisation de l'appareil productif et la diffusion des innovations** constitue ainsi un levier essentiel pour élever durablement la productivité de l'ensemble de l'économie.

Faire de la productivité le principal moteur de la croissance suppose enfin de **renouer avec une logique d'investissement de long terme.** Les gains de productivité ne se décrètent pas. Ils sont le **produit d'efforts continus en matière de recherche, d'innovation, de formation et de diffusion des nouvelles technologies.** À mesure que la démographie cesse de soutenir spontanément la croissance, ces investissements ne constituent plus une politique économique parmi d'autres ; ils deviennent la condition du maintien de notre prospérité, de notre compétitivité et, en définitive, du financement de notre modèle social.

***Proposition #4* | Faire des gains de productivité le principal moteur de la croissance dans une société vieillissante, en :**

- Renforçant les investissements dans la recherche, l'innovation et les technologies à fort potentiel de productivité ;
- Accélérant la diffusion des outils numériques et de l'intelligence artificielle dans les secteurs où ils permettent d'améliorer durablement la productivité, notamment la santé ;
- Investissant davantage dans la formation continue et l'adaptation des compétences afin d'accompagner les transformations technologiques ;
- Soutenant la modernisation de l'appareil productif et la diffusion des innovations dans l'ensemble de l'économie.

Conclusion

« Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures », énonçait déjà l'article 28 de la Constitution de 1793. Alors que **le vieillissement de la société tend à privilégier** le présent au détriment de l'avenir, cette exigence retrouve aujourd'hui toute son actualité. Le vieillissement démographique impose à l'Europe de renouveler les fondements de sa prospérité et de son contrat social. Réinvestir dans les générations futures en répartissant équitablement l'effort entre les générations, mobiliser toutes les forces vives et faire de la productivité le nouveau moteur de la croissance constituent les trois piliers de cette transformation. **Ensemble, ces orientations doivent faire émerger un projet intergénérationnel commun.** C'est à cette condition que nous pourrons recréer les conditions démographiques d'une prospérité durable, innovante et souveraine.

DONNÉES CLÉS

DÉSÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

1/3 %

En 2030, près d'un quart de la population française aura plus de 65 ans.

51,6

Âge médian des électeurs français. 35 % du corps électoral a aujourd'hui plus de 65 ans. Les moins de 30 ans représentent 17 % de ce corps électoral.

200 %

Taux de recouvrement d'un retraité né en 1950 (pour 1 € cotisé lors de sa carrière, il perçoit 2 € de pension de retraite). Ce ratio s'inversera pour les générations actives actuelles, qui percevront moins d'1 € de pension pour 1 € cotisé.

3/4

En France, le vieillissement de la population a un impact direct sur la structure des dépenses publiques puisque les dépenses de santé et les retraites, qui bénéficient largement aux plus de 60 ans, représentent aujourd'hui trois quarts des dépenses de protection sociale

+5 ANS 3 MOIS

La durée initiale moyenne des nouveaux prêts à l'habitat pour l'acquisition d'une résidence principale s'élève à 23 ans et 10 mois au premier trimestre 2026 pour les primo-accédants contre 18 ans et 7 mois en 2016.

63 %

En moyenne, les retraités détiennent 63 % plus d'actifs financiers que les actifs, avec un patrimoine moyen de 91 000 euros, contre 56 000 euros pour ces derniers.

- 10 %

Sans immigration, l'Europe devrait perdre 10 % de sa population d'ici 2050. En comparaison, le « trou d'air démographique » consécutif à la Première Guerre mondiale avait été de 3 % en France.

486 000

Entre 2011 et 2024, 486 000 jeunes Italiens de moins de 34 ans ont émigré vers les principales économies avancées contre seulement 55 000 jeunes étrangers qualifiés entrant en Italie.

2 500

MILLIARDS D'EUROS

L'encours d'euro-obligations pourrait être accru jusqu'à 2 500 milliards d'euros sans dégrader l'attractivité des obligations européennes ni faire monter les taux d'emprunt.

> 20 %

La position extérieure nette négative (l'écart entre les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'étranger) des États-Unis dépasse 20 % du PIB mondial soit un doublement depuis 10 ans. Depuis 2024, le flux net de revenus sur cette position est nul et non positif, ce qui ne l'empêche plus de s'envoler.

ENTRETIEN #1.1

« L'EUROPE EST LE SEUL RADEAU CAPABLE D'ASSURER NOTRE SURVIE DANS LA POLYCRISE »

rappelle Xavier Timbeau

Polytechnicien, coprésident de l'Institut Open Diplomacy et directeur-principal de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques, Xavier Timbeau est spécialiste des questions de conjoncture, d'analyse et de conception des politiques publiques. Il enseigne l'économie de l'environnement et l'économie urbaine en master à Sciences Po, où il est également directeur scientifique du master GETIC de l'Ecole urbaine. Dans cet entretien, Xavier Timbeau revient sur les conclusions du premier rapport « Comprendre la polycrise » Il explique ses effets sur l'économie mondiale et plaide pour un renforcement de la souveraineté européenne ainsi qu'un nouveau pacte démocratique et social pour y faire face.

Quelles sont les principales caractéristiques de la polycrise ?

La polycrise combine plusieurs dimensions :

- **Une crise démographique et intergénérationnelle**, qui est liée au vieillissement de la population combiné à la baisse de la fécondité. Isolément, cette crise oblige à des modifications profondes de la protection sociale et du pacte intergénérationnel, **un allongement de la durée de vie active est un impératif**. La **baisse de la natalité est globalement une bonne nouvelle, puisqu'elle stabilise la population mondiale dans un contexte de ressources de plus en plus rares**. Dans les pays développés, l'immigration est une réponse logique – et potentiellement positive – au déficit de naissances. Elle pose toutefois un **défi politique et social majeur**.
- **La crise environnementale**, qui impose des efforts d'atténuation et demande de s'adapter, supposant des efforts importants, bien que largement « absorbables » par les pays riches. Suivant les estimations, **le coût de l'adaptation se situe autour de 5% du PIB en France**, même si les transformations de l'économie, dans son volet production comme consommation, sont profondes.

2 POUR 1

En Allemagne, le gouvernement allemand dit soutenir les travaux d'une commission prônant l'indexation de l'âge légal de départ à la retraite sur l'espérance de vie. Un modèle dit « deux pour un » entrerait en vigueur à partir de 2032, une fois la montée à 67 ans achevée.

- **Une crise géopolitique majeure**, liée à la fin de la fiction confortable d'une *pax americana* depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Économiquement parlant, cela se traduit par **l'effondrement de la régulation commerciale, monétaire et financière d'un monde ultra-globalisé construite par les institutions de Bretton Woods.**

Cette crise demande une stratégie complexe de **découplage financier et commercial,** afin de résister aux ruptures de contrat brutale, aux conflits majeurs qui induisent des difficultés d'approvisionnement en énergie, en matières premières ou en produits transformés et peut-être demain en services numériques. La crise sanitaire de 2020 doit aussi nous rappeler qu'à court terme des pénuries (de masques, de médicaments, de matériel divers) se résolvent par des réponses nationalistes « égoïstes » et imposent **d'avoir des plans de contingence et de partage supranationaux.** À plus long terme, l'accès aux ressources critiques, mais aussi **la navigation des marchandises ou la circulation des personnes peuvent être aussi un instrument stratégique qui met fin à l'illusion d'indépendance des questions économiques et géopolitiques** (ce qu'on appelle parfois la naissance de la géoéconomie). Pour l'Europe, le choc est rude, puisqu'il ajoute à la crise de la souveraineté **la nécessité d'accroître ses dépenses militaires et d'inventer une coordination et une doctrine sans les**

États-Unis. Elle met fin, dans une période marquée par l'enchevêtrement des crises, à la période des dividendes de la paix.

Une transformation technologique de grande ampleur, qui prolonge la numérisation des activités humaines et qui fait entrevoir **un monde bouleversé par l'IA,** la robotique et l'accélération technologique et scientifique.

1,1 %

Aux États-Unis, au premier semestre 2025, les dépenses d'investissement liées à l'IA ont contribué à hauteur de 1,1 % à la croissance du PIB, dépassant le consommateur américain en tant que moteur d'expansion.

Ces 4 crises sont reliées, non pas nécessairement par une cause commune, mais parce qu'elles s'amplifient les unes et les autres. La crise intergénérationnelle est amplifiée par la vague technique, exacerbée par la crise environnementale. La crise politique de l'État démocratique pèse lourdement sur la possibilité de répondre à la remise en cause du pacte intergénérationnel et à l'affaiblissement du cadre supranational. La crise environnementale accroît les tensions intergénérationnelles. S'ajoute à celle-ci, la crise budgétaire qui ouvre un nouveau chapitre de la remise en cause de la légitimité de l'Etat. **A l'heure où on a besoin d'un capitalisme très régulé, bien plus qu'il ne l'a jamais été, ni le cadre international, ni la force de l'Etat national ne semblent pouvoir le construire.** La vague technologique vient s'ajouter à ces pressions sociales et politiques en accumulant des tensions financières et monétaires qui pourraient ouvrir un épisode économique particulièrement chaotique.

Quel rôle joue la crise économique dans la polycrise ?

L'économie est aujourd'hui le produit d'une **globalisation profonde des sociétés.** Elle est le lien qui réduit l'espace et qui fait qu'un détroit bloqué quelque part par un conflit régional est un évènement majeur partout.

L'économie est aussi le lieu où la légitimité de l'Etat et de la politique est remise en cause, par à la fois l'immédiateté des résultats et des conséquences individuelles mais aussi par l'émergence de forces économiques, parfois des individus, systémiques qui viennent **contester le fragile ordre national comme international.**

L'économie s'est ainsi imposée comme **l'espace politique central, le champ de bataille et d'affrontement premier.**

Enfin, elle concentre le temps, mêlant le court terme au long terme et qui fabrique ce qui semble être des dilemmes impossibles à résoudre.

Quels sont les principaux nœuds stratégiques de la crise économique ?

Le premier nœud stratégique est **la mondialisation.** Il est impossible de démondialiser, en tout cas pas avant de nombreuses décennies d'efforts constants dans cette direction. Mais il faut par contre **réduire les couplages les plus déstabilisants, de la monnaie à la finance, en passant par les échanges de marchandises critiques ou les dépendances technologiques.**

7/26

L'Union européenne dépend fortement de Pékin pour 7 des 26 matières premières critiques. 97 % du magnésium, 71 % du gallium, 44 % du baryte et 31 % et du tungstène utilisés en Europe proviennent de la Chine.

Le second nœud est de restaurer la capacité de l'Etat démocratique à définir les fins de l'économie. Que ce soit le pacte entre les générations ou celui avec la Nature, nos relations internationales, la hiérarchie des valeurs est facile à affirmer, mais difficile à mettre en œuvre.

Le troisième nœud est celui de l'efficacité de la sphère publique comme privée. Dans un monde où les ressources se raréfient, l'efficience est un impératif, second derrière la capacité à allouer

Le décrochage de la productivité européenne est-il un symptôme ou la cause d'un affaiblissement plus profond de la capacité d'adaptation du continent ?

Le décrochage de la productivité européenne est un indicateur clair du mouvement rapide du monde. Toutefois, la hausse de la productivité américaine et la dérive européenne ne sont pas des phénomènes structurels. **Leur évolution dans le moyen terme est tout sauf évidente.**

Le continent européen est en retard sur une évolution du monde. C'est fondamentalement structurel, lié en partie à la **rigidité fabriquée par le modèle social.** Ce conservatisme peut être une force quand on s'engage dans un univers très incertain. De nombreux retours de flamme sont en train d'atteindre les États-Unis dont ceux liés à sa nouvelle posture géopolitique et l'utilisation agressive de l'arme économique et technologique.

60 %

En l'absence des mesures de coercition économiques mis en place par Donald Trump depuis son premier mandat, les exportations des États-Unis vers la Chine auraient atteint un niveau supérieur d'environ 60 %, ce qui représente près de 90 milliards de dollars de ventes additionnelles par an.

Ce que cela doit pousser à faire, c'est de développer la stratégie du suiveur flamboyant (glorious second). **Cette stratégie vise à anticiper les problèmes de l'innovateur et de s'en inspirer pour le suivre.** Plutôt que de procéder par essais et erreurs, cela permet d'aller directement aux succès.

L'Union européenne peut-elle devenir un acteur économique souverain sans remettre en cause son ouverture structurelle ?

L'ouverture structurelle de l'Europe est liée à deux dimensions : une ouverture interne, aux États membres, aux États candidats (Géorgie, Serbie, ...), aux États dans la sphère d'influence (par ex. le Maghreb ou le Royaume-Uni).

Cette dimension est **constitutive de l'Europe** ; elle repose sur une notion de droit et de devoir. Elle doit rester une posture de l'UE.

La seconde dimension de cette ouverture est celle provoquée par les dépendances : énergie (fossile), services numériques, matériel **militaire, composants informatiques. Cette ouverture devait, « théoriquement », être compensée par des domaines d'excellence de l'UE** (voitures, avions, services non numériques, agriculture et luxe pour la France). C'est le vieil argument de Ricardo pour l'Angleterre et contre le Portugal**, la spécialisation réciproque peut être un piège quand on choisit la spécialisation « sans avenir ».** C'est d'autant plus important compte tenu de la taille du continent européen, de la tendance à ce que la spécialisation soit totale (comme les services numériques et l'impossibilité de la stratégie de « second flamboyant »), des conséquences de la non spécialisation sur d'autres aspects (comme la garantie des droits individuels) ou le risque de rupture d'approvisionnement (une sorte de garantie des droits individuels dans le court terme).

65 %

La Commission européenne a fixé l'objectif qu'aucune des 17 matières premières stratégiques ne dépende à plus de 65 % d'un seul pays tiers d'ici 2030.

C'est en tout cas **cette dimension de l'ouverture qui est potentiellement négative,** mais ce n'est pas par une politique de la non-ouverture qu'on peut la

combattre. Cela passe par une réduction des dépendances via un ensemble de politiques : **une politique énergétique** (dont une conséquence sera la réduction de la dépendance), **une politique de régulation des services numériques, une stratégie de défense européenne qui va de la BITD à la coordination opérationnelle.**

Proposition | Renforcer l'autonomie stratégique européenne en préservant l'ouverture économique tout en réduisant les vulnérabilités liées aux dépendances stratégiques.

Quelles conditions sont nécessaires à l'émergence d'acteurs industriels européens capables de rivaliser à l'échelle globale ?

Le cadre théorique est celui des industries naissantes et de la mise en œuvre de la stratégie du second flamboyant. Dans l'IA comme dans les voitures électriques, le retard de l'Europe suffit à définir une stratégie qui utilise le protectionnisme de façon agressive et avec un objectif de regagner une position dominante à l'horizon de 5 ans. Pour les services numériques, l'outil est celui de **la lutte contre les monopoles.** Dans le militaire, l'impératif est de viser **la souveraineté absolue, la position européenne devant être celle d'une fin de l'alliance absolue avec les États-Unis.**

48 % 48 % des armes importées dans les États européens proviennent des États-Unis.

Un « nouveau moment Delors » est-il politiquement envisageable, et sous quelles conditions institutionnelles et budgétaires ?

Il est **non seulement envisageable mais surtout nécessaire.** La polycrise appelle une nouvelle posture. **L'Europe est le seul radeau qui peut assurer notre survie,** nous devons en prendre conscience et ne pas nous arrêter à l'idée d'un projet de civilisation.

Les conditions institutionnelles sont complexes parce qu'un nouveau rapport de force doit s'établir avec l'Allemagne. Celle-ci voyait dans l'Europe un ensemble de partenaires juniors qui devaient la suivre dans la voie de la compétitivité industrielle. **Elle doit aujourd'hui pivoter vers l'Europe comme destination de ces produits mais aussi comme rempart commun.** La France ne pourra pas être le leader de l'Europe de demain et aura du mal à accepter que l'Allemagne le soit. L'architecture institutionnelle demande donc d'organiser cette tension, **le retour du Royaume-Uni aiderait.**

La question budgétaire est le cadet de nos soucis, puisque l'Europe épargne massivement et que son excédent courant envoie ce flux d'épargne à l'extérieur. L'Europe ne risque rien à réduire ses flux vers le reste du monde

ni à subir des déficits budgétaires persistants. La soutenabilité de l'ensemble oblige à respecter les règles standard **d'autant que nous sommes politiquement fragmentés et que les règles sont un socle nécessaire dans ce cas.** Mais rien dans la macroéconomie ne nous oblige et la réussite de la monnaie unique est un atout.

79 % **Dans l'eurobaromètre de l'automne 2025, 79 % des répondants considèrent l'Euro comme une bonne chose pour l'Union européenne.**

Quel nœud stratégique principal devrait faire l'objet d'une réponse coordonnée par les pays du G7 ?

Il y a trois axes stratégiques aujourd'hui pour l'Europe : la défense européenne, les services numériques et la question énergétique. Les deux premiers sujets sont un terrain d'affrontement entre l'Europe et les Etats-Unis et doivent servir de ciment à l'Europe. **Le troisième est central parce qu'il est relié à la crise climatique et que le *soft power* passe aujourd'hui par la décarbonation.** C'est cet angle là que je pense fondamental pour la coordination du G7.

Moins stratégique, mais d'une grande importance, **l'instabilité financière qui s'annonce reste en haut de l'agenda.**

Quelles transformations politiques et sociales sont nécessaires pour répondre aux crises contemporaines ?

La clef du futur est de construire **une démocratie solide autour d'un capitalisme fortement régulé.** Cela passe par la **construction d'un nouveau pacte entre les générations, entre les différentes catégories (et aussi classes) sociales et d'une pratique plus légitime du pouvoir représentatif.** Ce préalable est la condition de la prospérité, dont les termes seront assez profondément redéfinis.

Je ne sais pas si cette crise est plus profonde, plus polyforme ou plus existentielle que les grandes crises précédentes. **Mais les issues ne seront pas la simple répétitions de recettes qui ont fonctionné dans le passé.**

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Xavier Timbeau

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA POLYCRISE RÉSULTE DE L'IMBRICATION DE QUATRE GRANDES CRISES QUI SE RENFORCENT MUTUELLEMENT

Crises démographique, environnementale, géopolitique et technologique ne s'additionnent pas simplement : elles interagissent et s'alimentent, créant des effets de cascade qui fragilisent simultanément les économies, les démocraties et les équilibres sociaux.

L'ÉCONOMIE EST DEVENUE LE PRINCIPAL THÉÂTRE DE LA POLYCRISE SOUS L'EFFET DE LA MONDIALISATION

L'interconnexion des chaînes de valeur, des flux financiers et des échanges transforme chaque choc géopolitique, sanitaire ou technologique en perturbation économique mondiale, faisant de l'économie le lieu central des tensions contemporaines.

L'EUROPE RISQUE UN DÉCROCHAGE DURABLE SI ELLE NE RÉDUIT PAS SES DÉPENDANCES STRATÉGIQUES

Retard technologique, dépendances énergétiques, numériques et militaires ou encore perte de productivité fragilisent la capacité d'adaptation du continent dans un environnement international plus conflictuel.

LA POLYCRISE APPELLE UN NOUVEAU « MOMENT DELORS » POUR L'EUROPE

Aucun État européen ne dispose seul des moyens nécessaires pour répondre aux bouleversements actuels. Seule une Europe plus intégrée peut constituer le « radeau » capable de préserver notre prospérité, notre souveraineté et notre modèle démocratique.

LA STRATÉGIE DU « SECOND FLAMBOYANT » PEUT PERMETTRE À L'EUROPE DE RETROUVER UN AVANTAGE COMPÉTITIF

En s'appuyant sur son importante capacité d'épargne, son marché intégré et les enseignements tirés des succès comme des erreurs des pionniers, l'Europe peut accélérer son rattrapage technologique et industriel tout en limitant les coûts et les risques de l'innovation.

ENTRETIEN #1.2

« SANS RÉEL PARTAGÉ, AUCUNE RÉPONSE COLLECTIVE À LA POLYCRISE N'EST POSSIBLE »

avertit Dr. Élise Rousseau

Docteure en science politique et spécialiste des relations internationales, Élise Rousseau a consacré ses recherches à la fabrique des normes et aux rapports de force au sein des enceintes multilatérales. Lauréate du concours diplomatique belge, elle a enseigné à l'Université de Cambridge, à Sciences Po Paris, à l'Université McGill et au Geneva Graduate Institute. Aujourd'hui consultante chez Tenzing Conseil, elle est également senior fellow de l'Institut Open Diplomacy et coautrice du rapport « Comprendre la polycrise, précis de lucidité pour négocier un tournant historique ». Dans cet entretien, elle analyse la crise politique comme un accélérateur de la polycrise et identifie les conditions nécessaires pour reconstruire nos capacités démocratiques, rééquilibrer le contrat entre les générations et préserver un avenir commun. Pour cela, en s'appuyant sur les entretiens menés dans le rapport précité, elle préconise notamment d'inscrire l'équité intergénérationnelle dans la décision publique, de renforcer la représentation des jeunes et des générations futures, et de restaurer les conditions d'une délibération fondée sur un réel partagé.

Quelles sont les principales caractéristiques de la polycrise ?

Nous en sommes tous les témoins : notre époque est traversée par une **succession de crises.** Guerre, dérèglement climatique, décrochage économique, fatigue démocratique. Pourtant les énumérer ne suffit pas à comprendre ce qui est en train de se jouer. Au-delà de la coexistence de crises multiples, la polycrise désigne, selon la définition proposée par le Cascade Institute, « **l'enchevêtrement causal de crises touchant plusieurs systèmes mondiaux, d'une manière qui dégrade significativement les perspectives de l'humanité** ». De cette définition, nous pouvons déduire trois caractéristiques principales de la polycrise : **l'interdépendance systémique, la saturation des capacités collectives d'action et, enfin, la désynchronisation des temporalités.**

La première caractéristique est structurelle dans le sens où la polycrise forme **un système d'interdépendances** qui caractérise le changement d'époque. Le rapport « Comprendre la polycrise » l'établissait d'emblée : prises séparément, les crises, « aussi systémiques soient-elles, n'ont pas la portée d'une bascule historique ». Le changement d'époque tiendrait plutôt à leurs « effets de réseaux », **aux rétroactions par lesquelles chaque crise en catalyse une autre.** C'est la logique de l'hologramme évoquée dans le rapport « Comprendre la polycrise » : **chaque crise est à la fois cause et conséquence des autres,** chaque crise porte en elle les reflets des autres.

Pour le professeur Alexis Chabot, la polycrise ne procède pas « d'un affrontement spectaculaire entre deux visions du monde, comme dans les révolutions », mais de ce qu'il appelle des « **polyfissures** », c'est-à-dire « des dislocations diffuses, qui finissent par converger en une polycrise morale, politique, identitaire ». Le changement d'époque que nous décrivons prendrait donc la forme d'un **effritement progressif, et non d'un effondrement.**

La deuxième caractéristique de la polycrise est capacitaire car elle est marquée par une **dégradation des instruments cognitifs et politiques** nécessaires à nos sociétés pour la comprendre et la maîtriser. Les entretiens du rapport précité en dessinent les mécanismes. Pour Thomas Huchon, journaliste spécialiste de la désinformation, **les conditions mêmes du diagnostic collectif sont fragilisées par les réseaux sociaux** et autres plateformes en ligne dont **la logique veut que « ce qui compte, ce n'est plus la véracité, mais la viralité ».** La multiplication des informations ne produit pas nécessairement une meilleure compréhension du réel mais elle peut, au contraire, **fragmenter les représentations.** Dès lors qu'il n'existe « plus de repères communs, plus de temporalité partagée », il **devient difficile pour les sociétés de s'accorder sur la définition même des problèmes qu'elles rencontrent.** Nous perdons ainsi une partie des ressources intellectuelles et symboliques nécessaires pour nommer la polycrise.

x 6

Les fausses informations atteignent 1500 personnes environ six fois plus rapidement que les informations véridiques.

Cette érosion est ensuite politique et institutionnelle. Même lorsqu'un diagnostic peut être établi, l'action publique **tend à traiter successivement les manifestations les plus urgentes des crises,** sans parvenir à agir sur les dynamiques qui les relient. Alexis Chabot résume cet état de fait : « l'État gère le réel, il ne le transforme plus ». À la difficulté objective de gouverner un système complexe s'ajoute ainsi **une réduction progressive de l'ambition transformatrice du politique.** Pour le politologue Emmanuel Rivière, spécialiste des études d'opinion, cette difficulté à comprendre et à agir nourrit le **sentiment collectif de dépossession.** Chaque choc « agit comme un révélateur, ou même un amplificateur, du sentiment de perte de contrôle », jusqu'à éroder « la possibilité même de se projeter collectivement ».

Enfin, la troisième caractéristique est temporelle : la polycrise est marquée par une **désynchronisation des temporalités.** Certains problèmes auxquels nous sommes confrontés se forment sur plusieurs décennies et appellent souvent des transformations de long terme, alors que la décision politique reste soumise au temps court des urgences et des échéances électorales. D'autres problèmes, au contraire, surviennent comme des chocs et demandent une réponse rapide, sans que le politique ne puisse étudier en profondeur les conséquences de ses choix.

À ce premier décalage temporel s'en ajoute un autre, propre au fonctionnement démocratique. Alexis Chabot identifie, en effet**, un « hiatus » entre la temporalité des institutions, nécessairement lente parce qu'elle organise la délibération et le compromis, et celle de sociétés gagnées par l'immédiateté, la réactivité et l'impatience.**

La désynchronisation des temporalités se joue enfin aussi dans **la manière dont les effets des choix collectifs se répartissent entre les générations.** Le rapport « Comprendre la polycrise » situait notre époque à ce « point de renversement de l'Histoire où nous commençons à devoir **payer la « facture de l'inaction »** : des choix différés hier réduisent aujourd'hui nos marges de manœuvre, tandis que **les décisions prises aujourd'hui engagent largement l'avenir.** Cette tension prend une dimension particulièrement nette avec le **vieillissement démographique.** L'économiste Maxime Sbaihi l'exprime ainsi : « avant, l'avenir se pensait au travers de la jeunesse : on parlait d'avenir en s'adressant à elle. Aujourd'hui, l'avenir est pensé par une génération qui n'en vivra qu'une fraction ». Ainsi, **les générations qui pèsent aujourd'hui sur les décisions ne sont pas nécessairement celles qui en supportent les coûts immédiats, ni celles qui en vivront les conséquences à long terme.**

Reste une mise en garde à prendre en compte dans l'usage du concept de polycrise. Il existe en effet le danger **d'essentialiser les crises.** La professeure Caroline Ibos souligne en effet que « les crises ne sont jamais neutres, ni naturelles ». Elles sont des **constructions politiques.** Nommer une crise, c'est « désigner certains problèmes comme prioritaires, urgents, menaçants, tout en invisibilisant les responsabilités et les rapports de pouvoir qui les produisent ». La crise « est toujours définie à partir de points de vue situés. Il ne faut pas l'essentialiser, elle n'existe pas en soi ». Ibos pousse la critique jusqu'à notre concept central en se disant « un peu critique aussi face à la notion de polycrise », préférant parler de **« scènes de crise », traversées par les mêmes logiques**

de domination. Elle ajoute un avertissement politique: **« l'urgence justifie l'autoritarisme », le langage de la crise – ou de la polycrise – pouvant devenir « un outil de gouvernement »**. Ainsi, un acte réflexif est essentiel pour décrire la polycrise et en comprendre les rapports de force sous-jacents.

10 ANS

Une étude NBER (2026) montre que le déclenchement d'un conflit entraîne un affaiblissement des institutions démocratiques, qui continuent de se dégrader pendant près de 10 ans, et ne retrouvent pas leur niveau antérieur.

Quel rôle joue la crise politique dans la polycrise ?

Si chaque crise est un hologramme des **autres crises** de la polycrise, on pourrait en conclure qu'aucune n'a de statut particulier : quatre crises équivalentes, quatre entrées interchangeables dans le même système. Le rapport récuse pourtant cette symétrie en soulignant qu'au « cœur de la polycrise, **la crise politique agit comme un accélérateur et un amplificateur des autres** ». La section consacrée à la crise politique le formule en termes dynamiques : « à mesure que **le débat démocratique s'enraye, les autres crises trouvent un terrain plus instable où se déployer,** transformant une série de chocs sectoriels en une polycrise systémique ».

Un phénomène fait d'interdépendances, qui dégrade les capacités collectives, qui disloque le rapport au temps et qui charrie des rapports de pouvoir, ne peut être affronté que par **une instance capable de comprendre ce qui lui arrive, arbitrer entre des voies concurrentes et légitimer les efforts consentis.** Or les entretiens du premier rapport montrent que **la crise politique attaque précisément chacune de ces trois opérations.**

Comprendre, d'abord. Nous le disions, Thomas Huchon décrit un espace informationnel où le **diagnostic collectif est structurellement faussé** : les plateformes « hiérarchisent l'attention collective » selon une logique où prime la viralité, et cette mécanique « déstructure notre rapport au réel ». Son exemple des punaises de lit est éloquent : sans « aucun fait nouveau, aucune hausse de signalements », une campagne de manipulation algorithmique a suffi à imposer une rumeur comme actualité nationale. C'est une **démonstration qu'une société peut être détournée de ses sujets de fond par simple capture de son attention. Une démocratie qui ne contrôle plus son agenda cognitif ne peut pas poser un diagnostic juste de la polycrise,** ce qui compromet du même coup la deuxième opération.

Arbitrer, ensuite. Emmanuel Rivière décrit une « **crise de confiance dans la capacité des pouvoirs publics à faire les bons arbitrages,** à agir avec justice, et à répondre aux attentes sans sur-promettre ». Cette défiance a des effets matériels immédiats, comme par exemple **l'érosion du consentement à l'impôt** : « ce faible consentement fiscal devient paralysant : il prive l'action publique de marges de manœuvre ». Le cercle est vicieux car moins de confiance entraîne moins de

moyens; moins de moyens entraîne des services qui reculent; et des services qui reculent entraînent encore moins de confiance. **La polycrise exigerait des arbitrages historiques. Or, la crise politique retire au politique la légitimité et les ressources pour les effectuer.**

63,5 %

En 2021, selon une enquête de l'Institut des politiques publiques, 63,5 % des Français estiment devoir payer personnellement un niveau d'impôts trop élevé.

Légitimer, enfin. Gouverner la polycrise suppose de faire reconnaître comme légitimes les procédures, les arbitrages et le temps nécessaires à l'élaboration de solutions. Or Alexis Chabot montre que **ce qui fondait traditionnellement l'autorité des institutions démocratiques** («leur durée, leur stabilité, leur capacité à organiser la conflictualité») est désormais souvent perçu comme leur **faiblesse.** Les démocraties peinent ainsi à expliquer que la lenteur peut être une condition de la décision juste, en particulier face à des problèmes complexes. **Cette crise de légitimation ouvre un espace aux forces qui opposent à la complexité une solution simple et immédiatement visible.** Selon Chabot, «l'extrême droite, notamment, a compris et mobilisé une forme de nostalgie pour l'État et la décision politique», qu'elle «recycle dans un récit de retour à l'ordre». Le tournant récent du Rassemblement national sur l'adaptation climatique l'illustre: face aux canicules de l'été 2026, le parti a présenté son plan de climatisation des bâtiments publics comme une réponse simple et de bon sens, tout en accusant les écologistes d'inaction.

Sous ces trois défaillances se dessine une perte plus fondamentale: celle du **terrain commun** à partir duquel une société peut comprendre ce qui lui arrive, organiser ses désaccords et agir. Emmanuel Rivière évoque ainsi **«la perte d'un terrain partagé sur lequel [une] offre politique pourrait émerger»**; le sociologue Vincent Cocquebert, celle de «penser un futur commun». C'est ce que le rapport «Comprendre la polycrise» désignait comme un **«affaissement du commun» et que l'on peut rapprocher du «monde commun» de Hannah Arendt: l'espace partagé qui rend possible l'action de concert.** Voilà pourquoi la crise politique amplifie toutes les autres: elle détruit progressivement ce par quoi une société peut leur répondre. En affaiblissant la capacité des démocraties à comprendre la polycrise, à arbitrer entre ses exigences et à légitimer les efforts nécessaires, elle désarme leur action collective.

Quels sont les principaux nœuds stratégiques de la crise politique ?

Les entretiens du rapport précité permettent d'**identifier plusieurs nœuds stratégiques,** définis ici comme des points où la crise politique entre en interaction avec les autres dimensions de la polycrise et en accélère la dynamique. Ces nœuds désignent autant de points où se **fragilisent les fondations qui permettent à une démocratie de faire société et d'agir collectivement.**

Le premier nœud est celui du **sens.** Alexis Chabot rappelle que le progrès « organisait les attentes » des individus, permettait de formuler les conflits dans un langage commun et « reliait les générations dans une logique d'accumulation et de dépassement ». **Son effacement rend plus difficiles les transformations exigées par la polycrise.** Sans objectif communément partagé, les dépenses de défense, les investissements climatiques ou les efforts de désendettement risquent d'apparaître comme des **contraintes concurrentes, plutôt que comme les composantes d'un même projet collectif.**

Le deuxième nœud concerne la **parole publique.** Emmanuel Rivière constate que celle-ci « échoue à structurer une lecture d'ensemble ». Ce vide narratif révèle **l'incapacité croissante des institutions à recueillir les expériences des citoyens, à les mettre en relation et à les constituer en problèmes collectifs susceptibles d'être débattus et arbitrés.** Les effets de la polycrise (déclassement économique, vulnérabilité climatique, dégradation des services publics, inquiétude géopolitique) se cumulent dans les vies quotidiennes, mais ne trouvent plus de traduction politique commune. Ils sont alors saisis séparément, rabattus sur des intérêts concurrents ou captés par les récits simplistes des extrêmes.

Le troisième nœud est celui du **réel partagé.** Thomas Huchon décrit une architecture informationnelle où les institutions sont prises dans une **double contrainte,** liée à la régulation de la liberté d'expression : « s'il ne dit rien, [l'État] laisse faire mais s'il réagit, il est soupçonné. C'est un piège parfait. » Or, nous dit-il, le véritable enjeu démocratique ne se joue pas sur le terrain de la liberté d'expression, mais sur celui du **libre arbitre,** c'est-à-dire la **capacité à se forger une opinion autonome, loin de l'influence des réseaux.** C'est pourquoi nous parlerons, avec lui, de **souveraineté cognitive,** sans laquelle aucune des **délibérations démocratiques** qu'exige la polycrise ne serait possible. Cette rupture touche directement les autres crises. Par exemple, la désinformation brouille la perception des menaces géopolitiques, nourrit le doute sur le changement climatique et empêche de s'accorder sur la situation économique.

Le quatrième nœud concerne notre **rapport à l'avenir.** Vincent Cocquebert décrit une **« crise de la projection »** : l'avenir, longtemps associé à l'idée de progrès et à la possibilité d'une amélioration collective, tend désormais à **apparaître comme un espace de menaces (effondrement écologique, déclassement, guerre) ou comme le lieu abstrait où devront être résolus les problèmes que le présent n'a pas su trancher.** La jeunesse cristallise cette contradiction : « on attend d'eux qu'ils sauvent le monde, tout en refusant de leur en donner les moyens ».

Le cinquième nœud est **intergénérationnel.** Maxime Sbaihi souligne que pour la première fois de l'histoire de France, les plus de 50 ans représentent plus de la moitié du corps électoral. Il en tire le constat d'un pacte rompu : **la génération qui arrive « hérite d'une triple dette : une dette publique, une dette climatique et une dette démographique ».** Ce déséquilibre peut favoriser les dépenses dont les bénéfices sont immédiats au détriment d'investissements, dans l'éducation, la transition ou l'adaptation, dont les résultats seront surtout visibles à long

terme.

Le sixième nœud est celui du **soin.** Caroline Ibos rappelle que le *care* assure concrètement la solidarité entre les générations : garde des enfants, accompagnement des personnes âgées et prise en charge de la maladie. Or, ces fonctions sont précarisées : « on demande à des femmes vulnérabilisées de s'occuper d'autres personnes vulnérabilisées, **dans un cadre marchand où l'objectif premier n'est plus le soin, mais le profit** ». Cette précarisation se situe au croisement de la crise économique, du vieillissement démographique et de l'affaiblissement des services publics. Lorsque les métiers et les institutions du

34,3 % **34,3 % des aides à domicile ont 55 ans ou plus en 2022.**

soin se dégradent, les familles supportent davantage de charges, les inégalités s'accroissent et la promesse de solidarité collective perd sa crédibilité.

Ces nœuds sont stratégiques parce qu'ils touchent aux fondements mêmes de la vie démocratique. **Leur fragilisation affaiblit la réponse collective à la polycrise** et laisse ses différentes dimensions se renforcer mutuellement. **Les consolider reviendrait à restaurer les conditions de l'action collective.**

Dans quelle mesure le vieillissement démographique constitue-t-il aujourd'hui un facteur explicatif central de la crise politique dans les démocraties avancées ?

Le vieillissement démographique n'est pas la cause unique de la crise politique. Il n'explique à lui seul ni l'effacement du progrès, ni la fragmentation informationnelle, ni le vide narratif. Il en constitue cependant **un puissant facteur de durcissement.** Il ne crée pas la crise du temps démocratique, **il l'accélère, dans une certaine mesure, en inscrivant le primat du présent dans les rapports de force électoraux, les arbitrages budgétaires et les représentations collectives.**

La relation entre vieillissement et crise politique n'est toutefois pas à généraliser. Les travaux du *Copenhagen Institute for Futures Studies* suggèrent que la **confiance dans l'avenir dépend de la trajectoire vécue.** Une société vieillissante peut rester confiante en l'avenir si ses membres ont fait l'expérience de transformations qui élargissent leurs possibilités. Cependant, **le vieillissement devient politiquement plus corrosif lorsqu'il se conjugue à une forme de stagnation et au sentiment que les générations suivantes disposeront de moins d'opportunités que les précédentes.**

En évoquant le cas français, Maxime Sbaihi décrit **« une crise silencieuse »** dont la forme est simple à saisir : la pyramide des âges s'inverse, elle « maigrit par le bas » sous l'effet de la dénatalité et « s'élargit par le haut » avec le vieillissement. Or, notre modèle social de 1945 reposait sur trois postulats démographiques implicites : une pyramide effectivement pyramidale, une jeunesse nombreuse

et un renouvellement constant des générations. Aujourd'hui, souligne-t-il, ces trois piliers sont en train de s'effondrer, le modèle reposant sur des bases démographiques qui n'existent plus.

Pourquoi ce fait démographique devient-il un fait politique ? Parce qu'il

51,6 % **En 2025, les personnes de plus de 50 ans représentent 51,6 % du corps électoral en France.**

transforme simultanément les trois structures qui déterminent le rapport d'une démocratie à son avenir. La **structure électorale,** d'abord : les plus de cinquante ans représentent désormais plus de la moitié des électeurs inscrits, tandis que les moins de trente ans en constituent moins d'un cinquième.

La **structure budgétaire,** ensuite : retraites, santé et dépendance absorbent une part croissante de ressources qui ne peuvent plus être consacrées à l'éducation, à la transition écologique ou à d'autres investissements de plus long terme.

La **structure symbolique,** enfin : l'avenir n'est plus principalement pensé à partir de ceux qui le vivront, mais par une génération qui n'en connaîtra qu'une fraction.

Le vieillissement de la société donne ainsi une base matérielle à ce que **François Hartog** nomme le **présentisme,** c'est-à-dire un régime dans lequel le présent devient son propre horizon. Le risque est celui d'une **démocratie de Cronos,** qui consomme les ressources de l'avenir (par exemple sous la forme de la dette publique) pour stabiliser le présent. Les institutions y peinent à organiser la transmission et à préserver les capacités d'action des générations futures.

Le vieillissement agit en quelque sorte comme un catalyseur de la crise politique : il déplace les rapports de force électoraux, contraint les arbitrages budgétaires et affaiblit la représentation du futur. Il **durcit ainsi chacun des nœuds précédemment identifiés et trouve son expression la plus concrète dans le système de redistribution entre générations.**

Les mécanismes actuels de redistribution intergénérationnelle sont-ils encore soutenables dans un contexte de bascule démographique ?

Je pense qu'un système de redistribution entre générations doit au moins satisfaire deux conditions de soutenabilité : l'une financière, l'autre morale.

La contrainte financière est d'abord **démographique.** Dans le rapport « Comprendre la polycrise » Maxime Sbaihi décrit un « tsunami lent » : **les dépenses de retraite, de santé et de dépendance augmentent avec le vieillissement et** « **ne sont pas des dépenses discrétionnaires** ; on ne peut pas ne pas les payer ».

ENTRETIEN AVEC ÉLISE ROUSSEAU

15,3 % **Selon les projections du Conseil d'orientation des retraites, les dépenses de retraite représenteraient 15,3 % du PIB en 2070 contre 14,1 % actuellement.**

En 2025, les retraites ont représenté 422 milliards d'euros, soit 14,1 % du PIB et 24,3 % de l'ensemble des dépenses publiques. Dans le même temps, le rapport entre cotisants et retraités s'est dégradé : il est passé de 2,1 en 2002 à 1,8 en 2025 et s'établirait à 1,3 en 2070 selon le scénario de référence du Conseil d'orientation des retraites.

Cette évolution **durcit les arbitrages entre les dépenses destinées au présent et les investissements qui préparent l'avenir.** Dans sa Lettre au président de la République de 2026, le gouverneur de la Banque de France sortant, François Villeroy de Galhau, estime que les choix collectifs français ont favorisé les seniors à travers les dépenses de retraite et de santé, ainsi que leur financement partiel par le déficit. Il avertit que **la poursuite de tels « choix gérontocratiques » empêcherait le pays de bien préparer l'avenir.** L'ancien ministre de l'Économie Éric Lombard va plus loin en indiquant que « nous finançons les retraites et la santé des boomers, payées par leurs enfants et leurs petits-enfants. C'est une honte. » Et l'économiste Xavier Ragot redoute une **« nécrose de l'économie française »** si les coupes continuent d'épargner les prestations sociales pour frapper l'éducation et la recherche, ce qui reviendrait, dit-il, à « sacrifier la jeunesse ».

D'un point de vue moral, la soutenabilité dépend de la **confiance dans la réciprocité** du système. La retraite par répartition constitue en effet une **chaîne de promesses** : les actifs financent les pensions actuelles en contrepartie de la promesse du financement des leurs par les générations suivantes. Or une enquête de la Caisse des Dépôts publiée en 2021 montrait que 52 % des 25-34 ans s'attendaient à ne percevoir aucune retraite ou seulement une pension très faible. Ceci révèle que la promesse du système de redistribution est déjà fragilisée auprès d'une partie de ceux qui le financent. Pour Maxime Sbaihi, un critère d'équité intergénérationnelle de non-régression devrait guider nos choix : « chaque génération doit léguer à la suivante des conditions de vie au moins équivalentes ». Cette exigence rejoint la philosophie de Hans Jonas selon laquelle la **responsabilité envers les générations futures** ne reposerait pas sur un contrat réciproque, puisqu'elles ne sont pas présentes pour le négocier ou le signer, mais sur l'asymétrie d'un pouvoir présent s'exerçant sur une vulnérabilité future. Ainsi, il formule son impératif catégorique de la sorte : « agir de façon que les effets de nos actions soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre ».

Appliqué à notre objet, ce cadre déplace la question morale : la question n'est pas « que nous doivent les jeunes au titre de ce que nous avons cotisé », mais « qu'est-ce que notre pouvoir actuel (budgétaire,, électoral, écologique) nous oblige à préserver pour ceux qui n'ont pas encore de voix ». Dans cette lignée, les travaux d'Axel Gosseries invitent à examiner ce que chaque cohorte transmet

à la suivante. Ils suggèrent également de **distinguer la dette qui finance des capacités futures de celle qui reporte sur l'avenir les coûts du mode de vie du présent.**

Au-delà de ces deux conditions de soutenabilité, la redistribution intergénérationnelle prend aussi une forme institutionnelle très concrète dans **l'organisation du soin et de la dépendance.** Caroline Ibos rappelle que les métiers du *care* forment « l'architecture des sociétés » : crèches, hôpitaux, EHPAD et aidants assurent la prise en charge des enfants, des malades et des personnes âgées. La précarisation et la marchandisation de ces métiers fragilisent la solidarité entre les générations.

Ainsi, **la soutenabilité du pacte intergénérationnel implique de concilier la protection due aux aînés, les moyens nécessaires à ceux qui travaillent et élèvent les générations suivantes, et les investissements indispensables à ceux qui viendront après.** Autrement, l'ajustement continuera de s'effectuer implicitement par le déficit, le recul des investissements de long terme ou encore la dégradation des institutions du soin.

Comment éviter que la démocratie ne se transforme en un système de représentation des intérêts du passé plutôt que de projection vers l'avenir ?

Le vieillissement du corps électoral et la brièveté des cycles politiques tendent à orienter la décision vers la préservation des équilibres existants. **Deux réponses seraient insatisfaisantes**: **accepter ce présentisme comme une conséquence inévitable du suffrage, ou soustraire le temps long à la décision démocratique en le confiant à des experts.** Entre ces deux écueils, réintroduire l'avenir dans la représentation politique suppose d'agir sur trois plans: **inscrire une logique intergénérationnelle dans les règles de la décision publique, créer des institutions chargées d'en garantir la prise en compte et renforcer le poids politique et l'autonomie des nouvelles générations.**

Une première voie consiste à inscrire une **logique intergénérationnelle** dans les **règles** qui encadrent la décision publique. Maxime Sbaihi propose ainsi de l'intégrer dans la Constitution ou dans les règles budgétaires. Des précédents existent : l'Australie explore l'idée d'un budget intergénérationnel permettant de mesurer l'impact à long terme des politiques publiques ; en Allemagne, la Cour constitutionnelle a censuré en 2021 une loi climatique au motif qu'elle reportait une part excessive des efforts sur les générations futures. Il s'agit, dans les deux cas, de faire **entrer dans l'arbitrage présent les conséquences que les choix collectifs feront peser sur ceux qui viendront après.**

Proposition | Inscrire l'équité intergénérationnelle dans la Constitution et les règles budgétaires afin d'évaluer systématiquement les conséquences à long terme des décisions publiques sur les générations futures.

Une deuxième voie consiste à créer des **institutions** chargées de porter explicitement le temps long dans la décision publique. Parmi les pistes retenues dans le rapport précité, Maxime Sbaihi évoque un **commissariat**

aux générations futures, indépendant et capable d'évaluer publiquement les conséquences durables des politiques publiques. Le Pays de Galles s'est engagé dans cette direction avec une loi qui oblige les pouvoirs publics à examiner la compatibilité de leurs décisions avec les intérêts de long terme de la société, sous le regard d'une commissaire indépendante qui peut alerter et formuler des recommandations.

Proposition | Créer un commissariat indépendant aux générations futures, chargé d'évaluer les conséquences à long terme des politiques publiques, d'alerter les pouvoirs publics et de formuler des recommandations.

Une troisième voie consiste à **renforcer le poids politique et l'autonomie réelle des nouvelles générations.** L'abaissement du droit de vote à seize ans, également évoqué par Maxime Sbaihi, pourrait corriger partiellement la sous-représentation électorale des jeunes. Mais ce rééquilibrage ne peut être seulement électoral. Sbaihi insiste sur le **logement et sur la rémunération du travail,** mais aussi plus largement sur la **soutenabilité de notre modèle de protection sociale**: demander aux jeunes de financer les transitions, les retraites et la dette tout en leur fermant l'accès à l'autonomie ne peut qu'approfondir leur défiance. Rééquilibrer le contrat démocratique suppose donc de leur transmettre à la fois une voix et des moyens d'agir.

Proposition | Renforcer le poids politique et l'autonomie des jeunes en abaissant le droit de vote à seize ans et en améliorant leur accès au logement, à une juste rémunération du travail et à une protection sociale soutenable.

Ces trois dispositifs supposent toutefois de **préserver les conditions mêmes d'une délibération tournée vers l'avenir.** Dans le rapport, Alexis Chabot rappelle que la **lenteur des institutions démocratiques** n'est pas nécessairement un signe d'impuissance car elle permet la **confrontation des points de vue, la médiation et la construction de compromis.** Or, cette temporalité entre aujourd'hui en tension avec un espace public dominé par l'immédiateté. Thomas Huchon complète ce diagnostic en montrant comment **les plateformes numériques accentuent cette logique d'immédiateté**: fondées sur la captation de l'attention et l'économie de l'indignation, elles façonnent désormais une part croissante du débat public sans véritable contre-pouvoir démocratique.

Reste à déterminer ce que cette représentation du futur doit chercher à préserver. Maxime Sbaihi suggère **un engagement minimal de « non-régression »**: chaque génération devrait transmettre à la suivante des conditions de vie au moins équivalentes aux siennes, sur les plans économique, social et écologique.

Comment reconstruire un imaginaire politique mobilisateur dans des sociétés marquées par le vieillissement et la perception du déclin ?

Au moins deux grands récits structurent aujourd'hui notre rapport à l'avenir.

Le premier est celui du **progrès,** qui a longtemps porté la modernité démocratique en faisant de l'histoire une marche orientée vers l'amélioration matérielle, sociale

et politique, et en reliant les générations dans cette même promesse. Alexis Chabot montre toutefois que **ce récit ne parvient plus à organiser les attentes collectives comme il le faisait auparavant,** en raison de sa fragmentation. Ses instruments historiques (la science, la raison, le droit et l'État) sont désormais contestés, voire accusés de **produire l'inverse de l'émancipation promise. Le progrès a ainsi cessé de constituer une évidence partagée pour devenir une « croyance privée, éclatée, parfois contradictoire »**, chaque groupe pouvant définir selon ses propres critères ce qui constitue ou non une avancée.

À mesure que ce récit s'efface, un deuxième gagne du terrain : celui de la **restauration d'un âge d'or.** Face à un avenir perçu comme menaçant, il promet le **retour à un ordre supposément perdu.** Emmanuel Rivière souligne la force de ce récit, « puissant parce qu'il est simple », mais qui « ne propose pas un futur désirable » car il substitue la nostalgie à la projection vers l'avenir.

Dans les sociétés vieillissantes, le **natalisme** se situe au croisement de ces deux récits. Il reprend la grammaire du progrès lorsqu'il envisage les enfants comme un investissement dans de futurs travailleurs, cotisants ou innovateurs appelés à soutenir la croissance et le modèle social. Il relève de la restauration lorsqu'il assigne aux naissances une fonction de repeuplement et de continuité : enrayer le déclin numérique, assurer la transmission d'une identité collective, préserver le poids relatif du pays et, le cas échéant, reconstituer sa force militaire. Dans son dernier ouvrage, Anne-Cécile Mailfert applique au contexte français contemporain la critique féministe du natalisme en expliquant qu'il appréhende les naissances à partir des besoins de la nation uniquement, plutôt qu'à partir des personnes concernées. Ainsi, la **démocratie de Cronos** ne se contente donc pas de consommer les ressources de l'avenir pour préserver ses acquis : elle invoque une croissance démographique pour différer les conflits que le vieillissement rend inévitables. Plutôt que d'arbitrer dès aujourd'hui la révision de certains droits acquis, la répartition de l'effort entre les générations ou l'adaptation du modèle social, elle mise sur des générations plus nombreuses pour en supporter les coûts.

Le natalisme pense la naissance comme renouvellement de la population. La perspective arendtienne déplace la question : **ce qui importe politiquement n'est pas seulement que de nouveaux individus naissent, mais qu'ils puissent entrer dans un monde commun et y prendre une initiative.** Hannah Arendt décrit ainsi la venue au monde comme se prolongeant dans une forme de **seconde naissance,** accomplie par la parole et par l'action. La « natalité » constitue en ce sens la condition même de l'action politique. Parce qu'il arrive dans un monde qui le précède sans être entièrement déterminé par lui, le nouveau venu possède la capacité de prendre des initiatives et de commencer quelque chose d'inédit. Les récits natalistes restent concentrés sur la première naissance, en comptant les enfants nécessaires pour maintenir la population, financer le modèle social ou préserver la puissance collective. **La natalité arendtienne considère qu'une société se renouvelle politiquement parce qu'elle permet aux nouveaux venus de devenir des acteurs et de modifier ce qui existait avant eux.**

Cette possibilité de commencer ne signifie pourtant pas que *tout* peut être recommencé. La **lucidité,** qui constituait le fil directeur du rapport « Comprendre la polycrise », trouve ici sa fonction politique. Elle consiste à **distinguer ce qui**

est devenu irréversible, ce qui reste réversible et ce à quoi il faut désormais s'adapter. Le climat comme la démographie opposent ainsi des contraintes déjà acquises à des choix encore ouverts. On ne peut effacer ni le réchauffement engagé ni le vieillissement de la population, mais on peut encore en **limiter les effets, organiser l'adaptation et répartir autrement les coûts entre générations.** Cette lucidité oblige aussi à regarder les arbitrages dans leur **durée** : dans un contexte de ressources contraintes, répondre à une menace immédiate en comprimant durablement les investissements dans l'éducation, la recherche ou la santé peut fragiliser les capacités dont dépendra demain la puissance collective ; de même, préserver tous les équilibres existants par l'endettement revient à en reporter le coût sur les générations suivantes. La lucidité oblige à expliciter ce que chaque choix préserve, ce qu'il sacrifie et à quel horizon.

Le nouvel imaginaire pourrait partir de cette articulation entre **natalité arendtienne et lucidité.** La première rappelle que le monde transmis aux nouveaux venus ne saurait déterminer entièrement ce qu'ils pourront en faire, tandis que la seconde interdit de confondre cette ouverture avec l'illusion que tout resterait possible. Un imaginaire politique mobilisateur pourrait alors **se construire autour de la promesse d'un avenir qui demeure ouvert.** Il ne nierait ni les pertes déjà acquises ni les renoncements nécessaires. Il ne promettrait pas davantage le rétablissement d'un ordre disparu. Il proposerait de juger les politiques publiques, les institutions et les compromis sociaux à partir d'un critère commun : **augmentent-ils ou réduisent-ils la capacité des individus, présents et futurs, à commencer quelque chose de nouveau ?**

Proposition | Faire de la préservation d'un avenir ouvert un critère central de la décision publique, en évaluant chaque politique selon sa capacité à maintenir ou à accroître les possibilités d'action des générations présentes et futures.

Comment donner une traduction politique concrète à cet imaginaire ?

La polycrise fait apparaître un paradoxe : elle exige **une capacité accrue à agir collectivement au moment même où la crise politique fragilise les fondations de ce type d'action.** Nous l'avons vu, son caractère systémique signifie d'abord qu'aucune crise ne peut être traitée isolément, sa dimension capacitaire montre ensuite que les instruments permettant de comprendre et de gouverner les crises s'érodent, et sa dimension temporelle révèle enfin que les décisions présentes doivent composer avec des effets qui se déploient à des rythmes différents et engagent des générations qui ne disposent pas du même pouvoir.

Nœud stratégique	Rupture observée	Principe de reconstruction
Sens	Effritement du progrès comme horizon commun	Progrès pluriel
Parole publique	Vide narratif	Récit crédible
Réel partagé	Fragmentation cognitive	Souveraineté cognitive
Rapport à l'avenir	Crise de la projection	Grammaire du faire
Intergénérationnel	Pacte rompu	Équité intergénérationnelle
Soin	Privatisation et précarisation du lien	Solidarité active

Pour ces raisons, la crise politique joue un rôle d'**amplificateur**: en **affaiblissant le terrain commun sur lequel une société peut se représenter** ce qui lui arrive et décider de son avenir, **elle laisse les autres crises se renforcer mutuellement.** Cette fragilisation se concentre dans les six nœuds identifiés précédemment, tandis que le vieillissement démographique en durcit plusieurs mécanismes en accroissant le poids du présent dans la décision collective.

La question de la redistribution entre générations, puis celle de la représentation politique du futur, ont alors fait apparaître un même problème: comment répondre aux contraintes héritées sans réduire les possibilités laissées à ceux qui viendront après? Face à l'épuisement du progrès comme horizon commun et à la tentation symétrique du retour à un âge d'or, l'articulation entre **lucidité** et **natalité arendtienne** apporte une réponse de principe: **assumer ce qui ne peut plus être défait tout en préservant la possibilité de nouveaux commencements.** Reste à donner à cet avenir qui demeure ouvert une traduction politique dans chacun des nœuds où la capacité démocratique s'est fragilisée.Une première traduction politique concerne les **conditions mêmes du choix collectif.** Sur le nœud du sens, la lucidité conduit à **renoncer,** avec Alexis Chabot, à **l'idée**

d'un progrès linéaire et universel, dont la direction s'imposerait d'elle-même, tandis que la natalité interdit de conclure que toute amélioration serait devenue impossible. Le **progrès pluriel** décrit ainsi plusieurs trajectoires susceptibles de bifurquer et de se confronter sans renoncer à l'existence d'un avenir commun. Cette même articulation vaut pour la parole publique : le **récit crédible** décrit par Emmanuel Rivière part des expériences réellement vécues et ajuste les promesses aux moyens disponibles, mais **reste ouvert à la participation des citoyens, qui doivent pouvoir contribuer à formuler le futur plutôt que recevoir un nouveau récit descendant.** Cette articulation entre lucidité et natalité, vaut enfin également pour notre rapport au réel. La **souveraineté cognitive** défendue par Thomas Huchon suppose de **regarder lucidement les mécanismes de captation de l'attention et de fragmentation de l'information afin de préserver ce qui constitue une condition préalable de la natalité politique** : la faculté de former un jugement autonome et, à partir de lui, d'initier une action qui ne soit pas simplement dictée par les stimuli auxquels chacun est exposé. Reconstruire le sens, la parole publique et le réel partagé revient ainsi à **restaurer une délibération démocratique ancrée dans le réel et capable de reconstruire du commun.**

Une deuxième traduction politique consiste à **redonner une prise effective sur l'avenir.** Le nœud du rapport à l'avenir en fournit le point de départ : la lucidité oblige à reconnaître que certaines pertes sont acquises et que tous les futurs ne sont plus possibles, mais la natalité interdit de confondre ces contraintes avec une trajectoire déjà écrite. La **grammaire du faire** proposée par Vincent Cocquebert donne corps à cette articulation : des projets concrets et partagés, souvent locaux, permettent de faire l'expérience d'une action qui transforme effectivement le réel. Cette possibilité doit toutefois être protégée contre le pouvoir que le présent exerce sur l'avenir. Sur le nœud intergénérationnel, la lucidité commande de **rendre visibles les asymétries de pouvoir et les coûts différés des choix actuels.** La natalité exige quant à elle de laisser aux générations suivantes suffisamment de marges de manœuvre pour qu'elles puissent elles-mêmes infléchir leur héritage. Nous l'avons vu, pour s'approcher d'une forme d'**équité intergénérationnelle,** Maxime Sbaihi propose de faire entrer le temps long dans les règles mêmes de la décision, notamment par une logique intergénérationnelle dans les règles budgétaires ou constitutionnelles et une meilleure représentation des nouvelles générations. L'équité intergénérationnelle et la grammaire du faire convergent ainsi vers une même exigence : ne pas décider à l'avance du futur, mais **organiser les conditions dans lesquelles il pourra encore être transformé.**

Une troisième traduction politique concerne les **conditions matérielles de l'autonomie.** Sur le nœud du soin, la lucidité consiste à reconnaître que l'autonomie individuelle repose sur des relations de dépendance, de soin et de transmission souvent invisibilisées. Caroline Ibos rappelle ainsi que les métiers du *care* constituent « l'architecture des sociétés » et critique la prise en charge croissante du soin dans des cadres privés et marchands, où il repose souvent sur des personnes elles-mêmes vulnérables. Ce mouvement revient à privatiser une responsabilité collective. La natalité conduit à regarder autrement ces fonctions : le soin et la transmission donnent aux individus les ressources nécessaires pour acquérir leur autonomie et prendre part à la vie démocratique. Ibos insiste notamment sur l'école, l'université et les institutions publiques comme lieux de

transmission des savoirs, des droits et des outils critiques. Une **solidarité active** suppose ainsi de traiter les métiers du lien et les institutions de transmission comme des fondations de l'autonomie démocratique.

Pris ensemble, ces trois mouvements dessinent une **politique des capacités démocratiques**: capacité à délibérer à partir d'un réel partagé, capacité à agir là où des marges de transformation subsistent, capacité enfin à transmettre les conditions matérielles de l'autonomie. C'est à ce niveau que l'imaginaire d'un avenir qui demeure ouvert acquiert une traduction politique concrète. Face à la polycrise, la démocratie ne peut garantir l'avenir ni en fixer par avance le contenu. **Elle peut en revanche préserver et reconstruire les capacités collectives qui permettront de continuer à le comprendre, à le discuter et à le transformer.** La lucidité empêche alors de nier les contraintes héritées; la natalité empêche qu'elles déterminent entièrement l'avenir.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Élise Rousseau

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA CRISE POLITIQUE EST UN ACCÉLÉRATEUR ET UN AMPLIFICATEUR DE LA POLYCRISE

En fragilisant la capacité des démocraties à comprendre ce qui leur arrive, à arbitrer entre des priorités concurrentes et à légitimer les efforts nécessaires, elle crée les conditions dans lesquelles les différentes crises peuvent se renforcer mutuellement et accélère la bascule historique.

RÉPONDRE À LA POLYCRISE SUPPOSE DE RECONSTRUIRE LES CAPACITÉS DÉMOCRATIQUES

Cela passe par une délibération ancrée dans un réel partagé, une capacité retrouvée à se projeter et à agir sur l'avenir, et la préservation des conditions matérielles qui permettent à chacun d'acquérir son autonomie et de prendre part à la vie démocratique.

LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE EST UN FACTEUR DE DURCISSEMENT DE LA CRISE POLITIQUE EN RENFORÇANT LA PRÉFÉRENCE POUR LE PRÉSENT

Il modifie les rapports de force électoraux et la structure des dépenses publiques, et peut ainsi réduire les marges disponibles pour les investissements de long terme, au risque de faire supporter aux générations futures une triple dette publique, climatique et démographique.

L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE DOIT ÊTRE INSCRITE AU CŒUR DE LA DÉCISION PUBLIQUE

La création d'un commissariat aux générations futures, l'adoption de règles budgétaires intergénérationnelles et une meilleure représentation des jeunes permettraient de rendre politiquement visibles les intérêts de ceux qui vivront demain.

UN NOUVEL IMAGINAIRE POLITIQUE PEUT SE CONSTRUIRE AUTOUR DE LA PROMESSE D'UN AVENIR OUVERT

L'articulation entre lucidité et natalité permet d'assumer les contraintes et les pertes déjà acquises, tout en redonnant une place à la possibilité de nouveaux commencements. Chaque politique devrait ainsi être évaluée selon sa capacité à préserver les marges de choix et d'action des générations futures.

ENTRETIEN #1.3

« SANS GAINS DE PRODUCTIVITÉ, LE RISQUE DE STAGNATION ÉCONOMIQUE S'ACCENTUE DANS UNE SOCIÉTÉ VIEILLISSANTE »

souligne Jacques Pelletan

Économiste, maître de conférences à l'Université Paris VIII et professeur associé à l'Institut Louis Bachelier, Jacques Pelletan analyse des mécanismes de redistribution intergénérationnelle et les implications des dynamiques démographiques sur les politiques publiques et les systèmes sociaux. Jacques Pelletan est également membre du projet des Comptes de Transferts Nationaux (*National Transfer Accounts (NTA)*). Dans cet entretien, Jacques Pelletan plaide pour un renforcement de la productivité à double titre : en stimulant l'offre par la formation et en orientant la demande vers des investissements ciblés. Il appelle également à une meilleure mobilisation de l'épargne pour financer l'économie productive, afin de stimuler la croissance.

Pourquoi s'intéresser à la productivité dans un contexte de vieillissement de la population ?

Le vieillissement de la population pose des défis majeurs pour l'économie, notamment en termes de **productivité et de croissance.** Avec une part croissante de la population âgée, le risque de ralentissement économique et de stagnation devient une préoccupation importante. **Si ces enjeux ne sont pas anticipés,** l'économie pourrait **manquer de dynamisme,** ce qui freinerait l'innovation et le développement.

La productivité joue ici un rôle clé : elle permet de compenser la baisse de la population active **en maximisant l'efficacité du travail** et en répondant aux besoins d'une société qui évolue avec l'allongement de l'espérance de vie.

14 %

Depuis 2000, la productivité horaire s'est détériorée de 14 % en France par rapport aux États-Unis. Cette détérioration touche de nombreux pays d'Europe : elle est de 10 % pour l'Allemagne et même 28 % pour l'Italie.

Il est donc essentiel d'agir à **la fois du côté de l'offre,** en favorisant des gains de productivité par l'investissement technologique et la formation, **et du côté de la demande,** en ajustant les biens et services pour répondre aux attentes d'une population vieillissante.

En somme, s'intéresser à la productivité dans ce contexte est indispensable pour éviter une stagnation économique et maintenir une trajectoire de croissance durable.

Comment garantir la productivité dans une société vieillissante, du côté de l'offre de travail ?

Il est difficile d'évaluer la productivité en fonction de l'âge, car les **métiers évoluent avec les parcours professionnels** : les responsabilités, les structures de travail et les compétences requises varient selon l'expérience et les transitions dans la carrière. Dans le secteur tertiaire, cette évaluation est encore plus délicate en raison de la nature immatérielle de certains travaux.

Cependant, les études montrent que la **productivité suit généralement une courbe en cloche,** avec un sommet qui tend à se déplacer vers un âge plus avancé grâce à l'augmentation de l'espérance de vie.

Malgré tout, la **productivité finit par diminuer avec l'âge,** notamment en raison de la **fatigue physique,** qui réduit la capacité opérationnelle des travailleurs dans les métiers exigeant une forte dimension manuelle.

De plus, du point de vue des employeurs, les collaborateurs âgés sont souvent perçus comme **plus coût à embaucher,** même lorsqu'ils affichent une

productivité similaire à celle des jeunes travailleurs. En raison d'un horizon de retraite fixe et proche, ces employés peuvent également être moins incités à se former ou à développer leurs compétences, ce qui limite leur potentiel d'amélioration.

Pour garantir la productivité du côté de l'offre, il est donc nécessaire d'investir dans la formation continue pour développer les compétences des employés à tout âge et encourager des transitions professionnelles fluides pour maximiser l'expérience accumulée et réaccumuler du capital humain.

1/3

En 2023, un tiers seulement des 60-65 ans ont participé à une formation, contre plus de la moitié des 25-44 ans.

Proposition | Promouvoir la formation tout au long de la vie en :

- **fournissant des informations claires sur les différents types de formations disponibles plutôt qu'une orientation/incitation de l'employeur ;**
- **mettant à disposition des séniors des crédits de formation qui leur sont spécifiquement dédiés ;**
- **incitant l'utilisation du compte CPF même en fin de carrière.**

Enfin, dans les secteurs caractérisés par une évolution technologique rapide, et ceci n'est pas la caractéristique d'une société vieillissante, la capacité à **acquérir de nouvelles compétences devient un enjeu crucial.** Il faut ainsi proposer une **formation adaptée,** notamment aux jeunes mais pas seulement, pour répondre aux besoins actuels du marché du travail et anticiper les mutations à venir.

Proposition cross-track | Garantir, en priorité aux jeunes et aux travailleurs en transition, l'accès aux compétences et aux outils nécessaires pour s'insérer dans un monde du travail de plus en plus digitalisé, afin de réduire la fracture numérique.

Comment garantir la productivité dans une société vieillissante, cette fois-ci du côté de la demande de travail ?

Garantir la productivité du côté de la demande de travail implique de prendre en compte **l'évolution des besoins liés à cette transition démographique.**

Avec une population de plus en plus âgée, la demande pour les services **d'aide à la personne** et les biens du secteur tertiaire est appelée à croître. Cependant, ces domaines présentent peu de possibilités de gains de productivité en raison de leur caractère intensément humain. Cela limite la capacité à améliorer l'efficacité dans ces secteurs.

Pour répondre à cet enjeu, il est nécessaire de **réorienter l'économie vers des secteurs où des gains de productivité significatifs peuvent être réalisés,** comme **l'industrie ou les technologies avancées.**

Afin de garantir la productivité, les investissements doivent être orientés vers **l'innovation technologique.** Par exemple, le développement de technologies adaptées au vieillissement, telles que les systèmes de surveillance intelligents, les dispositifs de signalement ou encore les technologies d'IA qui automatisent les tâches administratives ou répétitives des soignants et leur redonnent du temps pour se concentrer sur l'accompagnement. Ces technologies permettraient de répondre aux besoins croissants tout en améliorant l'efficacité et en réduisant la dépendance à une main-d'œuvre importante et amenée à se réduire en proportion du besoin.

Proposition | Consacrer une part des investissements au développement d'innovations technologiques à forte valeur ajoutée et répondant aux besoins des séniors les plus fragiles.

Ces technologies pourraient non seulement alléger la charge dans les secteurs où les gains de productivité sont limités, mais également créer de **nouvelles opportunités économiques** dans des domaines à fort potentiel d'innovation.

Comment garantir le financement des dépenses d'avenir dans une société vieillissante ?

Dans une société marquée par le vieillissement de sa population, les enjeux liés au financement des dépenses publiques ne peuvent pas être relégués au second plan afin de garantir le financement des systèmes de santé et de retraite. Or, la dynamique actuelle risque, à terme, de limiter les capacités d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'avenir, tels que la jeunesse, l'éducation ou l'innovation, pourtant essentiels au développement et à la pérennité de la société.

3/4

En France, le vieillissement de la population a un impact direct sur la structure des dépenses publiques puisque les dépenses de santé et de retraites, qui bénéficient largement aux plus de 60 ans, représentent aujourd'hui les trois quarts des dépenses de protection sociale.

Pour répondre à ces défis, une solution pourrait résider dans un **pacte intergénérationnel,** consistant à s'engager à ne pas ajuster systématiquement les dépenses publiques en fonction des économies réalisées grâce à la baisse du nombre d'enfants à élever. Au lieu de réduire les ressources allouées à l'éducation ou de supprimer des postes d'enseignants, ces économies pourraient être soit **sanctuarisées** pour garantir un enseignement de qualité à la nouvelle génération, soit, lorsque cela n'est pas possible ou opportun, réinvesties dans des **investissements stratégiques pour l'avenir,** dans l'innovation, la recherche, des projets d'infrastructure (transports, logements) ou encore la transition écologique. Ce pacte permettrait de transformer les économies

liées à la diminution des dépenses pour les enfants **en leviers de croissance et d'innovation,** assurant ainsi un financement durable des besoins futurs dans une société vieillissante.

Proposition | Réorienter les économies liées à la baisse du nombre d'enfants à éduquer vers la qualité de leur éducation et vers des investissements d'avenir (innovation, R&D, infrastructures).

Comment encourager une redistribution plus efficace de l'épargne pour favoriser la croissance économique ?

Dans une économie vieillissante, les personnes âgées disposent souvent d'une **épargne de précaution conséquente,** mais leur aversion au risque, qui s'accentue avec l'âge, limite leur capacité à investir dans des secteurs innovants et dynamiques, comme les PME ou les industries émergentes. Cette épargne, bien que abondante, reste ainsi largement **improductive,** placée dans des actifs peu risqués mais peu rentables. Pour y remédier, deux leviers peuvent être actionnés.

63 %

En moyenne, les retraités détiennent 63 % plus d'actifs financiers que les actifs, avec un patrimoine moyen de 91 000 euros, contre 56 000 euros pour ces derniers.

D'une part, un levier repose sur les mesures visant à **augmenter les transferts intergénérationnels.** Tout d'abord, en renforçant les incitations fiscales existantes via un allègement des donations. Par exemple, des abattements sur les **donations** (inspirés des réformes Balladur ou Sarkozy) ou des dispositifs comme le **viager** ainsi que les donations temporaires d'usufruit sont autant de dispositifs qui pourraient être simplifiés et fiscalement avantageux, permettant aux aînés de transférer des actifs aux jeunes générations tout en conservant un revenu ou un droit d'usage.

Ensuite, des mesures visant à **augmenter l'impôt sur les successions** pourraient également être envisagées. En rendant les droits de succession plus progressifs ou en réduisant les abattements pour les héritages tardifs, les seniors seraient encouragés à anticiper la transmission de leur patrimoine.

15 %

Selon la Cour des comptes, les successions supérieures à 1 million d'euros ont un taux d'imposition inférieur à 15 %.

Proposition | Encourager les transferts intergénérationnels permet de transférer les actifs aux jeunes générations afin qu'il puissent investir dans le financement de l'économie.

D'autre part, **encourager des placements adaptés aux seniors** en proposant des **produits financiers sécurisés mais dynamiques.** Ces instruments d'investissement devraient être spécifiquement conçus pour répondre aux besoins des seniors, en combinant sécurité et rendement équilibré, tout en contribuant au financement de la **compétitivité économique.** Par exemple, des fonds dédiés aux PME ou aux infrastructures durables, assortis de garanties partielles ou de mécanismes de lissage des risques, pourraient attirer leur épargne tout en soutenant l'économie réelle. Par ailleurs, **une fiscalité avantageuse pour les placements dans des secteurs porteurs** (réductions d'impôts pour les investissements en capital-risque, par exemple).

Cette approche n'est pas spécifique aux économies vieillissantes dans la mesure où ce type de dispositifs permet de **concilier sécurité pour l'épargnant et soutien à l'innovation,** en alignant les intérêts individuels sur les besoins collectifs de croissance et de transformation économique.

Proposition | Développer des supports d'investissement qui financent l'innovation, tout en garantissant une sécurité des placements.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Jacques Pelletan

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ SONT LA VARIABLE CLÉ FACE AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le vieillissement de la population et la baisse de la population active fragilisent le potentiel de croissance. La productivité devient le principal levier de compensation puisque sans gains de productivité, le risque de stagnation économique s'accentue dans une société vieillissante.

NOUS FAISONS FACE À UN DOUBLE IMPÉRATIF DE FINANCEMENT DES SYSTÈMES SOCIAUX ET DES DÉPENSES D'AVENIR

Le vieillissement accroît le poids des retraites et de la santé. Afin que cette dynamique n'évince pas les investissements dans l'éducation ou l'innovation, un rééquilibrage devient nécessaire pour préserver les capacités de croissance.

IL EST NÉCESSAIRE DE RELANCER LA PRODUCTIVITÉ PAR LA TRANSFORMATION DE LA DEMANDE

L'évolution démographique modifie la structure des besoins économiques. Les secteurs traditionnels liés au vieillissement offrent peu de gains de productivité. Il est donc opportun d'orienter l'investissement destiné aux séniors vers des activités à fort potentiel technologique.

LA PRODUCTIVITÉ DU CÔTÉ DE L'OFFRE DE TRAVAIL DOIT ÊTRE RENFORCÉE

La formation continue et la mobilité professionnelle sont déterminantes. Elles permettent de valoriser le capital humain à tous les âges. L'adaptation des compétences devient centrale dans un contexte de mutation technologique.

L'ÉPARGNE DOIT ÊTRE MOBILISÉE SOUTENIR LA CROISSANCE

L'épargne des seniors reste largement sous-investie dans l'économie productive. Sa réorientation vers l'innovation ainsi que les transferts intergénérationnels constituent un levier stratégique pour renforcer la compétitivité.

ENTRETIEN #1.4

« IL EST ESSENTIEL D'ÉVITER UNE GUERRE ENTRE LES GÉNÉRATIONS »

prévient Hippolyte d'Albis

Professeur d'économie à l'ESSEC Business School,vice-président du Cercle des économiste et chef économiste de l'Inspection Générale des Finances, Hippolyte d'Albis étudie les conséquences économiques des changements démographiques, notamment les effets du vieillissement de la population, des migrations et des dynamiques intergénérationnelles sur la croissance économique, les finances publiques et les systèmes de protection sociale. Il dirige l'équipe française du projet des Comptes de Transferts Nationaux (National Transfer Accounts), un projet international de recherche qui analyse les flux économiques entre générations pour mieux comprendre les effets des transitions démographiques à l'échelle mondiale. Son dernier livre, Économie des âges de la vie, a été publié aux éditions Odile Jacob en mars dernier. Pour lui, garantir la pérennité du système de retraite passe par l'augmentation du nombre d'actifs. En ce sens, l'emploi des seniors, des femmes et l'immigration qualifiée constituent des axes prioritaires.

Comment se caractérise le système de retraite français ?

En France, le **système de retraite** de base repose sur un **modèle par répartition,** où les actifs financent les pensions des générations précédentes. Ce modèle repose sur une solidarité intergénérationnelle qui lie les générations entre elles, et non sur un mécanisme de capitalisation, où chacun épargnerait pour financer sa propre retraite.

Avec l'allongement de l'espérance de vie et la baisse du taux de natalité, le **ratio entre actifs et retraités diminue** ce qui rend le financement des retraites plus complexe, étant donné qu'il y a proportionnellement moins d'actifs pour chaque retraité.

-

En 2025, le solde naturel en France (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) est négatif pour la 1re fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ce système par répartition repose sur un pacte social implicite, **les actifs cotisant en espérant que la génération suivante fera de même pour eux.** Si ce pacte venait à être rompu (par exemple, en raison d'une insoutenabilité financière ou d'un refus de cotisation des jeunes générations), cela pourrait provoquer une crise sociale majeure, la dernière génération ayant cotisé devenant lésée.

1,5

En France,le rapport entre le nombre d'actifs et celui d'inactifs âgés de 60 ans ou plus continuerait de se dégrader, passant de 2,6 en 1990, à 2,0 en 2021 et 1,5 en 2070.

Pour garantir la viabilité de ce système, faut-il par conséquent réduire le montant des retraites et/ou allonger l'âge de départ de la retraite ?

Il est essentiel d'anticiper les évolutions démographiques et économiques afin de garantir des ressources suffisantes pour financer ces transferts. **Maintenir ces transferts est fondamental,** en ce qu'ils incarnent des **piliers du progrès et de la dignité.** La santé, qui préserve la qualité de vie et reflète le progrès de nos sociétés, et les retraites, qui représentent une promesse pour l'avenir, étant essentielle puisqu'elle **permet aux individus de se projeter sereinement dans l'avenir.**

27 % **Les dépenses de retraite dans le PIB ont augmenté de 27% depuis les années 1990, où leur part dans le PIB est passée de 11 % en 1990 à 14 % en 2015.**

Néanmoins, si prolonger l'âge de départ à la retraite est une manière de maintenir l'équilibre financier des systèmes de retraite tout en tenant compte de l'évolution des dynamiques démographiques, cette mesure peut être perçue comme une **rupture du pacte social si elle est imposée sans concertation ni accompagnement.** Il est donc préférable de privilégier des **leviers incitatifs qui encouragent les seniors à rester actifs dans l'emploi,** en tenant compte de leurs aspirations et de leur état de santé.

Par ailleurs, le vieillissement de la population n'est pas uniquement une charge économique, mais peut également être vu comme une **opportunité.** À ce titre, les générations nées après la Seconde Guerre mondiale (baby-boomers) deviendront à partir de 2030 les plus gros contributeurs à la consommation nationale. Par conséquent, plutôt que de simplement réduire les dépenses liées aux retraites, il est aussi **pertinent de réfléchir à des politiques qui valorisent le rôle économique des seniors dans la société.**

Comment garantir la pérennité des systèmes sociaux tout en maintenant les progrès acquis ?

Le fait qu'il y ait un grand nombre de seniors n'est pas problématique en soi, à condition de mettre en place des solutions pour financer leur retraite. Pour ce faire, il est nécessaire d'agir sur le nombre d'actifs. En d'autres termes, pour équilibrer le ratio entre actifs et retraités, il faut concentrer les efforts sur le numérateur (nombre d'actifs), puisque le dénominateur (nombre de seniors) augmente de manière inévitable en raison des dynamiques démographiques.

Trois leviers peuvent être identifiés afin d'assurer la pérennité des systèmes sociaux tout en conservant les progrès acquis : l'emploi des seniors, l'emploi des femmes et l'immigration.

Premièrement, l'incitation au **maintien des seniors dans l'emploi** est un facteur clé. Des progrès significatifs ont été opérés depuis les années 90 pour stimuler ce qui est désormais appelé la « silver économie ». Ainsi, plutôt que d'allonger la durée de travail obligatoire à travers des réformes, ce qui peut être perçu comme une rupture du contrat social, il serait préférable de mettre en place des mesures incitatives encourageant les seniors à rester sur le marché de l'emploi de leur propre initiative.

10,6 PTS **Dans l'Union européenne, en 2024, le taux d'emploi des seniors est inférieur de 10,6 points au taux d'emploi des 20-64 ans. L'écart est même de 14,8 points pour la France.**

Proposition | Promouvoir un environnement de travail adapté et flexible pour les seniors afin de les encourager à rester sur le marché de l'emploi.

Deuxièmement, agir sur **l'emploi des femmes.** Les disparités entre les hommes et les femmes dans l'emploi demeurent importantes, notamment en raison du coût de la maternité et des inégalités dans l'accès aux opportunités professionnelles. Agir sur ce levier permettrait également d'augmenter le nombre d'actifs.

9,2 PTS

Dans l'Union européenne, en 2024, le taux d'emploi des femmes (66,2 %) est inférieur de 9,2 points au taux d'emploi des hommes (75,4 %). En Allemagne, la différence est de 6,8 points.

Par exemple, en améliorant l'accès aux services de **garde d'enfants,** les femmes pourraient plus facilement reprendre leur activité professionnelle à la suite d'une grossesse. De plus, des initiatives comme l'élargissement des **congés parentaux partagés** et la mise en place de **conditions de travail flexibles** pourraient jouer un rôle déterminant pour réduire les contraintes qui pèsent sur les femmes, souvent en première ligne dans la gestion des responsabilités domestiques et familiales.

Proposition | Promouvoir des modes de garde d'enfants et développer les congés parentaux partagés afin de faciliter le maintien des femmes dans l'emploi.

Troisièmement, **accueillir et intégrer une main d'œuvre qualifiée.** En augmentant le solde migratoire, les États peuvent pallier le vieillissement de leur population, renforcer leur main-d'œuvre active et attirer des talents nécessaires à leur développement. Ces nouveaux arrivants, une fois intégrés, contribuent directement aux systèmes sociaux par leur travail, leurs cotisations et leur participation à la vie économique.

Les immigrants qualifiés, souvent jeunes et actifs, participent directement au financement des retraites et des prestations sociales grâce à leurs cotisations. En ce sens, **l'immigration devient une réponse concrète aux défis posés par la transition démographique.** De plus, la migration qualifiée permet de répondre à des besoins spécifiques dans des **secteurs en tension,** comme la santé, les technologies de pointe ou la construction. Ces travailleurs, souvent dotés d'une expertise recherchée, viennent renforcer la compétitivité des entreprises locales et stimuler l'innovation.

Proposition | Accueillir et intégrer une main d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs en tension.

10 % Sans immigration, l'Europe devrait perdre 10 % de sa population d'ici 2050. En comparaison, le « trou d'air démographique » consécutif à la Première Guerre mondiale avait été de 3 % en France.

Cependant, l'impact positif de cette immigration repose largement sur la capacité des États à mettre en place des **politiques d'accueil et d'intégration efficaces.** L'accès à la **formation linguistique,** à la **reconnaissance des diplômes,** et à des opportunités d'emploi adaptées à leurs compétences joue un rôle central dans ce processus. Une intégration réussie permet non seulement de renforcer la cohésion sociale, mais aussi de valoriser pleinement le potentiel des talents accueillis.

Proposition | Mettre en place des politiques de reconnaissance des diplômes et des dispositifs de formation linguistique afin de faciliter l'intégration.

Concernant le premier levier, comment garantir un maintien des seniors dans l'emploi ?

Les personnes qui retardent leur départ à la retraite partagent souvent des points communs : **elles sont satisfaites de leur travail** et bénéficient d'une forte reconnaissance sociale pour leur rôle (souvent dans la sphère médico-sociale). Cette satisfaction dépasse parfois les avantages financiers.

Il est donc essentiel de promouvoir des **modèles favorisant le « vivre ensemble »**, en encourageant le travail en équipe et en impliquant les individus dans des projets porteurs de sens, qui valorisent leurs compétences et leur apport à la société. De telles initiatives peuvent inciter les travailleurs à rester actifs plus longtemps.

Pour ce faire, deux leviers principaux peuvent être identifiés.

D'une part, avec l'allongement de l'espérance de vie, il est crucial d'offrir la possibilité **d'avoir plusieurs métiers différents au cours de sa vie,** en se formant dans d'autres domaines et en incitant à la mobilité. En effet, permettre aux travailleurs de diversifier leurs compétences tout au long de leur carrière, la possibilité de changer de métier, accompagnée par des dispositifs de formation continue, peut prolonger l'employabilité des seniors tout en répondant aux évolutions du marché du travail. Cette approche permet non seulement de maintenir leur motivation, mais aussi de prévenir l'usure professionnelle.

1/3 En 2030, près d'un quart de la population française aura plus de 65 ans.

Proposition | Promouvoir la mobilité et l'accès à des formations tout au long de la vie afin de favoriser la reconversion professionnelle.

D'autre part, les **nouvelles technologies,** et notamment l'intelligence artificielle (IA), permettent d'automatiser les tâches répétitives, ce qui libère du temps pour des activités à plus forte valeur ajoutée. Cependant, cela nécessite un **investissement massif dans la formation** pour que les travailleurs, quel que soit leur âge, puissent s'adapter aux transformations technologiques. Des programmes spécifiques de formation, adaptés aux besoins des seniors, doivent être mis en place pour garantir leur intégration dans un environnement de travail de plus en plus numérique.

Proposition | Adapter les programmes de formation aux défis technologiques pour permettre aux seniors de rester compétitifs et engagés dans leurs activités professionnelles.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Hippolyte d'Albis

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LE SYSTÈME DE RETRAITE EST FRAGILISÉ PAR LES DÉSÉQUILIBRES DÉMOGRAPHIQUES

Le modèle par répartition français repose désormais sur un ratio actif/retraité pour trouver un équilibre soutenable. La baisse de la natalité et l'allongement de la durée de la vie dégradent ce ratio. Ce déséquilibre structurel met sous tension le financement du système.

LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE EST UN SOCLE À PRÉSERVER

Le système repose sur un pacte implicite entre générations. Toute remise en cause de cet équilibre expose à une crise sociale majeure. Maintenir la confiance entre générations devient un enjeu central.

TROIS LEVIERS STRUCTURANTS DOIVENT ASSURER LA PÉRENNITÉ DU SYSTÈME DE RETRAITE TOUT EN CONSERVANT LES PROGRÈS ACQUIS

L'augmentation du nombre d'actifs est déterminante. L'emploi des seniors, des femmes et l'immigration qualifiée constituent des axes prioritaires. Leur activation conditionne l'équilibre futur des systèmes sociaux.

LA QUALITÉ DU TRAVAIL DOIT ÊTRE AMÉLIORÉE POUR PROLONGER LES CARRIÈRES

Le maintien en emploi dépend des conditions de travail. Reconnaissance, sens et organisation collective jouent un rôle décisif. Des environnements adaptés favorisent l'engagement des seniors.

IL EST NÉCESSAIRE D'INVESTIR DANS LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

L'allongement des carrières impose des parcours professionnels évolutifs. La formation continue et la mobilité deviennent essentielles. Elles permettent d'adapter les compétences aux transformations économiques et technologiques.

ENTRETIEN #1.5

« LES FEMMES SONT EN PREMIÈRE LIGNE DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE »

prévient Mélanie Voin

Directrice de la communication et des affaires publiques duau Club Landoy, think tank créé en 2019, Mélanie Voin accompagne des organisations engagées pour anticiper, sensibiliser et agir pour repenser les conditions d'une société où l'on vit plus longtemps. Engagée sur la place des femmes dans la société, elle a précédemment exercé à la Commission européenne, au sein du cabinet de la Commissaire à la justice et à l'égalité des genres. Elle développe aujourd'hui aussi le média ViveS, dédié à l'éducation financière des femmes. Dans cet entretien, elle plaide pour des mesures structurelles visant à réduire les inégalités professionnelles, notamment en renforçant le congé paternité et en développant des modes de garde accessibles afin de limiter les pénalités liées à la maternité. Elle met également en avant la nécessité d'agir sur les conditions d'emploi et d'accompagnement des femmes tout au long de leur parcours, afin de garantir leur maintien durable dans l'activité et leur autonomie économique.

Comment intégrer davantage les seniors dans le marché du travail ?

Les seniors sont souvent perçus comme la **variable d'ajustement** dans les politiques de gestion des ressources humaines. En effet, ils font régulièrement l'objet de plans de départs anticipés, parfois présentés comme une solution pour rajeunir les équipes ou réduire les coûts.

50 % — **En France, en 2025, les actifs de plus de 50 ans représentaient 40 % de la population active et d'ici 15 ans, ils en constitueront la moitié.**

Pourtant, cette approche soulève des défis majeurs : **les plus de 50 ans,** qui ont encore 10 à 15 années de carrière devant eux, représentent **une source essentielle de contribution pour financer le système de protection sociale et améliorer la croissance.** Leur exclusion prématurée prive non seulement les entreprises de compétences précieuses, mais peut aussi entraîner **une perte de savoir-faire** critique pour l'entreprise. Paradoxalement, certaines organisations se voient contraintes de re-recruter ces mêmes seniors en tant que consultants, afin de transmettre les compétences qu'ils maîtrisent, révélant ainsi les limites d'une gestion court-termiste de la main-d'œuvre.

Par conséquent, il apparaît primordial de trouver des leviers pour **garantir le maintien des seniors dans le marché du travail,** afin de **capitaliser sur leur expertise** tout en répondant aux besoins de main d'oeuvre des entreprises alors qu'elle se raréfie en raison de la transition démographique. Cela peut se traduire par **le renforcement de la formation continue,** notamment en proposant des programmes adaptés aux évolutions technologiques et aux nouvelles compétences requises, ainsi que par une meilleure **valorisation de l'expérience,** en reconnaissant officiellement les acquis professionnels et en facilitant leur mobilité interne.

Proposition | Offrir des opportunités tout au long de la vie professionnelle en renforçant la formation continue ainsi qu'en recrutant des personnes à toutes les étapes de leur carrière.

Ce phénomène est encore plus prononcé chez les **femmes.** En effet, les femmes seniors subissent une **double discrimination,** à la fois liée à leur âge et à leur genre. Ces stéréotypes restreignent leurs perspectives professionnelles et renforcent les écarts salariaux ainsi que les freins à leur évolution de carrière. Dans cette optique, des initiatives comme **Force Femmes accompagnent spécifiquement les femmes de plus de 45 ans dans leur parcours professionnel.**

53 % — **57 % des hommes seniors sont en activité, contre seulement 53 % des femmes.**

Comment intégrer davantage les femmes dans le marché du travail et faire en sorte qu'elles ne soient pas pénalisées par la maternité?

En France comme dans de nombreux pays, les **inégalités salariales entre les femmes et les hommes persistent** malgré les progrès réalisés ces dernières décennies. À poste et à niveau d'études équivalents, **l'écart de rémunération se situe encore entre 15 et 20 %,** une disparité qui s'aggrave souvent après la naissance du premier enfant.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation : les femmes sont plus fréquemment confrontées à des **interruptions de carrière ou à des temps partiels.** Ces contraintes limitent leur capacité à épargner, mais aussi à progresser professionnellement, car les absences prolongées ou les réductions d'activité peuvent freiner les augmentations salariales et les opportunités de promotion. Ainsi, les inégalités salariales se répercutent directement sur leur capacité à constituer une épargne, creusant davantage les écarts économiques entre les genres.

+18,1 PTS — **En 2024, en France, 26,8 % des femmes en emploi travaillent à temps partiel contre 8,7 % des hommes soit un écart de 18,1 points.**

Ce sujet est primordial et doit être saisi avec urgence, car il a **un impact direct sur la démographie**: si le fait de devenir mère est aussi pénalisant, cela peut influencer le désir d'enfant et, par conséquent, le taux de natalité.

69 % — **69 % des femmes estiment que la maternité pénalise leur carrière contre 50 % des hommes.**

Par ailleurs, les interruptions de carrière liées à la maternité ont des répercussions sur le système social, en réduisant mécaniquement le nombre d'actifs contribuant à la solidarité nationale. Il est important que nous nous saisissions tous de ces enjeux.

Pour atténuer ces disparités, plusieurs pistes pourraient être envisagées. Tout d'abord, **renforcer les congés paternité,** en s'inspirant de modèles comme celui de la Suède ou de l'Espagne, où ces congés sont non seulement plus longs, mais aussi obligatoires sous peine de pénalités financières. En cas de congés paternité d'une durée trop courte, les hommes sont moins impliqués dès le départ, pouvant par conséquent se retrouver en position de "soutien" plutôt que de co-responsabilité, ce qui renforce la charge mentale des femmes.

Proposition | Allonger les congés paternité et les associer à des pénalités financières pour favoriser une répartition équitable des responsabilités parentales.

Par ailleurs, améliorer **l'accès à des modes de garde** abordables et flexibles serait essentiel pour faciliter la reprise du travail et éviter que les femmes ne soient contraintes de ralentir leur carrière. Pourtant, le secteur de la petite enfance fait face à des difficultés structurelles de recrutement. Pour y remédier, il apparaît nécessaire de **revaloriser les salaires et les conditions de travail des professionnels de la petite enfance,** afin d'attirer et de fidéliser les talents dans ce secteur clé. En parallèle, la simplification des démarches administratives pour l'ouverture de nouvelles places en crèche ou chez les assistantes maternelles permettrait d'accélérer l'offre et de répondre plus rapidement aux besoins des familles.

Proposition | Revaloriser les salaires et améliorer les conditions de travail des professionnels de la petite enfance.

> ***Un autre aspect de la sphère privée peut avoir un impact direct sur la sphère professionnelle : l'aidance. Or, ce phénomène est amené à s'amplifier dans les prochaines années.***

Dans une société vieillissante, la croissance du nombre de salariés aidants est une **réalité incontournable.** Ces travailleurs, déjà engagés dans leur activité professionnelle, doivent également s'occuper d'un proche dépendant, ce qui crée un équilibre souvent difficile à maintenir.

1/4 **En 2020, la France comptait 20 % de salariés aidants. En 2030, près de 25 % des salariés seront concernés.**

Les aidants actifs, qui accompagnent au quotidien des proches en situation de dépendance, font face à de nombreux défis : manque de temps, coût élevé de l'accompagnement, fatigue, pénurie de professionnels qualifiés et complexité logistique pour organiser l'aide.

Malgré ces obstacles, une grande majorité d'entre eux **souhaitent poursuivre leur activité professionnelle.** En effet, l'emploi représente bien plus qu'une simple source de revenus : il offre un cadre social, un statut valorisant, des perspectives de carrière et, surtout, un équilibre essentiel dans leur vie pour penser à autre chose.

Le *Club Landoy* a ainsi identifié **20 solutions concrètes pour accompagner les aidants et les entreprises basées sur les retours d'expérience de salariés aidants.** A tout d'abord été exprimé le fait que l'accompagnement passe par du temps dédié aux rendez-vous médicaux ou aux démarches administratives de la personne aidée, ce qui nécessite une certaine flexibilité de la part de l'employeur.

Proposition | Garantir une meilleure flexibilité au travail (télétravail, aménagement des horaires de travail).

Ils mettent également en avant la nécessité d'être soutenus dans les démarches administratives liées à l'aidance. Ce soutien n'est pas seulement bénéfique pour eux, mais aussi pour l'employeur, car il permet de concentrer leur énergie sur leur activité professionnelle plutôt que sur ces démarches.

Proposition | Développer la possibilité d'un soutien administratif des aidants, not. via l'accompagnement par des « Care managers » au sein des entreprises.

> ***On entend souvent dire que le niveau de vie des retraités est désormais équivalent à celui des actifs en France, comment l'expliquer et quelles en sont les conséquences Comment faire en sorte que l'épargne finance davantage l'économie et la compétitivité ?***

Le montant des pensions de retraite est en moyenne inférieur aux revenus des actifs, mais cet écart est en partie compensé par le fait que les retraités ont moins souvent des enfants à charge. Par ailleurs, leLe taux d'épargne des ménages est particulièrement élevé en France, en particulier chez les seniors. Cela indique que les seniors désépargnent peu pour financer leur quotidien, préférant conserver leur épargne. Toutefois, une grande partie de cette épargne n' est **pas investie dans l'économie productive,** ce qui peut freiner la croissance et la compétitivité du pays. Ce **déséquilibre intergénérationnel** dans l'utilisation de l'épargne souligne la nécessité de repenser sa répartition et son rôle dans le financement de l'économie. La question devient alors celle de la responsabilité individuelle face à une vie longue et à la préparation financière qu'elle exige, tout en assurant une solidarité et une dynamique économique durable entre les générations.

6,5 % — **Le niveau de vie des retraités est en moyenne 6,5 % plus élevé que celui de l'ensemble de la population et quasi égal à celui des actifs.**

Toutefois, une grande partie de cette épargne n'est pas investie dans l'économie productive, ce qui peut freiner la croissance et la compétitivité du pays. Ce déséquilibre intergénérationnel dans l'utilisation de l'épargne souligne la nécessité de repenser sa répartition et son rôle dans le financement de l'économie. La question devient alors celle de la responsabilité individuelle face à une vie longue et à la préparation financière qu'elle exige, tout en assurant une solidarité et une dynamique économique durable entre les générations.

5 MDS — **Près de 5 milliards d'euros restent immobilisés dans les contrats d'épargne retraite détenus par environ 350 000 seniors âgés de plus de 70 ans.**

L'éducation financière devient un enjeu majeur dans une société où l'espérance de vie ne cesse de s'allonger. Si vivre longtemps est une réalité, **anticiper les besoins** financiers qui en découlent est souvent négligé. Une mauvaise planification peut entraîner des difficultés importantes, notamment face aux coûts élevés liés à la dépendance, qui ne sont pas couvert par le système de protection sociale. Les frais des maisons de retraite, l'aide à domicile ou encore les dépenses médicales sont rarement pris en compte dans les stratégies d'épargne des individus. Ces dépenses, qui peuvent être imprévisibles et considérables, nécessitent une gestion proactive dès le plus jeune âge.

Une meilleure éducation financière permet de sensibiliser les citoyens à ces enjeux, les aidant à mieux anticiper leur épargne, tout en réduisant la pression sur les systèmes publics de solidarité.

Proposition | Promouvoir l'éducation financière dès le plus jeune âge permettrait de mieux anticiper l'épargne nécessaire pour faire face aux défis d'une vie longue.

Cette augmentation du niveau de vie concerne-t-elle l'ensemble des retraités ?

Les **femmes retraitées** connaissent souvent une situation financière plus difficile que leurs homologues masculins, et ce, malgré une espérance de vie généralement plus longue.

28 % — **Les pensions de retraite des femmes sont inférieures de 28 % par rapport à celles des hommes.**

Cette disparité s'explique par plusieurs facteurs, notamment **des carrières professionnelles fragmentées** dues à la maternité et au rôle prépondérant qu'elles jouent en tant qu'aidantes familiales. De plus, leur recours fréquent au travail à temps partiel réduit leurs cotisations et impacte directement le montant de leur pension. Ces inégalités les rendent particulièrement vulnérables face au décès de leur conjoint et au financement de leur dépendance.

Il est essentiel d'encourager les femmes à prendre conscience des conséquences directes qu'un arrêt ou une interruption de carrière peut avoir sur leurs années de cotisation et, par extension, sur leur future retraite. Cela nécessite de renforcer **l'information et l'accompagnement** des femmes dans ces transitions professionnelles.

136 — **Au cours de leur carrière, les femmes valident en moyenne 136 trimestres contre 160 pour les hommes.**

Certaines solutions peuvent être envisagées, comme la mise en place **d'accords au sein de la famille,** par exemple avec le conjoint, prévoyant des compensations spécifiques. Cela peut inclure, par exemple, le rachat de trimestres supplémentaires afin de compenser cette perte.

Proposition | Encourager la mise en place d'une compensation financière en cas d'interruption de carrière afin d'assurer la validation de la retraite à taux plein.

Cependant, il n'existe pas de solution miracle. C'est pourquoi il est essentiel de se constituer une **épargne personnelle.** L'objectif est d'éviter une situation de dépendance financière, que ce soit vis-à-vis du conjoint ou, plus tard, des enfants. Anticiper permet justement de réduire ce risque, ce qui souligne encore une fois l'importance de **l'éducation financière.** À ce sujet, il est important de noter que les femmes ont souvent tendance à privilégier des produits d'épargne plus sécurisés. Mais si elles épargnent moins, c'est aussi parce qu'elles gagnent moins, une situation qui s'accentue souvent après la naissance du premier enfant.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Mélanie Voin

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LES SENIORS NE SONT PAS INTÉGRÉS DURABLEMENT DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les seniors restent trop souvent une variable d'ajustement des entreprises. Leur exclusion prive l'économie de compétences et fragilise le financement social. Par conséquent, la formation continue et la valorisation des parcours apparaissent comme des leviers décisifs.

LES FREINS STRUCTURELS À L'EMPLOI DES FEMMES DOIVENT ÊTRE LEVÉS

Les inégalités professionnelles persistent et s'accentuent avec la maternité. Elles réduisent la participation au marché du travail et les capacités d'épargne. Une meilleure répartition des tâches via un allongement du congé paternité et le développement des modes de garde constituent des réponses structurantes.

LES INÉGALITÉS DE CARRIÈRE SE RÉPERCUTENT SUR LE MONTANT DES RETRAITES

Les interruptions de carrière sont pénalisantes, se traduisent par des droits à la retraite plus faibles. Des mécanismes de compensation financière apparaissent nécessaires pour garantir l'équité.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL DOIT S'ADAPTER À L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'AIDANTS

Le vieillissement accroît le nombre de salariés aidants. Cette réalité impose de repenser les conditions de travail. Flexibilité, accompagnement et dispositifs dédiés deviennent essentiels pour maintenir l'activité.

L'ÉPARGNE DOIT ÊTRE MIEUX MOBILISÉE EN FAISANT DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE UN LEVIER STRATÉGIQUE

L'épargne des seniors reste largement sous-investie dans l'économie productive. Cette situation limite le financement de la croissance et accentue les déséquilibres intergénérationnels. Une meilleure éducation financière, dès le plus jeune âge, est essentielle pour orienter les comportements d'épargne.

ENTRETIEN #1.6

« L'ARSENALISATION DES FLUX FINANCIERS MENACE LA STABILITÉ MONÉTAIRE INTERNATIONALE »

avertit Marc-Olivier Strauss-Khan

Marc-Olivier Strauss-Kahn est économiste, Senior Fellow de l'*Atlantic Council* et directeur général honoraire à la Banque de France. Il a travaillé au FMI, à la Banque centrale européenne, à la FED ou encore à la Banque des règlements internationaux. Dans cet entretien, il montre notamment comment les États-Unis utilisent les *stablecoins* adossés au dollar comme un nouvel instrument de puissance contribuant au financement de leur dette publique. Face au risque induit de dollarisation numérique, il défend le développement conjoint de l'euro numérique et d'autres projets européens afin de préserver la souveraineté monétaire européenne et sa stabilité financière.

Dans un contexte de montée des tensions géopolitiques et de fragmentation économique, assiste-t-on à une possible « arsenalisation » des flux de capitaux ? Quelles en sont les implications pour la stabilité financière internationale ?

Les analyses sur la fragmentation économique focalisent souvent sur le **secteur réel et ses déséquilibres**: citons les déficits courants, les droits de douane, la relocalisation et la disruption des chaînes de production, les flux d'approvisionnement, et plus récemment les goulots d'étranglement maritimes (*choke points*) comme le détroit d'Ormuz. Mais la dimension financière est aussi importante, ne serait-ce que comme **leur contrepartie en balance des paiements.** Elle fait l'objet de tensions qui existent depuis longtemps et qui **se transforment désormais en conflits évidents, se reflétant dans un véritable arsenal géopolitique.** Les exemples abondent et j'en prendrai quelques-uns concernant notamment les États-Unis, sa finance et sa monnaie.

Rappelons d'abord le paradoxe des flux de capitaux **qui, en net, vont encore du Sud Global (pourtant plus prometteur et nécessiteux) vers le Nord Global (pourtant plus riche, voire vieux**). Ce paradoxe est dû à l'existence dans le Nord Global, et singulièrement aux États-Unis, de marchés financiers plus sûrs par leur environnement juridique, leur stabilité, leur liquidité, etc.

Ce flux net en faveur des États-Unis s'accompagne du « privilège exorbitant » de pouvoir émettre des dettes dans sa propre monnaie à des taux préférentiels. Ce privilège a pour contrepartie de devoir œuvrer à la stabilité et la protection de sa zone d'influence, contribuant ainsi à une relative paix au niveau mondial. Ces éléments, y compris via l'OTAN, sont désormais remis en cause par les États-Unis ce qui alimente une crise de confiance envers les États-Unis.

> 20 %

La position extérieure nette négative (l'écart entre les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'étranger) des États-Unis dépasse 20 % du PIB mondial soit un doublement depuis 10 ans. Depuis 2024, le flux net de revenus sur cette position est nul et non positif, ce qui ne l'empêche plus de s'envoler.

Notons aussi les sanctions financières contre la Russie après que celle-ci a annexé la Crimée en 2014, puis envahi l'Ukraine en 2022. Celles-ci furent initiées par les États-Unis et appliquées par le G7, d'ailleurs élargi à l'Australie et la Corée du Sud. Ces sanctions, même justifiées, **renforcèrent la défiance du groupe des BRICS**+, lui-même élargi, et sa recherche d'alternatives aux moyens/systèmes de paiement des pays du G7, notamment en dollar (ou via une messagerie comme SWIFT). S'y ajoute **l'extraterritorialité américaine**: celle-ci soumet aux règles de ce pays les activités hors du territoire américain, non seulement de ses entreprises

ou banques, mais aussi de leurs partenaires d'autres pays ; elle s'accompagne **de pénalités que beaucoup ont préféré payer y compris en Europe.**

x 100 %

Depuis son lancement en 2015, le système chinois de paiement interbancaire transfrontalier CIPS est passé d'un réseau essentiellement chinois de 19 acteurs à un réseau qui réunit plus de 1700 acteurs en 2026, soit quasiment une multiplication par 10.

Signalons enfin l'imprévisibilité des décisions, sinon des agressions, verbales ou militaires, du président Trump ; mais aussi sa dérégulation financière plus ou moins affichée qui pénalise les autres pays s'ils n'en font pas autant ; et, plus généralement, les problèmes posés par le financement des **Trumponomics** (ici résumées par l'acronyme TR2.0). **Les TR2.0 se heurtent au fameux dilemme de Triffin où les déficits du pays à la monnaie dominante sont suffisamment larges pour la diffuser mais pas au point de réduire la confiance dans cette monnaie.** Or la dépréciation du dollar dès 2025 s'est accompagnée de taux longs américains maintenus à des niveaux élevés, signe plus habituel pour une monnaie fragile que dominante.

Pour alléger le coût du service de la dette publique croissante, **les TR2.0 favorisent notamment la diffusion mondiale des *stablecoins* en dollar,** car ceux-ci doivent être largement replacés en titres publics courts américains au taux d'intérêt plus bas qu'à long terme. Ils offrent un exemple de risque d'instabilité financière. Ces actifs virtuels, basés sur une blockchain, diffèrent certes des cryptos dits natifs comme le Bitcoin, car **ils ont un émetteur privé identifié qui doit théoriquement les échanger au pair contre l'actif sous-jacent,** le dollar à 95%. Leur caractère novateur, leur facilité et rapidité de transfert, et surtout leur pseudo-anonymat les rendent attractifs auprès de beaucoup.

+ 30 MDS

Fin 2025, la capitalisation des stablecoins était de 300 milliards de dollars soit une hausse de 50 % sur un an.

Ces faux-nez du dollar contribuent à « dollariser » des économies aux monnaies perçues comme moins stables, voire soumises à contrôle des changes. Ils facilitent aussi une évasion fiscale pour des plus-values liées à des opérations en crypto natifs (normalement taxées alors que ne le sont pas les opérations de change, auxquelles s'apparentent les SC) ou tout simplement à des activités illicites ou illégales. Au passage, comme les SC en dollar ne sont pas rémunérés, **c'est l'émetteur privé qui empoche le rendement du placement des dollars reçus en échange,** dans une démarche de privatisation de la « monnaie » cohérente avec les TR2.0.

L'essor impressionnant de ces chevaux de Troie américains peut non seulement créer **des risques d'instabilité monétaire mais aussi d'instabilité financière pour des économies avancées.** Le deuxième plus grand émetteur de *stablecoins* en dollars, Circle, était localisé dans les Îles Vierges et maintenant au… Salvador. Cela peut inquiéter sur l'application de la régulation du GENIUS Act de 2025 d'ailleurs bien moins stricte que celle du règlement européen MICA. Ainsi, le pourcentage minimum de dépôts totalement liquides que doit respecter l'émetteur est bien moindre dans la réglementation américaine ; ce n'est qu'un exemple de plus de l'instabilité financière qui pourrait s'ensuivre et qui coûta si cher au rayonnement de la livre anglaise puis retarda la suprématie du dollar américain dans l'entre-deux guerres.

> ***Face à ces déséquilibres, les États-Unis recourent activement aux instruments de confrontation économique. Un recours plus important à une stratégie de dévaluation compétitive du dollar vous paraît-il plausible ?***

J'ai du mal à croire à la mise en œuvre délibérée d'une stratégie de dépréciation compétitive du dollar aux inconvénients bien connus.

D'abord, elle se paye au niveau **du renchérissement des importations.** Ce renchérissement aide en théorie à stimuler une production locale fragile, mais se heurte à divers obstacles en pratique.

Ensuite, une telle stratégie contribue à **faire monter les taux d'intérêt à long terme du fait du risque d'inflation** ; cette dernière est prise en compte dans les anticipations via les produits importés, puis un risque de boucle prix-salaire, le tout renforcé dans le cas américain par un objectif affiché de grands déficits budgétaires : 7% par an de déficits prévus poussant le ratio de dettes sur PIB vers 140% vers la fin de la présente mandature.

Enfin, plus généralement, une stratégie de dépréciation compétitive via le taux de change **est complexe à mettre en œuvre en régime de changes flottants** ; or ce régime s'applique au dollar comme d'ailleurs à l'euro. Les flux quotidiens librement échangés sur le marché des changes se comptent en trillions et **les interventions monétaires (en milliards) sont devenues peu efficaces.**

7 900 MDS **Fin 2025, la capitalisation des stablecoins était de 300 milliards de dollars soit une hausse de 50 % sur un an.**

Quant aux interventions orales, elles ont **peu d'effet en cas de dépréciation involontaire ou ne sont pas nécessairement crédibles venant d'autorités perçues comme versatiles** ; or, aux États-Unis, c'est le gouvernement et non la banque centrale qui met en œuvre la politique de change, à la différence de la zone euro.

Certes, il existe d'autres façons de créer une dévaluation compétitive … à titre interne ! C'est évidemment le cas de l'application de droits de douane renchérissant les importations, sans affecter normalement les exportations en l'absence de représailles. Les changements de taux de TVA peuvent également être un outil comme en Allemagne notamment il y a une vingtaine d'années. Le parallèle est évident car les droits de douane des TR2.0 sont bien des taxes imposées pour l'essentiel sur les revenus des consommateurs américains. Il le fut aussi, un peu plus subtilement, lorsque l'Administration Biden en 2022 accentua les subventions à l'industrie locale sous couvert de réduire l'inflation (Inflation Reduction Act).

17,7 %

Après ajustement des flux commerciaux, le taux effectif s'établissait, en novembre 2025, entre 16,8 % et 17,7 %, soit le niveau le plus élevé depuis les années 1930.

Plus problématique **est la sous-évaluation persistante de certaines monnaies, dont le Yuan** (car les mouvements de capitaux sont limités par la Chine), et sa contrepartie d'une relative surévaluation du dollar (selon les calculs du FMI). Cela dit, **cette dernière explique pour partie seulement la perte d'emplois industriels américains** ; celle-ci résulte plus largement des gains de productivité américains attestés par le fait que la part du secteur industriel dans le PIB s'y est stabilisée depuis plusieurs années.

Plus spécifiquement, la nomination de Kévin Warsh fait-elle peser un risque sur l'indépendance de la Réserve fédérale ?

J'ai travaillé au sein du Board de la Réserve fédérale en 2008 quand Kevin Warsh était l'un de ses Gouverneurs à Washington. La FED m'avait autorisé à assister notamment jusqu'à la préparation des réunions du FOMC (Federal Open Market Committee), l'instance qui décide du niveau des taux courts directeurs.

Je l'ai croisé ensuite dans diverses instances où je représentais ou non la (Banque de) France. **Je peux témoigner de son attachement à éviter une dérive inflationniste.** Plus récemment d'ailleurs, il a argué en faveur d'une réduction importante du bilan de la FED. Toute chose égale par ailleurs, si cette recommandation est mise en œuvre, elle aura un effet restrictif et non expansionniste sur l'activité et l'inflation.

Pour autant, après 100 jours de sa présidence, **il n'a pas clarifié la fonction de réaction de la FED dans l'attente des conclusions de plusieurs groupes de réflexions** qu'il a lancés et **laisse le marché orienter les taux longs, de facto à la hausse.** Certes, ce resserrement monétaire spontané lui a évité de hausser les taux courts ce qui compense en bas de la courbe de rendement (sollicitée pour les *stablecoins*) le renchérissement de la dette à long terme. Mais d'aucun

s'inquiète de l'incertitude ainsi accentuée, la FED risquant d'être en retard sur le marché (« behind the curve »).

De toute façon, **l'approche du FOMC est collégiale,** comme l'est celle des grandes banques centrales indépendantes. Cela ne signifie pas que son Président ne l'influence pas. Mais **chaque voix y est traitée à égalité, même si certains peuvent être plus égaux que d'autres !** A la différence de la BCE, on sait nommément qui a voté pour ou contre une hausse des taux de la FED ; et l'histoire montre que **la Présidence se retrouve dans la majorité.**

Pour autant, est-ce toujours elle qui l'a guidée ou l'a-t-elle parfois rejointe pour ne pas paraître « désavouée » ? Quant à la décision (sans précédent) de Jay Powell de rester comme (simple) gouverneur au-delà de son mandat de Président, jusqu'à deux ans de plus, n'est pas un geste de défiance envers son successeur mais **de continuité pour garantir le rôle de l'institution.**

Car, il y a bien des menaces sur la FED qui ne bénéficie pas de l'indépendance, à la fois juridique et pratique de la BCE. En bref, **l'indépendance de la BCE est juridiquement garantie par un Traité international ratifié par tous les pays membres.** Les pouvoirs de la FED peuvent **être réduits dans plusieurs domaines par une décision à la simple majorité du Parlement américain.** Au-delà de ces aspects juridiques, la BCE fait face à autant de ministres des Finances que de pays membres de la zone euro (actuellement 21). Cette dispersion, qu'on peut regretter pour bien d'autres raisons, lui assure en pratique plus d'autonomie que la FED face au seul et puissant Secrétaire au Trésor américain.

Et ces menaces sont diverses. Rappelons les attaques verbales ou *via* internet du président américain qui pourrait un jour critiquer le nouveau président de la FED qu'il a pourtant nommé puis critiqué son prédécesseur. De même pour les actions juridiques injustifiables commanditées par l'Administration Trump, que ce soit contre Jay Powel ou la Gouverneure, Lise Cook, dont le seul tort est d'être une femme noire, compétente et ayant écrit sur la pauvreté.

Si la FED est bien plus ancienne que la BCE et a surmonté bien des tempêtes, les politiciens qui veulent réduire son rôle restent nombreux. Au point que, par mesure qu'il croit préventive, un ancien de ses Gouverneurs vient de proposer que sa capacité à varier les taux directeurs s'inscrive dans un corridor décidé par le parlement. Ceci défie toutes les études démontrant que **l'indépendance des banques centrales est nécessaire pour leur éviter d'être soumises au cycle électoral,** avec pour contrepartie que leur dirigeant soit nommé par les élus et rende compte devant le(s) parlement(s). Le lien entre le rôle des institutions et une remise en cause de celui du dollar dans le système monétaire et financier international n'est pas fortuit. Et Barry Eichengreen vient d'y consacrer un nouveau livre ; il y souligne que, si le dollar a dû attendre après la seconde guerre mondiale pour s'imposer, le renforcement du rôle et du pouvoir de la FED en 1913 a constitué une condition préparatoire indispensable.

La nomination de Kévin Warsh peut-elle affecter, voire déstabiliser, l'ordre monétaire international tel qu'il s'est structuré autour du dollar ?

D'un côté, **la centralité du dollar reste bien installée.** De l'autre, les TR2.0 contribuent à l'affecter, voire à la miner. Pour chiffrer cette centralité, privilégions un seul pourcentage délibérément arrondi pour mieux le retenir. **Le dollar représente environ 60% de plusieurs grandeurs : les réserves de change détenues par les autres banques centrales, les crédits internationaux, la capitalisation des bourses et la facturation du commerce international.** Ces grandeurs contribuent à en faire la première monnaie mondiale car remplissant les trois fonctions nécessaires de réserve de valeur, de moyen d'échange et d'unité de mesure.

Plus encore, sur le marché international **des échanges purs entre devises, 87% d'entre elles impliquent encore le dollar** : un effet d'habitude fait passer par lui, même lors de conversion entre deux autres monnaies d'importance. Il est vrai qu'en matière de réserves détenues par d'autres banques centrales (référence généralement citée en premier), la part du dollar a baissé depuis 1973 où elle culminait vers 80% ; mais elle était tombée vers 50% au début des années 90 (crise des Savings and Loans et guerre du Koweït) avant de remonter au-dessus de 70% au début des années 2000. Notons que la part de l'or n'est pas prise en compte dans ces pourcentages car ce n'est plus une monnaie !

L'inertie évoquée ci-dessus est plus généralement liée à **un effet de réseau** qui préserve longtemps la centralité d'une monnaie liée à la puissance du pays qui l'émet. Ainsi dès 1870, le PIB américain dépassa celui du Royaume Uni et dès 1910 celui de l'empire britannique, mais il fallut encore deux guerres mondiales et une grande dépression pour que le dollar supplante définitivement la livre. **La centralité du dollar devrait donc durer sauf si les Américains eux-mêmes deviennent … leur meilleur ennemi** ! A preuve, déjà avant la mise en œuvre des TR2.0, le feuilleton annuel du relèvement de la dette publique fixée en termes nominaux ; il crée régulièrement une fermeture des services administratifs et une tension accrue sur les taux longs.

Deux cas de figure se présentent alors en théorie. Dans le premier cas, le **dollar conserve une place centrale,** ne serait-ce que parce qu'aucune autre monnaie internationale ni puissance économique qui l'émet n'offrent une alternative assez crédible actuellement. A titre illustratif, au-delà d'arguments géopolitiques, **la Chine est une superpuissance économique et militaire, mais n'est pas assez ouverte financièrement** ; **et la zone euro n'a pas encore des marchés de capitaux suffisamment unifiés pour concurrencer ceux, très larges et profonds des États-Unis.**

Dans le second cas, et en focalisant sur les détentions des monnaies dites de réserve, on peut imaginer **que l'euro progresse vers 30%** (au lieu des quelques 23% actuels) **et le yuan au-delà de 10%** (environ 2% actuellement) ; on peut aussi supposer que cette progression se fasse aux dépens du seul dollar, comme récemment avec d'autres devises qui grapillent des pourcentages (dollars australiens, canadiens, etc.) ou maintiennent à peu près les leurs (livre, yen et franc suisse) ; dans cette hypothèse, le poids du dollar (57% vu sa dépréciation de

2025) **pourrait tomber en-dessous de 50 %, ce qui n'est pas un seuil fatidique mais pourrait être le symbole du passage à un système multipolaire.**

> ***Dans une telle hypothèse, comment la zone euro pourrait-elle anticiper et adapter ses stratégies monétaires, financières et institutionnelles afin de renforcer leur résilience et leur autonomie stratégique ?***

Je viens de dessiner deux cas de figure qui simplifient le raisonnement. **D'autres scénarios sont possibles,** y compris dans la logique des TR2.0 un **renforcement de facto du rôle du dollar.** Deux facteurs parmi d'autres peuvent l'expliquer : d'une part, **une reprise massive de diffusion des *stablecoins* en dollar** ; de l'autre, un boom de croissance associée à l'IA, observé récemment aux États-Unis en termes d'investissements – d'ailleurs financés par de la dette — plutôt que de rentabilité confirmée ; ce second facteur réduirait cette fois le ratio de dette publique sur PIB en restaurerait l'attractivité de ce que d'aucun appelle le « profit dollar ».

A l'inverse, **un système multipolaire ne serait peut-être que transitoire,** car il ne serait pas nécessairement stable, ou ne **s'appliquerait que régionalement, accentuant la fragmentation mondiale.** Espérons en tous cas que le désordre, qui caractérisa l'entre-deux guerres, ne se répèterait pas ; il s'accompagna d'une insuffisance claire de liquidités internationales allant de pair avec la déferlante de restrictions douanières. Dès 2011, Agnès Bénassy Quéré et Jean Pisani Ferry ont écrit sur les avantages, risques et donc conditions de passage à un système multipolaire mais celui-ci était, conçu de façon coopérative, ce qui paraît plus difficile aujourd'hui dans le contexte d'arsenalisation financière.

Quelle que soit l'évolution à venir, la zone euro doit tenir compte des changements qui s'imposent. Le besoin en a été clairement intégré par l'Eurosystème, composé des banques centrales nationales autour de la BCE. **L'Eurosystème s'est désormais prononcé en faveur d'une plus grande internationalisation de l'euro.** Il a fallu pour cela dépasser bien des craintes, comme celle de la perte de maîtrise de la demande mondialisée de monnaie alors que la politique monétaire a un objectif interne de stabilité des prix en zone euro.

Proposition | Promouvoir l'internationalisation de l'euro par :

- **le développement de l'euro numérique de détail et de gros,**
- **la tokenisation des actifs financiers et des dépôts bancaires,**
- **l'émission d'actifs sûrs au niveau européen libellés en euros.**

L'euro a certes déjà servi de bouclier à la zone, après sa création sous forme de monnaie scripturale (dépôts bancaires) en 1999, puis de monnaie fiduciaire (billets et pièces) en 2002. Ce bouclier est d'ailleurs souvent sous-estimé car, par définition, on perçoit mal les crises qu'il a évitées ou les chocs qu'il a atténués : or ces crises et chocs n'ont pas manqué depuis plus d'un quart de siècle. Pour autant, la fragmentation mondiale, la polycrise et l'arsenalisation financière décrites auparavant rappellent **la dépendance de la zone euro, notamment vis-à-vis des États-Unis dans divers domaines allant de la défense au numérique.**

J'en résume ci-après quatre exemples monétaires ou financiers, issus des interrogations qui précèdent et auxquels les secteurs, privés et/ou publics, européens doivent réagir.

En premier exemple, si la progression des *stablecoins* en dollar reprend, elle ne menacera pas que les économies émergentes et en développement avec contrôles des changes ou monnaies moins stables que l'euro. Outre le financement d'activités illicites voire illégales, elle participe d'**un risque d'instabilité financière, d'abord aux États-Unis par rapport aux dépôts bancaires, dont la zone euro ne sortirait pas nécessairement indemne.** Une parade relève du secteur bancaire, mieux contrôlé (c'est-à-dire, mieux régulé et supervisé) en zone euro comme l'atteste la non-contagion de la crise bancaire américaine de mars 2023. Elle consiste à **créer des *stablecoins* en euro soumis au Règlement plus sûr qu'est MICA.** Cela a déjà commencé.

Une autre parade consiste à **tokeniser les dépôts bancaires en euro** ; **il s'agit de numériser les droits attachés à ces actifs monétaires afin de leur donner la fluidité et la modernité prêtées aux cryptos.** Ceci peut prendre du temps pour éviter des risques que ne peut se permettre l'essentiel (90%) de nos moyens de paiement.

Un deuxième exemple, où le secteur privé européen est à nouveau moteur, même si les autorités l'accompagnent, concerne les paiements par carte bancaire sans devoir passer par une entreprise américaine, comme Visa ou Mastercard. A la différence de paiements électroniques en France offerts par le système Carte Bleue, **les paiements internationaux passant par ces deux sociétés américaines transfèrent aux États-Unis nos données et pas seulement une commission** (payée en fait par le consommateur européen). Pour autant un portefeuille de paiements numériques, comme Wero, conçu pour concurrencer les géants américains, reste encore trop partiel selon certains experts comme Erik Howell et Alessandro Mighetto en mars 2025.

13 **13 pays de la zone euro dépendent entièrement des systèmes internationaux pour les paiements par carte.**

Le troisième exemple ne concerne plus des moyens de paiement (les *stablecoins* dans un cercle limité, ou les dépôts bancaires transférables notamment par carte). Il s'agit du **large stock d'actifs financiers, sûrs et liquides, que doit offrir au reste du monde un hégémon international.** La zone euro est en surplus structurel de balance courante (comme le furent d'abord les États-Unis après 1945) ; la contrepartie financière de ce déséquilibre est un placement de quelque 300 milliards d'euros chaque année hors de la zone, dont les EU sont le premier bénéficiaire.

La zone euro pourrait attirer plus de capitaux étrangers et réorienter en interne une part de **cet excès d'épargne, si possible en actions plus favorables à la prise de risques, mais aussi en obligations.** Cela suppose d'aller plus loin que le lent projet technique d'UMC (Union des marchés de capitaux, datant de 2015)

d'harmonisation en termes de règles et d'infrastructures. D'où le projet plus « politique » d'UEI (Union de l'Epargne et l'Investissement, lancée en 2024) avec des réformes plus ambitieuses sur la titrisation, le capital-risque transfrontalier, un registre partagé européen, etc. En revanche, le développement d'un vaste marché d'euro-obligations n'en fait toujours pas partie ; car, malgré plusieurs propositions d'économistes réputés (comme Olivier Blanchard et Angel Ubide), les pays membres dits frugaux y restent opposés.

2 500 MDS **L'encours d'euro-obligations pourrait être accru jusqu'à 2 500 milliards d'euros sans dégrader l'attractivité des obligations européennes ni faire monter les taux d'emprunt.**

Le dernier exemple est **l'euro numérique,** difficile aussi à résumer en quelques lignes, même en se limitant à sa version de détail qui sera détenue par le public (et non de gros par les banques). **C'est aussi sûr qu'un billet,** car émis par la banque centrale, et accessible à tous, même les non bancarisés, mais en format dématérialisé. L'euro numérique de détail, c'est quand ? D'ici 2030, après le feu vert mi-2026 du Parlement européen permettant de lancer la phase pilote.

L'euro numérique offrira un moyen de paiement aussi moderne mais plus sûr que les cryptos privés (créés par exemple en Russie), y compris les *stablecoins* (américains) ; ou pour rivaliser avec des monnaies numériques de banque centrale (MNBC) étrangères, comme l'e-yuan chinois quand il sera internationalisé.

Pour préserver sa stabilité financière, voire monétaire, l'Eurosystème doit **offrir ce bien public,** qu'est la monnaie, en format numérisé, comme un **complément et non un substitut du billet physique.** En effet, les transactions en billet physique se réduisent partout au profit des dispositifs électroniques ou numérisés plus pratiques, même si les stocks de billets physiques continuent de croître, attestant la confiance dans les banques centrales. **Une MNBC en euro devra être un succès, au risque sinon de décrédibiliser l'Eurosystème, mais pas trop pour ne pas vider les dépôts bancaires et déstabiliser les banques qui sont les relais de la politique monétaire** (d'où un plafond probable).

Avant de conclure, puisque j'ai cité l'e-yuan, un petit zoom sur la Chine alors que la FED s'est vue interdite de concevoir un e-dollar au bénéfice des *stablecoins* du secteur privé. **La Chine, au contraire, interdit les transactions en cryptos (dont les *stablecoins*) mais … pas à l'étranger, et pas non plus leur simple détention.** Quant à l'e-yuan, il est déjà utilisé en phase pilote par des centaines de millions de Chinois. Il pourrait devenir **le vecteur privilégié d'une aide au développement d'autres pays de façon liée** (i.e. en forçant à acheter chinois), ou tout simplement du futur négoce international chinois. Certes, leur système de paiement CIPS reste essentiellement à usage interne, mais il vient de connaître une hausse mal expliquée d'activités au début de 2026.

Pour conclure, l'Europe et notamment la zone euro réagissent déjà. Mais, peuvent-elles résister au dérèglement mondial et à l'avance américaine et/ou chinoise dans l'arsenalisation monétaire et financière, mais aussi économique, sans parler de l'IA, de l'informatique quantique et des armes militaires ? **Il faudrait un autre article pour répondre à « la rupture et non la transition » en cours, pour reprendre Mark Carney à Davos en janvier 2026.** Pour aider, je me contenterai d'évoquer les « coalitions de volontaires » (Coalitions of the Willing) qui offrent des pistes au sein de l'Europe ou avec d'autres pays, comme le Canada et/ou des pays du Sud Global. **Cette approche multilatérale, à géométrie variable et avec des petits pas, est modeste mais pragmatique et, hélas plus réaliste qu'un retour à l'ancien monde.**

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Marc-Olivier Strauss-Kahn

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA FRAGMENTATION DU MONDE S'ORGANISE AUTOUR DE TROIS GRANDS PÔLES ÉCONOMIQUES ET STRATÉGIQUES

Les États-Unis, la Chine et l'Union européenne structurent désormais un système international plus fragmenté où les rivalités économiques, technologiques et monétaires redessinent les équilibres mondiaux.

LA FRAGMENTATION GÉOPOLITIQUE PRODUIT DÉJÀ DES EFFETS FINANCIERS MAJEURS

Les tensions entre grandes puissances modifient les flux commerciaux, les investissements, les systèmes de paiement et les choix monétaires, faisant de la finance un instrument central de la compétition stratégique.

LES ÉTATS-UNIS PRIVILÉGIENT DÉSORMAIS LES INSTRUMENTS DE CONFRONTATION ÉCONOMIQUE À LA DÉVALUATION MONÉTAIRE

Droits de douane, sanctions financières, contrôle des technologies ou promotion des *stablecoins* complètent désormais l'arsenal américain pour défendre ses intérêts économiques et stratégiques tout en préservant l'attractivité du dollar.

L'EUROPE APPARAÎT PARTICULIÈREMENT EXPOSÉE DANS UN MONDE MARQUÉ PAR LA FRAGMENTATION ÉCONOMIQUE

Entre dépendances technologiques, énergétiques, financières et sécuritaires, l'Union européenne doit composer avec un environnement international plus conflictuel sans disposer encore de tous les leviers de puissance de ses principaux concurrents.

LE RENFORCEMENT DU RÔLE INTERNATIONAL DE L'EURO EST DEVENU UN ENJEU STRATÉGIQUE MAJEUR

Face à la montée des monnaies numériques et à la concurrence du dollar, l'Europe doit accélérer le développement de l'euro numérique, de la tokenisation des actifs financiers.

ENTRETIEN #1.7

« IL EST NÉCESSAIRE DE RECONNAÎTRE NOTRE IMPUISSANCE À RETROUVER DES MARGES DE MANOEUVRE »

estime Gilles Moëc

Chef économiste du groupe AXA, Gilles Moëc est un expert des questions macroéconomiques et financières en Europe. Après avoir exercé à l'INSEE et à la Banque de France, où il a dirigé la division des études et des synthèses macroéconomiques internationales, il a occupé des fonctions d'économiste dans de grandes banques européennes et américaines. Dans cet entretien, il appelle les Etats européens à agir à leur niveau pour renforcer notre compétitivité, sans attendre la tant attendue Union de l'épargne et de l'investissement, pour renforcer le niveau éducatif des populations, la quantité de travail tout au long de la vie, et flexibiliser le marché du travail. Il souligne le déboussolement de nos politiques économiques, en particulier monétaires, face aux chocs géopolitiques et à la montée des populismes, qui rendent leurs instruments traditionnels inopérants et affaiblissent notre tolérance collective aux évolutions conjoncturelles défavorables.

ENTRETIEN AVEC GILLES MOËC

L'institut Open Diplomacy a documenté dans ses travaux le concept de polycrise, comme un enchevêtrement de crises systémiques (écologique, géopolitique, économique et politique), s'alimentant entre elles. Parmi ces crises, la bataille monétaire représente un phénomène critique, découlant et alimentant les déséquilibres. Quel est selon vous le rôle des enjeux monétaire dans cette polycrise, et comment la bataille monétaire en cours alimente ou se nourrit des autres crises à l'oeuvre ?

Cette polycrise déboussole la politique monétaire et car elle **rend les outils** mis en œuvre depuis les années 1980 **inopérants.**

Le **contexte géopolitique** est générateur **de choc d'offre** (prix énergie, difficultés d'approvisionnement). Aujourd'hui, les chocs qui nous arrivent déprime la croissance et augmentent les prix. Or, **tout notre appareillage de politique économique est organisé pour faire face à un choc de demande.**

Du côté des Etats-Unis, la réponse de la FED - ou en tout cas de son président - est de **mettre en avant le choc d'offre positif de la révolution de l'IA** qui pourrait permettre de mener une **politique expansionniste.** La confiance excessive dans le progrès technologique et les gains de productivité qui en découlent pour éviter une politique monétaire restrictive a **rarement été un pari gagnant.** En témoigne l'erreur stratégique d'Alan Greenspan, dont la politique monétaire accommodante, fondée sur des hypothèses ambitieuses de productivité liées à la digitalisation, à préparé la crise de 2008.

L'Europe de son côté est moins confrontée à des dynamiques inflationnistes endogènes, mais peut encore plus difficilement faire le pari d'un choc d'offre positif qui découlerait de l'IA, compte tenu de son retard en la matière. De plus, **les chocs d'offre négatifs exogènes sont plus importants** car nous sommes plus ouverts et nous avons une **dépendance plus importante aux importations énergétiques.** Démunie face à ce constat, et peu préparée à gérer des chocs d'offre négatifs, la BCE tente de réagir en **augmentant ses taux directeurs,** mais sans que cela ne soit nécessairement opérant, en tout cas pas sans prendre un risque important pour la dynamique de demande.

2,4 %

Pour la première fois depuis 3 ans, le 11 juin, la Banque centrale européenne a annoncé la hausse de 25 points de ses trois principaux taux directeurs en Europe portant le taux des opérations principales de refinancement à 2,40 %.

La **divergence de stratégies monétaires** entre les États-Unis et l'Europe peut s'avérer **problématique,** et en particulier dans un scénario où les **États-Unis laisseraient courir l'inflation,** en tout cas tant qu'ils ne font pas face à des contraintes majeures sur leurs capacités de financement des déficits, et où l'Europe **jugule l'inflation avec une politique monétaire restrictive.** Nous risquons d'accentuer la faiblesse de la croissance européenne comparativement aux États-Unis et d'accumuler du retard dans le rattrapage de l'investissement.

A quoi tiennent ces différences d'approches des politiques monétaires de part et d'autre de l'Atlantique ?

Nos institutions monétaires et politiques européennes ont une culture beaucoup moins tolérante aux risques que celles États-uniennes. Au-delà de la culture du risque, il y a une vraie intolérance aux ralentissements conjoncturels qui peut pousser à **des politiques contre-productives à terme en Europe.**

De même, les élites européennes sont formatées pour forcément agir immédiatement même lorsque leur capacité d'action sur des chocs exogènes est limitée sans mettre à mal l'équilibre de long terme des finances publiques.

C'est là que nous pouvons faire un lien avec la **crise politique, et la peur de nos élites** de la montée des populismes, qui rend abrasif la question du pouvoir d'achat, et l'éventualité d'une récession économique. Quand 20% du commerce mondial d'hydrocarbures est bloqué à cause du détroit d'Ormuz, il est illusoire de penser que cela n'aura pas d'impact à un moment ou à un autre sur le bien être matériel des populations. Vouloir à tout prix lisser la conjoncture pour prévenir le mécontentement populaire nourrit selon moi à terme le populisme, car il alimente la défiance envers un pouvoir politique qui surestime sa prise sur le monde. La séquence est la suivante: les gouvernements protègent le pouvoir d'achat en cas de choc en laissant gonfler les déficits. La capacité de réaction s'émousse à mesure que l'accumulation rapide de chocs met en risque la soutenabilité des finances publiques. Au final les gouvernements peuvent être acculés à renoncer à tout «lissage» de la conjoncture pour au contraire mener des politiques de restriction budgétaire même en phase de basses eaux cycliques.

11 %

Le détroit d'Ormuz est un passage maritime crucial pour l'économie mondiale, par lequel transitent environ 11 % du commerce maritime international et plus de 20 % du pétrole mondial.

Au-delà du champ monétaire, à quoi attribuer l'écart de croissance et de compétitivité entre l'Europe et les Etats-Unis ?

A une époque, nous n'étions pas loin de rattraper le niveau de richesse des Etats-Unis. **Des années 1960 aux années 1980, l'Europe est en rattrapage**

de productivité par rapport aux Etats-Unis, et la France en particulier est particulièrement bien positionnée dans certains domaines industriels, suscitant une vraie inquiétude aux États-Unis notamment sur l'industrie aéronautique (avions Concorde). **Depuis les années 1990, un écart de croissance par tête apparaît, notamment du fait d'une baisse du temps de travail sur la totalité de la vie** (lié notamment à l'emploi des jeunes et des seniors).

Il y a un autre élément lié à la **fluidité du marché du travail.** Dans des pays avec des marchés du travail très régulés, nous en arrivons parfois à des situations où l'absence de flexibilité sur le marché du travail conduit à des relations de travail parfois tendues, et qui peuvent contribuer à des phénomènes de **fuite devant le travail.**Les données de l'OCDE suggèrent que l'absentéisme est beaucoup plus élevé en Europe continentale – notamment en Allemagne – qu'au Royaume-Uni, ou le marché du travail est beaucoup moins régulé.

21,1 La durée moyenne d'absence par salarié est de 21,1 jours en France en 2025.

> ***La flexibilité du marché du travail ne doit-elle pas s'accompagner de mesures d'accompagnement à la réorientation professionnelle et de protection des travailleurs face aux aléas du marché, sur le modèle de la flexisécurité ?***

Oui absolument, **la flexibilité ne sera acceptable qu'en cas d'avancées sur la mobilité et la formation.** Il faut encourager la mobilité professionnelle et rendre plus facile la reprise de formation au cours de la vie active. Le Royaume-Uni est un cas d'école. La flexibilité forte du marché du travail coexistait avec de véritables « deuxièmes chances » en matière de qualification.

Ils avaient un système d'université à distance gratuit très avancé, Open University, qui permettait à des actifs de se former pour changer de voie professionnelle, qu'ils ont rendu payant en 2012. Le nombre d'inscrits (près de 200 000 au début des années 2000) a baissé de 37%. Développer toutes les capacités de deuxième chance pour se consacrer à une formation qualifiante est d'autant plus important dans les pays où les premiers choix de diplômes ou de carrière sont surdéterminent l'avenir professionnel et la position sociale, ce qui est le cas de la France.

ENTRETIEN AVEC GILLES MOËC

La croissance européenne semble obérée par le vieillissement démographique, qui a un impact aussi bien sur l'offre que sur la demande. Quels sont les impacts macroéconomiques du vieillissement démographique, et quels effets croisés de l'IA et du vieillissement sur le rapport offre et demande de travail ?

Le plein emploi ne veut pas nécessairement dire plus de croissance. Le Japon est en stagnation depuis 30 ans mais atteint le plein emploi. Une situation démographique qui aboutit au plein emploi n'est pas nécessairement une situation de croissance.

En Europe, on a des **réserves de main d'œuvre** car le taux d'emploi n'est pas optimal partout. Il est probablement optimal en Allemagne et dans les pays nordiques mais dans les pays latins il reste de la marge notamment pour les jeunes, les femmes et les seniors.

20 PTS **En 2024, le taux d'emploi s'échelonne de 62,2 % en Italie à 82,3 % aux Pays-Bas soit un écart de 20 points.**

Il y a deux manières de gérer le choc démographique : **soit par des gains de productivité soit par l'immigration.** Les Japonais ont choisi de numériser et de robotiser pour compenser la baisse tendancielle du nombre d'employés car ils ne souhaitent pas compenser la baisse de la masse de travail par une **ouverture du pays à l'immigration.**

Dans le débat macroéconomique, on parle très peu **d'Espagne, qui a fait le choix d'ouvrir son économie à l'immigration,** et qui connaît une croissance attrayante actuellement, même si ce recours à l'immigration suscite des débats au niveau politique. Nous manquons aujourd'hui en France d'un **vrai débat stratégique et apaisé sur l'immigration.** En somme, nous n'avons pas de stratégie migratoire, et devrions en construire une car tout est fait de façon implicite, peu assumée et discutée. Patrick Weil, dans son dernier ouvrage, pose ce constat et a le mérite d'ouvrir le **débat sur la nécessité d'avoir une stratégie migratoire.**

Proposition | Construire démographiquement une stratégie migratoire en fonction des besoins de travail à court moyen et long terme

La relative myopie des décideurs publics face aux impacts économiques et sociaux du vieillissement démographique, ainsi que l'exemple précité du dilemme de nos politiques monétaires, interrogent notre capacité à articuler des objectifs de court terme et de long terme. Quelle est l'ampleur de cette contradiction et quelles solutions apporter ?

On a parfois des approches de court-terme qui peuvent avoir des effets négatifs à long terme. L'Allemagne a réussi à **décaler dans le temps l'urgence de ses réformes structurelles** dans le domaine industriel.

En France ,paradoxalement, les reconversions industrielles ont été menées relativement tôt, notamment dans la sidérurgie. A l'époque, c'était une stratégie assumée, **justifiée par un objectif de long terme** bien que l'effet de court terme soit douloureux, même si les marges de manœuvre budgétaires, bien plus amples qu'aujourd'hui, avaient permis de mettre en place un accompagnement social massif.

Aujourd'hui, l'existence de forces populistes puissantes rend les **choix politiques douloureux plus difficiles.** Mais ce n'est pas la première fois que les démocraties libérales sont confrontées à des propositions politiques radicales électoralement importantes. Les années 1970 ont été marquées par une vraie radicalité politique. La question de fond est de parvenir à articuler une promesse de long terme crédible – une perspective de prospérité partagée – avec des mesures de court terme douloureuses.

Comment Donald Trump entend-il refonder l'ordre commercial et monétaire international, et quel est en particulier le rôle de la politique monétaire dans sa stratégie ? Quelles chances de réussite de celle-ci et quelles conséquences pour l'Europe ?

Donald Trump n'a pas les instruments pour mettre en œuvre la dévaluation compétitive. Il y a cette nostalgie des grands accords, tels l'accord du Plaza qui a permis une d'évaluation concertée du dollar. Toutefois, à l'époque, cinq grandes banques centrales pouvaient déterminer les taux de change.

En dehors du fait que les européens ne peuvent pas l'accepter, **la place prépondérante des investisseurs privés empêche cette régulation.** C'est une impasse.

Les *stablecoins* sont un phénomène beaucoup plus sérieux car ils s'inscrivent dans la vague des monnaies digitales. Il y a une réserve d'épargne mondiale qui peut être tentée par les *stablecoins* comme un moyen d'échapper à leurs propres systèmes financiers. Les montants sont assez mesurés pour le moment mais cela est à surveiller car il y a une **possibilité d'aspiration de l'épargne mondiale pour financer à bas coût la dette américaine.**

L'épargne européenne n'est pas visée. Les *stablecoins* n'intéressent pas à priori le grand public européen en tant qu'instrument d'épargne. La question que l'on doit se poser est notre **volonté potentielle d'offrir une alternative pour saisir l'opportunité de capter une partie de cette épargne aspirée par les *stablecoins*.** Toutefois, la BCE semble assez frileuse sur la création et l'encouragement de stablecoins en euros.

- DE 1%

Aujourd'hui, près de 96,2% des stablecoins en circulation, essentiellement sur les marchés de crypto-actifs, sont adossés au dollar, contre moins de 1% seulement pour l'euro. En comparaison, le dollar représente 58% des réserves de change mondiales et l'euro 20%.

Il faut laisser sa chance à des innovations financières. Si il est bien fait et régulé, cela n'est pas forcément toxique. Cela pourrait nous permettre de créer une alternative aux stablecoins en dollars.

Proposition | Soutenir l'émergence d'un écosystème de *stablecoins* en euro et achever le déploiement de l'euro numérique dans ses dimensions de gros et de détail.

Nous devons enfin nous poser la question du type de système de financement de l'économie que nous voulons: nous avons un système fondé sur le financement bancaire de l'économie là où les Etats-Unis reposent davantage sur le financement désintermédié, par les marchés de capitaux.

Quel rôle peut avoir l'Union Europe pour réagir à ces recompositions économiques, et résorber l'écart de compétitivité qui se creuse avec les Etats-Unis ?

Il faut tout d'abord **arrêter de mettre tous nos maux économiques sur le compte des institutions européennes,** qui est une petite musique qui se répand dangereusement, et qui dédouane les Etats de leurs responsabilités propres. Nous nous en remettons de façon quelque peu hypocrite aux conclusions du **rapport de Mario Draghi,** que nous reverrons, mais que nous devrions accueillir avec plus de recul sur le positionnement de ce dernier. Il faut ici rappeler que son rapport a été demandé par le Conseil européen, et qu'il s'inscrit dans le contexte précis d'une tentative de relance du marché unique, impulsée par l'UE. Il s'est focalisé sur les politiques européennes **mais n'a pas pris en compte les politiques nationales** car cela dépassait le champ de la commande de ce rapport.

Or, **il y a des réformes à faire au niveau national qui auraient un effet considérable,** notamment sur le marché du travail. De même, notre retard de compétitivité à à voir avec le **retard éducatif européen.** Les premières universités européennes dans le classement de Shanghai sont françaises (Paris Saclay, treizième, et PSL,

trente-quatrième). La première université allemande est quarante-deuxième et il n'y a aucune université italienne dans les 100 premières. Le rattrapage français est lié au rassemblement des universités, qui a permis de mettre à l'échelle les capacités de recherche. C'est une approche qui peut être mise en œuvre partout en Europe, sans besoin d'une décision centralisée à Bruxelles.

3/50 **Seulement 3 instituts de recherche classés dans le top 50 mondial sont européens, alors que 21 sont américains.**

Bien sûr, des réformes européennes sont nécessaires face aux **enjeux d'approfondissement des marchés de capitaux, mais une grande partie des réponses sont nationales** et relèvent notamment de la mise en place de mécanismes de capitalisation des retraites plus larges en France ou en Italie.

On crée une situation délétère en soulignant toujours la non-mise en œuvre du rapport Draghi sans porter attention **aux politiques nationales.**

Une des écueils à éviter est de tomber dans la tentation protectionniste, dont j'entends de plus en plus la petite musique se répandre dans le débat public.

Dans le cas chinois, au vu des règles de l'OMC, on a raison de prendre des mesures de protection et on devrait le faire plus rapidement, car c'est totalement en ligne avec les règles de l'OMC, auxquelles déroge la Chine.

Toutefois, **la solution n'est pas d'imiter les Etats Unis et de mettre en place des droits de douane indifférenciés sur les produits chinois.** Il faut agir de manière ciblée et dans le respect des règles du commerce international.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Gilles Moëc

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA POLYCRISE REND LES POLITIQUES MONÉTAIRES MOINS EFFICACES

Les banques centrales sont confrontées à des chocs d'offre (énergie, géopolitique, approvisionnements) alors que leurs instruments ont été conçus pour répondre à des chocs de demande. L'Europe est particulièrement vulnérable du fait de sa dépendance énergétique et de son exposition au commerce mondial.

LE DÉCROCHAGE EUROPÉEN EST D'ABORD STRUCTUREL

Baisse du volume de travail sur l'ensemble de la vie active, rigidités du marché du travail, retard éducatif et insuffisance des investissements expliquent davantage l'écart de compétitivité avec les États-Unis que les seules politiques européennes.

LA MONTÉE DES POPULISMES FRAGILISE L'ACTION DE LONG TERME

La crise sociale et politique, en particulier la montée des partis populistes en Europe, rend les gouvernements frileux à l'idée de prendre des mesures structurelles, difficiles à court terme mais bénéfiques à long terme. Nous prolongeons artificiellement des situations intenables à long terme (retard dans le redressement des finances publiques françaises).

LE RAPPORT DRAGHI NE SUFFIRA PAS SANS RÉFORMES NATIONALES

L'approfondissement du marché unique et de l'Union de l'épargne doit s'accompagner de réformes nationales, notamment en matière d'éducation, de marché du travail et de financement de l'économie.

LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE IMPOSE UNE STRATÉGIE MIGRATOIRE ASSUMÉE

À côté des gains de productivité liés à l'IA, l'immigration apparaît comme un levier central pour maintenir le potentiel de croissance européen, ce qui suppose une politique migratoire explicite fondée sur les besoins de long terme du marché du travail.

Pour combattre la polycrise, endiguer les bouleversements géopolitiques

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Europe doit réapprendre à conjuguer puissance et souveraineté pour faire primer le droit et ses intérêts 114

VUE D'ENSEMBLE

Face à la brutalisation du monde, l'Europe doit réinvestir son arsenal de puissance pour défendre ses intérêts comme ses valeurs 116

DONNÉES CLÉS

Bouleversements géopolitiques 130

ENTRETIENS

Entretien # 2.1 avec **Patrick Chevallereau** 132
Entretien # 2.2 avec **Arnaud Leveau** 145
Entretien # 2.3 avec **Sara Brimbeuf et Charlotte Palmieri** 153
Entretien # 2.4 avec **Marc Perrin de Brichambaut** 161
Entretien # 2.5 avec **Michel Wakim** 172
Entretien # 2.6 avec **Jean-Marc Fenet** 181
Entretien # 2.7 avec **Céline Bayou** 193
Entretien # 2.8 avec **Romain Mielcarek et Olivia Tambou** 201
Entretien # 2.9 avec **Dominique Trinquand** 210
Entretien # 2.10 avec **Claude Blanchemaison** 218
Entretien # 2.11 avec **Michel Duclos** 227
Entretien # 2.12 avec **Laurie Dundon** 236

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'EUROPE DOIT RÉAPPRENDRE À CONJUGUER PUISSANCE ET SOUVERAINETÉ POUR FAIRE PRIMER LE DROIT ET SES INTÉRÊTS

La brutalisation du monde se traduit par **le retour des rapports de force**, **des conflits entre États et des stratégies de puissance**, tandis que **l'ordre international construit après 1945** est simultanément **contourné**, contesté et menacé. La désinhibition dans l'emploi de la force, y compris par certains de ses garants historiques, **affaiblit la crédibilité du droit international** et des institutions chargées de le faire respecter. Pour la France et l'Europe, l'enjeu est existentiel : **redonner au droit les moyens de primer sur la force**, **tout en retrouvant la force nécessaire pour le défendre**.

Ce dérèglement géopolitique constitue à la fois une dimension et un **accélérateur de la polycrise**. Les tensions internationales compliquent la coordination nécessaire pour financer la transition écologique et réguler les ruptures technologiques. Ces dernières ouvrent dans le même temps de nouveaux champs de conflictualité, tandis que les dépendances économiques deviennent des instruments de coercition. Enfin, le vieillissement et la priorité donnée aux dépenses du présent réduisent les marges disponibles pour investir dans la défense et la résilience. Dans le même temps, la **polarisation des sociétés** et la fragmentation de l'espace informationnel **affaiblissent la capacité des démocraties à soutenir un effort collectif de long terme**.

La première priorité est de **garantir notre sécurité collective face** à **des menaces qui changent de nature**. Le retour de la guerre interétatique s'accompagne d'une **extension de la conflictualité aux domaines technologique**, **cyber et informationnel**. L'intelligence artificielle et les systèmes autonomes imposent la mise en place de nouvelles règles **garantissant un contrôle humain effectif de l'emploi de la force et une certification des systèmes militaires fondés sur l'IA**. La **résilience démocratique** doit devenir **une composante de la sécurité collective**. Cela suppose de **mieux lutter contre les manipulations de l'information** et les ingérences étrangères, notamment par une plus grande transparence des plateformes et l'éducation au numérique. L'Europe doit également **renforcer sa capacité** à **détecter et contrer les cyberattaques**, **sabotages et autres agressions hybrides**.

La deuxième priorité consiste à **reconstruire les conditions d'une souveraineté européenne** dans un monde d'interdépendances instrumentalisées afin de maîtriser nos dépendances critiques et renforcer notre capacité à répondre aux politiques de coercition économique. Les routes maritimes, infrastructures numériques et les matières premières sont désormais autant de **terrains de compétition stratégique**. Il faut donc protéger la souveraineté maritime européenne, sécuriser les infrastructures et les flux critiques, mais aussi **construire une véritable politique européenne de sécurité économique articulant politiques étrangère**, **commerciale**, **industrielle et énergétique**.

La troisième priorité est de **restaurer la crédibilité d'un ordre international fondé sur des règles**. Le droit ne reste opérant que si sa violation entraîne un coût. La France et ses partenaires doivent donc **renforcer leur capacité de *law enforcement* international**, notamment par des sanctions mieux coordonnées, plus difficiles à contourner et suffisamment ciblées pour préserver leur légitimité. Cette fermeté doit **aller de pair avec une revitalisation des coopérations entre démocraties et un réengagement auprès des pays du Sud** afin d'éviter que l'ordre international fondé sur des règles n'apparaisse comme la défense des seuls intérêts occidentaux.

Enfin, le retour possible de la guerre de haute intensité **impose de repenser notre modèle de défense**. L'accélération actuelle de la production d'armements ne constitue pas encore une véritable économie de guerre. **Les formats de forces restent contraints** et les capacités industrielles européennes ne permettent pas de soutenir rapidement un conflit majeur. La **France** doit **construire** dès aujourd'hui **un potentiel industriel de défense**. Cela nécessité de rapprocher industries civiles et militaires, former les compétences mobilisables, développer des capacités de production flexibles et préparer la logistique permettant un changement rapide d'échelle.

Face au dérèglement du monde, **la France et l'Europe doivent ainsi sortir du choix illusoire entre puissance et principes**. Défendre le droit international exige de **renforcer les institutions et les alliances qui le portent**, **de réduire les vulnérabilités** qui exposent nos démocraties à la coercition et, en dernier ressort, de **disposer des capacités économiques**, **industrielles et militaires nécessaires pour le faire respecter**.

VUE D'ENSEMBLE

FACE À LA BRUTALISATION DU MONDE, L'EUROPE DOIT RÉINVESTIR SON ARSENAL DE PUISSANCE POUR DÉFENDRE SES INTÉRÊTS COMME SES VALEURS

Dans la polycrise que nous subissons, la géopolitique commande la politique. Cette polycrise voit une **accélération inédite de l'histoire** sur la scène internationale, et celle-ci **n'est pas portée par les démocraties qui ont voulu croire que le temps long jouait pour elles.** Entre choc des empires, retournement à la hausse de la conflictualité, et retour en force des passions nationales et religieuses, **le dérèglement du monde est manifeste.**

Quatre-vingt ans après l'adoption de la Charte des Nations unies, qui avait consacré l'avènement d'un **ordre international** basé sur des règles, ce dernier est à la fois **contourné, contesté et menacé.**

Contourné par des acteurs, étatiques ou non, qui **se désinhibent dans l'emploi de la force** et s'affranchissent du droit international humanitaire. Contesté par des **puissances qui affichent ouvertement l'ambition de réviser l'ordre international post-1945,** qu'il s'agisse de la souveraineté et de l'intégrité d'autres États, ou des institutions internationales elles-mêmes. Et menacé par la **perte de crédibilité des organes de gouvernance mondiale et des règles qu'ils sont censés garantir,** avec le primat de la force sur le droit.

Sur les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, **trois sont engagés dans des violations flagrantes du droit international** ou du droit international humanitaire.

La **Russie** n'a pas attendu son invasion totale de l'Ukraine en 2022 pour fouler aux pieds la Charte des Nations unies et la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Elle a soutenu la **sécession** dans le sang de la **Transnistrie** dès mars **1992,** à une époque où de hauts responsables russes parlaient déjà de reconquérir des terres autrefois dominées par l'Empire russe puis par l'URSS. Territoire qu'elle occupe toujours *de facto via* un État fantoche. Elle a tenté, au motif d'y défendre des séparatistes qu'elle avait elle-même soutenus et armés,

d'envahir en 2008 la Géorgie, dont elle occupe toujours un cinquième du territoire et dont elle a **vassalisé le gouvernement toujours plus autoritaire.** Elle a **annexé illégalement la Crimée en 2014** et déclenché la même année une guerre civile dans le Donbass, mais ses ingérences et agressions envers l'Ukraine sont bien antérieures. Le Kremlin a ainsi **cherché à installer de force un dirigeant prorusse en 2004,** avant de reculer face à la Révolution orange qu'il n'a jamais pardonné. Dès cette époque, la volonté d'assujettir l'Ukraine, voire de la dépecer, était ainsi manifeste. Aujourd'hui, la **Russie** dont la société est en pleine dérive fascisante **s'attelle à russifier à marche forcée les territoires ukrainiens qu'elle a conquis au prix de vastes pertes civiles,** et tente de faire plier la résistance ukrainienne par des crimes de guerre quotidiens. Des massacres délibérés de civils à la destruction de la culture ukrainienne, sa guerre visant explicitement à effacer l'Ukraine comme nation indépendante relève à bien des égards du crime de génocide.

La Chine, dont le régime communiste est en plein durcissement totalitaire, procède à **des violations des règles et principes fondateurs de l'ONU dans les mêmes domaines,** fût-ce de manière moins visible (ou moins dénoncée). Tout en poursuivant au **Tibet** ce que d'aucuns décrivent comme un **véritable génocide culturel,** elle mène contre la **population ouïghoure autochtone du Xinjiang des persécutions de même nature.** Elle a interné plus d'un million de Ouïghours dans des camps où les traitements vont du lavage de cerveau à la stérilisation, à l'effacement systématique de leur héritage culturel. Si elle n'a pas, pour le moment, engagé de reconquête de territoires par la force armée ni annexé de territoires habités comme l'a fait la Russie - dont elle n'a jamais condamné la guerre d'agression contre l'Ukraine, la **Chine viole les frontières de ses voisins.** Elle **occupe en mer de Chine méridionale des îles et îlots** qu'elle poldérise, généralement à des fins militaires, en parfaite violation de la souveraineté des pays propriétaires de ces îles, pour imposer un fait accompli et **étendre illégalement sa zone économique exclusive.** Contestant également la souveraineté japonaise sur les îles Senkaku, la République populaire de Chine **menace surtout Taïwan,** qui s'est épanouie comme démocratie depuis plusieurs décennies et dont la population refuse massivement d'être « réunifiée » au régime communiste de Pékin comme l'ont été Macao et Hong-Kong..

Les violations manifestes du droit international humanitaire sont aussi le fait de nos alliés, nourrissant hors du monde occidental l'accusation d'un deux poids, deux mesures dans le respect du droit international..

Les **États-Unis,** pourtant censés être les **garants ultimes de la Charte de l'ONU et de l'ordre international** fondé sur des règles dont ils ont tant contribué à l'avènement, **s'en écartent de manière inédite sous ce second mandat de Donald Trump.** L'agressivité des États-Unis sur le plan économique a été portée au plus haut par **les droits de douane prohibitifs qu'a imposé Washington au monde entier.** Tout en minant la solidité de **l'alliance atlantique,** qu'ils soumettent à leur **chantage,** les Américains auront été jusqu'à **menacer le territoire de leur allié canadien, et celui du Danemark, membre de l'OTAN comme de l'Union européenne.** La guerre contre l'Iran, quelles que soient les légitimes raisons de s'attaquer à un régime criminel qui oppresse et massacre sa population, soutient des groupes terroristes qui ont (entre autres) du sang français sur les mains, et ferait peser un danger d'autant plus grand s'il se dotait de l'arme nucléaire, était aussi illégale que celle menée contre l'Irak baasiste en 2003.

De quoi nourrir hors du monde occidental l'accusation d'un deux poids, deux mesures dans le respect du droit international.

En outre, la **Turquie,** pourtant membre de l'OTAN, **occupe illégalement la moitié nord de l'île de Chypre,** et menace régulièrement la Grèce dont elle conteste des territoires souverains

en mer Egée. Tout en renforçant son autoritarisme à l'intérieur du pays, **le régime d'Ankara s'emploie à déstabiliser des démocraties européennes comme la France** en y **soutenant des réseaux politico-religieux islamistes** et communautaristes, et en y menant une guerre de l'information au même titre que la Russie, la Chine ou encore l'Azerbaïdjan.

C'est également le cas, enfin, **des multiples violations du droit international comme du droit international humanitaire par Israël, de la colonisation de la Cisjordanie aux crimes de guerre perpétrés à Gaza,** fût-ce en combattant un ennemi qui en joue cyniquement.

De quoi, une nouvelle fois, nourrir hors du monde occidental l'accusation d'un deux poids, deux mesures dans le respect du droit international.

La France, l'Europe et quelques puissances partenaires, du Canada à l'Australie et du Japon à l'Ukraine, paraissent ainsi bien **isolées dans leur défense des principes et règles qui devaient refonder et ordonner le monde après 1945.** Un enjeu fondamental pour les démocraties, et plus particulièrement des démocraties européennes, est de **revitaliser l'ordre international fondé sur des règles et de rétablir sa crédibilité.** Pour cela, l'approche multilatérale doit se doubler de positions plus fermes et offensives pour mieux punir, et surtout mieux dissuader les violations du droit international. Sans quoi nous verrons se renouveler à une échelle toujours plus grande les horreurs dont il était censé nous prémunir à jamais, des guerres d'agression aux génocides.

Or, le dérèglement du monde n'est pas l'affaire des seuls États : **il est aussi porté par de nouveaux acteurs non-étatiques,** qui obligent à repenser certaines législations internationales au même titre que les nouvelles technologies. **C'est en particulier le cas de l'intelligence artificielle,** qui va accroître la portée et l'efficacité des opérations de guerre hybride - et notamment les manipulations de l'information, et **s'inviter à tous les niveaux de la conflictualité,** des champs de bataille aux décisions d'état-major, potentiellement jusque dans les chaînes de commandement de la dissuasion nucléaire.

Enfin, l'un des aspects les plus dangereux des bouleversements géopolitiques en cours est le **retour des conflits majeurs entre États,** et des **risques de conflits directs entre grandes puissances.** Or, la France et la plupart des autres pays européens y sont encore mal préparés après avoir longtemps bénéficié des **« dividendes de la paix »**. Depuis **la fin de la Guerre froide,** la **réduction de la menace militaire a conduit de nombreux États européens à diminuer progressivement leurs dépenses de défense,** afin de dégager des marges de manœuvre budgétaires pour financer **d'autres priorités,** en particulier le développement des systèmes **de protection sociale et l'augmentation des dépenses de retraite,** de santé ou de dépendance. Le retour de la guerre de haute intensité sur le continent européen, l'intensification des rivalités stratégiques et la remise en cause croissante des garanties de sécurité internationales imposent désormais de **reconstruire des capacités militaires, industrielles** et technologiques qui avaient été progressivement réduites.

Les discours affichant l'ambition d'être prêts à une **guerre de haute intensité « d'ici trois à quatre ans »** - horizon encore fixé par le chef d'état-major des armées en février 2026 - sont ainsi **déconnectés de la réalité des efforts engagés, et surtout de la nature des programmes suivis.**

La France est certes engagée dans un **réarmement d'ampleur historique.** Toutefois, les nouveaux investissements annoncés **ne visent pas à augmenter le format des forces, c'est-à-dire la taille des effectifs et des parcs d'armement.** Or, c'est à cet horizon que, selon les armées, la France pourrait devoir s'engager dans un conflit majeur. **La France prévoit donc**

de ne reconstruire des forces taillées pour un conflit de haute intensité qu'après qu'il soit possiblement trop tard.

Et là où les drones, en Ukraine comme au Proche-Orient, soulignent toute la vulnérabilité des armées contemporaines, **les moyens prévus pour la défense anti-drones ne permettront de protéger vraiment ni nos infrastructures, ni nos armées au front.**

C'est, au fond, la principale faiblesse du réarmement français : la France continue de repousser des choix pourtant inévitables.

Ainsi, la loi de programmation militaire en voie d'actualisation **consolide le modèle militaire français d'ici 2030, sans remédier à ses failles.** Mais l'enjeu est de le repenser face au risque d'un décrochage en cas de conflit majeur. Si **la France veut conjurer ce double risque, ce sont des pans entiers de son modèle économique et social** qu'elle devra repenser, en cohérence avec les autres dimensions de la polycrise.

La possibilité de conflits majeurs est l'**un des pires risques que fait planer sur nous la polycrise.** Elle survient dans un contexte où la France et l'Europe doivent **affronter simultanément plusieurs crises systémiques** qui s'enchevêtrent et se renforcent mutuellement. Le **dérèglement climatique multiplie les événements extrêmes,** accentue les tensions sur les ressources et impose des investissements considérables pour adapter les territoires et décarboner les économies. Dans le même temps, **les ruptures technologiques, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle,** rebattent les rapports de puissance et mettent en lumière le décrochage européen dans plusieurs secteurs stratégiques. Enfin, la priorité donnée aux dépenses courantes du présent renforce les **inégalités intergénérationnelles.** Conjuguées aux effets de l'économie de l'attention et à la fragmentation de l'espace informationnel, elles alimentent une **polarisation croissante des sociétés démocratiques.**

Ces crises ne se succèdent pas : elles interagissent et nécessitent des **réponses structurelles et systémiques.** Les tensions géopolitiques compliquent la transition écologique en fragilisant les approvisionnements stratégiques ; les ruptures technologiques nourrissent la compétition entre puissances ; les contraintes budgétaires liés à la priorité donnée au besoin du présent limitent les capacités d'investissement dans l'ensemble des domaines ; tandis que la polarisation sociale fragilise la capacité des démocraties à conduire des réformes de long terme.

Dans ce nouvel environnement stratégique, **les démocraties européennes doivent retrouver des capacités qu'elles avaient progressivement réduites.** Le retour de la guerre de haute intensité sur le continent européen, la montée des rivalités entre grandes puissances et la remise en cause croissante des règles du multilatéralisme les obligent à **reconstruire des capacités militaires, industrielles et technologiques importantes, au moment même où le vieillissement démographique accroît durablement les besoins de financement des retraites, de la santé et de la dépendance.**

En définitive, ces crises inhibent la capacité de démocraties comme la France à tenir dans le rapport de force pour défendre le droit international. Or, pour elles, **il y a ainsi urgence à redonner au droit tous les moyens de primer sur la force.** Mais aussi à se donner les moyens de se défendre par la force.

Garantir la sécurité collective vis-à-vis des nouveaux risques

Avec 65 conflits dans 36 pays à travers le monde, l'année 2025 aura recensé **le plus de guerres de différentes natures depuis 1946.** L'augmentation continue du nombre de conflits ces dernières années montre que **la tendance de long terme à la pacification du monde,** incontestable dans les précédentes décennies, **connaît un coup d'arrêt, voire pourrait s'inverser.** Surtout, ce retournement à la hausse de la conflictualité s'accompagne d'un retour en force des conflits entre États, et des risques de conflits supplémentaires.

A cela s'ajoute **une diversification des menaces et des risques,** ne serait-ce qu'au regard des technologies nouvelles ou nivelantes, de la démocratisation des drones armés jusqu'au **perfectionnement de la cyberguerre et de la cybercriminalité.**

Il est donc urgent de s'atteler à la prévention et à la gestion de ces nouveaux risques, notamment par **la régulation des nouveaux champs de conflictualité et des nouvelles technologies duales et militaires.** A commencer par la question des armes intelligentes et de la militarisation des intelligences artificielles, qui commande d'inventer de nouvelles règles et constitue une opportunité pour relancer des dynamiques de contrôle et de maîtrise et d'armement à l'international.

1. Rétablir une gouvernance centrée sur l'humain dans l'innovation technologique militaire et à double usage

Une étape clé à cette fin peut être de **s'appuyer sur le Processus d'Hiroshima,** le Code de conduite international pour les organisations développant des systèmes d'IA avancés et les initiatives similaires, en privilégiant des **canaux de dialogue transparents et structurés avec les entreprises technologiques.**

Il convient notamment **d'élargir le cadre de *reporting* du G7 de l'OCDE afin d'aborder les questions liées aux technologies dans les conflits,** dans le but de promouvoir les meilleures pratiques et de mettre en place **des mécanismes de protection contre l'armement militaire et la militarisation des technologies à double usage.**

De même, il faudra **mettre en œuvre une réglementation relative aux systèmes d'armes autonomes létaux, en s'appuyant sur les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies** dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur certaines armes classiques, en garantissant le plein respect du droit international humanitaire et en promouvant l'utilisation responsable des technologies émergentes.

***Proposition #1* | Encadrer la militarisation de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes, en :**

- Renforçant, dans le cadre du Processus d'Hiroshima, le dialogue du G7 avec les entreprises technologiques ;
- Élargissant le cadre de suivi du G7 et de l'OCDE aux usages des technologies dans les conflits et aux risques liés aux technologies à double usage ;
- Établissant une réglementation internationale des systèmes d'armes létaux autonomes, respectueuse du droit international humanitaire.

2. *Garantir un contrôle humain effectif de l'intelligence artificielle dans ses usages militaires et sécuritaires*

Face à l'essor des systèmes d'armes autonomes et des autres usages militaires et sécuritaires de l'IA, **une priorité absolue doit être de garantir, quoiqu'il advienne, la présence d'un humain dans la décision d'utiliser la force,** à tous les niveaux.

Pour cela, il est nécessaire de rendre opérationnels **des mécanismes de supervision humaine significatifs pour les systèmes d'armes basés sur l'IA dans les domaines critiques,** notamment le commandement, le contrôle et les communications nucléaires et les armes autonomes. Il est essentiel de **rejeter tout jugement humain nominal sur les chaînes de destruction permises par l'IA et de reconnaître que les biais de l'automatisation militaire** constituent une violation du droit international humanitaire.

De même, une **certification unifiée d'essais, d'évaluation, de validation et de vérification (TEVV) tout au long du cycle de vie de l'IA militaire** doit advenir. Elle permettra de traduire les principes de l'IA responsable dans le domaine militaire (REAIM) en normes applicables aux prototypes et aux systèmes d'IA en service.

Pour assurer une application effective de ces normes, **les organismes de surveillance internationaux et nationaux compétents,** ainsi qu'un nouveau Conseil de gouvernance des technologies émergentes, doivent être chargé de mettre les systèmes d'IA en service non conformes aux normes TEVV dans les délais fixés par les « responsables de l'IA responsable », conformément aux orientations REAIM 2026.

Enfin, les exigences de certification TEVV doivent être intégrées **dans les contrats d'acquisition et de modernisation de la défense des pays du G7,** afin de garantir l'utilisation exclusive de systèmes d'IA conformes.

***Proposition #2* | Garantir un usage responsable de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire, en :**

- Assurant une supervision humaine significative de toute décision d'emploi de la force fondée sur l'IA, en particulier dans les domaines critiques ;
- Mettant en place une certification unifiée des systèmes d'IA militaires tout au long de leur cycle de vie ;
- Renforçant les mécanismes nationaux et internationaux de contrôle afin d'assurer le respect des normes de l'IA responsable ;
- Intégrant les exigences de certification dans les politiques d'acquisition et de modernisation des capacités de défense.

3. *Renforcer la résilience des populations civiles face à la manipulation de l'information.*

Les manipulations de l'information sont l'une des principales menaces qui pèsent sur nos sociétés, sur le fonctionnement de nos démocraties, et sur nos intérêts stratégiques. **Poussées par des États hostiles** - Russie, Chine, Turquie, Azerbaïdjan, Iran, mais aussi dans une certaine mesure par des pays alliés - à commencer par les États-Unis, elles sont également le **fait d'acteurs non-étatiques profitant des possibilités des réseaux sociaux.** Au cœur de la polycrise, les manipulations de l'information se **nourrissent aussi des ruptures technologiques**

- à commencer par l'IA - qui commodisent de nouveaux moyens de désinformation et amplifient leur portée. **Ces manipulations exploitent la polarisation de nos sociétés,** y compris celles liées aux inégalités économiques sociales et intergénérationnelles, et peuvent pousser, entre autres, la désinformation climatique. La lutte contre les manipulations de l'information, et notamment celles relevant d'ingérences étrangères, **doit ainsi devenir une priorité cardinale pour la France et ses voisins européens.** Cette lutte doit couvrir un large spectre comprenant la mésinformation, la désinformation et la malinformation, à travers les discours politiques extrémistes amplifiés par l'IA, les discours de haine, la désinformation scientifique et la manipulation et l'ingérence de l'information étrangère.

Il faut pour cela **renforcer les mécanismes de réponse rapide aux niveaux de l'UE et du G7 en consolidant les collaborations entre États et en travaillant de concert avec les fournisseurs de plateformes,** afin de promouvoir une plus **grande transparence algorithmique et une certification indépendante de l'information.** Ceci doit se faire grâce à un label de confiance volontaire qui serait adopté par les membres de l'UE et du G7, dans le respect des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En parallèle, il faut donner la priorité **aux investissements dans les opérations d'information défensives** pour protéger la souveraineté et les droits de l'homme face aux menaces hybrides, en collaboration avec les membres de l'UE et du G7.

Les initiatives en matière d'intelligence artificielle et d'éducation au numérique, ainsi que les campagnes de sensibilisation du public doivent également être promues. Elles doivent s'appuyer sur la **collaboration entre les organisations de la société civile et les établissements d'enseignement,** éléments essentiels au renforcement des systèmes démocratiques.

Proposition #3 **| Renforcer la protection des démocraties face aux manipulations de l'information, en :**

- Prévenant et contrant les campagnes de désinformation, de mésinformation et d'ingérence informationnelle ;
- Renforçant les mécanismes de coopération et de réponse rapide entre les démocraties, ainsi que la transparence des plateformes numériques ;
- Développant les capacités de défense informationnelle face aux menaces hybrides ;
- Soutenant l'éducation au numérique, l'intelligence artificielle de confiance et les actions de sensibilisation afin de renforcer l'esprit critique des citoyens.

4. Mieux coordonner nos actions et notre résilience face aux agressions hybrides

L'un des principaux défis pour la sécurité internationale, et plus directement pour celle de la France et de ses alliés, réside dans la **multiplication des agressions hybrides.** Celles-ci combinent des moyens civils et militaires (cyberattaques, opérations de déstabilisation, ingérences informationnelles, sabotages) afin **d'affaiblir un État sans franchir explicitement le seuil de la guerre ouverte.** Leur ambiguïté complique l'attribution des responsabilités, ralentit la prise de décision et cherche à diviser les sociétés comme les alliances. Dans ce domaine, **la Russie et la Chine constituent les deux principales sources de menace étatique,** la Russie occupant une place prépondérante dans les opérations recensées par le Service européen pour l'action extérieure

Ces opérations visent en priorité **les vulnérabilités dont dépend le fonctionnement quotidien de nos démocraties**: infrastructures énergétiques, réseaux numériques, câbles sous-marins, systèmes électoraux, services publics essentiels ou outils de navigation par satellite. Elles mettent ainsi à **l'épreuve non seulement les capacités militaires des États, mais aussi la continuité de leurs institutions, la robustesse de leurs économies et la résilience de leurs populations civiles.**

Chaque opération hybride peut servir à tester notre vigilance, notre cohésion et notre détermination collective. Une réponse insuffisamment coordonnée risque d'encourager de nouvelles provocations, tandis qu'une mauvaise appréciation de leur gravité pourrait conduire à une escalade incontrôlée. La France et ses partenaires européens doivent donc **disposer de mécanismes permettant de détecter et d'attribuer rapidement ces actions, d'y répondre de manière proportionnée et coordonnée, et de dissuader leur répétition.**

Cela suppose de dépasser une approche strictement militaire de la sécurité. Il faut **renforcer la coordination européenne en matière de cybersécurité, consolider les capacités communes de surveillance et de réponse aux menaces hybrides, et investir durablement dans la préparation des populations civiles comme dans la protection des infrastructures critiques.**

***Proposition #4* | Améliorer notre défense et notre résilience face aux menaces hybrides, notamment en :**

- Renforçant la coordination en matière de cybersécurité en élaborant un cadre commun de cybersécurité européen, grâce à l'harmonisation des normes nationales et des mécanismes de réponse existants, afin de protéger les infrastructures en ligne critiques et les processus démocratiques.
- Consolidant les efforts existants pour contrer les menaces hybrides et améliorer la surveillance conjointe grâce à des modèles tels que l'écosystème de résilience global et les méthodologies structurées du Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides.
- Investissant durablement dans la préparation des populations civiles et la protection des infrastructures critiques, notamment les systèmes énergétiques, les réseaux numériques, les câbles sous-marins, les systèmes de vote et les outils de navigation par satellite.

Renforcer les coopérations internationales pour faire vivre un monde ordonné

Défendre l'ordre international basé sur des règles et renouer avec une gouvernance mondiale capable d'affronter les grands enjeux globaux passe d'abord par la **revitalisation du multilatéralisme.** Face aux puissances révisionnistes et à la loi de la jungle, il s'agit de faire **vivre un monde ordonné, et de mieux défendre nos intérêts** dans un ensemble de domaines qu'ils soient économiques, technologiques ou climatiques.

1. Défendre la souveraineté maritime et la gouvernance des nouvelles voies maritimes

Frontière commune de l'humanité et espace indispensable à la régulation du climat, à la préservation de la biodiversité et aux échanges internationaux, **la mer concentre une part croissante des tensions géopolitiques et des nœuds de la polycrise.** La compétition pour les ressources halieutiques, énergétiques et minérales, l'ouverture de nouvelles voies de navigation et la multiplication des stratégies de fait accompli **fragilisent le droit international maritime.** Dans une économie mondialisée où l'essentiel du commerce international transite par voie maritime, la liberté de navigation et de survol constitue une condition essentielle de notre sécurité et de notre prospérité.

Grâce à ses territoires ultramarins répartis dans tous les océans, **la France dispose de la deuxième zone économique exclusive au monde.** Cette présence lui confère une responsabilité particulière, mais l'expose également **aux empiètements, à la coercition, à l'exploitation non autorisée des ressources et aux contestations territoriales.** La défense de la souveraineté maritime française suppose donc de **protéger l'intégrité de ses territoires et de leurs zones économiques exclusives, de renforcer les moyens de surveillance et d'écarter toute modification unilatérale de leur statut en dehors des procédures légales et démocratiques.**

Une attention particulière doit être accordée à l'Arctique. Le changement climatique y facilite progressivement l'accès à de nouvelles routes maritimes et à des ressources jusqu'alors difficilement exploitables, attisant les rivalités stratégiques. Dans un contexte d'affaiblissement de la coopération au sein du Conseil de l'Arctique, **les membres du G7 doivent mieux coordonner leur action afin d'éviter qu'un vide de gouvernance ne favorise les rapports de force.** Cette coordination **doit être relayée au sein du Conseil de l'Arctique par ses membres qui y siègent et conduite en étroite concertation avec les États arctiques européens.** Le développement de la région doit s'inscrire dans **un cadre réglementaire conforme au droit international, protéger son environnement fragile et garantir la participation ainsi que les droits des peuples autochtones.**

Enfin, la souveraineté maritime ne se limite pas à la maîtrise des espaces territoriaux. Elle dépend également de **la sécurité des routes logistiques, des câbles sous-marins, des installations portuaires et des systèmes satellitaires de positionnement et de navigation.** Ces infrastructures, essentielles aux communications, aux échanges commerciaux et au fonctionnement des sociétés européennes, sont **particulièrement exposées aux sabotages, aux cyberattaques et aux opérations hybrides. Leur protection exige une surveillance maritime renforcée, une meilleure coordination entre alliés et des capacités communes de prévention, d'attribution et de réaction.** Les membres du **G7** pourraient dans ce cadre **promouvoir un pacte international de non-agression contre les infrastructures maritimes critiques, interdisant leur sabotage ou leur instrumentalisation en temps de paix et prévoyant des procédures communes d'enquête, d'attribution et de réponse en cas d'attaque.**

***Proposition #5* | Défendre notre souveraineté maritime, en :**

- Réaffirmant la souveraineté et protégeant l'intégrité des territoires nationaux et ultramarins ainsi que leurs zones économiques exclusives ;
- Renforçant la coordination du G7 pour assurer une gouvernance durable et respectueuse des populations autochtones dans l'Arctique ;
- Sécurisant par une coopération au niveau du G7 les routes maritimes, la liberté de navigation et les infrastructures critiques sous-marines et satellitaires.

2. Renforcer la souveraineté et la résilience économique des membres

La souveraineté ne se partage pas. Mais dans un certain nombre de domaines, **elle ne peut plus se défendre au seul échelon national.** Les économies européennes sont **profondément intégrées à des chaînes de valeur mondiales** dont elles ne maîtrisent ni l'ensemble des infrastructures, ni l'approvisionnement en matières premières critiques, ni certaines technologies essentielles. Cette interdépendance a longtemps été perçue comme un facteur de prospérité et de stabilité. Elle **constitue désormais également un facteur de vulnérabilité.**

Les rivalités géopolitiques ont en effet **transformé ces dépendances en instruments de puissance.** Les restrictions sur les exportations de semi-conducteurs, les tensions autour des terres rares et des métaux critiques, les pressions exercées sur les approvisionnements énergétiques, les risques pesant sur les câbles sous-marins, les infrastructures numériques ou les routes maritimes illustrent une même évolution : **les flux commerciaux, financiers, technologiques et informationnels peuvent désormais être utilisés comme des leviers de coercition.** La compétition stratégique ne se limite plus au champ militaire ; elle s'étend à l'ensemble des dépendances qui structurent les économies contemporaines.

La souveraineté ne consiste plus à rechercher une autonomie illusoire, mais à réduire les dépendances les plus critiques, à diversifier les partenariats et à **renforcer la résilience collective des démocraties.** C'est également dans cette logique que s'inscrivent le renforcement des coopérations entre alliés, l'approfondissement des partenariats avec les pays du Sud et l'association de la société civile aux mécanismes de gouvernance internationale. Face à des vulnérabilités devenues globales, la capacité d'action dépend autant de la solidité des alliances que des capacités nationales.

Dans ce contexte, il faut **renforcer la sécurité économique et la souveraineté entre Etats européens** en renforçant l'intégration des politiques publiques (politique étrangère, politique commerciale, politique industrielle et politique énergétique), en approfondissant la coordination entre Etats-membres pour limiter notre expositions aux risques l'instrumentalisation de nos dépendances économiques, dissuader leur arsenalisation et développer des capacités offensives de coercition économique, notamment dans le champ monétaire et financier.

Il faut également engager le G7 dans une trêve en matière de guerre économique, alors que la prédation économique est désormais au cœur de la politique étrangère américaine envers l'Europe.

Cette trêve pourrait être la condition d'une coopération renforcée entre Etats du G7 dans la lutte contre les flux financiers illicites, depuis l'identification des bénéficiaires effectifs jusqu'à

la mise en accusation et au recouvrement des avoirs. Cette coopération pourrait notamment **permettre de renforcer la sécurité des ports et des aéroports et d'intensifier la lutte contre les trafics internationaux,** en démantelant les réseaux criminels qui exploitent les voies maritimes et aériennes grâce à un partage accru du renseignement, à une cybersécurité renforcée et à une coopération douanière approfondie.

Cette trêve économique au sein du G7 doit également permettre de relancer une politique ambitieuse de partenariats internationaux avec les Etats en développement, combinant investissements publics et privés, européens et américains, dans les Etats partageant nos valeurs (Etat de droit) et nos intérêts (un système multilatéral fondé sur le droit et non sur la puissance).

***Proposition #6* | Créer une véritable politique européenne de sécurité économique en intégrant politique extérieure, politique industrielle, politique commerciale et politique énergétique pour obtenir une trêve géoéconomique dans l'Alliance atlantique et pour réengager l'Europe et les États-Unis dans une politique conjointe de partenariats internationaux au service de leurs approvisionnements stratégiques.**

Assurer le respect du droit international et des droits humains

Le contournement et la contestation du droit international sont à la fois conséquences et causes des difficultés à le faire respecter. La force prime de plus en plus le droit parce que la force n'est pas suffisamment au service du droit. La priorité est donc **d'œuvrer à une forme de *law enforcement* du droit international,** pour rétablir sa crédibilité et sa capacité d'application.

1. Établir un cadre de sanctions plus coordonné

Dans un contexte de retour des rapports de puissance, **les sanctions économiques sont devenues un instrument central de politique étrangère.** Elles permettent aux démocraties d'exercer une pression sur des États, des organisations ou des individus responsables d'agressions, de violations du droit international ou d'activités déstabilisatrices, tout en **évitant le recours direct à la force militaire. Leur efficacité repose toutefois sur leur crédibilité,** leur coordination et leur capacité à limiter les possibilités de contournement.

Or, la mondialisation des flux financiers et la complexité des structures de propriété offrent **de nombreuses possibilités de dissimulation des avoirs et de contournement des sanctions.** Les différences entre les cadres juridiques nationaux, les divergences dans les critères de désignation et l'insuffisante coordination entre autorités financières, douanières, judiciaires et de renseignement **créent des failles que les acteurs sanctionnés exploitent pour déplacer leurs capitaux, masquer leurs bénéficiaires effectifs ou poursuivre leurs activités par l'intermédiaire de juridictions tierces.**

Renforcer l'efficacité des sanctions suppose donc **d'améliorer leur coordination internationale tout en préservant leur légitimité.** Cela implique **d'harmoniser les critères de désignation, de renforcer les échanges d'informations entre partenaires et de limiter les effets indésirables sur les populations civiles et les acteurs humanitaires.** Des sanctions

mieux coordonnées, mieux ciblées et accompagnées **d'exemptions humanitaires claires renforcent à la fois leur efficacité stratégique et leur conformité au droit international.**

***Proposition #7* | Accroître l'efficacité et la légitimité des régimes de sanctions internationales, en :**

- Harmonisant les critères de désignation et de mise en œuvre des sanctions entre les partenaires internationaux ;
- Renforçant la coopération entre les autorités compétentes afin de prévenir le contournement des sanctions et les activités financières illicites ;
- Garantissant des exemptions humanitaires claires afin de limiter les effets involontaires sur les populations civiles.

Repenser notre industrie de défense pour une véritable économie de guerre

En juin 2022, le Président de la République a annoncé **l'entrée de la France dans une** « **économie de guerre** », expression reprise régulièrement dans les communications officielles au sujet du réarmement. **Une expression en réalité déconnectée des réalités** : si la production d'armement a **accéléré** ces quatre dernières années à un rythme inédit depuis la fin de la guerre froide, et notamment **la production de** « **consommables** » **comme les munitions de divers genres et calibres,** elle ne **permet toujours pas de préparer les armées françaises à la possibilité d'un conflit majeur.**

La production d'obus a été portée de 20 000 en 2022 à 100 000 en 2024, avec un objectif de **160 000 en 2026.** Ces niveaux restent **très inférieurs** à celui d'autre pays. En Allemagne, la seule entreprise Rheinmetall vise une production annuelle de 700 000 obus dans les prochaines années. De même, la **Russie** aura produit **7 millions d'obus, roquettes et mortiers en 2025.**

Dans un autre domaine, **après quinze ans de tergiversations,** la France a attendu fin 2025 pour annoncer la reprise de la production de ses missiles longue portée SCALP. Si la production de missiles, et notamment de missiles intercepteurs, **doit encore accélérer** d'ici 2030 dans le cadre de la nouvelle loi de programmation militaire, les retours d'expérience de la guerre d'Ukraine et même de la guerre contre l'Iran montrent à quel point elles sont **en-deçà des besoins face à la menace de drones infiniment moins onéreux que les missiles censés les neutraliser.**

Au moment où, en début d'année 2026, le ministère des Armées récompensait une **compagnie française** pour avoir réussi le défi de produire en moins d'un an **1 000 drones à moins de 1000 euros l'unité, l'Ukraine et la Russie utilisaient chacune des milliers de drones dans la même journée,** comme chaque jour de l'année. La production ukrainienne de drones est passée de 5 000 unités en 2022 à 300 000 en 2023, pour dépasser les 2 millions l'année suivante et les 4,5 millions en 2025. L'Ukraine vise une production de **7 millions cette année,** contre quelques milliers pour la France.

Du côté des grands programmes d'armement, **la France ne produit plus de chars de combat depuis 2008,** et n'a pas encore décidé d'un char de génération intermédiaire dans l'attente

de la concrétisation du programme franco-allemand MGCS, **qui n'adviendra qu'à partir de 2045** si le projet n'est pas annulé d'ici-là. Des programmes structurants comme le Thundart, qui doit remplacer les capacités de frappe en profondeur lorsque les actuels lance-roquettes unitaires seront retirés du service, ne seront utilisables qu'à partir de 2030.

Mais il faut se rendre à l'évidence: sauf à commander hors d'Europe (États-Unis, Corée du Sud…), en rupture totale avec la quête d'autonomie stratégique suivie à juste titre par la France, **nous ne réaliserons pas en quelques années une massification de nos parcs d'équipements majeurs.** La France ne va pas produire en trois ans des centaines de chars ou de lance-roquettes multiples. Même en injectant dans l'extension des capacités de production des milliards d'euros supplémentaires que nous n'avons pas, il n'est pas dit que nous trouverons en temps de paix la main-d'œuvre nécessaire.

S'il est possible et nécessaire de revoir à la hausse les cibles d'acquisition des grands programmes d'armement et d'en accélérer les délais de livraison, ce ne sera possible que pour ceux dont la production est déjà engagée ou en voie de l'être. **La situation ne pourra sinon être débloquée que par un effort de défense bien plus lourd, injustifiable et insoutenable en temps de paix.** Mais il demeure possible de se préparer à une telle évolution, en rendant nos industries prêtes à soutenir un effort massif.

1. Compléter notre base industrielle de défense (BITD) par la construction d'un potentiel industriel de défense (PID) cohérent

La France et les autres pays européens ne peuvent atteindre en temps de paix des dépenses militaires du même ordre que celles de l'Ukraine en guerre, dont **l'effort de défense** (incluant l'aide européenne) représente **30 à 40% du PIB.** C'est cette authentique économie de guerre qui permet aujourd'hui à l'Ukraine de concevoir de nouveaux armements à une vitesse record (ainsi des missiles Flamingo, passés de l'ébauche aux premiers tirs en seulement onze mois), ou d'en fabriquer dans des quantités sans équivalent en Europe (tels les obusiers Bogdana, produits au rythme de 40 par mois contre 10 désormais pour les CAESAR français). Et là où l'Ukraine produit désormais plusieurs millions de drones par an, pour un usage immédiat sur le champ de bataille, un pays comme la France ne peut en fabriquer et stocker des millions pour son propre usage, d'autant que les évolutions technologiques pourraient les rendre vite obsolètes.

Nous pouvons en revanche **créer les conditions qui nous permettront demain d'entrer rapidement en économie de guerre.**

Il convient de dépasser la logique de base industrielle et technologique de défense (BITD), sur laquelle reste fondée l'industrie de défense française, **pour embrasser celle du potentiel industriel de défense (PID**).

Il s'agira d'abord de **favoriser et accompagner dès maintenant des conglomérats d'entreprises du secteur de la défense et d'entreprises civiles prêtes à reconvertir tout ou partie de leur production en cas de besoin.** Sur le plan du capital humain, la construction du PID nécessitera de **former les personnels les plus variés à une éventuelle reconversion vers la conception et la production d'armement,** et **d'acculturer davantage de jeunes en formation aux spécificités de l'industrie de défense.** Et sur le plan du capital technique, enfin, **d'aider financièrement les entreprises volontaires à développer des lignes de production capables de passer à une production massive d'armement de divers types.** Enfin, le développement de ce PID imposera aussi de **préparer la logistique nécessaire à une économie de guerre, incluant le stockage et le transport de quantités massives de**

drones et d'autres consommables. La stratégie de mise en place du PID pourra intégrer des dispositifs créés depuis 2022, à commencer par la réserve industrielle de défense dont l'ambition doit être revue à la hausse pour anticiper les besoins en main-d'œuvre.

***Proposition #8* | Développer un Potentiel industriel de défense (PID) en :**

- Favorisant la complémentarité entre les industries de défense et les entreprises civiles ;
- Développant les compétences et la réserve industrielle nécessaires à une montée en puissance rapide de la production ;
- Soutenant les investissements dans des capacités de production flexibles et rapidement mobilisables ;
- Anticipant les besoins logistiques liés à un engagement de haute intensité.

Conclusion

Face au dérèglement du monde, **la France et l'Europe doivent retrouver les moyens de défendre leurs intérêts sans renoncer à leurs principes.** Cela implique de **garantir leur sécurité collective face aux risques technologiques, informationnels et hybrides,** tout en renforçant les coopérations internationales nécessaires à leur souveraineté maritime et économique. La crédibilité d'un ordre mondial fondé sur des règles exige également de **mieux faire respecter le droit international et les droits humains.** Enfin, le retour de la guerre de haute intensité impose de **bâtir un potentiel industriel de défense rapidement mobilisable.** En somme, il faut redonner au droit les moyens de primer sur la force, tout en nous donnant la force nécessaire pour le défendre.

DONNÉES CLÉS

BOULEVERSEMENTS GÉOPOLITIQUES

- 3,6 POINTS

En 2015, le G7 comptait pour 32,6 % du PIB mondial, contre 29 % en 2025, soit une baisse de 3,6 points en 10 ans.

> 2 %

Le conflit en Ukraine a causé près de deux millions de victimes, entre morts et blessés.

65

En 2025, 65 conflits étaient actifs dans le monde.

x 2

Depuis le début de l'année 2022, les troupes de l'OTAN dans les États baltes et en Pologne ont doublé.

107

En 2025, le Service européen d'action extérieure (SEAE) a recensé 540 incidents de manipulation et ingérence étrangères en matière d'information (FIMI) à l'échelle mondiale, dont l'Ukraine est restée la cible principale, suivie de la France, victime de 107 incidents.

2029

Selon les services secrets allemands, la Russie sera prête à entrer en conflit militaire direct avec l'OTAN avant 2029.

669

Un an après son retour à la Maison Blanche, les États-Unis de Trump ont effectué plus de frappes que lors de l'ensemble du mandat de Joe Biden (669 contre 533).

86 SECONDES

Lors de la première journée de l'opération Epic Fury, en Iran, Claude a généré environ 1000 recommandations de cibles pour l'armée américaine. Soit une cible toutes les 86 secondes.

x 5

Dans le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne 2028-2034, 131 milliards d'euros sont dédiés à la défense, la sécurité et l'espace soit cinq fois plus que pendant la période budgétaire actuelle.

90 +

Depuis 2016, les États-Unis ont rejeté plus de 90 propositions visant à lancer le processus de sélection pour pourvoir les postes vacants au sein de l'organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC, ce qui met en évidence les désaccords persistants entre les membres de l'OMC concernant la réforme du système de règlement des différends.

ENTRETIEN #2.1

« LES DÉMOCRATIES LIBÉRALES DOIVENT RÉAPPRENDRE À PENSER LA PUISSANCE »

estime le Vice-amiral Patrick Chevallereau

Vice-Président de l'Institut Open Diplomacy, Patrick Chevallereau est l'un des co-auteurs du rapport « Comprendre la polycrise » rédigé par l'Institut en 2025. Il est Vice-amiral en 2e section, il a mené une carrière de commandement opérationnel dans l'aéronavale puis une carrière d'état-major au cœur de la relation transatlantique - notamment comme directeur de cabinet du Commandant suprême pour la Transformation des capacités de défense de l'OTAN ou encore comme attaché de défense à l'Ambassade de France au Royaume-Uni. Patrick est également Distinguished Fellow du Royal United Services Institute. Dans cet entretien, il analyse la montée d'une conflictualité systémique marquée par l'affaiblissement du droit international, la brutalisation des rapports de force et la remise en cause de la sécurité européenne. Il plaide pour une Europe plus agile et plus puissante, capable d'assumer sa sécurité, de renforcer ses capacités maritimes et de défendre activement les principes du droit international, notamment la Convention de Montego Bay.

Quelles sont les principales caractéristiques de la polycrise ?

La polycrise telle que nous la ressentons et pouvons la décrire aujourd'hui est marquée par **l'accentuation, l'accélération et la simultanéité de facteurs perturbateurs d'ordre géopolitique, technologique, informationnel, sociétal, climatique,** tous interagissant, à des degrés divers, les uns avec les autres.

Ce bouleversement intervient pour l'Europe après **une période de paix globale de près de quatre-vingts ans,** dans un contexte où la plupart des générations aujourd'hui en vie n'ont **jamais connu la catastrophe humaine qu'a constitué le deuxième conflit mondial.**

Certes, on peut trouver des périodes de l'Histoire qui ont présenté certaines caractéristiques de ce que nous nommons polycrise. Cependant, ce phénomène est aujourd'hui d'une intensité inédite.

Désormais perceptible par la plupart de nos concitoyens dont il occupe le quotidien, la polycrise présente **un caractère anxiogène qui est renforcé par le sentiment d'une perte de contrôle par les Etats et les organisations internationales.**

+ 50 % — **Entre 1990 et 2019, l'incidence mondiale des troubles anxieux a augmenté de près de 50 %.**

Cette situation assez inédite contribue à un effacement de repères (valeurs, cohésion sociétale, autorité, sécurité, responsabilité) chez beaucoup de citoyens parmi lesquels s'installent **pessimisme et défiance.**

Les effets matériels et psychologiques de cette situation sont systémiques et peut-être durables. Ils se traduisent, entre autres, par un **impact négatif sur notre trajectoire démographique.**

2,2 — **Dans le monde, le taux de fécondité est de 2,2 enfants par femme en 2024 contre 2,7 en 2000.**

Ils peuvent aller dans une partie l'opinion publique jusqu'à la remise en cause des notions « d'espérance » et de « progrès ».

Quel rôle joue la crise géopolitique dans la polycrise ?

Je pense que les **chocs géopolitiques** que nous connaissons jouent un **rôle de plus en plus central** dans le phénomène de polycrise.

Ils sont à la fois la cause et les effets d'une tendance à la **dérégulation des relations internationales, et d'un glissement vers la conflictualisation** de

celles-ci. Nous l'observons : la gestion des différends entre États a de plus en plus recours à l'option militaire.

En se multipliant, ces tensions provoquent **une détérioration générale de la sécurité internationale.** Elles sont créatrices de déséquilibres et d'une instabilité globale qui devient la norme.

En particulier, les conséquences économiques de la crise géopolitique touchent désormais à **la prospérité des Etats, prospérité sans laquelle les sociétés qui les composent,** notamment dans les démocraties libérales, sont susceptibles de se déliter par incapacité budgétaire à maintenir le « contrat social ».

La crise est **visible, quotidienne, polymorphe, anxiogène.** Sa réalité ne fait plus de doute mais, à l'échelle internationale, elle est vécue, et donc appréhendée, de manières très diverses.

En effet, sa perception n'est pas la même selon que l'on est citoyen de l'Union Européenne, habitant du Sud Soudan ou famille ukrainienne vivant dans un HLM à Kharkiv. **Le quotidien d'une partie de l'humanité est rythmé par la guerre,** tandis que d'autres jouissaient depuis des décennies d'une sécurité installée sur leur continent.

> 2 MILLIONS

Le conflit en Ukraine a causé près de deux millions de victimes, entre morts et blessés.

Pour les Européens, c'est bien **le surgissement d'une probabilité élevée d'effacement de cette sécurité extérieure qui est la marque la plus visible de la crise géopolitique.** A cet égard, il s'agit bien d'une rupture.

La crise géopolitique éclaire nos vulnérabilités économiques et révèle parfois des années de renoncement ou d'imprévoyance (défense, énergie, éducation, équilibres budgétaires). Elle accentue **la défiance d'une partie de la population** à l'égard des dirigeants et **attise le ressentiment et les peurs.**

La gravité de la crise géopolitique peut même remettre en cause **le système politique qu'est la démocratie.**

Y faire face **nécessitera des dirigeants aux qualités sans doute hors du commun** et des opinions publiques d'une grande maturité, car devant être prêtes à l'acceptation de « sacrifices ».

Quels sont les principaux nœuds stratégiques de la crise géopolitique ?

Par « nœuds stratégiques », on peut entendre les points névralgiques qui confèrent à la crise géopolitique son intensité actuelle.

Nous sommes d'abord les spectateurs de **l'affaiblissement des institutions internationales,** au premier rang desquels l'ONU dont la capacité à agir comme outil de règlement des conflits est en train de disparaître. Son rôle de « diseur du droit international » est de plus en plus ignoré, notamment par les Etats les plus puissants.

En particulier, **le comportement prédateur de trois membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies** est pour beaucoup dans la paralysie et la disparition de la crédibilité de cet organe.

7

En 2024, la Chine, la Russie ou les États-Unis ont opposé leur veto à une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU à 7 reprises, plus que tout autre année depuis la fin de la guerre froide.

Dans un tel contexte, nous assistons assez logiquement à un **retour de l'emploi de la force brutale** comme outil privilégié de gestion des différends internationaux. Les ambitions nationalistes sont affichées de manière de plus en plus décomplexées.

Depuis janvier 2025, le basculement-surprise des États-Unis d'Amérique vers ce type de comportement a un très fort effet d'amplification et de déstabilisation.

669

Un an après son retour à la Maison Blanche, les États-Unis de Trump ont effectué plus de frappes que lors de l'ensemble du mandat de Joe Biden (669 contre 533).

Le recul de la démocratie dans le monde est concomitant de ce phénomène. Ce système politique, qui est celui de « l'ensemble européen », tend à se fragiliser sous le double effet de la propagande qui le cible et du doute qui s'installe chez certains citoyens quant à la supériorité » historique de ce modèle.

Ainsi, la diffusion **d'une « post-vérité »,** mode d'action délibérément utilisé par nos adversaires, **brouille la compréhension des enjeux géopolitiques** et peut affaiblir la détermination des sociétés à se défendre.

De Pékin à Pyong-yang, de Ankara à Bakou, de la Maison Blanche au Kremlin, on voit se constituer **un « réseau international d'autocrates »,** sorte de marigot de dirigeants dont les intérêts en matière de captation et de conservation du pouvoir convergent, jusqu'à ce que, parfois, ils s'entredéchirent sous l'effet d'idéaux ou d'ambitions nationalistes qui se télescopent. **Leur dénominateur commun est bien celui de l'hostilité à la démocratie.**

Un autre « nœud stratégique » est celui du phénomène **général d'innovation et d'accélération scientifique et technologique.** Une **accélération fulgurante dont la maîtrise devient la clé de la domination économique et militaire** (vitesse

de calcul, intelligence artificielle, hypervélocité, furtivité, agilité en matière de capacités duales, robotisation, contrôle des chaînes de valeurs etc.).

Dans le contexte de la banalisation de la conflictualité dans le monde, sortiront vainqueurs ceux qui sauront **s'adapter le plus vite à cette révolution technologique.** La prise de conscience de cette réalité dans nos démocraties est d'autant plus importante que la plupart des autocrates ont parfaitement compris la puissance que pouvaient leur conférer les nouveaux outils.

Ainsi, **la capacité de nos systèmes industriels, militaires, décisionnels à évoluer et à se reconfigurer (agilité) pourraient devenir une des principales clés de la survie des démocraties libérales** et des générations qui en prendront les rênes.

Assistons-nous à la fin durable de l'ordre international libéral ou à sa recomposition sous des formes hybrides ?

L'ordre international libéral est évidemment sur la défensive. Le basculement de son promoteur historique, les Etats-Unis d'Amérique, contribue grandement à sa fragilisation.

Cet ordre reste néanmoins ancré autour de **« pôles de résistance »** qui continuent à en percevoir toute la pertinence : Europe, Canada, Japon, Corée du Sud, Australie, mais aussi, par exemple, Brésil, Inde, ASEAN ou quelques démocraties africaines.

Certes, en matière de sécurité internationale, cet ordre est moribond et doit être repensé. Ici en Europe, et sous les coups de boutoir de l'Amérique Trumpienne, l'Alliance Atlantique a en effet perdu beaucoup de sa crédibilité.

Alors que les deux piliers de la cohésion euro-atlantique - valeurs partagées et intérêts de sécurité communs - sont en pleine déliquescence, c'est désormais **la prospérité et la sécurité même de l'Europe qui sont menacées par le comportement de l'allié américain.**

Un « allié » qui va jusqu'à ouvertement pratiquer l'ingérence politique chez ses partenaires européens.

$20 000

Selon le premier ministre Groenlandais, un américain non identifié aurait proposé 200.000 dollars à des habitants pour signer une pétition en faveur d'un rattachement aux États-Unis.

D'une manière générale, la multiplication des crises, leur surgissement rapide, leur complexité, la difficulté, souvent, à les anticiper, nous imposent **d'imaginer des configurations et des mécanismes internationaux de sécurité flexibles et réactifs.**

Ainsi, **la rigidité des grandes organisations internationales,** dont le nombre élevé d'États-membres contribue souvent à la lourdeur et à la lenteur, semble de

moins en **moins adaptée à la fluidité d'un nouvel environnement stratégique dégradé.**

L'Union Européenne elle-même n'échappe pas à ce défaut. Ses **États-membres ne partagent pas tous la même histoire, ni la même géographie.** De Tallin à Algérisas, l'argument d'un destin commun ne convainct pas toujours. La nature et l'intensité de la menace ne sont pas nécessairement ressentis à l'identique à Narva et à Athènes.

C'est donc sans doute une meilleure **agilité internationale qu'à la fois l'Union Européenne et chacun des États qui la composent devront développer.** Cette agilité pourra prendre la forme de coopérations internationales à géométrie variable, constituées autour des piliers non négociables que sont nos valeurs et nos intérêts.

L'Union européenne peut-elle demeurer un acteur fondé sur le droit dans un environnement dominé par le rapport de force ?

Oui, à condition que l'Union Européenne intègre **pleinement dans sa vision et dans ses priorités la réalité de la nouvelle brutalité internationale.**

Oui, à condition que **la gravité des enjeux, notamment géopolitiques, soit comprise,** non seulement par les dirigeants, mais aussi et surtout par les citoyens.

C'est au renforcement de tout ce qui fait le dénominateur commun des Européens que l'Union Européenne devra continuer de s'atteler. **L'attachement au droit international doit continuer de constituer l'un de ses points d'ancrage collectifs.**

Proposition | Renforcer la culture stratégique européenne autour de la défense du droit international, de la compréhension des nouvelles menaces géopolitiques et des valeurs communes qui fondent le projet européen.

La banalisation des rapports de force et la multiplication des conflits peut faire d'une Europe attachée au droit une sorte de « pôle refuge » pour beaucoup de pays membres des Nations Unies.

La « force au service du droit », ou « la force pour la « préservation du droit » sont un concept qui peut être parfaitement compris au sein de nos sociétés libérales éduquées.

Cette acceptation sociétale, qui est aussi une acceptation de certaines priorités budgétaires (renforcement des capacités de défense), **est un point de passage obligé pour une Europe qui soit en capacité à la fois de se faire respecter à l'international et de promouvoir ses valeurs.**

x 5

Dans le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne 2028-2034, 131 milliards d'euros sont dédiés à la défense, la sécurité et l'espace soit cinq fois plus que pendant la période budgétaire actuelle.

Comment repenser la sécurité européenne dans un contexte où les menaces sont simultanément militaires, économiques, informationnelles et sociétales ?

La sécurité de l'Europe a reposé pendant 80 ans sur l'engagement et la présence militaire américaine. **Cette époque est révolue** sans que les pays du vieux continent (ou la très grande majorité d'entre eux) ne s'y soient préparés.

Si, en 2019, qualifier l'OTAN d'organisation **« en état de mort clinique »** pouvait en partie relever de la provocation, **il s'agit bien aujourd'hui d'une réalité.**

1 000 MILLIARDS

Selon une étude menée par l'International Institute for Strategic Studies, en cas de retrait américain de l'OTAN, le remplacement direct d'une partie clé de la contribution américaine pour faire face à la menace russe s'élèverait à environ 1 000 milliards de dollars.

Dans ces conditions et au sein de la jungle internationale qui a cours désormais, **l'Europe ne pourra être défendue que par elle-même.**

Face à la désinhibition des États prédateurs, à la prolifération des armes de destruction massive et au retournement américain, **les pays européens ne devront pas faire preuve de timidité pour repenser l'architecture de sécurité.**

A cet égard, **la France** a, en Europe, **un statut unique de puissance nucléaire indépendante qui peut être un élément-clé de cette réflexion.** Le discours prononcé par le président de république à l'île longue le 2 mars 2026 en constitue une amorce.

La sécurité de l'Europe est aussi, en effet, multifacette. En particulier, on ne peut pas détacher la notion de sécurité de celle de prospérité.

La sécurité de l'Europe ne pourra être assurée qu'à **la condition nécessaire et non suffisante d'éviter le scénario d'un déclassement économique.**

La fin de la prospérité de l'Europe ou d'une partie d'entre elle constituerait **un terrible facteur de vulnérabilité et de division,** en limitant le développement ou la mise à niveau des appareils de défense des pays qui la composent.

Beaucoup de citoyens en Europe, accaparés et confrontés aux difficultés de leur quotidien, affecteraient une priorité moindre à la défense contre les menaces extérieures au moment où celles -ci, justement, se renforcent.

C'est donc bien une **« approche globale »** (économique, militaire, diplomatique, culturelle) que les Européens doivent définir et mettre en oeuvre pour assurer leur sécurité.

Proposition | Adopter une approche globale de la sécurité européenne articulant puissance économique, capacités militaires, résilience sociétale et influence diplomatique afin d'éviter le déclassement stratégique du continent.

Comment articuler sécurité intérieure et extérieure face à des menaces de plus en plus imbriquées ?

L'Europe doit être en mesure d'affronter un contexte international dans lequel **la conflictualité est devenue un élément central et quotidien.**

L'idée de la possibilité d'une guerre affectant le continent européen n'est pas une hypothèse farfelue.

L'aggressivité de la Russie et son passage à l'acte en Ukraine, le mépris de l'administration américaine pour les démocraties libérales européennes, les nombreux signaux envoyés par les États-Unis qui peuvent s'apparenter à un renversement d'alliance contre l'Europe, **constituent une combinaison de facteurs qui accroît considérablement la vulnérabilité de notre continent.**

2029 — **Selon les services secrets allemands, la Russie sera prête à entrer en conflit militaire direct avec l'OTAN avant 2029.**

D'une certaine manière, **la guerre entre l'Europe et la Russie est déjà installée.** En effet, nous sommes quotidiennement confrontés à ses volets économique, informationnel, cybernétique, médiatique, psychologique ou clandestin. **Seule sa dimension militaire n'est pas active pour le moment.**

Les limites de notre résolution à nous défendre sont pourtant testées par nos adversaires avec une fréquence de plus en plus élevée: les risques d'erreur de calcul et d'escalade physique sont bien réels, notamment dans les espaces aériens ou maritimes.

Dans ce contexte, la capacité des Européens à se défendre ne se limite évidemment pas à la qualité et à la réactivité de leurs forces armées, ainsi qu'à l'aptitude de celles-ci à « durer ». Plus que jamais dans l'Histoire, le nouveau « champ de bataille » présente une profondeur qui innerve jusqu'au coeur de nos sociétés. **Pour nos adversaires, ce sont ces-dernières qui constituent le « centre de gravité stratégique » qu'il faut faire basculer.**

C'est pourquoi **les faits de propagande** qui, sur notre sol, **affaiblissent la résolution nationale en faisant douter l'opinion publique** ou en la divisant, sont un sujet de sécurité intérieure totalement enchevêtré avec notre sécurité extérieure. A cet égard, je crois que **l'activité de certains groupes privés de la presse et de l'audiovisuel,** reprenant de facto le narratif de nos adversaires, entre pleinement dans la catégorie **des actions hostiles et devrait être traitée comme telle.**

En parallèle et sans qu'il soit nécessairement question de propagande, le risque existe qu'**une partie de la classe politique européenne et de la population, refusant le « "tragique" de la guerre », n'adhère pas à la nécessité d'un effort de réarmement substantiel,** préférant *in fine* et sans évidemment le reconnaître, la soumission ou la vassalisation.

Enfin, le sentiment ou la réalité vécue par une partie de la société, **d'une dégradation de leur sécurité de proximité** (délinquance, criminalité, terrorisme) peut contribuer à **relativiser et atténuer le ressenti de certaines menaces extérieures.** C'est évidemment l'intérêt de nos adversaires que d'accentuer cette perception.

N°1

Selon IPSOS, les préoccupations liées à la criminalité et la violence restent les premières préoccupations des Français en septembre 2025 devant l'inflation et les impôts.

L'autonomie stratégique européenne est-elle atteignable dans le cadre institutionnel actuel de l'Union ?

Il faut d'abord s'entendre sur ce que sont les éléments constitutifs d'une autonomie stratégique : outil militaire, indépendance énergétique, capacité à assurer la sécurité des flux maritimes, maîtrise des chaînes de valeurs critiques, santé des populations, système bancaire et de paiement, maîtrise des nouvelles technologies etc.

La question de notre autonomie stratégique se pose essentiellement dans **le rapport de l'Europe aux deux puissances globales que sont les Etats-Unis et la Chine.**

L'autonomie stratégique de l'Union Européenne plus précisément doit d'abord se comprendre comme **étant celle d'une organisation, jusqu'à présent politique, économique, juridique et normative vis-à-vis d'acteurs extérieurs** avec lesquels peuvent exister aujourd'hui des relations de dépendance.

On peut effectivement s'interroger sur la capacité de l'UE à devenir un acteur stratégique pleinement autonome en l'absence d'une intégration plus poussée et plus institutionnalisée de ses États-membres.

Car, si le surgissement de menaces communes peut constituer aujourd'hui un accélérateur d'intégration, et aussi un facilitateur d'initiatives vers une plus forte autonomie de l'UE (arrêt des importations de gaz russe, relance du nucléaire civil), **les périodes moins marquées par les crises peuvent voir le retour à de logiques beaucoup plus nationales** (dépendance de l'industrie automobile

18 %

Entre 2021 et mi-2024, les importations de gaz russe vers l'UE ont chuté d'environ 83 %, passant de 150,2 à 25,4 milliards de m³, et leur part dans les importations de gaz est tombée de 45 % à 18 %.

allemande vis à vis de la Chine, dépendance militaire de la plupart des pays européens vis à vis des Etats-Unis…).

Pour autant, **l'argument de l'autonomie stratégique ne me paraît pas emporter la cause d'une plus grande intégration européenne,** bien au contraire.

Que deviendrait en effet la bien réelle autonomie stratégique française (défense, production électrique) dans une UE aux institutions et aux responsabilités normatives renforcées, constituée majoritairement d'États non sevrés à la dépendance militaire aux Etats-Unis d'Amérique ?

Je crois enfin que **la question de l'autonomie stratégique, en particulier dans le domaine de la sécurité extérieure, mérite d'être abordée de manière plus large et plus flexible** qu'à l'intérieur du périmètre institutionnel de l'Union Européenne.

Ainsi, les enjeux de sécurité doivent être **considérés à l'échelle de tout le continent,** voir au-delà, car ils sont pour une large part dictés par la géographie : l'Ukraine - armée sans doute la plus aguerrie d'Europe - est aménée à jouer un

21,4 %

Selon le Military Balance 2026 la part européenne des dépenses mondiales de défense a bondi de 16,8 % en 2022 à 21,4 % l'an dernier, soit une hausse de 4,5 points en trois ans.

rôle essentiel pour la sécurité de notre flanc Est (elle le fait déjà). Le Royaume-Uni et la Norvège quant à eux, sont des acteurs-clés pour la sécurité du flanc nord de l'Europe.

C'est donc aussi **cet ensemble européen, « non strictement UE », cohérent géographiquement et au plan des valeurs,** offrant des atouts et une compétence propres à chaque état, qu'il faut considérer en matière d'autonomie stratégique.

Proposition | Construire l'autonomie stratégique européenne à l'échelle du continent en renforçant les coopérations de sécurité avec les États européens partageant des intérêts et des valeurs communs, au-delà du seul cadre institutionnel de l'Union européenne.

Quels arbitrages budgétaires et industriels seraient nécessaires pour passer d'une posture réactive à une stratégie d'initiative ?

Une Europe se dotant d'une vraie stratégie d'initiative constituerait un objectif beaucoup plus ambitieux que celui **d'institutions européennes simplement performantes dans le domaine de la gestion de crise** comme elles l'ont prouvé depuis le déclenchement par la Russie de sa guerre contre l'Ukraine.

Dans un premier temps, **l'élaboration de documents stratégiques, leur diffusion et leur compréhension par le plus grand nombre peut contribuer à la définition d'une vision partagée** qui devient un terrain fertile pour l'anticipation et l'action.

Des documents comme la « Boussole stratégique » ou la « Stratégie de l'UE pour la coopération dans la région Indo-Pacifique » vont dans cette direction.

Mais dans un monde où l'équation géopolitique s'est complexifiée, et dans lequel des garde-fous sont en train de disparaître, ce sont souvent des combinaisons d'États « à géométrie variable » qui seront le plus à même de répondre à la défense des intérêts de chacun.

L'Union Européenne a évidemment son rôle à jouer mais aura difficilement la même capacité d'initiative dans le domaine de la sécurité extérieure que, par exemple, un **« moteur » franco-britannique** lorsque celui-ci fonctionne, ou une Coalition des Volontaires pour le soutien à l'Ukraine.

C'est dans la mise en place de mécanismes solides et pérennes, dispositifs facilitateurs, « boîte à outils » comme l'instrument SAFE, que l'UE démontrera sa valeur ajoutée.

Dans ce contexte, **la question des arbitrages budgétaires et industriels continuera de s'appliquer d'abord et surtout aux seuls États, en particulier pour le développement de leurs capacités militaires.**

Dans ce domaine, la recherche de synergies multilatérales devra bien sûr être poursuivie et approfondie: économie d'échelles, économie de coûts, complémentarité des savoir-faire, interopérabilité native… Les institutions européennes devront encourager ce mouvement, mais ne pourront nullement l'imposer.

Ces synergies continueront toutefois de trouver leurs limites là où **les priorités des États divergent,** à moins que des scénarios d'effondrement économique ne contraignent certains pays à se placer dans le sillage de voisins plus prospères.

Enfin, on peut aussi **espérer que la volonté affichée par tel ou tel État européen en matière d'effort de défense,** pourra avoir un effet d'émulation collective.

Quel nœud stratégique principal devrait faire l'objet d'une réponse coordonnée par les pays du G7 ?

Dans le domaine de la régulation internationale du comportement des États et de la maîtrise des conflits, **la dimension maritime me semble devoir mériter un effort particulier et prioritaire, au niveau du G7.**

La balise cardinale que constitue la CNUDM, ou Convention de Montego Bay est **une référence solide qui, dans la confusion et les risques géopolitiques de l'année 2026,** devrait être rappelée avec force.

Proposition | Promouvoir l'application effective la CNUDM dans les instances internationales

En effet, seul membre du G7 non-signataire de la CNUDM, empêtrés dans la catastrophe internationale qu'est la fermeture du détroit d'Ormuz et qu'ils ont déclenchée, vent-debouts contre les revendications chinoises en mer de Chine Méridionale, hérauts de la liberté de navigation, **les Etats-Unis pourraient être mis face à leurs responsabilités par une position coordonnée des Européens, des Japonais et des Canadiens.**

Territorialisation des océans, apétits nationalistes et course aux ressources, atteinte à la liberté de navigation, rôle des détroits, dronisation, **le retour du fait maritime dans la marche du monde s'impose avec force pour l'analyse et la prospective géopolitique.**

Dans un monde interconnecté, **la dimension maritime, comme celle, d'ailleurs, de l'espace exo-atmosphérique, ne pourra que jouer un rôle essentiel.** L'insuffisance ou la remise en cause des règles qui régissent l'usage des mers constituerait un facteur de déstabilisation globale, un accélérateur de conflits.

Les États européens membres du G7 s'honoreront donc de rappeler la cause internationale que constitue la CNUDM. **Ils trouveront sans peine le soutien de leurs partenaires nord-américain (Canada) et Asiatique (Japon) pour une réaffirmation forte des règles du jeu maritime.**

Ces règles pourtant, ne suffiront pas elles-seules : le droit de la mer au XXIème siècle ne sera crédible qu'à la condition que **les démocraties libérales développent leur puissance maritime pour le défendre, au-delà de la préservation de leurs intérêts particuliers.**

Proposition | Développer notre puissance maritime pour défendre les principes de la Convention de Montego Bay.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Patrick Chevallereau

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

UN NOUVEL ORDRE MONDIAL MARQUÉ PAR LA BRUTALISATION DES RELATIONS INTERNATIONALES ÉMERGE

L'affaiblissement des institutions internationales, en particulier de l'ONU, s'accompagne d'un retour assumé du rapport de force, de la conflictualité militaire et d'une remise en cause croissante du droit international par les grandes puissances.

L'EUROPE FAIT FACE À L'EFFACEMENT PROGRESSIF DE SA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE

L'émergence de ce nouvel ordre mondial et, en particulier, le basculement stratégique des États-Unis fragilisent durablement l'OTAN et remettent en cause les garanties de sécurité sur lesquelles le continent européen s'est reposé depuis près de 80 ans. Cette déstabilisation menace également le modèle démocratique européen en alimentant les vulnérabilités économiques, les ingérences informationnelles et la défiance des citoyens envers les institutions libérales.

LES DÉMOCRATIES LIBÉRALES CONSTITUENT DÉSORMAIS DES PÔLES DE RÉSISTANCE À CONSOLIDER

Europe, Canada, Japon, Corée du Sud ou Australie demeurent attachés à l'ordre international libéral malgré son affaiblissement. Leur coordination devient essentielle face à la montée des puissances autoritaires. Europe, Canada, Japon, Corée du Sud ou Australie demeurent attachés à l'ordre international libéral malgré son affaiblissement. Dans un contexte de montée des puissances autoritaires et de banalisation du rapport de force, l'Europe peut notamment jouer un rôle de « pôle refuge » fondé sur la défense du droit international, des libertés politiques et de l'État de droit.

LA NOUVELLE BRUTALITÉ INTERNATIONALE IMPOSE DE REPENSER NOS STRATÉGIES DE SÉCURITÉ

Face à l'imbrication croissante des menaces militaires, économiques, informationnelles, cybernétiques et sociétales, les Européens doivent d'abord intégrer cette nouvelle réalité dans leurs doctrines, documents stratégiques et mécanismes de coopération. Cette prise de conscience devra ensuite se traduire concrètement par des investissements durables et des budgets de défense à la hauteur des vulnérabilités et des ambitions stratégiques du continent.

LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE DOIT SE CONSTRUIRE À L'ÉCHELLE DU CONTINENT AU-DELÀ DU SEUL CADRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Face aux nouvelles menaces, l'autonomie stratégique européenne suppose des coopérations flexibles associant également le Royaume-Uni, la Norvège ou l'Ukraine autour d'intérêts géographiques et sécuritaires communs.

ENTRETIEN #2.2

« L'EUROPE DEVRAIT CONSIDÉRER LA CORÉE DU SUD COMME UN PARTENAIRE NATUREL. PLUTÔT QUE DE RESTER PRISONNIERS DE LA DISTANCE, NOUS DEVONS PRIVILÉGIER NOS VALEURS COMMUNES. »

conseille Arnaud Leveau

Docteur en sciences politiques de l'ENS de Lyon et spécialiste des relations internationales, Arnaud LEVEAU a forgé son expertise de l'Asie de l'Est entre Paris, Pékin et Séoul. Actuellement président du think tank Asia Centre et professeur à l'Université Paris-Dauphine PSL, il consacre ses travaux aux enjeux stratégiques de l'Indopacifique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont le dernier en date : *La France et la Corée du Sud : Partenaires naturels dans un monde de puissances moyennes*. Selon lui, la coopération entre démocraties d'Europe et d'Asie est devenue indispensable. Dans cette alliance, la Corée du Sud joue un rôle clé. L'objectif est d'unir nos forces pour ne plus être isolés face aux bouleversements mondiaux. Sans ce rapprochement, nos pays risquent de subir les crises sans avoir les moyens de défendre leurs intérêts communs.

Comment caractérisez-vous aujourd'hui l'évolution des relations intercoréennes dans un contexte de polycrise ?

Les **relations intercoréennes** sont, pour le moins, **dégradées,** notamment depuis l'arrivée de l'**administration Yoon.** Celle-ci a rompu une partie des échanges établis par le gouvernement précédent avec la Corée du Nord. Parallèlement, le **renforcement des liens entre Pyongyang et la Russie** réduit, pour le Nord, le besoin de dialogue avec le Sud.

Depuis 2022, la Corée du Nord a multiplié les initiatives marquant son refus de réengagement : destruction de l'arche de l'unification et des lignes de chemin de fer reliant la péninsule. **La position nord-coréenne actuelle consiste à ne plus considérer le Sud comme faisant partie de la Corée,** mais comme un pays étranger et un adversaire. Cette décision ferme tout horizon de dialogue sincère de sa part, même si l'**administration sud-coréenne actuelle** affiche une **volonté de renouer le dialogue.** Celle-ci reste **contraint par un environnement géopolitique de plus en plus complexe.**

2024

L'année 2024 marque une rupture idéologique historique entre les deux Corées: Le 23 janvier 2024 a vu la destruction de l'Arche de l'unification (arche symbolisant le processus de rapprochement entre les deux Corées). En octobre 2024, la Corée du Nord a modifié sa constitution pour qualifier la Corée du Sud d'ennemi hostile.

En quoi la péninsule coréenne reflète-t-elle les crises mondiales actuelles ?

Aujourd'hui, **un lien évident unit les théâtres indopacifique et euro-atlantique.** Par son **engagement auprès de la Russie dans la guerre contre l'Ukraine,** la **Corée du Nord** devient un **contributeur** net à **l'équilibre des forces sur le continent européen.** Parallèlement, la **Corée du Sud** est sans doute le pays **dont l'industrie de défense profite le plus de ce conflit qu'elle n'a pas souhaité.** Bien qu'elle n'y soit pas directement impliquée, elle est devenue le **premier fournisseur d'équipement militaire de la Pologne** et mène des discussions avancées avec d'autres pays d'Europe centrale et orientale. **On voit ainsi ces deux Corées prolonger, d'une certaine manière, leur propre conflit sur le territoire européen.**

6 MILLIARDS

La Corée du Sud a conclu un contrat de près de 6 milliards de dollars avec la Pologne pour la livraison et la production de chars d'assaut K2 Black Panther.

Le rapprochement stratégique Corée du Nord–Russie peut-il être interprété comme un élément d'un axe contestataire plus large ?

Il existe des **liens historiques anciens entre la péninsule coréenne et la Russie,** remontant à la **dynastie Joseon** et au **début de l'occupation japonaise.** Ces liens se sont raffermis entre la Corée du Nord et l'Union soviétique, avant de se distendre à la chute de cette dernière, la Russie n'apportant plus le soutien économique espéré par Pyongyang. Aujourd'hui, cette relation retrouve une forte intensité.

Pour Kim Jong-un, l'alignement des planètes est extraordinaire : **la guerre en Ukraine lui permet de se rapprocher de Moscou et de bénéficier de transferts technologiques ainsi que de contrats majeurs pour son industrie.** Dans le même temps, elle lui permet de maintenir la Chine et les États-Unis à distance, une constante de la politique nord-coréenne de Kim Il-sung à Kim Jong-un, et de consolider sa position.

Cette stratégie s'inscrit dans une **volonté plus large de réformer l'ordre international libéral établi en 1945.** À ce titre, l'image du **3 septembre 2025 à Pékin, réunissant Xi Jinping, Vladimir Poutine et Kim Jong-un,** constitue une **réinterprétation de l'histoire.** En célébrant une **victoire sur le Japon au nom du Parti communiste et de la Corée du Nord** (qui n'existait pas encore en tant que telle), ces dirigeants adressent un message au reste du monde : sans former une alliance formelle, ils dialoguent de manière trilatérale et coordonnent leurs efforts pour proposer un **ordre international alternatif.**

Dans ce cadre, **la Chine apparaît comme la puissance la plus avancée,** ayant pris de nombreuses initiatives via les BRICS ou l'Organisation de coopération de Shanghai. Elle **agit comme une puissance réformatrice en partenariat avec la Russie,** laquelle souhaite aller beaucoup plus loin. Lors du dialogue de sécurité d'Oulan-Bator en Mongolie, **des représentants officiels russes affirmaient qu'il n'existe que trois puissances nucléaires — la Russie, la Chine et les États-Unis — et qu'elles seules doivent décider de l'avenir du monde.** Pour eux, l'Europe n'a absolument pas sa place autour de la table, le reste du monde (Asie du Sud-Est, Inde, Moyen-Orient, Afrique, Amérique latine) devant simplement suivre.

N°1

La Chine conserve sa place de partenaire commercial n°1 de la Corée du Sud. Pour la 21e année consécutive, les rapports du Ministry of Trade, Industry and Energy et de la Korea International Trade Association confirment la domination de Pékin : en 2024, les échanges bilatéraux ont progressé de 5,6 % pour atteindre 328 milliards de dollars.

La **Chine** est extrêmement intégrée aux chaînes de valeur internationales. **Son économie reposant essentiellement sur les exportations,** elle ne peut se couper ni du reste du monde, ni de ses principaux clients et fournisseurs. **C'est pourquoi elle privilégie aujourd'hui une approche réformatrice** plutôt qu'une volonté de briser l'ordre international. On l'observe très engagée au sein des grandes institutions, **notamment à l'ONU et dans ses agences, où sa diplomatie s'active pour occuper des postes à responsabilité.** Toutefois, lorsqu'elle ne parvient pas à faire avancer les dossiers selon ses intérêts, elle a tendance à dupliquer l'ordre existant via des organisations parallèles.

C'est le cas de la **Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB**), sorte de pendant à la Banque asiatique de développement, traditionnellement pilotée par les Japonais. **Aujourd'hui, Pékin navigue sur une ligne de crête étroite**: les Chinois ne peuvent mettre un terme au « partenariat sans limites » établi avec la Russie, tout en devant impérativement préserver leurs relations économiques et commerciales avec l'Occident. **La Chine avance donc avec prudence, en veillant constamment à ne pas franchir de seuil critique.**

20 %

Selon les données du FMI et de la Direction générale du Trésor pour 2025, les exportations de biens et services représentent près de 20 % du PIB de la Chine.

La position des États-Unis à l'égard de la péninsule coréenne, inchangée sur le fond depuis des décennies, est-elle encore adaptée aux nouvelles réalités géopolitiques ?

La position américaine demeure relativement constante: **les États-Unis soutiennent et reconnaissent la Corée du Sud, mais n'entretiennent aucune relation avec le Nord.** Formellement, les deux pays sont toujours en état de guerre, malgré la signature d'un armistice. **Toute la limite de l'exercice réside dans le fait que Washington appelle Pyongyang à négocier avec la communauté internationale, tout en exigeant, au terme du processus, un changement de régime.** Ce postulat de départ est, par nature, **inacceptable pour les Nord-Coréens.**

Sous le premier mandat de Donald Trump, certaines avancées ont eu lieu, bien qu'elles relevaient davantage d'une initiative personnelle du président que d'une stratégie de l'administration américaine. Cependant, **les Nord-Coréens n'ont jamais changé de posture**: **ils font preuve d'une constance extrême.** C'est selon la nature des administrations — démocrates ou républicaines — et la personnalité de l'hôte de la Maison-Blanche que ce message est perçu de manière variable.

Pyongyang montre très peu d'inflexion ; sa priorité absolue reste la préservation du régime, laquelle passe par sa capacité à se défendre. Partant de là, des

négociations tactiques à la marge sont possibles, mais, sur le plan stratégique, **aucune évolution n'est à prévoir.**

La situation démographique de la Corée du Sud est-elle un critère pris en compte par le pays dans sa relation avec la Corée du Nord ?

L'effondrement de la natalité en Corée du Sud engendre des effets à plusieurs niveaux. D'abord, il entraîne des **coûts sociaux massifs,** le pays devant investir massivement dans la santé et la prise en charge du vieillissement au détriment d'autres secteurs. Ensuite, cela impacte les **capacités d'innovation,** une population plus âgée étant souvent moins dynamique qu'une population jeune. Enfin, en matière de sécurité, cette transition démographique **affaiblit les capacités de l'armée sud-coréenne à mobiliser des effectifs en cas de conflit avec le Nord.**

Les autorités sud-coréennes font face à un schéma extrêmement complexe. **Si un très léger rebond a été observé en 2025, sans doute lié à une reprise des mariages post-Covid, il ne s'agit probablement que d'un épiphénomène.** La dénatalité semble constituer un élément structurant du développement du pays pour les prochaines décennies.

0,72

La Corée du Sud a enregistré en 2023 un taux de fécondité de 0,72 enfant par femme, le niveau le plus bas au monde.

Comment articuler la question coréenne avec les enjeux de sécurisation des chaînes d'approvisionnement (semi-conducteurs, batteries, technologies duales) ?

La Corée du Sud figure parmi les principales économies mondiales. En tant que **puissance exportatrice très avancée sur des technologies critiques,** notamment les **semi-conducteurs,** elle se trouve dans une situation de forte vulnérabilité concernant ses approvisionnements en minerais stratégiques. Pour sécuriser ses chaînes logistiques, elle ne peut agir seule, malgré l'importance de sa marine. **La sécurisation de ces voies ne peut se faire qu'en coopération avec d'autres puissances internationales, au premier rang desquelles les États-Unis.**

On observe déjà des partenariats renforcés avec des pays riverains de la mer de Chine méridionale, comme les Philippines. Cela ouvre des opportunités pour d'autres puissances moyennes qui, contraintes par leurs capacités de projection, ont intérêt à coordonner davantage la protection de leurs propres lignes d'approvisionnement. Si les États-Unis ne souhaitaient pas participer à cet effort collectif, **ces puissances moyennes devraient alors travailler de manière plus convergente pour établir des canaux de coopération affirmés et protéger leurs intérêts communs.**

20 %

Leader stratégique, la Corée du Sud est le 3e fabricant de semi-conducteurs au monde après la Chine et Taiwan. La production de semi-conducteurs représentait environ 7 % à 10 % du PIB coréen et 21 % des exportations ($141 Mds) du pays en 2024, portées par Samsung et SK Hynix.

Dans quelle mesure la Corée du Sud, en tant que puissance moyenne, pourrait-elle s'appuyer sur des coalitions de puissances moyennes (comme la France) pour gérer les tensions en Indo-Pacifique ?

Une **déclaration conjointe a été publiée le 23 septembre 2025,** en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, **entre la Corée du Sud, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Pologne.** Ces démocraties libérales y affirmaient leur **volonté de coopérer sur des enjeux collectifs,** ce qui constitue, à mon sens, un pas dans la bonne direction. Ma position est d'ailleurs assez spécifique : **la Corée du Sud est une démocratie libérale, une puissance industrielle et technologique de premier plan, mais elle reste isolée par sa géographie.** L'Europe, de son côté, est également une coalition de puissances moyennes partageant ces caractéristiques. **On présente souvent la Corée comme un concurrent et parfois comme un partenaire, mais si elle était située géographiquement sur notre continent, la question ne se poserait pas : elle serait naturellement l'un des piliers de l'Union européenne.**

Nous devrions considérer la Corée du Sud comme un partenaire naturel, bien qu' éloigné. Il ne faut pas rester prisonnier de la géographie, mais privilégier nos valeurs communes. **Sur de nombreux aspects, gouvernance, État de droit, démocratie, nous sommes bien plus proches de Séoul que de certains de nos voisins méditerranéens.** Réciproquement, la Corée du Sud est plus proche de nous que de la plupart de ses propres voisins.

Proposition | Renforcer la coopération avec les démocraties d'Asie du Sud-Est et en particulier la Corée du Sud sur les enjeux globaux via un mécanisme de coordination renforcée.

Dépasser le cadre géographique pour instaurer un mécanisme de coordination renforcé entre l'Union européenne et la Corée du Sud permettrait à cette dernière de trouver des "respirations" stratégiques. Cela réduirait sa forte dépendance sécuritaire envers les États-Unis et économique vis-à-vis de la Chine. En se rapprochant de l'Europe, elle **gagnerait des leviers de négociation supplémentaires** face à ses grands partenaires, tout en apportant à l'Europe des capacités industrielles et technologiques majeures qui nous font parfois défaut. **Un tel rapprochement renforcerait l'axe des puissances moyennes et des démocraties libérales.**

68 MILLIARDS

En 2024, la Corée du Sud a dégagé son plus gros excédent commercial depuis six ans (51,8 milliards de dollars), soutenu par un record d'exportations vers les États-Unis et une stabilisation de ces dernières à 68 milliards de dollars vers l'Union européenne.

Dans ce contexte, comment les puissances occidentales, notamment les membres du G7, devraient-elles intégrer la question coréenne dans leur stratégie globale de résilience ?

D'une certaine manière, **la Corée est déjà intégrée à nos réflexions.** Sa place sur la scène économique internationale, ses grandes entreprises, ses technologies et ses capacités de projection font que **ses positions sont naturellement prises en considération.** Pour ma part, je serais favorable à l'établissement d'un format de **coopération multilatérale entre les démocraties libérales européennes et asiatiques,** ce que j'appelle — selon mon propre acronyme de travail — le **LEAD (Liberal Europe Asia Democracies**). Dans ce cadre, la Corée du Sud aurait un rôle majeur à jouer, tout comme le Japon, nos partenaires de l'Indopacifique tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ou encore le Canada. Il s'agit de **bâtir un partenariat renforcé entre ces démocraties libérales** qui ont aujourd'hui l'impératif besoin de travailler ensemble.

4

Avant le G7 de 2026 sous présidence française, la Corée du Sud a été invitée à trois reprises aux sommets du G7 (en 2021, 2023, 2024 et 2026).

Si vous deviez formuler un pari stratégique à dix ans : la péninsule sera-t-elle un foyer de stabilisation contrôlée ou un point de cristallisation majeur ?

La péninsule restera un point de cristallisation majeur. La division entre les deux Corées n'est pas seulement un vestige de la guerre froide. Du fait de l'implication actuelle de la Corée du Nord auprès de la Russie, elle demeure une **ligne de fracture profonde entre le monde démocratique et un bloc désireux de refondre radicalement l'ordre international.** Le **38e parallèle** en est l'une des **manifestations les plus nettes** et les plus visibles.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Arnaud Leveau

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA PÉNINSULE CORÉENNE DEMEURE L'UN DES FOYERS DE TENSION LES PLUS DURABLES DU SYSTÈME INTERNATIONAL

La rupture du dialogue intercoréen s'est accentuée ces dernières années. Pyongyang assume désormais une logique d'hostilité ouverte envers Séoul. Loin d'un conflit gelé, la Corée reste un point de cristallisation stratégique appelé à durer.

LA QUESTION CORÉENNE CONCENTRE LES RIVALITÉS ENTRE LES TROIS GRANDES PUISSANCES MONDIALES

Les États-Unis conservent leur rôle sécuritaire central au Sud, la Russie approfondit son rapprochement militaire avec le Nord, tandis que la Chine cherche à préserver ses intérêts économiques et géopolitiques. La péninsule agit ainsi comme un révélateur des rapports de force globaux.

UNE COOPÉRATION RENFORCÉE EST NÉCESSAIRE ENTRE PUISSANCES MOYENNES FACE À LA FRAGMENTATION MONDIALE

Face à un ordre international complexe, la coopération entre puissances moyennes comme la France et la Corée du Sud ne vise pas à contrer frontalement les superpuissances, mais à protéger leurs intérêts communs. Ce mécanisme de coordination est devenu indispensable pour sécuriser des chaînes d'approvisionnement alternatives en minerais stratégiques et coordonner la protection des voies maritimes communes.

UN RAPPROCHEMENT RENFORCÉ AVEC L'EUROPE OFFRIRAIT À LA CORÉE DU SUD DES MARGES DE MANŒUVRE DÉCISIVES

Face à sa dépendance sécuritaire envers Washington et économique vis-à-vis de Pékin, Séoul a intérêt à diversifier ses partenariats. L'Union européenne peut constituer pour elle un appui stratégique, industriel et diplomatique de premier ordre.

LA CORÉE DU SUD REPRÉSENTE ÉGALEMENT UN PARTENAIRE CLÉ POUR L'EUROPE

Démocratie libérale, puissance industrielle et acteur majeur des semi-conducteurs, elle dispose d'atouts critiques pour la résilience européenne. Structurer un axe durable entre l'Europe et les démocraties asiatiques permettrait de consolider un bloc de stabilité face aux logiques de coercition.

ENTRETIEN #2.3

« LA LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES NE CONSTITUE PAS SIMPLEMENT UN ENJEU POUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE, ELLE A ÉGALEMENT DES RAMIFICATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ »

avertissent Sara Brimbeuf et Charlotte Palmieri

Membres de l'équipe de Transparency International France, Sara Brimbeuf est responsable du Plaidoyer Grande Corruption et Flux Financiers Illicites et Charlotte Palmieri est chargée de contentieux et plaidoyer Flux Financiers Illicites. Face à l'affaiblissement de la lutte contre les flux financiers illicites au niveau mondial, elles plaident pour une mise en œuvre effective des réglementations existantes, encore trop inégalement appliquées, ainsi que pour un renforcement de la coopération judiciaire internationale. Elles proposent également de développer des outils d'évaluation du niveau de coopération entre États et d'améliorer la transparence et l'interopérabilité des registres de propriété d'actifs afin de faciliter les enquêtes.

Dans le contexte géopolitique que nous connaissons, où en sommes-nous de la lutte contre les flux financiers illicites ?

Nous faisons le constat d'un **affaissement certain de la lutte contre les flux financiers illicites.** La question de savoir si ce dernier est durable dépend en grande partie de l'endroit d'où l'on se place.

1,3 %

Europol estime que les transactions suspectes représentent un montant équivalent à 1,3 % du produit intérieur brut (PIB) de l'UE, soit plusieurs centaines de milliards d'euros.

S'agissant par exemple de l'Union européenne, cet affaissement nous semble, à certains égards, **décorrélé du politique.** Nous pouvons par exemple citer la fermeture du registre des bénéficiaires effectifs, à la suite d'un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne. Dans ce cas précis, le droit a été dit, il s'agit d'une décision plutôt équilibrée, que l'on peut comprendre au regard de la conciliation avec les droits fondamentaux. Toutefois, cela reste un **affaiblissement car il est aujourd'hui plus compliqué de mener des enquêtes sur les flux financiers illicites,** au sein des États-membres, qui sont le réceptacle de nombreux flux financiers qui y transitent ou y sont investis.

Cette **situation va durer** parce qu'il faudra un certain temps avant d'avoir une solution proposant les garde-fous supplémentaires pour assurer que le droit au respect de la vie privée et la protection des données personnelles soient également garantis. Il y aura un plaidoyer à mener à nouveau.

Dans le contexte géopolitique actuel, l'influence politique sur la lutte contre les flux financiers illicites se voit majoritairement dans les pays gouvernés par des extrêmes droites. Si l'on considère la situation américaine, il n'est pas certain que, même avec un changement d'administration, les reculs observés soient immédiatement corrigés. Cela prendra, par exemple, du temps avant que les États-Unis ne se dotent de nouveau d'un registre des bénéficiaires effectifs. Ce dernier a été le résultat de fortes pressions notamment de la part d'experts, de la société civile ainsi que d'États-membres de l'Union européenne et il a suffi d'un décret présidentiel pour balayer ces efforts. **Les reculs seront durables** et il faudra se réarmer pour revenir au *statu quo ante*.

Le recul américain concerne également **la lutte contre la corruption des agents publics étrangers** avec la suspension de la mise en œuvre du *Foreign Corrupt Practices Act* (FCPA) qui a inspiré la convention de l'OCDE.

Les États-Unis ont assuré pendant des années un rôle de champion dans la lutte contre la corruption en utilisant la menace de l'application extraterritoriale du FCPA. L'on sait que la loi Sapin II en France est une des conséquences de ce phénomène, à la suite notamment des affaires Alstom. Le recul américain aura donc un effet mondial.

À ce stade, **il n'est pas certain qu'un pays soit en mesure d'assurer ce rôle et de faire office de gendarme,** également envers les États-Unis.

Toutefois, en particulier dans l'UE, contrairement à ce que l'on a vu par exemple sur le devoir de vigilance ou les normes environnementales où le recul est certain, **la lutte contre les flux financiers illicites reste un îlot assez préservé,** bien que la vigilance reste de mise.

Quel serait le principal obstacle à une lutte efficace contre les flux financiers illicites au niveau international ?

À l'heure actuelle, **le cadre normatif est relativement développé** dans le domaine, tant au niveau des standards internationaux comme ceux du Groupe d'action financière (GAFI) qu'au niveau européen avec les différentes directives en matière d'anticorruption et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. **Le véritable enjeu est la mise en œuvre effective de ces dispositifs.**

La directive européenne du 23 octobre 2018 visant à lutter contre le blanchiment de capitaux au moyen du droit pénal impose, par exemple, aux États de prendre les mesures nécessaires pour faciliter la poursuite des faits de blanchiment, sans qu'il soit nécessaire de caractériser tous les éléments constitutifs de l'infraction sous-jacente. Pourtant, beaucoup d'États-membres continuent d'exiger cette caractérisation, ce qui altère considérablement la facilité dans l'ouverture des enquêtes.

Il y a un véritable enjeu d'*enforcement*, d'outils dont se dotent les pays, de moyens alloués aux autorités de poursuite, d'enquête et de supervision.

Proposition | Assurer l'application effective des différentes mesures prévues par les directives en matière d'anticorruption et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La coopération judiciaire internationale est un autre enjeu dans le cadre de la lutte contre les flux financiers illicites. La France s'est dotée d'un réseau de magistrats de liaison qui facilitent cette coopération mais cela est loin d'être le cas dans tous les pays.

Le peu de coopération de certaines juridictions constitue une entrave majeure à la lutte contre les flux financiers illicites et empêche les enquêtes d'aboutir.

À ce titre, la **possibilité de développer un outil de mesure du niveau de coopération judiciaire internationale, sur le modèle de l'Indice de Perception de la Corruption, serait une initiative utile.** C'est un travail en partie mené par le GAFI mais il serait pertinent d'avoir un véritable classement selon le plus ou moins grand niveau de coopération de chaque État afin d'avoir une cartographie précise dans le cadre d'une démarche de *name and shame*.

Proposition | Développer un outil de mesure du niveau de coopération judiciaire internationale sur le modèle de l'indice de perception de la corruption.

Sur la question des outils, nous avons, avec d'autres équipes européennes de *Transparency International*, récemment mené un travail d'analyse des moyens à la disposition des autorités pour lutter contre le blanchiment de capitaux. Cela a consisté à parcourir les registres sur la propriété des avoirs qui existent dans les différents pays concernés. Nous nous sommes intéressés à la fois aux informations concrètes collectées, à leur exhaustivité, leur granularité mais aussi aux conditions dans lesquelles elles sont enregistrées ainsi qu'aux autorisations d'accès à ces registres.

Le constat est que **pour certains biens, ces registres n'existent pas encore,** à l'instar des cryptoactifs ou des œuvres d'art. Parfois les informations collectées sont insuffisantes ou les registres ne sont pas interopérables, ce qui rend plus chronophage et fastidieux le travail de recoupement pour les enquêteurs.

150

En 2025, 150 opérations de piratage ciblant les services liés aux crypto-actifs (plateformes d'échange, dépositaires, portefeuilles personnels…) ont permis de dérober 2,87 milliards USD. La gravité des pertes a fortement augmenté par rapport aux années précédentes en raison d'un changement structurel dans les vecteurs d'attaque.

Par ailleurs, sur les autorisations d'accès, les journalistes ainsi que la société ont un intérêt légitime à pouvoir accéder à certains de ces registres, notamment celui relatifs aux bénéficiaires effectifs.

> ***À l'instar des nouvelles technologies, observez-vous des phénomènes qui viennent renouveler la question de la lutte contre les flux financiers illicites ?***

On observe des évolutions sur les comportements des délinquants. Si l'on prend le cas du secteur immobilier, alors que les pays du Nord renforcent les obligations sur les professionnels, il y a des transferts d'actifs à destination de juridictions plus tolérantes, ce qui va dans le sens de l'importance de la coopération judiciaire internationale.

Concernant les cryptoactifs, il s'agit assurément d'un risque émergent sur lequel on a d'emblée pris un certain retard.

2 4000 MILLIARDS

La capitalisation boursière mondiale des cryptomonnaies s'élève à environ 2 400 milliards USD début avril 2026 soit une multiplication par plus de 10 depuis 2020.

Depuis, les choses se sont mises en place, au niveau national comme européen, avec la réglementation des prestataires de services sur cryptoactifs. L'existence de transactions *peer-to-peer* qui échappent à la réglementation représente un volet que l'on arrivera difficilement à appréhender mais l'écart se réduit progressivement en la matière.

En tout état de cause, **l'argent liquide demeure le nerf de la guerre avec des mécanismes pas nécessairement très sophistiqués** comme l'*hawala*.

> ***Dans quelle mesure la lutte contre les flux financiers illicites devrait-elle, au-delà des menaces qu'elle représente en matière de stabilité économique et financière, également être érigée comme un enjeu de sécurité internationale et de protection de l'État de droit ?***

Transparency International mène un plaidoyer sur la **reconnaissance des victimes de la corruption au sens large et leur représentation en justice,** cela intègre donc également les flux financiers illicites liés notamment au blanchiment. Il s'agit d'incarner les effets de ces pratiques sur l'État de droit, la démocratie, les violations des droits humains et les atteintes à l'environnement engendrées.

Cette lutte ne constitue pas simplement un enjeu pour la stabilité financière, elle a également des ramifications en matière de sécurité. L'on sait que les pays les plus fragiles sont plus facilement susceptibles de vaciller politiquement avec des conséquences potentielles comme des conflits armés, des flux migratoires etc.

Ainsi, lorsque nous nous constituons partie civile dans les différentes affaires qui nous occupent, nous avons vraiment cette volonté d'incarner les victimes de la corruption et pas simplement notre organisation qui dispose de cet intérêt à agir et va en être le vecteur. Nous faisons par exemple venir des témoins pour mettre des visages sur les conséquences de ces pratiques. Il s'agit de **mettre en évidence le lien entre corruption, impact environnemental, délitement des services publics et sortir de cette idée que la corruption serait une infraction sans victime.**

C'est ce que traduit l'Indice de Perception de la Corruption (IPC). L'IPC 2025 fait état d'un recul de la lutte contre la corruption dans le monde. La France a encore chuté en passant de la 25e à la 27e place du classement cette année.

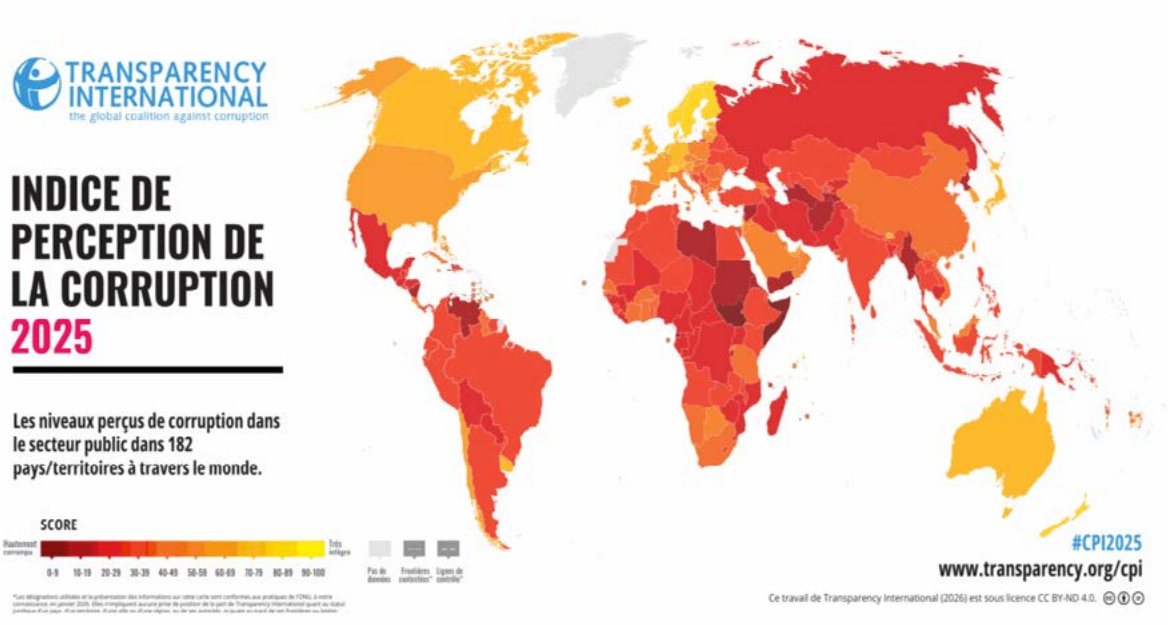

L'analyse que nous en faisons est celle d'un mouvement global de recul. Dans les pays qui chutent le plus, l'affaiblissement de la lutte contre la corruption s'accompagne également d'atteintes plus fréquentes aux droits de l'homme, d'un musellement des organisations de la société civile et de la liberté d'expression.

74 % **74 % des Français interrogés affirment ne pas avoir confiance dans la politique et estiment le personnel politique corrompu.**

L'état de la lutte contre la corruption dans un pays dit fatalement quelque chose de la confiance de la population dans les institutions.

Quel est le constat que vous faites en matière de coopération judiciaire internationale sur les flux financiers illicites et quelles seraient les pistes d'amélioration ?

L'absence de classement en matière de coopération internationale est un problème pour la parfaite information du grand public. Il s'agirait d'un outil supplémentaire pour la société civile mais aussi d'un levier dans les négociations internationales afin d'améliorer les performances des différents États. Pour ce faire, il y a toutefois un enjeu s'agissant de l'accès à des données exhaustives.

Par ailleurs, **le déploiement par la France d'un réseau de magistrats de liaison dont la fonction est à mi-chemin entre le judiciaire et le diplomatique a prouvé son efficacité,** par exemple avec l'installation d'un magistrat de liaison à Dubaï et les saisies-confiscations qui ont suivi.

1,4 Les avoirs criminels saisis et gérés par l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Agrasc) ont représenté 1,4 milliard d'euros en France en 2025.

Quelle serait selon vous une proposition à défendre à une table de négociation internationale au sujet de la lutte contre les flux financiers illicites ?

Le recouvrement et la restitution des avoirs sont un véritable sujet sur lequel la France pourrait avoir un *leadership*. Ces notions recouvrent le processus de traçage, saisie et confiscation des fonds et avoirs volés avant leurs restitutions aux propriétaires légitimes dans les pays d'origine. La restitution des avoirs est un principe fondamental posé par l'article 51 de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

La plupart des États ne restituent pas ou le font au compte-gouttes et ne disposent pas de cadre juridique pour encadrer ce processus. La France est le seul pays à s'être doté d'une loi, qui ne s'applique certes pas à tous les cas de restitution mais qui a le mérite d'exister et d'être plutôt ambitieuse. Néanmoins, en lien avec la question de l'effectivité, nous sommes face à un bel outil mais qui est encore très théorique parce que pas encore mis en œuvre.

Nous avons, en matière de plaidoyer, tenté de décliner ce qui existe en France au niveau européen, sans succès. **L'adoption d'un cadre juridique dédié pour mettre en œuvre la Convention des Nations Unies contre la corruption reste primordial.** Toutefois, avant d'arriver à la restitution, il faut surtout ouvrir les enquêtes et en matière de blanchiment, la nécessité qui perdure dans certains pays de caractériser l'infraction sous-jacente demeure un obstacle.

Enfin, en matière de recouvrement et de restitution des avoirs, la collecte des statistiques est également importante pour assurer la transparence sur les montants saisis, la nature des actifs concernés, l'infraction à l'origine du produit illicite, à destination du grand public. **La France fait aujourd'hui figure de bonne élève mais ce n'est pas le cas de tous les pays du G7 et une telle démarche serait nécessaire.**

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Brimbeuf & Palmieri

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

UN AFFAIBLISSEMENT GLOBAL DE LA LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES EST VISIBLE

La lutte contre les flux illicites connaît un recul préoccupant. En Europe, la fermeture du registre des bénéficiaires effectifs complique les enquêtes. Aux États-Unis, la suspension de l'application d'outils comme le FCPA fragilise l'architecture internationale.

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION RECULE

Le relâchement des dispositifs s'inscrit dans une tendance globale. L'IPC 2025 confirme une tendance globale à la dégradation, et la France elle-même chute au 27e rang. Dans les pays les plus touchés, ce recul s'accompagne d'atteintes aux droits humains et d'un musellement de la société civile. Restaurer la confiance des citoyens dans les institutions passe nécessairement par une lutte crédible contre la corruption.

LA LUTTE CONTRE LES FLUX ILLICITES DOIT ÊTRE ÉRIGÉE EN ENJEU DE SÉCURITÉ NATIONALE

Au-delà de la stabilité financière, les flux illicites fragilisent les États, alimentent les conflits et provoquent des crises migratoires. Le cadre normatif existe; c'est sa mise en œuvre effective qui doit être renforcée. Allouer des moyens suffisants aux autorités d'enquête et de poursuite est une priorité absolue.

LA COOPÉRATION JUDICIAIRE INTERNATIONALE DOIT ÊTRE RENFORCÉE

Le manque de coopération de certaines juridictions compromet l'aboutissement des enquêtes transfrontalières. Des registres plus exhaustifs, interopérables et accessibles, y compris pour les cryptoactifs et les œuvres d'art, sont indispensables. Un indice de coopération judiciaire, sur le modèle de l'IPC, permettrait d'objectiver les lacunes et d'exercer une pression utile.

LES MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE RESTITUTION DES AVOIRS DOIVENT ÊTRE CONSOLIDÉES

La restitution des avoirs reste un principe trop peu appliqué, malgré la loi pionnière dont s'est dotée la France. Étendre ce cadre au niveau européen et systématiser la publication de statistiques transparentes renforcerait considérablement la portée de ces dispositifs.

ENTRETIEN #2.4

« C'EST L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF DES CONSCIENCES QUI EST LE MOTEUR ET LE GARANT DE LA CONSOLIDATION DU DROIT INTERNATIONAL. »

selon Marc Perrin de Brichambaut

Conseiller d'État, Marc Perrin de Brichambaut a occupé différentes fonctions au sein des ministères des Affaires étrangères et des Armées ainsi qu'au secrétariat général des Nations Unies. Il a également été secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et juge à la Cour pénale internationale jusqu'en 2024. Face à l'affaiblissement de la volonté des États de respecter les règles de droit international, l'engagement collectif de la société civile constitue, pour lui, le principal levier pour renforcer l'effectivité des normes.

Comment décririez-vous l'état actuel de l'ordre juridique international : crise durable, transition chaotique ou recomposition vers un nouvel équilibre ?

Il apparaît encore trop tôt pour le dire. **La crise est incontestable** dans la mesure où il y a une **dégradation très sérieuse de la mise en œuvre du système international** en tant qu'ordre juridique et l'on ne voit pas encore très bien sous quelle forme il va se recomposer.

L'ordre juridique était quand même largement adossé à un ordre de puissances politiques, c'est-à-dire qu'il avait des fondements géopolitiques. **Il avait vu le jour dans la zone d'influence américaine** durant la guerre froide et il a connu un moment fort à la fin du XXème siècle, pendant la période de relative hégémonie américaine.

Puis, a eu lieu un mouvement général que je qualifierais **d'humanisation progressive de cet ordre juridique.** À l'origine, **l'ordre juridique international était largement fondé sur les rapports entre États.** À partir des premiers éléments du droit humanitaire au début du XXème siècle, puis l'extension à la protection des civils, il est également devenu **droit de l'homme et droit humanitaire.** Il a ensuite progressivement débordé dans de multiples domaines et l'on assiste maintenant à une sorte de contraction dans la mesure où ce sont **les avancées de l'humanisation du droit international qui sont les premières à être remises en cause.** Par la suite, ce sont les normes du corpus central autour des entités étatiques – affirmées depuis beaucoup plus longtemps dans les rapports internationaux – qui ont commencé à être affaiblies voire grignotées.

Quelles sont, selon vous, les causes les plus profondes de l'affaiblissement du droit international ?

C'est une question compliquée et plus nuancée car elle présente plusieurs dimensions.

Il y a d'abord la dimension **des rapports entre les États,** pour autant qu'un certain nombre d'entre eux **s'affranchissent de plus en plus de la discipline du droit international,** même quand ils en ont été les instigateurs. Si l'on pense en particulier aux États-Unis, il y a un affaiblissement.

66

Le président américain, Donald Trump, a signé, mercredi 7 janvier, un décret ordonnant le retrait des Etats-Unis de 66 organisations internationales dont 31 sont liées à l'ONU comme la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Toutefois, comme nous le disions, **le droit international a largement débordé le champ des rapports entre États.** Il est progressivement entré dans **le champ**

des entités non-étatiques, y compris **les entreprises.** On constate qu'une part importante du droit international est indispensable à la vie de celles-ci, à l'instar de la garantie des investissements, la garantie de la propriété intellectuelle, la protection du commerce, le droit bancaire international, la protection des échanges en général. **Ce sont des domaines dans lesquels la pratique nationale s'est internationalisée autour de la création de normes.**

1974

Créé en 1974 par les dix principaux pays industrialisés, le Comité de Bâle est chargé de renforcer la solidité du système financier mondial ainsi que l'efficacité du contrôle prudentiel et la coopération entre régulateurs bancaires. Il rassemble aujourd'hui les superviseurs de 28 pays ou juridictions.

Il y a par ailleurs tout le champ **du droit des personnes,** relativement important et qui dépend notamment des attentes des individus. C'est dans ce domaine que cela semble plus compliqué, parce qu'à travers **l'internationalisation des moyens de communication,** y compris Internet et les réseaux sociaux, il y a une forme de **normalité autour de l'accès à l'information, du respect de l'individu et sur certains sujets fondamentaux** comme l'esclavage, le respect des différents genre, qui ont petit à petit **pénétré les opinions publiques et les individus.**

Il peut donc y avoir un **affaiblissement** au regard du **comportement des États vis**-à-**vis du droit international** et, dans le même temps, la nécessité d'une **poursuite des bonnes pratiques dans d'autres dimensions,** notamment du fait de cette attente des individus. L'on constate concomitamment, une mondialisation économique et une mondialisation des normes et des attentes des individus qui dépendent d'un minimum d'application de règles de droit.

Quelles valeurs du droit international restent aujourd'hui réellement communes et lesquelles sont désormais les plus contestées ?

C'est ici que, selon les champs ouverts dans les réponses précédentes, les choses se compliquent. Si l'on s'en tient au comportement des États eux-mêmes, il y a une **fragmentation entre différents blocs**:

- **un bloc d'États qui continuent** à **être attachés aux normes du droit international** dans leurs relations entre eux. Il s'agit peu ou prou des États qui ont adhéré au statut de Rome soit les États d'Europe, les États d'Amérique latine, les États d'Asie les plus les plus engagés et les plus avancés et une bonne partie des États d'Afrique ;

125 — **125 pays sont États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale.**

- **les trois empires qui ont toujours pris une certaine distance vis**-à-**vis des normes du droit international interétatique**: les États-Unis, la Russie, la Chine. Ce sont ceux qui prennent le plus de liberté avec les normes du droit international actuellement autour de la guerre en Ukraine, de la protection américaine au conflit en Israël, des libertés immenses que la Chine prend avec les droits de l'homme et avec le droit de la mer;
- enfin, **une fragmentation sociétale et géographique** avec un bloc résiduel.

Dans le même temps, si l'on prend par exemple les entreprises chinoises, quand elles opèrent à l'étranger, elles souhaitent que leurs échanges commerciaux, leur droit de propriété, leur droit de propriété intellectuelle soient protégés. Elles n'ont pas envie d'être pillées, expropriées, mises en coupe réglées par la grande criminalité locale etc. **Elles sont donc, à leur façon, très attachées à certaines formes du droit international.** De la même manière, l'on constate que même dans des sociétés assez **autoritaires, quasi totalitaires,** il y a certains **droits** qui sont considérés comme presque **acquis et irréversibles.** On le voit par exemple au regard de la réaction des utilisateurs d'Internet à Moscou où **le réseau fait l'objet** de coupures et l'accès rendu difficile à certains réseaux sociaux.

26 — **En septembre 2025, la tentative du gouvernement népalais d'interdire certains réseaux sociaux (26 au total) a conduit à une mobilisation inédite provoquant des affrontements inédits ayant fait au moins 2 000 blessés et 72 morts ainsi que la chute du gouvernement.**

Ainsi, à la question de savoir quelles sont **les valeurs communes, elles sont nombreuses si l'on prend comme point de départ les attentes des individus** de la société globale dont près de 6 milliards sont connectés. Il s'agit d'une dimension nouvelle très importante.

6 MILLIARDS — **Selon l'Union internationale des télécommunications, en 2025, 74 % de la population mondiale sera connectée à Internet, soit 6 milliards de personnes.**

Le principal problème du droit international aujourd'hui est-il un manque de règles, un manque de contrainte, ou un manque de volonté des États à le faire respecter ?

À la fois un peu de tout cela et autre chose. Quand il s'agit du droit international interétatique, du noyau dur du droit international, **l'affaiblissement tient incontestablement au manque de volonté des États à le faire respecter,** en particulier depuis l'évaporation de l'engagement du principal État qui avait présidé à sa formalisation et en était l'avocat permanent que sont les États-Unis. À partir du moment où vous n'avez plus les États-Unis comme promoteur des droits de l'homme et de la démocratie – même si cela se faisait avec beaucoup de nuances, souvent d'hypocrisie et de manipulation – vous avez quand même un grand vide qui se forme, et ce d'autant plus que **les États-Unis deviennent progressivement un des fauteurs au regard d'un certain nombre de valeurs du droit international,** tant dans les rapports entre États, dans les **droits de l'homme, le droit constitutionnel américain ou le respect de l'État de droit.** Donc de pilier du dispositif, les États-Unis deviennent une sorte de vitrine du déclin du droit international.

637

Au cours de la première année de son second mandat, Donald Trump a ordonné 637 frappes, plus que Joe Biden au cours de ses quatre années de mandat.

L'on est moins déçu quand il s'agit d'autres États, dans la mesure où les attentes étaient moindres à leur égard. Mais il est clair que les deux autres empires ne respectent pas beaucoup plus le droit international. . Puis, l'on constate également des **failles inquiétantes même dans les États du bloc le plus engagé** par exemple dans leur attitude vis-à-vis des migrants, dans le recours de plus en plus fréquent à l'état d'exception, dans les limitations apportées dans certains domaines aux droits des personnes, de la remise en cause des normes internationales telles qu'elles avaient pu être admises dans la Convention européenne des droits de l'homme. **On se pose de nombreuses questions sur la façon dont le droit international est remis en cause par ceux qui devraient en être les gardiens.**

2108

En 2025, au moins 2108 personnes sont mortes ou ont disparu en Méditerranée.

C'est un problème qui est aussi en quelque sorte sociétal. On peut l'expliquer de beaucoup de façons, lorsque l'on évolue dans des sociétés dans lesquelles **les mutations sont tellement rapides et déstabilisantes** avec des défis technologiques, sociologiques et humains, cela peut engendrer des crispations et **un besoin de protection qui se traduit par un rétrécissement des avancées dans le domaine des droits de l'homme par exemple.**

Il ne s'agit ici pas d'un problème de contrainte mais d'un problème de volonté. Aujourd'hui, les décisions de la Cour internationale de justice sont systématiquement ignorées. Tout le monde trouve tout à fait naturel que les mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale ne soient pas appliqués. **Il y a une sorte de grande passivité, de recul dans les perceptions, une acceptation collective.** Les éléments culturels sont sapés dans le système actuel, **on s'accommode du spectacle d'actes qui pourraient être génocidaires,** d'actes de violence extrême qui constituent des crimes de guerre et selon toute probabilité des crimes contre l'humanité.

> ***Dans quelle mesure les accusations de double standard fragilisent-elles la légitimité du droit international, en particulier en matière de droits humains et de justice pénale internationale ?***

Les accusations de double standard fragilisent incontestablement le droit international. S'agissant par exemple du **droit pénal international,** vous avez vu à l'occasion de l'invasion en Ukraine une vraie mobilisation pour donner au procureur de la Cour pénale internationale des moyens, une autorité. Plusieurs mécanismes ont été créés pour le recueil des preuves, un tribunal pour l'agression etc. Puis, lorsqu'il s'est agi de Gaza, une bonne partie du noyau dur des pays les plus engagés se sont retrouvés dans le camp des réticents.

Il apparaît normal que les gens qui observent cette situation pensent qu'il y a incontestablement un double standard. **Cela affaiblit la crédibilité au sein même des pays les plus engagés.** Comment voulez-vous promouvoir le droit international dans des pays qui essaient de se construire un État de droit, si vous donnez en permanence le spectacle d'un engagement à géométrie variable ?

> ***Le droit international conserve-t-il encore une capacité propre de structuration des comportements, ou n'agit-il plus que comme un cadre de légitimation a posteriori des rapports de force ?***

Sur ce point, je suis plus positif que la question ne le laisse entendre, dans la mesure où vous voyez **un besoin collectif de référence et en quelque sorte de manipulation du discours du droit international à son avantage.** Quand vous écoutez Monsieur **Lavrov** (*ndlr* Ministre des Affaires étrangères de la fédération de Russie), qui est un homme tout à fait intelligent et expérimenté, **vous voyez bien qu'il essaie à chaque occasion de se rattacher à un droit international** qui est celui de la souveraineté, du droit à assurer sa propre sécurité, du droit d'intervention, en quelque sorte, quand on estime en avoir besoin. Mais il tient un discours sur le droit international.

Si vous lisez **les publications du *Wàijiāobù***, le ministère chinois des Affaires étrangères, vous voyez qu'eux aussi **n'arrêtent pas de parler du droit international.** Ils ne le respectent évidemment pas du tout, s'agissant par exemple du droit de la mer, ils le respectent très modérément dans le rapport

avec leur voisin indien et enfin, il y a de vastes questions sur la façon dont ils se comportent à l'égard de leurs minorités tibétaine ou Ouïghoure. Toutefois, ils s'y réfèrent constamment. Même dynamique dans **les pays d'Europe occidentale qui continuent également à parler sans arrêt du droit international, tout en étant assez mous pour le promouvoir.** Il y a ainsi dans la pratique générale beaucoup de souplesse dans l'interprétation des normes du droit.

90 %

Bien que la Cour permanente d'arbitrage ait débouté la Chine de ses prétentions dans un différend portant sur la mer de Chine méridionale et l'opposant aux Philippines, la République populaire de Chine revendique près de 90 % de cette mer semi-fermée au nom de « droits historiques » matérialisés par la « ligne en neuf traits ».

Si l'on souhaite une lecture assez respectable et pure du droit international tel qu'il s'est développé, **il faut se référer aux Nations unies où on promeut une interprétation relativement équitable des normes** et où le Secrétaire général dénonce les violations du droit des droits de l'homme, du droit humanitaire, comme d'ailleurs des différents éléments du droit des entreprises, du droit des personnes ou du droit de la communication à travers le monde, avec une certaine cohérence.

> ***Quels leviers seraient les plus réalistes à court terme pour renforcer l'effectivité du droit international : sanctions, conditionnalité, coopération technique, pression diplomatique, ou renforcement juridictionnel ?***

Je vais être dans la ligne du propos développé précédemment. Dans la société globalisée dans laquelle nous sommes, **le moteur principal est en grande partie la prise de conscience par les individus, par les groupes d'opinion, capables de se manifester sur le politique au sens noble du terme** et à influencer le comportement de la société des États qui demeure le cadre opérationnel de la société internationale.

Si vous avez dans chaque entité étatique **un socle d'engagement et d'opinion forte, vous pouvez ensuite nourrir par l'intermédiaire de la couche étatique,** un **retour à des normes de comportement à la fois entre les États** et dans les autres dimensions qui relèvent du droit.

Si l'enjeu concernait uniquement les rapports entre États, ce serait relativement simple. Vous auriez, d'un côté, les bons qui essaieraient de promouvoir le droit et d'exercer des pressions amicales ou des sanctions sur les moins bons, de l'autre côté, qui devraient progresser. C'était un peu le schéma intellectuel qui a fonctionné lors du moment hégémonique américain.

Aujourd'hui la situation est radicalement différente et tout le monde a beaucoup à faire pour balayer devant sa porte. En dernière analyse, c'est **l'engagement individuel et collectif des consciences qui est le moteur et le garant de la consolidation du droit international parce qu'il se réfère à des valeurs globales, dans toutes ses dimensions.**

Faut-il privilégier des mécanismes plus contraignants ou admettre que l'efficacité passe souvent par des approches progressives, incitatives et coopératives ?

Le droit exige un minimum de contraintes parce que si vous avez des normes, il faut un minimum de cadres pour qu'elles fonctionnent.

Vous devez avoir un système judiciaire et un système de tribunaux équitables pour vérifier la façon dont elles sont appliquées, pour les interpréter en fonction de la multitude des situations concrètes qui peuvent se produire et pour ensuite imposer des sanctions. L'**Union européenne, par exemple, est entièrement une construction de droit autour de normes qui sont adoptées collectivement,** qui sont interprétées par les juridictions nationales et européennes, et dont la mise en œuvre est confiée aux États. Il faut un minimum d'autorité. Cependant, cette autorité, elle ne fonctionne qu'à partir du moment où il y a une forme de légitimité, c'est-à-dire où il y a **une acceptation de la validité de ces normes de droit et une pression collective pour les mettre en œuvre.**

Dans un monde multipolaire, comment articuler droit et puissance, sans renoncer à l'exigence de légalité ?

Si **vous n'avez plus un acteur à vocation hégémonique,** comme l'étaient les États-Unis, engagé, à un moment donné, au service de la promotion du droit, même en prenant beaucoup de liberté, il y a quand même un vrai souci car cela exige, au sein de la multipolarité, **une adhésion collective aux normes de droit.**

Alors, comme évoqué plus tôt, **cette adhésion collective aux normes de droit existe notamment lorsqu'elles sont indispensables au bon fonctionnement de la mondialisation économique.** Il y a un paradoxe par exemple, dans ce besoin de la Chine d'un certain respect de toutes sortes de normes du droit économique international, même si en dernière analyse, elle ne veut pas que les arbitrages aient lieu ailleurs qu'à Singapour ou à Pékin et non à Stockholm ou Paris ou Londres.

Elle souscrit quand même au principe de l'arbitrage, dans le cadre des routes de la soie. La Chine n'a pas envie d'être expropriée discrétionnairement comme elle l'a été par exemple à Panama quand une compagnie hongkongaise s'est vu reprendre sa concession par le gouvernement panaméen. Le gouvernement chinois a alors engagé des procédures en justice dans le cadre du droit panaméen pour contester la façon dont ils avaient été poussés dehors. On le voit également dans le respect d'un des premiers éléments du droit international public qui est la protection de la représentation diplomatique qui demeure au cœur des attentes des États. **Il reste quand même un corpus de droits liés aux États, aux personnes, à la mondialisation économique, qui est entré dans les mœurs.**

Le multilatéralisme demeure-t-il le meilleur cadre pour garantir l'effectivité du droit, ou faut-il désormais penser des coalitions plus flexibles et sectorielles ?

Il y a une multitude de coalitions multilatérales qui fonctionnent à tout moment, indépendamment des cadres conventionnels interétatiques un peu rigides et **qui ont progressivement fait une place à des entités non-étatiques.**

La convention de New York en matière d'arbitrage, à cet égard, a une histoire extraordinaire. Il s'agit d'une convention qui prévoit que **les États vont respecter les décisions prises par des tribunaux arbitraux créés entre eux par des acteurs non étatiques et leur donner *l'exequatur* pour les mettre en œuvre dans leur ordre juridique respectif.**

Ce sont des coalitions extraordinairement originales et vous en avez une myriade d'exemples. Dans un ordre d'idée complètement différent, vous prenez actuellement le traité sur la haute mer, qui est quand même tout à fait étonnant puisque c'est une technique de droit international dont on aurait pu croire, dans le contexte actuel, qu'elle était complètement dépassée. Il s'agit d'**adopter une convention internationale pour créer la protection d'espaces communs et limiter la souveraineté prédatrice et destructrice des États et des entités qu'ils protègent.** C'est un réel **succès** qui voit émerger la formation d'une coalition d'États qui va essayer de limiter l'activité prédatrice d'autres États, en particulier dans le cas particulier la Chine. Cela montre que peuvent coexister des formes innovantes sans que les formes traditionnelles de coopération ne perdent leur intérêt.

81

En janvier 2026, 81 des 145 États signataires ont ratifié le traité sur la haute mer. Ayant dépassé les 60 ratifications nécessaires à son entrée en vigueur en septembre 2025, une première Conférence des parties (COP), similaires à celles organisées chaque année pour le climat, devrait être organisée d'ici fin 2026.

Une bonne partie **des instruments de contrôle des armements,** de façon stupéfiante et en dépit du comportement très déviant de beaucoup d'États, **continuent à fonctionner.** Vous avez toujours une organisation pour la prévention des armes chimiques au sein de laquelle les États se disputent beaucoup mais qui fonctionne ; vous avez toujours un traité de non-prolifération auquel d'ailleurs l'Iran adhère toujours, même s'il l'applique avec beaucoup de liberté.

Si l'on prend l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), il s'agit d'un magnifique exemple de toute une famille d'**engagements de droit mou,** dans la mesure où ils ne sont pas formalisés dans des conventions, **qui s'est construit à partir de la réduction des risques, dans le domaine des armements** pour commencer, qui s'est progressivement étendu dans le domaine des armes conventionnelles, puis à toute **une série de sujets au nom d'une conception**

globale de la sécurité (l'économie, la technologie, les personnes, les médias, les droits de l'homme, la lutte contre les la criminalité organisée, le cyber). Il existe donc **des systèmes qui sont en attente, prêts à être réactivés à tout moment.** Vous pouvez très bien voir **dans un monde chaotique des îlots de droit qui continuent à bénéficier d'une adhésion à la fois des États, des entités non étatiques, des opinions, des cultures et à représenter des choses.** Nous vivons dans un monde extraordinairement déroutant et confus avec **un multilatéralisme et des coalitions à la carte.**

Alors évidemment, la gestion de la sécurité, de l'économie globale et surtout la gestion des grands problèmes communs comme le climat, le développement de l'intelligence artificielle, la protection de l'environnement, les migrations, les inégalités au niveau global, exigent une vraie coopération dans laquelle tout le monde doit avoir sa place, sans perdre en effectivité. **Le climat est la grande victime de la période de conflictualité** que nous traversons parce que des engagements qui avaient été difficilement pris par les États sont maintenant complètement ignorés ou radicalement remis en cause. **Alors que le problème ne disparaît pas, au contraire. Il ne cesse de s'aggraver** et à un moment donné, il va y avoir un retour de flamme de la part des individus, des mouvements culturels, politiques qui vont simplement pousser à l'action. On le voit notamment à travers **la judiciarisation, à l'échelle nationale et internationale,** de ces enjeux qui reviennent en *boomerang* sur les autorités politiques.

Vous héritez en tant que génération montante d'un mélange extraordinairement confus entre **les ruines d'un ordre structuré et l'émergence de toutes sortes de courants,** de possibilités, de technologies et d'attentes humaines, surtout, qui peuvent être canalisées, organisées, structurées pour créer des réseaux de droits, d'interconnexion, de régulation qui répondent à des attentes nouvelles.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Marc Perrin de Brichambaut

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

L'APPLICATION DU DROIT INTERNATIONAL SE DÉGRADE GLOBALEMENT

L'affaiblissement du droit international touche à la fois les relations entre États, les acteurs économiques et les individus. Les États s'en affranchissent de plus en plus, tandis que les normes liées aux droits humains reculent. Cette fragmentation fragilise l'ensemble de l'ordre juridique global, bien que, dans certains domaines à l'instar du droit international de la mondialisation économique et financière, le droit international continue à être appliqué.

LE MONDE EST FRAGMENTÉ EN BLOCS AUX ENGAGEMENTS DIFFÉRENCIÉS

Trois grands ensembles émergent dans le système international. Un bloc attaché aux normes, des puissances qui s'en affranchissent, et un espace intermédiaire fragmenté. Tous partagent toutefois un déficit de volonté dans l'application effective du droit.

DES COALITIONS SECTORIELLES FLEXIBLES PERMETTENT DE PALLIER LES BLOCAGES DU MULTILATÉRALISME TRADITIONNEL

L'émergence d'« îlots de droit » et de traités spécifiques, comme celui sur la haute mer, permet de limiter efficacement la souveraineté prédatrice des États. Ces cadres innovants prouvent que la régulation peut progresser par domaines techniques malgré les tensions géopolitiques.

LA LÉGITIMITÉ PAR LA FIN DES DOUBLES STANDARDS DOIT ÊTRE RESTAURÉE

L'application différenciée des normes affaiblit la crédibilité du droit international. Les incohérences entre crises sapent la confiance des États et des sociétés. Une application plus uniforme apparaît essentielle pour rétablir son autorité.

LA MOBILISATION DES CONSCIENCES DOIT DEVENIR UN LEVIER DE RECOMPOSITION

L'engagement des citoyens et des opinions publiques devient déterminant. Il constitue un moteur pour influencer les comportements étatiques. La consolidation du droit international dépend désormais de cette pression collective.

ENTRETIEN #2.5

« LA SANTÉ EST DEVENUE UN ENJEU STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ NATIONALE »

affirme Michel Wakim

Docteur en pharmacie, diplômé de Sciences Po Paris et réserviste opérationnel dans les armées depuis 2017, Michel Wakim occupe aujourd'hui la fonction de chef de bureau au Centre de crise sanitaire du ministère de la Santé. Il est notamment en charge de l'unité dédiée à l'organisation et la préparation des moyens de réponse, matériels et humains, nécessaires pour faire face aux situations sanitaires exceptionnelles. En parallèle, il est également chercheur au centre Thucydide de l'université Panthéon-Assas en sciences politiques sur les problématiques liées aux menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC) et aux pandémies. Pour Michel Wakim, les transformations contemporaines de la santé globale doivent être analysées dans un contexte de polycrise, où dérèglement climatique, tensions géopolitiques, montée des maladies à potentielles pandémiques santé et dépendances économiques interagissent et viennent imposer la nécessité d'une profonde transformation des architectures de sécurité sanitaire des États. La pandémie de la COVID-19 a constitué un moment de rupture révélant les vulnérabilités des systèmes de santé et la centralité stratégique des capacités de préparation et de réponse appelant à la construction d'un système et d'une société plus résiliente.

Comment caractérisez-vous l'écosystème actuel de la santé globale ?

Le système de santé mondiale évolue aujourd'hui dans un **contexte de polycrise** caractérisé par la convergence de plusieurs dynamiques structurelles : mondialisation des échanges, accélération continue des mobilités humaines, transformations environnementales du fait de l'action de l'Homme mais aussi par le changement climatique et tensions géopolitiques.

Cette combinaison crée des conditions favorables à l'**émergence et à la diffusion rapide de maladies infectieuses à potentielles épidémiques.** Les grandes épidémies des dernières décennies illustrent cette évolution : SRAS en 2003, grippe H1N1 en 2009, MERS en 2012, Ebola en 2014, puis la pandémie de COVID-19 et plus récemment le Mpox en 2022. L'intervalle entre ces crises tend à se réduire, tandis que leur impact systémique tend à augmenter.

x 2

La probabilité de voir émerger des pandémies comparables à celle de la COVID-19 pourrait doubler au cours des prochaines décennies, sous l'effet conjugué de la crise écologique et de l'intensification des interactions entre les populations humaines et les habitats animaux, favorisant ainsi les transmissions zoonotiques.

Dans un monde hautement interconnecté, une crise sanitaire ne reste plus confinée à un territoire donné : elle peut rapidement se transformer en une crise globale d'ordre économique, politique et sociale. De ce fait, **les systèmes de santé doivent désormais être pensés comme des infrastructures critiques de sécurité nationale.**

Comment les crises récentes ont-elles transformé les politiques publiques de santé ?

Les crises sanitaires récentes ont joué un rôle de révélateur et d'accélérateur institutionnel. Elles ont mis en évidence les **limites des dispositifs existants** et la nécessité d'une coordination plus forte entre les différents ministères à travers une approche se voulant holistique.

En France, cela s'est traduit en 2024 par la création du **Centre de crise sanitaire** au ministère de la Santé qui a contribué au renforcement de la politique de sécurité sanitaire à travers la consolidation d'un système liant l'anticipation, la préparation et la réponse aux crises articulé aux mécanismes de planification interministérielle. A titre d'exemple, la gestion des pandémies ne repose plus uniquement sur des plans spécifiques dédiées à un agent biologique, mais sur des **dispositifs transversaux par grande catégorie** permettant d'organiser de disposer d'une planification plus flexible et adaptable à la survenue d'une crise

biologique/épidémique venant d'un agent n'ayant pas forcément été prévu à l'image du sars-cov-2 de la Covid-19.

La santé tend ainsi à être progressivement intégrée dans l'architecture globale de sécurité nationale, au même titre que les enjeux de défense ou de sécurité intérieure.

Quels sont les liens entre conflits armés et crises sanitaires ?

Dans les contextes de guerre, la dimension sanitaire répond à deux impératifs majeurs.

Le premier concerne la **capacité des forces armées à maintenir leur efficacité opérationnelle.** Les dispositifs médicaux doivent permettre de prévenir les maladies, de soigner les blessés et de maintenir les capacités physiques des soldats dans des environnements souvent dégradés.

Le second concerne la **protection des populations civiles.** Les systèmes de santé constituent des infrastructures vitales qui permettent d'éviter les crises humanitaires, les épidémies ou les situations de malnutrition susceptibles d'aggraver les conflits.

Ces deux impératifs ne peuvent être garantis que par des systèmes sanitaires et hospitaliers maintenus dans la durée avec les personnels et aussi les filières d'approvisionnements médicaux. Dans un tel contexte de guerre, les ressources humaines ainsi que les matériels seront en tension par une hausse de la demande et une raréfaction ou une tension sur l'offre.

40 600

En 4 années de guerre en Ukraine, près de 15 000 civils ukrainiens ont été tués et plus de 40 600 blessés selon le dernier décompte de l'ONU.

Les conflits récents ont également montré la **fragilité de la protection des structures médicales,** pourtant garantie par le droit international humanitaire. Dans ce contexte, la sécurisation des infrastructures et de la logistique sanitaire et de l'approvisionnement médical deviennent des enjeux centraux nécessitant la mise en place d'actions de remédiation systématique.

2 881

Depuis le début de la guerre en Ukraine, 2 881 attaques contre les professionnels de santé, établissements, ambulances et entrepôts de médicaments ont été recensés par l'OMS.

Comment l'Europe s'organise-t-elle face aux risques sanitaires majeurs ?

L'Union européenne a renforcé ces dernières années ses mécanismes de préparation et de réponse aux crises sanitaires.

L'**Autorité européenne de préparation et de réaction aux urgences sanitaires** (HERA), mise en place à la fin de l'année 2021, constitue aujourd'hui l'un des principaux instruments de cette stratégie. Elle concentre ses efforts sur plusieurs domaines prioritaires, notamment les épidémies, l'antibiorésistance, les menaces NRBC et depuis peu, les enjeux relatifs aux coopérations civilo-militaires dans la perspective d'une préparation des pays européens aux conséquences d'un conflit armée.

Cette dernière priorité pourrait aisément être couplée aux trois autres, que ce soit comme au temps de la 1ère guerre mondiale avec la gestion de la grippe espagnol, le risque d'événements NRBC en parallèle du conflit conventionnel et la gestion d'antibiorésistance. En effet, pour ce dernier cas, le retour d'expérience de la guerre en Ukraine vient montrer la nécessité de se préparer à avoir à organiser la prise en charge de patients porteurs de bactéries hautement résistantes aux antibiotiques.

40 %

Entre 2018 et 2023, la résistance aux antibiotiques a augmenté dans plus de 40% des associations agent pathogène-antibiotique faisant l'objet d'une surveillance.

Ainsi, l'Union européenne, notamment à travers HERA, dispose d'outils permettant de contribuer à une forme de renforcement de la sécurité sanitaire européenne en appui des Etats membres. Cela vient notamment s'illustrer par la mise en place de **marchés conjoints d'achat de contre-mesures médicales** ou par la mise en oeuvre de **stocks de contre-mesures médicales européens,** qui permettent de mutualiser certaines ressources entre États membres afin d'appuyer tout Etat en cas de survenu de risques ou de menaces sur son territoire.

Enfin et concernant la préparation aux scénarios de crise majeure ou de conflit de haute intensité, la **coordination avec l'OTAN** vient également jouer un rôle important, s'intéressant aux renforcements des systèmes de santé civil, seul garant dans un tel scénario, à permettre le maintien opérationnel et capacitaire de la logistique médicale militaire dans le temps.

Quels sont les liens entre crise écologique et transformation des risques sanitaires ?

Le changement climatique constitue aujourd'hui un facteur majeur d'évolution des risques sanitaires.

L'augmentation des températures et les modifications des écosystèmes favorisent l'expansion géographique de certaines **maladies infectieuses,** notamment les arboviroses. Des pathologies auparavant limitées à certaines zones tropicales peuvent désormais apparaître dans des régions tempérées, obligeant nos sociétés à se poser la question du futur et de quelle adaptation pour prévenir cela.

Les **événements climatiques extrêmes** (tempêtes, inondations ou catastrophes naturelles) peuvent également provoquer **des crises sanitaires majeures** en perturbant les infrastructures essentielles et les systèmes de soins, en témoigne le cyclone CHIDO qui a ravagé l'île de Mayotte. Elle a subit de plein fouet cette événement dans un contexte de polycrise déjà structurelle, à la fois sanitaire, économique, sociale et géopolitique de par son positionnement.

Ces transformations imposent aux États d'anticiper de nouveaux scénarios de crise et de repenser l'organisation de leurs systèmes de santé, tant au niveau des infrastructures, des personnels que des modèles de gestion, dans une perspective de résilience à long terme.

Quels sont les enjeux économiques de la préparation sanitaire ?

La préparation aux crises sanitaires nécessite des investissements importants dans un contexte budgétaire contraint et viennent s'inscrire dans ce que l'on appelle des politiques assurantielles. A ce titre, certains dispositifs sont considérés comme **essentiels et le niveau d'assurance minimal pour l'Etat,** devant être préservés, il s'agit des stocks **stratégiques de produits de santé de l'Etat qui sont construits et maintenus pour faire face aux menaces et risques prioritaires sanitaire pour le pays.**

Ces stocks permettent de répondre rapidement à une forte crise lorsque les capacités de production ou d'approvisionnement sont perturbées et que les moyens locaux sont dépassés. Ils constituent une forme d'assurance collective face aux risques sanitaires majeurs.

Toutefois, la véritable question économique concerne la **souveraineté industrielle.** La pandémie de la COVID-19 a révélé la forte dépendance des systèmes de santé aux chaînes d'approvisionnement internationales. Renforcer la capacité de production de produits de santé critiques (paracétamol, insuline, amoxicilline, vaccins, respirateurs, seringues, masques, gants, produits sanguins, réactifs de diagnostic, etc.) apparaît donc comme un enjeu stratégique majeur pour les États et pour l'Europe.

x 10

Le commerce mondial des produits pharmaceutiques a été multiplié par dix au cours des trente dernières années, pour atteindre 900 milliards de dollars en 2022.

Quels dilemmes éthiques peuvent apparaître en situation de crise sanitaire ?

Les crises sanitaires peuvent conduire à des situations de **pénurie** dans lesquelles il devient nécessaire de prioriser certaines ressources médicales.

Ces arbitrages reposent généralement sur des **analyses bénéfice-risque** et sur l'expertise de sociétés savantes et de comités d'éthique. Ils peuvent concerner l'allocation de médicaments, de dispositifs médicaux ou de capacités hospitalières lorsque les ressources disponibles sont insuffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins.

La pandémie de la COVID-19 a montré que ces décisions peuvent avoir des **implications sociales et politiques majeures,** notamment lorsqu'il s'agit d'arbitrer entre différentes priorités collectives.

Comment renforcer la résilience des sociétés face aux crises sanitaires ?

Au-delà des infrastructures et des capacités logistiques, la résilience repose aussi sur la **capacité des sociétés à comprendre et accepter les décisions prises en situation d'urgence.**

Le **dialogue** avec la société civile constitue donc un élément **essentiel** de la préparation aux crises. Les collectivités locales, et en particulier les maires, pourraient jouer un rôle important dans l'organisation de discussions publiques sur les risques sanitaires et les mesures de préparation.

Une population informée et impliquée est plus susceptible d'adhérer aux politiques publiques mises en œuvre lors d'une crise majeure.

Quels sont les risques sous-estimés de la polycrise sanitaire ?

Plusieurs facteurs de vulnérabilité restent encore insuffisamment pris en compte.

Les maladies **zoonotiques** et surtout **agricoles** qui pourraient provoquer des crises sanitaires et alimentaires majeures dans un contexte de dérèglement climatique.

Les **dépendances aux chaînes logistiques internationales** constituent également une fragilité importante, notamment en cas de tensions géopolitiques ou de perturbations des routes maritimes, terrestres et aériennes.

Enfin, la **résilience sociale** demeure un enjeu central. La capacité des populations à **faire confiance aux institutions** et à coopérer en période de crise constitue un facteur déterminant de l'efficacité des politiques sanitaires.

84 % 84 % des Français déclarent en 2023 être favorable à la vaccination.

Quel rôle pour les institutions internationales dans la sécurité sanitaire mondiale ?

Malgré le retrait des États-Unis de l'OMS début 2025 et la crise budgétaire qui en a résulté, la coopération internationale reste indispensable face aux menaces sanitaires globales : **aucun État ne peut affronter seul une pandémie ou une crise biologique.**

Le **Règlement sanitaire international,** amendé en 2024 et entré en vigueur le 19 septembre 2025, demeure le principal cadre juridique contraignant ; il est complété par le **Pandemic Agreement** adopté en mai 2025.

L'OMS continue d'assurer la coordination et la surveillance, appuyée par des ONG comme Médecins Sans Frontières ou Médecins du Monde, auprès des systèmes de santé les plus fragiles.

Dans ce contexte, quelles seraient selon vous les priorités stratégiques pour les sommets internationaux comme le G7 et le G20 ?

La première priorité consisterait à **renforcer les capacités de préparation des États aux crises sanitaires,** notamment à travers l'anticipation des risques épidémiques et le développement de contre-mesures médicales.

Proposition | Renforcer les capacités d'anticipation et de préparation aux pandémies à travers des systèmes de surveillance, de préparation des acteurs et de la mise en œuvre de structures permettant de coordonner et suivre les investissements et développements de contre-mesures médicales pour faire face aux crises futures.

La deuxième priorité concerne la **sécurisation des chaînes d'approvisionnement** en produits de santé critiques.

Proposition | Développer des stratégies de souveraineté sanitaire permettant de sécuriser les chaînes d'approvisionnement pharmaceutiques au niveau national et européen.

Il apparaît également nécessaire d'**intégrer pleinement la santé dans les politiques de défense et de sécurité nationale** et dans les stratégies de résilience face aux crises climatiques et géopolitiques.

Proposition | Intégrer la sécurité sanitaire dans les architectures nationales et internationales de sécurité et de résilience et assurer l'articulation de ces investissements au sein des actions menées dans le cadre de la gestion en paix du système de santé.

Enfin, la **participation des sociétés civiles** et des collectivités locales doit être renforcée afin d'améliorer l'acceptabilité et l'efficacité des politiques de gestion de crise et voir de placer plus efficacement le citoyen au cœur des décisions relevant des politiques assurantielles de la sécurité sanitaire.

Proposition | Développer des dispositifs de dialogue citoyen et de préparation sociétale aux crises sanitaires.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Michel Wakim

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA SANTÉ DEVIENT UNE NOUVELLE DIMENSION DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

La pandémie de COVID-19 a profondément transformé la perception stratégique de la santé globale. Les systèmes de santé ne sont plus seulement des infrastructures sociales : ils constituent désormais des composantes essentielles de la sécurité nationale.

LA POLYCRISE TRANSFORME DURABLEMENT LES RISQUES SANITAIRES

Les crises sanitaires ne peuvent plus être analysées isolément. Elles s'inscrivent dans un environnement marqué par l'imbrication de facteurs géopolitiques, climatiques, économiques et technologiques. Dans ce contexte, la préparation sanitaire doit être pensée comme un dispositif permanent d'anticipation et de gestion des risques.

LA VULNÉRABILITÉ STRATÉGIQUE DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE SANTÉ EST UNE VULNÉRABILITÉ MAJEURE

La pandémie a mis en lumière la forte dépendance des systèmes de santé aux chaînes d'approvisionnement mondialisées. Cette dépendance constitue une vulnérabilité majeure dans un contexte de tensions géopolitiques et de perturbations logistiques, renforçant l'importance des politiques de souveraineté sanitaire.

LA RÉSILIENCE SANITAIRE REPOSE AUSSI SUR LA RÉSILIENCE SOCIALE

La gestion efficace des crises sanitaires ne dépend pas uniquement des infrastructures médicales ou des dispositifs logistiques. Elle repose également sur la capacité des sociétés à comprendre les décisions publiques en situation d'urgence. La confiance dans les institutions deviennent des facteurs déterminants de l'efficacité des politiques.

LA SÉCURITÉ SANITAIRE DOIT SE CONSTRUIRE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Les pandémies, les risques biologiques et les crises climatiques dépassent largement les frontières nationales. La coopération internationale demeure indispensable pour organiser la surveillance des risques, coordonner les réponses et garantir l'accès aux contre-mesures médicales. Pour l'Europe, l'enjeu consiste à renforcer ses capacités communes de préparation sanitaire tout en consolidant le multilatéralisme.

ENTRETIEN #2.6

« SI LES ÉTATS-UNIS DEVAIENT COUPER L'ACCÈS AUX SYSTÈMES DE PAIEMENT INTERNATIONAUX, CE SERAIT UNE CATASTROPHE POUR LES ÉCHANGES MONDIAUX ET L'ANARCHIE COMPLÈTE »

avertit Jean-Marc Fenet

Jean-Marc Fenet est un haut fonctionnaire et diplomate économique. Énarque et agrégé d'économie, il a notamment été directeur général des impôts avant d'exercer comme ministre-conseiller dans les ambassades de France en Pologne, en Inde puis en Chine, où il dirigeait les services économiques et financiers. Il enseigne aujourd'hui la géoéconomie à l'ESSEC et dirige le programme exécutif « Géopolitique & Business : risques, stratégie et leadership ». Dans cet article, il décrit un monde dans lequel les outils de coercition économique sont devenus des armes à part entière, que la Chine comme les États-Unis n'hésitent plus à brandir. Face à ce constat, il prescrit une réponse européenne sur trois fronts : rouvrir les capacités d'extraction de matériaux critiques pour réduire les dépendances, développer des moyens de paiement souverains (euro numérique, (-), système de paiement Wero ...) face à « l'arme nucléaire financière » américaine, et renforcer la cohésion collective des Vingt-Sept pour résister aux stratégies de division par les intérêts nationaux.

Au regard de votre expérience à l'étranger, notamment en Chine et en Inde, comment analysez-vous le passage d'un ordre mondial fondé sur l'efficience multilatérale à un ordre dominé par la puissance brute et la contrainte ? Ce basculement vous semble-t-il irréversible ?

Je suis toujours un peu tiraillé. Mon fond optimiste me laisse quand même à penser que c'est assez fortement lié à l'arrivée des **deux administrations de Trump,** et que tout ça normalement n'est **pas gravé pour l'éternité.** On pourrait peut-être avoir quand même **un retour à des administrations qui respectent un petit peu plus le multilatéral,** les règles et les accords.

En même temps, je vois bien qu'**il y a quand même un mouvement de fond** et que l'on ne reviendra pas à l'ordre ex ante. Dans le domaine des relations commerciales internationales, par exemple, **la désactivation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC**), qui est aujourd'hui complètement paralysée, a été antérieure à Trump. C'est la période Obama qui, en refusant systématiquement de nommer des conseillers pour l'instance d'appel, a neutralisé l'organisation. La période Biden n'a rien démonté du niveau des droits de douane qui avaient augmenté lors du premier mandat Trump - je pense qu'**il y a des paliers qui ont été franchis et que probablement on ne reviendra pas en arrière.**

90 +

Depuis 2016, les États-Unis ont rejeté plus de 90 propositions visant à lancer le processus de sélection pour pourvoir les postes vacants au sein de l'organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC, ce qui met en évidence les désaccords persistants entre les membres de l'OMC concernant la réforme du système de règlement des différends.

L'ordre policé qu'on a connu dans les années 50, 60 ou 70 me semble désormais assez difficile à retrouver. La prééminence du rapport de force - « tel pays, combien de divisions ? » - a durablement fait son chemin dans les esprits. **Il sera compliqué, même avec une administration américaine un peu plus raisonnable, de revenir complètement en arrière.** Je pense quand même que l'on pourrait revenir vers un ordre un peu plus normé, mais qui ne sera de toute façon pas l'ordre antérieur.

Dans vos travaux, vous suggérez que nous sommes entrés dans une ère de « post-modernisation » où les interdépendances ne sont plus des moteurs de croissance, mais des points de pression. Comment la sécurité économique globale peut-elle être assurée dans un système où chaque lien commercial est devenu une vulnérabilité potentielle ?

C'est un point effectivement compliqué et de perturbation majeure. **Le commerce international n'est pas en train de s'effondrer, il est plutôt en train de se restructurer** à travers par exemple le *friend-shoring* ou le *near-shoring (je* commerce avec mes voisins ou avec des pays dont je partage un minimum de valeurs) L'époque où l'on pouvait utiliser le vaste monde comme un terrain de jeu s'éloigne chaque jour davantage. **Le modèle Apple,** qui assemble des composants venant de très nombreux pays différents transitant sur toutes les mers du monde, **est remis en cause par le raccourcissement des chaînes de valeur.**

Ce mouvement s'explique par la multiplication des points de rupture. Je l'ai vécu en Chine avec le Covid : la fermeture des ports de Shanghai ou de Ningbo bloquait tout le commerce international. Cette fermeture n'était pas liée à un chantage politique, mais à une simple rupture logistique liée à la gestion par la Chine des cas Covid. On s'apercevait trois semaines plus tard en Europe qu'on prenait **deux mois de retard pour une voiture ou un réfrigérateur parce que le microprocesseur idoine n'était pas arrivé.** Aujourd'hui, les États-Unis, suivis par d'autres, **globalisent l'ensemble des enjeux** : si vous n'êtes pas d'accord sur un point économique ou commercial, on passe directement au stratégique avec la menace par exemple de retirer des troupes de l'OTAN. **Cette globalisation, dans une logique de pouvoir fort, prend les entreprises en sandwich entre des politiques nationales et des normes contradictoires.**

100 %

Donald Trump a menacé d'imposer des droits de douane de 100 % sur les produits espagnols, en représailles à ce qu'il considère comme une contribution insuffisante de l'Espagne au financement de l'OTAN.

Cette nationalisation des politiques et des normes rend très compliqué d'exercer une activité dans différents pays pour une entreprise. En Chine, de nouvelles législations sur les données ou les nouvelles sanctions menacent les entreprises et même leurs dirigeants personnellement qui appliqueraient des normes européennes (comme les normes ESG). La tentation pour ces entreprises est désormais de **diminuer le plus possible les points de friction qui existent entre ces blocs,** ce qui aura inévitablement un impact durable sur le volume et l'orientation du commerce international.

1,9 %

En mars 2026, l'OMC a présenté un scénario de croissance de référence excluant les chocs liés aux prix de l'énergie, prévoyant une croissance du commerce mondial de marchandises de 1,9 % en 2026, contre 4,6 % en 2025. Le volume du commerce mondial de marchandises devrait ensuite progresser de 2,6 % en 2027.

Concernant le « Make in China », vous observez une tendance à la localisation qui ne touche plus seulement la production, mais aussi la R&D. Pour les entreprises étrangères, n'y a-t-il pas un risque d'être évincées du marché chinois par ces nouvelles règles ?

Il n'y a pas d'imposition formelle de localiser sa production en Chine, mais il existe des règles non écrites : **dans les faits, pour avoir une chance de gagner un marché public en Chine, ne pas produire sur le territoire devient progressivement rédhibitoire.** Dans des secteurs comme le matériel médical ou la sous-traitance nucléaire, les fabricants étrangers prévoyant de fournir par importation sans fabriquer sur le territoire n'auront pas le marché. Contrairement à l'Inde où le « Make in India » est une politique complètement assumée avec des seuils précis, en Chine cette exigence n'est pas explicitement affichée, mais elle est bien réelle.

Le modèle chinois de développement d'un secteur tient davantage du darwinisme que du schumpétérisme : on laisse chacun se lancer mais ce sont les plus forts qui survivent. Il y a quelques années, près de **130 entreprises chinoises se sont lancées dans la fabrication de véhicules électriques.** Au bout du compte, il en restera dix ou quinze, car elles se livrent une guerre technologique et une guerre des prix féroce sur le sol chinois. Ce serait une erreur de tout ramener aux subventions, pompage de savoir-faire ou sous-évaluation du yuan ; le succès est aussi le fruit d'un **effort gigantesque en R&D et en formation technique, avec trois millions d'ingénieurs formés chaque année.**

+ 50%

Au premier semestre 2025, plus de la moitié des distributeurs de voitures chinois, contraints de plus en plus souvent à vendre à perte, ont enregistré un déficit.

Aujourd'hui, sur les 44 technologies de rupture identifiées mondialement par des centres de recherche, la Chine est en tête sur 36 ou 37 d'entre elles. Quand Volkswagen établit son centre mondial de R&D à Hefei ou quand Sanofi s'installe à Suzhou, ce n'est pas pour faire plaisir aux Chinois, c'est parce que c'est là que se trouve le cœur palpitant de la technologie. En se rapprochant de ce centre, ces entreprises tentent de rattraper le train qui est parti un peu avant.

Sur la batterie et le véhicule électrique, la technologie est désormais chinoise et ils ont deux ou trois générations d'avance, réfléchissant déjà à la batterie solide ou au moteur à hydrogène.

66/74

La Chine domine la recherche dans 66/74 technologies critiques, notamment l'énergie nucléaire, la biologie synthétique et les petits satellites, tandis que les États-Unis occupent la première place dans les 8 technologies restantes, parmi lesquelles l'informatique quantique et la géo-ingénierie.

Comment expliquez-vous l'inertie des entreprises européennes face aux risques géopolitiques croissants ? Pourquoi 86 % d'entre elles maintiennent leurs investissements en Chine malgré la politisation flagrante de l'économie que vous décrivez ?

Je crois qu'il y a plusieurs raisons. D'abord, il y a ce qu'on pourrait appeler **une espèce d'effet de sidération.** Lorsqu'on interroge les entreprises sur la prise de mesures en interne pour analyser la géopolitique, une immense majorité répond : « on a conscience de ça, mais pour l'instant on n'a rien fait ». **Il existe une forme d'inertie, parfois au-delà du raisonnable.**

Deuxième chose, il faut faire la part pour les entreprises étrangères de celles qui se sont installées pour le marché intérieur du pays ; c'est le concept du « China for China ». On s'installe en Chine parce que c'est le marché chinois qui intéresse. Certaines entreprises y sont parfois à la limite du raisonnable : quand vous avez plus de 35 % de votre chiffre d'affaires mondial dans un seul pays, c'est quand même extrêmement dangereux.

Cette fragilité est accentuée par la politisation de l'économie, de retour en Chine depuis une dizaine d'années. Vous êtes sujet, dans votre activité économique, du bon état ou pas de la relation politique qui existe avec votre pays d'origine (auquel vous êtes rapidement ramené même pour des entreprises très transnationales). Si vous êtes au mauvais endroit au mauvais moment, le risque d'être la victime de la dégradation de la relation politique existe, comme on l'a vu il y a quelques années avec les entreprises canadiennes ou australiennes, avec Carrefour boycotté en 2008 ou aujourd'hui avec les entreprises japonaises en Chine.

Dans ce contexte, on constate des inflexions avec la stratégie du « China plus One ». **On ne désinvestit pas du pays, mais le milliard d'euros supplémentaire que l'on aurait injecté sans problème en Chine il y a 15 ans sera plutôt investi ailleurs** aujourd'hui : les candidats ne manquent pas, Inde, Vietnam, Mexique ou bien Maroc.

Il faut bien noter qu'aujourd'hui, que la Chine est probablement **le seul pays au monde qui mène réellement une politique de découplage.** Le maître-mot est la « self-reliance », l'autosuffisance en matière de ressources. Elle fait en sorte d'**être indispensable à chacun dans le monde, tout en prenant soin de ne jamais dépendre de personne, (cf ses efforts de diversification dans ses deux grandes dépendances, alimentation et énergie, même vis-à-vis du « grand ami » russe). La limite bien entendu reste sa dépendance aux marchés extérieurs dans un modèle largement tiré par l'exportation.**

2/3

La Chine détient environ deux tiers des stocks de maïs, la moitié de ceux de blé et un tiers du soja du monde.

Redoutez-vous l'ouverture d'un véritable front monétaire, marqué par l'érosion du dollar et l'émergence d'alternatives ?

À l'heure actuelle, **il n'y a pas vraiment d'alternative au dollar et on ne sent pas la montée d'une alternative très forte.** Le yuan est une monnaie de transaction de plus en plus utilisée dans les échanges bilatéraux de la Chine, mais elle n'est utilisée que dans 8 % des échanges mondiaux. Surtout, la Chine n'a pas du tout envie que le yuan devienne une monnaie de réserve, car cela voudrait dire **ouvrir son compte de capital et laisser sortir les capitaux.** Compte tenu de la déflation et de l'écart de taux d'intérêt, il y aurait une fuite de capitaux gigantesque. La Banque centrale chinoise bloque et verrouille le compte du capital car elle n'a aucune aspiration à perdre sa souveraineté.

2 %

Le yuan compte pour environ 2 % des réserves de change des banques centrales mondiales, contre près de 60 % pour le dollar et 20 % pour l'euro.

Le meilleur ennemi du dollar, d'une certaine façon, ce sont les États-Unis eux-mêmes. Ils vont faire face dans les prochaines années à un mur d'endettement absolument colossal de plus 35 000 milliards de dollars. Si on ajoute à cela la remise en cause de l'indépendance de la Fed (Réserve Fédérale des États-Unis), les investisseurs vont peut-être avoir moins confiance. Cependant, je ne crois pas à un mouvement général de vente des titres du Trésor américain, car si c'est un mouvement massif, **on se tire une balle dans le pied en dévalorisant tous les avoirs restants.** Je ne sens pas de bouleversement majeur car les forces de rappel de chaque côté sont puissantes.

+ 27 POINTS

32 % de la dette publique américaine est détenue par des étrangers en 2025 contre seulement 5 % en 1970.

Quelle position peut prendre l'euro face à un dollar qui pourrait s'éroder ? Comment l'euro se situe-t-il dans ce contexte de tensions monétaires ?

Je pense que **l'euro aurait tout à perdre à ce que le dollar dégringole et fasse de la dévaluation compétitive.** À l'évidence, cela ajouterait au problème européen de **compétitivité et renchérirait notamment le paiement des hydrocarbures.** L'euro ne devrait pas monter très fort dans la période à venir. Personne en Europe n'a intérêt à une appréciation de l'euro qui serait trop forte. De même, je pense qu'aux **États-Unis, il y aura des forces de rappel vis-à-vis d'une dévaluation du dollar qui serait trop marquée,** malgré ce que pourrait en penser le président Trump lui-même. Il risque d'avoir des surprises avec le nouveau président de la Fed qui sera sans doute moins docile qu'il ne l'escompte, notamment avec le conseil des gouverneurs de la Banque centrale qui va continuer à siéger.

Il y a néanmoins des mouvements de fond. En l'espace de 6 ou 8 ans, les Chinois ont réduit à peu près d'un tiers leur détention de bons du Trésor américain (T-Bonds) dans leurs réserves. **Ce sont désormais les Japonais et les Européens, notamment les Britanniques, qui ont pris le relais en tant que principaux détenteurs étrangers.**

Quel rôle l'euro numérique peut-il jouer pour protéger l'Europe contre l'extraterritorialité juridique américaine ?

Les initiatives européennes sont trop lentes dans ce domaine. Pourtant, les menaces américaines ne sont pas nouvelles. Déjà au moment du JCPOA, quand les États-Unis ont déchiré l'accord avec l'Iran, ils avaient prévenu que **Visa ou Mastercard ne pourraient plus honorer leurs relations avec les banques européennes** qui continueraient à commercer avec ce pays. Quand d'un seul coup on vous coupe l'accès à tous les systèmes de paiement internationaux, qui sont de fait aujourd'hui des institutions américaines, **c'est une** « **attaque** « **nucléaire** » **financière** ». Cette espèce d'épée de Damoclès au-dessus de nos têtes, **il faut absolument s'en débarrasser, ou en tout cas la relever.**

11 000

Le système SWIFT connecte plus de 11 000 institutions financières dans plus de 200 pays.

Pour l'Europe, **l'euro numérique me paraît complètement indispensable.** Même si cela progresse, je comprends que c'est bien lent et prévu au mieux pour 2029/2030. Je comprends aussi que les banques font de la résistance, parce qu'évidemment, elles craignent une baisse de leurs dépôts.

Il faut vraiment qu'on se sorte de ce piège et que les travaux en cours sur l'euro numérique progressent. J'espère qu'on ne se retrouvera pas, d'ici 2029 et la diffusion de ce dispositif, devant l'activation de cette menace nucléaire américaine qui est toujours en attente au-dessus de nos têtes. **S'ils devaient l'activer, à proprement parler, ce serait une catastrophe pour les échanges mondiaux, parce qu'il n'y a plus rien qui fonctionnerait. Le plus tôt sera donc le mieux.**

18 MILLIARDS

Les coûts moyens liés à la mise en conformité avec l'euro numérique sont estimés à 110 millions d'euros par banque, soit 18 milliards d'euros pour l'ensemble du système bancaire de la zone euro.

Au-delà de l'euro numérique, d'autres moyens de paiement pourraient émerger, notamment des **stablecoins adossés à des actifs en euros** et émis par des institutions européennes. Plusieurs acteurs financiers européens se sont d'ailleurs regroupés afin de développer un stablecoin européen, dans le but d'offrir une alternative aux stablecoins indexés sur le dollar, qui représentent aujourd'hui près de 99 % des stablecoins en circulation. Parallèlement, **des solutions de paiement mobile** pilotées par les banques européennes se développent également, à l'image du système Wero.

> ***Comment l'Inde se positionne-t-elle aujourd'hui, d'un côté face à l'agressivité commerciale américaine et de l'autre par rapport à ses relations avec la Chine ? Sa stratégie de « multi-alignement » est-elle tenable ?***

L'Inde a été « groggy » parce qu'elle n'a pas anticipé la rapidité et la radicalité de l'offensive américaine à son endroit. Le PM Modi pensait avoir une proximité idéologique avec les Républicains et une bonne relation avec Trump, mais il subit d'un coup une hausse de 50 % de droits de douane et des restrictions sévères sur les visas H1B. C'est une mesure ciblée sur les ingénieurs indiens, car **c'est le modèle d'affaires des grandes sociétés informatiques comme Infosys ou Wipro d'envoyer des ingénieurs aux États-Unis** accompagner le déploiement des projets. De plus, Modi n'a pas vu venir l'espèce de « bromance » entre Trump et le général Mounir, chef de l'armée pakistanaise et véritable patron du pays, reçu à plusieurs reprises à la Maison Blanche.

Sur le plan régional, l'Inde traverse une mauvaise passe. Elle est isolée au sein des BRICS à cause de sa proximité technologique et économique avec Israël. Par ailleurs, les quelques jours de guerre avec le Pakistan du printemps dernier ont été sans doute une victoire sur le terrain pour l'Inde, mais une défaite au

plan de la communication. Les Chinois se sont engouffrés dans la brèche en vantant la qualité des avions vendus aux pakistanais, qui auraient abattu un ou plusieurs jets indiens, - l'Inde se refusant à communiquer en retour sur ce point. La Chine a ensuite essayé – en vain à ce stade - de capitaliser sur cet imbroglio de communication, notamment face au Rafale en Indonésie.

Concernant la relation Inde Chine, il y a un dégel en cours, mais à mon sens plus économique et opportuniste que de fond. Je pense que **l'Inde achète du temps car l'écart de puissance économique et militaire est tel que qu'un conflit chaud avec Pékin serait à son détriment à l'heure actuelle.**

30 % **Les produits chinois représentaient 30 % des importations de biens manufacturés indiennes en 2024, contre 21 % en 2006.**

Tout cela conforte les Indiens dans leur politique de multi-alignement : l'idée qu'on ne peut pas vraiment faire confiance aux États-Unis. Ils ont vu également leurs autres partenaires du Quad Australie et Japon bien silencieux durant les affrontements contre le Pakistan. Dans ce contexte, **le nombre des « all weather friends » fiables reste limité à leurs yeux,** la Russie – malgré de nombreux signes contraires, mais qu'ils ne veulent pas laisser seule en face à face avec la Chine – ou la France qui s'est abstenue de condamner l'Inde lors de ses essais nucléaires dans les années 90. Le problème du multi-alignement, c'est que **si vous êtes proche de tout le monde, tout en n'étant vraiment l'ami de personne.** L'Inde désormais se cherche des alliés, en Europe ou dans le Golfe, et le PM Modi multiplie les déplacements entre Israel (à la veille du conflit contre l'Iran), les Emirats ou la tournée européenne récemment entreprise.

Quelle est la carte à jouer de la France dans la disposition actuelle pour éviter d'être prise dans l'étau entre les deux géants et quelle légitimité possède-t-elle dans la zone Indo-Pacifique ?

Le PM canadien a promu à Davos **l'alliance des puissances moyennes.** L'objectif est effectivement de ne pas se faire prendre dans l'étau entre les États-Unis et la Chine et la carte indienne fait partie des options. Je pense que la France est plutôt bien placée parce qu'elle bénéficie d'une très bonne image en Inde. La France développe aussi sa relation avec l'Indonésie et d'autres pays d'Asie du Sud Est, que le Président de la République a visités il y a quelques mois.

Par rapport aux autres pays européens, **la France peut se revendiquer nation de Indo-Pacifique avec ses territoires et ses deux millions de nationaux qui habitent dans cette région.** C'est une légitimité que les Allemands par exemple ne peuvent pas revendiquer, et qu'il faut cultiver pour sortir de cet étau stratégique et chercher de nouveaux marchés, car le marché chinois est désormais très difficile d'accès et le marché américain se ferme aussi.

Pour autant, la France ne peut faire face toute seule à la coercition économique. **Au niveau de l'Union européenne, il faut essayer de sortir le plus possible des dépendances et de rouvrir ici ou là des mines de matériaux critiques.** Tant qu'on ne sera pas à nouveau un acteur majeur sur les technologies de pointe, on restera dépendant des mesures des uns et des autres en spectateur. La grande question dans notre état de division est de savoir **quelles mesures offensive nous européens serons capables de prendre, et quel sera notre degré de résistance commune aux inévitables mesures de rétorsion ciblées qui s'en suivront – les premières piqures chinoises sur le cognac ou le porc ont ouvert la voie, la mise en œuvre de restrictions ou d'un contrôle extraterritorial sur les terres rares raffinées chinoises seront un vrai stress test de notre unité européenne ...**

22,5 MILLIARDS

La Commission Européenne a adopté une liste de 47 projets stratégiques situés dans 13 États membres de l'UE afin de stimuler les capacités nationales concernant les matières premières stratégiques, pour un investissement total en capital estimé à 22,5 milliards d'euros.

> ***Face à l'utilisation d'outils de coercition économique de plus en plus importants, que ce soit par les États-Unis ou la Chine, quelles sont les solutions que la France et l'Union européenne pourraient mettre en avant pour contrer ce contexte ?***

La France toute seule, je ne vois pas trop ce qu'elle peut faire. Au niveau de l'Union européenne, **l'enjeu est d'essayer de sortir le plus possible des dépendances,** même si l'on s'y prend vraiment très tard et que tout cela prend du temps. Il nous faut réouvrir ici ou là les mines de matériaux critiques que nous avions fermées parce qu'elles étaient jugées sales ou polluantes. Cela commence déjà en Europe du Nord ou centrale.

Proposition | Réduire les dépendances en matériaux critiques en rouvrant des mines européennes, ce qui suppose d'accélérer les procédures administratives et de donner la priorité les pays d'Europe centrale où les délais sont plus courts.

Sur les technologies de pointe, tant qu'on ne sera pas un acteur majeur, on restera dépendant des mesures des uns et des autres. Nous avons vu les États-Unis contraindre la société néerlandaise ASML pour lui interdire d'exporter ses matériels de lithogravure vers la Chine. Tant qu'on ne sera pas autosuffisants, nous resterons sujets à des chantages, comme sur les aimants. Lors du dernier dialogue franco-chinois, le vrai sujet de pression n'était pas le cognac, mais les «aimants» chinois dont nous dépendons largement. **Si la Chine ralentit ces exportations ou les soumet à contrôle export strict, c'est au moins à court terme l'ensemble de nos chaînes industrielles qui risque de souffrir.**

Proposition | Atteindre l'autonomie technologique dans les secteurs de pointe en investissant massivement dans des champions européens capables de rivaliser, pour ne plus exposer nos chaînes industrielles aux décisions unilatérales étrangères.

Pour l'Europe, l'euro numérique me paraît également indispensable pour se sortir du piège de l'extraterritorialité juridique américaine. C'est un véritable dispositif anti-coercition face au « nucléaire financier » des États-Unis. S'ils devaient activer la menace de couper l'accès aux systèmes de paiement internationaux comme Visa ou Mastercard, ce serait une catastrophe pour les échanges mondiaux et l'anarchie complète. Il faut absolument relever cette épée de Damoclès qui est toujours en attente au-dessus de nos têtes.

Proposition | Déployer l'euro numérique comme priorité politique de premier rang, en le dotant d'une infrastructure de paiement souveraine qui affranchisse l'Europe de l'extraterritorialité américaine et du risque de coupure des systèmes de paiement internationaux.

Enfin, la grande question dans notre état de division est de savoir quelles mesures de rétorsion on est capable de subir. Les puissances étrangères savent parfaitement cibler les secteurs qui font mal, comme le cognac ou le porc breton, pour mettre la pression sur nos politiques nationales. Tant qu'on est une assemblée de 27 avec des intérêts divergents - entre ceux qui protègent l'automobile et ceux qui veulent décarboner rapidement avec des produits chinois bon marché - concilier nos positions sera plus difficile qu'entre le Sichuan et le Guangdong.

Proposition | Renforcer la cohésion des Vingt-Sept en instaurant une solidarité collective face aux mesures de rétorsion, en partageant leur coût entre États membres plutôt que de laisser les puissances étrangères exploiter nos divisions.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Jean-Marc Fenet

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LE MULTILATÉRALISME NE REVIENDRA PAS À SON ÉTAT ANTÉRIEUR

Le basculement vers la logique de puissance brute est un mouvement de fond qui précède Trump et dont les paliers ne seront pas effacés par un simple changement d'administration. Un retour vers un ordre un peu plus normé reste possible, mais l'ordre policé des décennies d'après-guerre semble définitivement révolu.

LA CHINE RÉUSSIT SEULE SON DÉCOUPLAGE, ALORS QUE L'EUROPE SUBIT LE SIEN

Pékin applique une stratégie d'autosuffisance assumée : rester indispensable à tous sans dépendre de personne. À l'inverse, l'Europe découvre ses dépendances dans l'urgence, qu'il s'agisse des aimants, des matériaux critiques ou des technologies de pointe.

LES INTERDÉPENDANCES COMMERCIALES SONT DEVENUES DES INSTRUMENTS DE PRESSION POLITIQUE

Les chaînes de valeur globales et efficientes sont devenues une vulnérabilité exploitée comme levier de coercition par les grandes puissances. Les entreprises se retrouvent prises en étau entre des politiques nationales contradictoires, les poussant à réduire leurs points de friction entre blocs, au prix d'un recul durable du commerce international.

FACE À LA COERCITION ÉCONOMIQUE DES GRANDES PUISSANCES, L'EUROPE DOIT IMPÉRATIVEMENT RÉDUIRE SES DÉPENDANCES STRATÉGIQUES

Rouvrir des mines de matériaux critiques, atteindre l'autosuffisance dans les secteurs technologiques clés et déployer l'euro numérique, sont autant de façons de s'affranchir de l'extraterritorialité juridique américaine, à condition que les Vingt-Sept surmontent leurs divergences d'intérêts nationaux et se dotent d'une capacité collective à absorber les mesures de rétorsion sans se fracturer.

LA STRATÉGIE DU MULTI-ALIGNEMENT A SES LIMITES, ET LA FRANCE DISPOSE D'ATOUTS SINGULIERS

L'Inde illustre les contradictions du « ami de tout le monde » : son isolement lors du conflit pakistanais révèle qu'en cas de crise ouverte, cette posture peut laisser seul. La France, puissance Indo-Pacifique à part entière grâce à ses territoires et ses deux millions de ressortissants dans la région, dispose d'une légitimité unique en Europe pour cultiver ces alliances et échapper à l'étau sino-américain.

ENTRETIEN #2.7

« LA MER BALTIQUE EST REDEVENUE UN ESPACE CENTRAL DE LA CONFLICTUALITÉ EUROPÉENNE »

avertit Céline Bayou

Chercheuse associée au CREE (Centre de recherches Europes-Eurasie) de l'INALCO et chargée de mission Russie, Europe continentale au Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie (CAPS) du Quai d'Orsay, Céline BAYOU est une experte des questions de la région baltique, des questions énergétiques et de la Russie. Elle est rédactrice en chef de la revue en ligne *Regard sur l'Est* et l'auteur de nombreux ouvrages dont *Les pays baltes, face à la menace russe en 100 questions* (Tallandier) sorti en mars 2026. Dans cet article, elle décrypte les vulnérabilités et les capacités de résilience de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie dans un contexte de fortes incertitudes stratégiques et de menaces russes. Entre peur d'un désengagement américain, montée en puissance de la défense européenne et transformation des sociétés baltes depuis 2022, elle éclaire les scénarios d'escalade les plus crédibles sur le flanc oriental de l'Europe ainsi que l'évolution du regard porté sur la France dans la région baltique.

Les analystes évoquent une fenêtre de tir russe pour une agression sur les pays baltes d'ici 3 à 5 ans. Est-ce un horizon réaliste ou un biais cognitif occidental ?

C'est de la prospective, donc c'est forcément aléatoire. Plusieurs lectures sont possibles. D'abord, il faut supposer que la Russie ait réellement ce genre d'intention. Si on fait ce pari, la question est : quand serait-il préférable d'agir, maintenant, dans 3 ans, dans 5 ans, ou plus tard ?

Il y a un argument pour une fenêtre de tir plus immédiate, **c'est-à-dire dans 1 à 2 ans, avant que les pays européens aient vraiment achevé leur réarmement.** Quand on parle de 3 à 5 ans, on pense plutôt au moment où la Russie serait libérée de son engagement massif en Ukraine, ce qui lui redonnerait des capacités. C'est cet équilibre temporel qui est au cœur du raisonnement.

Il faut aussi tenir compte du biais cognitif russe : Poutine est obsédé par l'Ukraine. Enfin, **il y a un autre facteur déterminant** : **le devenir de l'OTAN.** Les annonces américaines de retrait ou de promesses non tenues changent considérablement les calculs. Trop d'éléments restent incertains pour trancher.

D'autant plus que Poutine aurait tout intérêt à profiter du mandat Trump pour tenter une action sur les pays baltes **avant un éventuel retour des démocrates en 2028,** qui iraient vers une réparation du lien transatlantique, mais cela reste très hypothétique.

Le corridor de Suwałki et la frontière biélorusse forment une tenaille autour des pays baltes. Comment se déroulerait concrètement une invasion dans les 48 à 72 premières heures ?

Le couloir de Suwałki est perçu comme un **talon d'Achille pour les Etats baltes.** Combiné à la présence militaire russe à Kaliningrad, il permettrait théoriquement à la Russie de couper l'accès terrestre des alliés de l'OTAN vers les Etats baltes. Les capacités aériennes et maritimes déployées à Kaliningrad renforcent ce risque d'isolement.

10 000 **A Kaliningrad, la Russie a déployé 10 000 hommes.**

La vraie question est celle de la résistance : **combien de temps les pays baltes pourraient-ils tenir avant l'arrivée des renforts alliés ?** Et cela suppose déjà que les alliés aient la volonté d'activer l'article 5.

C'est d'ailleurs un point de friction entre les Etats baltes et certains experts occidentaux. **Les Baltes insistent pour que leurs propres forces armées soient prises en compte dans les scénarios.** Leurs armées existent, sont bien entraînées,

bénéficient du retour d'expérience ukrainien, et s'inscrivent dans le cadre d'une mobilisation plus globale et massive de leurs sociétés.

Il ne faut pas non plus négliger la présence avancée renforcée de l'OTAN (eFP), déployée dans les pays baltes depuis 2017, qui apporte des hommes, des équipements et un effet dissuasif réel.

x2 **Depuis le début de l'année 2022, les troupes de l'OTAN dans les États baltes et en Pologne ont doublé.**

Avec l'entrée de la Suède et de la Finlande dans l'OTAN, la Baltique est-elle vraiment devenue un « lac otanien » ?

La mer baltique n'est pas un lac otanien au sens strict, car **la Russie conserve une présence militaire significative sur cette façade**: à Kaliningrad et à Saint-Pétersbourg avec le port militaire de Kronstadt.

L'adhésion de la Finlande et de la Suède a néanmoins changé la donne. **Elle ouvre une alternative au couloir de Suwałki**: même si celui-ci était coupé, un soutien aux pays baltes pourrait transiter par le nord, via les voisins septentrionaux désormais membres de l'OTAN.

Sur les scénarios, il y a une hyperfocalisation sur **Narva,** symbolique, avec ses deux forteresses de part et d'autre de la rivière et sa forte population russophone côté estonien, mais **ce point d'entrée est presque trop évident.** On pourrait tout aussi bien envisager **un scénario à Daugavpils,** ou autour des îles de la Baltique, dont certaines très petites. L'île de Gotland, par exemple, est considérée comme un verrou stratégique majeur, d'où son surnom de porte-avions de la Baltique, en raison de sa position centrale en mer Baltique.

Quelle est la situation réelle de communautés russophones en Estonie et en Lettonie ? Sont-elles des victimes, des vecteurs d'influence russe, ou les deux ?

La question est complexe parce qu'il n'existe pas une minorité russophone homogène, mais des situations extrêmement diverses.

Il faut distinguer plusieurs catégories. D'un côté, **les populations arrivées après 1945,** dans le cadre d'une politique soviétique délibérée de peuplement, qui n'ont pas appris l'estonien ou le letton car le russe suffisait à leur quotidien. En 1991, ces personnes se sont retrouvées sans citoyenneté automatique, créant la catégorie des **«non-citoyens»** avec des passeports spéciaux, une anomalie au sein de l'Union européenne. De l'autre côté, des populations russophones présentes depuis des siècles dans des régions comme, par exemple, la Latgale, citoyens lettons à part entière, dont l'attachement à Moscou, forcément, n'est pas comparable avec celui des précédents.

Être russophone ne signifie pas être pro-Kremlin. On peut être descendant des Vieux-croyants, parler russe, pratiquer l'orthodoxie, et n'avoir aucune sympathie pour la politique de Poutine. De plus, les autorités estoniennes et lettones surveillent de près les individus réellement actifs pro-Kremlin, qui sont très minoritaires.

Le **risque d'une « cinquième colonne » me paraît peu crédible.** Un exemple concret : la pseudo-création d'une « République populaire de Narva » via un groupe Telegram a rassemblé à peine 80 personnes à son lancement, et des sondages réalisés à Narva (ville à 80 % russophone) quelques jours après ont montré une indifférence quasi totale de la population. Les gens savent que, même si leur vie n'est pas idéale à Narva, elle reste bien préférable à ce qui existe de l'autre côté de la frontière.

2 %

Dans la ville de Narva à la frontière entre l'Estonie et la Russie, seulement 2 % des habitants déclarent l'estonien comme leur langue maternelle.

Comment Moscou instrumentalise-t-il ces minorités ?

Poutine a mis en place depuis longtemps une « politique des compatriotes » : **l'idée que les Russes ethniques vivant à l'étranger seraient maltraités et que la Russie aurait le devoir de les protéger, voire d'intervenir militairement.** Un décret récent l'autorise personnellement à lancer une opération militaire pour défendre des Russes prétendument maltraités à l'étranger, ce qui constitue un précédent inquiétant.

Les outils d'influence sont essentiellement de deux ordres. D'abord les médias : la télévision russe, difficile à interdire sans susciter des accusations d'atteinte à la liberté de la presse, et dont la portée reste significative auprès des populations âgées moins connectées à internet. **Les tentatives baltes de créer des chaînes en langue russe pour contrer la propagande n'ont eu qu'un succès très relatif, la Russie maîtrisant mieux l'art de mêler divertissement et propagande.** Ensuite les liens économiques : jusqu'à récemment, une partie des russophones des pays baltes vivait du commerce avec la Russie, créant une interdépendance qui n'était pas forcément politique mais qui jouait sur les attitudes. Ce lien s'est considérablement affaibli depuis 2022.

80

Depuis 2022, la Russie a bloqué la réception de 80 médias européens (dont Euronews, France 24, BBC, etc.).

La défense des pays baltes repose entièrement sur l'article 5. L'OTAN serait-elle capable de réagir assez rapidement ? Que faudrait-il changer structurellement ?

L'adhésion de la Finlande et de la Suède modifie déjà la donne en desserrant l'étau autour du couloir de Suwałki : si l'OTAN souhaite intervenir en défense des pays baltes, cela sera désormais plus simple. Des plans de défense communs existent par ailleurs entre les pays baltes et la Pologne. Mais la vraie question reste politique : est-on prêt à s'y risquer ?

Les Etats baltes ont démontré depuis 2022 **qu'ils prennent leur défense en main** à plusieurs niveaux : réarmement massif, augmentation de la taille de leurs forces armées, ligues de défense sur base volontaire, mobilisation de l'ensemble de la société. Ils devraient très bientôt atteindre les 5 % du PIB consacrés à la défense comme l'exige Trump, ce qui n'est pas le cas de tous les alliés.

TOP 4

En 2025, la Pologne, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie figurent parmi les pays de l'OTAN consacrant la plus grande part de leur PIB à la défense, avec respectivement 4,48 %, 4 %, 3,73 % et 3,40 %.

Sur l'OTAN et les États-Unis, leur posture est pragmatique : **ils maintiennent le dialogue avec Washington, évitent la confrontation avec Trump, tout en investissant pleinement dans la défense européenne.** Ce qui semblait contradictoire il y a quelques années, à savoir soutenir l'autonomie stratégique européenne tout en voulant garder les Américains, est désormais assumé comme une nécessité.

Concernant le « mur de drones » et la constitution d'une flotte de drones low-cost : où en est-on concrètement ?

C'est un sujet d'actualité. **Des drones ukrainiens brouillés ou défectueux sont tombés à plusieurs reprises sur les territoires baltes,** provoquant par exemple une crise politique majeure en Lettonie, avec la chute du gouvernement. A cette occasion, le ministre de la Défense est apparu comme un fusible.

En effet, le mur de drones est une réponse défensive réelle, mais **sa mise en œuvre est complexe.** Ce n'est pas parce que les budgets augmentent qu'un dispositif opérationnel se met en place du jour au lendemain. Il y a aussi des **questions juridiques épineuses** : a-t-on le droit d'abattre un drone en temps de paix ? Où l'abattre sans créer de débris dangereux ou d'incident diplomatique avec la Russie ?

Les pays baltes travaillent en étroite coopération avec les Ukrainiens, qui ont le retour d'expérience le plus avancé sur ces questions. Des coentreprises et des partenariats se sont créés. Mais les drones ne suffisent pas. Cette guerre en Ukraine

nous rappelle qu'on a affaire à **un conflit à la fois hautement technologique et très conventionnel avec des chars, des tranchées et de l'artillerie.** Les Etats baltes, du fait de leur petite taille et de l'absence de profondeur stratégique, ont aussi besoin de capacités offensives dans la profondeur russe, notamment des missiles longue portée, etc. C'est un pas psychologique important pour des nations qui ne veulent pas être en guerre, mais c'est une nécessité défensive.

Quel modèle de défense totale les pays baltes ont-ils adopté ?

Les trois pays ont réinstauré la conscription entre 9 et 12 mois selon les affectations, ouverte aux femmes sur base volontaire. Mais la caractéristique la plus marquante reste les ligues de défense : **des structures para-militaires volontaires qui ont connu un afflux massif après 2022,** avec des citoyens qui s'entraînent le week-end ou pendant leurs congés.

22 000 — **La Lituanie veut former plus de 22 000 personnes, dont 7 000 enfants, à des compétences en pilotage et en construction de drones, d'ici 2028.**

La **Lituanie a également distribué massivement un fascicule de défense civile,** dans les boîtes aux lettres, les bibliothèques, les écoles, qui explique non seulement comment se protéger en cas d'invasion, mais aussi comment agir en résistant, y compris pour des opérations de sabotage. C'est une approche très différente de ce qui se fait en France, où un document équivalent existe sur le site du SGDSN mais reste peu visible et peu exigeant en termes d'engagement de la population.

Les **pays baltes ont aussi mis en place des systèmes d'alerte sur téléphone mobile** en cas d'intrusion de drones, encore en phase de rodage mais qui visent à créer une forme de normalité face au risque, plutôt qu'un état de panique.

Comment intégrer les russophones dans le projet de défense nationale sans les aliéner davantage ?

Depuis 2022, les autorités baltes ont durci leurs positions et assument ce durcissement. La question de ne pas « alimenter le discours russe » ne se pose plus, car la Russie raconte ce qu'elle veut quoi qu'il arrive.

Sur le plan juridique, **les États baltes ne créent plus de nouveaux non-citoyens** : les enfants nés de couples de non-citoyens obtiennent automatiquement la citoyenneté. Cette catégorie est donc appelée à disparaître naturellement, même si cela prend du temps.

Sur l'enseignement, **les écoles publiques russophones,** dont la part d'enseignement en estonien ou letton avait progressivement augmenté, **sont désormais en voie de fermeture.** La justification est double : après plus de

30 ans d'indépendance, une maîtrise minimale de la langue nationale paraît raisonnable ; et politiquement, dans le contexte de la guerre en Ukraine, les concessions ne sont plus à l'ordre du jour.

Dans la pratique quotidienne, **la coexistence reste néanmoins assez sereine.** Dans les grandes villes ou les villes à forte population russophone, tel Riga qui compte environ 50% de russophones, les deux langues coexistent sans tension visible. Parler russe n'est pas interdit, simplement le russe n'est pas une langue officielle.

Comment la politique française est-elle perçue dans les pays baltes, notamment après les années de dialogue de Macron avec Poutine ?

La relation a traversé des phases de tension. **En 2017, le concept d'autonomie stratégique proposé par Emmanuel Macron a été très mal reçu dans les pays baltes,** qui y voyaient une invitation faite aux Américains de se retirer d'Europe. En 2019, le réengagement bilatéral avec la Russie a suscité de la défiance, certains partenaires soupçonnant même un agenda caché côté français, ce qui n'était pas le cas, mais le manque de coordination et d'explication a alimenté ces doutes.

Depuis 2022, beaucoup de ces incompréhensions se sont dissipées. La Russie a, avec une certaine ironie, contribué à clarifier les positions. **Les pays baltes sont désormais pleinement acteurs de la défense européenne,** y compris dans des formats où la France joue un rôle. Deux personnalités baltes occupent des postes clés à Bruxelles : l'Estonienne Kaja Kallas comme Haute Représentante pour la politique étrangère, et le Lituanien Andrius Kubilius comme premier commissaire européen à la Défense, un poste nouvellement créé . C'est le signe que ces pays sont désormais de plain pied dans les institutions européennes.

Comment évaluez-vous la présence militaire française dans la région Baltique ? Que pourrait faire la France de plus ?

La France a monté en puissance de façon assez remarquable compte tenu de sa géographie : pendant longtemps, **le nord de l'Europe n'a pas été une priorité naturelle pour un pays qui regarde traditionnellement vers son Sud.** Elle assure sa participation à l'opération Lynx en Estonie (eFP), au Baltic Air Policing, aux opérations de déminage en mer Baltique en coopération avec les pays baltes, et depuis début 2025 à l'opération Baltic Sentry assurant la surveillance et la protection des câbles et infrastructures critiques sous-marins en mer Baltique.

Au lancement de l'eFP en 2016, la France avait décliné le rôle de nation-cadre, notamment en raison de ses engagements en Afrique. C'est moins le cas aujourd'hui. **La relation est désormais fluide et chacun a trouvé sa place.** Les malentendus passés sur la perception de la menace russe appartiennent largement au passé.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Céline Bayou

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LES PAYS BALTES CONSTITUENT L'UN DES PRINCIPAUX POINTS D'ENTRÉE POTENTIELS D'UNE CONFRONTATION AVEC LA RUSSIE

Entre le corridor de Suwałki, Kaliningrad, Narva, Daugavpils ou encore les îles stratégiques de la Baltique, plusieurs scénarios d'escalade à court et moyen terme sont envisagés par les analystes dans un contexte de fortes tensions régionales.

LES ÉTATS BALTES DEMEURENT VULNÉRABLES MAIS ACCÉLÈRENT MASSIVEMENT LEUR RÉARMEMENT

Réintroduction de la conscription, hausse des budgets militaires, développement de ligues de défense civiles et coopération avec l'Ukraine traduisent une mobilisation stratégique et sociétale inédite depuis 2022.

LA COEXISTENCE AVEC LES POPULATIONS RUSSOPHONES RESTE GLOBALEMENT STABLE MALGRÉ LES TENTATIVES D'INSTRUMENTALISATION DU KREMLIN

Les autorités baltes distinguent désormais clairement les enjeux linguistiques, identitaires et sécuritaires, tandis que le risque d'une « cinquième colonne » pro-russe apparaît aujourd'hui limité.

L'ÉLARGISSEMENT DE L'OTAN À LA SUÈDE ET À LA FINLANDE TRANSFORME PROFONDÉMENT L'ÉQUILIBRE STRATÉGIQUE DE LA BALTIQUE

Ce renforcement réduit l'isolement potentiel des États baltes, ouvre de nouvelles voies de soutien militaire et consolide le flanc nord-européen face à la Russie.

L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE A CONTRIBUÉ À RENFORCER SON POSITIONNEMENT EN EUROPE

Après des années de méfiance liées au dialogue avec Moscou, l'engagement français dans les dispositifs de l'OTAN et les opérations en mer Baltique a contribué à renforcer la confiance stratégique avec les pays baltes.

ENTRETIEN #2.8

« NOUS AVONS COLLECTIVEMENT CONSTRUIT UNE CULTURE OÙ L'INFORMATION DE QUALITÉ ET LA RÉFLEXION CRITIQUE SONT PERÇUES COMME CONTRAIGNANTES, ALORS QU'ELLES DEVRAIENT ÊTRE VALORISÉES »

déplorent Romain Mielcarek et Olivia Tambou

Spécialiste des enjeux de défense et de sécurité, Romain Mielcarek est journaliste indépendant, docteur en sciences de l'information et de la communication et enseignant-chercheur à l'Institut Pratique de Journalisme de l'université Paris Dauphine-PSL.

Olivia Tambou est maître de conférences HDR à l'Université Paris Dauphine-PSL en droit européen. Elle s'intéresse dans le cadre de ses recherches aux interactions entre le droit et les nouvelles technologies notamment la protection des données à caractère personnel, l'intelligence artificielle, la cyberjustice, et plus globalement le droit du marché intérieur numérique.

On utilise aujourd'hui de nombreuses notions : désinformation, mésinformation, propagande, manipulation de l'information …. De quoi parle-t-on réellement ?

Il existe une réelle **difficulté à définir précisément tous les concepts utilisés dans le champ de l'information et de la communication.** Beaucoup de notions sont employées de manière interchangeable, ce qui nuit souvent à la clarté du débat.

En sciences humaines, notamment à partir des années 1960-1970, s'est développée l'idée selon laquelle **nous sommes en permanence dans la communication.** Nous transmettons constamment des messages, qu'ils soient verbaux, écrits, symboliques ou comportementaux. Un silence, une tenue vestimentaire ou une attitude constituent également des formes de communication.

Dans leurs travaux Philippe Breton et de Serge Proulx distinguent **trois grands registres de communication** :

- **une communication informative** qui vise à transmettre des faits le plus objectivement possible ;
- **une communication argumentative** qui cherche à convaincre l'interlocuteur ;
- **une communication émotionnelle**, destinée à susciter une réaction affective.

Par exemple, le journaliste ou le chercheur sont théoriquement censés relever principalement de la communication informative, tandis que le politique se situe davantage dans une logique argumentative. Toutefois, dans la pratique, **ces registres se mélangent continuellement.**

La communication institutionnelle ou les relations publiques étaient **autrefois désignées sous le terme de « propagande »**, notamment au début du XXe siècle. La rupture intervient après la Seconde Guerre mondiale, lorsque les démocraties cherchent à **distinguer leurs pratiques des méthodes de propagande nazies.**

Cette distinction conduit progressivement à **l'élaboration de règles éthiques,** notamment à travers le code d'Athènes et le code de Lisbonne, qui imposent notamment qu'**un professionnel des relations publiques ne puisse pas mentir au public** au profit de son employeur.

La question devient alors : à partir de quel moment quitte-t-on la communication pour entrer dans la manipulation ?

La manipulation consiste à utiliser des **procédés qui privent le destinataire de sa liberté d'adhérer ou non au message.** Dès lors qu'on recourt à des **mécanismes émotionnels,** à des **cadrages biaisés ou à des techniques destinées à empêcher un jugement libre,** on n'est plus dans une communication loyale.

On ne dispose pas aujourd'hui de véritable définition de la propagande, elle constitue en réalité une **forme de violence politique** visant à priver le destinataire de sa liberté d'accepter ou non le message.

Aujourd'hui, on parle beaucoup de désinformation et de mésinformation :

- la **désinformation** correspond à la **diffusion volontaire d'informations fausses ;**
- la **mésinformation** correspond à la **diffusion involontaire d'informations fausses.**

Mais la **frontière est parfois difficile à établir,** notamment lorsqu'une personne relaie de bonne foi un contenu manipulatoire. Il existe une **difficulté à démontrer l'intentionnalité dans certains cas,** notamment lorsque des acteurs accusés de diffuser de faux contenus invoquent l'erreur ou la mauvaise traduction pour se défendre.

Quelle est aujourd'hui la réalité des campagnes de désinformation en France et à l'international ?

En France, le sujet inquiète désormais tout le monde. Il existe un consensus sur le fait que le **pays est ciblé par des campagnes informationnelles étrangères.**

107

En 2025, le Service européen d'action extérieure (SEAE) a recensé 540 incidents de manipulation et ingérence étrangères en matière d'information (FIMI) à l'échelle mondiale, dont l'Ukraine est restée la cible principale, suivie de la France, victime de 107 incidents.

Aujourd'hui, la **Russie apparaît comme le principal acteur offensif dans ce domaine.** Les États-Unis suscitent également des interrogations croissantes, notamment depuis l'évolution récente de certaines plateformes numériques et certaines prises de position publiques américaines.

1 213

En 2022 et 2023, 1213 employés en charge de la lutte contre les contenus abusifs en ligne ont été licenciés par la société X d'Elon Musk, soit la moitié de ses effectifs.

La **Chine** est observée avec attention, même si ses opérations semblent pour l'instant **moins efficaces en France,** notamment en raison d'une **moins bonne compréhension du contexte français.**

BASE 311

En matière de manoeuvres informationnelles hostiles, l'Armée populaire de libération (APL) chinoise s'est dotée d'une « Force de soutien stratégique » dédiée, incluant la base 311, dont l'appellation est littéralement : « base de la guerre de l'opinion publique, de la guerre psychologique et de la guerre du droit ».

D'autres États, comme **l'Azerbaïdjan** ou **l'Iran,** ont également mené des **opérations plus ponctuelles.**

L'inquiétude porte désormais sur les prochaines échéances électorales, avec la crainte d'ingérences étrangères de plus en plus assumées.

Qui porte aujourd'hui la responsabilité principale de cette situation ?

La responsabilité est collective.

Il y a une **responsabilité de la classe politique** qui se fait parfois elle-même le **relais de contenus ou de récits manipulatoires** sans effectuer de vérification suffisante, notamment lorsqu'ils correspondent à leurs intérêts politiques immédiats. Les responsables politiques et institutionnels utilisent parfois des logiques d'influence ou de manipulation parce qu'elles sont **efficaces à court terme et coûtent politiquement très peu lorsqu'elles sont dénoncées.**

Ensuite, les **médias** ont également **une part de responsabilité**: pression de l'immédiateté, recherche du scoop, manque de temps pour vérifier les informations, confusion entre information et opinion.

529

Entre janvier et août 2025, 529 affirmations sur le climat qualifiées par trois ONG « d'informations erronées » ont été détectées sur dix-huit chaînes de télévision et de radio publiques et privées françaises.

Mais le **public** a lui aussi une **responsabilité.** Il faut **sortir d'une logique où les citoyens seraient uniquement des victimes passives.** Les citoyens choisissent souvent des **contenus qui confortent leurs opinions** ou privilégient des **formats** perçus comme **plus faciles ou plus divertissants.**

Nous avons collectivement construit une culture où l'information de qualité et la réflexion critique sont perçues comme contraignantes, alors qu'elles devraient être valorisées.

Il faut développer **une véritable hygiène informationnelle**: vérifier les sources, ne pas partager immédiatement un contenu, s'interroger sur l'origine d'une information.

L'intelligence artificielle notamment à travers l'usage de deepfakes, constitue-t-elle un tournant majeur ?

Sur le terrain juridique, le principal problème réside dans la question de la preuve.

Les nouvelles technologies permettent désormais de **modifier des images, des vidéos ou des voix avec une grande facilité.** Cela complique considérablement la capacité à **distinguer le vrai du faux.**

Les **usages frauduleux de l'intelligence artificielle se répandent** et permettent de produire de fausses preuves visuelles ou sonores, par exemple dans le cadre de litiges liés au commerce en ligne.

Le droit est confronté à une difficulté majeure: comment prouver qu'un contenu a été manipulé ?

Même lorsque des solutions techniques existent, leur déploiement à grande échelle reste compliqué.

Par ailleurs, le développement des *deepfakes* et des outils génératifs peut produire **un effet plus large de défiance généralisée,** dans lequel les individus finissent par douter de tout contenu informationnel.

97 % — **97 % des Français déclarent être exposés à des fausses informations, dont 70% au moins une fois par semaine.**

Le risque est aussi que **toute information contestée** soit désormais **qualifiée de *fake news***, ce qui contribue à brouiller davantage les repères collectifs.

Toutefois, de façon générale, la sophistication technique n'est pas nécessairement le cœur du problème dans la mesure où des **contenus grossiers peuvent fonctionner très efficacement.**

L'IA permet surtout de **produire davantage de contenus, plus rapidement et à moindre coût.**

x 6 — **Selon une étude du MIT, les fausses informations atteignent 1 500 personnes environ 6 fois plus vite que les informations véridiques et vérifiées.**

Le principal enjeu est peut-être moins la qualité du faux que sa **diffusion massive et répétée.**

Les sciences humaines montrent depuis longtemps qu'une **exposition répétée à un message tend à le rendre plus crédible.**

Les réseaux sociaux enferment-ils les utilisateurs dans des bulles informationnelles ?

Les plateformes cherchent avant tout à **maximiser le temps passé par les utilisateurs.** Leur modèle économique repose sur la **captation de l'attention.**

Les algorithmes favorisent donc les contenus émotionnels, engageants ou clivants.

Toutefois, **chaque plateforme repose sur une logique différente.**

YouTube tend à renforcer les centres d'intérêt de l'utilisateur en lui proposant des contenus similaires.

X, en revanche, met davantage en avant les contenus clivants et conflictuels afin de susciter des réactions.

TikTok semble fonctionner selon une autre logique encore, davantage tournée vers des contenus très courts et émotionnels.

La grande question est de savoir si **certaines plateformes ne deviennent pas elles-mêmes des outils idéologiques.**

Le droit de l'Union européenne apporte-t-il une réponse satisfaisante ?

Le cadre juridique européen reste délicat à mettre en œuvre.

Le ***Digital Services Act*** représente une **tentative importante d'encadrement des grandes plateformes,** notamment à travers des **obligations de transparence et d'évaluation des risques systémiques.**

Cependant, beaucoup **d'informations** restent **fournies directement** par les **plateformes** elles-mêmes, ce qui pose des questions de crédibilité et de contrôle.

Les rapports de transparence demeurent souvent difficiles à exploiter et les chercheurs, contrairement à ce que prévoit le règlement, n'ont pas toujours un accès réel aux données nécessaires pour évaluer le fonctionnement des plateformes.

Par ailleurs, les **différences culturelles et juridiques** notamment entre les États-Unis et l'Europe concernant la liberté d'expression sont **également un enjeu.** La conception américaine du *free speech* conduit à une approche plus permissive des contenus diffusés en ligne.

Enfin, la **modération des contenus repose en grande partie sur des outils automatisés** dont le fonctionnement réel reste relativement opaque.

La désinformation s'inscrit-elle désormais dans une logique de guerre hybride ?

C'est assez manifeste. Les campagnes informationnelles s'intègrent aujourd'hui dans des **stratégies plus larges de déstabilisation.**

L'objectif n'est pas toujours de convaincre les populations de **changer totalement d'opinion,** mais **plutôt d'accentuer les fractures existantes, d'alimenter la méfiance et de polariser les débats publics.**

Les opérations russes illustrent parfaitement cette logique : il s'agit souvent moins de faire adhérer à une idéologie que de créer de la confusion et de la conflictualité.

Quelles seraient aujourd'hui les réponses pertinentes pour endiguer le phénomène ?

L'éducation aux médias et à l'esprit critique demeure essentielle. Face à une technologie qui évoluent rapidement, les citoyens doivent être **formés aux médias au sens large tant traditionnels qu'au fonctionnement des réseaux sociaux.**

Il faut apprendre à **comprendre les mécanismes des plateformes, des algorithmes et des contenus manipulatoires** pour permettre de distinguer une véritable *fake news* et éviter que cette accusation ne devienne un prétexte trop facile dès lors qu'une information ne nous satisfait pas.

La **responsabilisation individuelle** apparaît ainsi **fondamentale.** La distinction entre désinformation et mésinformation permet d'identifier les réponses adéquates.

S'agissant de l'éducation aux médias, il faudrait distinguer une personne qui fait de la désinformation pour laquelle une telle mesure ne semble pas utile car elle est par définition dans une démarche intentionnelle.

En revanche, dans le cadre de la mésinformation, les mesures éducatives peuvent avoir un intérêt. Quand il s'agit du partage, de bonne foi, d'une information fausse, **cette réponse peut être pertinente.** Lorsqu'une personne diffuse une information sans vérifier sa source, **elle participe elle-même à la propagation de contenus potentiellement faux.**

Le réflexe de base devrait être simple : **demander systématiquement d'où vient l'information.**

Cette culture du doute raisonné et de la vérification constitue probablement l'un des meilleurs remparts contre les campagnes de manipulation.

Proposition | Intégrer l'éducation à l'information et aux médias tout au long de la vie, en particulier à l'école, en incluant la compréhension des stratégies des plateformes et la capacité à identifier les fausses informations.

La **coercition à l'égard des acteurs peut également être une réponse** mais du point de vue juridique, elle soulève à nouveau la **difficulté de la définition précise des comportements** que l'on cherche à appréhender lorsque l'on parle de désinformation, de ce qui constitue précisément une *fake news* et, à nouveau, des difficultés probatoires pour fonder une éventuelle répression. L'Union européenne met davantage l'accent sur la **modération des contenus.** Il n'en reste pas moins que **l'encadrement juridique de la lutte contre la désinformation est délicat** car il faut assurer une proportionnalité de la réponse pour la concilier avec la nécessaire protection de la liberté d'expression.

De plus, **la coercition** fonctionne davantage à **l'égard des acteurs institutionnels** comme les médias traditionnels, notamment avec **l'imposition d'obligations de résultat et des procédures de sanctions,** mises en œuvre par l'ARCOM en France en cas de manquement. Le problème reste que les réseaux sociaux, qui sont au cœur de ces menaces hybrides, demeurent toujours difficilement saisissables par ce biais.

Proposition | Renforcer les mécanismes de régulation et de sanction à l'égard des acteurs institutionnels comme les médias, tout en développant des outils adaptés pour mieux encadrer les réseaux sociaux.

La dernière réponse envisageable est la labellisation, il s'agit de développer des **outils susceptibles de reconnaître tout contenu qui a fait l'objet d'une manipulation et de certifier ceux qui sont fiables.** C'est la piste qui est privilégiée par de nombreux acteurs. Il y a par exemple des startups qui travaillent aujourd'hui avec des **grands médias sur la certification d'images afin d'en assurer la véracité.**

Proposition | Développer des dispositifs de labellisation des contenus permettant d'identifier les manipulations en s'appuyant notamment sur des innovations technologiques et des partenariats entre médias et acteurs spécialisés.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Romain Mielcarek et Olivia Tambou

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA CONFUSION SÉMANTIQUE ENTRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE MANIPULATIONS INFORMATIONNELLES COMPLIQUE LA COMPRÉHENSION DES ENJEUX ACTUELS

Les sources peinent à définir précisément les concepts comme la désinformation (volontaire) et la mésinformation (involontaire), car ces notions sont souvent employées de manière interchangeable. Cela rend la démonstration de l'intentionnalité particulièrement complexe, nuisant ainsi à la clarté du débat public.

LA FRANCE FAIT FACE À UNE INTENSIFICATION DE LA DÉSINFORMATION D'ORIGINE ÉTRANGÈRE MAIS ÉGALEMENT NATIONALE, AMPLIFIÉE PAR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Dans le cadre de stratégies de guerre hybride, des acteurs étrangers (notamment la Russie et la Chine) ciblent le pays pour polariser les débats. Les responsables politiques nationaux participent aussi, dans le cadre de stratégies électoralistes, à la diffusion de fausses informations. L'IA accentue ces dynamiques en permettant la production et la diffusion massive et peu coûteuse de contenus falsifiés, renforçant la crédibilité du faux par la répétition et la viralité.

LE CADRE JURIDIQUE EUROPÉEN SE HEURTE À DES OBSTACLES MAJEURS DANS SON APPLICATION CONCRÈTE

Si le Digital Services Act (DSA) représente une tentative importante d'encadrement, les informations restent souvent fournies par les plateformes elles-mêmes, ce qui pose des questions de crédibilité. En pratique, les chercheurs n'ont pas toujours l'accès réel aux données, et la modération repose sur des outils automatisés dont le fonctionnement demeure opaque.

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'ESPRIT CRITIQUE EST UN REMPART FONDAMENTAL POUR RESTAURER UNE CULTURE DE LA VÉRIFICATION

I est essentiel de former les citoyens aux mécanismes des algorithmes et plateformes afin de développer une véritable hygiène informationnelle basée sur le doute raisonné. Cet apprentissage doit permettre de vérifier systématiquement la source d'une information pour éviter la propagation de bonne foi de contenus faux.

LA LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION NÉCESSITE DE COMBINER DES MESURES DE COERCITION CIBLÉES ET DES OUTILS DE LABELLISATION TECHNIQUE

La coercition fonctionne efficacement contre les acteurs institutionnels comme les médias traditionnels via des sanctions (ARCOM), mais les réseaux sociaux restent difficilement saisissables par ce biais. Parallèlement, la labellisation et la certification des images sont nécessaires pour identifier les manipulations de l'information et les contenus générés par l'IA.

ENTRETIEN #2.9

« L'EUROPE N'A PAS À PRENDRE PARTI ENTRE LES DEUX GRANDS, ELLE A À PRENDRE PARTI POUR L'EUROPE »

plaide le général Dominique Trinquand

Ancien chef de la mission militaire française auprès des Nations unies, le général Dominique Trinquand analyse le basculement de l'ordre mondial marqué par le retour de la guerre, la rivalité sino-américaine et l'accélération des recompositions économiques et technologiques. Dans ce contexte, il considère que l'Europe ne doit pas accepter une position d'alignement, ni sur les États-Unis ni sur la Chine, et doit « prendre parti pour l'Europe ». Cela implique de retrouver une capacité d'action autonome en matière industrielle, technologique et de défense, et de vouloir cette capacité. Le général Trinquand appelle une construction européenne fondée sur les États-nations, appelés à mieux coordonner leurs efforts. L'enjeu est autant stratégique que politique : préserver un espace de paix, renforcer la cohésion entre Européens et redonner un élan à un projet fondé sur leurs intérêts et leurs valeurs communes.

L'Europe se retrouve aujourd'hui particulièrement exposée aux crises géopolitiques, économiques, démographiques. Comment voyez-vous la place de l'Europe dans ce monde ? A quels défis prioritaires faisons-nous face ?

L'Europe redécouvre deux fondamentaux. Premièrement, la guerre est possible, comme le montrent l'Ukraine et le Golfe. Ensuite, **l'Europe ne peut pas vivre sur un amas d'éléments de puissance sans les regrouper dans une capacité d'agir.** Ces éléments sont indiscutables : nous représentons 450 millions d'habitants, la troisième économie au monde, et, en agrégeant les budgets de défense, la deuxième puissance militaire mondiale.

L'Europe s'est bâtie sur la paix, mais tout le monde ne pense pas comme elle. Nous sommes à un tournant majeur, où tout ce qui est arrivé depuis 1945 est battu en brèche. Un premier virage s'est produit avec la guerre en Irak, en 2003, qui avait amené de nombreux pays à dénoncer un « deux poids deux mesures » du système international. Celui-ci ne s'est pas réformé, et l'équilibre même du monde a continué de changer : **le G7 représentait en 1970 plus de 60 % du PIB mondial, contre moins de 30 % aujourd'hui.** Dans ces bouleversements, et face à une gouvernance mondiale à repenser, **l'Europe doit trouver sa place, forte de ses acquis** – sa population, son économie, son industrie de défense.

3,6 POINTS

En 2015, le G7 comptait pour 32,6 % du PIB mondial, contre 29 % en 2025, soit une baisse de 3,6 points en 10 ans.

Une dynamique motrice des bouleversements géopolitiques et technologiques est aujourd'hui la rivalité sino-américaine. Comment contraint-elle la position européenne ?

La rivalité sino-américaine se manifeste à nous de plusieurs manières. Culturellement, nous sommes plus proches des Américains que des Chinois. C'est une évidence. Cependant, **nous ne pouvons pas nous priver de la Chine.**

Son essor, renouant avec sa position historique d'Empire du Milieu, l'amènera à **jouer un rôle croissant dans les équilibres mondiaux.** Face à cela, nous devons nous nourrir de notre relation existante : **si la Chine a pu devenir en vingt-cinq ans une puissance économique, c'est parce que nous, Occidentaux, avons décidé de leur déléguer notre production.** Il s'agit aujourd'hui de rééquilibrer cette relation. La ligne de crête à tenir entre les États-Unis et la Chine est ténue, mais **la différence que nous avons avec les États-Unis est que nous pouvons parfaitement admettre que la Chine soit une grande puissance.** Elle veut régner sur son étranger proche, a réussi à réintégrer Macao et Hong Kong, intégrera à terme Taïwan, et cela ne doit pas devenir un sujet de conflit.

+5%

Depuis 2000, le taux de croissance annuel moyen de la Chine est supérieur à 5% (hors période COVID).

La dernière visite de M. Trump en Chine, et le peu de concessions obtenues, a été révélateur je crois de ce nouveau rapport de force. **Le bras de fer avec la Chine ne fonctionne pas. Les Américains seront obligés de composer avec la Chine, et réaliseront à terme que leurs meilleurs alliés sont quand même les Européens.**

> ***Si cette rivalité sino-américaine n'a pas vocation à empirer, la position européenne peut être facilitée en effet. Le projet de puissance européenne peut-il se dérouler dans un cas comme dans l'autre ?***

Le projet européen doit se dérouler **autrement qu'avec un choix de pour ou contre, c'est un impératif.** Les États-Unis se réveillent tardivement et refusent d'accepter que la Chine les dépasse.

Or, c'est déjà le cas. **Dans les technologies, la Chine va très vite, à des prix trois à quatre fois inférieurs**; **il sera difficile pour les États-Unis de maintenir leur puissance.**

x8

En 10 ans, le nombre de brevets chinois en matière d'IA générative a été multiplié par huit. Elle est désormais la première nation du monde en termes de dépôts de brevets en IA générative.

A mon sens, la seule limite à la Chine sera interne: **la chute démographique, considérable,** et le totalitarisme de Xi Jinping, qui finira par conduire à un rééquilibrage au sein du Parti communiste.

-155,8 MILLIONS

Au cours des 25 prochaines années, la Chine devrait perdre 155,8 millions d'habitants du fait d'un solde naturel négatif.

Face à ça, l'Europe n'a pas à prendre parti, elle a à prendre parti pour l'Europe. Elle est assez maltraitée par les États-Unis pour ne pas s'aplatir en permanence devant leur position. Que Mme von der Leyen soit allée signer les accords de Turnberry, pardonnez-moi, c'est une honte !

L'investissement doit se faire en Europe. **Nous devons progresser dans les secteurs technologiques,** maximiser l'impact de nos chercheurs de pointe, tirer profit de l'énergie nucléaire. Il va falloir **rapatrier le** «***hard power***»: la capacité de produire des puces, des terres rares, autant de choses que l'on avait oubliées. **Le dernier sommet** «**Choose France**» **montre bien les capacités qui vont se déployer en Europe,** et que nous devons déployer pour être, nous aussi, un acteur de la révolution technologique en cours.

Proposition | Renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe par l'investissement dans l'innovation, l'industrie et les secteurs clés de souveraineté.

> ***De nombreux responsables voient dans les exportations chinoises en Europe une menace pour nos économies. Jusqu'où pousser la coopération avec la Chine face à la protection de notre industrie ?***

Nous avons laissé **les Chinois prendre beaucoup d'avance.** Prenez l'exemple des véhicules électriques: nous savions qu'il fallait passer à l'électrique, pour des raisons climatiques, mais ce sont les Chinois qui ont bâti la chaîne de valeur – batteries, terres rares, et *in fine* la production.

3/5 — **Sur les 5 modèles de voitures électriques les plus vendues, représentant 20 % des ventes de voitures électriques, 3 sont chinoises.**

Pour compenser, on doit mettre des freins, le temps de développer nos propres outils. Mais **les Européens ont compris que la solution passait aussi par la Chine** - dans les batteries, les voitures, c'est d'elle que nous devons apprendre. Une société de systèmes d'IA me confiait récemment que la moitié de ses recrues aujourd'hui sont chinoises. Pourquoi ? Parce que c'est eux qui vont le plus vite, on ne peut pas s'en passer. Attention, ça ne veut pas dire ce qui se passe en Hongrie, où les usines chinoises sont implantées telles quelles. Je pense avant tout au **transfert de technologie,** comme l'association de Renault avec des ingénieurs chinois, qui permettra d'adopter leurs processus de fabrication tout en renforçant l'emploi en France. **L'objectif est notre rattrapage industriel.**

Proposition | Renforcer la compétitivité européenne grâce à l'acquisition de savoir-faire technologiques étrangers et à leur intégration dans l'industrie européenne.

> ***Face à ces défis, sentez-vous chez les Européens une prise de conscience du tournant à prendre ?***

Dans le domaine de l'économie, beaucoup a pu être fait – l'Europe a été fondée là-dessus. Dans la défense, en revanche, moins. Ayant été confiée

traditionnellement à l'OTAN, **la défense n'a pas été pensée véritablement par l'Union européenne, au moins jusqu'à la guerre en Ukraine.** Or, l'Europe en a la capacité, nombre de ses sociétés industrielles de défense ont un potentiel considérable. **Mais il n'y a pas de défense sans volonté régalienne,** et là est la difficulté, ce n'est évidemment pas à une administration comme la Commission de piloter ça. La Commission existe pour soutenir les États membres, or ceux-ci n'ont pas aujourd'hui la capacité, ou la volonté, de piloter l'Europe. Vingt-sept États ont vingt-sept façons de penser, qui en plus évoluent au fil des élections.

21,4 %

La part européenne des dépenses mondiales de défense est passée de 16,8 % en 2022 à 21,4 % en 2025.

Comme disait Kissinger : « L'Europe, quel numéro de téléphone ? » – la phrase reste d'actualité. **D'un côté, une Commission qui veut prendre un leadership qui ne lui revient pas ; de l'autre, des pays incapables, pour l'instant, de proposer une alternative.** On doit réinventer cette Europe puissante, et on en est loin.

Comment construire dès lors l'unité européenne nécessaire à ce sursaut ?

Nous devons mesurer la chance que nous avons d'être dans un espace de paix. L'Europe, ce sont des pays qui se sont massacrés pendant des siècles. Depuis 1945, et singulièrement depuis 1990, nous avons changé tout ça. Cependant, **pour rester un espace de paix et survivre dans ce nouveau monde, les pays européens doivent se rassembler,** et voir que davantage de choses les rassemblent qu'elles ne les séparent. On n'y est pas encore. L'Allemagne par exemple est dans une position extrêmement complexe : elle souhaite jouer un rôle de premier plan en Europe, tout en conservant la possibilité de jouer son rôle à soi. À rebours de son prédécesseur, le chancelier Merz réaffirme une préférence européenne face à la Chine, mais cherche en même temps à renforcer son lien avec les États-Unis.

- 0,6%

L'Europe centrale et occidentale reste la région la plus pacifique au monde selon l'indice GPI 2026, malgré une détérioration moyenne de 0,6 % sur l'année. La région compte 7 des 10 pays les plus pacifiques au monde, avec l'Islande en première position mondiale et la France en 99e, ce qui en fait le pays le moins pacifique d'Europe occidentale et centrale.

C'est l'inconvénient de notre démocratie, on change de gouvernement tous les cinq ans, et les dynamiques européennes sont à chaque fois remises à plat. Qu'en sera-t-il en France en 2027 ? Bien malin qui peut le dire aujourd'hui. **Cela**

montre en tout cas qu'on a tort de penser à une Europe fédérale. Les nations existent. Prenez la défense : l'Europe est aujourd'hui protégée non pas par une « armée européenne » mais par l'OTAN, une alliance d'États-nations. C'est cela qui doit servir d'exemple pour l'UE. Le problème est le leadership : si demain les Américains ne sont plus là, qui dirige ? Français, Allemands, Britanniques, Polonais ? Il faut inventer ce modèle. Peut-être une forme de confédération ? Je ne sais pas exactement.

Proposition | Concevoir un nouveau modèle de défense au niveau européen destiné à renforcer la coopération entre les États.

Comment voyez-vous notre rapport en France à cette question ? Comprenons-nous l'enjeu pour notre pays de l'Europe ?

L'enjeu européen pour la France est essentiel. D'abord, **la France est l'une des grandes puissances européennes.** Il y a l'Allemagne, et la France. Au-delà, après l'Italie, la Pologne, c'est incomparable. Les pays baltes, la Slovaquie, la République Tchèque sont des petits pays – ce n'est pas péjoratif. La France a la singularité en plus d'avoir la dissuasion nucléaire, la seule en Europe. Donc, elle a un rôle essentiel à mener. Cependant, elle a un problème majeur : son histoire, sa psychologie. **Les Français doivent réapprendre l'humilité** ; ils sont importants en Europe, mais c'est aux autres de le dire. Nous devons réapprendre aussi ce que veut dire l'Europe, en comprendre les enjeux. L'essentiel je crois n'est pas l'âge de la retraite, ni d'autres sujets récurrents des médias, mais **la façon dont la France se projette dans le futur, le rôle qu'elle veut jouer en Europe.** Nous vivons dans une société formidable, où sont garantis la liberté de parole, la démocratie, un système social développé, mais qu'il faut vouloir défendre.

63

Entre 2019 et 2024, l'Europe compte 63 déclins contre 23 avancées démocratiques, avec des reculs surtout concentrés en Europe orientale (28 des 63 déclins), tandis que les progrès restent plus dispersés, et que les principales zones de tension portent sur les libertés civiles, les élections crédibles, la liberté de la presse.

Les citoyens doivent être consultés, prendre part au débat, s'informer. À tous ceux qui disent : « Il faut que tout change pour que rien ne change », je réponds : « Tout change parce que tout va changer ». C'est la fin de la mondialisation heureuse, la fin du citoyen consommateur. Ce sont des grosses questions à se poser, et je pense que la jeunesse y est prête.

Quelle raison d'être, dès lors, pour l'Europe ? Que doit-elle incarner pour ses citoyens et à l'international ?

Le rôle de l'Europe tient en deux choses. D'abord, **améliorer le bien-être de ses citoyens**; **c'est son devoir fondamental.** Ensuite, agréger sur la scène mondiale toutes les visions nationales qui la composent, pour donner plus de poids à chacune. Mais l'Union n'a pas à exporter ce qu'elle est, la démocratie européenne lui est propre et repose sur des siècles d'évolution. **L'Europe doit exister pour elle-même.** Le Chinois, l'Indien, ne veulent pas être comme les Européens, c'est leur choix. Il faut défendre ce que l'on est. Un exemple qui m'a beaucoup frappé: j'étais récemment au pèlerinage militaire international de Lourdes. Quarante pays, dix-neuf mille pèlerins, et à part les Américains et trois pays africains, c'était l'Europe. Je me suis dit: «Bon sang, on a quelque chose en commun qui vient de notre histoire.» On a voulu ne pas inscrire les racines chrétiennes dans l'histoire de l'Europe; mais que porte le drapeau européen? Les étoiles de la Vierge Marie et ses couleurs. Notre histoire, c'est celle-là, celle qui fonde nos racines profondes. Ça n'empêche pas d'être différents aujourd'hui, mais c'est sur elle que nous nous sommes bâtis pendant des siècles. On ne veut pas l'exporter, mais il faut **déjà y croire nous-mêmes.**

Pour terminer, sur le «réarmement» psychologique et philosophique que vous décrivez, quel message souhaitez-vous transmettre à la jeunesse ?

Je citerai mon auteur préféré, Bernanos: «La plus haute forme de l'espérance est le désespoir surmonté.» Je le dis toujours: surmontez vos désespoirs. **Nous avons tout pour projeter vers l'avenir le monde pacifique entamé en Europe depuis 1945.**

65 En 2025, 65 conflits étaient actifs dans le monde.

Il faut pour cela **croire en nos valeurs et en nos capacités, et nous les avons.** J'ai rencontré récemment des jeunes qui travaillaient chez Meta ou Google et qui ont choisi de revenir travailler pour la France. C'est merveilleux. Ils ont renoncé à deux zéros sur leur fiche de paie, parce qu'ils croient en nos valeurs. Liberté, égalité, fraternité ne sont pas de vains mots.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec le Général Dominique Trinquand

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LE BOULEVERSEMENT DE L'ORDRE MONDIAL PLACE L'EUROPE DEVANT L'IMPÉRATIF DE PUISSANCE

L'invasion de l'Ukraine, les tensions au Moyen-Orient et la mobilisation de l'économie à des fins de coercition marquent la fin de la stabilité géopolitique issue de 1991. Pour préserver sa prospérité et sa sécurité, l'Europe doit les mobiliser au service de sa puissance.

LA RIVALITÉ SINO-AMÉRICAINE STRUCTURE LES RECOMPOSITIONS DU XXIe SIÈCLE

La compétition entre Washington et Pékin façonne les équilibres économiques, technologiques et stratégiques mondiaux. L'Europe doit composer avec cette réalité, tirer avantage des échanges des deux côtés, sans s'enfermer dans une logique d'alignement.

L'EUROPE DOIT PRENDRE PARTI POUR ELLE-MÊME

Face aux pressions des grandes puissances, l'Union doit renforcer son autonomie stratégique, défendre ses intérêts et retrouver confiance dans ses valeurs, son modèle politique et ses capacités d'action.

LA CONSTRUCTION D'UNE PUISSANCE EUROPÉENNE PASSE PAR LA MAÎTRISE DES TECHNOLOGIES CRITIQUES

Le rattrapage industriel suppose d'investir dans les secteurs technologiques clés et de relocaliser certaines capacités stratégiques de production, notamment dans les semi-conducteurs, les batteries et les matières premières critiques.

LA GOUVERNANCE D'UNE EUROPE RENFORCÉE DOIT REPOSER SUR UNE COOPÉRATION RENFORCÉE ENTRE ÉTATS-NATIONS

Plutôt qu'une logique fédérale, l'Europe doit inventer un nouveau cadre de coordination stratégique et militaire permettant de mutualiser les capacités tout en préservant les souverainetés nationales.

ENTRETIEN #2.10

«L'EUROPE A PROBABLEMENT SURESTIMÉ LE POUVOIR STABILISATEUR DU COMMERCE ET DE L'ÉNERGIE»

souligne l'ambassadeur Claude Blanchemaison

Claude Blanchemaison est diplomate. Diplômé d'HEC et de Sciences Po Paris, et ancien élève de l'ENA, il a été ambassadeur au Vietnam, en Inde, en Russie, ainsi qu'en Espagne. Spécialiste de l'Europe et de l'Asie, il a exercé plusieurs fonctions de direction au Quai d'Orsay. Il a enseigné à Paris-Dauphine et à Sciences Po. Il est l'auteur de «Fragments d'un parcours aventureux», aux éditions Temporis en 2025. Dans cet entretien, il analyse la fragilisation de la mondialisation, l'arsenalisation des interdépendances et les leviers dont dispose l'Union européenne pour construire son autonomie stratégique. Il appelle notamment l'Europe à mobiliser durablement sa capacité collective d'emprunt, à approfondir son intégration et à investir dans ses capacités énergétiques, alimentaires, technologiques et de sécurité.

Dans la polycrise actuelle, le commerce international n'est plus seulement un facteur de prospérité : il devient aussi un canal de propagation des chocs - énergétiques, alimentaires, industriels, financiers. A partir de votre expérience diplomatique, notamment en Russie, en Inde et en Asie, diriez-vous que la mondialisation est devenue plus vulnérable que stabilisatrice ?

La mondialisation est un fait. Il y en a d'ailleurs eu d'autres avant celle du XXème siècle.

x 8,1

De 1980 à 2024, le volume du commerce mondial a été multiplié par 8,1, tandis que le volume du PIB mondial a été multiplié par 4,3.

Les échanges commerciaux sont incontestablement un facteur de prospérité, mais ils peuvent aussi, s'ils ne sont pas régulés, tuer dans l'œuf une industrie naissante, qu'il pourrait être utile de protéger temporairement, en attendant qu'elle devienne compétitive et qu'elle puisse soutenir la concurrence étrangère. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait beaucoup de pays en Asie.

La mondialisation, en répartissant les segments de production dans les pays où les coûts sont les plus bas, est un **puissant facteur de développement économique.** Progressivement, ces pays doivent accepter des délocalisations, tout en défendant leurs industries stratégiques.

La Chine va affronter désormais une deuxième délocalisation vers l'Inde, le Vietnam, l'Indonésie ou la Malaisie.

Les pays industrialisés n'ont pas toujours su se protéger contre le dumping de produits lourdement subventionnés par les pouvoirs publics de pays concurrents. La France, pour sa part, a encouragé le Vietnam à développer une économie de marché et nous poursuivons aujourd'hui une stratégie Indo-pacifique, qui s'appuie notamment sur l'Inde et sur les pays d'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Les hydrocarbures fournissent l'exemple de produits dont le marché est mondialisé. Les grandes compagnies exploitent leurs gisements et exportent les hydrocarbures dans le monde entier, en fonction des contrats d'achat ou du marché « spot » et **les prix fluctuent au gré de la demande et des événements politiques susceptibles d'affecter l'offre globale.** Il s'agit donc d'un marché mondialisé, très sensible à **l'idée que se font les traders de l'évolution des situations géopolitiques.** Les pays producteurs de pétrole se concertent au sein de l'OPEP+, l'Arabie Saoudite et la Russie y jouant un rôle capital. Mais les Etats-Unis sont devenus le premier pays producteur. Les pays consommateurs ont une coordination souple au sein de l'Agence Internationale de l'Energie.

Le secteur agro-alimentaire est également sensible aux événements politiques, le climat jouant, cependant, un rôle-clé. Il y a des prix mondiaux pour les céréales. Le réchauffement climatique aidant, **le blé russe et le blé ukrainien ont pris, en dépit de la guerre qui oppose les deux pays, une bonne partie de notre place sur les marchés d'exportation méditerranéens, en raison notamment de coûts de production inférieurs.**

La Finance est également globalisée, mais l'existence de l'euro a un effet stabilisateur sur les pays qui ont adopté la monnaie unique. Malheureusement, il n'y a pas encore de véritable marché financier unique en Europe, qui nous permettrait de financer en commun des investissements pour relever les grands défis contemporains.

20,2 % **L'euro représente 20,2 % des réserves de change mondiale à fin 2025 contre 57 % pour le dollar.**

> ***Vous avez été diplomate dans plusieurs moments de bascule (fin de la guerre froide, transformation de la Russie, montée de l'Inde, ouverture asiatique). Quand vous regardez la situation actuelle, avez-vous le sentiment que nous faisons face à une addition de crises, ou à un véritable changement d'époque comparable à ceux que vous avez connus ?***

Nous vivons un véritable changement d'époque. Après plus de 80 années de relatif consensus sur les règles du jeu, **quelques grands prédateurs remettent en question le droit international et les organisations multilatérales qui l'incarnent**:

- Vladimir **Poutine** essaye de **soumettre par la force un pays voisin**, l'**Ukraine**, dont les frontières et la souveraineté avaient été pourtant reconnues par tous en 1991.
- Donald **Trump** tente de **ressusciter la** « **doctrine Monroe** », en revendiquant une quasi-tutelle sur le continent américain, ainsi que **le mercantilisme**, **en menaçant d'utiliser l'arme douanière contre tout pays**, **ou groupe de pays**, **qu'il perçoit comme une entrave aux intérêts américains**.
- **Xi Jinping** retient de ce partage du monde qu'il peut désormais **considérer la mer de Chine du Sud comme une mer intérieure chinoise et qu'il pourra**, **le moment venu**, **faire tomber Taïwan dans son escarcelle**.

Le président des États-Unis se vante d'avoir fait **enlever le président du Venezuela Nicolas Maduro** et son épouse, tandis que la CIA obtenait la coopération de la vice-présidente Delcy Rodriguez, notamment pour **l'exploitation des gisements pétroliers et pour appliquer un boycott complet à l'égard de Cuba, qui est évidemment le prochain pays sur la liste du secrétaire d'Etat Marco Rubio.**

En revanche, **les menaces et les bombardements sur l'Iran, loin de produire les effets recherchés en ce qui concerne un renoncement définitif à l'arme**

nucléaire, ont conduit ce pays à **s'emparer du contrôle du détroit d'Ormuz et à mettre ainsi en péril la doctrine du libre passage des navires dans les détroits, vitale pour l'économie mondiale.**

12

Sur la première quinzaine d'août, en moyenne 12 navires ont traversé quotidiennement le Détroit d'Ormuz contre 130 à 140 avant le conflit entre l'Iran et les États-Unis.

L'Europe a-t-elle commis une erreur stratégique en pensant que l'interdépendance énergétique et commerciale avec Moscou créerait une forme de modération politique ?

Comment l'Europe aurait-elle pu deviner que la Russie, remise en ordre de marche par Vladimir Poutine, allait à **partir de 2007, s'écarter du processus d'intégration dans l'ordre international** et tourner progressivement le dos à la coopération avec l'Europe et avec les États-Unis ?

Après la période de **huit années du désordre toléré par Boris Eltsine, qui conduisit à une faillite économique et financière,** l'urgence était de **stabiliser la Fédération de Russie,** ce que Poutine et son équipe d'économistes venus de Saint-Pétersbourg ont réalisé. Ils se sont également efforcés d'attirer **les investissements occidentaux.**

Au cours de **cette période expérimentale, les Européens ont testé la capacité de la Russie à accepter l'idée de la mise en place progressive d'un Espace Economique Commun avec l'Union Européenne.** Poutine a accepté cette idée lors d'un sommet avec l'Union européenne qui s'est tenu à Saint-Pétersbourg en 2003. **Il est assez vite apparu que l'entourage de Poutine était très divisé** sur ce sujet et que **les nouveaux États membres de l'Union Européenne, notamment la Pologne et trois pays baltes, s'opposeraient à la poursuite de telles négociations,** tandis que les Etats-Unis feraient tout pour empêcher un rapprochement significatif de l'Europe et de la Russie. Dans cette affaire, l'Union européenne et Moscou avaient fait un **pari risqué** : **celui d'un arrimage éventuel de la Russie à l'Europe.**

Poutine, qui n'avait **jamais rompu ses liens avec ses anciens collègues du KGB,** est ensuite retombé du côté vers lequel il penchait : **accentuation de la répression politique à l'intérieur et fin de l'ouverture à l'Occident à l'extérieur.** Il a déclaré au mois de **février 2007, au Forum sur la sécurité à Munich que, désormais, la Russie agirait en fonction de ses intérêts purement nationaux, puisqu'elle n'avait pas été payée de retour pour ses avances faites aux Occidentaux.** Nous aurions probablement dû entendre cet avertissement nationaliste, qui annonçait **les actions futures du président russe, en Géorgie dès l'été 2008, en Crimée en 2014, au Donbass en 2015, avant l'engagement d'une véritable guerre contre l'Ukraine en 2022.**

L'Europe a-t-elle surestimé le pouvoir stabilisateur du commerce et de l'énergie notamment mais pas exclusivement avec la Russie ?

Nous avons tous cru que **le commerce et la coopération économique amèneraient les régimes communistes à introduire progressivement le pluralisme dans leur système politique.** La **Chine** a démontré qu'il était **possible de découpler la réforme économique de tout changement de régime politique.** Elle a introduit progressivement des éléments de l'économie de marché, tout en renforçant le contrôle du parti unique sur la société. **Les Chinois ont critiqué « l'aventurisme » de Gorbatchev,** lorsque celui-ci a introduit la « Pérestroïka » et la « Glasnost » sans vraiment s'attaquer au système de l'économie planifiée.

Cela dit, **les échanges commerciaux continuent de jouer un rôle stabilisateur dans les relations internationales,** pour autant qu'ils respectent les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce, ce qui n'est plus toujours le cas.

L'Europe a probablement surestimé le pouvoir stabilisateur du commerce et de l'énergie. Mais nous savons bien, depuis le premier choc pétrolier de 1973, que **la sécurité de l'approvisionnement en hydrocarbures dépend en partie de variables politiques** et que des pays gros producteurs peuvent être tentés de dicter leurs conditions, lorsqu'ils s'estiment suffisamment puissants pour se permettre de perturber le marché mondial.

> 85 %

L'Union européenne importe plus de 85 % du pétrole qu'elle consomme, principalement depuis des pays extérieurs au continent européen, tandis que la Norvège assure entre 12 et 15 % de ses importations.

L'important est donc de **développer des ressources énergétiques nationales, comme le nucléaire, qui ne contribuent pas au réchauffement climatique et qui sont compatibles avec les objectifs de développement durable.**

Dans la lutte contre le contournement des sanctions russes, l'Union européenne veut éviter que des pays tiers servent de relais technologiques, commerciaux ou financiers à Moscou. Mais face à une puissance comme l'Inde, jusqu'où peut-elle aller sans compromettre un partenariat stratégique essentiel ?

Oui, **notre partenariat stratégique avec l'Inde est essentiel.** Le président Jacques Chirac a décidé en 1998 de signer avec ce pays **notre premier partenariat stratégique,** qui s'est, depuis, développé dans de nombreux secteurs et notamment l'énergie, les transports, l'espace et la sécurité.

Le fait que **le marché des hydrocarbures soit mondialisé rend évidemment difficile la lutte contre le contournement de l'application des sanctions décidées par les Occidentaux à l'égard de la Russie.**

Enfin, **l'Inde considère toujours que son intérêt est de conclure des accords de coopération avec tous les pays qui le souhaitent,** en retenant pour chacun d'entre eux, le ou les sujets d'intérêt commun. C'est ce que le ministre des affaires étrangères actuel de l'Inde, **Subrahmanyam Jaishankar,** a théorisé avec l'expression, très parlante, de multi-alignement.

11è

La France se place au onzième rang des investisseurs étrangers en Inde, loin derrière les Pays-Bas et l'Allemagne.

L'Union européenne se dote progressivement d'instruments plus offensifs : instrument anti-coercition, filtrage des investissements, règlement sur les subventions étrangères, enquêtes antisubventions, mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, contrôles export renforcés. Ces instruments traduisent-ils une stratégie cohérente (et si oui laquelle ?) ou une accumulation de réponses défensives ? L'Europe doit-elle accompagner sa politique de sanctions d'une diplomatie économique beaucoup plus active ?

Il faut tout d'abord remercier **Donald Trump de ses offensives tous azimuts, qui ont conduit l'Union européenne à prendre conscience de sa vulnérabilité vis-à-vis des États-Unis mais aussi de la Chine et d'un certain nombre d'autres pays.**

750 MILLIARDS

L'accord de Turnberry prévoit que l'Union européenne achète 750 milliards de dollars de gaz naturel liquéfié, de pétrole et de produits nucléaires américains d'ici à 2028, soit environ 250 milliards de dollars par an ; plus du double des 90 à 100 milliards d'importations annuelles constatées au moment de sa conclusion.

L'Union européenne a développé un système assez efficace de lutte contre le dumping, mais les enquêtes effectuées prennent parfois trop de temps. **Les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières et les instruments anti-coercition sont nouveaux et doivent se développer.** Il faut avoir le courage politique de les appliquer. Il en va de même du **filtrage des investissements,**

plusieurs Etats membres ayant déjà démontré leur aptitude à lutter contre **les prises de contrôle non souhaitable d'entreprises relevant d'un secteur stratégique.**

Proposition | Renforcer et accélérer l'application des instruments européens de défense commerciale, et de filtrage des investissements afin de protéger les secteurs stratégiques.

199 Au total, 199 mesures de défense commerciale étaient en vigueur dans l'Union européenne à la fin de l'année 2024

> ***Les politiques européennes récentes cherchent à protéger l'Union. La souveraineté économique suppose de reconstruire une capacité de production européenne dans l'énergie, la défense, les matières premières critiques etc. Comment l'UE peut devenir une puissance de production ?***

Depuis le début, **la construction européenne a fait preuve d'inventivité et de plasticité.** Ce fut le cas, de 1951 à 1973, avec les six Etats membres-fondateurs, **toutes les crises ont été surmontées.** La Communauté a su ensuite **absorber les divers élargissements, rendus nécessaires par les évolutions géopolitiques. La création de la monnaie unique fournit un exemple à suivre pour les défis d'aujourd'hui**: **les Etats membres qui le souhaitent doivent aller plus loin dans le processus d'intégration,** sans avoir nécessairement à attendre ceux qui ne sont pas encore prêts. Mario Draghi a sauvé la zone euro de perturbations majeures, lors de la crise grecque avec sa phrase magique «whatever it takes».

Proposition | Permettre aux États membres volontaires d'approfondir leur intégration.

Pour faire face aux conséquences de la pandémie du COVID, l'Union européenne a mobilisé pour la première fois sa capacité collective d'emprunt, avec succès. Le moment est sans doute venu de donner une certaine **pérennité à ce type de capacité de financement,** pour répondre **aux défis à la construction d'une véritable autonomie stratégique, qui passe par l'autosuffisance alimentaire,** la poursuite d'une autosuffisance énergétique, des investissements nécessaires dans le domaine de la sécurité, des nouvelles technologies et **du réchauffement climatique.**

Proposition | Pérenniser la capacité d'emprunt commun de l'Union européenne.

637 MILLIARDS

Pour financer NextGenerationEU, la Commission européenne a été autorisée à emprunter jusqu'à 806,9 milliards d'euros sur les marchés au nom de l'Union ; compte tenu des besoins finalement exprimés, elle prévoit d'en lever environ 637 milliards d'ici à la fin de 2026.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec le Claude Blanchemaison

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

NOUS VIVONS UN VÉRITABLE CHANGEMENT D'ÉPOQUE MARQUÉ PAR LA REMISE EN CAUSE DU DROIT INTERNATIONAL

Après plusieurs décennies de relatif consensus, le retour de la force, des logiques de puissance et des ambitions territoriales fragilisent les règles et les institutions multilatérales sur lesquelles reposait l'ordre international.

L'UNION EUROPÉENNE A SURESTIMÉ LE POUVOIR STABILISATEUR DU COMMERCE ET DE L'INTERDÉPENDANCE

L'expérience russe, comme l'évolution de la Chine, montre que l'intégration économique n'entraîne pas nécessairement de convergence politique et que les dépendances commerciales ou énergétiques peuvent devenir des instruments de pression.

LA RÉDUCTION DES DÉPENDANCES DOIT S'ACCOMPAGNER D'UNE DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS

L'autonomie stratégique suppose de développer une diplomatie économique active et des coopérations équilibrées avec des puissances comme l'Inde et les pays d'Asie du Sud-Est, afin de sécuriser les approvisionnements sans substituer une dépendance à une autre.

L'UNION EUROPÉENNE DOIT MIEUX SE PROTÉGER CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES ET LA COERCITION ÉCONOMIQUE

Face au dumping, aux subventions étrangères et à l'arsenalisation des dépendances, elle doit renforcer et accélérer l'utilisation de ses instruments de défense commerciale, de filtrage des investissements et de lutte contre la coercition.

L'EMPRUNT COMMUN DOIT DEVENIR UN LEVIER DURABLE DE L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE EUROPÉENNE

Le précédent de NextGenerationEU montre que l'Union peut mobiliser collectivement des financements de grande ampleur. Cette capacité devrait être pérennisée pour investir dans l'énergie, la défense, les technologies stratégiques, la sécurité alimentaire et la transition écologique.

ENTRETIEN #2.11

« LA GUERRE EN IRAN A AFFAIBLI LA CRÉDIBILITÉ DES ÉTATS-UNIS ET OUVERT UNE OPPORTUNITÉ POUR LES EUROPÉENS »

prévient l'ambassadeur Michel Duclos

Ancien ambassadeur de France en Syrie et en Suisse, conseiller spécial à l'Institut Montaigne, Michel Duclos est un diplomate et un observateur des relations internationales. Il est notamment l'auteur de La *Longue Nuit syrienne* (2019) et de La France dans le *bouleversement du monde* (2021) et *Diplomatie française* (2024, Alpha), publiés aux éditions de l'Observatoire. Dans cet entretien, il analyse les perspectives d'enlisement de la guerre en Iran et ses conséquences sur les équilibres au Moyen-Orient. Entre affaiblissement de la crédibilité américaine, prudence chinoise et diversification des alliances des monarchies du Golfe, il éclaire les marges de manœuvre des Européens et de la France pour contribuer à la stabilisation de la région.

Alors que la guerre en Iran déclenchée par les États-Unis et Israël dure depuis six mois, quels sont les principaux scénarios que vous envisagez pour la suite du conflit ?

Les Américains ont très mal mené cette guerre: leur stratégie de frappes sélectives ne leur a pas permis d'obtenir une chute du régime ni une forme quelconque de capitulation iranienne. De plus, ce qui paraît incroyable, ils n'étaient pas préparés à **la riposte iranienne consistant à fermer le détroit d'Ormuz.** Washington a aussi mal géré les tentatives pour trouver une issue : la trêve conclue en juin n'a pas tenu ; une spirale est repartie, à la fois d'étouffement économique de la République islamique et de frappes ponctuelles.

De leur côté, les **Iraniens,** sous l'effet de leurs divisions et sans doute aussi d'une forme d'hubris, **se satisfont de poursuivre la confrontation.** Ils escomptent que Washington finira par caler.

Dans ces conditions, le jeu reste très ouvert. Les Américains peuvent en effet passer à autre chose, laissant Téhéran empocher une forme de victoire ; l'inverse peut aussi se produire si, finalement, après les élections de mi-mandat, les Américains se résolvent à intensifier la guerre. Un troisième scénario apparaît plus probable : celui d'un **conflit de basse intensité qui n'en finit pas.** Toutefois, je souhaite croire à un quatrième scénario : sous l'influence notamment des États du Golfe et de la Chine, voire d'autres acteurs, les États-Unis et l'Iran finissent par trouver un terrain d'entente. Je parierais sur un mélange du troisième et du quatrième scénario.

3 580

Les États-Unis et Israël auraient mené au moins 3 580 attaques contre l'Iran entre fin février et août 2026, tandis que l'Iran et ses alliés en auraient conduit plus de 2 050 dans le Golfe et la région.

La capacité militaire des États-Unis, sous la forme de leur projection actuelle, au Moyen-Orient s'épuise : scandale concernant le porte-avions Abraham Lincoln, transfert de batteries THAAD depuis la Corée vers le Golfe, stock de missiles Patriot historiquement bas… Quelle est la stratégie américaine pour faire face à ce constat d'affaiblissement ?

C'est la partie immergée de l'iceberg, mais **il ne faut pas croire que les États-Unis vont nécessairement rester inertes.** On observe d'ores et déjà **une augmentation des crédits de défense et la modification des procédures pour accélérer l'acquisition d'armements, et donc la reconstitution des stocks.** Derrière un leadership politique littéralement déboussolé, **le système américain tient encore.**

Quelle sont la position et la stratégie de la Chine, constatant cet épuisement militaire américain ? Quelles conséquences pour les ambitions chinoises dans le détroit de Taïwan ?

Pour l'instant, la Chine fait le gros dos. C'est **sa politique des stocks qui permet que le marché des hydrocarbures reste à peu près sous contrôle.** Toutefois, c'est de moins en moins le cas. Face aux dernières menaces de Trump, elle a montré les dents. **Elle compte bien continuer à commercer avec l'Iran et à soutenir ce pays.**

Il serait étonnant que les Chinois concluent que les revers militaires américains leur offrent une fenêtre d'opportunité sur Taïwan. En effet, la **stratégie chinoise vis-à-vis de Taïwan reste pour l'instant une stratégie de strangulation, et non d'invasion.** Les revers américains n'empêchent pas que les États-Unis restent surpuissants militairement.

1,4 MILLIARD

Selon l'EIA, les stocks pétroliers stratégiques de la Chine étaient d'environ 1,4 milliard de barils fin 2025, ce qui en fait l'un des plus grands tampons mondiaux face aux chocs d'approvisionnement.

En revanche, **les stratèges chinois doivent examiner attentivement le *pour* et le *contre* d'une prise en otage du détroit de Taïwan à la lumière de la prise en otage par l'Iran du Golfe persique.** En effet, la voie de navigation du Golfe persique est majeure pour l'économie de l'énergie et pour la sécurité alimentaire dans le monde. Un blocage du détroit de Taïwan aurait ainsi d'immenses effets pour le commerce mondial mais aussi pour le secteur des puces électroniques, si crucial pour beaucoup de choses.

20 %

Environ 20 % du commerce maritime mondial transite par le détroit de Taïwan.

L'implication forcée des partenaires américains dans le Golfe, mis devant le fait accompli, entraîne-t-elle une réorientation stratégique dans le Golfe ? De quelle manière ? Quel impact notamment sur le partenariat entre les USA et les monarchies du Golfe ?

Il est évident que la relation triangulaire entre les États-Unis, les États du Golfe et l'Iran est l'un des grands enjeux de la crise actuelle. Sur cette relation triangulaire se greffent la Chine, l'Indopacifique, la Russie et dans une certaine mesure l'Europe. L'analyse la plus courante consiste à dire que les **monarchies**

du Golfe ne peuvent que chercher à diversifier leurs alliances, ou du moins leurs relations stratégiques: ce que l'on appelle faire du « hedging » ou encore pratiquer le multi-alignement.

Le refus de Washington de venir en aide aux Saoudiens face à la prise de contrôle du détroit de Bab Al-Mandab par les Houthis ne peut qu'**aggraver la crise de confiance entre les monarchies pétrolières et les États-Unis.**

Dans cette optique, **la tendance des États du Golfe sera de chercher à ménager l'Iran et à renforcer leurs liens avec l'Asie et l'Europe, sans perdre pour autant le parapluie américain,** dont ils ne peuvent se dispenser. Israël représente un autre facteur. Dans le courant de cette année 2026, **Israël** a été perçu par les États du Golfe – à l'exception des Émirats arabes unis - comme une **menace,** une cause de déstabilisation régionale, plus sérieuse que l'Iran. Si jamais un *modus vivendi* finit par être trouvé entre Washington et Téhéran, **les Iraniens exigeront une garantie américaine de non-agression venant d'Israël.** Sur une telle clause, la demande iranienne aura le soutien des États du Golfe.

1er

La Chine est devenue le premier partenaire commercial des six monarchies du CCG depuis 16 ans, avec un volume d'échanges de 387,2 milliards de dollars en 2025 (+14,8 % en un an), dépassant les États-Unis, le Royaume-Uni et la zone euro réunis.

> ***Quelle sera la place de la Chine dans l'évolution du rapport entre les monarchies du Golfe et les États-Unis ? Un remplacement des bases américaines par une présence militaire chinoise, accompagnée d'achats massifs d'hydrocarbures, est-il envisageable ?***

Malgré l'évidente satisfaction de la **Chine** de voir l'Amérique s'affaiblir dans cette aventure iranienne, je ne crois **pas qu'elle ait d'ambitions géopolitiques dans cette région, car elle reste avant tout une puissance géoéconomique.** Il arrivera un moment où le coût économique de la fermeture du détroit d'Ormuz l'emportera nettement sur toute autre considération.

Surtout **après la prise de contrôle du détroit de Bab-el-Mandeb par les Houthis, on pourrait assister à une montée des pressions à la fois sur l'Iran et sur les États-Unis pour sortir de l'actuelle impasse**: Xi Jinping doit normalement rencontrer Trump le 24 septembre à Washington, en amont de cette rencontre, les États du Golfe auront fait pression sur la Maison-Blanche pour la pousser à négocier. **La Chine pourrait aussi avoir conseillé à Téhéran d'envisager un compromis.** Les élections de mi-mandat sont proches désormais et l'économie mondiale ralentit, ce qui compromet les exportations chinoises: il y a donc beaucoup de facteurs qui vont dans le sens d'une **accalmie négociée entre Washington et Téhéran, sous la pression de différents acteurs dont la Chine.**

Ensuite, la Chine cherchera à **intensifier ses relations économiques avec la région mais sans pousser ses pions pour le moment sur un plan militaire.**

1,7 %

Les prévisions de croissance 2026 ont été revues à la baisse pour l'Arabie saoudite (de 4,5 % à 1,7 %) et les Émirats (de 5,6 % à 1,7 %) en raison des pressions fiscales liées à la guerre avec l'Iran, ce qui rend la stabilisation régionale encore plus urgente pour Riyad et Abu Dhabi.

Quel rôle peut et doit jouer l'Union européenne dans ce cadre ? L'appel de Mark Carney à la formation d'une unité des puissances moyennes est-il une voie envisagée dans le Golfe ? Plus particulièrement, quel rôle moteur peut jouer la France pour limiter l'empreinte chinoise dans la région tout en protégeant les intérêts européens ?

Les États du Golfe vont déployer une stratégie de diversification de leurs liens, et **les Européens doivent trouver leur place dans cette stratégie** en offrant leurs services, sur le plan économique. Certains d'entre eux, et notamment la **France,** peuvent jouer **un rôle dans la réassurance de ces États sur le plan militaire.** Les Européens peuvent aussi faire contrepoids à la Chine, ou du moins offrir d'autres options aux États du Golfe que l'option chinoise.

Proposition | Faire contrepoids à l'influence chinoise et américaine en proposant des alternatives crédibles aux États du Golfe.

L'idée de Carney, qui était déjà celle de Macron, est de voir les puissances moyennes **jouer un rôle au moins stabilisateur dans la gouvernance globale.**

165,5 MILLIARDS

En 2025, le commerce total de biens entre l'UE et les six pays du CCG a atteint 165,6 milliards d'euros, dont près de 110 milliards d'euros d'exportations européennes vers le Golfe.

Or **ce n'est pas l'optique, ou au moins la priorité, des États du Golfe, qui poursuivent avant tout leurs intérêts nationaux ou l'intérêt de leur région.** Le moment venu, il faudra voir si une coalition des puissances moyennes militant pour la libre circulation dans les détroits ne serait pas possible. C'est peut-être un biais pour intéresser les États du Golfe à un front des puissances moyennes.

Proposition | Explorer une coalition de puissances moyennes centrée sur la défense de la libre circulation dans les détroits stratégiques.

> ***Quelles suites donner au plan de paix, désormais largement avorté, de Donald Trump pour Gaza ? Comment l'Union Européenne et la France peuvent-elles réagir de façon plus directe vis-à-vis de la politique colonisatrice d'Israël ? Quels sont les meilleurs leviers pour assister le Liban dans la sortie du conflit ?***

Une nouvelle phase peut s'ouvrir après les résultats **des élections israéliennes en octobre 2026.** C'est en fonction du résultat de celles-ci que les Européens – ou certains d'entre eux – pourraient reprendre l'initiative.

Aucun dirigeant israélien ne voudra relâcher la pression sur Gaza, la Cisjordanie, le Liban ou la Syrie, mais ce sont les modalités de cette pression qui comptent. Des dirigeants moins extrémistes que le gouvernement actuel **pourraient chercher dans chaque cas des solutions préservant les intérêts de sécurité d'Israël,** mais autrement que par des actions militaires unilatérales comme c'est le cas actuellement. Alors **les Européens pourraient se présenter en partenaires pour faciliter une telle réorientation de la politique israélienne** – ou, sinon les Européens, une coalition de puissances moyennes réunissant notamment les pays qui ont reconnu l'État de Palestine ou adopté des sanctions renforcées contre les colons en Cisjordanie.

1100

Depuis le 7 octobre 2023, plus de 1100 Palestiniens ont été tués par des Israéliens en Cisjordanie et près de 41000 ont été déplacés de force à la suite d'opérations militaires ou de violences de colons.

À partir de là, chacun des théâtres mentionnés est différent, le plus difficile étant la situation à Gaza. **Sans un réengagement de l'Administration américaine pour gérer autrement Gaza (contrôle de plus en plus de territoire par Israël), il sera très difficile de progresser.**

Proposition | Se préparer à reprendre l'initiative diplomatique sur Gaza et la Cisjordanie après les élections israéliennes d'octobre 2026.

> ***Plus largement, de quelle manière pensez-vous que l'attaque unilatérale des États-Unis et d'Israël envers l'Iran a pu empêcher l'existence même d'une architecture de sécurité viable au Moyen-Orient ?***

Ce sont surtout les attentats odieux du 7 octobre et la surréaction d'Israël qui ont fait dérailler le début d'architecture régionale qui se dessinait avec les Accords d'Abraham. L'intégration de l'Iran dans un cadre régional n'est pas pour demain certes, en raison de son rejet d'Israël, mais **une forme de *modus vivendi*** entre

l'Iran et ses voisins du Golfe va peut-être constituer un résultat paradoxal de la crise actuelle. Nous n'en sommes cependant pas encore là.

Sera-t-il possible un jour de relancer, sur la base des accords d'Abraham ou une autre base, l'intégration d'Israël dans la région ? Comment désamorcer l'antagonisme entre l'Iran et Israël, ainsi que l'antagonisme, moins aigu mais réel, entre la Turquie et Israël ? **Force est de reconnaître qu'il est très difficile de se projeter vers une réponse à ces questions.**

> ***Sur le long terme, quel impact pourrait perdurer sur l'ensemble des flux commerciaux mondiaux, au vu de la fermeture quasiment permanente du détroit d'Ormuz et de la dangerosité du détroit de Bab-el-Mandeb ? Plus particulièrement, qui en sortira gagnant ou perdant : États-Unis, Chine, Russie ?***

En réalité, il n'y aura pas de gagnants :

- la crédibilité des États-Unis a beaucoup souffert de cette guerre,
- la Chine a marqué des points mais redoute une déstabilisation prolongée de l'économie mondiale,
- la Russie ne sortira pas grandie dans l'esprit des acteurs régionaux de son soutien à l'Iran, un soutien peu efficace de surcroît.

La question de **l'impact économique en cascade est cruciale** : **c'est à la fois le marché mondial de l'énergie mais aussi la sécurité alimentaire de beaucoup de pays qui ont été atteints,** voire d'autres secteurs de l'économie comme certains minéraux critiques. Peut-on imaginer **un sursaut du multilatéralisme, sous l'inspiration par exemple des puissances moyennes,** pour « arrêter les frais », et éviter que ce type de situation se répète ? Ce serait faire **preuve d'un grand optimisme.**

> ***Comment la Syrie se positionne-t-elle dans cette recomposition du Golfe, alors que de nombreuses puissances occidentales, en premier lieu Donald Trump, ont affiché un soutien au nouveau régime post-Assad d' Ahmad al-Shara ?***

La Syrie panse ses plaies. Le nouveau pouvoir s'attelle à la difficile tâche d'éviter l'éclatement et de faire repartir l'économie. Il **bénéficie en effet de l'appui des États-Unis, de l'Europe et – ce qui est le plus important - de ses voisins arabes et turcs.** Il est handicapé par l'hostilité d'Israël,qui occupe une fraction du territoire syrien, et par le fait que ses soutiens dans la région ont beaucoup d'autres soucis en tête.

2,5 MILLIARDS

L'UE a porté son engagement en faveur des Syriens (dans le pays et dans la région) à près de 2,5 milliards d'euros pour 2025-2026, dans un contexte de demandes syriennes de levée des sanctions pour faciliter la reconstruction.

Il est vraisemblable que la **Syrie puisse jouer à nouveau à terme un rôle régional mais cela ne viendra que lorsque l'économie syrienne sera relancée.**

> ***Au sein même des monarchies du Golfe, quelles orientations divergentes pouvez-vous envisager, alors que les Émirats arabes unis ont quitté l'OPEP et que le conflit au Yémen reprend en intensité ?***

Les divergences entre les États du Golfe sont bien connues, les États Arabes Unis louchant notamment vers Israël et les États-Unis. La guerre en Iran aura plutôt joué dans le sens de l'atténuation de ces divergences.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec le Michel Duclos

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LE CONFLIT AMÉRICANO-IRANIEN EST ENLISÉ, SANS ISSUE MILITAIRE CLAIRE

La stratégie américaine de frappes sélectives n'a permis ni de faire tomber le régime iranien ni d'obtenir une capitulation, tandis que Téhéran, porté par une forme d'hubris, mise sur l'épuisement de Washington. L'hypothèse d'un conflit de basse intensité prolongé est privilégiée, en espérant qu'une médiation extérieure permette d'aboutir à un compromis.

LA CHINE RESTE PRUDENTE, GUIDÉE PAR DES INTÉRÊTS GÉOÉCONOMIQUES PLUTÔT QUE GÉOPOLITIQUES

Malgré la satisfaction de voir l'Amérique s'affaiblir, Pékin ne cherche pas à profiter de la situation pour avancer ses pions militaires à Taïwan, sa stratégie restant celle de la « strangulation » plutôt que de l'invasion. La Chine redoute avant tout les conséquences économiques d'une fermeture prolongée du détroit d'Ormuz sur le commerce mondial et son propre approvisionnement énergétique.

UNE CRISE DE CONFIANCE ÉMERGE ENTRE LES MONARCHIES DU GOLFE ET LES ÉTATS-UNIS

Le refus de Washington de soutenir l'Arabie saoudite face à la prise de contrôle du détroit de Bab-el-Mandeb par les Houthis pousse les pétromonarchies vers une stratégie de « hedging » : elles cherchent à ménager l'Iran et à renforcer leurs liens avec l'Asie et l'Europe, sans pour autant renoncer au parapluie sécuritaire américain, jugé indispensable.

L'EUROPE ET LA FRANCE DISPOSENT DE MARGES DE MANŒUVRE, MAIS CELLES-CI SE HEURTENT AUX PRIORITÉS NATIONALES DES ÉTATS DU GOLFE

Les Européens, et particulièrement la France, peuvent se positionner comme partenaires économiques et sécuritaires alternatifs face à l'influence chinoise croissante dans le Golfe. Toutefois, les États du Golfe restent avant tout guidés par leurs intérêts nationaux immédiats.

IL N'Y A PAS DE VÉRITABLE VAINQUEUR, MAIS LA CRISE A DES RÉPERCUSSIONS RÉGIONALES ET MONDIALES DURABLES

Sur le plan international, ni les États-Unis (crédibilité entamée), ni la Chine (croissance des risques économiques), ni la Russie (soutien inefficace à l'Iran) ne sortent renforcés. Localement, la situation reste bloquée à Gaza faute d'un réengagement américain, tandis que la Syrie post-Assad tente une reconstruction fragile, dépendante du soutien de ses voisins arabes et turcs.

ENTRETIEN #2.12

« LES DÉCISIONS DE L'ADMINISTRATION TRUMP SURVIVRONT À SON DÉPART ET DESSINENT DES ÉTATS-UNIS IMPRÉVISIBLES ET PROFONDÉMENT TRANSFORMÉS, TANT SUR LE PLAN SOCIAL QUE DANS LA GOUVERNANCE DU PAYS »

avertit Laurie Dundon

Analyste en politique étrangère et ancienne diplomate américaine, Laurie Dundon est spécialiste des évolutions politiques aux États-Unis et en Europe ainsi que de leurs répercussions sur les affaires internationales. Forte de plus de vingt ans d'expérience dans les relations transatlantiques, elle a travaillé avec des ministres et diplomates américains, tant au sein de l'administration qu'à l'extérieur. Ancienne directrice des relations transatlantiques à la Fondation Bertelsmann, elle travaille aujourd'hui sur les questions géopolitiques ainsi que de gouvernance technologique. Elle enseigne à l'IRIS, à Paris, où elle intervient sur la politique étrangère et de défense américaine. Dans cet entretien, elle analyse les fragilités croissantes du système politique américain et l'influence durable du mouvement MAGA. Elle appelle les Européens à ne pas considérer ces évolutions comme une simple parenthèse.

Adam Tooze a décrit la situation politique actuelle aux États-Unis comme l'une des crises systémiques qui composent la « polycrise ». Selon vous, la trajectoire politique des États-Unis est-elle elle-même devenue une crise systémique ?

Les États-Unis traversent **une période historique de bouleversements,** marquée par de profondes divisions internes, qui touchent de nombreux enjeux simultanément, tant au niveau national qu'à l'étranger. Déjà depuis le début des années 2000, **le pays est divisé politiquement presque à parts égales.** Mais, maintenant, il s'agit d'une crise intérieure comme il n'y en avait pas eu depuis des décennies. Les citoyens individuels sont témoins de **nouvelles politiques et d'actions gouvernementales inimaginables à un rythme qu'ils peuvent à peine digérer.** Beaucoup de ces actions affectent directement leur vie quotidienne, y compris la santé publique, l'éducation, la sécurité sociale, la sécurité, le respect de la vie privée et les droits et protections fondamentaux pour eux-mêmes et leur communauté.

On pourrait même parler d'une crise d'identité. Les normes sociales et légales sont remises en question. Les institutions sont mises à l'épreuve. N'oubliez pas que le pays n'a que 250 ans et qu'il conserve sa première constitution, un système à deux partis politiques et les principales procédures électorales définies au XVIIIe siècle. **La présidence de Trump remet en question des sujets fondamentaux** de citoyenneté, de protections juridiques, de relations civilo-militaires, de normes et de valeurs, de droits humains et de l'État de droit. En plus, Trump bouleverse le fonctionnement du gouvernement, ainsi que les normes et les standards.

Le mode de fonctionnement de l'administration Trump consiste à aller vite et à casser les choses ; les garde-fous, même juridiques, sont moins importants. **Il introduit des idées et des propositions choquantes dans le rythme quotidien** de la vie américaine et des règles de gouvernance, laissant la société décider quand et où réagir. **Le système est poussé à ses limites,** et des failles qui apparaissent aujourd'hui sont préoccupantes pour la génération à venir.

Dans quelle mesure le système américain de freins et de contrepoids continue-t-il de fonctionner efficacement aujourd'hui ?

D'un point de vue historique, il faut garder à l'esprit que **les États-Unis appliquent toujours leur première Constitution.** Ainsi, même si certaines des tensions politiques aiguës actuelles découlent de la rivalité électorale entre les partis dans le cadre d'un système électoral défaillant et obsolète mis en place par cette Constitution, **le système conserve une certaine stabilité structurelle grâce à ce texte.** Cependant, **de nombreux aspects de ce système sont désormais remis en question,** et cela plus profondément qu'ils ne l'ont été depuis longtemps.

À l'heure actuelle, **les tribunaux s'avèrent être parmi les contre-pouvoirs les plus solides** au sein du système, défendant les principes fondamentaux de la

Constitution. Certaines affaires relatives aux droits et privilèges constitutionnels fondamentaux sont portées jusqu'à la **Cour suprême** pour y être tranchées. Par exemple, l'affaire visant à annuler, bloquer ou supprimer le droit à la citoyenneté par naissance (l'éligibilité à la citoyenneté américaine n'ayant pas été réexaminée depuis 200 ans) a dû être portée jusqu'à la Cour suprême, laquelle a réaffirmé ce pilier fondamental de la Constitution américaine originale.

Une autre question fondamentale concerne le déploiement de la police militaire dans les rues, ce qui a fait ressurgir les problèmes liés à *l'insurrection Act*. Cette loi trouve ses origines dans la guerre de Sécession, au tout début de la période qui a suivi ce conflit. Cela illustre bien à quel point **nous vivons une période historique,** et le type de questions fondamentales que les dirigeants actuels mettent à l'épreuve. La société américaine et ses mécanismes de contrôle et d'équilibre sont contraints d'apporter une réponse.

1807

L'insurrection Act, la loi qui encadre l'usage de forces armées sur le sol américain en cas de circonstances exceptionnelles (différent du Posse Comitatus Act encadrant l'usage des forces armées pour des missions de maintien de l'ordre intérieur), et que Trump a menacé d'utiliser à Minneapolis en 2025, date de 1807.

Le Congrès conserve-t-il encore une capacité réelle à contrôler et à limiter le pouvoir exécutif ?

De jure, oui. *De facto,* avec le Président et la majorité du Congrès appartenant au même parti, le **Congrès fonctionne actuellement plus comme une chambre d'enregistrement.** Dans les faits, il avalise les décisions de l'exécutif.

La situation pourrait se compliquer en fonction des résultats des **élections de mi-mandat,** qui auront lieu en novembre prochain. L'incapacité de Donald Trump à répondre à la hausse du coût de la vie, à la crise du pouvoir d'achat et, plus largement, aux difficultés économiques intérieures pourrait avoir des conséquences importantes sur les résultats et permettre à l'opposition démocrate de remporter davantage de sièges.

Toutefois, ne vous attendez pas à ce qu'un Congrès dont la composition a été quelque peu renouvelée modifie de manière significative le rapport de force. Depuis plus de 30 ans, **la confiance des Américains dans le Congrès,** dans son efficacité et dans ses résultats, n'a **pas cessé de diminuer.** Les Américains fondent peu d'espoirs sur le Congrès, et il faudra du temps pour rétablir la confiance du public.

16 %

Au 1er juillet 2026, seuls 16 % des Américains approuvent l'action du Congrès américain ; le taux d'approbation est inférieur à 40 % depuis plus de 20 ans.

Les évolutions récentes au sein de la Cour suprême et de la justice fédérale ont-elles entraîné une modification durable de l'équilibre des pouvoirs ?

La Cour suprême et les cours fédérales au niveau des États résistent de manière assez surprenante aux tentatives sans précédent de Trump de redéfinir le pouvoir exécutif. Elles constituent le contre-pouvoir le plus solide et le plus efficace. **Tout indique que même les propres équipes de Trump sont parfois surprises par les jugements qui s'opposent à leurs initiatives,** y compris lorsqu'ils émanent de magistrats que Trump a lui-même nommés dans les juridictions fédérales ou à la Cour suprême.

Nous observons depuis plusieurs années une tendance à **recourir davantage aux décrets présidentiels** pour mettre en œuvre des politiques relevant du pouvoir exécutif. Cette évolution s'est accélérée depuis l'ère Obama. Toutefois, les prises de décisions de Trump sont sans précédent car elles **passent outre les lois adoptées par le Congrès et les limites prévues par la Constitution.** Alors qu'Obama et Biden collaboraient avec les autres pouvoirs sans remettre en cause le cadre institutionnel, Trump fait vaciller cet ordre.

50

Sous la seconde administration Trump, les tribunaux fédéraux ont prononcé 50 injonctions nationales au 27 juin 2026, des décisions provisoires ou définitives interdisant à l'exécutif d'appliquer une mesure à l'ensemble des personnes concernées sur le territoire américain, soit davantage que sous ses prédécesseurs récents et durant son premier mandat.

La manière hyperbolique dont Trump en parle rend la situation encore plus préoccupante. Il a notamment déclaré, en faisant sans doute référence à l'article II de la Constitution : *« J'ai l'article II, qui me donne le droit de faire tout ce que je veux en tant que président. »*. La Maison-Blanche a par ailleurs **mis en place un processus interne structuré visant à élaborer les justifications juridiques de ces positions.** Il ne s'agit donc pas uniquement des déclarations de Trump : ses équipes préparent soigneusement la manière dont elles vont tester les limites du pouvoir exécutif.

Elles partent du principe que, même si elles finissent par perdre devant les tribunaux, **le temps nécessaire au déroulement de la procédure judiciaire leur**

permettra au moins de faire avancer une partie de leur programme et de briser certaines normes institutionnelles.

Quel est l'état actuel de la fonction publique fédérale américaine après les vagues de licenciements et de démissions ainsi que les restructurations institutionnelles intervenues depuis le retour au pouvoir de Donald Trump ?

Le démantèlement de la bureaucratie américaine est **l'une des conséquences les plus durables de l'administration Trump.** L'administration fédérale a été **vidée de sa substance de l'intérieur.** Des fonctionnaires sont partis, ont été licenciés ou poussés vers la sortie.

200 000 **L'administration Trump a mis à la porte 200 000 fonctionnaires fédéraux en 2025.**

Cela ne s'explique pas uniquement par Elon Musk. Son intervention n'a été que l'emballage final apporté au projet, dans sa dernière phase avant l'investiture. En réalité, **ce projet trouve son origine dans le premier mandat de Donald Trump,** au cours duquel celui-ci n'était pas parvenu à mettre pleinement en œuvre ce qu'il souhaitait. Trop de ministres, de hauts responsables et d'autres fonctionnaires expérimentés avaient réussi, à tous les niveaux de l'administration, à manœuvrer efficacement pour contenir ses instincts les plus dangereux lors de son premier mandat.

50 000

Nombre des postes dans la fonction publique qui devraient être concernés par une révision statutaire.

Cette réorganisation supprimerait notamment les protections légales jusque-là associées à ces postes, et rendrait beaucoup plus facile le licenciement pour cause, par exemple, de loyauté politique.

À titre d'exemple, lors de son premier mandat, il a été très près, un jour, de déclarer tout simplement : « *Je retire les États-Unis de l'OTAN, c'est décidé.* » Le département de la Défense, le secrétaire à la Défense et d'autres responsables ont alors réussi à imposer des consultations supplémentaires avec le Congrès. Celles-ci ont permis de faire reculer cette idée et de le convaincre, avec suffisamment de temps, que s'il voulait éventuellement brandir cette menace, il valait mieux ne pas passer immédiatement à l'acte. Lors de son premier mandat, Trump avait

promis de construire immédiatement un mur à la frontière mexicaine afin de bloquer l'immigration. Il n'y est pas parvenu. La loi l'empêchait notamment de déployer des militaires américains à la frontière à cette fin.

83

Entre janvier 2016 et janvier 2021, 725 kilomètres de barrières ont été construits entre les États-Unis et le Mexique, dont 83 seulement sont entièrement nouveaux.

Après avoir quitté le pouvoir, **il a disposé de quatre années pour réfléchir à ce qu'il voudrait accomplir s'il revenait à la présidence, ainsi qu'aux obstacles qu'il devrait éliminer pour pouvoir agir librement.** Il voulait constituer une équipe de fidèles et installer ses propres exécutants à tous les niveaux de l'administration.

Deux ans avant l'élection, ses équipes élaboraient déjà des manuels de formation, rassemblaient des CV et organisaient des séances de formation en ligne afin de préparer des loyalistes à entrer dans l'administration dès le premier jour. Elles avaient également préparé les dispositifs juridiques nécessaires pour licencier des agents publics. Tout cela, dans le but de constituer une administration qui adhère aux idées que Trump cherche à imposer, tant sur le plan intérieur qu'international.

Aujourd'hui, **certains services ont tout simplement été vidés de leurs effectifs,** ceux chargés de la prévention des incendies de forêt, par exemple. La situation est désastreuse et crée de véritables risques. Parallèlement, **une nouvelle génération de fonctionnaires et de responsables gouvernementaux dépourvus d'expertise,** sélectionnés en fonction de leur loyauté politique ou de leur conformité idéologique, s'est installée. L'expertise a disparu, le pouvoir politique ne reçoit plus les conseils et les analyses de l'administration.

x 6

En juillet 2026, 27 responsables confirmés par le Sénat avaient quitté leurs fonctions au sein des ministères, soit plus du double des 11 départs enregistrés au même stade du premier mandat de Trump, et plus de six fois la moyenne observée au même stade pour les présidents George W. Bush, Barack Obama et Joe Biden.

Ces personnes sont désormais protégées à différents échelons de l'administration. Les niveaux moins visibles attirent peu l'attention, ce qui permet à ces responsables de rester en place durablement. C'est donc **un héritage qui s'inscrira dans le long terme.**

Comment se manifeste actuellement la tension entre les pouvoirs des États et le pouvoir fédéral aux États-Unis, et dans quelle mesure cette dynamique contribue-t-elle à assurer l'équilibre des pouvoirs ?

Au sein de la structure solidement fédérale des États-Unis, le partage du pouvoir entre l'échelon national et celui des États (les 50 États) s'apparente toujours à un exercice d'équilibriste. Toutefois, nous assistons à une tendance générale vers un transfert accru de pouvoirs au niveau des États.

Dans plusieurs cas, des politiques de Trump visent à **transférer les décisions en matière de pouvoir et d'autorité du niveau fédéral vers les États.** Si l'on prend l'exemple de l'avortement, cela a entraîné la suppression de la protection du droit des femmes à choisir au niveau national, laissant à chaque État le soin de définir sa propre politique en la matière.

Parallèlement à cela, Trump s'est également employé à **neutraliser la bureaucratie du gouvernement fédéral** et à **renforcer les pouvoirs exécutifs,** en particulier les pouvoirs individuels du président et du pouvoir exécutif. On peut tout à fait parler du pouvoir des États en termes d'opposition au gouvernement fédéral, comme lorsque les gouverneurs des États prennent position. En ce qui concerne la question des *checks and balances,* **certains États, notamment démocrates, ripostent activement.** Par exemple, lorsque Trump a supprimé les réglementations environnementales au niveau fédéral et a pratiquement vidé de sa substance l'Agence de protection de l'environnement, certains États comme la Californie ont décidé de maintenir leurs propres règles.

Dans d'autres domaines où les gouverneurs se sont mobilisés ensemble, l'application des lois sur l'immigration est également devenue un enjeu majeur de mobilisation pour les États désireux de riposter. Certains États ont **utilisé avec succès le système juridique** pour faire valoir que la Garde nationale ou les troupes fédérales ne devraient pas pouvoir se déployer dans leurs villes sans la demande des gouverneurs, ces derniers faisant valoir que le gouvernement fédéral ne peut envoyer de troupes si les autorités locales ne les ont pas sollicitées.

En fin de compte, cette tension entre le gouvernement fédéral et les États est un domaine où **certains prônent le système des freins et contrepoids,** mais c'est aussi un domaine où **les États proches du mouvement MAGA ou du Parti républicain se voient renforcés par cette décentralisation des pouvoirs,** ce qui leur permet d'aller beaucoup plus loin dans la mise en œuvre de leurs propres programmes d'extrême droite.

Comment fonctionne actuellement le système électoral américain, et dans quelle mesure est-il défaillant ou incapable de jouer efficacement son rôle de contre-pouvoir populaire ?

Le système électoral présente de nombreuses failles structurelles. Tout d'abord, on assiste à une manipulation massive des règles de vote au niveau

des États. **Chacun des 50 États a le droit d'adopter ses propres lois électorales.** Cela signifie qu'il existe 50 lois et procédures différentes d'un État à l'autre pour la conception des bulletins de vote, la mise en place de l'inscription sur les listes électorales, l'organisation des contrôles d'identité et le traitement des votes contestables. Au cours des six dernières années, les partis politiques (en particulier le Parti républicain) ont consacré **beaucoup de temps à former des avocats et des commissions locales de dépouillement afin de contester plus efficacement les votes.**

Deuxièmement, **les circonscriptions législatives au sein des États ont fait l'objet de manipulations massives.** Elles ne sont plus toujours géographiquement cohérentes, car **toutes les limites ont été redessinées afin de favoriser un seul parti.** De ce fait, le combat le plus important en politique ne se livre plus contre le **parti adverse, mais contre un adversaire au sein de la même aile politique.** Ce qui signifie que les républicains centristes ne se soucient que de savoir s'ils sont suffisamment d'extrême droite pour survivre à une primaire face à un candidat trumpiste d'extrême droite, ne laissant aucune place au centre, qui est en train de disparaître complètement. Changer cela est un processus complexe, géré par différentes circonscriptions (États, districts, comtés) dans les moindres détails, qui **nécessite de réécrire les lois sur le redécoupage électoral dans chaque État,** ce qui en fait un véritable enjeu générationnel.

Enfin, au niveau national, il y a le Collège électoral, qui correspond au vote présidentiel, et qui est peut-être vraiment en décalage avec le vote populaire. **Ce décalage structurel prive les citoyens de tout moyen de contrôle personnel sur le système,** ce qui explique pourquoi la **méfiance** envers le gouvernement et les institutions en général ne cesse de s'accentuer depuis longtemps, laissant aux citoyens le sentiment que leur seul recours restant se résume à un vote protestataire.

6,8 %

68 % des Américains estiment que le système de freins et de contrepoids (checks and balances), qui répartit le pouvoir entre la Maison-Blanche, le Congrès et les tribunaux, ne fonctionne pas correctement.

Comment les médias américains couvrent-ils les transformations en cours du système politique des États-Unis ?

Les dynamiques partisanes dominent désormais le paysage médiatique aux États-Unis, tout comme dans de nombreux autres pays, influençant **les sources d'information principales des citoyens, les plateformes auxquelles ils font confiance et le degré de confiance** qu'ils accordent aux médias en général. L'attaque de Trump contre l'establishment médiatique est incessante, renforçant sa célèbre expression « fake news » pour en saper la crédibilité.

En plus, il existe un effort fonctionnel pour **punir et démanteler structurellement un système médiatique qu'il juge biaisé** en faveur de la gauche. Les journalistes qu'il attaque ont été écartés, ou poursuivis en justice. Certaines grandes chaînes de télévision se sont retrouvées prises en otage par les représailles de Trump via les instances de régulation, et certaines ont même basculé dans l'autocensure. Par contre, les médias jugés fidèles bénéficient désormais d'un accès privilégié.

Toutefois, le problème majeur réside dans le fait que **l'information circule principalement au sein d'une chambre d'écho partisane,** ce qui ne fait qu'accentuer les divisions au sein du pays. Les conséquences à long terme sont inquiétantes. Déjà, de nombreux citoyens ont tendance à ne faire confiance à aucun des deux systèmes médiatiques, mais se contentent désormais, pour la plupart, de **ne suivre que la plateforme avec laquelle ils sont d'accord.** Nos sources d'information sont cloisonnées en « bulles » qui ne font que **valider et revalider ce que l'on croit déjà.** Il n'existe pratiquement plus de système médiatique national perçu comme impartial, fondé sur des faits ou digne de confiance.

28 %

En 2025, seuls 28 % des Américains déclaraient faire « beaucoup » ou « assez » confiance aux journaux, à la télévision et à la radio pour rendre compte de l'actualité de manière complète, exacte et équitable : le niveau le plus bas mesuré par Gallup depuis 1972.

Même chose dans les **réseaux sociaux,** ce qui a encore renforcé la division des discours et favorisé la diffusion de discours idéologiques. Cela a empiré lorsque les plateformes ont également supprimé leurs programmes de vérification des faits.

Il est déjà devenu de plus en plus courant de rejeter les faits et l'expertise dans de nombreux domaines de la vie. Sur tant de ces questions, **les faits ne sont plus des faits, la vérité n'est plus la vérité, et l'expertise n'a plus d'importance.** Mais alors que les médias de confiance disparaissent, l'avenir s'annonce sombre. En plus, c'est la recette d'un problème générationnel majeur, car les jeunes grandiront en entendant des informations, des faits et des récits historiques qu'ils croiront vrais, simplement parce que ce sont les seuls qu'ils auront entendus et vus.

54 %

Selon le Digital News Report publié en 2026 par l'Institut Reuters portant sur 48 marchés, les réseaux sociaux et les plateformes vidéo constituent pour la première fois le moyen le plus utilisé pour accéder à l'actualité en ligne, avec 54 % des personnes interrogées, devançant ainsi les sites web et les applications des organes de presse (51 %).

Depuis qu'Elizabeth Warren a placé la régulation des géants du numérique au cœur du débat politique américain et que l'administration Biden a mené une politique antitrust plus volontariste, les relations entre les grandes entreprises technologiques et le pouvoir politique ont profondément évolué. Comment expliquez-vous le rapprochement croissant observé entre une partie du secteur technologique et la nouvelle administration ? Plus largement, quel rôle ces entreprises jouent-elles désormais dans la reconfiguration du pouvoir politique aux États-Unis, la diffusion de discours idéologiques et la transformation des institutions démocratiques ?

L'alignement croissant entre les entreprises technologiques et le pouvoir politique est tout à fait réel.

Elon Musk en est l'exemple parfait. Il a transformé son influence politique en un rôle de premier plan au sein du gouvernement fédéral, où lui et ses collaborateurs de la Silicon Valley ont eu accès aux données personnelles de millions de citoyens américains. Il exerce également une influence directe sur la politique étrangère, la liberté d'expression et les politiques économiques. Mais son cas résulte d'un **alignement particulier entre une personnalité, des intérêts financiers, le pouvoir politique et des opinions extrêmes.**

Au-delà du cas singulier de Musk, on assiste à un alignement plus large, **favorisé à la fois par cette période de décisions cruciales pour le secteur technologique et par la personnalité de Trump.** Il est connu pour concentrer entre ses mains le pouvoir de décision sur de nombreuses questions politiques et pour privilégier la défense des intérêts des entreprises. Nous avons ainsi assisté à un retour en force du lobbying excessif et personnalisé. Les entreprises privées bénéficient d'un accès direct à la Maison-Blanche et au pouvoir décisionnel du président, à un niveau parfois sans précédent.

L'autre dimension de ce rapprochement tient, selon moi, **au calendrier de décisions réglementaires majeures** concernant les plateformes technologiques et les réseaux sociaux existants, décisions étaient arrivées à maturité après avoir été retardées pendant plus de dix ans. Le fait que tous ces enjeux aient convergé en 2025, au moment de l'arrivée d'un nouveau président, a créé pour **les entreprises de très fortes incitations financières à s'adapter au style de gouvernement de Trump,** fondé sur le lobbying direct. De même, en raison de la période charnière que nous traversons en matière de technologies émergentes et de décisions relatives à la gouvernance technologique, le secteur technologique a de plus en plus de raisons de soutenir Trump.

1,1 MILLIARD

Selon une analyse de Public Citizen, les dirigeants, investisseurs et entreprises de la Big Tech auraient consacré plus de 1,1 milliard de dollars à l'influence politique pendant et après le cycle électoral de 2024 : 764,5 millions de dépenses politiques, 314 millions de lobbying fédéral et 48,6 millions de contributions à l'investiture de Trump et au projet de salle de bal de la Maison-Blanche.

Dans quelle mesure le mouvement MAGA a-t-il évolué au-delà de la personnalité politique de Donald Trump ?

Le MAGA ("Make America Great Again") est un mouvement politique **porté par un seul homme et sa personnalité plus que tout autre dans l'histoire récente,** ce qui lui confère des vulnérabilités particulières. Le style de communication de Trump est efficace pour mobiliser les mécontentements et mener des combats. Maintenir la cohésion de cette coalition représente un défi bien différent de celui de sa création. Maintenant, il lui incombe désormais d'apporter des solutions durables

Répondre aux attentes de groupes aussi divers est une tâche ardue pour tout parti politique au pouvoir. Trump éprouve déjà des difficultés à cet égard, notamment sur les questions économiques. La coalition montre déjà des signes de fragilité.

La responsabilité de la gouvernance a déjà créé des tensions au sein de sa coalition hétéroclite. Le soutien de l'électorat s'effrite, en particulier parmi ceux qui sont frustrés par les répercussions des droits de douane, les coupes budgétaires dans la santé et les conséquences d'une action militaire inutile contre l'Iran. Quelques figures de proue du mouvement MAGA prennent leurs distances.

Par ailleurs, l'évolution future du mouvement MAGA à l'approche de 2028, date de la fin du mandat de Trump, demeure incertaine. Trump étant lui-même limité à deux mandats et n'ayant favorisé aucune tendance particulière au sein du mouvement MAGA pour en faire son successeur, laissant ainsi **la porte ouverte à de multiples courants contradictoires,** il a exposé le mouvement à une concurrence féroce et à l'incertitude quant à son avenir.

69 %

Dans une enquête Angus Reid de janvier 2026, l'approbation de Trump atteignait 93 % chez les républicains MAGA, mais seulement 69 % chez les républicains non-MAGA ; elle n'était que de 18 % chez les indépendants et de 6 % chez les démocrates.

Mais il existe également des phénomènes sociétaux, renforcés par des décisions structurelles prises et des investissements réalisés sous l'ère Trump, notamment en matière de discours, qui perdureront bien plus longtemps. Par exemple, **les réseaux sociaux et le système technologique ancrent un système de croyances qui survivra à Trump.** Ajoutez à cela une bureaucratie gouvernementale qui perdurera au-delà de Trump.

Ainsi, alors que la coalition politique elle-même est confrontée à d'intenses frictions et à une évolution sans sa personnalité pour la maintenir unie, ces héritages structurels, la bureaucratie fédérale transformée et le système médiatique polarisé survivront.

> ***Quels sont les facteurs sous-jacents qui expliquent l'attrait durable et l'ancrage de ce mouvement ? Dans quelle mesure sont-ils liés à des questions d'identité, de religion, d'économie, de culture, de géographie ou à l'environnement informationnel ?***

La coalition MAGA s'est notamment forgée autour de revendications négligées de populations blanches à faibles revenus et de groupes liés au secteur manufacturier, ainsi que des tensions entre zones rurales et urbaines

Bon nombre des groupes que Trump a su mobiliser étaient frustrés par des problèmes politiques qui, au cours des deux dernières décennies, n'avaient tout simplement jamais été résolus et avaient été mis de côté à maintes reprises, notamment **en matière d'immigration et de commerce.** En effet, le système commercial mondial libéral faisait défaut à une grande partie de la population américaine. Les autres dirigeants politiques n'avaient pas su répondre à ces frustrations ni trouver de solutions satisfaisantes, ce qui n'a fait qu'exacerber les tensions. De plus, pendant vingt ans, les campagnes politiques traditionnelles ont fondé leur stratégie sur des **groupes démographiques homogènes,** négligeant la nuance selon laquelle bon nombre de ces électeurs étaient divisés en fonction de leurs perspectives culturelles, religieuses et de leurs clivages économiques. Les partisans du mouvement MAGA y ont vu une opportunité de les rallier à leur cause, en construisant une **coalition de blocs contradictoires sans précédent et en redessinant la carte des États indécis.**

7

En 2024, Trump a remporté les sept principaux États disputés : Arizona, Géorgie, Michigan, Nevada, Caroline du Nord, Pennsylvanie et Wisconsin, reprenant ainsi six États qui avaient voté pour Biden en 2020.

Dans quelle mesure les puissances étrangères cherchent-elles à exploiter les faiblesses politiques des États-Unis ?

Les adversaires des États-Unis surveillent de très près les événements qui s'y déroulent, en y prêtant une attention particulière et en guettant les occasions de servir leurs intérêts. Ils chercheront certainement à exploiter les vulnérabilités des États-Unis durant cette période de chaos au sein de leur société et de leur gouvernance. Par exemple, les puissances étrangères cherchent déjà à exploiter les vulnérabilités des États-Unis, tant en menant des **opérations de guerre de l'information et de cyberguerre** qu'en tentant de manipuler **la politique intérieure américaine et d'y intervenir.**

Nous ne pouvons pas faire preuve de naïveté et supposer que les adversaires étrangers ne sont pas assez sophistiqués pour observer et analyser les actions de l'Amérique. La Corée du Nord guette la moindre occasion de faire valoir ses intérêts. La Chine suit la situation de très près, saisissant les opportunités qui se présentent tout en calculant ses prochains coups, tandis que Taïwan et d'autres pays vulnérables sont très inquiets. Les dirigeants russes font également preuve d'une grande perspicacité et d'une grande finesse pour décrypter la Maison-Blanche et tentent de jouer avec elle.

200

En juillet 2025, Microsoft a recensé plus de 200 cas d'utilisation de contenus générés par IA par des adversaires étrangers pour tromper des internautes ou soutenir des cyberattaques, soit 2 fois plus qu'en juillet 2024 et plus de 10 fois plus qu'en 2023.

Comment les idées, les méthodes et les réseaux associés au mouvement MAGA influencent-ils les forces politiques en Europe ?

La collaboration et le soutien mutuel entre partis politiques idéologiquement alignés, de part et d'autre de l'Atlantique, ne sont pas nouveaux. **Il existe tout un secteur de consultants et conseillers** ayant travaillé pour des campagnes électorales américaines qui **enseignent leurs méthodes et leurs stratégies** à des partenaires à l'étranger. Le mouvement MAGA est déjà intégré dans ce domaine en Europe depuis des années; son influence était déjà visible dans le champ politique de plusieurs partis extrême-droites à travers le continent.

Ce qui émerge aujourd'hui va bien au-delà de l'engagement politique conventionnel. L'élargissement d'une coalition des partenaires européens partageant la même idéologie, c'est maintenant un projet officiel pour le gouvernement américain. **Le tabou de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays a disparu.**

Le vice-président Vance a exposé ce programme dans son discours à Munich en 2025, ce qui a choqué les publics européennes. Le projet figure aussi **explicitement dans la stratégie de sécurité nationale (NSS) des États-Unis de 2025.** Cela signifie la possibilité d'intégrer et d'harmoniser certains aspects de la politique étrangère, de défense, culturelle, éducative et autres des États-Unis afin de s'aligner sur les pays considérés comme politiquement préférés. Une version provisoire de la stratégie de sécurité nationale était encore plus explicite en proposant d'utiliser les relations commerciales, les ventes d'armes, les collaborations politiques ainsi que des échanges culturels et éducatifs pour l'influence. Lorsque **l'ensemble de l'arsenal gouvernemental sera à leur disposition,** le mouvement MAGA et/ou le président Trump disposeront de **nombreux leviers pour bâtir un réseau d'alliés en Europe.**

> ***Dans la perspective de la « lutte contre la polycrise », quelles politiques publiques seraient les plus efficaces pour réduire simultanément les vulnérabilités démocratiques, informationnelles, économiques et géopolitiques ?***

La situation actuelle aux États-Unis est imprévisible, tant sur le plan politique qu'en matière de politiques publiques.

L'Europe et la France ne doivent pas penser qu'au départ de Trump, les conséquences de cette période disparaîtront. Même si son successeur n'est ni un autre Trump ni J. D. Vance, et même si un président plus favorable à l'Europe est élu, nous ne tournerons pas immédiatement la page. **Il faudra déployer des efforts considérables pour inverser ces évolutions.**

Des transformations structurelles sont en cours. **Elles rendront difficile, même pour un dirigeant pro-européen, le fait d'inverser cette tendance, de changer le discours dominant et de mobiliser un soutien politique suffisant dans l'ensemble du pays.** Une part importante de la population adhère en effet à des récits qui présentent l'Europe comme faible et demandent pourquoi les États-Unis devraient continuer à la protéger.

Le système médiatique et informationnel, les réseaux sociaux et le secteur technologique contribuent **à enraciner une vision du monde qui survivra à Trump.**

De même, nous entrons désormais dans une période **où il ne faut pas non plus présumer que l'élection d'un nouveau président ramènera nécessairement les États-Unis vers les normes, les principes et les engagements internationaux** qu'ils avaient établis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui les rapprochaient de l'Europe.

Les dirigeants européens semblent en avoir pris conscience. **Leur confiance dans les États-Unis n'est plus la même qu'auparavant.** Cela s'explique par le fait que les Européens ont vu les décisions de l'exécutif et les orientations politiques américaines être radicalement renversées tous les quatre ans ou presque.

Proposition | Maintenir des liens étroits avec les États fédérés, les universités, les entreprises, les élus locaux et la société civile américains afin de préserver les relations transatlantiques au-delà des alternances présidentielles.

16

Selon une enquête ECFR menée en novembre 2025 dans 15 pays européens, seuls 16 % des répondants considéraient encore les États-Unis comme un allié, tandis qu'en France cette proportion tombait à 12 %.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Laurie Dundon

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LE CONFLIT AMÉRICANO-IRANIEN EST ENLISÉ, SANS ISSUE MILITAIRE CLAIRE

La stratégie américaine de frappes sélectives n'a permis ni de faire tomber le régime iranien ni d'obtenir une capitulation, tandis que Téhéran, porté par une forme d'hubris, mise sur l'épuisement de Washington. L'hypothèse d'un conflit de basse intensité prolongé est privilégiée, en espérant qu'une médiation extérieure permette d'aboutir à un compromis.

LA CHINE RESTE PRUDENTE, GUIDÉE PAR DES INTÉRÊTS GÉOÉCONOMIQUES PLUTÔT QUE GÉOPOLITIQUES

Malgré la satisfaction de voir l'Amérique s'affaiblir, Pékin ne cherche pas à profiter de la situation pour avancer ses pions militaires à Taïwan, sa stratégie restant celle de la « strangulation » plutôt que de l'invasion. La Chine redoute avant tout les conséquences économiques d'une fermeture prolongée du détroit d'Ormuz sur le commerce mondial et son propre approvisionnement énergétique.

UNE CRISE DE CONFIANCE ÉMERGE ENTRE LES MONARCHIES DU GOLFE ET LES ÉTATS-UNIS

Le refus de Washington de soutenir l'Arabie saoudite face à la prise de contrôle du détroit de Bab-el-Mandeb par les Houthis pousse les pétromonarchies vers une stratégie de « hedging » : elles cherchent à ménager l'Iran et à renforcer leurs liens avec l'Asie et l'Europe, sans pour autant renoncer au parapluie sécuritaire américain, jugé indispensable.

L'EUROPE ET LA FRANCE DISPOSENT DE MARGES DE MANŒUVRE, MAIS CELLES-CI SE HEURTENT AUX PRIORITÉS NATIONALES DES ÉTATS DU GOLFE

Les Européens, et particulièrement la France, peuvent se positionner comme partenaires économiques et sécuritaires alternatifs face à l'influence chinoise croissante dans le Golfe. Toutefois, les États du Golfe restent avant tout guidés par leurs intérêts nationaux immédiats.

IL N'Y A PAS DE VÉRITABLE VAINQUEUR, MAIS LA CRISE A DES RÉPERCUSSIONS RÉGIONALES ET MONDIALES DURABLES

Sur le plan international, ni les États-Unis (crédibilité entamée), ni la Chine (croissance des risques économiques), ni la Russie (soutien inefficace à l'Iran) ne sortent renforcés. Localement, la situation reste bloquée à Gaza faute d'un réengagement américain, tandis que la Syrie post-Assad tente une reconstruction fragile, dépendante du soutien de ses voisins arabes et turcs.

Pour combattre la polycrise, ralentir les crises écologiques

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Europe peut porter un modèle de prospérité compatible avec les limites planétaires 254

VUE D'ENSEMBLE

Face à l'accélération de l'anthropocène, l'Europe peut inventer un modèle réconciliant prospérité, sobriété et habitabilité 256

DONNÉES CLÉS

Crises écologiques 280

ENTRETIENS

Entretien #3.1 avec **Laurence Monnoyer-Smith** 282
Entretien #3.2 avec **Bertrand Badré** 292
Entretien #3.3 avec **Sylvie Goulard** 302
Entretien #3.4 avec **Adrien Fabre** 311
Entretien #3.5 avec **Nathalie Boyer** 323
Entretien #3.6 avec **Cécile Génot** 336
Entretien #3.7 avec **Guillaume Richet-Bourbousse** 343
Entretien #3.8 avec **Benoît Miribel** 349
Entretien #3.9 avec **Alexandre Musso** 356
Entretien #3.10 avec **Cécile Renouard** 367

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'EUROPE PEUT PORTER UN MODÈLE DE PROSPÉRITÉ COMPATIBLE AVEC LES LIMITES PLANÉTAIRES

Dix ans après l'accord de Paris et les objectifs de développement durable, **le monde a basculé dans une nouvelle époque.** Dans un contexte de polycrise, la fragmentation géopolitique, le réarmement, les tensions économiques et la compétition technologique ont **relégué les crises écologiques au second plan au moment même où elles s'aggravent.** Sept des neuf limites planétaires sont désormais franchies. Le monde se dirige vers un réchauffement de 2,9°C d'ici la fin du siècle et le budget carbone compatible avec 1,5°C sera épuisé dans quatre ans. En parallèle, la sixième extinction de masse est engagée et il faudrait déjà 1,73 planète pour soutenir l'économie mondiale.

Ce dérèglement menace les fondations mêmes de notre prospérité. Aussi avancées soient-elles, nos sociétés demeurent **profondément dépendantes de la nature.** Les crises écologiques ne relèvent donc pas du registre moral ni des priorités sacrifiables, elles engagent la stabilité économique et la sécurité de nos sociétés. **L'inaction coûtera jusqu'à 5 à 20 fois plus cher que l'action.**

Le paradoxe de notre époque est là : **nos sociétés modernes sont structurellement contraintes d'accélérer alors que l'urgence écologique commanderait de ralentir.** La compétition internationale désinhibée, les menaces géopolitiques, le poids des dettes et les clivages idéologiques rendent peu réaliste une décroissance coordonnée à l'échelle mondiale. **Attendre une transformation radicale du système économique comme préalable à l'action écologique reviendrait donc à condamner celle-ci à l'impuissance.** Dans cette impasse apparente demeure une voie pragmatique, qui ne cède ni au nihilisme de l'inaction ni à l'attente d'un grand soir. À la hauteur de la gravité des crises et ancrée dans le monde tel qu'il est, elle consiste à **changer les règles du jeu, pour que la prospérité cesse de reposer sur la destruction de ses propres fondations.**

Ce chantier doit commencer par le **retour d'un État stratège, qui retrouve une vision de long terme et fixe le cap au reste de l'économie. Les systèmes essentiels** sur lesquels reposent la vie et les libertés, un climat stable, de l'eau douce, un air pur, des sols vivants, doivent être érigés en **intérêt vital de la Nation, protégés dans le droit comme dans les budgets.** Ce devoir exige d'abord la **cohérence:** l'État ne peut financer d'une main ce qu'il combat de l'autre. Il faut **supprimer les subventions dommageables, verdir la commande**

publique et fixer les premières limites aux activités menaçant les systèmes essentiels. Aucune stratégie nationale ne peut cependant suffire face à des problèmes qui ignorent les frontières. Dans **un multilatéralisme fragmenté, l'effort doit s'appuyer sur des coalitions de volontaires,** capables d'avancer sans attendre l'unanimité et d'étendre progressivement leur influence.

Le cap étant fixé, l'atteindre nécessitera un changement des règles du jeu pour réorienter la production et les capitaux privés. Les crises écologiques sont une **conséquence structurelle de nos modèles économiques.** Le marché reste aveugle à une partie du coût écologique de l'activité : il comptabilise la richesse produite sans comptabiliser la destruction du capital naturel qui la rend possible. **Le grand investissement écologique passe donc avant tout par une refonte des règles qui décident de l'allocation des capitaux.** Sur le climat, cela suppose d'**internaliser le coût du carbone pour sortir des énergies fossiles,** devenues véritable nœud de la polycrise. Sur la biodiversité, il faut **faire entrer le capital naturel dans la comptabilité des entreprises** pour réaligner la définition du profit avec le respect des limites planétaires. Là où le signal-prix ne suffit pas à orienter l'économie, **la norme doit prendre le relais** pour bâtir une économie circulaire et efficace. Enfin, pour réconcilier le temps long qu'exigent ces mesures structurelles et le besoin d'amorcer la transition dès demain, **des incitations transitoires** devront être mises en place.

Pour tenir le cap dans la durée, la réponse aux crises écologiques doit s'inscrire dans un nouveau récit fédérateur, redonnant à chacun l'espoir d'un présent désirable et d'un futur habitable. Si l'écologie est devenue un marqueur de camp politique, instrumentalisé et clivant, **elle rejoint en réalité des aspirations largement partagées** : renforcer notre souveraineté, préserver notre sécurité, notre santé, nos libertés, nos terroirs et la nature, assurer notre prospérité et transmettre un monde où il fait encore bon vivre. **La transition écologique peut ainsi devenir un projet de cohésion nationale et contribuer à rééquilibrer le pacte intergénérationnel.** Cela suppose toutefois de préserver un socle de faits communs que la désinformation et le cynisme politique érodent. **L'éducation est à ce titre le rempart le plus durable.** Ce récit ne peut enfin s'arrêter aux frontières. Pour bâtir la stabilité du monde de demain, la transition devra aussi **soutenir le développement des pays du Sud sans reproduire les logiques extractives du passé.**

Face aux limites planétaires, il ne s'agit donc ni d'organiser l'effondrement de la prospérité ni de poursuivre un modèle qui détruit ses propres conditions d'existence. Il s'agit de réconcilier prospérité et habitabilité en mobilisant un État stratège, en réécrivant les règles économiques et en reconstruisant un récit commun fondé sur la justice. **En portant la construction du nouveau paradigme économique, social et géopolitique de l'anthropocène, l'Europe tiendrait là l'occasion de renouer avec l'Histoire.**

VUE D'ENSEMBLE

FACE À L'ACCÉLÉRATION DE L'ANTHROPOCÈNE, L'EUROPE PEUT INVENTER UN MODÈLE RÉCONCILIANT PROSPÉRITÉ, SOBRIÉTÉ ET HABITABILITÉ

Face à l'émergence de priorités concurrentes, les crises écologiques, qui exigent de penser le temps long, sont passées au second plan. En 2015, le monde s'accordait sur les Objectifs de développement durable puis, à la COP 21, 190 États signaient l'accord de Paris pour contenir le réchauffement climatique en deçà de +2°C d'ici la fin du siècle, tout en poursuivant les efforts pour le limiter à +1,5°C. Dix ans plus tard, le monde a basculé dans une nouvelle époque. L'ordre géopolitique mondial s'est fragmenté, les déséquilibres macroéconomiques se sont accentués, les conflits armés se sont généralisés, et l'intelligence artificielle a changé d'échelle.

Au niveau national, une nouvelle vague de gouvernements populistes nie l'origine humaine des crises écologiques, quand les autres sont à l'heure du réarmement et de la compétition économique et technologique dans un monde devenu incertain. Au niveau international, l'heure est au désenchantement. Les deux derniers G7 ont éludé le climat pour préserver le dialogue avec Washington, sorti de l'accord de Paris, et le communiqué de la COP 30 ne fait aucune mention des énergies fossiles. Le consensus est ramené au plus petit dénominateur commun, dicté par les pétro-États. La biodiversité, moins clivante, n'est pas mieux traitée pour autant. Le G7 de 2025 n'en a retenu que la coopération en cas de feux de forêt, et les travaux de la présidence française de 2026 n'ont trouvé aucune traduction dans les déclarations du sommet d'Évian.

Paradoxalement, les crises écologiques ne cessent de s'aggraver. Chaque année le climat continue de se réchauffer, la biodiversité de s'effondrer un peu plus et les ressources de s'épuiser. Le monde se dirige vers un réchauffement de +2,9°C d'ici la fin du siècle. Au rythme actuel des émissions, le budget carbone compatible avec l'objectif de +1,5°C sera épuisé d'ici quatre ans, celui de 2°C en vingt-cinq ans. La biodiversité, elle, traverse la sixième extinction de masse de l'histoire de la planète, la première d'origine humaine. Les espèces disparaissent à un rythme 100 à 1 000 fois supérieur au rythme naturel et, si la trajectoire se poursuit, 30 à 50 % d'entre elles pourraient avoir disparu d'ici 2050. Les ressources, enfin, sont prélevées bien au-delà de ce que la Terre peut fournir durablement. Il faudrait déjà 1,73 planète pour

subvenir aux besoins de l'économie mondiale, et les projections socio-économiques laissent présager une augmentation des pressions dans la suite du siècle.

Le moteur de notre prospérité est devenu celui de notre déséquilibre. Deux cent cinquante ans de révolutions industrielles, permises par les énergies fossiles, ont bâti la société moderne et ses innombrables progrès, de l'allongement de l'espérance de vie au recul de l'extrême pauvreté. Mais ce même développement nous a menés jusqu'aux limites de notre planète. Sept des neuf limites planétaires ont désormais été franchies. La prospérité apportée par le développement économique des derniers siècles a été financée par la consommation d'un stock plutôt que par un flux de revenu durable.

Ce déséquilibre menace les fondations mêmes de nos sociétés. La Terre est un système complexe, dans lequel climat, biosphère, océans et cycles biogéochimiques sont interdépendants et se régulent mutuellement. La relative stabilité de l'Holocène ces douze mille dernières années a rendu possible l'essor de l'agriculture, de la sédentarisation puis des sociétés complexes. Or les perturbations actuelles poussent plusieurs composantes du système Terre vers des seuils critiques, au-delà desquels les mécanismes amortisseurs pourraient céder la place à des rétroactions amplificatrices, entraînant des bascules difficilement réversibles vers un autre état d'équilibre. En approchant ou en franchissant ces seuils, nous quittons ainsi les conditions environnementales dans lesquelles nos sociétés se sont construites et entrons en terre inconnue.

L'effondrement des fondations écologiques est un risque direct pour la prospérité de nos sociétés, leur stabilité économique et les progrès sociaux souvent tenus pour acquis. Aussi technologiquement avancées soient-elles, nos sociétés demeurent ancrées dans la nature. Bien qu'un citadin puisse se sentir distant des écosystèmes naturels, une de ses respirations sur deux provient du phytoplancton marin. Sur le plan économique, 55 % du PIB mondial, soit environ 58 000 milliards de dollars, est issu de chaînes de valeur reposant modérément ou fortement sur la nature. Plus largement, l'économie mondiale tout entière repose sur des services écosystémiques irremplaçables : un cycle de l'eau régulier, un climat stable, un air respirable, des sols vivants.

Les crises écologiques ne constituent donc pas un problème de second plan de notre époque, relevant du seul registre moral : elles appellent une réponse internationale rapide et à la hauteur des enjeux. Le coût de l'inaction est d'ailleurs déjà documenté. Retarder de dix ans la lutte contre l'érosion de la biodiversité pourrait en doubler la facture, tandis que différer l'action climatique entraînerait un surcoût estimé à 500 milliards de dollars par an. Le constat, synthétisé par le GIEC et largement partagé dans la littérature scientifique, est sans appel : l'inaction climatique coûtera plus cher que les efforts nécessaires pour maintenir le réchauffement sous 2°C, cinq fois plus selon certaines études, voire dix à vingt fois plus selon les travaux de Nicholas Stern.

Face au franchissement des limites planétaires, ralentir apparaît comme une première piste de réponse intuitive. Dans un monde fini, où les flux physiques ne peuvent croître indéfiniment et où l'humanité prélève déjà davantage que ce que la Terre peut durablement régénérer, l'idée s'impose presque d'elle-même : lever le pied, consommer moins, produire moins, organiser la décroissance plutôt que la subir. La poursuite de la croissance comme fin en soi peut d'ailleurs être questionnée sur le fond. Aurélien Barrau la compare à la stratégie d'une cellule cancéreuse et l'économiste Richard Easterlin remettait en cause dès 1974 la corrélation entre croissance et bonheur.

Cependant, la décroissance volontaire se heurte à un contexte mondial de polycrise qui y est peu propice. Les États-Unis de Donald Trump sont engagés dans un agenda d'abondance et de domination énergétique. Une opposition idéologique par ailleurs ancienne, où, dès 1992, à Rio, George H. W. Bush affirmait que « le mode de vie américain n'est pas négociable ». Ailleurs, l'instabilité internationale pousse les pays à accélérer leur économie, pour soutenir des budgets de défense en hausse et tenir leur rang dans une compétition économique et technologique désinhibée. S'y ajoute le blocage des finances publiques aux niveaux d'endettement actuels. Une décroissance durable pourrait dégrader la soutenabilité perçue de la dette, éroder la confiance des investisseurs et renchérir le coût du financement, jusqu'à accroître le risque de défaut. Même sans aller jusque-là, lorsque le taux d'intérêt de la dette dépasse la croissance, toutes choses égales par ailleurs, son service progresse plus rapidement que les recettes de l'État, resserrant l'étau budgétaire au moment même où le vieillissement démographique accroît les dépenses de santé et de retraite et où la polycrise exige un effort massif d'investissement sur tous les fronts.

Au-delà du contexte de polycrise, nos sociétés modernes pourraient être structurellement condamnées à accélérer. Le sociologue Hartmut Rosa qualifie une société de moderne lorsqu'elle se stabilise de manière dynamique : elle a besoin de croissance non pour posséder davantage, mais pour maintenir ce qu'elle possède déjà. Une partie de cette dynamique trouve son origine dans le fonctionnement concurrentiel du capitalisme, qui pousse à innover, à accroître la productivité et à accélérer la rotation du capital. Dès qu'une innovation procure un avantage à certains acteurs, les autres doivent suivre sous peine de décrocher, alimentant un processus de destruction créatrice schumpétérienne qui rend continuellement l'existant obsolète. Croître et innover deviennent ainsi nécessaires, pour une entreprise comme pour une nation, pour éviter de perdre son rang. La course à l'intelligence artificielle l'illustre : quels que soient les doutes que son développement soulève, les gouvernements peuvent difficilement rester à l'écart sans s'exposer à un décrochage économique et à une dépendance accrue envers les pays qui maîtriseront cette technologie. Une fois encore, le monde accélère moins pour rendre l'avenir plus désirable que par contrainte.

Si nos sociétés sont ainsi condamnées à accélérer sous peine d'effondrement de leurs institutions, décroître supposerait de défaire le principal moteur de cette dynamique, le capitalisme lui-même. Or le capitalisme n'est pas un simple système économique que l'on remplacerait au gré d'une élection, mais un processus historique, politique, technologique, juridique et culturel, engagé depuis plus de cinq siècles. Réinventer nos sociétés, nos lois, nos systèmes monétaires et nos institutions, dans une majorité des pays, sans avoir une alternative qui fait consensus, ni garantie qu'elle soit plus respectueuse de la nature, dans un contexte de fragmentation géopolitique, et alors qu'il ne nous reste que 25 ans de budget carbone pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C semble avoir une probabilité de succès qui tend vers zéro.

Faire face aux crises écologiques dans un contexte de polycrise exige de composer avec le monde tel qu'il est, dans toute sa complexité, et non tel qu'on voudrait qu'il soit. Pensée isolément, la décroissance volontaire apparaît comme une réponse cohérente, désirable même pour nombre de citoyens aspirant à un mode de vie plus sobre et plus résonnant. Replacée dans un monde qui se brutalise, en compétition et endetté, elle s'apparente, malheureusement, à un vœu pieux.

Reste alors une question ouverte : sommes-nous prisonniers d'un monde qui dépasse déjà les limites planétaires tout en étant contraint d'accélérer davantage, et donc d'aggraver les crises écologiques ? Cette impasse peut être rapprochée de l'expérience de l'absurde développée par Albert Camus. Le besoin d'action écologique ressenti par nombre de citoyens, dans un

élan de défense de la vie sur Terre, se heurte au silence et à l'inertie d'un monde qui semble incapable d'y répondre.

Face à cette forme contemporaine d'absurde, une première erreur serait de succomber au nihilisme de l'inaction. Le caractère apparemment insoluble de la situation ne saurait justifier la résignation. Les crises écologiques appellent au contraire une forme de révolte : cela ne peut continuer ainsi. Mais une seconde erreur serait d'attendre un grand soir de l'écologie. Une sortie immédiate et totale du système économique actuel, dans l'ensemble des pays du monde, semble peu réaliste. Faire de cette rupture la condition de la transition écologique risquerait alors de renforcer le sentiment d'impuissance auquel la révolte cherche précisément à répondre. L'imposer quel qu'en soit le prix au prétexte d'une grande cause finale écologique reviendrait à contredire la nature même de l'élan qui pousse à faire face aux effondrements écologiques. Comme l'écrivait Albert Camus, « je me révolte, donc nous sommes ».

Une voie pragmatique reste possible. Une forme de révolte mesurée, à la hauteur de toute la gravité des crises écologiques, ancrée dans la réalité d'un contexte international tel qu'il est, avec les autres priorités qui en découlent, et sans la radicalité d'un effondrement économique planifié aux conséquences irréversibles pour un grand nombre de citoyens. Il faut changer les règles du jeu. Si nous ne pouvons changer ni le rythme du monde ni l'ordre qui le régit dans l'immédiat, il nous reste à en changer les règles, car l'économie n'obéit qu'aux règles qu'on lui fixe. Ce sont elles qui, aujourd'hui, récompensent l'exploitation du système Terre. Ce sont elles que nous pouvons réécrire pour que la prospérité cesse de reposer sur la destruction de ses propres fondations.

Ce chantier commence par le retour d'un État stratège, qui retrouve une vision de long terme, fixe le cap et reconnaisse la réponse aux crises écologiques comme un devoir, inscrit dans la nature même du contrat social. Un devoir qu'il se doit de porter jusqu'à l'échelle internationale, seule capable de changer efficacement les règles du jeu. Sa première exigence est la cohérence, l'État ne peut entraîner les autres acteurs qu'en cessant de financer d'une main ce qu'il combat de l'autre. Vient ensuite la correction des défaillances du marché, en réécrivant ce qui décide aujourd'hui de la rentabilité, pour que l'économie cesse de récompenser l'exploitation du système Terre et que la grammaire économique héritée d'un monde sans limites s'ajuste enfin aux réalités du XXIe siècle. Là où le prix seul ne peut porter la transformation, la norme prendra le relais, pour bâtir une économie circulaire et efficace. Enfin, cette réponse ne tiendra que si elle parvient à incarner un « nous ». Elle doit fédérer, montrer qu'elle parle aux sensibilités de chacun, unir la nation face à une menace commune. Ce « nous » ne s'arrête ni aux frontières ni au présent, il embrasse l'ensemble des nations et les générations à venir.

En portant la construction du nouveau paradigme économique, social et géopolitique de l'anthropocène, l'Europe tiendrait là l'occasion de renouer avec l'Histoire.

Faire de la nature et du climat une priorité stratégique des États

Face à des crises écologiques reléguées au second plan alors qu'elles ne cessent de s'aggraver, l'État est appelé à jouer un rôle central. Le marché, laissé à lui-même, reste aveugle à la dégradation du système Terre, et nul autre que la puissance publique ne peut réorienter

les forces économiques, coordonner une réponse à l'échelle internationale et poser les protections qu'exige le vivant. Avant de s'attaquer aux causes structurelles qui poussent nos sociétés à accélérer sans cesse et à surexploiter les capacités du système Terre, l'État doit d'abord faire de la réponse aux crises écologiques une véritable priorité stratégique.

Loin d'être une priorité comme une autre, la protection des systèmes essentiels relève du devoir des États et doit être reconnue comme un intérêt vital de la Nation. Toutefois, les crises écologiques ignorant les frontières, ce devoir ne s'accomplira que coordonné à l'échelle internationale, porté par un État crédible, cohérent dans sa propre dépense, prêt à mobiliser sans attendre ses leviers directs, de la commande publique aux limites posées à l'activité économique.

1. Ériger les systèmes essentiels en intérêt vital de la Nation

Un certain nombre de systèmes essentiels conditionnent le fonctionnement de toute société. Une eau potable, un air respirable, un climat stable ou encore des écosystèmes en bonne santé constituent les fondations matérielles sur lesquelles tout le reste repose. La nature assure gratuitement ces services écosystémiques et nous n'en percevons la valeur que lorsqu'ils viennent à manquer. Ces systèmes se dégradent aujourd'hui à un rythme qui menace leur capacité à soutenir nos sociétés. Leur protection relève désormais de la responsabilité publique.

L'État a le devoir de s'en porter garant, car sa raison d'être en dépend. Le contrat qui fonde toute autorité politique repose sur une promesse, celle de protéger ceux qui s'y soumettent. Chez Hobbes, cette protection vise d'abord la préservation de la vie ; avec Locke, elle s'élargit à la possibilité de mener une vie digne et de jouir de ses libertés. Or aucune liberté, d'entreprendre, de se déplacer, de se nourrir ou de penser, ne s'exerce sur une terre invivable. Préserver l'environnement c'est garantir le socle sur lequel reposent la vie et toutes les libertés. Un État qui laisse se dégrader les systèmes essentiels dont dépend la vie sur son territoire trahit la finalité qui le fonde. Cette responsabilité ne s'arrête pas au présent. Comme l'a montré le philosophe Hans Jonas, la puissance acquise par nos sociétés leur impose un devoir inédit, celui de préserver les conditions mêmes d'une vie humaine pour ceux qui viendront. Le devoir de l'État s'étend ainsi à ceux qui n'ont pas encore voix au chapitre.

Un tel devoir ne se range pas parmi les politiques ordinaires. Ce dont dépendent à la fois la vie de la population et l'exercice de ses libertés ne relève pas de l'arbitrage courant, mais de la mission première de l'État. Protéger les systèmes essentiels devient alors une fonction régalienne, au même titre que la défense du territoire. La menace est d'une autre nature, plus lente et plus diffuse, mais ses conséquences ne sont pas moindres.

Il appelle également une contrepartie, un droit que le citoyen puisse faire valoir. Puisque l'État doit par essence préserver les systèmes essentiels, chacun est fondé à lui en demander compte et à contester devant le juge les décisions qui les dégradent. C'est ce qui distingue un droit fondamental d'une simple intention, il peut être opposé à l'État. Pourtant, même en France, où la Charte de l'environnement de 2005 lui a donné valeur constitutionnelle, l'écart entre le principe et son application reste grand. Régulièrement mis en balance avec des intérêts économiques immédiats, ce droit demeure privé du poids que l'État accorde aux causes qu'il tient vraiment pour vitales.

La protection des systèmes essentiels doit être dotée des moyens de son rang. La défense n'est pas seulement proclamée fondamentale, elle dispose d'un budget sanctuarisé, soustrait aux arbitrages annuels, d'une administration puissante, d'une planification de long terme, d'un renseignement et de systèmes d'alerte. L'environnement, lui, reste riche de principes

et pauvre de moyens. Tant que le rang qu'on lui reconnaît en droit ne se traduit pas dans les instruments concrets de l'action publique, il demeure une déclaration sans portée.

***Proposition #1* | Reconnaître les systèmes essentiels comme un intérêt vital de la Nation, dont la protection incombe à l'État au titre de ses fonctions régaliennes, comme la défense du territoire. Ce statut suppose trois engagements :**

- Consacrer dans le droit, au plus haut niveau de la hiérarchie des normes, l'accès à ces systèmes comme un droit fondamental que l'État a le devoir de garantir, et dont le respect s'impose à l'ensemble de son action ;
- Sanctuariser une part des budgets nationaux pour la protection et la restauration de ces systèmes, à l'abri des arbitrages de court terme :
- Surveiller leur état en continu et mettre en place des mécanismes d'alerte précoce, afin de déclencher l'action publique tant qu'il en est encore temps.

2. Remettre les crises écologiques au sommet de l'agenda international

Face à l'émergence de priorités concurrentes, à un revirement idéologique qui conteste dans certaines grandes puissances jusqu'à la réalité du problème, la communauté internationale a relégué les crises écologiques au second rang de ses préoccupations, au moment précis où leur aggravation imposerait l'inverse.

Ce retrait est regrettable, car une partie des crises écologiques est mondiale par essence et appelle des réponses à la même échelle. Le climat en est l'exemple le plus clair : une tonne de CO2 émise à Pékin ou à Washington pèse autant sur les canicules et les feux de forêts en France qu'une tonne émise à Paris. Aucun pays ne peut donc contenir le réchauffement, fût-ce sur son seul territoire, sans une réduction coordonnée des émissions mondiales. La biodiversité peut obéir à des logiques voisines : les quotas qu'un État impose sur la pêche du thon rouge restent vains si ses voisins surexploitent l'espèce. La coopération internationale est ainsi une condition nécessaire du succès, et relève à ce titre du devoir de l'État de protéger l'intérêt vital de la Nation.

Il y a quelque chose de révoltant à voir le climat disparaître de l'agenda du G7 deux années consécutives, et du G20 en 2026, alors que le temps presse. Naît alors le sentiment de passer à côté de l'Histoire, et de commettre une faute morale que les générations futures ne manqueront pas de mesurer. Cette indignation est légitime, il faut la tenir, mais elle ne suffit pas à elle seule. Max Weber distinguait l'éthique de la conviction, qui juge un acte à la pureté du principe qu'il affirme, et l'éthique de la responsabilité, qui le juge à ses conséquences réelles. Exiger l'inscription du climat comme ligne rouge préalable au dialogue satisferait la première, au risque de faire quitter la table aux États-Unis et de paralyser toute discussion sur la sécurité, les déséquilibres macroéconomiques ou l'intelligence artificielle, que la polycrise rend tout aussi urgentes.

La responsabilité commande alors un autre calcul. Préserver les forums internationaux pour ce qu'ils permettent encore d'accomplir sur les autres fronts de la polycrise, plutôt que d'y livrer un combat climatique perdu d'avance. Si le G7 de Kananaskis avait échoué à aboutir à un communiqué commun malgré l'alignement de l'agenda aux priorités américaines, celui d'Évian a montré que cette approche pragmatique peut fonctionner. Cette approche n'est cependant responsable qu'à la condition que la réponse aux crises écologiques soit portée

avec d'autant plus de force ailleurs. Sans ce report effectif, le pragmatisme cesse d'être une éthique de la responsabilité pour devenir l'alibi commode de l'inaction. L'effort doit se déplacer vers les enceintes internationales où l'on peut encore avancer sur les questions écologiques.

Les COP demeurent des plateformes de dialogue précieuses sur le climat comme sur la biodiversité. Désertées par certaines grandes puissances, elles n'en restent pas moins l'occasion de poursuivre le dialogue avec un très grand nombre de pays. Elles gardent toute leur valeur pour remettre les enjeux écologiques au sommet de l'agenda international. Y concentrer l'effort ne serait pourtant pas le plus efficace, leurs décisions se réduisant souvent au plus petit dénominateur commun. Si elles ont permis de grands progrès, il faut lucidement reconnaître que les prochaines avancées majeures se joueront sans doute sur un autre terrain.

Les coalitions de volontaires, plus restreintes mais plus déterminées, offrent une voie internationale prometteuse pour redoubler l'effort écologique. Avancer avec un cercle d'États résolus à agir permet l'adoption de règles et de mécanismes véritablement contraignants, sans rester suspendu au veto des plus réticents. Ce minilatéralisme est sans doute la voie la plus pragmatique dans le monde tel qu'il est. On objectera qu'aucun groupe de pays n'a rationnellement intérêt à s'engager le premier, à porter le coût de la transition quand les bénéfices se répartiront sur tous, y compris sur ceux qui ne font rien. C'est la configuration bien connue du dilemme du prisonnier. La logique du club climatique, théorisée par le prix Nobel d'économie William Nordhaus, y apporte une issue. Elle consiste à rendre l'adhésion à la coalition plus avantageuse, commercialement, que le maintien à l'écart. Au-delà d'une masse critique de membres, faire cavalier seul devient alors économiquement irrationnel, quelles que soient les convictions écologiques du gouvernement concerné. Ce même ressort est ce qui permet à la coalition de s'élargir avec le temps, jusqu'à atteindre l'échelle qu'exigent les enjeux. Cette voie n'a rien de théorique. Le Protocole de Montréal, l'une des coopérations internationales les plus réussies face à un problème écologique mondial, ayant permis d'enrayer la destruction de la couche d'ozone, a procédé de la sorte, une coalition de pays précurseurs entraînant progressivement le reste du monde.

***Proposition #2* | Inscrire la coopération écologique internationale parmi les devoirs de l'État, au service de l'intérêt vital qu'il a pour mission de protéger. Remettre les crises écologiques au plus haut niveau de l'agenda international, sans en faire un préalable qui bloquerait, dans certains forums, les discussions sur les autres fronts de la polycrise, à condition de porter l'effort de transformation avec d'autant plus de force vers des coalitions de volontaires conçues pour s'élargir jusqu'à rallier les États restés en retrait.**

3. Mettre la dépense publique en cohérence avec l'action écologique

À l'échelle mondiale, les subventions et autres formes de soutien public néfastes à l'environnement sont estimées à au moins 2 700 milliards de dollars par an, soit environ 2,5 % du PIB mondial. Ils recouvrent les soutiens aux énergies fossiles, à l'agriculture intensive, à la pêche industrielle et à d'autres activités qui dégradent la nature. En face, les financements publics consacrés aux solutions fondées sur la nature, protection, restauration et gestion durable des écosystèmes, avoisinent 200 milliards de dollars. Les périmètres ne se recouvrent pas exactement, mais l'écart d'ordre de grandeur est éloquent.

Le constat est sans détour, l'argent public sert aujourd'hui davantage à dégrader l'environnement qu'à le protéger. C'est une aberration, et elle doit être corrigée en priorité. Puisque l'État a le devoir de protéger les systèmes essentiels, il ne peut, dans le même temps, en financer la destruction. Tant qu'il finance d'une main ce qu'il doit combattre de l'autre, il n'aura ni la légitimité ni la crédibilité nécessaires pour entraîner les autres acteurs. Comme le rappelait Albert Schweitzer, «l'exemplarité n'est pas une façon d'influencer les autres, c'est la seule».

Les engagements internationaux ne manquent pourtant pas, du G20 de Pittsburgh en 2009, où fut promise la suppression progressive des subventions fossiles inefficaces, jusqu'au G7, qui s'était fixé 2025 pour échéance. Mais plus de quinze ans après Pittsburgh, ces soutiens dépassaient encore 900 milliards de dollars en 2024. S'ils peinent à se concrétiser, c'est que la subvention aux énergies fossiles n'est pas la maladie, mais le symptôme d'une dépendance. Tant qu'une économie reste dépendante des énergies fossiles, augmenter subitement le prix des combustibles dont dépendent, sans alternative immédiate, une majorité de ménages pour se déplacer, se chauffer ou cuisiner a peu de chances d'être accepté socialement, comme l'a rappelé la crise des gilets jaunes.

Les subventions fossiles inefficaces, en revanche, celles qui abaissent le prix de l'énergie pour tous et profitent d'abord aux ménages aisés, peuvent être supprimées sans délai. Les cibler dégagerait précisément de quoi mieux protéger les plus vulnérables, un tiers des recettes récupérées suffisant à compenser intégralement la moitié la plus pauvre de la population. L'échéance de 2025 étant passée, elles n'ont plus aucune raison de perdurer. Restent celles dont des ménages modestes dépendent réellement. Celles-là ne peuvent être coupées brutalement. Leur extinction doit s'inscrire dans un plan de sortie des énergies fossiles qui réoriente les montants économisés vers l'accessibilité des alternatives bas-carbone et accompagne les foyers les plus vulnérables jusqu'à ce qu'ils puissent s'en passer. La subvention disparaît alors non par sevrage, mais parce que la dépendance qui la justifiait a été levée.

***Proposition #3* | Supprimer sans délai les subventions inefficaces aux énergies fossiles et affecter une part des recettes ainsi dégagées à la protection ciblée des ménages les plus vulnérables. Programmer l'extinction des subventions restantes au rythme d'un plan de sortie de la dépendance des ménages aux énergies fossiles, en aidant les plus modestes à accéder aux alternatives bas-carbone pour se déplacer, se chauffer et cuisiner.**

Les subventions dommageables à la nature obéissent à une autre logique. Il ne s'agit plus d'accompagner la sortie d'une dépendance, mais de corriger un soutien public qui entretient des modèles de production épuisant les écosystèmes, de l'agriculture intensive à la pêche industrielle. Les États en ont reconnu le coût fin 2022 en adoptant le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui prévoyait de réduire, réformer ou supprimer ces soutiens à hauteur d'au moins 500 milliards de dollars par an d'ici 2030. Comme pour les énergies fossiles, l'engagement peine à se traduire en actes. Il s'y ajoute ici un blocage conceptuel. La nature néfaste d'une subvention comporte une part de subjectivité et varie d'un contexte à l'autre. Tant que ce point n'est pas tranché, rien ne suit.

L'accord conclu à l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche suggère une issue. Plutôt que de qualifier chaque aide en elle-même, il cible les situations où tout soutien à la poursuite de l'exploitation devient dommageable, à commencer par la

pêche d'une espèce déjà surexploitée. Le critère cesse d'être la nature de la subvention pour devenir l'état du milieu qui la subit. Transposée plus largement, cette logique reviendrait à définir des lignes rouges écologiques, sols épuisés, ressources en déclin ou milieux protégés, au-delà desquelles aucune aide publique ne pourrait soutenir la poursuite ou l'intensification de l'activité.

Reste à décider du sort de l'argent ainsi libéré. La suppression pure retire aux secteurs concernés des moyens dont ils dépendent sans rien offrir en échange, quand la réorientation allège les pressions sur la biodiversité sans renoncer aux objectifs économiques et sociaux auxquels ces subventions répondaient. Le soutien public n'est pas retiré mais redirigé vers des pratiques soutenables.

Subsiste une dernière objection, celle de la compétitivité. Réorienter plutôt que supprimer préserve le producteur d'une perte de soutien, mais ne le met pas à l'abri d'un désavantage face à des concurrents étrangers dispensés de faire évoluer leurs pratiques. Une coordination internationale renforcée, adossée à des mécanismes réguliers de suivi et de redevabilité, offrirait la garantie de réciprocité nécessaire pour lever l'inertie alimentée par cette crainte.

***Proposition #4* | Atteindre la cible du Cadre mondial de Kunming-Montréal en réduisant d'au moins 500 milliards de dollars par an, d'ici 2030, les subventions dommageables à la nature, par trois moyens :**

- Définir des lignes rouges écologiques communes, fondées sur l'état des milieux, au-delà desquelles aucun financement public ne peut soutenir la poursuite ou l'intensification d'une activité ;
- Réorienter les montants ainsi libérés vers des pratiques de substitution durables, l'accompagnement des acteurs et la restauration des écosystèmes ;
- Renforcer la coordination internationale par des mécanismes réguliers de suivi et de redevabilité.

Enfin, la réforme des subventions doit être complétée par une réforme de la commande publique. Ce que l'État achète l'engage autant que ce qu'il finance, et il ne peut continuer de cautionner par ses propres marchés des pratiques dont il proclame par ailleurs la nocivité. Au-delà de cette mise en cohérence, la commande publique est un levier considérable. Représentant 13 à 20 % du PIB dans la plupart des pays, soit près de 9 500 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale, l'achat public a le poids de réorienter des marchés. Y introduire des exigences environnementales transformerait cette masse en un véritable moteur de la transition.

***Proposition #5* | Rendre progressivement obligatoires, dans les marchés publics, des critères environnementaux portant notamment sur l'empreinte carbone, les atteintes à la biodiversité, la consommation d'eau, l'origine et la part recyclée des matériaux, leur durabilité et leur recyclabilité, ainsi que l'absence de substances dangereuses pour la santé et les écosystèmes, selon un calendrier public couvrant l'essentiel de la commande d'ici 2030.**

4. Tracer les limites qui protègent l'intérêt vital

Avant de s'attaquer aux racines structurelles des crises écologiques, l'État dispose, en plus du pouvoir de sa dépense, de celui de fixer des limites à l'activité des individus et des entreprises, pour soustraire à l'exploitation ce qui doit être préservé et proscrire les pratiques dont les nuisances excèdent les services rendus. Ces limites peuvent être spatiales, temporelles ou porter sur des activités et des technologies en particulier.

Le Protocole de Montréal montre l'efficacité de telles limites. Signé en 1987 pour éliminer les substances responsables de la destruction de la couche d'ozone, il a depuis supprimé plus de 99 % des substances visées et demeure l'un des accords environnementaux les plus efficaces jamais conclus. Plutôt que de tout interdire immédiatement, il a temporairement préservé les rares usages dépourvus de solution de remplacement, notamment certains inhalateurs médicaux, avant de les éliminer à mesure que des substituts apparaissaient. Cette approche a consacré le critère d'« usage essentiel », selon lequel une substance dangereuse ne peut être maintenue que si elle est indispensable à la santé, à la sécurité ou à une fonction vitale de la société et qu'aucune alternative acceptable n'existe. L'interdiction devient ainsi ciblée, progressive et, à terme, définitive. La même méthode pourrait aujourd'hui s'appliquer aux PFAS, ces composés toxiques dits « éternels » ou aux pesticides les plus nocifs, qui ravagent des écosystèmes entiers et font peser de sérieuses inquiétudes sur la fertilité.

L'apposition de limites est un levier puissant, que tous les pays emploient déjà pour fixer le cadre dans lequel évolue leur société. Ce cadre reste cependant trop permissif, comme en témoignent les effondrements écologiques à l'œuvre. Le resserrer est l'une des premières responsabilités des États. Encore faut-il en reconnaître le domaine. Interdire une activité, proscrire une pratique ou une substance nocive vaut pour des atteintes circonscrites, que l'on peut isoler et arrêter par une décision. Les dépendances structurelles, à commencer par celle aux énergies fossiles, ne se tranchent pas par décret et exigent de s'attaquer aux fondations économiques du problème. Le GIEC souligne ainsi l'intérêt de donner un prix au carbone pour engager la transition dans l'ensemble de l'économie. Piloter ces transformations par le marché présente un autre atout, celui de générer des recettes, comme les revenus carbone, précieuses pour accompagner dans la durée les ménages et les secteurs les plus vulnérables. Limites directes et leviers économiques ne s'opposent donc pas. La première convient aux atteintes circonscrites, les seconds aux dépendances systémiques, et rien n'interdit de les conjuguer sur un même front. Ces derniers font l'objet de la partie suivante.

***Proposition #6* | Renforcer les limites directes que les États posent aux activités humaines menaçant les systèmes essentiels, en recourant à leurs différentes formes :**

- Sanctuariser des espaces terrestres et marins en atteignant l'objectif du cadre de Kunming-Montréal de protéger 30% des terres, des eaux intérieures et des espaces marins d'ici 2030.
- Encadrer les pratiques les plus destructrices, du chalutage de fond à la surexploitation des ressources.
- Appliquer le principe de précaution aux activités dont les effets restent inconnus, par un moratoire tant que le risque n'est pas levé, tel que l'exploitation minière des grands fonds marins.
- Interdire les substances les plus nocives dès lors que des alternatives existent, à commencer par les pesticides les plus dangereux et les PFAS, selon le critère de l'usage essentiel.

Changer les règles du jeu économique pour orienter les flux de capitaux privés et la production vers les enjeux écologiques

La mobilisation de la puissance publique, la réorientation du capital public et la pose de premières limites forment la première étape de la réponse aux crises écologiques : l'État fixe le cap. L'atteindre est un défi d'une tout autre ampleur. D'un côté, les montants qu'exige le grand investissement écologique dépassent de loin ce que la dépense publique peut porter seule, plus encore dans un contexte de polycrise. De l'autre, se contenter d'y consacrer des fonds nouveaux resterait vain tant que les fondements économiques qui nourrissent les crises demeurent inchangés, le capital continuant d'affluer vers ce qui détruit le système Terre. C'est donc l'ensemble de la production et des flux de capitaux qu'il faut réorienter, en s'attaquant aux causes structurelles du problème.

Le marché est structurellement défaillant sur les questions écologiques. La théorie économique moderne a appris à compter le travail, les machines, le capital financier, puis le capital humain. Mais elle a laissé hors du calcul le capital naturel, les ressources, les écosystèmes, toutes les conditions biophysiques qui rendent la production possible. La nature y figure comme un stock gratuit ou un arrière-plan sans prix, alors qu'elle est la base matérielle de toute l'économie. Notre système comptabilise comme richesse ce qui, souvent, détruit les conditions de toute richesse future. Les seules externalités négatives des énergies fossiles, de l'agriculture et de la pêche, ces coûts que l'économie fait porter au système Terre sans les inscrire nulle part, sont estimées entre 10 000 et 25 000 milliards de dollars par an, soit 10% à 20% du PIB mondial. Les principes de l'économie moderne se sont forgés dans un monde qui ignorait les limites planétaires. Les réaligner sur les défis du XXIe siècle suppose de réécrire les règles du jeu pour qu'elles cessent de récompenser la dégradation du système Terre.

Changer les règles du jeu, c'est donner un prix au carbone au sein d'une coalition de volontaires pour organiser la sortie des énergies fossiles, et intégrer le capital naturel à la comptabilité pour redéfinir la profitabilité même des entreprises. Là où le signal-prix ne peut porter seul la transformation, la norme prendra le relais pour bâtir une économie circulaire et efficace. Enfin, parce que s'attaquer aux causes structurelles des crises écologiques prendra du temps, des incitations transitoires devront amorcer dès demain la réorientation de l'économie.

1. Sortir des énergies fossiles en internalisant le coût des émissions au sein d'une large coalition internationale des volontaires

L'énergie constitue la fondation de la société thermo-industrielle et en irrigue toutes les activités : produire, se déplacer, se chauffer, s'éclairer, communiquer ou, plus largement, agir sur le monde matériel comme numérique suppose toujours d'en mobiliser. Elle est donc au cœur de la polycrise, et plus particulièrement les énergies fossiles, qui fournissent encore 80 % de l'énergie consommée dans le monde. Or leur combustion est le principal moteur du changement climatique, et leur concentration dans quelques pays producteurs en fait un puissant facteur d'instabilité.

En moins de cinq ans, le monde a traversé les deux plus grandes crises énergétiques de l'histoire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a déclenché la première crise énergétique véritablement globale, touchant l'ensemble des pays et toutes les formes d'énergie. En 2026, la fermeture du détroit d'Ormuz a privé les marchés, presque du jour au lendemain, de

volumes de pétrole et de gaz naturel supérieurs à la combinaison des deux chocs pétroliers des années 1970 et de la crise de 2022.

L'énergie étant la sève de l'économie, toute hausse de son prix se répercute sur l'ensemble des biens et déclenche une vague d'inflation, terreau fertile des crises politiques. Dans un monde qui se brutalise, tant que nos économies dépendront d'énergies fossiles aussi concentrées, les crises énergétiques sont condamnées à s'enchaîner, et avec elles les boucles de rétroaction qui alimentent le reste de la polycrise.

Des alternatives existent pourtant. Les technologies nécessaires pour sortir des énergies fossiles sont désormais matures. La plupart des usages peuvent être électrifiés, des transports de personnes et de marchandises aux bâtiments résidentiels et commerciaux jusqu'à de nombreux procédés industriels, l'hydrogène prenant le relais pour les procédés exigeant de hautes températures. La production d'électricité dispose elle aussi d'alternatives bas-carbone désormais compétitives. En 2025, plus de 600 GW de panneaux solaires ont été déployés dans le monde, soit davantage que l'ensemble de la capacité nucléaire en service.

Ce basculement change déjà d'échelle, au point qu'en 2024 l'Agence internationale de l'énergie a acté le passage de l'âge des énergies fossiles à celui de l'électricité. L'alignement des priorités politiques et des progrès technologiques ouvre une fenêtre inédite pour mettre fin à la dépendance structurelle de nos économies aux énergies fossiles. En sortir n'est pas seulement une nécessité climatique, mais un choix de souveraineté, qui desserre d'un même geste le nœud de la polycrise.

Certains objectent que la transition échangerait une dépendance contre une autre, les fossiles contre les minéraux critiques dont elle a besoin, aujourd'hui largement concentrés en Chine. Mais les deux dépendances n'ont pas la même nature. Celle aux fossiles est une dépendance de flux, où l'on brûle chaque jour et où toute interruption devient aussitôt crise. Celle aux minéraux est une dépendance de stock, incorporée une fois dans des équipements qui fonctionnent ensuite des années. Elle est donc plus maîtrisable, réductible par la substitution et l'innovation lors de la conception, pouvant être contenue par le recyclage, dont l'AIE estime qu'il pourrait couvrir de 25 à 40 % des besoins d'ici 2050. Surtout, une rupture d'approvisionnement ne freine que la fabrication de nouveaux équipements sans arrêter ceux qui tournent déjà, laissant aux États le temps de mobiliser des stocks stratégiques, diversifier leurs fournisseurs, adapter les technologies ou négocier une issue à la crise.

***Proposition #7* | S'engager à sortir des énergies fossiles d'ici 2050 en se fixant des objectifs intermédiaires selon une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris, en reconnaissant qu'elles sont au cœur de la polycrise, à la fois première cause du dérèglement climatique, facteur d'instabilité géopolitique et source de crises énergétiques aux lourdes conséquences socio-économiques, alors que des solutions de substitution existent.**

Malgré l'entrée dans l'âge de l'électricité, la demande mondiale de pétrole, de gaz et de charbon a encore augmenté en 2025. La dépendance est loin d'être dépassée. Toute réponse efficace aux crises écologiques suppose une action coordonnée à l'échelle internationale. Cette coordination se heurte toutefois aux intérêts des États producteurs, peu enclins à accélérer la sortie mondiale des énergies fossiles. Les dernières COP ont montré toute la difficulté de s'accorder sur ce sujet.

Ce blocage est réel et doit être intégré à toute stratégie crédible de sortie des énergies fossiles. Agir sur l'offre, en mettant fin à l'exploitation de nouveaux gisements, suppose l'accord improbable des pays exportateurs. Par ailleurs, fonder la stratégie de sortie des énergies fossiles sur la pénurie, tant que l'économie en reste dépendante, a peu de chance de garantir une transition ordonnée. Elle ferait de plus monter les prix des énergies fossiles en gonflant la rente des pays exportateurs. Une coalition de volontaires, réduisant la demande pour déconstruire la dépendance, apparaît alors comme la voie la plus réaliste. Elle permettrait d'avancer avec les pays décidés à sortir du fossile sans attendre un consensus mondial hors d'atteinte, et, en se construisant selon la logique du club climatique, d'étendre progressivement son influence au reste du monde.

Reste à définir le mécanisme permettant de réduire la demande au sein de la coalition. Pour desserrer une dépendance aussi structurelle, donner un prix au carbone couvrant l'ensemble des économies membres offre une voie cohérente. Le prix des fossiles augmente, comme lorsqu'on agit sur l'offre, mais le surcoût ne s'évade plus vers les exportateurs. Il reste dans la coalition sous forme de revenus carbone, pouvant être réinvestis pour accompagner les ménages modestes et financer la transition.

Deux instruments principaux peuvent être envisagés: la taxe carbone et le marché de quotas d'émission. La taxe fixe le prix de la tonne sans garantir le volume final d'émissions, tandis que le marché de quotas fixe le volume et laisse le prix s'établir. Pour une coalition, les quotas l'emportent, à la fois plus simples à instaurer entre États qu'une taxe commune et offrant plus de garanties compte tenu de la fenêtre d'action limitée pour respecter le budget carbone de l'Accord de Paris. Un marché couvrant toute l'économie, dont le plafond diminuerait chaque année jusqu'à zéro, réduirait la demande d'énergies fossiles en engageant d'abord les baisses les moins coûteuses, chaque acteur ayant intérêt à investir dès que réduire ses émissions revient moins cher qu'acheter des quotas.

Ce marché de quotas doit s'accompagner d'un ajustement aux frontières. Les importateurs de biens venus de pays non-membres achèteraient les quotas correspondant aux émissions de leur production, ce qui décourage les délocalisations vers les zones sans prix du carbone, tandis que les biens exportés hors de la coalition en seraient remboursés pour ne pas être pénalisés sur les marchés extérieurs. Ce double mécanisme protège la compétitivité des entreprises de la coalition et crée la logique du club climatique : au-delà d'une certaine masse critique, rejoindre la coalition devient plus rationnel que de faire cavalier seul.

Les revenus carbone donnent enfin au dispositif sa dimension de justice. Les membres s'accordent sur un budget carbone commun compatible avec l'Accord de Paris, réparti au prorata de la population. Une répartition tenant compte de la responsabilité historique serait concevable, mais elle a divisé la communauté internationale pendant des décennies, et l'égalité par habitant, où chacun dispose du même droit d'émettre, reste la plus pragmatique. Chaque pays définit sa trajectoire de réduction à l'intérieur du budget qui lui est attribué. Chaque année, un nombre de quotas égal à son budget de l'année est mis sur le marché et le pays en perçoit les revenus. Les membres s'engagent à consacrer ces revenus à une transition juste, en aidant notamment les ménages modestes à absorber la hausse des prix et à accéder aux technologies bas-carbone et en accompagnant les travailleurs et les régions dépendant du secteur fossile.

La coalition prend tout son sens quand des pays du Sud global la rejoignent. Faiblement émetteurs par habitant, ils se verraient attribuer un budget carbone largement supérieur à leurs besoins, et recevraient donc plus de revenus qu'ils ne dépensent pour leurs émissions. Il en résulterait un transfert net des pays développés vers le Sud, au service de son développement.

Les pays développés renoncent à une part des revenus qu'offrirait une coalition fermée, mais au bénéfice d'une décarbonation mondiale, ce qui demeure leur intérêt.

Les principes de ce mécanisme ont été développés par l'économiste Adrien Fabre dans son concept de Fossil-Free Union, dont l'entretien, plus loin dans ce chapitre, détaille les ressorts. Ses travaux montrent que la plupart des pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie, Chine comprise, et d'Amérique du Sud auraient intérêt, sur le seul plan économique, à rejoindre une telle coalition, et qu'elle recueille un soutien citoyen très net, au Sud comme au Nord.

***Proposition #8* | Porter la création d'une vaste coalition internationale de volontaires, ouverte à tous, engagée autour d'un budget carbone commun compatible avec l'Accord de Paris. Ce budget serait réparti entre les pays membres selon un partage négocié des efforts et assorti d'un mécanisme contraignant de réduction de la demande déconstruisant progressivement la dépendance aux énergies fossiles. Ce mécanisme devra s'articuler autour de trois piliers :**

- Un système d'échange de quotas d'émission couvrant tous les secteurs de l'économie ;
- Un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières imposant une contribution sur les importations et prévoyant une restitution du prix du carbone sur les exportations ;
- L'affectation de ces revenus à une transition juste.

2. *Redéfinir la profitabilité des entreprises en faisant entrer le capital naturel dans la comptabilité*

Une fois les externalités du carbone intégrées à l'économie, reste à diriger les flux de capitaux vers la protection de la nature au sens large. Nous l'avons vu : la pensée économique a traité la nature comme un arrière-plan gratuit, une cécité qui pouvait passer inaperçue tant qu'elle semblait inépuisable. Répondre aux crises écologiques suppose de réintégrer dans le calcul économique les sols, l'eau, les écosystèmes, et tout ce dont l'économie dépend sans jamais l'avoir compté. C'est une autre règle du jeu qu'il faut ici changer.

Contrairement au carbone, l'impact sur la nature ne se laisse pas réduire à une métrique unique à laquelle attribuer un prix, chaque activité affectant chaque écosystème de façon singulière. Une autre voie existe cependant, non pas mettre un prix sur le dommage, mais inscrire dans les comptes de l'entreprise l'obligation de préserver ce dont elle dépend.

On objectera qu'imposer une telle obligation compromettrait la rentabilité des entreprises, leur raison d'être. Mais la rentabilité n'est pas une donnée objective, elle dépend de normes comptables largement conventionnelles, qui décident de ce qui compte et de ce qui reste invisible. En l'état, ces normes autorisent une entreprise à détruire des écosystèmes essentiels tout en affichant des profits. Intégrer le capital naturel à la comptabilité inverse cette logique. La nature cesse d'y figurer comme un stock gratuit pour devenir une dette que l'entreprise contracte envers le vivant et doit maintenir, évaluée non par le prix du dommage mais par le coût de sa préservation. Tant que cette dette n'est pas honorée, le résultat n'est pas un profit, mais un prélèvement non provisionné sur un capital commun. C'est le principe du modèle CARE, formalisé par les chercheurs Jacques Richard et Alexandre Rambaud, qui étend à la nature, parmi d'autres, les règles jusqu'ici réservées au capital financier. Généralisée dans les normes internationales, cette approche inscrirait les atteintes à la nature au cœur du calcul de la valeur et ferait des entreprises soutenables la norme plutôt que l'exception.

***Proposition #9* | Intégrer le capital naturel dans les normes comptables internationales, en inscrivant au passif des entreprises l'obligation de préserver les écosystèmes qu'elles mobilisent. Sur le modèle de la comptabilité CARE, le profit ne serait reconnu qu'une fois cette dette écologique honorée, rendant la destruction de la nature incompatible avec la profitabilité affichée.**

Intégrer le capital naturel à la comptabilité suppose toutefois de savoir mesurer l'impact des entreprises sur les écosystèmes. De nombreuses méthodologies existent déjà, mais elles restent éparses et non harmonisées. Une première étape serait de les unifier à l'échelle internationale. De même que le GHG Protocol a établi une méthode commune de mesure du bilan carbone, distinguant les émissions directes et indirectes en scopes 1, 2 et 3, un Nature Impact Protocol pourrait faire converger ces méthodologies. L'objectif ne serait pas de réduire l'impact sur la nature à une métrique unique, mais de fournir une méthode commune, reconnue et adoptée internationalement, pour évaluer l'effet de chaque activité sur chaque type d'écosystème.

***Proposition #10* | Établir un Nature Impact Protocol, sur le modèle du GHG Protocol pour les émissions de gaz à effet de serre, afin d'harmoniser à l'échelle internationale les méthodes de mesure de l'impact de chaque type d'entreprises sur les différents écosystèmes.**

Une fois les méthodologies harmonisées, les États doivent mobiliser l'ISSB pour élaborer une norme de reporting extra-financier précisant comment les entreprises doivent mesurer et rapporter leur impact sur les écosystèmes, puis la rendre obligatoire. Cette étape est le préalable indispensable à l'inclusion du capital naturel dans la comptabilité.

***Proposition #11* | Mobiliser l'ISSB pour élaborer, sur la base du Nature Impact Protocol, une norme de reporting extra-financier précisant comment les entreprises doivent mesurer et publier leur impact sur les écosystèmes, et rendre ensuite cette norme obligatoire pour l'ensemble des entreprises.**

3. Basculer vers une économie circulaire et efficace en imposant par la norme ce que le prix ne peut porter

L'internalisation du coût du carbone et l'intégration du capital naturel à la comptabilité corrigent les grandes défaillances du marché, mais le signal-prix ne suffit pas à orienter finement l'économie vers certaines priorités stratégiques, comme l'économie circulaire ou l'efficacité énergétique. Là où il atteint ses limites, la norme doit prendre le relais.

L'économie circulaire agit sur plusieurs fronts de la polycrise à la fois. Elle réduit la pression sur les ressources tout en renforçant la souveraineté des États. L'épisode des terres rares chinoises a rappelé à quelle vitesse une dépendance peut se transformer en vulnérabilité. Dans un contexte de crises écologiques et de brutalisation des relations internationales et commerciales, y basculer doit devenir une priorité stratégique.

Cette bascule doit être pensée de façon systémique, de chaque étape de la chaîne de valeur au changement du rapport à la consommation. Le recyclage n'est que le dernier maillon. Tout commence à la conception, dans le choix des matériaux et des assemblages, car un produit mal conçu ne se réutilise ni ne se recycle. C'est à ce stade que se décide l'essentiel, un bien pensé pour durer, être réparé, puis démonté, garde une valeur tout au long de sa vie, quand un bien conçu pour être jeté la perd dès le premier usage. La norme a ici un rôle décisif, en imposant des exigences de durabilité, de réparabilité et de recyclabilité, ainsi que des taux minimaux de matières recyclées dans les produits neufs.

Concevoir un produit recyclable ne garantit pourtant pas qu'il le sera. L'organisation à l'échelle des territoires est nécessaire. Un gisement de déchets trop dispersé n'a pas de valeur, seule sa concentration rend le recyclage viable économiquement. Cela suppose de coordonner sur un même territoire les acteurs qui produisent, consomment, collectent et transforment. Cette coordination ne naît pas spontanément du marché, elle doit être structurée par la puissance publique, à travers les collectivités et les filières de responsabilité élargie des producteurs.

Pour éviter l'effet rebond et faire de la bascule circulaire un véritable découplage entre la consommation et l'extraction de matière, un changement du rapport à la consommation est nécessaire. Consommer mieux, des biens de qualité, durables et utiles, plutôt que d'accumuler et de renouveler sans cesse. Cette sobriété n'est pas une privation, elle relève d'une autre idée de la vie bonne, que ce rapport développera plus loin comme l'un des ressorts du récit commun de la transition.

Proposition #12 **| Faire de la bascule vers une économie circulaire une priorité stratégique des États, en l'abordant de façon systémique, et en orientant par la norme ce que le signal-prix ne peut porter seul :**

- Rendre l'écoconception obligatoire, en imposant des exigences de durabilité, de réparabilité et de recyclabilité, ainsi que des taux minimaux de matières recyclées dans les produits neufs ;
- Organiser à l'échelle des territoires la collecte et la concentration des flux de matière, en mobilisant les collectivités et les filières de responsabilité élargie des producteurs, pour rendre le recyclage économiquement viable.

L'efficacité énergétique complète la sobriété, elle ne réduit pas l'usage mais son coût énergétique : produire le même service avec moins d'énergie. L'énergie la moins chère, la plus souveraine et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas. Améliorer l'efficacité de l'économie réduit d'un même geste la facture énergétique, la dépendance aux importations et les émissions, sans rien retrancher aux services rendus. En abaissant la demande, elle rend aussi la transition plus atteignable. Cependant, le prix ne suffit pas toujours à obtenir cette efficacité stratégique car celui qui décide d'un investissement plus performant n'est pas toujours celui qui en paiera le coût énergétique, ou compare des prix d'achat visibles sans pleinement percevoir le coût d'usage étalé sur la durée de vie du bien. La norme doit alors prendre le relais en imposant des standards minimaux de performance.

Proposition #13 **| Faire de l'efficacité énergétique une priorité stratégique, en imposant par la norme des standards minimaux de performance aux bâtiments et aux équipements.**

4. *Réorienter les capitaux par des incitations transitoires, le temps que les réformes de fond deviennent opérationnelles*

Changer les règles du jeu économique pour corriger les racines structurelles des crises écologiques prendra du temps. S'attaquer aux causes profondes suppose de penser en temps long, de fixer un cap et de le tenir dans la durée. L'état du climat et du vivant nous oblige cependant à renverser la tendance dès demain. Il faut donc, en parallèle des réformes de fond, engager dès à présent des mesures transitoires pour commencer à réorienter les flux de capitaux vers les enjeux écologiques.

Un premier levier serait de mobiliser les banques centrales pour abaisser les taux d'intérêt des investissements de la transition. L'ironie est cruelle : au moment où les renouvelables deviennent les plus stratégiques, la hausse des taux directeurs décidée pour contrer l'inflation créée par la dépendance fossile freine ces projets, souvent intensifs en capital. Un taux réduit, réservé à la transition, serait décisif pour mobiliser dès à présent le capital privé. La Chine refinance depuis 2021 à 1,25 % les banques qui accordent des prêts verts, contre 3 % pour le reste de l'économie, et la Banque centrale européenne a elle-même pratiqué des taux préférentiels entre 2014 et 2021 au sortir de la crise des dettes souveraines.

Proposition #14 **| Instaurer des taux de refinancement préférentiels pour les crédits finançant la transition écologique, en ciblant les financements de projet par une taxonomie des activités vertes, et les financements généraux des entreprises par des indicateurs mesurant leur alignement environnemental et climatique, comme l'indicateur climat de la Banque de France.**

En parallèle de la réduction du coût du capital pour les entreprises vertueuses, une fiscalité avantageuse constitue un second levier transitoire à actionner. Tant que le prix du carbone et l'intégration du capital naturel ne sont pas en vigueur, le marché continue d'avantager structurellement les modèles les plus polluants. Une fiscalité différenciée sous la forme de réduction d'impôt sur les bénéfices réinvestis dans la transition, de suramortissement des équipements bas-carbone, ou de crédits d'impôt ciblés, permet de corriger ce déséquilibre. L'instrument n'a rien d'inédit, les États-Unis y ont recouru à grande échelle avec les crédits d'impôt de l'Inflation Reduction Act, et la France a expérimenté le suramortissement vert sur les poids lourds peu polluants.

Proposition #15 **| Mettre en place, à titre transitoire, une fiscalité avantageuse pour les entreprises engagées dans la transition, par la réduction d'impôt sur les bénéfices réinvestis, le suramortissement des équipements bas-carbone ou des crédits d'impôt ciblés, en réservant ces avantages, comme pour les taux préférentiels, aux activités reconnues par une taxonomie verte et aux entreprises dont l'alignement environnemental et climatique est avéré.**

Enfin, au-delà de l'incitation financière, les crédits carbone et biodiversité permettent d'investir plus directement dans la réduction des émissions et la préservation de la nature, à condition de les concevoir comme un financement de projet, et non comme l'achat d'un droit à polluer.

Le marché des crédits carbone est déjà bien établi, mais miné par un problème de crédibilité depuis le scandale de Verra en 2023. Un organe indépendant, l'Integrity Council for the Voluntary Carbon Market, s'efforce depuis de recrédibiliser ce marché par un standard de haute intégrité, mais ce label reste imparfait et l'assainissement est encore en cours.

Les crédits biodiversité sont à un stade embryonnaire car plus difficile à structurer faute d'une métrique unique comparable à la tonne de carbone. Cette immaturité est une chance, celle de le bâtir d'emblée sur des bases saines. Bien conçus, ils permettraient aux entreprises de financer sans attendre la protection des écosystèmes, par responsabilité territoriale, pour compenser une atteinte inévitable, ou par intérêt stratégique, comme une entreprise ferroviaire préservant les forêts que ses lignes traversent, ou une entreprise agroalimentaire soutenant des pratiques durables chez ses fournisseurs pour sécuriser ses approvisionnements sur le long terme. La compensation, quant à elle, peut rester volontaire ou être imposée pour certains écosystèmes, comme aux États-Unis, où détruire une zone humide oblige depuis les années 1980 à en restaurer une équivalente. Elle doit toutefois être locale et fonctionnellement équivalente à l'atteinte, un écosystème endommagé ne se compensant pas par un autre restauré à l'autre bout du monde. D'où des marchés locaux garantissant cette équivalence stricte, comme le recommande le cadre de l'IAPB.

***Proposition #16* | Développer les crédits carbone et biodiversité comme instruments de financement de projets écologiques, et non comme un droit à polluer. Les réserver à un usage additionnel, en parallèle d'une réduction structurelle des impacts, et les soumettre à des standards de haute intégrité garantissant des bénéfices additionnels, mesurables et durables. Pour la biodiversité, non fongible par nature, fonder ces crédits sur des marchés locaux assurant une équivalence stricte entre l'atteinte et sa réparation.**

Redéfinir la cohésion sociale en ancrant la transition dans un récit fédérateur et une exigence de justice

Les deux premières parties ont posé les leviers de la réponse aux crises écologiques, ceux qui mobilisent la puissance publique et ceux qui permettent de réorienter l'économie. Mais aucune transformation de cette ampleur ne tient sans le consentement de ceux qui la vivent. Or les crises écologiques divisent aujourd'hui entre les camps politiques, entre les nations, et entre les générations. Le paradoxe est que la réponse à ces crises rejoint l'intérêt de tous, celui des citoyens quelles que soient leurs sensibilités politiques, celui des nations quel que soit leur niveau de développement, et celui de chaque génération, présentes comme futures.

Résoudre ce paradoxe suppose d'ancrer la réponse aux crises écologiques dans un récit fédérateur et une exigence de justice. Fédérer suppose d'abord de sortir l'écologie du champ des camps politiques pour en faire un projet commun de nation, ce qui exige de défendre le socle de faits partagés que la désinformation dissout et de miser sur l'éducation. Cela suppose ensuite de fonder la transition sur la justice entre les nations, pour rallier les pays du Sud et bâtir la stabilité de l'ordre international de demain. Cela suppose enfin de refonder le pacte entre les générations, en donnant une voix et un poids à ceux qui subiront le plus longtemps les conséquences des décisions prises aujourd'hui.

1. Faire de la réponse aux crises écologiques un projet de cohésion nationale

Les enjeux écologiques divisent. Ils sont devenus l'un des grands clivages du débat public, et les positions s'y sont durcies jusqu'à la caricature. Un camp nie jusqu'à l'existence des crises écologiques. Un autre en reconnaît une part, mais range toute tentative de réponse dans la catégorie du punitif. D'autres encore saisis par l'incompréhension de voir tant d'inaction face à ce qu'ils perçoivent comme une menace existentielle, basculent dans la désobéissance civile, que les premiers s'empressent alors de qualifier d'écoterrorisme, rien de moins. Les crises écologiques sont sorties du débat rationnel pour devenir un marqueur d'identité, un drapeau de camp, un symbole qui signale de quel côté l'on se range.

Il y a là un paradoxe, car ce sujet qui divise devrait, plus que tout autre, réunir. Tout ce que ce chapitre a établi le montre : la réponse aux crises écologiques parle à chaque sensibilité. À qui place la souveraineté au premier rang, elle offre l'indépendance, car sortir des fossiles, boucler nos chaînes de matières et consommer plus sobrement, c'est réduire notre dépendance aux puissances qui les contrôlent. À qui redoute le désordre, rien ne jettera plus sûrement les populations sur les routes que des terres asséchées et des régions devenues invivables. À qui s'inquiète de l'économie, elle promet la fin des crises énergétiques inflationnistes et l'un des plus vastes chantiers d'investissement de l'histoire, la refonte de tout l'appareil productif mondial. À qui aime la nature, elle est la préservation du vivant. À qui redoute pour sa santé, elle est un air respirable, une alimentation sans poison, la prévention des pandémies. À qui place la liberté au centre, les personnes âgées assignées à résidence dans l'obscurité pour se protéger des canicules à répétition rappellent qu'un système Terre hostile est la privation la plus radicale de nos libertés. À qui déplore la financiarisation du capitalisme, elle est le retour d'un État stratège retrouvant une vision de long terme. À qui craint la fragmentation du monde, elle impose aux nations de maintenir, envers et contre tout, le fil du dialogue. Et à tous, quel que soit leur bord, elle offre la seule chose qui vaille, un monde vivable à léguer à ses enfants.

Sortir de cette impasse suppose de déplacer l'écologie hors du champ des camps, de la décharger des valeurs culturelles et politiques qui lui ont été associées. Non pas une cause de gauche ou de droite, mais une réponse commune à la polycrise qui menace notre avenir partagé, un projet qui fédère la nation devant l'épreuve.

> ***Proposition #17*** **| Faire de la réponse aux crises écologiques un projet fédérateur de nation, en construisant un récit qui la sorte du registre des camps pour la rattacher à un avenir commun. Ce récit doit montrer que la transition n'est pas la cause d'un bord politique, mais une réponse à la polycrise permettant de bâtir un avenir désirable pour tous parlant à chaque sensibilité, de la souveraineté à la santé, de l'économie à la sécurité, de la nature à la géopolitique.**

L'établissement d'un récit fédérateur se heurte cependant à un puissant système de désinformation. Le Forum économique mondial la classe au premier rang des risques mondiaux à court terme.

Elle tient d'abord à un ressort cognitif. Une contre-vérité est simple et tranchée, quand le fait scientifique est nuancé, probabiliste, patient. Or l'esprit prend spontanément la facilité de compréhension pour un signe de vérité, si bien qu'un mensonge limpide convainc mieux qu'une réalité complexe. Réfuter coûte en outre toujours plus d'efforts qu'affirmer, ce qui

donne à la fausseté un temps d'avance permanent. Les algorithmes des réseaux sociaux, conçus pour capter l'attention, amplifient ce biais en propulsant les contenus les plus clivants, souvent les plus trompeurs. Le faux est bon marché, viral et flatteur, le vrai coûteux, lent et austère.

Une part de la désinformation environnementale n'a pourtant rien de spontané. Elle est financée et coordonnée par des acteurs qui se sont construits sur l'exploitation du système Terre et ont beaucoup à perdre à voir changer les règles du jeu. Le cas d'ExxonMobil est le plus documenté : ses études internes établissaient l'origine humaine du réchauffement dès les années 1970, quand la compagnie finançait publiquement, et pour des décennies, une vaste entreprise de doute. Le déni frontal a depuis reculé, en France du moins, mais il cède la place à une forme plus insidieuse, qui ne nie plus le réchauffement et s'attaque à ses solutions, semant le doute sur le coût des technologies ou leur empreinte réelle. Sur YouTube, deux tiers des contenus trompeurs visent désormais la science ou les solutions, non plus l'existence du réchauffement.

À ces intérêts économiques s'ajoute enfin une logique politique. L'écologie étant devenue un marqueur de camp, la désinformation alimente aussi les clivages partisans. Au premier trimestre 2025, 44 % des cas de désinformation climatique relevés dans les médias français provenaient des chaînes d'information en continu.

***Proposition #18* | Lutter contre la désinformation écologique, dans le strict respect de la liberté d'expression et de la distinction entre les faits scientifiques établis et le débat légitime sur les solutions :**

- Sur les plateformes numériques, s'appuyer sur le Digital Services Act européen, qui oblige déjà les grandes plateformes à corriger les risques systémiques de leurs algorithmes, pour y intégrer explicitement la désinformation écologique, imposer des tests de résistance réguliers et cibler l'amplification des contenus trompeurs plutôt que les contenus eux-mêmes.
- Dans les médias, cesser de subventionner ceux qui diffusent sciemment de la désinformation scientifique, sur constat d'une instance indépendante.

Enfin, l'éducation est la fondation la plus durable du récit fédérateur. Comprendre les mécanismes du système Terre et leurs interconnexions, c'est cesser de percevoir les crises écologiques comme des problèmes isolés, partisans, ou réservés aux experts pour les reconnaître comme des enjeux qui touchent à chaque aspect de la vie collective. C'est aussi se donner les moyens de résister à la désinformation. Cette éducation doit commencer dès l'école et s'étendre à toutes les générations.

Mais l'éducation la plus profonde est celle qui touche aux valeurs. La surconsommation a été vendue comme la voie royale vers le bonheur, un mensonge que la recherche a démenti. La publicité consumériste est en cela une désinformation, elle aussi, sur ce qui fait une vie bonne. L'éducation peut dénouer cette promesse et montrer que le lien, le temps, la nature, la création nourrissent davantage le bonheur que l'accumulation de biens. C'est ce qu'on pourrait appeler une sobriété heureuse, non le renoncement mais la redécouverte. C'est un choix de civilisation que l'école est en mesure de préparer.

***Proposition #19* | Faire de l'éducation aux enjeux écologiques une priorité nationale, en agissant à trois niveaux :**

- Intégrer les crises écologiques, leurs mécanismes et leurs interconnexions comme un fil conducteur des programmes scolaires, du primaire au lycée.
- Faire de l'éducation du grand public aux crises écologiques une mission explicite du service public audiovisuel, traitée avec la rigueur et la régularité qu'exige son importance.
- Investir dans un récit culturel substituant à la promesse consumériste une sobriété heureuse, afin que la transition soit vécue non comme un renoncement, mais comme un choix de civilisation plus souverain et résonnant.

2. *Ancrer la transition dans le principe de justice pour bâtir un ordre international plus stable*

Au-delà des frontières, les transitions écologiques sont aussi une source de division internationale. Le passé colonial du Nord nourrit dans les pays du Sud une défiance profonde, qui doit être pleinement reconnue et qui prend deux formes. La première tient à l'inégalité des trajectoires de développement. Pourquoi le Sud renoncerait-il à exploiter ses ressources et ses énergies fossiles, ces deux leviers qui ont enrichi le Nord, et devrait-il emprunter une voie plus durable mais plus complexe et plus incertaine? La seconde tient au risque de reconduire lors de la transition les rapports extractifs du passé. La décarbonation du Nord exige de vastes quantités de minéraux, en grande partie situés dans les pays du Sud, qui pourraient une nouvelle fois supporter les coûts environnementaux et sociaux de leur extraction sans bénéficier de la valeur créée.

Une transition qui échouerait sur l'une de ces deux dimensions serait un échec. Ne pas permettre au Sud de se développer durablement, c'est renoncer à endiguer l'effondrement du vivant et le réchauffement climatique ; reproduire les dynamiques extractives, c'est déstabiliser l'ordre géopolitique de demain. La réponse aux crises écologiques doit impérativement s'ancrer dans le principe de transition juste.

Ce devoir suppose d'abord que les pays du Nord soutiennent pleinement les pays du Sud dans la construction de modèles de développement durable. Particulièrement exposés au dérèglement climatique, les pays du Sud ne pourront durablement prospérer si les effondrements environnementaux finissent par compromettre leur stabilité. Il serait en outre inefficace de reproduire des trajectoires de développement fortement carbonées, pour dans un second temps devoir transformer à grands frais les systèmes ainsi construits. Les décennies de développement des pays du Nord ont permis de faire émerger des technologies bas-carbone désormais matures et compétitives. Emprunter d'emblée une trajectoire durable est donc à la fois plus sûr et moins coûteux, à condition que les pays du Nord en soutiennent le financement et facilitent l'accès aux technologies et aux savoir-faire nécessaires ; ce qui est dans leur intérêt de par la nature mondiale des crises écologiques.

Sur le plan financier, le Nord s'est engagé à la COP de Bakou à mobiliser au moins 300 milliards de dollars par an d'ici 2035. Cette première étape devra être honorée malgré le recul actuel de l'aide publique au développement. Mais l'enjeu ne porte pas que sur le volume des financements, il porte aussi sur leur nature. Ils prennent aujourd'hui surtout la forme de prêts, qui créent trop souvent des dettes insoutenables : entre 2022 et 2024, les pays en

développement ont remboursé 741 milliards de plus au titre de leur dette extérieure qu'ils n'ont reçu de financements nouveaux. La part des dons doit donc augmenter fortement, et la finance mixte passer à l'échelle, en mobilisant l'argent public pour réduire le risque des investisseurs privés là où les ressources publiques manquent. Cette mobilisation ne sera toutefois légitime que si elle préserve la capacité des pays bénéficiaires à définir leurs priorités et à garder la maîtrise de leurs ressources et de leurs choix de développement.

***Proposition #20* | Ancrer la réponse aux crises écologiques dans le principe de transition juste, en soutenant les pays du Sud dans la construction de trajectoires de développement durable souveraines :**

- Honorer l'engagement de Bakou de mobiliser au moins 300 milliards de dollars par an d'ici 2035, en augmentant très significativement la part des dons par rapport aux prêts.
- Passer à l'échelle la finance mixte, en mobilisant l'argent public efficacement là où il fait la différence.
- Faciliter le transfert de technologies et de savoir-faire bas-carbone vers les pays du Sud.

Ce devoir suppose ensuite que la transition énergétique ne reconduise pas, sous une forme nouvelle, les rapports extractifs du passé. Les minéraux critiques dont elle dépend sont en effet détenus en grande partie par les pays du Sud. La République démocratique du Congo concentre environ 55 % des réserves mondiales de cobalt, l'Indonésie près de 42 % de celles de nickel, le Chili et l'Argentine 44 % de celles de lithium, le Brésil, Madagascar, le Mozambique et la Tanzanie près de la moitié de celles de graphite naturel.

Le G7 de Kananaskis a acté en 2025 l'intention de nouer avec eux de nouveaux partenariats. La fenêtre est étroite, car la demande va s'accélérer à mesure que la transition progresse et que d'autres acteurs sont déjà sur le terrain. Sans cadre contraignant, le risque est réel de reproduire les logiques du passé, accaparer la ressource, exporter la valeur brute, laisser les coûts environnementaux et sociaux aux populations locales. Ce serait moralement inacceptable, géopolitiquement dommageable, et trahirait la vocation fédératrice de la transition. À l'inverse, exploitées dans le respect des droits humains et des communautés locales, et si la valeur ajoutée est conservée sur place, ces ressources peuvent devenir un véritable levier de développement pour les pays qui les détiennent. Le G20 sud-africain de 2025 en a posé les principes ; reste à les traduire en normes contraignantes, applicables à tout nouveau projet d'extraction. Ces normes tireront leur force du rapport de force lui-même. Les pays du Sud détenant les ressources dont la transition mondiale dépend, ils auront le pouvoir d'en exiger le respect.

***Proposition #21* | Transformer le Cadre du G20 sur les minerais critiques adopté en 2025 en une norme internationale garantissant que les ressources de la transition contribuent au développement des pays qui les détiennent, sans reproduire les dynamiques extractives du passé. Cette norme devra notamment :**

- Fixer des exigences communes en matière de devoir de vigilance, de transparence et de traçabilité tout au long des chaînes d'approvisionnement ;
- Imposer des standards élevés de protection de l'environnement et des droits humains, ainsi que la participation effective des communautés locales à toutes les étapes des projets ;
- Garantir un partage équitable des bénéfices et favoriser la création de valeur locale, le développement des compétences et le transfert de technologies allant de l'extraction au raffinage.

3. Refonder le pacte écologique entre les générations

La jeunesse d'aujourd'hui hérite d'un monde complexe où les crises écologiques s'ajoutent aux autres fronts de la polycrise pour rendre l'avenir incertain. Un ressentiment la traverse, cristallisé par le discours de Greta Thunberg aux dirigeants réunis à la COP24 : « vous dites aimer vos enfants par-dessus tout, et pourtant vous volez leur avenir sous leurs yeux ». Le grief est compréhensible, les crises sont documentées depuis des décennies et l'action peine toujours à se concrétiser.

Ce qui bloque tient pourtant largement à des causes structurelles. Les fondations de nos économies, de la dépendance aux énergies fossiles à la grammaire comptable qui ignore le capital naturel, ont été posées quand les conséquences de l'activité humaine sur le système Terre n'étaient pas encore établies. Les défaire suppose des chantiers de long terme, corrigeant la racine du problème et coordonnés à l'échelle internationale, qui se heurtent à l'inertie de systèmes parfois bâtis sur des siècles.

Cette inertie serait plus facile à lever si ceux qui ont le plus à y gagner en avaient les moyens. Or les décisions qui engagent l'avenir sont prises et financées par ceux qui en subiront le moins les conséquences. Aux élections françaises de 2022, seuls 17,3 % des moins de 30 ans ont voté à tous les tours, contre 47,7 % des 65 ans ou plus, et l'écart se creuse. Le patrimoine cumulé des Français de moins de 30 ans avoisine 355 milliards d'euros, contre près de 3 900 milliards pour les plus de 65 ans, onze fois moins. L'asymétrie est plus radicale encore pour les générations futures, qui subiront les conséquences des décisions d'aujourd'hui sans peser sur aucune décision économique et politique.

Faire le procès d'une génération serait vain, et contraire à l'esprit fédérateur de la transition. L'enjeu est de reconnaître cette asymétrie pour en corriger les effets. Nous l'avons établi au seuil de ce chapitre, le devoir de l'État de protéger les systèmes essentiels s'étend à ceux qui n'ont pas encore voix au chapitre. Mais ce devoir reste sans effet tant qu'aucune institution ne le porte. La démocratie et le marché, nos deux grands mécanismes de décision collective, sont l'un et l'autre myopes.

Cette voix commence à s'institutionnaliser dans plusieurs pays. Le Pays de Galles a adopté en 2015 une loi sur le bien-être des générations futures, qui oblige les organismes publics à évaluer l'effet à long terme de leurs décisions et a créé un commissaire chargé d'y veiller. La Hongrie s'est dotée dès 2008 d'un ombudsman pour les générations futures, la Finlande et

la Nouvelle-Zélande ont suivi des voies similaires, et fin 2023, au moins trente-huit lois dans vingt-six pays faisaient référence à la justice intergénérationnelle. Le mouvement existe mais il faut lui donner une portée réelle pour qu'il ne reste pas au stade symbolique.

***Proposition #22* | Instituer une représentation des générations futures dans la décision publique, sur le modèle du commissaire gallois, chargée d'évaluer l'effet à long terme des décisions publiques, dotée d'un pouvoir de saisine et d'avis public sur les projets engageant durablement l'avenir, et inscrire les droits des générations futures au plus haut niveau de la hiérarchie des normes.**

L'asymétrie du capital peut, elle aussi, être corrigée. L'épargne accumulée en fin de carrière et à la retraite reste largement immobilisée dans des actifs qui préparent peu l'avenir, un patrimoine immobilier souvent mal isolé et une assurance-vie sans lien direct avec les transitions écologiques. Or rénover un logement ou installer une pompe à chaleur suppose une dépense importante dont les bénéfices ne se matérialisent que progressivement. Pour des propriétaires âgés, incertains d'en percevoir eux-mêmes les gains, l'investissement paraît peu attractif, d'autant qu'il faut affronter la complexité des travaux. Des incitations ciblées permettraient de lever ces freins et de mobiliser ce capital au bénéfice de la transition et des générations qui suivront dès à présent, sans avoir à attendre la grande transmission.

***Proposition #23* | Faire du patrimoine des ménages un levier de la transition avant qu'il ne soit transmis, par un allègement de la fiscalité successorale sur les biens immobiliers préalablement rénovés thermiquement, et par un avantage fiscal renforcé sur l'épargne longue effectivement investie dans des actifs de transition.**

Au fond, la question posée par la refonte du pacte écologique entre générations est celle que formulait John Rawls, quel principe aurions-nous souhaité que les générations passées adoptent à notre égard ? Elle ne juge personne et engage tout le monde. Elle rappelle que la transmission ne se limite pas à un patrimoine, qu'elle porte aussi sur un monde habitable. Un héritage longtemps tenu pour acquis, devenu le plus précieux et le plus fragile.

Conclusion

Face aux crises écologiques, il fallait se refuser à choisir entre deux impasses : le nihilisme de l'inaction et l'attente d'un grand soir. Entre les deux demeure une voie exigeante mais praticable : changer les règles du jeu. Un État stratège qui reconnaît la protection des systèmes essentiels comme un devoir inscrit dans sa raison d'être ; des règles économiques réécrites pour que la prospérité cesse de se financer par la destruction de ses propres fondations ; un récit fédérateur, ancré dans la justice entre les nations et entre les générations. Aucun de ces chantiers ne suffit seul. Ensemble, ils dessinent cette révolte mesurée, à la hauteur de la gravité des crises comme de la réalité du monde tel qu'il est. Il n'y a, écrivait Camus, ni héroïsme ni fatalité dans la lutte contre ce qui nous dépasse, seulement des hommes et des femmes qui décident de faire leur travail. Le nôtre est de transmettre un monde où il fasse encore bon vivre.

DONNÉES CLÉS

CRISES ÉCOLOGIQUES

106,6 GT

106,6 milliards de tonnes de matière sont extraites chaque année dans le monde, contre 30 milliards en 1970. Sans inflexion, l'extraction pourrait croître de 60 % d'ici à 2060.

9 %

Moins de 9 % des 460 millions de tonnes de plastique produites chaque année est recyclé. 46 % de ce plastique est enfoui et 22 % devient un déchet sauvage mal géré.

+ 2,9 °C

Selon le scénario CPS de l'Agence internationale de l'énergie, fondé sur les politiques actuelles, la trajectoire de réchauffement mondial atteint aujourd'hui +2,9 °C d'ici la fin du siècle, contre environ +4 °C dans les projections de référence de 2015.

25 ANS

Le budget carbone restant pour contenir le réchauffement sous 2 °C n'est plus que de 1 055 $GtCO_2$, soit environ 25 ans d'émissions au rythme de 2025. Pour rester sous 1,5 °C, l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris, il ne reste que 170 $GtCO_2$, soit quatre ans.

75 %

75 % de la population mondiale vit dans des pays en situation d'insécurité hydrique ou d'insécurité hydrique critique.

58 %

L'Union européenne dépend des importations pour 58 % de sa consommation énergétique, dont près de 90 % du pétrole et entre 80 et 90 % du gaz qu'elle utilise.

$ 2 680 MILLIARDS

Le montant annuel des subventions publiques néfastes pour l'environnement était estimé à 2 680 milliards en 2024, soit 2,5 % du PIB mondial – couvrant les énergies fossiles, l'agriculture industrielle, la pêche, la foresterie et les infrastructures destructrices d'écosystèmes.

1/30

Pour chaque dollar US que le monde investit dans la protection de la nature, il en dépense 30 à la détruire.

+ 32 %

Entre 1990 et 2023, la part des émissions des 1 % les plus riches a augmenté de 5 à 13 % et celle des 0,1 % les plus riches de 32 %, tandis que celle des 50 % les plus pauvres a diminué de 3 %.

216 MILLIONS

Du fait du changement climatique, 216 millions de personnes dans le monde pourraient être contraintes de migrer à l'intérieur de leur pays.

ENTRETIEN #3.1

« LA CRISE ÉCOLOGIQUE EST LE MULTIPLICATEUR CENTRAL DE LA POLYCRISE »

avertit Laurence Monnoyer-Smith

Directrice du Développement durable du Centre national d'études spatiales (CNES) et coprésidente de l'Institut Open Diplomacy, Laurence Monnoyer-Smith est spécialiste des enjeux de démocratie participative, du spatial et de transition écologique. Ancienne vice-présidente de la Commission nationale du débat public puis commissaire générale au développement durable, elle revient dans cet entretien sur les conclusions de la partie « crise écologique » du rapport *Comprendre la polycrise*, publié par l'Institut Open Diplomacy en octobre 2025. Elle y analyse le rôle central de la crise écologique dans l'enchevêtrement des crises systémiques contemporaines et plaide pour une planification écologique plus cohérente, un récit collectif mobilisateur et une meilleure prise en compte des générations futures dans les politiques publiques et les stratégies économiques.

Quelles sont les principales caractéristiques de la polycrise ?

La notion de polycrise désigne une situation dans laquelle **plusieurs crises majeures** (climatiques, énergétiques, économiques, géopolitiques, sanitaires ou sociales) **se produisent simultanément et interagissent entre elles de manière systémique.**

Contrairement à des crises isolées, **la polycrise se caractérise par des effets de cascade et des boucles de rétroaction** qui amplifient les vulnérabilités des sociétés contemporaines.

Une guerre peut ainsi provoquer une crise énergétique, alimenter l'inflation, fragiliser la cohésion sociale et ralentir les politiques climatiques.

10,9 %

En septembre 2022, l'augmentation des prix sur un an a atteint 10,9 % dans l'UE du fait notamment de l'invasion russe de l'Ukraine en 2022.

Cette dynamique est **renforcée par la mondialisation des échanges et l'interdépendance des infrastructures,** des chaînes de valeur et des systèmes financiers, qui rendent les économies plus exposées aux chocs globaux. La polycrise produit également une **forte incertitude, car les interactions entre les crises sont souvent non linéaires et difficiles à anticiper.** Elle met en évidence les limites des modes traditionnels de gouvernance, encore largement organisés en silos sectoriels, alors que **les enjeux nécessitent des approches transversales et coordonnées.**

Enfin, le concept interroge **la résilience du modèle de développement actuel face aux limites planétaires,** aux tensions géopolitiques et aux fragilités démocratiques, dans un contexte où les capacités d'adaptation demeurent très inégales selon les territoires et les populations.

7/9

En 2025, la septième limite planétaire a été franchie. Dorénavant les limites concernant le changement climatique, l'intégrité de la biosphère, les changements d'usage des sols, le cycle de l'eau douce, les cycles biogéochimiques, les entités nouvelles et l'acidification des océans sont dépassés.

Le concept est maintenant bien documenté, depuis les travaux d'Edgar Morin jusqu'à ceux plus récents de Bruno Latour, ce dernier insistant sur la dimension écologique.

Quel rôle joue la crise écologique dans la polycrise ?

Les crises écologiques occupent une place centrale dans la polycrise car elle agit à la fois comme **une crise spécifique et comme un facteur aggravant des autres déséquilibres contemporains.**

Le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la raréfaction des ressources ou encore la dégradation des sols ont des conséquences directes **sur l'économie, la santé, l'alimentation, les migrations et la stabilité géopolitique.**

Les événements climatiques extrêmes **fragilisent les infrastructures, perturbent les chaînes de production et accentuent les tensions sociales et territoriales.** La dépendance aux énergies fossiles alimente également des conflits géopolitiques et des vulnérabilités énergétiques majeures.

3,2 %

L'augmentation des températures moyennes pourrait entraîner une hausse de l'inflation alimentaire annuelle de 3,2 % et de l'inflation globale de 1,18 % d'ici à 2035 selon une étude de la Banque centrale européenne et du Potsdam Institute.

En retour, **les crises économiques ou politiques peuvent ralentir les politiques environnementales et retarder les investissements nécessaires à la transition écologique.** La crise écologique fonctionne donc comme **un multiplicateur de risques, capable d'intensifier les autres crises tout en étant elle-même aggravée par elles.** Elle révèle les limites du modèle de développement fondé sur une forte consommation de ressources naturelles et souligne la nécessité d'approches systémiques et de long terme pour renforcer la résilience des sociétés.

Quels sont les principaux nœuds stratégiques de la crise écologique ?

Les principaux nœuds stratégiques de la crise écologique concernent **les secteurs et dynamiques qui constituent à la fois les causes des dégradations environnementales et les leviers de transformation.** Ils sont investis par de puissants enjeux économiques qui renâclent à évoluer pour profiter jusqu'au bout de leur rente actuelle.

L'énergie constitue un enjeu central en raison de **la dépendance mondiale aux énergies fossiles,** principale source d'émissions de gaz à effet de serre. Elle se trouve au cœur de dynamiques géopolitiques qui retardent leur transformation.

58 %

L'Union européenne dépend des importations pour 58 % de sa consommation énergétique, dont près de 90 % du pétrole et entre 80 et 90 % du gaz qu'elle utilise.

Les systèmes agricoles et l'industrie agroalimentaire représentent un autre nœud majeur, liés à la déforestation, à l'usage intensif des sols, à la consommation d'eau, à l'érosion de la biodiversité et aux pollutions diverses qui affectent l'ensemble du vivant.

Les ressources minérales et les chaînes industrielles deviennent également stratégiques avec la transition numérique et énergétique, qui **accroît la demande en métaux critiques.** Particulièrement sensible aux enjeux géopolitiques qui viennent frapper la chaîne logistique, **ce nœud stratégique tend à renforcer la demande de souveraineté, ce qui en retour pose de multiples problèmes liés à la relocalisation d'exploitations minières.**

X 3

D'ici 2050, la demande mondiale de minerais critiques, comme le lithium, le graphite, le nickel, le manganèse, le silicium, les terres rares et le cuivre, pourrait plus que tripler pour répondre aux objectifs environnementaux internationaux et nationaux.

Les mobilités, l'urbanisation et les infrastructures concentrent des enjeux d'émissions, d'artificialisation des sols et d'adaptation au changement climatique.

Le **caractère erratique des politiques publiques environnementales** a pris récemment un caractère inquiétant. Après des avancées importantes en Europe dans l'enthousiasme de la COP 21 (2015), le recul constaté partout empêche toute projection de long terme pour l'ensemble des acteurs économiques et sociaux. Il a pour double conséquence délétère **d'empêcher la mise en place des investissements d'innovation de long terme pour engranger les bénéfices économiques de la transition et met en péril la résilience des territoires.** On risque d'être perdant sur tous les tableaux pour un bénéfice à très court terme.

Enfin, **la capacité des sociétés à articuler transition écologique, justice sociale et sécurité géopolitique constitue aujourd'hui un point de tension majeur** de la polycrise environnementale.

Les économies contemporaines peuvent-elles rester compatibles avec les limites planétaires sans transformation radicale de leurs logiques de croissance ?

La compatibilité entre les économies contemporaines et les limites planétaires apparaît de plus en plus difficile sans **transformation profonde des modèles de croissance.** Les **dynamiques actuelles reposent largement sur l'extraction de ressources,** la consommation énergétique fossile et l'augmentation continue des flux matériels, qui exercent une pression croissante intolérable sur les écosystèmes. Même si les **gains d'efficacité technologique** peuvent réduire certains impacts, ils restent **insuffisants face à l'augmentation globale de la production et de la consommation.** La plupart des chercheurs estiment ainsi qu'une transition durable suppose de **repenser tous les indicateurs de** « **croissance** », **les modes de production et les usages des ressources afin de concilier soutenabilité écologique, justice sociale et stabilité économique.**

13,4 TONNES

La quantité de matières premières nécessaires pour la consommation de chaque français (l'ensemble des matières premières ou ressources utilisées pour la fabrication d'un objet ou pour la consommation finale d'un pays) est de 13,4 tonnes par an.

La difficulté actuelle de notre société à penser un modèle post-capitaliste libéral constitue un grand danger pour les démocraties qui vont se trouver confrontées à **la nécessité de répondre aux conséquences désastreuses du changement climatique.** C'est dans ce contexte que nous sommes le plus à risque d'une bascule illibérale.

Comment concilier transformation écologique et acceptabilité sociale dans un contexte de montée des inégalités et des vulnérabilités ?

La transformation écologique ne peut être socialement acceptable que si elle réduit les inégalités au lieu de les accentuer comme c'est actuellement le cas.

+32 %

Entre 1990 et 2023, la part des émissions des 1 % les plus riches a augmenté de 5 à 13 % et celle des 0,1 % les plus riches de 32 %, tandis que celle des 50 % les plus pauvres a diminué de 3 %.

Cela suppose de **répartir équitablement les coûts et les bénéfices de la transition, notamment en protégeant les ménages les plus vulnérables face aux hausses de prix de l'énergie, des transports ou du logement.** Aucune transformation sociale de l'ampleur de ce qui est nécessaire ne peut advenir **sans un accent fort mis sur la justice sociale, la mobilisation importante des gagnants de la mondialisation au bénéfice d'un accompagnement économique** pour l'entrée dans l'économie décarbonée, et une forte participation citoyenne.

2,7 x

Les 10 % des Français les plus pauvres payent proportionnellement 2,7 fois plus de taxe carbone que les 10 % les plus riches car ils n'ont pas les moyens de changer de voiture ou de rénover leur logement.

Un investissement important dans la jeunesse (formation, services publics, emploi) **est essentiel pour motiver les populations** et rendre désirable un avenir qui pourrait autrement apparaître comme largement punitif pour tous.

La planification écologique peut-elle constituer un outil efficace de transformation sans ancrage institutionnel fort et appropriation territoriale ?

La planification constitue un **outil formidable pour l'accompagnement des filières,** pour orienter l'investissement et prioriser les efforts selon les contextes sociaux-économiques locaux. Pour autant, **les multiples arbitrages politiques incohérents et l'instabilité gouvernementale rendent actuellement cet exercice très théorique.** Il convient de trouver une voie de **planification stable** qui **ne soit pas illibérale** comme en Chine par exemple….où cela s'avère très efficace !

Proposition | Mettre en place une planification écologique stable et cohérente afin d'orienter durablement les investissements, accompagner les filières stratégiques et renforcer la résilience des territoires.

-1,6 %

Au premier trimestre 2025, les émissions chinoises de gaz à effet de serre ont reculé de 1,6 % par rapport au premier trimestre 2024 alors que dans le même temps la demande en électricité a augmenté de 2,5 %.

Comment intégrer la dimension intergénérationnelle dans le contrat social écologique, alors que les jeunes générations supportent une charge croissante avec un poids politique limité ?

Il est frappant de constater à quel point **la jeunesse est évacuée du débat politique actuel.** Moins nombreux que les plus de 65 ans, **les moins de 30 ans sont plus largement absents des urnes et des préoccupations des politiques publiques,** les deux étant bien sûr liés.

51,6 %

En 2024, pour la première fois, la majorité de la population française en âge de voter est âgée de plus de 50 ans. Les 18-29 ans ne représentent que 17 % de la population en âge de voter.

Une des réponses à cette question (il y en a d'autres) de nature plus institutionnelle par exemple a consisté à proposer la **création d'une « chambre du futur »** (proposée par le collectif autour de Dominique Bourg lors des élections présidentielles en 2012), soit une assemblée politique constituée à égalité de citoyens tirés au sort et de personnalités qualifiés. Une autre réponse peut consister à **renforcer les exigences de reporting RSE dans les entreprises sur la prise en compte des générations futures.** C'est un des **éléments clés de la transformation durable des entreprises.** Elle devrait figurer dans les reporting extra financier : c'est d'ailleurs un élément de la directive CSRD. De la même manière que l'on exige un calcul d'impact des activités sur le carbone ou la biodiversité, **il devrait être exigé une étude de l'impact des activités de l'entreprise sur les générations à venir et sur la place des jeunes en son sein.**

Proposition | Renforcer la prise en compte des générations futures en intégrant leur impact dans les reportings extra-financiers des entreprises et en développant des mécanismes institutionnels dédiés, comme une « chambre du futur ».

Dans quelle mesure l'absence de récit mobilisateur constitue-t-elle aujourd'hui un frein majeur à la transformation écologique, et comment reconstruire un imaginaire collectif désirable ?

L'absence de récit mobilisateur fragilise la transformation écologique en **laissant souvent la transition associée aux contraintes, aux renoncements ou à la peur du déclin.** Sans horizon collectif positif, les sociétés peinent à susciter l'adhésion des populations, des entreprises et des territoires. **Reconstruire un imaginaire désirable suppose de proposer une vision concrète d'un futur compatible avec les limites écologiques mais aussi avec l'amélioration de la qualité de vie, de la solidarité et de la résilience.**

Cette démarche est d'une certaine complexité car elle suppose une **dynamique culturelle assez offensive**: cela passe par **la production de contenus, de récits, d'images et de narratifs promouvant une autre relation au monde, au travail, au reste du vivant.** Ces nouveaux récits peuvent s'avérer particulièrement subversifs puisqu'ils proposent un autre mode de vie que celui sur lequel nous avons basé toute notre croissance économique depuis un siècle.

Proposition | Faire émerger des récits désirables de la transition écologique via la production de contenus, de récits d'image et de narratifs afin de promouvoir un nouveau rapport au monde, au travail et au vivant.

C'est bien pour cela que l'on constate aujourd'hui **une vraie guerre pour la possession des médias et des industries culturelles**: ce qui se joue n'est rien de moins que la maîtrise des narratifs qui structurent notre société en cette période de polycrise.

1 700

16 grandes entreprises fossiles ont financé environ 1 700 publicités climatiques trompeuses sur Facebook, générant près de 150 millions d'impressions.

Quel nœud stratégique principal devrait faire l'objet d'une réponse coordonnée par les pays du G7 ?

Les désaccords sont tels entre les pays du G7 que **je ne vois pas comment ils pourraient l'adresser de manière coordonnée.** La **question énergétique** est bien sûr centrale.

Quels sont les effets de réseau du nœud stratégique avec les dimensions de votre crise et les crises en général ?

On le voit bien actuellement, **l'approvisionnement énergétique apparaît comme un nœud stratégique au sein de la polycrise.** Au cœur d'enjeux géopolitiques depuis de longues années, la maîtrise de la production et de la logistique des énergies fossiles a structuré notre économie mondialisée à l'origine de l'anthropocène et de la crise climatique actuelle. De ce fait, la **déstabilisation** (conjoncturelle et nécessaire) **des systèmes énergétiques fossiles se diffuse dans l'ensemble de la société**: auprès des plus vulnérables qui ne peuvent investir dans des énergies alternatives facilement, auprès de l'ensemble des chaînes de valeur dans lesquelles il s'intègre (des plastiques à la cosmétique en passant par les instruments chirurgicaux), alimentant ainsi **une crise économique qui, par effet retour fragilise encore davantage les populations et compromet les investissements pour s'en affranchir.** De ce cercle vicieux, il n'est possible de sortir que par une **planification renforcée de niveau européen a minima pour**

gagner en souveraineté, mais aussi s'orienter vers des investissements de sobriété assez radicaux.

300 MILLIARDS

En raison du mix énergétique composé principalement d'énergies fossiles, en grande majorité importées, en 2022, les États membres de l'UE ont amorti les factures énergétiques des consommateurs avec 330 milliards d'euros d'argent public en réponse à l'invasion à grande échelle de l'Ukraine.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Laurence Monnoyer-Smith

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA CRISE ÉCOLOGIQUE CONSTITUE LE MULTIPLICATEUR CENTRAL DE LA POLYCRISE

Le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité et les tensions sur les ressources aggravent simultanément les crises économiques, sociales, géopolitiques et politiques. Parmi les principaux nœuds stratégiques identifiés, la question énergétique demeure centrale.

LES MODÈLES ÉCONOMIQUES ACTUELS DEVIENNENT INCOMPATIBLES AVEC LES LIMITES PLANÉTAIRES

Les économies contemporaines reposent encore sur une logique d'extraction et de croissance matérielle difficilement soutenable. Dans le même temps, les blocages géopolitiques et le recul des coopérations internationales empêchent l'émergence d'une réponse multilatérale efficace.

LA JEUNESSE RESTE LARGEMENT ABSENTE DES PRIORITÉS POLITIQUES

Moins représentées électoralement et politiquement, les jeunes générations demeurent insuffisamment prises en compte alors qu'elles supporteront une part croissante des conséquences climatiques, sociales et économiques de la polycrise.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE NÉCESSITE UN RÉCIT COLLECTIF SOCIALEMENT ACCEPTABLE

La transformation écologique ne pourra être acceptée durablement si elle est uniquement perçue comme punitive. Elle suppose un imaginaire mobilisateur conciliant justice sociale, amélioration des conditions de vie et projection positive dans l'avenir.

LA GRANDE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE EXIGE UNE VÉRITABLE PLANIFICATION

Face à l'ampleur des bouleversements à venir, une planification stable et cohérente apparaît indispensable pour orienter les investissements, structurer les filières et renforcer la résilience des territoires.

ENTRETIEN #3.2

« TANT QUE L'ON N'AURA PAS TRANSFORMÉ NOS APPROCHES COMPTABLES, NOS APPROCHES DE GOUVERNANCE ET NOS NORMES DE RÉMUNÉRATION, RIEN NE CHANGERA STRUCTURELLEMENT DANS LA FINANCE MONDIALE. LE SUJET DE FOND, C'EST DE TRANSFORMER PETIT À PETIT LES RÈGLES DU SYSTÈME DANS LEQUEL ON OPÈRE »

avertit Bertrand Badré

Bertrand Badré est le fondateur et managing partner de *Blue like an Orange Sustainable Capital*, fonds d'investissement dédié au financement du développement durable dans les marchés émergents. Inspecteur des finances, il a exercé des fonctions de haut niveau dans de nombreuses institutions financières avant d'occuper les fonctions de directeur général et directeur financier de la Banque mondiale. Il est également l'auteur de plusieurs ouvrages sur la finance et le développement, dont *Can Finance Save the World?*. Dans cet entretien, il dresse le bilan des dix ans de l'Accord de Paris et des ODD, Son diagnostic est lucide : les ODD et nos engagements climatiques sont globalement en retard ou régressent, et l'illusion du « grand soir » climatique a cédé la place à un monde plus fragmenté, plus militarisé, où les priorités concurrentes sont réelles et ne peuvent être écartées d'un revers de main. Face à ce constat, il plaide non pas pour une liste de mesures, mais pour un cap : la transformation profonde des règles comptables, des standards de gouvernance et des normes de reporting, seul moyen de réorienter structurellement les flux financiers vers la durabilité.

Dix ans après l'Accord de Paris et l'adoption des objectifs de développement durable, quel bilan lucide peut-on dresser ?

La première chose à dire, c'est que **ça ne s'est pas passé comme prévu.** Que ce soit sur le climat ou plus généralement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), **nous sommes globalement soit en retard, soit nous régressons.** Personne n'anticipait fin 2015, quand on voyait Xi Jinping et Barack Obama se serrer la main à la Maison-Blanche, que six mois plus tard il y aurait le Brexit, un an plus tard la première élection de Trump, et dix-huit mois plus tard le 19e Congrès du Parti communiste chinois marquant le début d'une posture chinoise beaucoup plus assertive sur la scène internationale. Ces trois chocs successifs ont écarté les plaques tectoniques.

Il faut également rappeler la **faiblesse structurelle de l'Accord de Paris**: **non contraignant, non financé dès l'origine.** En 2015, établir un mécanisme coercitif était inenvisageable dans l'état de la société internationale. Aujourd'hui, ça l'est encore moins. Mais c'est aussi là que réside la beauté de l'exercice. En **2015,** nous avions une **humanité unanime qui disait « on part dans cette direction, et tous les cinq ans on améliore les objectifs ».** C'était fragile, c'était ambitieux, mais ce n'est malheureusement pas allé aussi loin qu'espéré.

196 — **196 Parties (195 États et l'Union européenne) ont signé l'accord de Paris en 2015, en faisant le plus large accord climatique jamais établi.**

Cela dit, le tableau n'est pas entièrement négatif. En **2015,** les trajectoires de référence projetaient un réchauffement proche de **+4°C** par rapport à l'ère préindustrielle. **Aujourd'hui,** on se situe plutôt autour de **+3°C**: c'est toujours catastrophique, mais c'est un degré de moins. Surtout, la vraie différence entre 2015 et aujourd'hui, c'est que **plus personne ne peut dire « je ne sais pas » et plus personne ne peut dire « je ne peux pas »**. Nous avons construit un socle de références communes, mis en place des mécanismes de suivi, ancré dans les consciences collectives des enjeux qui étaient largement ignorés du grand public comme des marchés financiers. Cela n'a pas suffi à déclencher une action universelle, mais il s'est tout de même passé des choses, et ça reste positif.

Aujourd'hui, il faut regarder la géographie actuelle avec lucidité. Les **États-Unis** ont officiellement quitté la course, mais dans la réalité, y compris au Texas, ils **ne l'ont pas complètement abandonnée. L'Europe** est partie de manière très ambitieuse avec le *Green Deal*, touchant tous les compartiments du jeu: CSRD, SFDR, taxonomie, tout avait été repensé. Elle s'aperçoit qu'elle **est allée un peu vite** en besogne, de manière peut-être trop technocratique. **Elle recule, elle simplifie, c'est confus,** mais elle n'a pas fait marche arrière complètement. Et puis il y a le reste du monde, qui continue d'avancer. La **Chine** est à la fois au **cœur du problème et au cœur de la solution.** À la COP de Belém en 2025, elle a affirmé vouloir être la première puissance durable du 21e siècle.

La situation géopolitique mondiale s'est profondément tendue ces dernières années. **Les guerres se succèdent, les gouvernements font face à des priorités concurrentes, et l'impulsion coopérative de 2015 s'est largement dissipée.** C'est peut-être là l'ironie de l'histoire : la guerre, en imposant l'argument de la souveraineté énergétique – si je ne veux pas dépendre du détroit d'Ormuz, il faut que je fasse autre chose – est en train de donner à la transition renouvelable un levier que l'Accord de Paris n'avait pas su lui offrir.

La principale leçon de ces dix ans est finalement celle-ci : **il n'y a plus, nulle part sur la planète, un seul acteur sérieux qui fonde sa stratégie de développement économique à long terme sur les énergies fossiles.** Certains veulent exploiter leur avantage temporaire jusqu'au bout, c'est vrai des pays du Golfe comme des États-Unis, mais personne ne mise le siècle qui vient sur ces ressources.

+2.9 °C

Selon le scénario CPS de l'Agence internationale de l'énergie, fondé sur les politiques actuelles, la trajectoire de réchauffement mondial atteindrait +2,9 °C d'ici la fin du siècle, contre environ +4 °C dans les projections de référence de 2015.

Comment articuler l'urgence climatique avec un contexte mondial marqué par la remilitarisation et la fragmentation géopolitique ?

La question des priorités concurrentes est réelle, et il faut commencer par en prendre acte lucidement plutôt que de faire comme si elles n'existaient pas. C'est pourtant là que réside l'ironie cruelle de notre époque. Dans un article publié dans *Project Syndicate* il y a quelques mois, je soulignais que **le monde allait dépenser près de 3 000 milliards de dollars en armements en 2025.** C'est un record absolu, et **l'ordre de grandeur des montants que nous devrions mobiliser chaque année pour financer la transition climatique mondiale.** Si un historien examine notre époque dans un futur lointain, il notera avec stupéfaction que cette espèce qui se nomme Homo sapiens sapiens – sage deux fois, donc – a préféré **consacrer 3 000 milliards à se détruire mutuellement plutôt qu'à sauver son habitat et sa postérité.** Nous serons probablement une curiosité de l'évolution.

$2887 MILLIARDS

Les dépenses militaires mondiales en 2025 s'élèvent à 2887 milliards de dollars.

Ce n'est pas un appel au désarmement général, qui est une illusion. C'est un rappel que **nous vivons dans un monde fondamentalement différent de celui**

de 2015 : **moins coopératif, plus violent, plus compétitif. Il faut le prendre tel qu'il est, dans toute sa complexité, et non tel qu'on voudrait qu'il soit.** Le mouvement de réarmement mondial n'est pas une distraction conjoncturelle. C'est une contrainte structurelle avec laquelle les décideurs doivent composer. **La bonne question n'est donc pas « comment écarter ces priorités concurrentes », mais « comment rendre les objectifs climatiques compatibles avec ce monde-là ».**

Dans ce contexte, quels sont les leviers clés à actionner pour réorienter les flux financiers nécessaires pour la transition écologique ?

Je résiste toujours à l'exercice des « mesures clés », parce qu'une liste de mesures sans cap ne mène nulle part. Le cap est plus important que les mesures. Et pour moi, ce cap, c'est la **transformation des règles** du système dans lequel on opère. **Tant qu'on n'aura pas transformé nos approches comptables, nos critères d'allocation du capital et nos standards de gouvernance, on n'arrivera pas à réorienter les flux financiers nécessaires pour le climat et la biodiversité.** C'est un chantier de trente à cinquante ans, un cap qu'il faut tenir sur la longueur malgré les changements de mode et l'émergence de priorités concurrentes.

Ce travail de fond peut se décomposer en trois étapes :

- La première, c'est de **s'entendre sur les impacts qu'on entend évaluer** : de quoi parle-t-on exactement, quels sont les indicateurs, comment les mesure-t-on, comment les rapporte-t-on, comment les compare-t-on ? Ce travail est en cours avec l'IFRS et l'ISSB au niveau international et l'ESRS et la CSRD en Europe, mais il est encore loin d'être achevé. Même sur les émissions de CO_2, il existe encore des différences de méthode significatives.
- La deuxième étape, une fois ces indicateurs définis, c'est **d'être capable de leur mettre un prix.**
- La troisième, c'est de **les intégrer en comptabilité,** faire en sorte qu'une entreprise qui émet beaucoup de carbone ou détruit des écosystèmes ait un compte de résultat qui le reflète.

Tant que ce travail n'aura pas été fait, tant qu'un investisseur peut se dire « je prends ta performance financière, et l'impact c'est cadeau », rien ne changera structurellement. **Les règles comptables ne sont pas une vérité immuable, ce sont des conventions qui évoluent.** On l'oublie souvent, mais le résultat d'une entreprise intègre déjà des évaluations largement conventionnelles et pourtant universellement acceptées : la valorisation d'actifs incorporels, la dépréciation du *goodwill*. Quand une entreprise annonce 15 milliards de dépréciation de *goodwill*, personne ne crie au scandale, il y a une méthodologie derrière, et on l'accepte. Rien n'empêche techniquement de construire une méthodologie équivalente pour le carbone ou la biodiversité, et de l'intégrer de la même façon dans les comptes.

Ces chantiers avancent malgré tout. En tant que membre du conseil de la Fondation IFRS, je vois que **l'ISSB est en cours d'adoption par la quasi-totalité des juridictions mondiales,** hors États-Unis. C'est un événement considérable, même si les États-Unis représentent environ 50 % du marché financier mondial.

La plupart des pays en développement, par ailleurs, se rendent compte qu'ils peuvent sauter directement à l'étape durable pour des raisons de souveraineté, mais aussi parce que les coûts des technologies renouvelables ont radicalement changé depuis 2015, grâce notamment à la Chine.

60 %

Près de 40 juridictions, représentant presque 60 % du PIB mondial, sont en cours d'adoption ou utilisent les normes de reporting durable de l'ISSB

Il reste un débat que nous avons du mal à tenir honnêtement : **celui des pays émergents qui viennent de découvrir des ressources fossiles et qui n'ont pas d'autres moyens de financer leur développement.** Le Sénégal, la Côte d'Ivoire, par exemple. Peut-on leur demander de ne pas les exploiter ? C'est une vraie question, et la réponse n'est ni tout blanc ni tout noir. Elle est probablement entre les deux, et elle mérite un **débat sérieux plutôt que des postures.**

> ***En plus de transformer les règles de la comptabilité, serait-il pertinent d'établir une fiscalité avantageuse pour les entreprises à impact positif ?***

Je suis toujours un peu **méfiant vis-à-vis de la boîte à outils fiscale.** On empile des dispositifs, et au bout d'un moment on finit par ne plus savoir très bien ce qu'on a construit. Ceci étant dit, **une fiscalité avantageuse pour les entreprises à impact pourrait avoir du sens à court terme,** en complément des travaux de fond que j'évoquais précédemment. Mais elle devrait rester **temporaire,** un signal envoyé au marché pour dire que **la finance est en train de changer, pas un régime d'exception permanent.**

Proposition | Établir une fiscalité avantageuse pour les entreprises à impact de manière temporaire pour inciter le marché à investir ce marché.

Mon inquiétude serait alors qu'on bétonne la finance d'impact comme une niche tolérée en marge du système. Un peu comme quand on glisse un billet dans la quête le dimanche : on se sent bien, et on repart sans avoir rien changé au reste. **Le vrai combat, ce n'est pas de faire passer la finance d'impact de 1 % à 3 % du marché. C'est que dans cinquante ans, toute la finance soit par construction orientée vers l'impact,** parce qu'il sera universellement admis que performance financière et impact positif ne sont pas antagonistes.

Jusqu'en 2022, l'engouement pour le durable était réel et la performance était au rendez-vous. Puis la guerre en Ukraine est arrivée, le prix du pétrole et la cotation des entreprises de défense se sont envolés, et les portefeuilles qui n'y étaient pas exposés ont sous-performé de 20 % par rapport aux autres. Difficile, dans ces conditions, de tenir un discours triomphant sur la supériorité de l'investissement responsable. Je reste néanmoins convaincu que sur la durée, si les marchés fonctionnent correctement, **les rendements s'équilibreront naturellement.** Et

en tant qu'investisseur, j'ai plus confiance dans un management qui cherche de l'impact, parce qu'il est plus attaché à son entreprise et à ce qu'elle construit dans la durée, que dans celui qui met les clés sous la porte dès que les résultats trimestriels déçoivent. **Quand on est discipliné sur le plan de l'impact et discipliné sur le plan financier, les deux se renforcent mutuellement.**

> ***La blended finance – combinaison de capitaux publics concessionnels et de capitaux privés commerciaux – est-elle un outil prometteur pour le financement du développement durable dans les pays du Sud ?***

Nous en parlons de plus en plus, mais nous n'en faisons pas beaucoup plus, **ça reste encore très marginal.** Toutes les statistiques sont désespérantes. Nous savons que c'est un outil puissant, nous savons comment ça fonctionne, nous avons des exemples concrets. Des dizaines de rapports ont été écrits sur le sujet, et pourtant nous n'avons pas franchi le cap du déploiement à grande échelle.

Pourquoi ce blocage ? D'abord, il y a **un facteur culturel** : les acteurs publics préfèrent financer directement, avec leur drapeau dessus, plutôt que de participer à des structures complexes où leur contribution devient invisible. Ensuite, il y a **des obstacles techniques réels** : les garanties coûtent parfois aux institutions publiques autant en capital réglementaire que les financements directs, ce qui leur ôte tout intérêt à jouer ce rôle de levier. Enfin, les transactions de *blended* finance sont encore trop complexes, trop longues à monter. On fait davantage la fortune des cabinets d'avocats que celle des bénéficiaires en bout de chaîne.

Nous avons aujourd'hui atteint un bon niveau de compréhension théorique sur la *blended* finance, et ces blocages peuvent être levés. **Arrêtons de rédiger des rapports qui recensent les opérations qui ont fonctionné. Passons à la mise en œuvre systématique. Mobilisons l'argent public rare là où il fait la différence,** c'est-à-dire en offrant des garanties pour faire du levier et réduire les risques dans les pays où attirer l'investissement privé est autrement difficile.

Proposition | Amplifier les montants publics affectés aux opérations de blended finance pour en faire un outil systématique de mobilisation des capitaux privés au service du développement durable.

$18 MILLIARDS

Le volume de blended finance déployé en 2024 s'élevait à 18 milliards de dollars, un montant encore marginal au regard des besoins de financement climatique et de développement des pays du Sud.

Faut-il accepter une dégradation de la notation des banques multilatérales de développement pour libérer des capacités de prêt supplémentaires ?

Cette proposition revient souvent dans les débats : abaisser la notation des banques multilatérales de développement pour leur permettre de prendre plus de risques et ainsi d'augmenter leur capacité de prêt. **Je pense que c'est une solution de facilité, et ce fut la première chose que j'ai dite en arrivant à la Banque mondiale** : **on n'en a pas besoin.** Le problème avec cette idée, c'est que c'est une pente glissante : une fois que l'on commence, on ne sait plus où s'arrêter. Pourquoi s'arrêter à AA+ plutôt qu'à A, puis à B ? **La valeur que ces institutions apportent tient en partie à la robustesse de leur signature, garantie par l'ensemble de la communauté internationale.** Préserver le triple A des grandes institutions multilatérales est un bien commun de valeur.

Il existe beaucoup d'autres leviers à actionner avant de toucher à ce triple A. Je suis fier d'avoir démontré à la Banque mondiale qu'il était possible de créer, sans coût additionnel pour les actionnaires, plusieurs centaines de milliards de capacité de prêt supplémentaire, simplement en agissant sur les leviers internes. **Il ne faut pas perdre de vue qu'une banque multilatérale reste une banque** : **quand elle met un milliard de profits de côté, ce milliard augmente son capital l'année suivante, et donc sa capacité de prêt.** À partir de là, tout un ensemble de mesures structurelles peut être activé : des politiques de partage de risques entre banques multilatérales, des économies de coûts pour avoir une institution plus légère et plus profitable, des politiques de tarification différenciées selon le profil des emprunteurs. Ces réformes d'apparence technique peuvent être profondément efficaces. **Avant d'aller chercher des solutions mécaniques sur tableau Excel, épuisons d'abord ce que les leviers internes permettent. Il reste énormément à faire.**

Proposition | Mettre en place des mesures structurelles pour maximiser les capacités de prêts des banques multilatérales (syndication de prêts, politiques de tarifications différenciées) sans remettre en cause sa notation.

Vous avez coécrit en 2003 un rapport sur le financement de l'eau pour le G8 d'Évian. Vingt ans plus tard, et à la veille d'un nouveau G7 dans la même ville, quel regard portez-vous sur l'évolution de la gouvernance hydrique mondiale ?

L'eau est un sujet qui me passionne à la fois émotionnellement et intellectuellement. En 2003, je travaillais avec Michel Camdessus sur un rapport intitulé *Financing Water for All,* rédigé à l'occasion du G8 d'Évian. Ce qui est frappant, c'est que ce rapport aurait pu être écrit presque à l'identique aujourd'hui pour le G7 d'Évian de cette année, en actualisant les données et en dramatisant un peu le propos, car **le stress hydrique a progressé et les tensions se sont accrues.** Le parallélisme des formes entre 2003 et 2026 est troublant : à l'époque, c'était la guerre en Irak, aujourd'hui, c'est la guerre en Iran.

75 % **75 % de la population mondiale vit dans des pays en situation d'insécurité hydrique ou d'insécurité hydrique critique.**

L'eau est la ressource mondiale par excellence. Le nombre de molécules d'eau sur Terre est à peu près stable depuis quatre milliards d'années, sous des formes différentes, à des niveaux de qualité et d'accès très variables, mais globalement constant. Et pourtant, **cette ressource mondiale ne se gère que localement.** On ne transporte pas l'eau comme on transporte le pétrole. Il n'existe pas de supertankers d'eau. **C'est là que réside toute la difficulté**: **une ressource partagée à l'échelle planétaire, mais dont la gouvernance est nécessairement locale et fragmentée.**

La gouvernance de l'eau révèle une tension fondamentale entre deux mots: « rivaux » et « riverains ». C'est la même racine, ce sont les mêmes rives, mais deux postures opposées face à la ressource partagée. En 2003, nous étions relativement optimistes: historiquement, les riverains coopéraient plus souvent qu'ils ne s'affrontaient. Aujourd'hui, ce n'est plus aussi évident. Quand l'Inde menace de revoir ses traités sur l'eau avec le Pakistan, quand la Chine construit des barrages en amont du Mékong, quand l'Éthiopie édifie le Grand Barrage de la Renaissance sans l'accord complet du Soudan et de l'Égypte, on voit bien que **la logique d'accaparement progresse.** Et ce n'est pas qu'un phénomène international, en France même, où l'eau semblait abondante il y a vingt ans, des conflits d'usage émergent aujourd'hui.

La leçon que j'en tire, et c'est malheureusement à contre-courant de l'éthos mondial actuel, c'est **qu'aucune règle, aucun tableau Excel ne réglera la question de l'eau, ni celle des ressources critiques plus largement. Ce qui manque, c'est la volonté de discuter, de s'écouter, de négocier.** C'est simple à dire, et extraordinairement difficile à faire dans le monde tel qu'il est aujourd'hui.

Les ODD arrivent à échéance en 2030 en ne seront pas tous atteints. À quoi devrait ressembler le cadre international qui lui succèdera ?

Je doute que dans l'état actuel du système international il y ait une volonté commune pour négocier des ODD 2.0. Mais **ce serait une erreur que d'abandonner la matrice que nous avons construite.** Ces objectifs ont créé une grille d'analyse partagée, des mécanismes de suivi, une approche systémique des crises mondiales. Ils ont démontré que **ces crises sont liées,** qu'on ne peut pas traiter le climat sans traiter la pauvreté, l'eau, la santé. Ce serait dommage de tout abandonner sous prétexte qu'on a raté les échéances.

La réponse la plus pragmatique serait de les prolonger. Les ODD restent un cadre d'analyse pertinent. Il faut les reprendre pour 2035, 2040, 2045. Ce qui serait particulièrement puissant, c'est que cette initiative vienne de la société civile et des jeunes générations, en disant: **nous reconnaissons que ce dispositif n'a pas fonctionné comme prévu, mais cette matrice reste la bonne, ces**

enjeux restent cruciaux pour notre avenir commun, et nous refusons qu'ils disparaissent de l'agenda mondial parce que l'attention s'est portée ailleurs. La planète continue de se réchauffer, les mers continuent de monter, l'eau douce de se raréfier, qu'on en parle ou non. **C'est précisément le rôle que le Y7 et le Y20 peuvent jouer.**

Proposition | Réserver le cadre des ODD et en prolonger l'horizon jusqu'en 2040, en définissant des objectifs révisés et adaptés aux enjeux de cette nouvelle échéance.

18 %

Seulement 18 % des cibles des ODD sont actuellement en bonne voie d'être atteintes d'ici 2030. 48% progressent trop lentement, et 18 % ont régressé par rapport au niveau de 2015, soit en deçà du point de départ.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Bertrand Badré

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

L'ACCORD DE PARIS ÉTAIT STRUCTURELLEMENT FRAGILE, MAIS UN BASCULEMENT DE PARADIGME S'EST BIEN PRODUIT

Malgré ses faiblesses structurelles, l'Accord de Paris a produit un basculement de paradigme discret mais décisif. Son legs le plus durable reste cependant ailleurs : aujourd'hui, plus aucun acteur sérieux ne fonde sa stratégie de développement à long terme sur les énergies fossiles.

L'EAU, RÉVÉLATEUR D'UN MONDE QUI BASCULE DE LA COOPÉRATION À L'ACCAPAREMENT

La gouvernance de l'eau illustre une tension fondamentale entre deux postures face aux ressources communes : la coopération des riverains et l'affrontement des rivaux. Rétablir une volonté de dialogue s'impose comme une condition essentielle pour protéger les biens communs mondiaux.

FACE À UN MONDE QUI SE COMPLEXIFIE, IL FAUT COMPOSER AVEC LES PRIORITÉS CONCURRENTES ET MAINTENIR LE CAP

Le monde de 2025 n'est plus celui de 2015 : moins coopératif, plus militarisé, traversé par des priorités concurrentes qui ne peuvent être ignorées. La bonne question n'est pas de savoir comment les écarter, mais comment rendre les objectifs climatiques compatibles avec ce monde-là.

LES LEVIERS DE FINANCEMENT EXISTANTS DOIVENT ÊTRE MOBILISÉS

Face à l'ampleur des besoins de financement de la transition, des leviers efficaces sont déjà disponibles et sous-utilisés. Les banques multilatérales peuvent augmenter leur capacité de prêt sans dégrader leur notation, la blended finance peut orienter les capitaux privés là où ils ne vont pas naturellement, et des incitations fiscales ciblées peuvent accélérer le mouvement.

LES ODD DOIVENT ÊTRE PROLONGÉS, ET NON ABANDONNÉS, ET LA JEUNESSE A SON RÔLE À JOUER

Avec seulement 18 % des cibles sur la bonne voie, l'atteinte des ODD d'ici 2030 est hors de portée. Toutefois, les abandonner serait une grave erreur. Ils ont construit une grille d'analyse partagée, des mécanismes de suivi et une approche systémique trop précieux pour être sacrifiés à la désillusion, et les renégocier ferait courir le risque d'une régression de l'ambition. Prolonger cette architecture au-delà de 2030 s'impose comme la solution la plus pragmatique, à condition que la jeunesse et la société civile refusent que ces enjeux disparaissent de l'agenda mondial.

ENTRETIEN #3.3

« LA NATURE A DÉSORMAIS DU MAL À ABSORBER LE CO_2. AUCUN INSTRUMENT FINANCIER NE PEUT COMPENSER L'AVEUGLEMENT DE DEUX SIÈCLES D'ÉCONOMIE PUISANT À L'EXCÈS DANS LES RESSOURCES NATURELLES »

avertit Sylvie Goulard

Ancienne députée européenne (2009–2017) et ancienne ministre des Armées (2017), Sylvie Goulard est actuellement Co-présidente de l'*International Advisory Panel on Biodiversity Credits* (IAPB) et professeure associée à l'Université Bocconi (Milan). Elle a consacré ces dernières années à la construction d'un cadre international pour les crédits biodiversité de haute intégrité. Dans cet entretien, elle pose un diagnostic sans concession sur l'état du financement de la biodiversité mondiale : aujourd'hui l'argent public détruit plus qu'il ne protège, les financements privés sont insuffisants, et le paradigme économique dominant demeure structurellement incompatible avec la préservation du vivant. Face à cette réalité, le cadre de l'IAPB, publié en octobre 2024, propose la mise en place de crédits biodiversité de haute intégrité pour rediriger une partie des flux de capitaux privés vers la biodiversité, sans pour autant prétendre qu'ils constituent à eux seuls une réponse à la hauteur de la crise. Une réforme fondamentale reste à faire : intégrer le capital naturel dans la théorie économique et dans la comptabilité des entreprises.

ENTRETIEN AVEC SYLVIE GOULARD

Vous co-présidez l'IAPB, qui a publié en octobre 2024 un cadre pour des marchés de crédits biodiversité de haute intégrité. Comment situez-vous cet instrument au regard des engagements multilatéraux existants ?

Il faut d'abord ne pas perdre de vue ce que représente **le cadre de Kunming-Montréal** : 196 pays membres de la Convention sur la diversité biologique – dont les États-Unis ne font pas partie – se sont engagés sur la biodiversité lors de la COP15 à Montréal en décembre 2022. On le compare souvent à **l'Accord de Paris, mais pour le vivant.** C'est un engagement politique considérable et il est primordial, aujourd'hui en particulier, de rappeler aux pays ce qu'ils ont collectivement adopté. **Le cadre de Kunming-Montréal souligne notamment l'importance d'aligner les flux financiers mondiaux et les activités économiques sur les objectifs de biodiversité. Sa Cible 19 porte explicitement sur le financement de la nature** et identifie les crédits biodiversité comme l'un des mécanismes mobilisables à cette fin.

$200 MILLIARDS

La Cible 19 du cadre de Kunming-Montréal fixe l'objectif de mobiliser au moins 200 milliards de dollars par an pour la biodiversité, toutes sources confondues, dont au moins 30 milliards de financements internationaux publics des pays développés vers les pays en développement.

Cela étant dit, avant même de parler d'instruments financiers innovants, **il y a une priorité absolue que les gouvernements devraient traiter** : **mettre fin aux subventions néfastes.** Les sommes d'argent public qui soutiennent aujourd'hui les énergies fossiles et financent des infrastructures détruisant les écosystèmes sont colossales. Le constat est brutal : **aujourd'hui, l'argent public est massivement utilisé pour abîmer plutôt que pour protéger.** C'est une aberration structurelle, et elle doit être corrigée avant tout le reste. **A cet égard, la Cible 18 du cadre de Kunming-Montréal vise à réduire d'au moins 500 milliards de dollars par an les subventions néfastes d'ici 2030.**

$2 680 MILLIARDS

Le montant annuel des subventions publiques néfastes pour l'environnement était estimé à 2 680 milliards en 2024, soit 2,5 % du PIB mondial – couvrant les énergies fossiles, l'agriculture industrielle, la pêche, la foresterie et les infrastructures destructrices d'écosystèmes.

Proposition | Accélérer la mise en œuvre de la Cible 18 du cadre de Kunming-Montréal en identifiant, réformant et supprimant les subventions néfastes

pour la biodiversité d'ici 2030. Rediriger les flux libérés vers la protection et la restauration des écosystèmes.

Vient ensuite la question de la redirection des capitaux privés. **Le privé n'a pas pour mission de remplacer le public.** Il ne faut pas brouiller les responsabilités. Mais il doit venir en **complément, de façon sérieuse et encadrée,** si nous voulons passer à l'échelle en matière de protection et de restauration des écosystèmes.

C'est là qu'interviennent les crédits biodiversité tels que nous les avons pensés à l'IAPB. **Les crédits biodiversité, sont des certificats représentant une unité mesurée d'impact positif sur la nature, qui ne peuvent être émis qu'une fois l'impact démontré par rapport à ce qui se serait passé sans le projet.** Une entreprise ou un investisseur peut alors les acheter, générant ainsi un revenu pour les acteurs qui protègent ou restaurent concrètement les écosystèmes. Soyons clairs : ce n'est pas une solution miracle. C'est un outil parmi d'autres, qui vient compléter les politiques publiques et les financements multilatéraux, jamais les remplacer.

Quels sont les cas d'usage que l'IAPB a identifiés pour les crédits biodiversité ?

Nous en avons identifié **trois cas d'usage principaux,** qui correspondent à des motivations et des logiques d'acteurs différentes.

Le premier cas d'usage, c'est **la contribution volontaire.** Certaines entreprises, qui s'implantent dans un nouveau pays ou sur un nouveau territoire par exemple, peuvent avoir à cœur de contribuer à la protection ou à la régénération des écosystèmes pour avoir un impact positif sur leur environnement. Les crédits biodiversité leur permettent de le faire et de documenter cet impact de façon rigoureuse et vérifiable.

Le deuxième cas d'usage, c'est **la compensation locale des impacts directs.** Des entreprises dont l'activité entraîne des effets inévitables sur les écosystèmes peuvent être tenues par les autorités locales de compenser cet impact en finançant la protection ou la réhabilitation d'autres écosystèmes. **Toutefois, la compensation est un sujet d'une grande complexité, et je veux être très précise ici : elle n'a de sens que de local à local, d'écosystème à écosystème équivalent.** Il ne fait aucun sens de compenser la destruction d'une forêt tropicale par la protection de la banquise. **Un impact sur un écosystème donné doit être compensé par une action positive sur ce même type d'écosystème.** Cette nuance est fondamentale dans les travaux de l'IAPB. Il faut néanmoins préciser que nous autorisons des achats de crédits pour la compensation transfrontalière, parce que les frontières administratives ne sont pas nécessairement pertinentes du point de vue des écosystèmes. Je pense notamment à l'Afrique, où les frontières sont un héritage colonial : une même forêt peut être arbitrairement répartie entre plusieurs pays. Mais **l'interdiction de la compensation internationale non locale reste un principe ferme de notre cadre.**

Le troisième cas d'usage, c'est ***l'insetting* biodiversité** : permettre aux entreprises d'investir directement dans la protection et la régénération de la biodiversité au sein de leur propre chaîne de valeur. **Au lieu de compenser leurs impacts**

ailleurs, elles investissent là où elles produisent ou s'approvisionnent. Prenez une entreprise de café : elle dépend du rendement des sols de ses producteurs, de la disponibilité de l'eau, des insectes pollinisateurs. Elle peut donc vouloir financer, via des crédits biodiversité, de nouvelles pratiques agricoles plus durables, ou des activités de restauration des sols, ce qui pérennise son activité tout en ayant un impact positif sur le vivant.

À ces trois cas d'usage s'ajoutent **les approches hybrides** : une voie pragmatique que l'IAPB considère sérieusement. **Certains projets génèrent simultanément des bénéfices pour le climat et pour la biodiversité.** Une restauration de mangrove par exemple stocke du carbone autant qu'elle régénère le vivant. Ces projets peuvent émettre des crédits des deux types, vendus séparément, en lots, ou combinés entre différents projets. **S'appuyer sur les marchés carbone existants pour accélérer le financement de la biodiversité, c'est une opportunité réelle.** Mais ces approches hybrides ne peuvent pas se substituer à l'établissement de véritables marchés biodiversité dédiés : elles en sont le tremplin, non le remplacement.

> ***L'IAPB place la notion de « haute intégrité » au centre de son approche. Qu'est-ce que cela signifie concrètement, et pourquoi est-ce si décisif ?***

La haute intégrité, c'est la condition *sine qua non* pour que ces marchés fonctionnent et reçoivent la confiance des acteurs. Certains marchés des crédits carbone souffrent aujourd'hui d'un déficit de crédibilité. L'IAPB a voulu, dès le départ, construire un cadre plus rigoureux pour les crédits biodiversité.

90 %

En janvier 2023, plus de 90 % des crédits carbone de protection des forêts tropicales certifiés par Verra, le principal registre mondial de crédits carbone volontaires, ne représentaient pas de réductions d'émissions réelles.

La notion de haute intégrité repose sur trois piliers. D'abord, **des résultats vérifiés pour la nature** : les crédits ne peuvent être émis que sur la base d'impacts positifs mesurés, additionnels, durables. Les **vrais puits de carbone ne sont pas ceux qu'on plante à la va-vite** ; les vrais crédits biodiversité ne sont pas ceux qu'on génère avec des méthodes bâclées.

Ensuite, l'équité et la justice pour les **communautés locales,** en particulier les peuples autochtones. Ce sont eux qui sont les gardiens de la biodiversité, les *stewards* de la nature. Ils doivent être **co-concepteurs, co-gouvernants des projets, et bénéficier équitablement des revenus générés.** Le consentement libre, préalable et éclairé n'est pas une clause rhétorique dans notre cadre, c'est une exigence opérationnelle.

Le troisième pilier, c'est la bonne gouvernance des marchés : transparence, traçabilité, registres publics, interdiction à ce stade des marchés secondaires. **L'IAPB pense les marchés de crédits biodiversité d'abord comme du financement de projets. Le plus important c'est le déploiement du capital initial pour soutenir la biodiversité.** Les marchés secondaires restent immatures et risquent de le rester encore un moment, et franchement, au vu de la nature des crédits biodiversité, il faudrait les surveiller de près pour éviter les dérives.

> ***Contrairement au carbone, il n'existe pas de métrique universelle pour la biodiversité. Est-ce un obstacle rédhibitoire à la mise à l'échelle des marchés biodiversité, ou peut-on s'en accommoder ?***

C'est une question que l'on me pose souvent, et elle révèle en réalité un malentendu de fond sur la nature du problème. Contrairement au carbone, il n'y a effectivement **pas de métrique unique pour la biodiversité. C'est inhérent à sa nature profondément locale et contextuelle.** Une tonne de CO2 est une tonne de CO2, qu'elle soit émise en France, en Inde ou au Brésil. Mais la restauration d'un récif corallien n'a rien à voir avec la restauration d'une mangrove, d'une forêt tropicale ou de la banquise.

Donc, contrairement aux émissions de carbone qui peuvent se penser à l'échelle régionale, comme en Europe avec le marché du carbone, voire mondiale, **les impacts sur la biodiversité ne peuvent se penser qu'en termes de marchés locaux.** Et je veux insister : ce n'est absolument pas un problème. Le marché immobilier est aussi un marché local. On achète un bien immobilier dans une ville, et on n'échange pas son appartement à Paris contre un à New York. **La localité n'est pas une faiblesse structurelle, c'est une caractéristique intrinsèque.**

Ce qui serait bénéfique, en revanche, c'est **une standardisation des méthodes de mesure, pas des unités elles-mêmes, mais des approches, des protocoles, des référentiels.** Cela permettrait d'assurer la comparabilité et la crédibilité des projets à travers le monde, tout en respectant la spécificité locale de chaque écosystème. C'est ce sur quoi travaille le Groupe de travail Mesure de l'IAPB.

Propositions | Généraliser les crédits biodiversité à haute intégrité, structurés autour de marchés locaux conformes à la réalité des écosystèmes, pour mobiliser les capitaux privés au service de la nature. Permettre cette généralisation en soutenant au niveau international la convergence vers des protocoles et référentiels communs de mesure de l'impact sur la biodiversité.

Je profite de votre question pour dire que selon moi **la communauté internationale a certainement commis une erreur en s'attaquant au problème climatique en premier, en pensant que la métrique carbone unique en faisait un problème plus simple.** Or, si c'était si simple, on aurait déjà réussi.

Le paradigme de croissance et de compétitivité qui structure nos économies est-il compatible avec la préservation de la biodiversité, ou un changement de paradigme économique en est-il la condition sine qua non ?

Je défends l'idée que **régénérer la nature, c'est régénérer l'économie,** parce que l'économie dépend structurellement de la nature pour fonctionner. Cela a été très largement ignoré dans toute la théorie économique moderne, où l'on parle de capital humain et financier sans jamais prendre en compte le **capital naturel, qui est pourtant la condition d'un modèle économique durable.**

58 000 MILLIARDS

55 % du PIB mondial, soit environ $ 58 000 milliards, est modérément ou fortement dépendant de la nature et des services écosystémiques. Cette dépendance structurelle est encore largement ignorée par les politiques économiques.

La finance est un outil puissant pour réorienter les flux de capitaux vers l'environnement, mais ce n'est pas une solution magique. **Aucun instrument financier ne peut compenser le fait que depuis la révolution industrielle, les économies, la finance et le management des entreprises ont largement ignoré la nature, et continuent de le faire.** Nous consommons bien plus que ce que la planète peut nous fournir. **La nature a longtemps absorbé nos excès, s'est adaptée à notre mode de vie destructeur, mais nous avons atteint ses limites.** Nos océans ne peuvent plus continuer d'absorber tout ce CO_2.

30 X

Pour chaque dollar US que le monde investit dans la protection de la nature, il en dépense 30 à la détruire.

Donc non, on ne peut pas conserver le paradigme économique actuel et espérer renverser l'effondrement de la biodiversité. **Une remise à plat s'impose.** Il nous faut un **changement profond dans la manière dont nous produisons, consommons et partageons la valeur.** Cette refonte suppose d'abord **d'introduire le capital naturel dans la théorie économique.** Ensuite, **d'intégrer les questions environnementales dans la comptabilité des entreprises.** Je recommande vivement à ce sujet les travaux d'Alexandre Rambaud sur le modèle CARE (Conservation and Accounting Renewed Economics) dans lequel le profit des organisations n'est calculé qu'une fois leur dette envers les capitaux naturels et humains remboursée. Il ne s'agit pas de contrevenir aux normes comptables existantes : **il s'agit d'y inscrire des passifs écologiques, d'aligner enfin les normes comptables sur les sciences écologiques.**

Proposition | Refonder la théorie économique aux enjeux du XXIe siècle en intégrant le capital naturel comme variable centrale, en faisant de sa conservation une contrainte, et en opérant cette transformation par une refonte de la comptabilité des entreprises selon le modèle CARE.

Cette remise à plat de l'économie suppose **la mobilisation des grandes institutions internationales** – Banque mondiale, FMI, OCDE. Si nous persistons dans le paradigme actuel, je crains que nous allions vers une forme d'effondrement dont nous voyons déjà les prémices.

x 100 - 1000

Le taux actuel d'extinction des espèces est estimé être de 100 à 1 000 fois supérieur au taux naturel de référence. Si la trajectoire actuelle n'est pas infléchie, entre 30 et 50 % de toutes les espèces pourraient avoir disparu avant le milieu du XXIe siècle.

> ***Face au recul de l'ambition environnementale dans plusieurs pays et aux vagues de désinformation organisées, quelles sont les marges de manœuvre réelles pour porter un agenda biodiversité aussi ambitieux dans les enceintes multilatérales ?***

Nous sommes en effet dans un contexte international difficile. Certains dirigeants politiques et économiques nient explicitement la réalité scientifique de l'effondrement de la biodiversité parce qu'elle les dérange et organisent la désinformation en conséquence. Ce cynisme aura des coûts considérables : économiques, sociaux, environnementaux. Mais il ne faut pas se laisser décourager par l'atmosphère ambiante.

Il existe aujourd'hui une vraie fenêtre politique pour avancer l'agenda de la biodiversité, précisément parce que c'est un sujet sur lequel on peut encore progresser là où les discussions climatiques se heurtent à des blocages politiques majeurs. **La conservation de la nature est un sujet sur lequel on peut encore avoir des discussions avec de nombreux partenaires, y compris les Américains.** On l'oublie souvent, mais ils sont historiquement pionniers sur la création d'espaces naturels protégés et ils possèdent peut-être aujourd'hui les marchés de conformité biodiversité les plus avancés, déjà opérationnels depuis les années 1970.

La deuxième marge de manœuvre, c'est **la donnée locale.** Face au déni organisé, le chiffre ancré dans une réalité territoriale précise est une arme rhétorique redoutable. L'état des forêts finlandaises, l'assèchement des sols siciliens, la dégradation des récifs coralliens australiens, ces réalités déjà palpables parlent aux opinions là où les grandes abstractions climatiques glissent sur certains dirigeants. **Deux ou trois données par pays suffisent à changer la nature d'une négociation.**

La troisième marge, souvent sous-estimée, c'est le secteur privé, à condition de comprendre ce qui s'y passe réellement. On observe aujourd'hui l'émergence du *greenhushing* : **des entreprises qui continuent de faire des efforts environnementaux sérieux mais ne communiquent plus dessus, par calcul politique.** Ce silence ne signifie pas un abandon, il signifie une prudence tactique face à certains pouvoirs politiques en place. Ces acteurs restent mobilisables, et leur intérêt économique à long terme converge objectivement avec l'agenda biodiversité. **Dans dix ans, les entreprises qui n'auront rien fait sur les questions d'environnement seront mortes, et elles le savent.**

Ce qui limite réellement ces marges de manœuvre, **c'est l'ampleur du changement nécessaire, très largement sous-estimée.** Je reste toutefois convaincue que **l'éducation, les médias et le pouvoir du collectif restent des leviers puissants.** Si des idées font consensus dans la population, les politiques s'alignent. On a les politiques que l'on mérite.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Sylvie Goulard

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LE PARADIGME ÉCONOMIQUE ACTUEL EST INCOMPATIBLE AVEC LES LIMITES PLANÉTAIRES

Le paradigme économique dominant est structurellement incompatible avec la préservation du vivant. Aucun instrument financier ne peut compenser deux siècles d'ignorance des limites planétaires. La réforme fondamentale passe par l'intégration du capital naturel dans la théorie économique et la comptabilité des entreprises. Les crédits biodiversité ne sont qu'un premier levier dans ce chantier de refondation bien plus vaste.

LES CAPITAUX DOIVENT ÊTRE REDIRIGÉS VERS LA NATURE

Pour agir à l'échelle sur la biodiversité, il faut rediriger des flux privés vers la protection et la restauration des écosystèmes. Les crédits biodiversité, tels que conçus par l'IAPB, sont un instrument complémentaire, pas une solution autonome. La priorité absolue reste la suppression des subventions néfastes qui financent aujourd'hui la destruction des écosystèmes avec de l'argent public.

L'IAPB DISTINGUE TROIS CAS D'USAGE DES CRÉDITS BIODIVERSITÉ

Le cadre l'APB distingue trois cas d'usage : la contribution volontaire, pour les entreprises souhaitant un impact positif local ; la compensation, soumise au principe d'équivalence stricte (local-to-local, like-for-like) ; et l'insetting de chaîne de valeur, permettant d'investir dans la biodiversité là où une entreprise opère pour sécuriser ses ressources naturelles.

LA LOCALITÉ EST UNE CARACTÉRISTIQUE INTRINSÈQUE POSITIVE, NON UNE FAIBLESSE

Contrairement au carbone, la biodiversité ne dispose pas de métrique universelle – et c'est sa force, non son obstacle. La localité est la condition même de l'intégrité écologique de ces marchés. Ce qui manque, ce n'est pas une unité universelle, mais une standardisation des méthodes de mesure : des protocoles communs assurant comparabilité et crédibilité, tout en respectant la spécificité de chaque écosystème.

UNE FENÊTRE POLITIQUE S'OUVRE MALGRÉ DÉNI ET DÉSINFORMATION

Malgré le recul des enjeux écologiques dans plusieurs pays et les vagues de désinformation, une vraie fenêtre d'opportunité existe dans les enceintes multilatérales. La biodiversité reste un sujet de dialogue là où le carbone est bloqué – y compris avec les États-Unis, pionniers historiques de la conservation. Il revient désormais aux citoyens et aux négociateurs de s'en saisir.

ENTRETIEN #3.4

« NOUS ARRIVONS AU TERME DE CE QUE L'ACCORD DE PARIS A PU PERMETTRE. IL EST NÉCESSAIRE DE RENDRE L'ACTION CLIMATIQUE CONTRAIGNANTE AU SEIN D'UNE COALITION DES VOLONTAIRES »

observe Adrien Fabre

Adrien Fabre, chercheur CNRS en économie au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), travaille à l'intersection de l'économie du climat, des préférences politiques, de la fiscalité internationale et des enjeux de redistribution. Normalien, docteur de la Paris School of Economics, il fonde en 2023 l'association de plaidoyer Global Redistribution Advocates et publie en 2024 *« Un plan mondial pour le climat et contre l'extrême pauvreté »*. Ses travaux lui valent en 2025 le prix « Jeunes chercheurs en finance verte » de la Banque de France. Dans cet entretien, il porte un constat lucide sur la gouvernance climatique mondiale et sur les limites de la décision par consensus qui régit les COP. Face à ces limites, il trace une voie concrète pour rendre l'action climatique contraignante, la Fossil-Free Union : une large coalition des volontaires, fondée sur un budget carbone partagé et un marché de quotas d'émission. Une architecture qu'il pense gagnante-gagnante, qui réaligne la trajectoire de ses membres sur l'Accord de Paris, génère des transferts Nord-Sud et, ses enquêtes l'attestent, recueille un soutien citoyen majoritaire dans tous les pays.

ENTRETIEN AVEC ADRIEN FABRE

Dix ans après l'Accord de Paris, sommes-nous à la hauteur de nos engagements climatiques ?

Il faut d'abord rappeler ce qu'est l'Accord de Paris : un accord fondé sur un objectif climatique commun. La quasi-totalité des pays du monde s'y sont entendus pour contenir le réchauffement nettement en dessous de 2 °C et poursuivre les efforts en vue de le limiter à 1,5 °C. Cet accord est universel, même si certains États en sortent et y reviennent au gré des alternances politiques. **Disposer d'un objectif partagé à l'échelle planétaire fut une étape historique.**

194 — **194 des 198 Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques sont également parties à l'Accord de Paris.**

Malgré cet accord universel et ambitieux, **nous restons loin du compte,** bien qu'**une partie du chemin ait été parcourue.** Avant 2015, le monde était engagé sur une trajectoire menant à un réchauffement d'environ **4 °C,** avec des émissions en hausse continue. **L'Accord a marqué un tournant réel.** Tous les cinq ans, les signataires s'engagent à publier leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) qui exposent leur trajectoire d'émissions et leurs objectifs pour la décennie suivante. La somme de ces contributions place désormais le monde sur une trajectoire de **+2,6 °C** à l'horizon 2100. **C'est une inflexion nette par rapport à l'avant-Paris, mais une trajectoire qui demeure très insuffisante au regard de l'objectif.**

Nous accusons également un **retard sur la finance climatique.** En 2020, un premier objectif de **100 milliards** de dollars par an de flux financiers du Nord vers le Sud avait été fixé ; il **a été atteint quelques années après l'objectif fixé,** puis renégocié à la COP29 de Bakou pour atteindre **300 milliards par an d'ici 2035.** Deux nuances majeures s'imposent cependant.

D'abord, **ces 100 milliards n'incluent pas que des dons** : les trois quarts de la finance climatique comptabilisée aujourd'hui est sous forme de prêts. Or, **un prêt engage bien moins un pays du Nord,** car il comporte certes un risque, mais l'investissement est dans la plupart des cas récupéré, avec un bénéfice à la clé. **La dette créée pèse en revanche lourdement sur les pays du Sud Global.**

Ensuite, **les montants négociés restent très en deçà des demandes du Sud Global.** L'Inde, parlant au nom de nombreux pays en développement, réclamait 600 milliards par an, uniquement sous forme de dons ; les associations non gouvernementales plaidaient elles pour 1 000, voire 5 000 milliards. Surtout, **les nouveaux 300 milliards négociés sont en réalité peu ambitieux.** En intégrant les prêts, ils seront pour l'essentiel atteints par les seules réformes en cours des banques multilatérales de développement, qui révisent leur appréciation du risque et optimisent leurs bilans pour accroître leur capacité de prêt. Autrement dit, **ils n'exigent quasiment aucun effort supplémentaire des pays du Nord.**

$300 MILLIARDS

Lors de la COP29 à Bakou, les pays se sont accordés pour tripler la finance climatique en faveur des pays en développement, pour atteindre 300 milliards de dollars par an d'ici 2035. Les instruments mobilisés pour y parvenir n'ont pas été précisés.

Le cadre de mise en œuvre de l'Accord de Paris vient d'être finalisé. Disposons-nous désormais d'un dispositif opérationnel ?

Il aura fallu dix ans pour négocier les modalités d'application après sa signature. Les règles de coopération sur les marchés de crédits carbone, définies à l'article 6.2 de l'Accord, ont été finalisées fin 2024 à la COP29. **Nous disposons donc d'un cadre abouti,** celui de l'Accord de Paris, et **il est là pour durer.**

Cela ne signifie pas qu'il soit parfait. L'article 6.2 régit les échanges bilatéraux de réductions d'émissions : **un pays qui réduit ses émissions peut soit comptabiliser ces réductions pour atteindre l'objectif de sa CDN, soit en autoriser le transfert à un autre État** sous la forme d'ITMOs (Internationally Transferred Mitigation Outcomes). Ces réductions sont alors retirées de son propre bilan comptable et peuvent être utilisées par le pays acquéreur pour atteindre sa propre CDN. **L'idée sous-jacente est intéressante : réduire les émissions là où c'est le moins coûteux accroît l'efficacité globale de l'action climatique.**

Cependant, les règles d'échange présentent encore des **lacunes importantes.** Si elles encadrent les modalités de transfert des ITMOs, elles n'empêchent pas un État d'en autoriser le transfert alors même qu'il peine à atteindre les objectifs de sa propre CDN. Surtout, **les États demeurent libres de fixer le niveau d'ambition de leur CDN** : **rien ne les oblige à adopter une cible compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris.** Un pays peut ainsi retenir un objectif peu exigeant et disposer d'une marge suffisante pour autoriser des transferts d'ITMOs tout en respectant formellement ses propres engagements.

Cette faiblesse se répercute directement sur le prix des ITMOs. **Leur prix reflète le niveau d'ambition des CDN.** Il correspond aujourd'hui à **un prix du carbone cohérent avec une trajectoire à +2,6 °C.** Ce prix est donc, de fait, **trop faible** pour orienter les investissements au niveau requis.

14

Seuls 14 pays disposent actuellement des systèmes d'autorisation et de suivi nécessaires à la mise en œuvre complète de l'article 6.2. 86 pays préparent l'infrastructure institutionnelle requise pour participer aux échanges de crédits carbone au titre de l'article 6.2.

Si le cadre de l'Accord de Paris est imparfait, faut-il le renégocier ? Que peut-on encore attendre des prochaines COP ?

Non. Je ne crois pas productif de renégocier un accord que les diplomates ont mis plus de vingt ans à conclure, et dont la finalisation des détails a encore exigé dix ans. Encore moins dans le contexte international actuel, où **une réouverture des négociations se traduirait très certainement par une régression de l'ambition.** L'Accord de Paris est ce qu'il est, avec ses imperfections, et **nous devons désormais composer avec lui.**

L'Accord de Paris avait fixé un cap ambitieux, et **nous touchons peut-être aujourd'hui aux limites de ce que les négociations internationales peuvent produire lors des COP.** Les décisions y étant prises à l'unanimité, il suffit de quelques États récalcitrants pour que l'ambition soit ramenée au plus petit dénominateur commun. **La règle du consensus a fonctionné dans le monde de 2015, mais aujourd'hui elle bride toute ambition supplémentaire. En trente ans de négociations, les pays ne sont par ailleurs jamais parvenus à s'accorder sur des règles de partage de l'effort,** c'est-à-dire sur l'allocation des droits d'émission de chaque pays en fonction de son niveau de développement et de sa responsabilité historique. Je ne crois pas que les prochaines COP permettront de la trancher.

82

A la COP30 de Bélem, 82 pays ont réclamé une feuille de route de sortie des énergies fossiles. L'opposition de quelques pétro-États, notamment l'Arabie saoudite et la Russie, a suffi à l'écarter du texte final, qui ne mentionne pas les énergies fossiles.

La clé du succès de l'action climatique internationale est peut-être ailleurs que dans les COP : **construire une coalition des volontaires qui réaffirme l'ambition de contenir le réchauffement nettement sous 2 °C d'ici la fin du siècle, et qui se donne les moyens d'y parvenir.**

Cette coalition serait **ouverte aux États, voire aux entités fédérées,** qui ont encore envie d'avancer sur la question climatique, conscients du risque que le dérèglement climatique fait peser sur leur prospérité future. Elle s'appuierait sur l'Accord de Paris comme socle, tout en en corrigeant collectivement les défauts. **Elle s'engagerait d'abord à ce que la trajectoire d'émissions de l'ensemble du groupe soit compatible avec un monde sous 2 °C , puis mettrait en place les mécanismes nécessaires pour tenir cette trajectoire.** J'ai consacré plusieurs travaux à cette coalition, que j'appelle la **Fossil-Free Union** (union sans énergies fossiles).

25 ANS

Le budget carbone restant pour contenir le réchauffement sous 2 °C n'est plus que de 1 055 $GtCO_2$, soit environ 25 ans d'émissions au rythme de 2025. Pour rester sous 1,5 °C, l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris, il ne reste que 170 $GtCO_2$, soit quatre ans.

L'idée de continuer d'avancer avec une coalition des volontaires gagne de l'ampleur sur la scène internationale compte tenu de la fragmentation géopolitique croissante et de l'impossibilité de continuer de traiter des sujets climatiques avec certains gouvernements. **Une coalition garantit un seuil minimal d'ambition et rend les engagements contraignants. En 2015, le prix Nobel d'économie William Nordhaus proposait déjà un « club climatique »** réunissant les volontaires autour d'un prix commun du carbone.

Quels mécanismes la Fossil-Free Union mettrait-elle en place pour réduire les émissions au rythme exigé par l'Accord de Paris ?

Une fois les objectifs d'émissions fixés, la Fossil-Free Union instaurerait **un mécanisme de réduction de la demande d'énergie fossile** qui s'articulerait autour de trois piliers clés :

1. **Un marché carbone,** fondé sur un système d'échange de quotas d'émission couvrant l'ensemble des secteurs de l'économie à l'exception de l'agriculture ;
2. **Un ajustement carbone aux frontières,** appliquant le coût du carbone aux importations et le restituant aux exportations ;
3. **Une redistribution équitable des revenus du carbone** aux États membres de la coalition, leur permettant de rendre la transition socialement acceptable.

Très concrètement, comment fonctionnerait la Fossil-Free Union ?

Chaque membre, qu'il s'agisse d'un État ou d'une entité infranationale, **se verrait attribuer un budget carbone** couvrant la période qui va de la création de l'Union à l'atteinte de la neutralité. À l'intérieur de cette enveloppe, **chacun resterait libre de définir sa propre trajectoire d'émissions.**

Le budget total de la coalition serait calculé pour **respecter les engagements de l'Accord de Paris.** Les membres ne sont pas tenus de compenser les émissions des non-volontaires, seulement d'assumer leur juste part. Ce **budget serait ensuite réparti au prorata de la population.** Cette clé garantit que **les pays du Sud global,** dont les émissions par habitant sont aujourd'hui très inférieures à celles du Nord, **disposeraient d'un budget supérieur à leurs besoins.** Une répartition plus juste serait envisageable, tenant compte de la responsabilité historique de l'ensemble des pays, mais une distribution proportionnelle à la population paraît plus réaliste politiquement.

Un comité scientifique pourrait être institué afin de **vérifier que la trajectoire globale respecte l'Accord de Paris** et d'arbitrer d'éventuels litiges.

Un marché carbone fondé sur un système d'échange de quotas d'émission serait ensuite déployé dans l'Union. **Un tel marché existe déjà au sein de l'Union européenne,** même si sa première phase, jusqu'en 2028, ne couvre que la production d'électricité, la grande industrie, l'aviation et le maritime. **Chaque année, un volume de quotas correspondant à la trajectoire de la Fossil Free Union serait mis aux enchères, et toute entreprise opérant dans l'Union devrait acquérir les quotas couvrant ses émissions,** sous peine de lourdes sanctions.

50 %

Depuis la création du marché carbone au sein de l'Union européenne (EU ETS) en 2005, les émissions des secteurs qu'il couvre ont diminué de moitié, plaçant l'Union européenne en bonne voie pour atteindre son objectif de 62 % de réduction dans ces secteurs d'ici 2030.

Ce dispositif serait complété d'un **ajustement aux frontières** : des quotas seraient **exigés pour les émissions des biens importés,** pour éviter la délocalisation des émissions, **et restitués pour les biens exportés,** afin de ne pas pénaliser les entreprises de l'Union sur les marchés extérieurs.

Enfin, chaque année, les États membres recevraient une part des revenus du marché carbone proportionnelle à leur budget carbone annuel. Les pays du Sud, dont les émissions sont inférieures au budget attribué, **percevraient davantage de revenus que leurs entreprises ne paieraient pour leurs quotas.** Les membres devraient **utiliser les recettes de façon traçable,** afin de financer des transferts compensatoires, des services publics, de la protection sociale, ou des infrastructures vertes.

Pourquoi privilégier un marché d'échange de quotas d'émission plutôt qu'une taxe carbone au sein de la coalition ?

S'il existe un consensus relativement large sur la nécessité d'internaliser le coût du carbone pour respecter nos engagements climatiques, il existe plusieurs approches pour le faire. La **taxe carbone** et le principe de ***cap and trade*** (plafonnement et échange de droits d'émission) en sont les deux principales.

Le marché d'échange de quotas d'émission a été retenu pour la *Fossil-Free Union* pour deux raisons. D'abord, **instaurer une taxe à l'échelle d'une coalition soulève des difficultés juridiques** susceptibles d'en compromettre la mise en œuvre. Au sein de la seule Union européenne déjà, **un marché carbone est juridiquement plus simple** à établir qu'une taxe. Ensuite, si **la taxe a l'avantage d'offrir de la visibilité,** permettant à chacun d'anticiper son coût des années à l'avance, **elle ne garantit pas l'atteinte de l'objectif d'émissions.** La modélisation

permet d'estimer comment l'économie réagira à chaque niveau de prix, mais cette réaction reste incertaine. Un marché fondé sur le principe du ***cap and trade***, à l'inverse, **assure le respect de la trajectoire fixée.** Son inconvénient est **l'incertitude sur le prix,** déterminé par l'offre et la demande, qui contraint les industriels à planifier à partir de projections. **C'est un compromis** que je juge **préférable, car c'est la trajectoire qui doit être garantie, et donc le niveau de réchauffement climatique.**

$185

Le coût social du carbone, c'est-à-dire la valeur monétaire des dommages causés à la société par chaque tonne de CO_2 émise, est estimée à 185 dollars par tonne (fourchette de 44 à 413 dollars). Tant que le prix payé par l'émetteur reste inférieur à ce niveau, une partie du dommage est supportée par la collectivité. La taxe carbone est aujourd'hui gelée a 44 € par tonne en France depuis le mouvement des Gilets Jaunes.

> ***Le débat public privilégie souvent l'action sur l'offre, arrêter d'extraire les énergies fossiles, fermer les puits. Vous avez fait le choix inverse pour la Fossil-Free Union, agir sur la demande. Pourquoi ?***

Réduire l'offre suppose l'accord et la coopération des pétro-États, qui n'y ont aucun intérêt. Pire : en contractant l'offre, on organise la pénurie en laissant les prix s'envoler qui finiront par détruire la demande. **Cette hausse des prix profite avant tout aux pays exportateurs en gonflant leur rente.** En agissant sur la demande, le prix des énergies fossiles augmente aussi pour les consommateurs, du fait de l'internalisation du coût du carbone. En revanche, cette fois, **le surcoût reste capté à l'intérieur de la coalition,** sous forme de recettes fiscales redistribuables de manière équitable. C'est toute la différence : **la valeur demeure dans la coalition au lieu d'être transférée aux rentiers du fossile,** et ces revenus permettent de rendre la transition **plus soutenable et acceptable pour les citoyens. À terme, la baisse de la demande transforme mécaniquement les puits de pétrole en actifs échoués.**

€200 MILLIARDS

Depuis sa création, l'EU ETS a généré plus de 200 milliards d'euros de revenus carbone pour les États membres de l'Union européenne. Ces fonds ont en majorité été réinvestis dans la transition énergétique.

La captation des revenus carbone par la Fossil-Free Union permettrait notamment de financer des subventions ciblées vers les ménages, justifiées à deux titres. D'abord, **elles aideraient les plus modestes** à adopter les technologies bas carbone, pompes à chaleur, véhicules électriques, rénovation thermique des bâtiments, et éviteraient qu'ils soient exclus de la transition, contraints de subir le prix du carbone sans pouvoir y échapper. Ensuite, l'internalisation du prix du carbone produit des **effets distributifs horizontaux**: à niveau de vie égal, un citadin bien desservi et un actif contraint de prendre sa voiture pour travailler, verraient leurs situations diverger. **Les subventions ciblées permettraient donc de répartir justement les coûts de la décarbonation.**

Ces subventions **gagneraient à être prolongées par l'investissement public dans les infrastructures de la transition**: transports en commun, pistes cyclables, réseaux de chaleur urbaine. Ce financement supplémentaire pourrait être assuré en mobilisant les plus hauts patrimoines, par exemple via une taxe inspirée des travaux de l'économiste Gabriel Zucman.

2 À 4 FOIS

L'installation d'une pompe à chaleur peut coûter 2 à 4 fois plus cher qu'une chaudière à gaz sur la plupart des grands marchés. Un surcoût initial que les économies de fonctionnement compensent sur la durée de vie de l'équipement, mais qui constitue une barrière pour les ménages modestes.

Quels pays auraient intérêt à rejoindre la Fossil-Free Union ?

Une majorité de pays y gagneraient: **c'est une coalition gagnante-gagnante.** Mes travaux montrent que **tous les pays à bas et moyens revenus, ainsi que tous les pays à hauts revenus dotés d'une ambition climatique sérieuse, verraient leur niveau de bien-être augmenter.** Sont donc candidats les pays africains, d'Amérique centrale et du Sud, d'Asie centrale et du Sud-Est, l'Inde, la Chine, ou encore l'Union européenne. Pour la plupart de ces États, le budget carbone qui leur serait attribué suffirait au moins à maintenir le statu quo. Tous y gagneraient, mais pour des raisons différentes selon leur profil:

- **Les pays à bas revenus recevraient des transferts nets positifs,** en provenance des revenus carbone générés par les grands émetteurs de la coalition: **une ressource supplémentaire et stable pour financer leur développement.**
- Les pays d'Asie de l'Est, forts d'une importante capacité industrielle dans les technologies bas carbone, tournant parfois à la surcapacité, trouveraient des acheteurs pour ces produits.
- Les pays du Nord bénéficieraient des **gains d'efficacité permis par l'échange international de quotas,** qui abaisse le coût de leur transition.
- L'ensemble du monde, enfin, profiterait de l'atténuation du changement climatique résultant de l'effort collectif.

Figure 1: Countries likely to participate in the Fossil-Free Union.

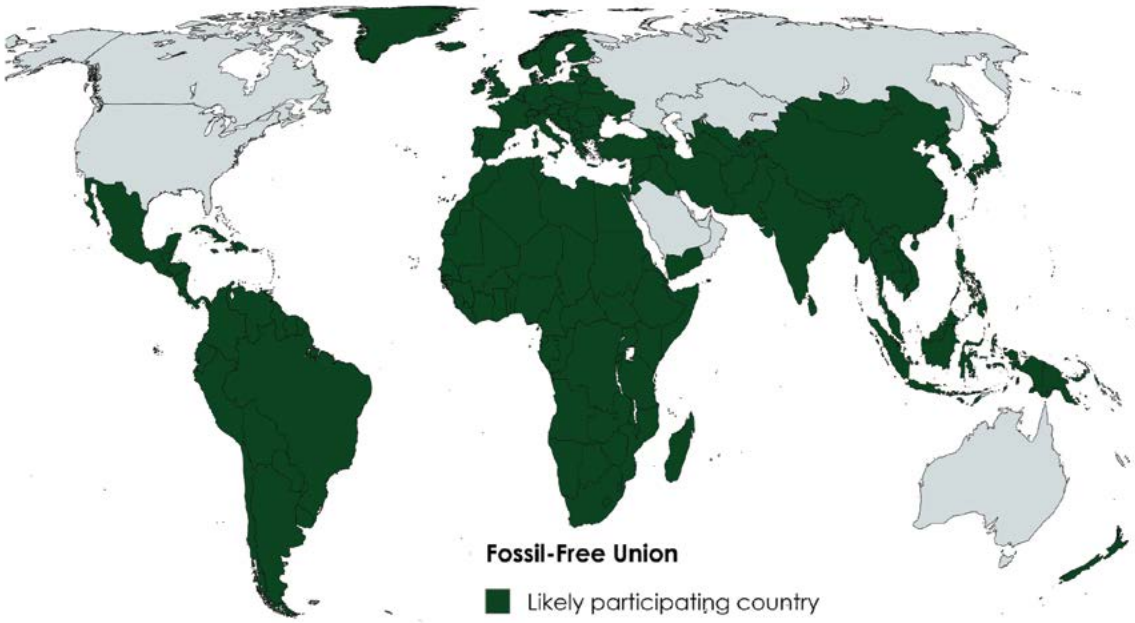

La Fossil-Free Union ne risque-t-elle pas d'être trop lourde administrativement pour les pays en développement ?

En l'état actuel, oui, sa mise en place serait difficile. Mais ces institutions exigeraient dix à quinze ans avant d'être pleinement négociées puis déployées. À cette échelle de temps, le projet est tout à fait réaliste. **Il ne faut pas sous-estimer la vitesse des progrès institutionnels,** d'autant que de nombreuses banques multilatérales de développement soutiennent précisément le renforcement des capacités des pays en développement.

Malgré les difficultés apparentes que pose la mise en œuvre de transferts monétaires directs à des personnes vivant dans des zones reculées ou ne disposant pas d'un état civil, des solutions existent. **L'Inde a, par exemple, déployé un système d'identification biométrique couvrant 99 % de sa population en moins de sept ans.** Par ailleurs, il n'existe aujourd'hui **aucune difficulté technique insurmontable.** Même dans les zones rurales les plus isolées d'Afrique subsaharienne, les citoyens pourraient percevoir les revenus du carbone directement sur leur téléphone portable. Les montants versés seraient d'ailleurs largement suffisants pour compenser le coût d'acquisition de l'appareil.

Il est même possible de voir ces exigences administratives comme une opportunité. En versant directement aux femmes des foyers modestes des subventions pour des combustibles de cuisson propres, via son programme PMUY, l'Inde a incité nombre d'entre elles à ouvrir un compte bancaire, soutenant ainsi leur émancipation. **Un programme de subventions ambitieux a donc été un catalyseur de progrès social et institutionnel.**

ENTRETIEN AVEC ADRIEN FABRE

Pensez-vous que cette coalition des volontaires serait soutenue par les citoyens ?

Oui, très largement, et je renvoie ici à mes travaux académiques. Une première enquête, publiée dans ***Nature Human Behaviour***, repose sur un sondage mené auprès de plus de **40 000 personnes** dans **20 pays** à hauts et moyens revenus, qui concentrent ensemble près des trois quarts des émissions mondiales de CO_2. Elle révèle que **la majorité des citoyens interrogés préfèrent une action climatique mondiale à une action purement nationale. Le soutien est tout aussi net pour un système global d'échange de quotas d'émissions compatible avec l'objectif de 2 °C.** Interrogés sur la manière de répartir ces quotas entre pays, les répondants favorables à ce mécanisme dégagent **un consensus très net en faveur d'une allocation égale par habitant des droits d'émission,** résultat que confirment d'autres enquêtes de la littérature scientifique. Le sondage met également en évidence le soutien des citoyens à une taxe mondiale sur la richesse destinée à financer les pays à faible revenu.

64 %

Dans les pays à hauts revenus sondés, 64 % de la population déclare un soutien absolu à l'établissement d'un budget carbone mondial compatible avec 2 °C, réparti entre les pays sous forme de quotas échangeables. Seuls 24 % s'y opposent. Ce soutien est encore plus élevé dans les pays à moyens revenus.

Une seconde enquête, menée auprès de plus de **8 000** personnes aux **États-Unis et dans quatre pays européens,** a présenté aux répondants un « plan mondial pour le climat » relativement proche de la Fossil-Free Union : un prix mondial du carbone finançant un transfert universel de 30 dollars par mois et par personne, permettant d'éradiquer l'extrême pauvreté. Nous précisions aux répondants, lors de l'enquête, que la hausse des dépenses liée à l'augmentation du prix des énergies fossiles ne serait que partiellement compensée par ce transfert, et indiquions le coût moyen pour les ménages : 85 dollars par mois aux États-Unis, 20 livres sterling au Royaume-Uni. Malgré cela, **54 % des Américains et 76 % des Européens se déclaraient favorables. Plus de 60% des personnes interrogées** dans cette étude **sont également favorables à une augmentation de l'aide au développement de leur pays** à condition que cet argent soit utilisé à bon escient et que les autres pays développés augmentent également leur aide en parallèle. Diverses méthodes expérimentales confirment enfin que **ce soutien à la redistribution mondiale est sincère,** et non un simple effet de déclaration.

62 %

62 % des 8 000 personnes interrogées aux États-Unis et dans quatre pays Européens sont favorables à l'augmentation de l'aide au développement de leur pays.

ENTRETIEN AVEC ADRIEN FABRE

Comment situer la Fossil-Free Union dans le contexte plus large de la polycrise ? Ne risque-t-elle pas d'attiser les tensions commerciales ?

Elle réduirait les tensions commerciales à l'intérieur de la coalition et les accroîtrait sans doute entre membres et non-membres. Grâce à l'ajustement aux frontières, et notamment à la restitution des quotas à l'export, **les entreprises de l'Union ne subiraient aucun désavantage compétitif sur les marchés extérieurs.** En revanche, **les pays externes perdraient en compétitivité sur les marchés des pays membres s'ils ne réduisaient pas leurs propres émissions.** Au-delà d'une certaine masse critique de pays rejoignant la coalition, cette perte de **compétitivité pourrait inciter de nouveaux pays à rejoindre la *Fossil-Free Union***. Cette tension commerciale est peut-être la clé d'une décarbonation plus ambitieuse au niveau international.

La *Fossil-Free Union* offre donc un **moyen crédible** de réduire les émissions et de réaligner la trajectoire mondiale sur l'Accord de Paris. Or, en limitant le changement climatique, **la coalition désamorce une large part des tensions géopolitiques, économiques et politiques à venir.** Je suis convaincu que **répondre aux demandes de justice entre Nord et Sud sera décisif pour l'avenir** : c'est la condition d'une coopération internationale qui tienne. Dans un monde fracturé par la polycrise, donc, la Fossil-Free Union se situe du côté des solutions sérieuses.

x 20 **Le coût de l'inaction climatique pourrait être plus de 20 fois supérieur à celui de l'action.**

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Adrien Fabre

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

ÉMISSIONS ET FINANCE CLIMATIQUE : LE CONSENSUS DES COP ATTEINT SES LIMITES

La somme des contributions nationales déterminées dans le cadre de l'Accord de Paris placerait le monde sur une trajectoire de +2,6 °C de réchauffement d'ici 2100. L'Accord fut une avancée majeure, mais, faute d'être contraignant, il ne parvient pas à infléchir suffisamment les émissions. Les 300 milliards de dollars annuels promis à Bakou pour 2035, restent peu engageants et très inférieurs aux besoins du Sud global.

L'ACCORD DE PARIS EST IMPARFAIT, MAIS LE RENÉGOCIER SERAIT VAIN

Dix ans après sa signature, les derniers détails de l'Accord de Paris viennent d'être finalisés. Malgré ses imperfections, rouvrir de longues négociations serait vain. La voie crédible consiste à avancer avec les États volontaires au sein d'une coalition rendant l'action climatique contraignante.

LES CITOYENS SONT EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE MONDIALE ET DE LA SOLIDARITÉ NORD-SUD

Les enquêtes menées sur plus de 40 000 personnes dans 20 pays révèlent un soutien pour une action climatique mondiale et un système d'échange de quotas d'émission basé sur une allocation égale des droits d'émission par habitant. Une majorité des Européens et des Américains soutiennent un prix mondial du carbone finançant un revenu universel. Plus de 60% sont favorables à une augmentation de l'aide aux pays en développement. L'obstacle est politique, non populaire.

LA FOSSIL-FREE UNION, UNE ARCHITECTURE GAGNANTE-GAGNANTE AGISSANT SUR LA DEMANDE D'ÉNERGIES FOSSILES

Ouverte à tous, la Fossil-Free Union reposerait sur un budget carbone partagé au prorata de la population et compatible avec l'Accord de Paris, un marché de quotas d'émission, un ajustement aux frontières et une redistribution juste des revenus du carbone. En agissant sur la demande plutôt que sur l'offre, elle garde la valeur à l'intérieur de la coalition au lieu de la transférer aux rentiers du fossile. Elle aligne la trajectoire de ses membres sur l'accord de Paris, soutient le développement du Sud global par des transferts nets et augmente, pour les pays Nord, l'efficacité de la transition.

LA FOSSIL-FREE UNION RÉDUIT LES TENSIONS DE LA POLYCRISE

En limitant le réchauffement climatique, la Fossil-Free Union désamorce en amont une part des tensions géopolitiques, économiques et politiques à venir. La tension commerciale qu'elle créerait avec les pays restés à l'écart n'est pas un défaut : faire cavalier seul deviendrait progressivement coûteux, si bien qu'au-delà d'une masse critique d'adhésions, de nouveaux États seraient incités à rejoindre l'Union, enclenchant une dynamique d'entraînement vers une décarbonation mondiale plus ambitieuse.

ENTRETIEN #3.5

« LE RECYCLAGE EST LA DERNIÈRE DES SOLUTIONS. DANS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE VÉRITABLEMENT SYSTÉMIQUE, L'ESSENTIEL SE DÉCIDE EN AMONT, DÈS LA CONCEPTION »

défend Nathalie Boyer

Nathalie Boyer est ambassadrice de l'économie circulaire auprès du ministère de la Transition écologique, vice-présidente du Conseil national de l'économie circulaire et déléguée générale d'ORÉE, association qui fédère depuis plus de trente ans entreprises, collectivités et acteurs académiques autour de l'écologie industrielle et territoriale. Experte de l'économie circulaire et praticienne du passage à l'échelle, elle travaille à l'intersection des politiques publiques, des entreprises et des dynamiques territoriales. Dans cet entretien, elle défend une approche systémique de l'économie circulaire où le recyclage n'est que la dernière des solutions et où l'essentiel se décide en amont, à la conception. Penser en ressources plutôt qu'en déchets fait de la circularité une réponse aux crises écologiques, économiques et géopolitiques à la fois. Les leviers d'une véritable bascule vers une économie régénérative sont connus, de la fiscalité à la commande publique, de l'acculturation au financement. La France dispose d'une certaine avance, mais elle la laisse paradoxalement s'éroder au moment même où l'économie circulaire s'impose comme un impératif stratégique.

ENTRETIEN AVEC NATHALIE BOYER

Comment définissez-vous l'économie circulaire, et cette définition fait-elle consensus à l'échelle internationale ?

Ma définition tient en une phrase : **faire mieux avec moins et plus longtemps.** Derrière cette formule, je défends **l'approche systémique** que porte **l'ADEME** et que nous avons toujours retenue chez ORÉE. Elle consiste à **ne surtout pas résumer l'économie circulaire à l'aval, c'est-à-dire au recyclage,** qui est pour nous la dernière des dernières solutions, mais à prendre en compte l'ensemble des **sept piliers** : **l'approvisionnement durable, l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage, et enfin le recyclage.**

Cette **approche systémique de l'économie circulaire est loin d'être universellement partagée** dans le monde. Ceux qui travaillent sur l'économie circulaire en France et qui comprennent le sujet parlent bien plus de ressources que de déchets, quand la plupart des autres pays se focalisent sur la fin de vie des produits. Or, **sans penser l'économie circulaire à la source,** dès l'entrée des produits dans l'économie, **le recyclage, le réemploi ou l'allongement de la durée de vie restent un pis-aller.** Il ne faut bien entendu pas y renoncer, et ces trois dimensions figurent parmi les sept piliers clés, mais aucune de ces solutions ne fonctionne de façon optimale si le produit n'a pas été pensé pour elle. Un plastique complexe ne se recycle pas. Un objet conçu pour être jeté ne se répare pas. **La performance de l'aval se décide entièrement en amont,** à la conception, dans le choix des matières, des substances, de l'assemblage, de la durabilité. C'est tout le sens des **nouveaux modèles circulaires** que nous défendons, **l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité.** Ils ne corrigent pas les conséquences du modèle linéaire, ils reprennent la main là où tout commence.

7,2 %

Part des matières secondaires consommées par l'économie mondiale en 2023, en recul par rapport à 9,1 % en 2018.

Malgré la divergence des approches, **je ne pense pas que l'adoption d'une définition commune de l'économie circulaire au niveau international soit bénéfique** si elle est réduite au plus petit dénominateur commun. Il faut convaincre d'autres pays de l'intérêt de la définition systémique que nous portons. **Essayer de trouver un consensus c'est prendre le risque de limiter la définition de l'économie circulaire à la gestion de la fin de vie.** Un consensus mou ferait perdre l'essentiel de l'intérêt du concept d'économie circulaire et ne nous aiderait pas à avancer.

Malgré l'absence de définition commune, une institution mondiale de l'économie circulaire serait-elle pertinente ?

Je ne le crois pas, et je crois surtout que la question des échelles se pose dans l'autre sens. **L'économie circulaire est d'abord une affaire de terrain.** Les boucles se ferment localement, entre entreprises d'une même zone d'activité, entre acteurs d'une même filière. C'est tout le sens de l'écologie industrielle et territoriale qui constitue un des piliers clés de notre approche. Le premier niveau d'action est là.

Vient ensuite **l'échelon européen, qui est pour la France le niveau stratégique.** C'est là que se fixent les règles qui font ou défont nos avancées, et c'est là que se joue le combat du moment, car l'Europe est en train de détricoter ce que nous avons construit, dans un contexte où certains de nos alliés sont gouvernés par des majorités peu ouvertes à ces sujets. Avant de rêver d'une gouvernance mondiale, il y a déjà là du travail.

Le niveau mondial vient en dernier, et je ne pense pas qu'il y ait besoin d'une institution. Vu le fonctionnement actuel du monde, **je vois mal ce qu'apporterait un grand système onusien lourd et peu souple.** Les traités ciblés, comme le traité plastique, sont des outils **plus légers et potentiellement plus efficaces,** parce qu'ils portent sur un objet précis et obligent chacun à se positionner. Celui-ci est d'ailleurs un bon test. Les producteurs de pétrole et de plastique veulent le réduire à la gestion des déchets, la France et une coalition de pays à haute ambition se battent pour qu'il couvre tout le cycle de vie. L'issue dira ce que le multilatéralisme ciblé peut encore accomplir.

9 %

Moins de 9 % des 460 millions de tonnes de plastique produites chaque année est recyclé. 46 % de ce plastique est enfoui et 22 % devient un déchet sauvage mal géré.

L'écologie industrielle et territoriale est un des piliers historiques d'ORÉE. Comment ce mécanisme transforme-t-il concrètement un territoire ?

Faire de l'économie circulaire, selon l'approche systémique que nous défendons chez ORÉE, est **d'abord une affaire d'organisation.** Il faut faire **coopérer des services** qui s'ignorent au sein de l'entreprise, la conception, les achats, la production, puis sortir de ses murs pour travailler avec les acteurs du territoire ou de la filière, car aucune boucle ne se ferme seule.

L'écologie industrielle et territoriale est précisément cette coopération devenue méthode. Elle **organise des synergies entre les acteurs d'un territoire** donné, souvent à l'échelle d'une zone d'activité. Ce sont généralement les collectivités locales qui nomment un animateur de démarche. Celui-ci

cartographie les entrants et les sortants des entreprises, parfois avec un bureau d'études, puis identifie deux types de synergies :

- **les mutualisations de produits et de services :** achats groupés, partage d'une station d'épuration, récupération de l'énergie fatale perdue par une entreprise au profit de sa voisine ;
- **les substitutions** : le sous-produit de l'une devient la matière première de l'entreprise de proximité.

ORÉE a d'ailleurs développé un outil d'évaluation de ces démarches, Elipse, et forme les acteurs à leur mise en œuvre.

Ce qui me tient à cœur dans ces démarches, c'est qu'elles **sont territoriales, ancrées localement, multi acteurs, et qu'elles font travailler collectivités et entreprises sur la même temporalité et le même objet.** Elles fonctionnent comme les écosystèmes naturels, où rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Cette coopération est d'ailleurs loin d'être une contrainte. **Elle devient un véritable atout économique.** La zone d'activité des Portes du Tarn, entre Albi et Toulouse, a été conçue dès l'origine sur les principes de l'écologie industrielle et territoriale, et c'est précisément ce qui en a fait un facteur d'attractivité pour les entreprises comme pour les talents.

67 % — **67 % des démarches d'écologie industrielle et territoriale ont attiré de nouvelles entreprises sur leur territoire.**

Où en sommes-nous sur l'économie circulaire ? La France est-elle en retard ou en avance ?

De nombreux efforts sont faits et nous avons tout de même collectivement **fait des avancées significatives** sur le sujet. En revanche, je ne pense pas que la mécanique soit encore pleinement enclenchée. Il reste encore un certain nombre de blocages, dont des **blocages économiques.** L'exemple du plastique montre que la résine vierge reste moins chère que la résine recyclée, malgré les primes à l'incorporation de résines recyclées mises en place par le gouvernement. **Tant que les produits vierges seront inférieurs en prix aux produits recyclés, nous aurons un levier difficilement actionnable.** La réglementation peut ici faire la différence. La réglementation française et européenne induit par exemple **l'obligation d'intégrer certains pourcentages de matière recyclée,** ce qu'aucun industriel ne ferait spontanément en achetant plus cher.

25 % — **La part minimale de plastique recyclé obligatoire dans les bouteilles en PET pour boissons commercialisées dans l'Union européenne depuis 2025 s'élève à 25 % et sera portée à 30 % en 2030.**

Comparé à ses voisins, **la France a une certaine avance sur la question de l'économie circulaire** grâce à un vrai portage politique : une secrétaire d'État dédiée au sujet, au temps de Brune Poirson, une feuille de route économie circulaire, puis la **loi AGEC,** complétée par la loi Climat et résilience. La loi AGEC était particulièrement intéressante car elle ne porte **pas seulement sur la fin de vie des produits et s'inscrit dans l'approche systémique** que je défends en visant à **transformer le modèle produire, consommer, jeter.** Beaucoup de ce que la France fait inspire l'Europe, et je crois qu'il faut être fier de ce que nous avons fait.

D'autres pays avancent également sur l'économie circulaire tels que les Pays-Bas ou encore le Canada, plus particulièrement le Québec, qui ont construit un indice de circularité, encore imparfait car centré sur la fin de vie, mais qui leur permet de suivre leur progression. La Chine s'est dotée d'une loi dès la fin des années 2000, bien avant la nôtre, avec des politiques très volontaristes sur les déchets, même s'il reste difficile de savoir sur quoi porte exactement son approche de l'économie circulaire.

11,8 %

Le taux d'utilisation circulaire des matières dans l'Union européenne en 2023 était de 11,8 %. L'objectif européen est de doubler la part des matières recyclées utilisées entre 2020 et 2030.

Cette avance a cependant tendance à s'éroder pour trois raisons principales. D'abord, **l'Europe détricote en ce moment beaucoup de choses,** alors qu'elle devrait nous suivre. Ensuite, le portage politique national que l'on a connu s'est affaibli : les signaux que je perçois sont moins forts que du temps de la loi AGEC, et l'attention se concentre sur la gestion des filières de responsabilité élargie du producteur plutôt que sur la transformation des modèles. Enfin, le Fonds économie circulaire de l'ADEME a été baissé, alors que les collectivités territoriales sont des acteurs clés. **Les entreprises qui étaient lancées dans ces démarches ne se sont pas pour autant arrêtées,** l'engouement demeure, mais **les collectivités locales elles n'en ont malheureusement plus les moyens.** Au-delà du portage, il revient à nos politiques de donner aux acteurs de terrain les moyens d'agir. **Baisser le Fonds économie circulaire est selon moi une erreur majeure.**

€ 95 MILLIARDS

La dotation prévue du Fonds économie circulaire de l'ADEME pour 2026 est de 95 millions d'euros, contre 300 millions en 2023 et 2024, soit une baisse de plus des deux tiers en deux ans.

Le danger est également que la loi AGEC soit détricotée. Certaines filières, comme celle des produits et matériaux de construction du bâtiment, font l'objet de fortes pressions pour être revues. La loi a sans doute voulu imposer

certaines choses de façon trop brutale, et des producteurs estiment perdre en compétitivité face à leurs concurrents européens. Ce n'est ni tout blanc ni tout noir. Mais cette loi nous a donné une avance et une culture qu'il serait absurde d'abandonner au moment où elles deviennent des atouts stratégiques.

Faut-il de nouvelles innovations technologiques pour lever le blocage économique sur les matières recyclées ?

Je ne pense pas que l'innovation technologique soit la clé pour passer à l'échelle. Beaucoup de solutions technologiques existent déjà en matière de recyclage. Quand elles ne sont pas rentables, ce n'est pas tant d'innovation technologique qu'elles manquent que de gisements suffisants, de collecte organisée et d'acteurs engagés. **L'innovation dont nous avons le plus besoin est organisationnelle et sociale avant d'être technique.**

Le recyclage du polystyrène l'illustre. Un procédé permettant de recycler les pots de yaourt a fini par émerger et une première usine mondiale a été construite en Belgique, mais pour ce faire, il a fallu que des professionnels s'organisent avec un éco-organisme et plusieurs fédérations pour réunir un gisement suffisant, condition sans laquelle l'installation n'aurait pu ni exister ni vivre.

60 000 TONNES

60 000 tonnes de pots de yaourt et de compote en polystyrène sont mis sur le marché chaque année en France. Ils ont longtemps été sans filière de recyclage alimentaire, jusqu'à l'ouverture de l'usine Indaver à Anvers en 2025, première usine mondiale capable de les recycler.

La bascule tient souvent plus à la structuration économique de la filière, à la massification des gisements et à l'engagement coordonné des acteurs. Je reviens ici au principe d'écologie industrielle et territoriale.

Pourquoi pensez-vous que l'économie circulaire devient aujourd'hui un atout stratégique ? Peut-elle être une réponse crédible à la polycrise ?

L'économie circulaire devient aujourd'hui stratégique car au-delà des bénéfices environnementaux, **elle répond à la question de la souveraineté.** Pendant des années, nos économies ont été dépendantes de ressources extérieures. Les crises successives nous montrent que cette dépendance devient aujourd'hui **une faiblesse majeure**: la Chine détient une grande partie des terres rares et a commencé à en faire un levier géopolitique, le Covid a révélé l'ampleur de nos dépendances industrielles, et l'invasion de l'Ukraine notre dépendance aux hydrocarbures russes. Quand on parle d'économiser les ressources, voire de récupérer des ressources dans les déchets, on répond **donc simultanément aux**

crises écologique, économique et géopolitique. Je pense donc que l'économie circulaire fait partie des solutions à la situation de polycrise actuelle.

106.6 GT

106.6 milliards de tonnes de matière sont extraites chaque année dans le monde, contre 30 milliards en 1970. Sans inflexion, l'extraction pourrait croître de 60 % d'ici à 2060.

D'ailleurs, sur la seule crise écologique, **nous réduisons trop souvent nos politiques environnementales au carbone.** Le climat est essentiel, mais il n'est **qu'une facette de la crise environnementale.** L'économie circulaire a précisément pour vertu **d'agir sur plusieurs fronts à la fois,** les pollutions de l'eau, de l'air et des sols autant que les émissions. **Écoconcevoir** un produit, le penser à partir de son analyse de cycle de vie, c'est **réduire l'ensemble de ses impacts, et non un seul.** Elle sert jusqu'à l'adaptation au changement climatique, où la réutilisation des eaux répond aux sécheresses et où la gestion des déchets post-catastrophe répond aux inondations.

Il faut toutefois rester lucide sur les limites physiques de cette souveraineté. Tous les matériaux ne se valent pas, le verre et l'aluminium se recyclent indéfiniment, quand **le plastique perd un peu plus de ses propriétés à chaque cycle parce que ses résines s'abîment.** Quant aux **minerais critiques,** leur **recyclage** deviendra sûrement **un enjeu stratégique majeur,** mais très peu d'industries savent aujourd'hui les recycler en France. Nous avons donc de la marge avant que le recyclage de nos propres ressources ne nous affranchisse de la Chine. **L'économie circulaire réduit notre dépendance, elle ne l'abolit pas,** et il faut la défendre pour ce qu'elle est, **un levier de souveraineté puissant, non une promesse d'autosuffisance.**

Quels leviers faudrait-il actionner en priorité pour changer d'échelle ?

Les leviers sont connus depuis longtemps, et il faudrait les actionner tous à la fois.

Le premier est le portage politique. Au niveau national, il faudrait de nouveau un secrétariat d'État réellement dédié au sujet, et non dilué dans d'autres, pour que l'économie circulaire soit identifiée comme telle et non réduite à sa dimension gestion déchets. Encore faut-il que quelqu'un porte les nouveaux modèles économiques : la direction générale des entreprises (DGE) et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) à Bercy ainsi que le commissariat général au développement durable se sont emparés du sujet de l'économie de fonctionnalité, ORÉE développe de son côté des outils pour faire basculer les entreprises, mais ce chantier mérite un pilotage politique.

Vient ensuite la fiscalité, que le Conseil national de l'économie circulaire porte depuis des années dans ses rapports. Le fait que la TVA sur les bouteilles en

plastique soit fixée à 5,5 % quand des équipements d'épuration de l'eau sont taxés à 20 % **défie la cohérence.** Bercy nous oppose invariablement que la fiscalité se décide au niveau européen. Il existe pourtant plusieurs façons d'agir : augmenter la TVA sur les produits qui n'entrent pas dans l'économie circulaire tout en maintenant celle des produits circulaires produirait le même écart relatif.

La commande publique constitue un troisième levier extrêmement puissant, pour l'État comme pour les collectivités, en particulier sur le réemploi dans le bâtiment et l'aménagement du territoire. La loi fixe déjà des obligations d'achats publics de produits réemployés mais elles ne sont pas respectées. La conditionnalité des aides relève de la même logique : quand une collectivité aide une entreprise à s'installer sur son territoire, subordonner cette aide à une démarche d'économie circulaire est un instrument simple et efficace.

20 % ET JUSQU'À 70 %

Depuis 2024, au moins 20 % du matériel informatique et téléphonique acheté par l'État et les collectivités doit être issu du réemploi ou de la réutilisation, et 20 % supplémentaires doivent intégrer des matières recyclées. Selon les catégories de produits, ces obligations d'achat circulaire s'échelonnent de 5 % à 70 %.

Aux leviers qui modifient les conditions de la décision s'ajoute celui qui forme les acteurs. L'État ne peut pas seulement corriger les prix et orienter les achats, il doit **s'assurer que les acteurs comprennent ce qu'est l'économie circulaire.** Un ingénieur qui n'a jamais entendu parler d'analyse de cycle de vie ne concevra pas de produit écoconçu, quel que soit le taux de TVA appliqué à ce produit. **L'acculturation nécessaire se joue en partie dans les programmes scolaires, dans la formation continue, et dans la formation des métiers qui engagent la matière,** architectes et professions techniques. Le point de départ est relativement bas, il faut le reconnaître. Aucun enseignement de sciences naturelles n'est obligatoire jusqu'au baccalauréat pour comprendre l'environnement, montrant bien le chemin qu'il reste à parcourir. **L'acculturation commence d'ailleurs bien avant les études. Les enfants sont les meilleurs ambassadeurs,** car les gestes de tri appris à l'école remontent dans les familles, et le jeu se révèle très utile pour rendre le sujet non culpabilisant.

La sensibilisation des entreprises constitue un levier à part entière, à condition de la manier par l'intérêt et non par la morale. Les dirigeants sont totalement conscients de leur dépendance aux matières premières et ils tiennent à leurs territoires. **Leur proposer l'économie circulaire ne consiste donc pas à les culpabiliser, mais à leur montrer un système qui n'a que des bénéfices**: économiques d'abord, environnementaux ensuite, de moindre dépendance enfin. C'est une approche très différente que d'aller leur dire qu'ils sont de méchants pollueurs, et c'est plus efficace. Nous avons l'avantage de pouvoir s'appuyer sur **des exemples de réussites concrets** pour leur montrer ces bénéfices. Patagonia a par exemple construit sa réussite commerciale sur la durabilité. Veja ne fait aucune publicité mais investit cet argent dans la qualité de

ses chaussures et l'utilisation de matériaux vertueux. Cette absence de publicité fait d'ailleurs sa publicité. La Camif avait refusé le Black Friday. Autant de preuves que l'argument circulaire vend, crée de l'emploi et peut rendre un secteur et un territoire attractif.

L'accès au financement, enfin, conditionne l'efficacité de tous les autres leviers. Il progresse du côté des entreprises, où des banques régionales ont commencé à financer des projets circulaires, en complément du Fonds économie circulaire de l'ADEME. Il bute, en revanche, sur un obstacle méconnu du côté des collectivités, qui ne relève pas du montant des crédits mais de la manière de les compter. Lorsqu'une collectivité achète un service plutôt qu'un produit, c'est-à-dire lorsqu'elle passe à l'économie de la fonctionnalité, la dépense bascule d'un budget d'investissement vers un budget de fonctionnement, que l'État lui demande précisément de réduire et pour lequel il impose des règles d'équilibre rigide. **La règle comptable pénalise ainsi le comportement vertueux.** ORÉE préconise depuis des années un budget vert qui sortirait de cette dichotomie et permettrait d'acheter des services sans pénalité budgétaire.

Proposition | Faire changer d'échelle l'économie circulaire par un portage politique accru via la fiscalité, la commande publique, le développement d'offres de formation, l'accompagnement des entreprises.

> ***Ces leviers relèvent pour beaucoup de l'action publique. En dépit du détricotage actuel, une nouvelle grande loi de l'économie circulaire serait-elle pertinente ?***

Je ne le crois pas, et le levier réglementaire le plus puissant n'est sans doute pas une grande loi de plus. Plutôt que d'empiler des textes sectoriels, **il faut infuser l'économie circulaire dans toutes les politiques publiques,** l'inscrire dans les schémas régionaux, les plans d'urbanisme, les études environnementales. Lorsqu'une entreprise s'installe sur un territoire, une étude environnementale est obligatoire. Pourquoi ne pas y examiner aussi les synergies qu'elle peut apporter aux entreprises de proximité et celles qu'elle pourrait recevoir ? Ce sont ces dispositions transversales, modestes en apparence, qui font système.

Proposition | Intégrer l'économie circulaire à toutes les politiques publiques (règles d'urbanisme, les schémas territoriaux).

> ***Au-delà de l'introduction de modèles de circularité auprès des acteurs économiques, pensez-vous qu'une partie des blocages à lever soit également d'ordre culturel du côté des consommateurs ?***

Une partie du blocage est en effet profondément culturelle. La crise économique le montre crûment : dans les grandes surfaces, **la seule chose qui compte aujourd'hui n'est ni la durabilité ni la qualité du produit, c'est le prix.** Dans des sociétés souffrantes, c'est le premier indicateur. Ce réflexe du prix a selon moi deux racines. La première est bien entendu **la contrainte** : quand

le pouvoir d'achat enferme dans l'achat au prix le plus bas, l'argument de la durabilité ne pèse rien. La seconde est **la culture de la surconsommation,** dont la fast-fashion est l'une des expressions les plus emblématiques, qui repose sur la croyance que la surconsommation rend heureux.

7 200

Une seule enseigne d'ultra fast fashion peut mettre en ligne jusqu'à 7 200 nouveaux modèles de vêtements par jour et proposer plus 470 000 références, soit 900 fois plus qu'une enseigne française traditionnelle.

Tout le combat tient dans l'alternative entre être et avoir, et les études montrent que **ceux qui privilégient les loisirs et la qualité de vie sont plus heureux que ceux qui surconsomment.** La réponse doit donc agir sur les deux plans à la fois : **réduire les inégalités** qui condamnent au premier prix, et **acculturer à la valeur d'usage,** c'est-à-dire faire comprendre qu'acheter un produit durable, c'est éviter d'en acheter dix, et en ça revient souvent moins cher. **Cette bascule n'a rien d'utopique,** chacun en est déjà capable dans son domaine. Le sportif investit par exemple sans hésiter dans un produit technique cher et durable. Il s'agit d'étendre ce prisme au reste de la consommation, et cette exigence a un sens dans les pays développés, là où l'on ne travaille pas d'abord pour survivre.

Y'a-t-il un risque que l'économie circulaire alimente un effet rebond sans découpler la croissance de l'extraction ?

L'effet rebond est un risque théorique que je ne balaie pas, mais il repose sur l'hypothèse que cette dynamique de surconsommation resterait intacte pendant que l'offre deviendrait circulaire. Ce raisonnement vaut pour une économie circulaire réduite au recyclage, qui optimise la fin de vie des produits sans rien changer au modèle qui les produit. Il ne vaut plus pour l'approche systémique que je défends. **Quand on agit sur les sept piliers à la fois, on ne rend pas la surconsommation plus efficace, on transforme le rapport même des citoyens à la consommation,** l'usage remplace la possession, la durée remplace le renouvellement. C'est un changement de paradigme, pas un aménagement.

Ce changement est d'ailleurs déjà observable. Les filières de responsabilité élargie du producteur, si critiquées soient-elles, ont fait émerger des instruments qui modifient les arbitrages quotidiens, les fonds réparation sur le textile, les labels, les dispositifs de réemploi. **Et les jeunes générations s'en saisissent.** Pas tous les jeunes, bien entendu, mais le mouvement est engagé. Nous **revenons vers nos modèles précédents,** ceux d'un temps où l'on réparait au lieu de jeter. Une société qui réapprend à réparer n'est pas une société qui compensera ses gains d'efficacité par un surcroît de consommation.

C'est pourquoi je suis optimiste. Le rebond guette les politiques qui n'intègrent pas la notion de sobriété que je définis ainsi : agir collectivement

et individuellement sur le niveau d'usage en priorisant les besoins essentiels et en repensant les services rendus. Elle est à distinguer de la notion d'efficacité qui, elle, vise à réduire les consommations pour un même besoin. L'économie circulaire systémique transforme les deux à la fois, et c'est ce qui en fait autre chose qu'une technique de gestion des ressources, **l'amorce d'une économie régénérative,** qui ne se contente plus de ralentir les prélèvements mais qui pourrait reconstituer une partie de ce qu'elle utilise. Le risque n'est donc pas de pousser trop loin ce modèle, il serait de cesser de le pousser.

> ***Sur le plan international, certains pays du Sud pourraient voir dans l'économie circulaire un concept de pays riches, voire une stratégie d'indépendance vis-à-vis de leurs ressources. Comment répondre à cette critique ?***

Il faut d'abord rappeler une évidence. **En Afrique, à Cuba, dans une grande partie du Sud, l'économie circulaire est en place depuis des années.** Le réemploi, la réutilisation, la réparation, qui est l'un des grands piliers, y sont ancrés parce qu'il n'y a pas le choix. **On a tendance à l'oublier, mais l'économie circulaire est une économie séculaire.** Avant, on réparait ses téléviseurs, on ne les jetait pas, et c'est la société de consommation qui a dévoyé ce rapport aux objets. **Loin d'être un concept de pays riches, la circularité est ce que les pays riches ont désappris.** Celle qui subsiste dans les pays du Sud n'est toutefois pas idéale car c'est une circularité de survie et non un modèle choisi. Les collecteurs de déchets plastiques, au Nigéria et ailleurs, travaillent dans des conditions sanitaires effroyables, et des services structurés de collecte et de tri n'existent tout simplement pas. L'enjeu, pour ces pays, est donc double, **conserver ce rapport économe aux ressources,** à rebours du chemin consumériste du Nord, **et le sortir de la contrainte subie** en le dotant des réglementations et des infrastructures qui en feraient une véritable voie de développement.

Reste le second reproche, celui d'une stratégie qui **priverait ces pays de leurs débouchés,** et il est plus sérieux. On le voit dans les négociations du traité plastique, où les pays extracteurs veulent préserver la demande pour leurs produits afin de sécuriser leur avenir économique. La **crainte** est légitime, mais elle doit être **relativisée.** Le recyclage est encore très loin de pouvoir se substituer à l'extraction, le monde a de la marge avant que la matière secondaire ne concurrence sérieusement la matière vierge, et cette **bascule,** si elle advient, **se comptera en décennies.** Le vrai sujet n'est donc pas de savoir si l'économie circulaire fermera brutalement ces débouchés, elle ne le fera pas, mais de **faire en sorte que la transition ne se joue pas au détriment du Sud,** en aidant ces pays à développer eux-mêmes les nouveaux modèles, recyclage, réparation, transformation, plutôt que de les laisser cantonnés au seul maillon extractif pendant que le Nord capte la valeur ajoutée de la circularité.

4 %

En Afrique, malgré une culture ancienne du réemploi et de la réparation, seuls 4 % des déchets font l'objet d'un recyclage industriel structuré, faute d'infrastructures de collecte et de tri, quand 70 à 80 % seraient recyclables.

L'eau pourrait d'ailleurs être un premier terrain de collaboration entre le Nord et le Sud sur l'économie circulaire. Réserver les eaux grises et les eaux usées traitées à l'industrie, plutôt que d'y consommer de l'eau potable, est un enjeu aussi vital à Lagos qu'à Lyon. La pénurie d'eau ne connaît ni frontière ni niveau de richesse, elle parle à tous les pays.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Nathalie Boyer

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

PENSER L'AMONT EST LE VÉRITABLE LIEU DE BASCULE VERS LA CIRCULARITÉ

La performance du recyclage, du réemploi et de la réparation se décide entièrement à la conception, dans le choix des matières, des substances et de l'assemblage. Réduite à la fin de vie des produits, comme le font la plupart des pays, l'économie circulaire reste un pis-aller qui corrige les conséquences du modèle linéaire sans le remettre en cause. L'économie circulaire doit être pensée de façon systémique.

LA RESSOURCE COMME GRAMMAIRE DE LA SOUVERAINETÉ

Économiser la matière et la récupérer dans les déchets répond simultanément aux crises écologique, économique et géopolitique. L'économie circulaire figure ainsi parmi les réponses transversales à la polycrise, à condition de rester lucide sur ses limites physiques, car toutes les matières ne se recyclent pas à l'infini et la circularité ne produira certainement pas l'autosuffisance.

L'AVANCE FRANÇAISE EST EN VOIE DE DÉSARMEMENT

L'avance acquise grâce au portage politique et à la loi AGEC s'érode par trois voies simultanées, le détricotage européen, l'affaiblissement du pilotage national et la baisse du Fonds économie circulaire qui prive les collectivités de leurs moyens d'agir. Le paradoxe est complet. La France désarme ses instruments au moment précis où ils deviennent des atouts stratégiques.

L'INNOVATION DOIT AVANT TOUT ÊTRE SOCIALE ET ORGANISATIONNELLE

Les technologies de recyclage existent déjà, mais elles restent souvent peu rentables ou produisent des matières recyclées trop coûteuses. Le problème tient souvent à l'absence de gisements suffisamment concentrés. Le passage à l'échelle relève donc de la structuration économique des filières, de la coopération territoriale et d'une acculturation qui commence à l'école, bien plus que de l'innovation technique.

PARIER SUR L'INFUSION PLUTÔT QUE SUR LA GRANDE LOI

Le levier réglementaire le plus puissant n'est pas un texte de plus mais l'inscription de l'économie circulaire dans toutes les politiques publiques, schémas régionaux, urbanisme, études environnementales, commande publique et budgets des collectivités. Portée par la réglementation qui crée les usages, cette infusion transforme le rapport même à la consommation et fait de l'économie circulaire l'amorce d'une économie régénérative, non une technique de gestion des ressources.

ENTRETIEN #3.6

« LA BIODIVERSITÉ, C'EST L'EAU QUE VOUS BUVEZ, LES ALIMENTS QUE VOUS MANGEZ, LES MÉDICAMENTS QUE VOUS PRENEZ ET LES HABITS QUE VOUS PORTEZ »

rappelle Cécile Génot

Cheffe de cabinet du directeur général de l'Office français de la biodiversité (OFB), Cécile Génot a développé une expertise à l'intersection des politiques publiques environnementales et de la protection des écosystèmes. Elle a également été déléguée au Y7 2022 et cheffe de délégation française au Y20 2024. Établissement public créé en 2020, l'OFB accompagne le Ministère de la Transition Écologique dans les négociations internationales environnementales. A la fois opérateur de terrain (avec la police de l'environnement notamment), producteur de données et acteur de plaidoyer, l'OFB défend notamment à l'international son modèle d'aires marines protégées et a été moteur dans l'adoption de l'accord BBNJ de protection de la biodiversité en haute-mer. L'entretien met en lumière une idée centrale : l'effondrement de la biodiversité constitue une menace structurelle majeure, encore largement sous-estimée, car elle fragilise les fondements biologiques mêmes sur lesquels reposent nos sociétés. L'un des principaux freins à l'action réside dans l'incapacité de nos sociétés à percevoir cette dépendance, faute de visibilité et de récit mobilisateur.

On parle aujourd'hui d'un effondrement de la biodiversité. De quoi parle-t-on concrètement, et pourquoi ce sujet reste-t-il si peu présent dans le débat public ?

On parle délibérément **d'effondrement,** plus que d'érosion. Le terme est plus juste pour décrire la rapidité et l'ampleur des dynamiques à l'œuvre. L'indice Planète Vivante du WWF montre qu'**environ 75 % des populations d'espèces sauvages ont décliné en cinquante ans.**

6e — **Nous vivons la 6ème extinction de masse : 5 à 13 % des espèces animales et végétales auraient disparu dans le monde depuis l'an 1500.**

Cette tendance n'est pas uniforme, mais elle est particulièrement marquée dans certains milieux, notamment agricoles, où l'usage de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques a de nombreuses conséquences sur la biodiversité. Ces substances se retrouvent dans l'air, les sols, les eaux et impactent la faune et la flore, perturbant entièrement la chaine alimentaire. On observe ainsi en France, dans ces milieux, un effondrement des populations d'insectes, puis des populations d'oiseaux qui en dépendent. À l'échelle européenne où les milieux sont très anthropisés, la situation est encore plus dégradée qu'au niveau mondial.

Toutefois, cet effondrement reste largement invisible. **Contrairement au climat, il n'existe pas d'indicateur simple. On ne le perçoit vraiment que lorsqu'il affecte directement nos conditions de vie** : pénuries d'eau, baisse des rendements agricoles ou crises sanitaires. Entre ces moments, il disparaît du débat public.

14 % — **Seuls 14 % des habitats en Europe sont jugés en « bon » état de conservation. Les habitats des pollinisateurs présentent un état de conservation et des tendances moins favorables que les autres habitats.**

Quelles sont les principales pressions sur la biodiversité aujourd'hui ?

L'IPBES identifie **cinq grandes pressions** :

- la destruction des habitats
- la surexploitation des ressources
- la pollution
- le changement climatique
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

En France, l'agriculture joue un rôle central dans plusieurs de ces dynamiques : usage d'intrants chimiques, dégradation des sols, déforestation importée. La disparition des haies, par exemple, accélère l'érosion des sols, qui deviennent de moins en moins fertiles, ce qui conduit à augmenter encore les intrants : c'est un cercle vicieux. La **déforestation,** notamment liée à certaines chaînes d'approvisionnement agricoles, reste également un facteur majeur de destruction des écosystèmes.

1/3

Environ un tiers des sols mondiaux sont dégradés par l'érosion, la salinisation, l'acidification, le compactage, l'appauvrissement en nutriments et la contamination par les métaux lourds.

Pourquoi la biodiversité est-elle un enjeu aussi structurant pour nos sociétés ?

La biodiversité constitue le socle de nos systèmes économiques. La biodiversité fournit des services écosystémiques sans lesquels nous ne pourrions pas vivre et prospérer : l'ensemble des fonctions que la nature rend gratuitement à nos sociétés. **Une respiration humaine sur deux dépend du phytoplancton marin.** Les pollinisateurs permettent la production d'environ trois quarts des cultures agricoles. Les zones humides régulent les crues, les forêts stockent le carbone, et les sols vivants assurent la fertilité agricole. Sans ces fonctions, il n'y a ni eau potable, ni alimentation, ni santé publique viable.

La biodiversité est donc directement liée à des enjeux de souveraineté alimentaire, sanitaire et économique. À mesure que les ressources naturelles se dégradent (eau, sols, stocks halieutiques, diversité biologique) la compétition pour leur accès s'intensifie. Dans de nombreux pays, ces enjeux auront des implications vitales.

23 %

Selon l'IPBES, la dégradation des terres a entraîné une réduction de la productivité agricole sur 23 % de la surface terrestre, et des déficits de récolte d'une valeur comprise entre 235 et 577 milliards de dollars risquent de survenir chaque année par suite de la disparition de pollinisateurs.

Le cadre de Kunming-Montréal de 2022 et l'accord BBNJ entré en vigueur en janvier 2026 marquent-ils un vrai tournant pour la gouvernance internationale de la biodiversité, ou reste-t-on dans les déclarations d'intention ?

Les avancées récentes sont réelles, mais encore **insuffisantes.** La COP 15 de de Kunming-Montréal a posé un cadre structurant, et l'accord BBNJ constitue une innovation majeure pour la gouvernance de la haute mer. Toutefois, la biodiversité est encore souvent réduite à une vision simplifiée et elle est **rarement associée aux infrastructures vitales de nos sociétés.** La prise de conscience intervient surtout lors de crises : sécheresses, inondations, épidémies animales. Mais entre ces épisodes, elle retombe rapidement. Cela se traduit dans les politiques publiques : la biodiversité reste un sujet secondaire, alors qu'elle devrait être **intégrée à l'ensemble des décisions économiques et sectorielles.**

Mais le principal problème reste le financement : les montants consacrés à la biodiversité sont environ **dix fois inférieurs à ceux du climat,** et les engagements internationaux ne sont pas tenus. En France, la Stratégie nationale biodiversité 2030, établie en 2023, voit ses moyens fondre au rythme de la dégradation des finances publiques.

Au-delà des financements, l'enjeu clé est celui de la mise en œuvre. Les cadres existent, notamment en Europe où les textes européens ont permis de grandes avancées, mais leur application reste insuffisante. **La difficulté n'est plus tant de créer de nouvelles règles que de les faire respecter.**

Quels instruments économiques pourraient soutenir la préservation de la biodiversité ? A l'image des marchés carbone pour le climat, les crédits biodiversité sont-ils une réponse crédible ?

Il n'existe pas encore de marché organisé pour la préservation de la biodiversité, car les acteurs craignent de **reproduire les erreurs du marché des crédits carbone,** en particulier sa **financiarisation,** qui tend à **déconnecter les signaux économiques des réalités physiques.**

Pour autant, les **crédits biodiversité** existent à **l'état embryonnaire.** Une entreprise peut rémunérer un agriculteur pour qu'il laisse une parcelle en jachère, ou s'engager à ne pas déforester certains territoires qu'il serait bénéfique de protéger. Mais ces initiatives restent des actions isolées et volontaires, qui ne sont pas organisées en un marché structuré : **il n'y a ni standard commun, ni institution de gouvernance, ni cotation.** Mais les choses bougent.

En revanche, **certains indicateurs d'empreinte biodiversité des entreprises,** commencent à être utilisés par les entreprises pour mesurer leur impact et tenter de réduire les pressions tout au long de leur chaîne de valeur. La pression va s'accroître avec la mise en œuvre du *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) et le reporting extra-financier obligatoire en Europe et pousse

déjà les entreprises à s'engager davantage. Mais il faudra encore plusieurs années avant qu'on ait l'équivalent du scope 1, 2, 3 carbone appliqué à la nature. C'est précisément le chantier qui s'ouvre. Plusieurs programmes encouragent les entreprises à l'action, notamment le programme des Entreprises engagées pour la nature de l'OFB.

Proposition | Développer des méthodologies harmonisées de mesure des impacts des entreprises sur les écosystèmes, adaptées à chaque secteur d'activité et tenant compte des spécificités de chaque écosystème, puis instaurer des obligations de reporting standardisées et contraignantes sur les impacts des entreprises sur la biodiversité.

Les réponses apportées par l'homme sont-elles adaptées ?

Les tentatives de régulation artificielle des écosystèmes peuvent parfois produire des effets contre-productifs. Introduire une espèce pour réguler les effets d'une espèce exotique envahissante, par exemple, peut provoquer des déséquilibres encore plus importants, notamment dans les milieux insulaires. De manière générale, ces interventions reposent sur des **effets difficiles à anticiper et comportent des risques élevés.**

À l'inverse, **les solutions fondées sur la nature** consistent à s'appuyer sur les capacités de régulation des écosystèmes eux-mêmes. Restaurer des zones humides, redonner de l'espace aux rivières ou replanter des arbres et des haies permet souvent de gérer plus efficacement les risques, notamment les inondations, tout en redonnant à la biodiversité un espace pour se développer.

Si un gouvernement voulait véritablement inverser la tendance en dix ans, par quels leviers devrait-il commencer ? Quelles solutions concrètes permettent de protéger la biodiversité sans opposer nature et activité économique ?

L'IPBES parle de « changements transformateurs ». Il s'agit de **transformations profondes des modes de production et de consommation.** La sobriété en est un pilier, mais elle doit être comprise comme une consommation responsable : réduire les pressions exercées sur la nature en adaptant nos niveaux de vie.

Cela passe par des actions concrètes au quotidien :

- lutte contre le **gaspillage alimentaire** (qui représente environ un tiers de la production mondiale)
- allongement de la **durée de vie des produits** pour lutter contre l'obsolescence programmée
- réduction de la fast fashion
- amélioration de l'**efficacité des réseaux d'eau** et utilisation raisonnée.

Proposition | Défendre des mesures de sobriété, entendue comme des mesures de consommation responsables dans un ensemble de domaine comme l'alimentation.

La séquence ERC (éviter, réduire, compenser) doit ainsi être pleinement appliquée, avec un accent particulier sur l'évitement, souvent négligé. Ces transformations impliquent **un effort de sensibilisation et d'éducation,** tout comme une surveillance accrue du respect de la réglementation. Les textes existent, il faut les appliquer.

Proposition | Renforcer et appliquer pleinement la séquence éviter, réduire et compenser pour préserver nos espaces naturels.

Enfin, il est essentiel d'**intégrer à toutes nos politiques publiques l'approche** «**One Health**», qui reconnaît les liens étroits entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes.

Proposition | Prendre en compte les liens entre santé humaine, animale et écosystème via l'approche «One Health».

La nature est résiliente, il est donc possible de la protéger à travers certaines politiques qui peuvent être visibles, même en quelques années. Des exemples existent, comme la reconstitution des stocks de thon rouge en Méditerranée après la mise en place de quotas stricts. La biodiversité peut être vue comme **une «banque génétique»: un réservoir de solutions dont dépend notre capacité d'adaptation future.** La préserver, c'est maintenir des options ouvertes et renforcer notre propre résilience.

Mais la capacité des écosystèmes à encaisser les chocs et s'adapter a toutefois ses limites. Il reste urgent de **réduire rapidement les pressions que nous exerçons sur les écosystèmes.** Le véritable enjeu est donc moins de savoir ce qu'il faut faire puisque les solutions sont largement identifiées, que de **créer les conditions politiques, économiques et sociales permettant leur mise en œuvre effective.**

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Cécile Génot

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA BIODIVERSITÉ EST UN PILIER STRUCTUREL DE NOS ÉCONOMIES ET DE NOS SOCIÉTÉS

La nature fournit gratuitement des services écosystémiques essentiels. Les pollinisateurs, les zones humides, les forêts, le cycle de l'eau et les sols vivants sont des infrastructures biologiques sans lesquelles aucune économie ne peut fonctionner. Perdre ces fonctions, c'est fragiliser directement notre souveraineté alimentaire, sanitaire et économique, et menacer les conditions mêmes de notre existence sur Terre.

LA BIODIVERSITÉ S'EFFONDRE À UN RYTHME QUI DEVRAIT NOUS ALARMER

Les populations d'espèces sauvages ont chuté de façon dramatique en cinquante ans, avec une situation encore plus dégradée en Europe qu'à l'échelle mondiale. Contrairement au changement climatique, il n'existe pas d'indicateur simple pour le rendre intelligible, ce qui fragilise la mise à l'agenda de ce sujet dans le débat public.

LES CADRES INTERNATIONAUX PROGRESSENT, MAIS LE FINANCEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE RESTENT INSUFFISANTS

Les récents cadres diplomatiques comme celui de Kunming-Montréal ou l'accord BBNJ constituent des avancées réelles pour la gouvernance mondiale de la biodiversité. Le financement reste le principal obstacle : les sommes consacrées à la biodiversité ne sont pas au niveau des besoins. La difficulté n'est plus de créer de nouvelles règles mais de faire respecter celles qui existent.

LES OUTILS ÉCONOMIQUES POUR VALORISER LA BIODIVERSITÉ SONT ENCORE EMBRYONNAIRES

Contrairement au climat, il n'existe pas encore de marché structuré de la biodiversité, car les acteurs souhaitent éviter les dérives de financiarisation observées avec le marché carbone. Des initiatives isolées existent, comme les crédits biodiversité ou le développement d'indicateurs d'empreinte, mais sans standard commun ni gouvernance unifiée. La réglementation européenne, notamment via le reporting extra-financier obligatoire, devrait progressivement accélérer la structuration de ces outils.

LES SOLUTIONS EXISTENT, MAIS LEUR MISE EN ŒUVRE EXIGE DES TRANSFORMATIONS PROFONDES

Les leviers d'action sont bien identifiés et des stratégies existent (SNB en France, Règlement Restauration Nature à venir en Europe) : restaurer les écosystèmes, appliquer pleinement la logique « éviter, réduire, compenser » et limiter l'artificialisation des sols, consommer moins et plus durable, adapter notre alimentation, et allonger la durée de vie des produits. La clé est de prendre en compte la biodiversité dans toutes les politiques publiques. La nature est résiliente et des succès concrets montrent qu'un retournement est possible en quelques années. Le véritable défi n'est donc pas technique mais politique et social : créer les conditions collectives pour mettre en œuvre ce que l'on sait déjà faire.

ENTRETIEN #3.7

« LE RISQUE CLIMATIQUE EST UN RISQUE FINANCIER ET LES ENTREPRISES DOIVENT ÊTRE INCLUSES DANS L'ÉQUATION »

rappelle Guillaume Richet-Bourbousse

Responsable de la méthodologie « Indicateur Climat » à la Banque de France, Guillaume Richet-Bourbousse pilote la conception d'un outil de diagnostic climatique gratuit et volontaire destiné aux entreprises françaises. Cet indicateur couvre en 2026 neuf secteurs et vise à terme 30 000 entreprises, soit 50 à 60 % des émissions de gaz à effet de serre territoriales. L'outil permet de combler une défaillance de marché structurelle pour les PME et ETI, insuffisamment équipées pour mesurer leur empreinte carbone. Il pourrait servir de benchmark afin d'établir des grands principes méthodologiques concernant l'analyse de la transition des entreprises.

La Banque de France a lancé en 2022 un « indicateur climat » pour les entreprises — une initiative unique en Europe. Quelle est la logique qui sous-tend cette démarche, et quel est son périmètre réel ?

L'indicateur climat, c'est avant tout **un outil de diagnostic.** Il n'est pas un outil de conseil, ni un instrument de financement. Il s'inscrit pleinement dans le mandat de stabilité financière de la Banque de France puisque **les risques climatiques sont reconnus comme étant des risques financiers.**

Concrètement, avec cet outil, nous évaluons deux dimensions. Premièrement, **la trajectoire de décarbonation de l'entreprise,** est-elle alignée sur un scénario 1,5°C ? Deuxièmement **sa maturité d'adaptation** face aux aléas climatiques à venir.

La méthodologie a été construite avec l'ADEME et Météo France, en cohérence avec les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie et le protocole GHG. Après une phase de développement, il couvre six secteurs en 2026 (transport, foncier, construction, ciment, production d'électricité, pétrole et gaz). Trois autres sont envisagés (aluminium, chimie, , construction de véhicules). À terme, l'indicateur pourrait cibler environ 30 000 entreprises, représentant **50 à 60 % des émissions de gaz à effet de serre en France.**

Son indépendance et son uniformité rendent l'indicateur unique. C'est la banque centrale qui l'émet, pas un cabinet de conseil : 100 analystes formés sur l'ensemble du territoire appliquent la même méthodologie. Il est aussi **gratuit,** ce qui répond précisément à une défaillance de marché : pour la transition vers une économie bas carbone, il faut embarquer toutes les entreprises, y compris les PME et ETI.

+ 53 POINTS

En 2024, 56 % des banques européennes disposent d'au moins une pratique exemplaire d'analyse du risque climatique dans leur politique de gestion des risques, c'est 53 points de plus qu'en 2022.

Lors de la première campagne en 2024, seulement 25 % des entreprises ont répondu. Que révèle ce taux sur la maturité réelle du tissu entrepreneurial français face aux enjeux climatiques ?

Avoir un taux de retour de 20% pour un indicateur déployé sur base volontaire : c'est bien !

Mais il y a aussi des entreprises qui refusent explicitement la démarche. Les raisons invoquées sont d'abord **le manque de temps,** puis **le manque de compétences internes,** enfin **le manque d'intérêt.** Les PME dirigées par un seul patron n'ont ni

chargé des politiques ESG (environnement, social et gouvernance) ni données carbone facilement mobilisables. Toutefois, nous ne sentons **pas de remise en cause de l'importance de ces sujets.**

Ce qui peut changer la donne à terme, c'est potentiellement la pression des banques. La réglementation CRD 6 impose désormais aux établissements bancaires la **réalisation de plans de transition.** Les institutions financières vont devoir **mesurer les émissions carbone associées à leurs prêts.** De facto, la pression va remonter vers les entreprises emprunteuses.

20 % **20 % des entreprises sollicitées ont répondu à l'indicateur climat en 2024 et 2025.**

Toutefois, 3.000 entreprises ont accepté de participer à cet indicateur et 73 % d'entre elles sont prêtes à le mettre à jour dans les années à venir.

> ***Comment articule-t-on concrètement le diagnostic climatique d'une PME avec le risque financier pris par une banque ? La notation de crédit va-t-elle intégrer le risque climatique ?***

La cotation financière de la Banque de France, c'est notre mission historique depuis quarante ans : évaluer la probabilité qu'une entreprise rembourse son prêt à l'horizon 1 an. Depuis 2025, **cette cotation intègre une dimension risque climatique.**

L'indicateur climat, lui, regarde **les émissions carbone sur un horizon de trois à cinq ans, sans perspective financière directe.**

Les deux outils sont complémentaires : **la cotation mesure le risque financier à court terme, l'indicateur dessine le risque à moyen terme.** Ensemble, ils permettent à une banque d'avoir une **vision complète de la réalité climatique d'une entreprise.**

Pour l'instant, il n'y a pas de capital réglementaire spécifiquement requis face au risque climatique d'un prêt. Notre position, **c'est de fournir le bon diagnostic,** pas de dicter les décisions d'investissement.

Le rôle de la Banque de France n'est pas de choisir quels secteurs doivent être financés ; ce sont des décisions politiques décidées par les autorités constituées. **Nous fournissons une information à la disposition des entreprises et potentiellement des financeurs.**

Cet indicateur pourrait-il être utilisé par d'autres banques centrales ?

L'indicateur climat est développé par la Banque de France dans le cadre de ses missions de service à l'économie. Ces missions s'ancrent dans un cadre plus national qu'européen

Toutefois, nous avons des **échanges avec d'autres banques centrales nationales** pour leur présenter notre approche et aussi voir dans quelle mesure la méthodologie pourrait être reprise.

Pour le moment, ce sont des échanges de principe : comment se mettre d'accord au niveau international sur **des grands principes méthodologiques** concernant l'analyse de la transition des entreprises.

Proposition | Établir au niveau international des grands principes méthodologiques concernant l'analyse de la transition des entreprises.

La Banque de France est reconnue comme la « banque centrale la plus verte du G20 ». Est-ce que cela tient à l'indicateur climat, ou à un engagement institutionnel plus large ?

C'est un ensemble. Le NGFS, le Réseau des banques centrales pour le verdissement du système financier créé en 2019 lors du *One planet Summit*, a son secrétariat assuré par la Banque de France.

152

Au 10 avril 2026, le NGFS était composé de 152 membres représentants 95 pays et de 24 observateurs.

La BCE a décidé en juillet 2025 de verdir son collatéral de politique monétaire, ce qui signifie que **les banques voulant se refinancer devront montrer la réalité climatique des dettes qu'elles apportent.**

La gouvernance, l'engagement de supervision, les rapports de durabilité, les discours du gouverneur : tout cela participe à la reconnaissance.

Mais humblement, ce qui compte c'est que la logique soit cohérente. On n'est pas là pour choisir les gagnants de la transition. On est là pour contribuer à ce que **d'une part le bon argent soit mis au bon endroit avec la bonne prime de risque et que d'autre part chacun ait connaissance** de son exposition au risque climatique.

28 %

28 % des obligations du portefeuille de la BCE sont des obligations vertes.

L'indicateur climat couvre aujourd'hui la transition carbone et partiellement l'adaptation. Intégre-t-il d'autres dimensions de la crise écologique, notamment la biodiversité ?

Pour l'instant, la réponse est non. **La biodiversité, ce n'est pas notre indicateur.**

Mais ce qu'on essaie de prendre en compte, c'est le principe « *do no significant harm* » de la taxonomie européenne. Nous souhaitons nous assurer que **notre diagnostic sur la transition ne pousse pas à de la mal-adaptation,** et *vice versa*. C'est un premier niveau d'articulation.

La mesure de l'empreinte biodiversité d'une entreprise est structurellement **plus complexe que la mesure carbone.** Il n'existe pas encore d'équivalent des périmètres d'émission 1-2-3 appliqué au vivant. Les quelques **indicateurs** qui émergent, le Global Biodiversity Score, les approches de l'ISSB, **ne font pas encore consensus.** La pression réglementaire pourrait s'accroître avec la CSRD, mais il faudra plusieurs années pour que se stabilise une méthodologie robuste à l'échelle d'une banque centrale.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Guillaume Richet-Bourbousse

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LE MANQUE D'INFORMATION CLIMATIQUE SUR LES PME EST UNE DÉFAILLANCE DE MARCHÉ QUE SEULE LA PUISSANCE PUBLIQUE PEUT CORRIGER

Les grandes entreprises sont évaluées, notées, auditées. Les PME et ETI, qui représentent l'essentiel du tissu productif, ne l'ont jamais été. L'indicateur climat de la Banque de France comble ce vide en fournissant diagnostic gratuit, indépendant et uniforme.

LA TRANSITION PRIME SUR L'ADAPTATION DANS LES STRATÉGIES D'ENTREPRISE

Les données de la campagne 2024 révèlent une asymétrie préoccupante : les entreprises ont une maturité de transition plus avancée que leur maturité d'adaptation. Elles savent réduire leurs émissions ; elles ne savent pas encore se protéger des effets d'un monde à +2°C ou +4°C. Cette asymétrie, confirmée par la DGE et l'ADEME, est un signal d'alarme pour la résilience du tissu productif français à l'heure où les aléas climatiques (sécheresse, inondations, chaleur extrême) vont s'intensifier.

L'INTÉGRATION DES RISQUES LIÉS À LA NATURE DANS LE SYSTÈME FINANCIER EST ENCORE À CONSTRUIRE MALGRÉ L'URGENCE DE LA SITUATION

La biodiversité n'est pas encore intégrée dans l'indicateur même si la Banque de France travaille sur ce sujet depuis plusieurs années dans le cadre de ses autres missions. Il y a donc un chantier méthodologique d'ampleur qui reste ouvert sur les risques liés à la nature.

LE VERDISSEMENT DU COLLATÉRAL BANCAIRE EST UNE AVANCÉE IMPORTANTE

L'entrée en vigueur en 2026 du verdissement du collatéral de politique monétaire de la BCE marque un changement de régime : les banques voulant maximiser leur refinancement doivent désormais démontrer la qualité climatique de leurs bilans. La pression remontera inéluctablement vers les entreprises emprunteuses, accélérant la demande pour des diagnostics comme l'indicateur climat.

L'INDICATEUR CLIMAT DESSINE UN MODÈLE EXPORTABLE DE BANQUE CENTRALE ENGAGÉE

La méthodologie développée par la Banque de France est conçue pour être modulaire et transposable. Ce modèle pourrait être utilisé pour alimenter les discussions sur des standards d'évaluation de la transition des entreprises.

ENTRETIEN #3.8

« REPENSER NOTRE RAPPORT AU VIVANT EST DEVENU UNE NÉCESSITÉ STRATÉGIQUE »

prévient Benoît Miribel

Acteur majeur de la santé globale et de l'humanitaire, Benoît Miribel est membre du Conseil économique, social et environnemental, président de la Fondation Une Santé durable pour tous et de Bioport Lyon, plateforme logistique humanitaire. Ancien directeur général de Action contre la Faim puis de la Fondation Mérieux, il évolue depuis plusieurs décennies à l'interface entre santé, développement et action internationale. Son analyse s'inscrit dans le contexte de polycrise, caractérisée par l'imbrication croissante des crises sanitaires, environnementales, sociales et géopolitiques. À ses yeux, ces dynamiques rendent obsolètes les approches sectorielles traditionnelles. Le concept de One Health, désormais élargi en « One Sustainable Health » pour intégrer les ODD 2030, constitue moins une innovation qu'une nécessité imposée par la réalité des crises actuelles. Il ne s'agit plus seulement d'un cadre analytique, mais d'un levier de transformation des modes de gouvernance, de coopération et d'action à l'échelle mondiale.

Comment définissez-vous aujourd'hui l'approche One Health ?

L'approche *One Health* vise à reconnaître l'interconnexion profonde entre la santé **humaine, animale** et **environnementale.** À l'origine, elle s'est historiquement construite depuis Virchow et Pasteur autour de problématiques infectieuses précises, notamment les zoonoses et l'antibiorésistance, en rapprochant les mondes de la médecine humaine et vétérinaire.

Mais la pandémie de COVID-19 a marqué un tournant. Elle a montré que ces enjeux **ne peuvent plus être pensés indépendamment des dynamiques environnementales globales,** comme la déforestation ou le changement climatique. C'est pour cela que nous parlons aujourd'hui de «One **Sustainable** Health», afin d'intégrer pleinement les enjeux de biodiversité et de développement durable.

Il ne s'agit pas de créer un nouveau système, mais d'élargir le cadre existant en renforçant les coopérations. Le *One Health* repose, selon moi, sur une posture simple : « **Personne n'est One Health, c'est ensemble qu'on fait du One Health** ». C'est une approche fondamentalement collaborative, qui suppose de faire travailler ensemble des acteurs qui, traditionnellement, évoluent en silos.

Comment caractérisez-vous l'écosystème actuel de santé globale ?

Nous sommes aujourd'hui dans un système profondément **contraint** et **fragmenté.**

La pandémie de COVID-19 a été un choc systémique inédit. Cela a révélé à la fois **notre interdépendance et notre manque de préparation.** Les États ont dû mobiliser des ressources financières considérables dans l'urgence, ce qui a profondément déséquilibré les systèmes existants. La question de savoir investir dans la prévention est prégnante.

Dans le même temps, les **capacités de financement se réduisent.** Le désengagement de certains grands bailleurs, notamment les États-Unis, a entraîné **une baisse d'environ 40 milliards de dollars pour les agences internationales.** Cela fragilise durablement les mécanismes de solidarité internationale d'autant que la France n'échappe pas à ces coupures budgétaires avec notamment une réduction des fonds de l'AFD pour la société civile qui passent de 150 à 28 millions en 3 ans (-80%).

$ 600 MILLIONS

Début 2026, le déficit de l'Organisation mondiale de la Santé s'élève à 660 millions de dollars suite à la réduction des contributions volontaires.

À cela s'ajoute un contexte géopolitique tendu, marqué par des logiques de repli. Tout cela contribue à affaiblir un système qui repose pourtant sur la coopération. Nous sommes donc face à un paradoxe : **les crises sont de plus en plus globales, mais les réponses restent trop souvent fragmentées.**

Le One Health est-il aujourd'hui opérationnel ?

Je pense que les critiques adressées au One Health aujourd'hui sont légitimes : **l'approche est parfois jugée trop conceptuelle,** insuffisamment opérationnelle, captée par les institutions ou réduite à un slogan empirique.

Ces critiques sont en partie fondées. Je l'explique par le fait que le One Health est issu du monde scientifique, mais son **passage de la théorie à l'action reste insuffisant.** De nombreux travaux de recherche produisent des recommandations qui ne sont pas mises en œuvre, tandis que certains acteurs ne maîtrisent pas pleinement le périmètre du concept et peinent à s'en saisir.

Pour répondre à cette limite, des **initiatives concrètes** émergent. Le forum One Sustainable Health développe notamment des formats opérationnels comme la **« Fabrique OSH »**, destinée à transformer les échanges théoriques en **projets de terrain concrets et reproductibles.** Une nouvelle session est prévue le 8 avril 2026 avec plus de 80 projets transdisciplinaires, illustrant la volonté d'inscrire la démarche dans la durée.

Par ailleurs, des **outils numériques collaboratifs** sont envisagés afin de faciliter la coordination entre acteurs et d'accélérer la mise en œuvre de projets. L'objectif est clair : faire du *One Health* une méthode d'action concrète, et non plus seulement un cadre théorique.

Quels exemples concrets illustrent l'approche One Health ?

Ce qui m'a frappé tout au long de mon parcours, c'est à quel point les crises sont interconnectées.

Au Sahel, lorsque j'étais à Action contre la Faim, nous avons vu apparaître des **phénomènes de migrations liés au dérèglement climatique.** Les sécheresses ou les inondations poussent les populations à vendre leurs biens, notamment leur bétail, puis à migrer. Cela montre très concrètement comment une crise environnementale devient une crise sociale et sanitaire.

216 MILLIONS

Du fait du changement climatique, 216 millions de personnes dans le monde pourraient être contraintes de migrer à l'intérieur de leur pays d'ici à 2050.

Plus tard, à la Fondation Mérieux, j'ai observé une autre transformation : l'**explosion des maladies non transmissibles dans des pays en développement.** L'urbanisation et les changements alimentaires ont conduit à une **augmentation rapide de l'obésité et des maladies cardiovasculaires.**

x 4

Au niveau mondial, le nombre d'adultes obèses a plus que doublé depuis 1990, et le nombre d'adolescentes et adolescents obèses a été multiplié par quatre.

Dans les deux cas, on voit bien que les crises s'enchaînent. **Un déséquilibre environnemental ou économique se traduit par des conséquences sanitaires.** Le *One Health* permet de comprendre ces dynamiques dans leur globalité, "de la ferme à l'assiette".

Comment faire évoluer la gouvernance face à ces enjeux ?

La transformation doit être avant tout **institutionnelle** et **démocratique.**

Il y a une nécessité de renforcer la coopération entre **acteurs publics, privés et associatifs,** chacun disposant de ressources et de leviers spécifiques. Les entreprises apportent des solutions technologiques et des financements, les ONG facilitent l'accès aux populations vulnérables, tandis que les fondations jouent un rôle d'investissement et d'expérimentation.

Cette approche suppose de **dépasser les logiques partisanes.** Le *One Health* ne doit pas être associé à un camp politique, comme l'écologie à pu l'être, mais devenir un cadre transversal, fondé sur des valeurs humanistes et sur la reconnaissance de la santé comme bien commun.

Il nous faut également **repenser les architectures de gouvernance internationales,** héritées de l'après-1945, afin de les adapter à la nature systémique des crises contemporaines.

À l'échelle nationale, cela implique une meilleure coordination entre politiques publiques, par exemple en confiant à une agence transversale comme l'ANSES le **pilotage clair des enjeux One Health.**

Quel rôle pour la société civile et les territoires ?

La mise en œuvre du One Health repose en grande partie sur l'**engagement de la société civile.**

Les citoyens disposent aujourd'hui de leviers d'action importants, que ce soit à travers leurs choix de consommation, leur participation démocratique ou leur engagement associatif.

Les collectivités locales jouent également un rôle clé. Des initiatives comme le ***réseau One Health for Cities*** à Lyon montrent que les villes peuvent devenir des espaces d'expérimentation pour des politiques intégrant santé et environnement (gestion de l'eau, énergie, urbanisme).

9

Le réseau One Health for cities réunit neuf villes européennes issues de sept pays différents (France, Roumanie, Finlande, Portugal, Espagne, Grèce, Allemagne).

Cette **approche "glocale"** (Globale-Locale) permet d'articuler actions locales et enjeux globaux, en adaptant les solutions aux réalités territoriales.

Quelle dimension géopolitique pour le One Health ?

Dans un contexte de tensions internationales, je conçois le One Health comme un potentiel **facteur de coopération plutôt que de division.**

Le projet de sommet One Health du 7 avril, en lien avec la Journée mondiale de la santé et articulé avec les dynamiques du G20, illustre cette ambition. Il va permettre de faire converger une trentaine de délégations internationales, avec des chefs d'Etat et déboucher, nous l'espérons, sur de véritables engagements politiques.

Peut-être serait-il intéressant d'envisager la création d'un **cycle de sommets One Health réguliers,** comparables aux COP pour le climat, ou alors de transformer ces dernières en **« COP du vivant »** intégrant pleinement les enjeux de santé.

Les **pays du Sud global,** étant plus concernés par les problématiques *One Health*, sont souvent les plus en avance sur ces questions. Certains comme le Sénégal ont déjà mis en place des mécanismes de **coordination interministérielle** en réponse à des crises sanitaires et environnementales plus immédiates ainsi que des **conseillers One Health de haut niveau.**

Quelles priorités pour les agendas internationaux (G7 / G20) ?

La première priorité consiste à **renforcer les mécanismes de coopération entre acteurs publics, privés et issus de la société civile** afin de dépasser les logiques sectorielles qui structurent encore largement l'action en santé globale. Aujourd'hui, les réponses restent fragmentées alors même que les crises sont systémiques.

Proposition | Structurer des espaces permanents de dialogue et de co-construction à l'échelle internationale, sur le modèle du forum One Sustainable Health, en les inscrivant dans le calendrier des grands rendez-vous internationaux (G20, Assemblée mondiale de la santé). Ces espaces

pourraient déboucher sur des feuilles de route communes, des engagements multi-acteurs et des coalitions opérationnelles associant États, ONG, entreprises et fondations autour de projets ciblés (sécurité alimentaire, zoonoses, santé environnementale).

La deuxième priorité concerne **l'opérationnalisation du concept de *One Health***, qui reste encore trop souvent cantonné à un cadre analytique ou académique. L'enjeu central est désormais de transformer les diagnostics en actions concrètes, visibles et mesurables sur le terrain.

Proposition | Développer des plateformes opérationnelles dédiées à l'ingénierie de projets, à l'image de la « Fabrique OSH », permettant d'identifier, d'incuber et d'accélérer des initiatives locales ou internationales. Cela pourrait s'accompagner de la création d'outils numériques collaboratifs (applications, plateformes de mise en relation, bases de données de projets) facilitant le partage de bonnes pratiques, la mutualisation des ressources et la coordination entre acteurs.

Une troisième priorité réside dans **le financement,** dans un contexte de contraction des ressources publiques et de désengagement partiel de certains grands bailleurs internationaux. Le financement du *One Health* reste aujourd'hui insuffisant au regard de son potentiel transformateur.

Proposition | Orienter davantage les flux financiers vers des projets intégrés santé–climat–biodiversité, en mobilisant à la fois les bailleurs publics (comme les agences de développement) et les financements privés (fondations, entreprises, finance à impact). Cela pourrait passer par la création de fonds dédiés One Health, ou par l'intégration systématique de critères «santé environnementale » dans les mécanismes de financement existants. L'enjeu est également de soutenir des projets pilotes à fort potentiel de réplication, notamment dans les pays les plus exposés aux effets de la polycrise.

Enfin, **l'engagement citoyen** constitue un levier stratégique encore sous-exploité, alors même que les transformations nécessaires impliquent des évolutions de comportements individuels et collectifs.

Proposition | Renforcer la participation de la société civile et des collectivités locales en développant des campagnes d'engagement citoyen autour des enjeux One Health (alimentation, prévention, environnement), mais aussi en intégrant ces dimensions dans les processus démocratiques locaux. Les villes et territoires pourraient être encouragés à rejoindre des réseaux type «One Health for Cities », afin de devenir des espaces d'expérimentation et de mise en œuvre de politiques intégrées.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Benoît Miribel

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA QUADRIPARTITE ONUSIENNE POUR UNE GOUVERNANCE RÉELLEMENT INTÉGRÉE DOIT ÊTRE MISE EN OEUVRE

Le cadre quadripartite One Health (FAO, OMS, OMSA, PNUE) reste aujourd'hui fragmenté dans ses pratiques. Il est essentiel de passer d'une coordination déclarative à une co-construction opérationnelle. Il faudrait mettre en place des équipes conjointes inter-agences avec objectifs communs, indicateurs partagés et financements mutualisés. Il faudrait aussi instituer des mécanismes contraignants de collaboration pour une mise en œuvre sur le terrain.

LE PASSAGE DU CONCEPT À L'ACTION EST UN ENJEU CENTRAL

Le principal défi du One Health réside aujourd'hui dans son opérationnalisation. Les initiatives comme la Fabrique OSH illustrent la nécessité de transformer les cadres théoriques en projets concrets et mesurables.

LES MODÈLES ALIMENTAIRES AFRICAINS DOIVENT SERVIR D'INSPIRATION POUR TRANSFORMER LES SYSTÈMES NUTRITIONNELS

De nombreuses initiatives africaines en matière de nutrition durable, d'agroécologie et de résilience communautaire constituent des leviers sous-exploités. Il est recommandé de structurer des partenariats équitables Nord–Sud, incluant co-financement de projets pilotes, échanges de bonnes pratiques et intégration de savoirs locaux dans les politiques publiques.

L'APPROCHE ONE HEALTH EST UN LEVIER DE TRANSFORMATION SOCIÉTALE

Au-delà des politiques publiques, le One Health engage une évolution des comportements individuels et collectifs. L'engagement citoyen et les dynamiques territoriales apparaissent comme des facteurs déterminants pour assurer la durabilité des transformations. La complexité des enjeux impose une redéfinition des rôles entre acteurs. Aucun ne peut agir seul : la coopération devient une condition structurelle de l'efficacité.

LES ESPACES DE DIALOGUE ONE HEALTH DOIVENT ÊTRE INSTITUTIONNALISÉS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ POLITIQUE

Les dynamiques multilatérales restent trop dépendantes d'initiatives ponctuelles. Il est recommandé d'ancrer durablement le One Health dans les agendas internationaux existants (G20, OMS, COP climat/biodiversité) et de créer un rendez-vous récurrent dédié.

ENTRETIEN #3.9

« IL NE FAUT PAS QU'ON FASSE DE LA RÉSILIENCE UN ALIBI AU STATU QUO »

avertit Alexandre Musso

Alexandre Musso est Directeur Développement durable pour l'Europe et l'Afrique du Nord de Accor, groupe hôtelier international comptant près de 6000 hôtels sous enseigne dans plus de 110 pays. Diplômé de ESCP Business School et de Sciences Po Paris, il a travaillé au cabinet du Secrétaire d'État chargé du Numérique et à la Direction du Budget (Bercy), avant de rejoindre le Groupe SOS, puis Accor. Il défend l'idée que la polycrise place les entreprises en première ligne des crises mondiales, les contraignant à dépasser la simple résilience pour atteindre l'antifragilité, consistant à repenser structurellement leur façon d'opérer. Il préconise deux leviers organisationnels complémentaires : fusionner les directions Développement durable et de la Stratégie, pour concilier court et long terme en dialoguant avec toutes les parties prenantes, et faire évoluer les multinationales vers un modèle multilocal, plus décentralisé et adaptatif face à des crises aux manifestations géographiquement différenciées. Il soutient enfin que les entreprises ont un rôle de connecteur à jouer dans la gouvernance internationale.

L'année dernière, l'Institut Open Diplomacy a mené un travail prospectif au sujet de la notion de polycrise, cet enchevêtrement de crises systémiques qui s'alimentent mutuellement et qui conduit à une bascule historique. Cette notion vous paraît-elle pertinente pour décrire la période actuelle ?

Tout à fait. C'est une notion extrêmement pertinente parce qu'elle force à **abandonner la réflexion en silos** et ramener **le temps long** dans la réflexion stratégique.

En finir avec la réflexion en silos d'abord, car la notion de polycrise exacerbe la complexité, l'imbrication et l'enchevêtrement de tous les phénomènes. Il n'y a plus de réponses, de choix ou de décisions simples. L'une des grandes difficultés que nous rencontrons aujourd'hui est que **les organisations fonctionnent beaucoup trop en silos,** avec une tendance à vouloir apporter des réponses immédiates en réaction à des chocs exogènes, **sans toujours mesurer les effets de bord** que ces réponses peuvent avoir.

Le temps long ensuite, car la notion de polycrise oblige à **aller chercher véritablement la racine ou la cause profonde de certains faits ou chocs.** Là aussi, aucun constat ou diagnostic simple. Mais un besoin profond d'anticipation, de planification, de scénarii, de projection. En somme, une vision à long-terme de là où l'organisation doit aller pour assurer l'efficacité de l'exécution d'un plan et des engagements.

Dans ce schéma, les équipes de développement durable ont un rôle important à jouer car elles œuvrent au quotidien à la mise en pratique de cette grille de lecture qu'est la polycrise. C'est d'autant plus crucial dans le contexte actuel de recul, de « backlash », ou de moindre attention de la société sur ces sujets. Cette situation nous force à **proposer d'autres discours ou d'autres angles.** Relier les enjeux, faire des ponts, affiner les argumentaires sont autant d'éléments qui **aident à faire avancer et à accélérer les sujets de transition écologique.**

Cependant, si l'on regarde l'entreprise dans son ensemble, elle est encore trop souvent confrontés à des injonctions contradictoires ou à une **exigence d'efficacité immédiate qui conduit à des réponses de court terme.** Ces derniers ne font malheureusement pas grande place à la complexité inhérente à la notion même de polycrise.

Pensez-vous que les entreprises multinationales ont un intérêt stratégique à adopter ce prisme, étant donné qu'elles sont en première ligne face aux effets de cette polycrise ?

C'est une certitude. Les entreprises sont les premières organisations confrontées à cette polycrise, car **elles sont le réceptacle de l'ensemble des phénomènes mondiaux,** et sont directement affectées par les crises politiques, géopolitiques, écologiques, financières et de gouvernance.

Les entreprises commencent à s'apercevoir que **des décisions politiques prises à l'autre bout du monde déclenchent des répercussions géopolitiques, écologiques et donc économiques en chaîne.** Elles sont des acteurs en première ligne parce qu'elles constituent un point de connexion entre de nombreux maillons de la société, des consommateurs aux associations, sur des géographies variées qui amplifient tous ces phénomènes.

69 957

69 957 défaillances d'entreprises en 2025 selon Altares, soit +3,1 % sur un an, avec près de 70 000 sociétés touchées par les procédures collectives.

L'accélération de cette polycrise est en fait assez récente, depuis la sortie de la pandémie de Covid-19. **Les entreprises n'ont pas forcément eu le temps de s'adapter concrètement à la rapidité ou à l'accélération de l'amplification de ces phénomènes qui s'enchevêtrent.** Les moments de crise ne sont pas toujours propices à la construction, mais souvent à la réaction.

Il est difficile de bâtir et d'exécuter des stratégies et des plans lorsque les crises s'enchaînent tous les deux ou trois ans. Pourtant, c'est un **véritable enjeu de survie,** car ce phénomène ne va pas se tarir ; il va continuer à s'amplifier. **L'entreprise** se retrouve dans une position délicate de **connecteur entre différents points importants qui agissent eux-mêmes souvent en silos.** Il est donc ardu d'opérer des changements systémiques quand on est forcé par ses parties prenantes d'agir ou de penser de manière cloisonnée dans un environnement qui, de facto, ne l'est plus.

Comment une entreprise peut-elle trouver de la stabilité dans cet environnement incertain ?

Les entreprises ont bien pris conscience que pour résister, notamment d'un point de vue économique et financier, la **diversification** est un élément fondamental. L'entreprise a un besoin vital de stabilité.

Or la situation décrite et mise en exergue par la notion de polycrise ne conduit qu'à une augmentation **de l'instabilité et de l'incertitude** : trouble géopolitique, situation politique extrêmement mouvante et conséquence environnementale non-maîtrisable.

Si nous connaissons les conséquences du réchauffement climatique, nous ne pouvons pas anticiper l'endroit, la fréquence et l'intensité auxquels elles vont se manifester. Ce sont des éléments nouveaux dans l'appréhension des risques pour lesquels les entreprises n'ont pas encore toutes les solutions intégrées dans leur stratégie. De plus, **elles font face à des investisseurs, des concurrents et des sociétés civiles qui n'ont pas les mêmes intérêts selon l'endroit où elles opèrent.**

$ 716 MILLIARDS

Les entreprises prévoient 716 milliards de dollars de pertes liées aux phénomènes météorologiques extrêmes à moyen terme (inondations, cyclones, fortes pluies). 48 % de ces dommages auraient lieu dans les 2 prochaines années.

Le principal défi d'une entreprise aujourd'hui est de **jouer ce rôle de connecteur et d'être un pôle de stabilité entre différentes parties prenantes en créant des espaces de dialogue, en trouvant des sujets d'alignement et en définissant des objectifs communs.** Gérer des parties prenantes avec des objectifs divergents devient de moins en moins gérable dans la recherche traditionnelle de stabilité.

Existe-t-il des objectifs communs sur lesquels les parties prenantes parviennent à s'aligner ?

La polycrise est un amplificateur d'instabilité et d'incertitude. Ces moments-là sont extrêmement **propices à la volatilité et à la radicalisation.** C'est ce à quoi sont confrontées les entreprises aujourd'hui.

Une forte volatilité qui s'observe par des politiques publiques instables, sans boussole, où défaire devient un succès politique. Les inepties véhiculées sur la CSRD, sur le Green Deal, les attaques moribondes professées à l'encontre de l'ADEME en France, sont des **facteurs de déstabilisation** pour les entreprises qui ne savent plus à qui se fier et qui conduisent à l'attentisme plutôt qu'à l'action.

Une radicalisation est également à l'œuvre chez les parties prenantes qui entourent les entreprises, voire dans les entreprises elles-mêmes. L'incertitude et l'instabilité **cristallisent les tensions, empêchent le dialogue et aboutissent à une rupture du consensus.** C'est vrai de certains acteurs financiers qui renoncent à intégrer les enjeux de durabilité à leur thèse d'investissement sous prétexte de **dissocier le monde politique du monde des affaires,** comme des associations ou corporations qui privilégient la défense de leurs intérêts, de leurs idées et de leur combat sur la formation d'un consensus. Ce qui rend le travail des entreprises d'autant plus compliqué pour trouver un chemin d'actions clair et efficace.

Finalement, la polycrise, par ses conséquences, accentue la « tragédie des horizons » pour les entreprises qui sont ballotées par des **impératifs de court terme imposés par les marchés financiers et les investisseurs** et des enjeux de long-terme sur lesquelles elles doivent rendre des comptes. Or, seul le retour à des espaces de dialogue, la transparence, l'engagement seront de nature à recréer de la confiance et à retrouver le sens de l'action.

Selon moi, la crise écologique doit être la **priorité à partir de laquelle de nouveaux consensus, de nouvelles formes de dialogue et d'action doivent être inventées.** La crise écologique est la « mère des batailles », celle qui sous-tend toutes les autres : la crise politique par les fractures sociales qu'elle induit, la crise géopolitique par la raréfaction des ressources et la recherche d'une souveraineté

qui passe d'abord par l'accès et le contrôle des matières premières, et la crise économique dont les mutations technologiques sont l'incarnation, elles-mêmes exacerbées sur fond de capacité à « transformer l'énergie en intelligence » pour reprendre les mots d'Arthur Mensch.

25 %

L'UE estime que 25 % de ses besoins en matières premières critiques pourraient être couverts par une meilleure économie circulaire et des chaînes d'approvisionnement sécurisées d'ici 2030.

Comment une entreprise internationale s'adapte-t-elle à la fragmentation croissante du monde (régionalisation, tensions géopolitiques et divergences réglementaires) ?

Il y a malheureusement **beaucoup de réactions au coup par coup.** Les entreprises prennent des mesures en réaction à des chocs exogènes imprévus. **La priorité première aujourd'hui reste d'assurer la stabilité financière de l'entreprise, indicateur clé pour préserver la confiance que le marché place dans l'entreprise.**

Pourtant, une véritable adaptation passe par l'**évolution des fonctions internes.** Le rôle d'une direction développement durable doit évoluer et se rapprocher de celui d'une direction de la stratégie. **La première est la mieux placée pour gérer la polycrise car l'essence même de son activité est de formuler des priorités d'actions qui concilient court, moyen et long terme, avec l'ensemble des parties prenantes.**

N°3

En 2024, la France figurait au 3e rang mondial des performances RSE avec un score 60,4/100, derrière la Finlande et la Suède, contre 57,6/100 en 2022.

Peu d'autres fonctions sont capables de dialoguer simultanément avec les consommateurs, les pouvoirs publics, les associations, les scientifiques et les acteurs financiers. Historiquement perçues comme des communicants ou des gestionnaires de projets, ces directions doivent devenir le **pilier stratégique de l'entreprise** pour aider les dirigeants à anticiper, prévoir et apporter des réponses qui dépassent le seul horizon de court-terme. **Dans une entreprise encore trop silotée, la direction développement durable peut être le catalyseur de l'adaptation.**

Proposition | Fusionner les directions développement durable et les directions de la stratégie, pour dessiner une véritable cellule centrée sur la performance et la pérennité de l'entreprise.

Les directions développement durable sont-elles ainsi vouées à devenir les piliers de la résilience des grands groupes ?

Le terme de « résilience » a cette particularité qu'il vise souvent un retour permanent au statu quo : **absorber le choc pour revenir à un état d'équilibre.** Je crains qu'elle ne soit parfois utilisée comme un **alibi pour montrer qu'on agit sans résoudre les causes qui ont conduit au choc.**

Je préfère le concept d'« **antifragilité** » développé par Nassim Taleb. Contrairement à la résilience, concept défensif qui veut se protéger des chocs, l'antifragilité permet de s'en nourrir pour s'améliorer constamment et assurer la pérennité de l'organisation. Elle nous oblige à repenser profondément notre manière de penser et de fonctionner, de ne plus craindre le choc mais de mieux l'appréhender pour mieux y répondre, de ne pas voir que le risque mais aussi l'opportunité, de développer des compétences d'anticipation, d'adaptabilité, d'agilité pour **ne pas perpétuer les causes à l'origine des chocs** subis mais pour transformer l'entreprise.

L'antifragilité met au centre la question des vulnérabilités et cherche des solutions proactives, des opportunités d'émancipation. La réaction permanente consomme énormément d'énergie, de ressources financières et de temps, qui ne sont alors pas investis dans la préparation du monde de demain. Pour éviter ce piège, les multinationales doivent **repenser leur structure et leur raison d'être.**

Proposition | Faire de l'antifragilité un concept clé des organisations, pour dépasser la peur ou la crainte du risque et aller vers sa gestion et sa transformation en opportunité, en cartographiant systématiquement les vulnérabilités structurelles de l'entreprise, en les traitant de manière proactive, en abandonnant l'approche réactive, coûteuse et déstabilisante.

Pour faire advenir cette antifragilité au sein des organisations, vous proposez de passer du modèle de la « multinationale » à celui de la « multilocale ». Qu'entendez-vous par là ?

Le modèle de la multinationale s'est fondé sur **la standardisation et les économies d'échelle,** avec des solutions uniformes pouvant s'appliquer partout en toute circonstance.

Aujourd'hui, cette standardisation est devenue un danger : une rupture sur une chaîne d'approvisionnement, une pénurie, un retard, une évolution de marché et la solution, le processus, parfois l'entreprise devient obsolète. Par ailleurs, la transition écologique fait la démonstration régulière que toutes les solutions ne sont pas pertinentes partout. Chaque situation nécessite sa propre solution pour être efficace car précisément les entreprises, les organisations, les villes sont confrontées à des chocs et des conséquences différentes selon leur lieu d'opération. **Le concept de multilocalité fait de l'hétérogénéité une force en**

donnant la capacité à s'adapter localement tout en redonnant toute son importance au terrain, à la subsidiarité.

La force d'un grand groupe réside dans sa capacité à établir des processus robustes, mais **le multilocal permet de s'adapter aux enjeux spécifiques des territoires par une meilleure connaissance et des réponses apportées plus pertinentes.** Faire des multinationales des entreprises multilocales, c'est jouer sur l'efficacité globale tout en ayant un prisme de lecture local pour les produits, les services et les chaînes d'approvisionnement.

11 %

Selon la Chambre de commerce de l'Union européenne, 11 % des entreprises ont réorienté certains investissements existants en dehors de la Chine en réaction aux nouvelles régulations et au climat d'incertitude.

Cela demande une **restructuration des modèles organisationnels autour des risques et vulnérabilités** de l'entreprise. Elle réintroduit forcément des coûts de transaction plus importants pour l'entreprise mais elle garantit une agilité, une adaptabilité et une pertinence pour répondre aux défis de la polycrise qui comptent autant de manifestations différentes qu'il n'existe de contextes locaux d'opération.

Cela suppose également de la formation pour **décloisonner et disséminer la connaissance dans l'ensemble de l'entreprise** et éviter la concentration de celle-ci à un seul endroit. Aussi, une **réallocation des ressources, notamment humaines,** là où les risques, vulnérabilités ou opportunités sont les plus forts, est-elle nécessaire.

Cette multilocalité prend des formes tout à fait concrètes dès aujourd'hui, notamment pour des **fonctions Achats.** Celles-ci avaient l'habitude de négocier centralement avec des fournisseurs clés qui apportaient des solutions standardisées à l'ensemble des sites d'opérations. Désormais, les vulnérabilités croissantes qui pèsent sur les chaînes d'approvisionnement conduisent à un besoin d'élargir les ressources, les compétences et les expertises des acheteurs pour constituer une base de fournisseurs référencés répondant aux enjeux de circuits d'approvisionnement plus courts, de solutions disponibles plus rapidement, plus pertinentes pour certaines géographies. Cela impose un **changement organisationnel majeur,** nécessaire à la constitution d'une entreprise multilocale et antifragile.

Proposition | Bâtir des modèles organisationnels qui permettent de passer d'une entreprise multinationale à une entreprise multilocale, soit une entreprise dans laquelle les défis sont gérés et les solutions sont apportées en fonction de l'efficacité générée pour le territoire concerné, la connaissance est décloisonnée et accessible à tous, les compétences et les expertises sont délocalisées là où les enjeux sont les plus prégnants et les ressources allouées là où elles seront le mieux utilisées.

Comment percevez-vous aujourd'hui la place des grandes entreprises dans la gouvernance internationale, notamment sur les enjeux climatiques ou technologiques ? Leur rôle évolue-t-il au-delà de la seule sphère économique ?

L'entreprise a un rôle de connecteur majeur à jouer dans un monde de plus en plus polarisé où les parties prenantes peinent à se comprendre. Là où nous devrions élaborer des solutions communes, **nous nous enfermons souvent dans des postures idéologiques.** L'entreprise, fondée sur la rationalité, peut être le lien entre ces acteurs.

Dans des instances multilatérales fragilisées, le retour de l'entreprise est clé car elle peut traiter les sujets de manière plus neutre. Nous l'avons vu en 2019 avec le Fashion Pact lors du G7, où des dirigeants ont proposé des solutions concrètes aux chefs d'État et de gouvernement. Il faut poursuivre ce dialogue, **en y incluant la jeunesse et la société civile, pour trouver des consensus sur des « batailles communes »**.

Il y a peu d'acteurs capables de parler à tout le monde simultanément ; même le politique se polarise parfois sur une base électorale de plus en plus étroite. Cependant, cette place dans la gouvernance pose une question démocratique fondamentale : **nous devons nous assurer que l'intérêt général n'est pas travesti par des intérêts purement particuliers ou financiers.**

62 %

62 % des Français disent faire confiance aux entreprises en moyenne, dont 76 % aux TPE-PME et 82 % aux artisans, tandis que la confiance tombe à 48 % pour les grandes entreprises privées.

Il existe un véritable besoin d'instances de dialogue visant à dépasser les postures caricaturales. Parfois, l'entreprise voit le gouvernement uniquement comme un régulateur contraignant, tandis que le politique soupçonne l'entreprise de ne chercher que le profit au détriment du bien commun. Pourtant, **une entreprise peut appeler positivement à la réglementation.** Si elle souhaite s'engager mais que les structures de marché ne le permettent pas - par exemple si agir seul constitue un risque de compétitivité - elle a besoin que la puissance publique crée des règles du jeu équitables. Recréer ce dialogue, nourrir une compréhension réciproque permettraient d'activer des leviers aujourd'hui bloqués.

Les entreprises doivent initier ce mouvement car elles sont parmi les rares organisations capables de garder une ligne de conduite rationnelle face à des États parfois vulnérables aux changements électoraux de leurs alliés ou de leur base. **Elles ont plus d'influence qu'elles ne le pensent et doivent apprendre à rendre ce dialogue utile pour la résolution des crises.**

Les cadres ESG ont-ils une place dans cette démarche ?

Les **cadres ESG ont une forte pertinence,** et le fait qu'ils soient vigoureusement contestés prouve qu'ils forcent à se poser des questions nécessaires mais inconfortables. Ils sont des **outils dont les entreprises peuvent se saisir pour faire advenir des changements qui n'auraient pas été possibles autrement.**

Pour une entreprise comme Accor, la **CSRD a été bénéfique** car elle a permis de démontrer une certaine capacité à prendre en compte ces sujets et de tenter d'imposer de nouveaux standards au marché.

Malheureusement, faute d'un soutien politique constant, on assiste à un certain **détricotage de ces règles au nom de la compétitivité.** Dans le secteur du tourisme, c'est l'inverse qui se produit : ce **recul devient un désavantage** car nous nous retrouvons seuls à appliquer des règles exigeantes sans créer l'effet d'entraînement escompté sur nos concurrents extra-européens. L'acteur entreprise doit soutenir ces cadres au nom de la structuration durable du marché.

Proposition | Utiliser les cadres ESG comme levier compétitif offensif, en documentant et en publiant les résultats obtenus pour imposer de nouveaux standards de marché aux concurrents qui n'y sont pas encore soumis.

Quelles sont les conditions pour qu'une entreprise soit jugée crédible et légitime dans ce rôle ? Sont-elles réunies ?

Trois conditions me semblent fondamentales :

1. **L'engagement** : les entreprises doivent prendre des objectifs publics ambitieux et vérifiables pour avoir voix au chapitre ;
2. **La transparence** : il faut accepter une forme de reddition de comptes, avec des audits et des publications régulières, pour prouver que les actes suivent les discours ;

Proposition | Formaliser des engagements publics ambitieux, chiffrés et vérifiables sur des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux en les inscrivant dans des documents opposables et consultables par toutes les parties prenantes et en se soumettant à un mécanisme de reddition régulier et public.

3. La capacité à **organiser la conversation avec les parties prenantes** via des coalitions qui dépassent le simple intérêt particulier. Il faut lever les craintes selon lesquelles l'entreprise ne chercherait qu'à pallier l'insuffisance des autres acteurs pour son propre profit.

Proposition | Encadrer la participation des entreprises aux instances de gouvernance collective par des règles de transparence sur leurs intérêts, afin de prévenir toute captation du bien commun à des fins purement financières.

Cela passera par l'émergence de **profils capables de graviter entre les sphères (public, privé, associatif)** pour comprendre les intérêts de chacun et converger vers un point d'intérêt commun. Si on se contente de critiquer les entreprises dès qu'elles s'engagent, nous ne réussirons pas à les mobiliser pour résoudre des problèmes qui nous dépassent tous.

Proposition | Fluidifier les parcours professionnels entre secteurs public et privé en institutionnalisant des passerelles formelles, afin que les décideurs de chaque sphère acquièrent une compréhension intime des contraintes, des cultures et des intérêts des autres.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Alexandre Musso

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LES ENTREPRISES SONT EN PREMIÈRE LIGNE FACE À LA POLYCRISE MAIS PEINENT ENCORE À Y RÉPONDRE DE MANIÈRE STRUCTURELLE

Confrontées simultanément à des turbulences politiques, géopolitiques, écologiques et financières qui se renforcent mutuellement, elles réagissent encore majoritairement dans l'urgence, plutôt que de construire des réponses de fond. Cette gestion réactive, épuisante en ressources, laisse peu de place à une réflexion prospective, alors même que la polycrise ne se tarira pas.

LA RÉSILIENCE NE SUFFIT PLUS, IL FAUT VISER L'ANTIFRAGILITÉ

La résilience, trop souvent réduite à un retour au statu quo, devient un alibi au maintien de modèles vulnérables. L'antifragilité impose d'identifier proactivement ses vulnérabilités et de se réorganiser pour ne plus les subir, plutôt que de simplement absorber les chocs.

LA MULTILOCALITÉ DOIT REMPLACER LA LOGIQUE MULTINATIONALE DE STANDARDISATION

La force des grands groupes repose historiquement sur l'uniformisation des solutions à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, cela devient une fragilité majeure. Passer à un modèle multilocal, décentralisé, ancré dans les réalités territoriales, permet de mieux absorber les chocs géopolitiques, climatiques et réglementaires propres à chaque marché.

LES DIRECTIONS RSE ONT VOCATION À DEVENIR LES PILIERS STRATÉGIQUES DE L'ADAPTATION

Seules à dialoguer simultanément avec les consommateurs, les financeurs, les pouvoirs publics et la société civile, elles sont les mieux placées pour concilier court et long terme. Leur rôle doit évoluer du marketing, de la communication ou de la gestion de projet vers la co-construction de la stratégie d'entreprise.

LE DIALOGUE INTER-ACTEURS EST LA CONDITION *SINE QUA* NON DE TOUTE SORTIE DE CRISE

États, entreprises et société civile se comprennent de moins en moins, faute d'espaces de dialogue sincères. Recréer ces espaces, favoriser la mobilité des personnes entre sphères publique et privée, et fonder l'engagement des entreprises sur la transparence et la reddition de comptes sont les conditions pour que l'intérêt commun l'emporte sur les intérêts particuliers.

ENTRETIEN #3.10

« NOUS DEVONS ÉCRIRE UN SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES POUR LA TRANSITION QUI SE TRADUIT EN PROJET POLITIQUE »

martèle Cécile Renouard

Cécile Renouard est la Présidente du Campus de la Transition, organisme fondé en 2018 ayant pour mission de transformer l'enseignement supérieur en vue de la transition écologique. Professeure de philosophie aux Facultés Loyola Paris, ainsi qu'enseignante à l'Ecole des Mines de Paris et à l'ESSEC, ses recherches portent sur la responsabilité sociale et éthique des entreprises ainsi que la refonte de nos modèles économiques vers un mode de vie durable et inclusif. Titulaire d'un doctorat de l'EHESS et diplômée de l'ESSEC, elle a publié de nombreux ouvrages sur la contribution des entreprises au lien social et écologique, notamment par l'élaboration d'un Index de Capacité Relationnelle (RCI). Dans cet entretien, elle revient sur la prise en compte de la notion de contrainte dans un monde fini et a l'heure du franchissement des limites planétaires, et souligne la nécessité de nouveaux récits de société se traduisant en projet politique de transition.

Opérer la transition écologique française implique de nombreux acteurs, dans tous les domaines. La planification se fait depuis plusieurs années directement au sommet de l'Etat, par le SGPE. Quelles leçons pouvons-nous tirer de cette approche se voulant holistique ?

C'est une excellente chose que de vouloir **définir et structurer de façon systémique des stratégies de transformation combinant l'impératif d'atténuation** – donc de décarbonation forte et volontariste – **et d'adaptation,** en anticipant une augmentation de la température moyenne de plusieurs degrés en France d'ici la fin du siècle.

Les travaux du SGPE croisent ceux d'agences publiques comme les scénarios de décarbonation de l'ADEME, et peuvent aussi s'appuyer sur les études sectorielles prospectives menées bénévolement par des réseaux d'ingénieurs dans des think tank comme le Shift Project. Le point fort de telles études est de montrer que des trajectoires sont possibles pour rediriger nos politiques publiques et les choix entrepreneuriaux. **Encore faut-il que le politique s'en saisisse,** ce qui n'est pas le cas, ou de manière très insuffisante au regard des besoins urgents.

66 MILLIARDS

Le rapport Pisani-Mahfouz évalue les besoins d'investissements dans la transition écologique à 66 milliards d'euros nets en moyenne par an, entre 2023 et 2030. Le point sur la rentabilité de ces investissements.

L'ensemble de la stratégie d'électrification française conduirait à l'exploitation d'environ 5% de la production de cuivre mondiale. Comment arbitrer entre la nécessité d'une transition forte et les limites physiques qui s'imposent à nous ?

Cette donnée reflète bien les dilemmes tragiques auxquels nos sociétés doivent faire face. Ceci plaide pour deux types de réflexion : celle du **juste partage des ressources planétaires,** car la France représente moins de 0,8% de la population mondiale et celle des **arbitrages en termes de plan d'électrification** – en plus des efforts pour trouver d'autres minerais aptes à permettre d'électrifier nos usages. **Nous allons entrer dans le dur de l'expérience de nos limites,** comme le montrent les vagues de chaleur qui se succèdent en cet été 2026 en France et en Europe. Une température moyenne augmentée de 2,5° en 2100 signifie une augmentation moyenne de 4° en France.

Les besoins d'électricité vont aller de pair avec des sécheresses et pénuries d'eau – et c'est déjà le cas au Chili, le plus gros producteur de cuivre : le

gouvernement chilien doit aussi **arbitrer** à certaines périodes de l'année entre la priorité à l'**extraction de cuivre, très gourmande en eau, et l'accès à l'eau pour l'alimentation et les cultures vivrières.** Là aussi, la désalinisation présentée parfois comme la solution se heurte à la réalité de sa dépendance à l'égard des énergies fossiles. 1% seulement des procédés de dessalement utiliseraient des énergies renouvelables, à l'heure actuelle.

2,7 - 3 kWh

L'osmose inverse (procédé de purification de l'eau qui utilise la pression pour forcer l'eau à traverser une membrane très fine) requiert entre 2,5 et 3 kWh pour produire 1 m3 d'eau douce.

Les études des experts du climat, de la biodiversité, de l'alimentation nous **montrent à quel point notre rêve d'une production et d'une consommation illimitées se heurte à nos limites et nous oblige collectivement à revoir nos choix, pour dépenser nos ressources « moins et mieux ».** La sobriété choisie est le meilleur moyen de favoriser les transformations nécessaires de manière non violente, les autres options étant l'austérité imposée de manière autoritaire ou des effondrements subits. Si nous étions dans un monde marqué par la coopération, nous pourrions mettre à plat les besoins des populations des pays et réfléchir aux critères d'équité dans le partage des efforts pour financer la transition en fléchant les investissements vers les réponses à nos besoins essentiels. **Le déni écologique et climatique et la recrudescence des rapports de force nous placent dans une fuite en avant suicidaire.**

> ***Quels principes doivent guider nos choix économiques et de société, pour assurer une transition désirable et vivable ? Comment les traduire dans nos politiques publiques, notamment européennes ?***

Nous faisons face à un énorme défi culturel : **nos imaginaires sont formatés par le rêve du « toujours plus » et du « comme je veux, quand je veux ».** Ceci entraîne une caricature de tout discours centré sur nos limites et leurs conséquences en matière de mode de vie, ceux-ci étant vus comme la vie des amish ou le retour à l'âge de pierre. **Le défi est anthropologique** : comment affronter les impasses existentielles du capitalisme productiviste, ultra-consumériste, financiarisé et court-termiste, qui à la fois nous fournit un confort appréciable mais laisse beaucoup de personnes dans les marges, et qui se révèle un accélérateur et une racine du désastre ?

Malheureusement ce rêve est dur à abandonner, car il sature aussi les individus de produits et d'aspirations éphémères, et renforce les courses folles qui occultent la confrontation à nos peurs et à nos désirs profonds. Le défi est donc **de concilier lucidité et aspiration à un futur désirable et possible.** Ceci passe par un travail de priorisation de nos besoins, par une coordination européenne : marché de 460 millions d'habitants, l'Europe est attractive et peut jouer un rôle

important pour illustrer la possibilité de développer des économies décarbonées, attentives aux plus vulnérables et donneuses de sens.

43 **Les Français ont acheté en moyenne 43 pièces d'habillement neuves en 2025, soit une de plus qu'en 2024.**

Les Français ont acheté en moyenne 43 pièces d'habillement neuves en 2025, soit une de plus qu'en 2024.

A cet égard, **les reculs que représentent depuis 2025 le détricotage du Pacte vert, des directives sur le devoir de vigilance et la CSRD sont dramatiques**: ils retardent l'adoption de mesures fortes obligeant les plus gros pollueurs publics et privés à assumer les coûts et à rediriger leurs modèles d'affaires.

> ***Le développement de certains projets de datacenters, singulièrement aux Etats-Unis, vont consommer plus d'électricité que certaines villes. Comment concevoir nos arbitrages à l'heure de la course au développement technologique ?***

Là aussi, le questionnement éthique est indispensable. La fuite en avant relative à l'explosion de l'IA générative nous demande **de cartographier les différents usages, de repérer ceux qui sont inutiles et nuisibles, ceux qui sont utiles et qui justifient le recours à l'IA** – notamment en matière médicale et pour certaines modélisations facilitant la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique.

Il s'agit collectivement de se rendre compte des ordres de grandeur en jeu. Par exemple, le data center en construction de Fouju en Seine et Marne aurait, selon des estimations, une consommation d'électricité égale à 13% de la consommation de l'Ile-de-France. Ceci nous invite à nous demander à quelles conditions le jeu en vaut la chandelle. **La discussion autour des critères de justice est alors particulièrement importante.** Comment assurer des minima pour les plus vulnérables, dans leur accès à des biens et services de base ? Comment mettre en évidence les arbitrages nécessaires?

> ***Quelle valeur donner aux ressources naturelles que nous exploitons, comme l'eau ou les minéraux ? Comment cela modifierait t-il le cadre économique existant ?***

Plusieurs innovations juridiques existent, afin de **mieux prendre en compte la valeur clé des différentes ressources de notre planète Terre.** On cite souvent le cas du fleuve Whanganui en Nouvelle Zélande, qui est reconnu comme

patrimoine naturel et culturel pour les populations autochtones le long de ses rives et a acquis une personnalité juridique. C'est une façon de plaider pour **une ontologie relationnelle, post-naturaliste** (dans le prolongement des travaux de Descola, notamment) qui cherche à **se situer à distance d'une compréhension fortement anthropocentrée marquée par une séparation entre l'humain et le reste du vivant.**

111 MILLIONS

En 2017, la Nouvelle-Zélande a accordé la personnalité juridique au Whanganui, un fleuve long de 290 km, et accompagné cette reconnaissance d'un financement de 111 millions de dollars néo-zélandais.

D'autres penseurs arguent en faveur d'un **anthropocentrisme faible,** qui permet de réunir des populations du monde entier, notamment issues des grandes religions monothéistes, plus réticentes à l'égard des éthiques dites patho-, bio- ou éco-centrées qui accordent une valeur intrinsèque aux animaux doués de sensibilité, au vivant ou aux écosystèmes. Bryan Norton souligne combien une telle perspective d'un anthropocentrisme faible, qui vise à préserver et soigner les écosystèmes afin d'assurer l'habitabilité de la planète pour les humains en relation harmonieuse avec les milieux vivants, **oblige à prendre soin aussi des animaux et des écosystèmes.**

> ***Les vagues caniculaires de mai et juin 2026 ont fait ressortir dans le débat public l'importance de l'adaptation, et le retard pris dans ce domaine. Comment développer une meilleure anticipation dans nos politiques publiques, et assurer l'adaptation tout en renforçant notre politique d'atténuation ?***

Comme le souligne la climatologue Valérie Masson-Delmotte, ex présidente du groupe 1 du GIEC, nous avons **une obligation d'atténuation et en même temps un devoir d'assurer des droits à des conditions de vie décentes pour les personnes,** en particulier les plus fragiles. Nous disposons de nombreuses sources de connaissances mais, comme le disait Bergson, nous ne voulons pas croire ce que nous savons. Il s'agit de **prendre au sérieux les rapports d'experts et de tous les acteurs qui nous décrivent bien un certain nombre de mesures essentielles.** Par exemple, nous savons très bien depuis des années que des canicules et autres phénomènes extrêmes vont survenir avec une intensité et une fréquence accrues.

X 3,5

Selon les scientifiques de Météo-France, la surface de France métropolitaine à risque de feu sera multipliée par 2 d'ici 2030 et 3,5 d'ici 2050, par rapport aux années 1990.

Nous savons qu'il s'agit, à une échelle macro, **d'isoler les bâtiments anciens, de construire des habitats bioclimatiques, de végétaliser les villes, de peindre en blanc les bâtiments, de favoriser un mix de ventilateurs et de climatiseurs** - notamment réversibles, utilisés de façon raisonnée - **et de modifier certains horaires, conditions d'études et de travail.** Il s'agit aussi, à une échelle micro, de **mobiliser des micro-dispositifs bioclimatiques tirés des multiples expériences des pays tropicaux,** de créer des courants d'air pendant la nuit et de calfeutrer les espaces le jour, de s'habiller sans se dénuder plus avant et avec des couleurs claires, de ne pas s'exposer au soleil, de boire beaucoup mais pas très froid, d'enseigner des gestes bien connus dans les pays qui subissent déjà des températures torrides.

L'adaptation nécessite **des politiques publiques volontaristes aussi bien que des mobilisations et une éducation collective** pour expérimenter des changements dans les modes et styles de vie. L'adaptation est indispensable en tant qu'elle s'ajoute à la décarbonation de nos économies, sans s'y substituer. A cet égard, l'image de l'économie du donut proposée par Kate Raworth est parlante, comme le recours à la logique de post-croissance : s'il s'agit de **créer et partager des richesses en respectant un plancher social et un plafond environnemental,** il est question à la fois d'atténuation dans le refus de subir le dépassement des frontières planétaires sans agir, et donc dans la volonté de lutter contre le recours aux énergies fossiles, contre la pollution de l'eau, de l'air et des sols. **L'adaptation est relative aux droits d'accès à des minima dans les biens et services de base.**

35 %

Malgré le doublement du PIB mondial entre 2000 et 2022, environ 3 milliards de personnes, soit 35 % de la population mondiale selon la valeur médiane des indicateurs étudiés, restaient sous les seuils sociaux minimaux nécessaires au bien-être en 2022.

> ***L'ère de la rareté s'observe également dans le domaine budgétaire, dans lequel nos marges de manœuvre sont plus étroites que jamais. Quelles actions recommanderiez-vous pour assurer une transition ambitieuse sous contrainte ? Quels défis et opportunités à l'échelle européenne permet-elle ?***

Les arbitrages sont douloureux mais les finalités doivent être clairement débattues : si l'objectif est la qualité de vie pour tous aujourd'hui et demain, il nous faut renoncer aux habitudes et aux dépenses qui nourrissent des comportements de surconsommation et, à l'inverse, favoriser une sobriété conviviale et solidaire.

A cet égard, il est urgent de **revisiter les métriques qui organisent la vie de nos sociétés** : des réflexions existent en matière de transformation des normes

comptables, notamment pour intégrer dans la comptabilité le coût du capital naturel ou humain, plutôt que de considérer la nature comme un actif qu'on peut exploiter à sa guise. Il s'agit aussi de remettre en cause le primat absolu donné à la croissance du PIB, pour mettre en valeur d'autres indicateurs : Eloi Laurent a proposé de conditionner les choix collectifs à l'amélioration de l'espérance de vie ; avec des collègues et doctorants, depuis 18 ans, nous avons **construit différentes versions d'un indicateur de capacité relationnelle** (RCI : relational capability index) **pour mettre au cœur de la réflexion économique et politique la qualité du lien social et écologique.** Au niveau européen, là encore, une occasion est de mettre en avant la robustesse plutôt que la performance classique, selon les termes de l'écologue Olivier Hamant.

> ***La recomposition des relations internationales sous l'effet de forces majeures comme la présidence impériale de Donald Trump et l'explosion des surcapacités chinoises nous oblige à une adaptation de stratégie. Quelle traduction cela implique pour notre transition, par exemple dans la sécurisation de nos chaines de valeurs pour les technologies vertes ou la nécessité de développer nos échanges économiques dans de nouveaux marchés ?***

La réalité des rapports de pouvoir et la distanciation des États-Unis à l'égard de l'idéal de coopération démocratique invitent à **ne pas être naïfs quant aux intentions des acteurs politiques sur la scène internationale.** Mais comme le souligne le Pape Léon XIV dans l'encyclique *Magnifica Humanitas*, sur nos rapports à la technique, **le soi-disant réalisme masque un refus de reconnaître la réalité des multiples risques et dangers que nos modèles économiques et nos choix font peser sur les plus pauvres et sur les générations futures.** Il souligne notamment qu' « il existe un réalisme dégradé qui confond constatation et résignation : puisque la force domine, il en conclut qu'elle doit dominer. Le réalisme authentique ne renonce pas à changer le monde. Il commence par voir clairement les intérêts, les peurs, les entraves et les rapports de force, précisément pour évaluer ce qu'il est possible d'obtenir et par quelles étapes. **Il ne réduit pas la politique à la morale, mais ne la livre pas non plus à la violence.** Il cherche des voies praticables pour que la paix soit plus qu'un mot, c'est-à-dire des institutions crédibles, des garanties vérifiables, des négociations patientes, une prévention des conflits et la protection des civils ».

La recherche des moyens de mettre en œuvre les stratégies d'atténuation et d'adaptation **va de pair avec la construction de relations plus pacifiées entre Etats.** A l'heure actuelle, les intérêts financiers liés aux conflits en cours alimentent malheureusement le désinvestissement ou sous-investissement dans le secteur de la transition écologique. La recherche de **construction de coalitions climat** (selon l'expression de Pierre Charbonnier) fondées sur l'intérêt bien compris des acteurs étatiques et économiques est nécessaire. Mais elle ne peut pas se passer d'un examen de conscience planétaire sur les impasses de la seule mobilisation des intérêts.

Malgré une action forte et une forte croissance d'année en année, les financements verts, singulièrement privés, restent encore trop faibles par rapport à l'atteinte de nos objectifs. Quels obstacles existent à leur essor ? Comment les dépasser ?

Il est patent que **les investissements continuent à soutenir l'extraction et l'usage massif des énergies fossiles** et de leurs dérivés **sans favoriser assez le déploiement des énergies vertes.** Les critères d'investissement socialement et environnementalement responsable sont souvent très insuffisants au regard des transformations profondes à promouvoir. Pour que les entreprises s'engagent résolument dans la transition, **il faut aussi leur donner des soutiens financiers et des garanties dans la durée.**

Des dispositifs de différentes natures peuvent être mis en avant, notamment **en prenant conscience, comme le fait la CSRD, des risques les plus importants que les différents secteurs d'activité font peser sur les équilibres planétaires.** Cette conscience accrue devrait faciliter la redirection des investissements vers les secteurs les plus vertueux et les malus et pénalités pour les mauvais joueurs. Il y a quelques années, le patron du fonds BlackRock avait demandé des comptes aux compagnies pétrolières au sujet de la transformation de leurs modèles d'affaires. Malheureusement, Larry Fink est revenu en arrière en traitant le discours écologique de wokisme.

61 %

Les investissements climat ont atteint 534 milliards d'euros en 2025, couvrant seulement 61 % des besoins annuels pour atteindre les objectifs 2030 de l'UE.

Se pose dès lors **la question du rôle du politique afin d'imposer des trajectoires de décarbonation,** de taxer les pratiques anti-écologiques et de mettre en œuvre des mesures afin de respecter la biodiversité, d'assurer l'accès à l'eau et aux services essentiels pour les plus vulnérables.

Comment construire un narratif écologique attirant dans le débat public, permettant de remettre la crise environnementale au cœur de nos politiques ?

Une des grosses difficultés est **la polarisation politique sur le sujet de l'écologie.** Il s'agit d'en faire un objet transversal, incontestable, nécessitant des débats sur les moyens. De ce point de vue, **l'instruction rigoureuse et grand public de controverses socio-techniques** est importante. Elle peut se faire par des conventions citoyennes, mais aussi par le biais des médias, des formations universitaires, des efforts d'éducation populaire.

Débattre à partir d'une cartographie des acteurs et des arguments en présence, et d'un retour historique sur les racines des controverses, permet ensuite de mener un discernement éthique et politique : mettre en lumière les principaux critères éthiques pouvant être mobilisés peut **éclairer la délibération et, *in fine*, la décision politique.**

> ***La rareté se traduit également dans la parole publique. Quelle posture adopter face à la couverture médiatique très faible des questions environnementales, ainsi qu'à la désinformation constante observée dans les espaces informationnels historiques comme émergents ?***

Nous devons **réagir face aux bulles de filtre et aux fake news alimentées par les réseaux sociaux,** phénomène qui a été très bien documenté et analysé par David Chavalarias : chacun a tendance à être abreuvé d'informations présentées selon ses propres préférences, et cette absence de recul critique et de débat argumenté est une spirale dangereuse. Des acteurs comme Quota Climat jouent un rôle important pour **alerter sur les dysfonctionnements de nos médias** et ouvrir au pluralisme, à des règles de déontologie, de transparence, d'intégrité et de croisement des sources.

49 %

49 % des Européens déclarent qu'il leur est difficile de distinguer, sur les réseaux sociaux, les informations fiables de la désinformation concernant le changement climatique.

> ***La polycrise, comme enchevêtrement des crises écologiques, politiques, technologiques, économiques et géopolitiques, se traduit par un emballement systémique. Comment utiliser la nécessité de la transition écologique comme moteur d'une stabilisation ?***

Nous vivons dans un monde incertain et volatile, qui nous engage à ralentir dans certaines dérives afin d'accélérer la transition écologique. De ce point de vue, **la reconnaissance de la gravité de l'urgence écologique et sociale implique de croiser différents regards,** et dans le langage du Campus de la Transition, de passer par différentes portes. Nous avons été mandatés en 2019, par la ministre de l'enseignement supérieur, pour **écrire un socle commun de connaissances et compétences pour la transition.**

L'ouvrage qui est sorti d'une mobilisation de plus de 70 enseignants chercheurs, le Manuel de la Grande Transition (LLL, 2020), est **construit autour de six portes, six terrains de questionnement complémentaires** : (i) le diagnostic qui favorise la compréhension des interdépendances et la nécessité d'apprendre la

systémie ; (ii) l'aiguillon éthique pour interroger les représentations du bien vivre, les critères de justice et les responsabilités communes et différenciées ; (iii) les normes et les institutions pour piloter le changement des modèles mentaux et la consolidation de démocraties écologiques ; (iv) les récits pour nourrir une pensée prospective et reconnaître le rôle clé de la rationalité symbolique en contrepoint à la rationalité technoscientifique ; (v) les conditions du passage à l'action prenant en compte les différents acteurs, les échelles d'espace et de temps ; et (vi) la reconnexion à soi, aux autres et à la nature, comme une manière de s'appuyer sur les ressources intérieures, face à l'éco-anxiété et au sentiment d'impuissance ou d'échec.

Passer par ces six portes peut être **traduit en projet politique,** au sens large, comme **une façon de prendre conscience des compétences éthiques, systémiques, prospectives, psychosociales et relationnelles clés pour avancer en profondeur.**

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Cécile Renouard

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

L'ATTEINTE DES LIMITES PLANÉTAIRES, ET PLUS LARGEMENT DE LA RARÉFACTION DES RESSOURCES, APPELLE AUX ARBITRAGES

L'explosion de certains secteurs, comme les technologies d'IA, ou la disponibilité de certaines ressources utiles pour la transformation écologique sont autant de contraintes qu'il faut prendre en compte activement dans nos choix. Subir sans proactivité, prospective et débat ne peut que conduire à l'échec de nos politiques dans un monde sous contrainte.

LA MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA VALEUR DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES EST CRUCIALE

Un changement radical dans les métriques utilisées pour décrire la notion de valeur dans notre système de politique économique est souhaitable. Les indicateurs actuels, comme le PIB, ne prennent pas en compte la notion de contrainte physique, et doivent donc être remplacés par des mesures plus complètes, comme un indicateur de capacité relationnelle.

LES POLITIQUES D'ATTÉNUATION DOIVENT ÊTRE CONCILIÉES AVEC UNE ACCEPTATION SOCIALE

Le double impératif de la théorie du donut s'impose dans la conception de nos politiques environnementales: un plafond écologique à ne pas dépasser pour ne pas détruire notre environnement et un plancher social permettant la stabilité de nos sociétés.

LA MISE EN OEUVRE DE POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES EFFICACES VA DE PAIR AVEC DES RELATIONS PACIFIÉES ENTRE ÉTATS

Le cadre géopolitique actuel n'est pas seulement un frein aux politiques de transition, mais bien un risque majeur de disparition. La coordination, dans le secteur financier pour organiser la réorientation des flux vers les actifs valorisés pour l'atténuation, doit être préservée par de nouvelles approches comme les coalitions climat.

DES APPROCHES PERMETTENT DE FAVORISER LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX RÉCITS ÉCOLOGIQUES

La polycrise est une occasion idéale de favoriser une approche interdisciplinaire, à la croisée de différents regards, pour développer de nouveaux récits de société alors que les récits sont un frein à l'atteinte d'objectifs environnementaux ambitieux. Un socle commun de compétences pour la transition, comme celui proposé par le Campus, permet d'avoir une approche transversale de tous les défis contemporains et traduisant dans un projet politique les compétences nécessaires à la transition.

Pour combattre la polycrise, prévenir les ruptures technologiques

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Europe doit accroître sa souveraineté technologique pour maîtriser la révolution ontologique de l'IA 380

VUE D'ENSEMBLE

Face à la révolution ontologique de l'IA, l'Europe doit reconquérir sa souveraineté technologique par l'investissement et le droit 382

DONNÉES CLÉS

Ruptures technologiques 402

ENTRETIENS

Entretien # 4.1 avec **Aurélie Bugeau** 404
Entretien # 4.2 avec **Serge Tisseron** 411
Entretien # 4.3 avec **Audrey Fontaine** 417
Entretien # 4.4 avec **Bruno Courtois, Thomas Delorme et François Grime** 425
Entretien # 4.5 avec **Cédric Villani** 432
Entretien # 4.6 avec **Anne Bouverot** 438
Entretien # 4.7 avec **Éric Monnet** 446
Entretien # 4.8 avec **Henri Verdier** 453
Entretien # 4.9 avec **Constance Mickiewicz** 460

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'EUROPE DOIT ACCROÎTRE SA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE POUR MAÎTRISER LA RÉVOLUTION ONTOLOGIQUE DE L'IA

Les **ruptures technologiques** constituent l'un des principaux **nœuds de la polycrise**. Elles ne se limitent plus à transformer les économies. Elles **reconfigurent les rapports de puissance**, les chaînes de valeur, les conflits, les équilibres sociaux et les **démocraties**.

Dans un contexte de fragmentation géopolitique, d'accélération des crises écologiques et de décrochage économique européen lié à une priorité donnée aux dépenses du présent, elles deviennent **des facteurs de vulnérabilité**. L'intelligence artificielle, les données, les infrastructures numériques ou les plateformes **traduisent des choix industriels**, **des rapports de force et des dépendances stratégiques**. Pour **l'Union européenne**, dont le retard d'investissement nourrit une dépendance croissante à l'égard d'acteurs extra-européens, l'enjeu est de **retrouver une capacité d'action stratégique**.

Les innovations technologiques ne renforceront pas spontanément la compétitivité, la souveraineté ou la cohésion des sociétés européennes. Elles exigent **une stratégie cohérente articulant politique industrielle**, **gouvernance internationale**, **régulation des marchés numériques et maîtrise des ressources critiques**. Les propositions s'organisent autour de trois priorités complémentaires.

La première priorité consiste à **sécuriser les infrastructures numériques et les chaînes d'approvisionnement stratégiques** afin de réduire les vulnérabilités européennes. Elle appelle un effort massif d'investissement dans les infrastructures critiques afin de **construire une autonomie stratégique** limitée par la domination d'acteurs étrangers et d'assurer ainsi la résilience des services critiques face aux ruptures d'approvisionnement ou aux mesures de coercition technologique. Cette stratégie est complétée par un **cadre international garantissant la neutralité des infrastructures numériques essentielles**.

Elle repose également sur une **stratégie intégrée combinant sécurisation des minerais critiques**, **développement de capacités européennes de raffinage**, **constitution de stocks stratégiques et déploiement d'une véritable politique d'économie circulaire et de sobriété numérique**.

La deuxième vise à **prévenir la capture de l'économie numérique et l'affaiblissement des capacités cognitives des sociétés**. Face aux effets des plateformes sur l'information, la santé mentale et le débat démocratique, le rapport propose de **doter l'Union européenne d'une capacité de supervision renforcée des systèmes d'intelligence artificielle** à **risque systémique**, d'accroître **la responsabilité des grandes plateformes**, **de reconnaître les risques sanitaires liés aux environnements numériques**. Par ailleurs, les gains liés à l'intelligence artificielle doivent bénéficier à l'ensemble de l'économie plutôt qu'à un nombre limité d'acteurs. Cela suppose **d'adapter la fiscalité internationale**, **de mieux répartir les gains de productivité**, **de préparer les systèmes éducatifs et de formation aux nouvelles compétences**, tout en protégeant la création intellectuelle. Cette ambition s'étend au domaine monétaire avec le développement d'une stratégie européenne fondée sur l'euro numérique de banque centrale, le développement de stablecoins en euro et une gouvernance internationale limitant les nouveaux risques financiers liés à ces technologies.

La troisième priorité vise à **construire une gouvernance européenne et internationale de l'intelligence artificielle et des données** conciliant innovation, souveraineté et soutenabilité. Elle **propose de faire de l'Europe un acteur normatif de premier plan en défendant des standards ouverts**, **interopérables et transparents dans les enceintes internationales**. Cette gouvernance repose également sur une **meilleure maîtrise de l'empreinte environnementale des technologies numériques grâce** à **des obligations de transparence**, **des critères énergétiques applicables aux infrastructures d'IA et une planification des usages en cas de tensions sur les ressources**. Enfin, elle appelle à bâtir un **cadre international de gouvernance des données fondé sur l'interopérabilité**, **la réciprocité et la protection des droits fondamentaux**, tout en consolidant les espaces européens de données et l'effectivité du cadre européen de protection des données.

Au total, cette stratégie défend une vision de la souveraineté technologique qui ne repose ni sur le repli ni sur l'autonomie absolue, mais sur **la capacité de la France et de l'Union européenne** à **maîtriser ses dépendances critiques**, à **orienter les règles internationales et** à **faire des ruptures technologiques** un facteur de puissance, de prospérité et de résilience démocratique.

VUE D'ENSEMBLE

FACE À LA RÉVOLUTION ONTOLOGIQUE DE L'IA, L'EUROPE DOIT RECONQUÉRIR SA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE PAR L'INVESTISSEMENT ET LE DROIT

Les **ruptures technologiques**, **comme les modèles d'IA générative**, **les nanomatériaux**, **la blockchain ou l'émergence des technologiques quantiques**, redessinent en profondeur les équilibres économiques, industriels, géopolitiques et démocratiques. Du fait d'un déficit d'investissement structurel, **elles placent la France et l'Europe devant un double impératif**: renforcer leur compétitivité et anticiper les nouvelles vulnérabilités qu'elles engendrent.

Dans un contexte de fragmentation du système international et d'intensification des rivalités, **les technologies font désormais l'objet d'une véritable arsenalisation**. L'accès aux matériaux critiques, la maîtrise des chaînes de valeur et la sécurisation des infrastructures numériques constituent des enjeux centraux de souveraineté.

Les ruptures technologiques **transforment** les rapports de force et modifient profondément la **conduite des conflits**, en **accélérant les cycles d'engagement** et en abaissant les coûts d'accès à certaines capacités militaires. En Ukraine, la « dronisation de la guerre » transforme le conflit avec une combinaison inédite de saturation et de précision, où les petits engins téléopérés et les drones kamikazes jouent un rôle majeur dans les pertes humaines. En 2025, on estime que les drones sont responsables de près de 80 % des blessures et décès sur le front ukrainien, surpassant largement l'artillerie traditionnelle.

En parallèle, le développement technologique **amplifie la crise écologique par une augmentation importante de l'utilisation des ressources**, en particulier énergétiques, minières et hydriques. Depuis 2020, la consommation d'électricité liée aux *data centers* a augmenté de 12 % par an et atteint en 2024 1,5 % de la consommation globale d'électricité dans le monde.

Ces **technologies** sont aussi utilisées dans le domaine informationnel pour **détourner**, **manipuler et tromper**. Les outils numériques, partie intégrante de l'économie de l'attention, sont destinés à créer de l'addiction. Selon une étude de TrésorEco, il pourrait coûter, en France, jusqu'à trois points de PIB français d'ici 2060. En captant une part croissante du temps disponible des individus, ces plateformes **réduisent le temps consacré à des activités productives**, **éducatives ou créatives**. Elles enferment **également les utilisateurs** dans des bulles informationnelles qui conduisent à une polarisation croissante des sociétés. En outre, si les **fausses informations** existaient bien avant les nouvelles technologies de l'information et de la communication, elles ont **gagné en visibilité**, **en nombre** et en **efficacité**, notamment via les **technologies de génération de contenus**. Ainsi, plus de 50 % des contenus en ligne seraient aujourd'hui générés par l'IA alors que cela était moins de 10 % au moment du lancement grand public de OpenAI en novembre 2022.

Enfin, la diffusion de **ces technologies renforce le décrochage économique européen** du fait d'un déficit constant d'investissement dans ces dernières malgré les engagements pris dans le cadre de la stratégie de Lisbonne en 2000. Depuis 20 ans, les trois entreprises investissant le plus en recherche et développement en Europe sont des entreprises automobiles. Aux États-Unis, les entreprises numériques dominent désormais largement ces investissements. En conséquence, l'Europe a **développé une dépendance importante vis-à-vis d'acteurs extérieurs sur les composantes essentielles du numérique**.

À moyen terme, les **technologies** peuvent **renforcer cette polycrise**. Les **armes totalement autonomes** sont en cours de création et apparaîtront bientôt sur le champ de bataille avec des acteurs comme Palantir ou Clearview AI. Les prévisions de consommation d'énergie montrent une **hausse importante de la consommation de données par les data-centers**. Elle pourrait être multipliée par 3 d'ici 2030. De même, des robots conversationnels empathiques apparaissent. Des **robots** comme Replika ou Snapchat AI sont conçus pour **dialoguer**, **écouter**, **rassurer** au risque de renforcer l'isolement social et de donner corps à une « **civilisation du cocon** » redoutée par certains experts. Enfin, **sans investissement** massif de la part de l'Union européenne dont le montant est évalué à 1 200 milliards d'euros hors enjeux de défense, le **décrochage européen se poursuivra et sa dépendance aux technologies fournies par des États tiers augmentera**. D'ores et déjà, entre 2017 et 2023, 70 % des modèles d'IA fondamentaux ont été développés aux États-Unis.

La **technologie** est un outil qui n'est **jamais neutre**. Elle traduit des **choix de puissance**, des priorités industrielles et des rapports de force entre États et acteurs privés. **Les ruptures technologiques peuvent soit aggraver la polycrise**, **soit devenir les principaux instruments pour y répondre**. Cette bascule ne se produira pas spontanément : elle suppose des **décisions politiques claires**, **des investissements coordonnés et une stratégie ambitieuse assumée de la part de la France**, **de l'Union européenne et de ses alliés**.

Pour renforcer durablement notre souveraineté et notre sécurité, trois priorités stratégiques doivent guider notre action. La première consiste à **sécuriser les infrastructures numériques et** à **maîtriser les chaînes d'approvisionnement indispensables aux technologies définies comme critiques**. La deuxième vise à **préserver une économie numérique ouverte**, **compétitive et résiliente**, **capable de tirer pleinement parti de l'intelligence artificielle** tout en limitant ses effets négatifs économiques, sociaux et démocratiques. La troisième repose sur **la construction d'une gouvernance de l'intelligence artificielle et des données**, **afin d'en garantir un développement ouvert**, **sûr**, **soutenable et conforme** à **nos intérêts stratégiques**.

Sécuriser les infrastructures numériques et maîtriser les chaînes d'approvisionnement stratégiques

1. Bâtir une souveraineté numérique européenne

Les innovations technologiques se diffusent dans la société à **un rythme inédit**. Là où le téléphone fixe a mis près d'un siècle à se généraliser sur le territoire français, le smartphone s'est imposé en moins de vingt ans à l'échelle mondiale et **l'IA est utilisée par près de 40 % des français moins de quatre ans après sa diffusion à grande échelle**, ce qui constitue l'un des taux d'adoption les plus élevés de la planète. **Or**, **l'Union européenne dépend massivement de technologies issues d'États tiers**. Près de 80 % des produits, services, infrastructures et propriétés intellectuelles numériques sont d'origine extra-communautaire. L'écosystème de l'IA, dominé par les sociétés américaines comme Nvidia, Microsoft Azure et Anthropic, illustre cette dépendance.

Cette **dernière** dépasse le seul domaine technologique et relève d'une dépendance **structurelle** remettant en cause **notre sécurité économique**. Les **technologies** deviennent des **instruments de puissance** mobilisés dans les rapports de force géopolitiques via des **sanctions extraterritoriales** ou **des menaces de suspension de services stratégiques** comme des systèmes de paiement ou des services *cloud*. De surcroît, lorsque des **segments critiques** des **infrastructures numériques reposent sur des entreprises relevant de juridictions extérieures à l'Union**, la continuité des services publics, la sécurité des données sensibles et la **capacité d'action** des pouvoirs publics deviennent **dépendantes de cadres juridiques et de décisions échappant au contrôle européen**. Cette situation est renforcée par des **effets de verrouillage technologique**. Les **écosystèmes propriétaires** tendent à **enfermer** administrations et entreprises dans des **architectures fermées**, rendant toute transition vers des alternatives particulièrement coûteuse et complexe.

L'autonomie stratégique européenne se heurte à **une asymétrie majeure de capacités d'investissement** alors même qu'une part non négligeable de l'épargne européenne est investie hors d'Europe et en particulier aux États-Unis. **Entre 20 à 30 % des 35 000 milliards d'euros d'actifs financiers** détenus par les ménages européens **financent des entreprises et l'État américains**. Cette situation est alimentée par des **flux annuels de l'ordre de 300 milliards d'euros**. En conséquence, 34 % des actions détenues directement ou indirectement par les ménages de la zone euro sont émises aux États-Unis, soit presque autant que la part des actions émises dans la zone euro, qui atteint 35 %. **Cette orientation bénéficie particulièrement au secteur technologique américain**. 49 % des actions américaines détenues par les ménages de la zone euro appartiennent à ce secteur. Ceux-ci détiennent environ 404 milliards d'euros d'actions américaines dans les secteurs de haute technologie, contre 292 milliards d'euros d'actions détenues dans les secteurs équivalents en Europe. Les **capitaux européens contribuent ainsi grandement aux capacités d'investissement des grandes entreprises technologiques américaines**, qui consacrent chaque année des montants considérables à la recherche et au développement. Selon la banque Morgan Stanley, les grandes entreprises du secteur de l'intelligence artificielle pourraient investir jusqu'à 529 milliards d'euros dans les centres de données en 2026, un montant largement **supérieur aux capacités d'investissement de l'Union européenne dans ce domaine**, **et même à ses dépenses annuelles totales en R&D**.

La réduction de ces dépendances constitue ainsi **un enjeu majeur de sécurité économique**, puisqu'elle **conditionne la capacité de l'Union européenne à protéger ses actifs stratégiques**,

à **assurer la continuité de ses activités essentielles et à préserver son autonomie de décision face aux pressions extérieures**. Dans ce contexte, l'Europe doit engager **un effort d'investissement massif** dans **des capacités matérielles et logicielles européennes**, sans lesquelles la souveraineté numérique européenne restera déclarative. Les besoins sont estimés à plusieurs centaines de milliards de dollars selon le rapport Draghi et 710 milliards sur trois ans selon les auteurs de la note « Opération Prométhée ». Or, **l'écosystème européen** demeure **fragilisé** par un **déficit de financement dans les phases de croissance**, conduisant fréquemment à l'acquisition ou à la relocalisation de start-ups innovantes vers d'autres zones économiques. Une part significative de l'épargne européenne est utilisée directement pour la croissance et le développement d'entreprises technologiques américaines, plus rentables. **L'émergence de solutions ouvertes** constitue un levier stratégique majeur pour restaurer des marges de manœuvre et favoriser l'innovation distribuée. La souveraineté logicielle demeure, en outre, indissociable de la maîtrise des infrastructures physiques : semi-conducteurs, centres de données, réseaux, capacités de calcul haute performance. Sans base industrielle solide, l'autonomie dépendante de chaînes d'approvisionnement externes.

Ces **investissements** ne doivent pas seulement se concentrer sur les technologies existantes, **mais également anticiper les ruptures technologiques à venir**. Les **technologies quantiques** constituent à cet égard l'une des **nouvelles frontières de la compétition technologique mondiale**. Elles pourraient profondément transformer des secteurs stratégiques tels que le **calcul haute-performance**, **la simulation industrielle**, **les capteurs avancés ou encore la cryptographie**. L'Union européenne doit donc **intensifier ses investissements dans la recherche**, **les infrastructures et l'industrialisation afin de ne pas se trouver marginalisée** dans une **technologie** susceptible de **structurer l'équilibre technologique et stratégique** des prochaines décennies.

Enfin, l'Union européenne ne devrait **jamais dépendre d'un nombre limité de fournisseurs étrangers** pour assurer la continuité de ses services numériques essentiels. Afin de renforcer sa résilience face à une interruption brutale de services critiques, elle devrait élaborer **un plan européen de continuité numérique**. Celui-ci prévoirait l'identification des dépendances les plus critiques (cloud, systèmes d'exploitation, logiciels stratégiques, services d'identité, modèles d'IA, composants matériels) **ainsi que des procédures de bascule vers des solutions alternatives lorsque celles-ci existent**.

Proposition #1 **| Structurer un programme européen massif de soutien aux capacités matérielles et logiciels numériques en :**

- Utilisant les fonds de l'European Competitiveness Fund prévu dans le prochain cadre financier pluriannuel 2028-2034 comme un levier pour mobiliser des investissements privés dans les infrastructures matérielles critiques (semi-conducteurs avancés, centres de données, capacités de calcul, réseaux sécurisés).
- Mobilisant un fonds d'investissement public-privé dédié au développement et à l'industrialisation de solutions numériques européennes ouvertes et interopérables capables de se développer à l'échelle mondiale (intelligence artificielle, cloud, logiciels, technologies quantiques).
- Généralisant progressivement l'usage des logiciels libres et/ou européens au sein des administrations européennes et nationales, afin de créer un effet d'entraînement et une masse critique.

- Instaurant un principe de préférence stratégique européenne dans les marchés publics et les secteurs critiques, privilégiant les solutions développées et opérées sous juridiction européenne lorsque des alternatives crédibles existent.
- Imposant des obligations renforcées de portabilité, d'interopérabilité et de réversibilité des services numériques critiques, incluant des standards techniques communs et des mécanismes de migration opérationnels et testés.
- Élaborant, au niveau de l'Union, un plan de résilience numérique garantissant la continuité des services essentiels en cas d'interruption de l'accès à des ressources, des infrastructures ou des logiciels critiques, en identifiant les dépendances stratégiques et en développant des solutions européennes ou interopérables de substitution.

Dans ce contexte, l'Europe doit porter un agenda clair : **promouvoir à l'échelle internationale un principe de neutralité technologique des infrastructures numériques critiques**, afin de garantir la continuité des services essentiels, la protection de ses ressortissants et la maîtrise de ses choix stratégiques.

***Proposition #2* | Porter au niveau international un cadre multilatéral contraignant encadrant les fournisseurs d'infrastructures numériques critiques, garantissant la neutralité des services essentiels, leur continuité opérationnelle, leur portabilité et la protection contre les sanctions extraterritoriales affectant des usages civils.**

2. Assurer l'approvisionnement en minerais critiques

L'électrification de l'économie et **le développement rapide de l'intelligence artificielle** renforcent **la dépendance de nos économies aux minerais critiques**. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la construction et l'exploitation des *data centers* mobilisent de nombreux minerais critiques, notamment le cuivre, l'aluminium, le silicium, le gallium et certaines terres rares.

Or, **l'Union européenne dépend très largement d'approvisionnements extérieurs pour ces matières**. Ainsi, la Chine fournit 100 % de l'approvisionnement de l'UE en terres rares lourdes mais également 71 % en gallium et 85 % en terres rares légères, tandis que la Turquie fournit 98 % de l'approvisionnement de l'UE en bore. En outre, les **chaînes de valeur de transformation** de ces matériaux sont principalement concentrées en **Chine** qui contrôle 90 % des capacités mondiales de raffinage de terres rares.

Dans un contexte de **recomposition des rapports de force économiques et géopolitiques**, **ces dépendances deviennent des instruments potentiels de coercition économique**. À titre d'exemple, en avril 2025, la Chine a mis en place des restrictions sur ses exportations de terres rares. En octobre 2025, elle a même renforcé ses mesures en élargissant le périmètre des terres rares concernées par ces restrictions.

Pour **réduire ses dépendances et accroître son autonomie**, l'Union doit donc **sécuriser durablement son approvisionnement en minerais critiques**. Elle doit **constituer**, au niveau du G7 et avec des partenaires non membres du G7 ou par elle-même, **des dispositifs d'achat**

conjoint de ces ressources stratégiques, afin de renforcer son pouvoir de négociation et de sécuriser ses chaînes d'approvisionnement.

L'Union européenne doit également **faire des minerais critiques un axe structurant de ses négociations commerciales**. Elle doit passer d'une logique purement commerciale à une logique de partenariats stratégiques de long terme avec les pays producteurs. Cette logique pourrait leur garantir des débouchés stables et des prix équitables leur permettant de soutenir leur propre développement économique, dans une logique de partenariat mutuellement bénéfique. Elle pourrait le faire en premier lieu avec les pays d'Amérique latine comme le Chili qui fournit 79 % du lithium et le Brésil qui produit 92 % du niobium importé dans l'Union européenne.

La sécurisation des infrastructures numériques suppose également **des mécanismes de résilience face aux chocs d'approvisionnement**. Les démocraties ont déjà mis en place de tels **outils** dans le **domaine énergétique** : depuis les années 1970, les pays industrialisés disposent de stocks stratégiques de pétrole et de gaz afin d'absorber les crises et de limiter les effets de coercition économique, utilisés récemment en réponse aux conséquences de la guerre américano-iranienne. À l'heure **où les technologies numériques et la transition énergétique reposent sur des ressources minérales dont la production est concentrée par un groupe restreint d'acteurs économiques**, **un mécanisme comparable** doit désormais être **envisagé** pour les ressources critiques de l'économie numérique et bas carbone.

Au-delà de la production, la chaîne de valeur est très largement dominée par la Chine. L'Union doit donc **reconstruire progressivement des capacités industrielles sur son territoire**, notamment dans les étapes de transformation et de raffinage, aujourd'hui les maillons les plus stratégiques et les plus concentrés.

À moyen terme, **la dépendance ne pourra être réduite uniquement par l'ouverture de nouvelles mines**. La stratégie européenne doit également **agir sur la demande et l'intensité matérielle du numérique**.

L'Union doit mettre en œuvre **une politique de sobriété numérique** via le développement d'**une politique d'économie circulaire** des ressources stratégiques nécessaires aux nouvelles technologies, **afin de réduire sa dépendance aux matières premières vierges et de renforcer sa résilience**. Une politique de **recyclage** ambitieuse ne constitue que **le dernier maillon de la chaîne**. La sobriété dans l'utilisation des ressources suppose une **stratégie globale d'économie circulaire** reposant sur sept piliers complémentaires : l'approvisionnement durable, l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage, et enfin le recyclage.

***Proposition #3* | Assurer l'approvisionnement en minerais critiques en :**

- Soutenant, au niveau du G7 ou de l'Union européenne, des dispositifs d'achat en commun de ressources stratégiques.
- Intégrant les minerais critiques dans les négociations commerciales en conditionnant l'accès au marché commun à des accords d'approvisionnement et des partenariats industriels de long terme avec les pays producteurs de minerais critiques.
- Constituant des stocks stratégiques de minerais critiques au niveau du G7.
- Développant des capacités européennes de raffinage et de transformation des minerais critiques, en particulier pour les matériaux critiques.

- La mise en place d'une stratégie européenne d'économie circulaire des ressources stratégiques, intégrant l'ensemble du cycle de vie des produits, avec des objectifs contraignants et le soutien à des filières industrielles de réemploi, de réparation et de recyclage.

Outre les enjeux liés aux ressources matérielles et aux chaînes d'approvisionnement, la souveraineté numérique européenne se joue également au niveau **des architectures logiciels et des infrastructures numériques qui structurent l'économie contemporaine**. Dans ce contexte, la sécurisation des infrastructures numériques suppose non seulement de **sécuriser les flux physiques**, mais aussi de **restaurer des capacités européennes dans les couches logicielles et les services numériques stratégiques**.

Prévenir la capture de l'économie numérique et l'effondrement cognitif

1. Préserver une économie numérique ouverte et compétitive

Les technologies numériques renforcent **les logiques de concentration**. Les rendements croissants, les coûts fixes élevés et les effets d'échelle mondiaux favorisent **l'émergence d'un nombre limité d'acteurs** capables d'investir massivement dans la recherche, les données et les infrastructures de calcul.

Au niveau international, cette dynamique consolide la **position dominante d'entreprises** principalement **situées en Amérique du Nord et en Asie**, tout en **marginalisant** progressivement les économies qui ne contrôlent pas les segments stratégiques de la chaîne de valeur numérique. Il en résulte un **risque de dépendance structurelle** pour les États importateurs **fragilisant leur autonomie technologique**. À terme, l'IA pourrait **modifier** durablement **les termes de l'échange** au détriment des économies qui ne contrôlent ni les modèles fondamentaux, ni les infrastructures critiques. En effet, ces dernières pourraient être conduites à **fournir des ressources** à **faible valeur ajoutée** (telles que la main-d'œuvre mobilisée pour l'annotation des données) tout en devenant **dépendantes de l'importation de modèles**, **de services et d'infrastructures numériques** à **forte valeur ajoutée**. Une telle spécialisation renforcerait les **asymétries de création et de captation de la valeur** contribuant à un **creusement des inégalités économiques** entre les pays producteurs de technologies d'intelligence artificielle et ceux qui en demeurent principalement utilisateurs.

Ces enjeux sont d'autant plus importants que les nouvelles technologies en général, et l'IA en particulier, reposent sur **l'exploitation d'actifs immatériels numériques très mobiles**. Dans ce contexte, les bénéfices peuvent être localisés dans des juridictions à fiscalité avantageuse, indépendamment des territoires où la valeur est effectivement produite ou consommée. L'IA pourrait ainsi accentuer **l'érosion des bases fiscales nationales** et **creuser les déséquilibres budgétaires**, si les cadres internationaux de taxation ne sont pas adaptés à cette nouvelle économie.

Toute **initiative fiscale** menée à **l'échelle nationale** seule exposerait la France à **des stratégies d'optimisation fiscale et de relocalisation des profits**. Dans ce contexte, une **réponse**

efficace ne peut être que **multilatérale**. Il est dès lors nécessaire de **promouvoir**, **au niveau du G7**, **du G20 et de l'OCDE**, **la mise en œuvre d'un mécanisme de taxation internationale des activités liées** à **l'IA** fondé sur le lieu de consommation et d'usage des services numériques, dans la continuité du premier pilier de l'initiative BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) portée par l'OCDE.

De même, au sein des États, l'IA transforme les économies pouvant amplifier les enjeux de répartition des richesses et d'inégalités. Les grandes transitions technologiques ont nécessité **des mécanismes institutionnels permettant de diffuser les gains vers les salaires**, **l'investissement et l'ensemble du tissu économique**. Sans de tels mécanismes, la valeur créée risque de se concentrer entre un nombre restreint d'entreprises et de détenteurs de capital.

Enfin, le développement des modèles d'intelligence artificielle soulève la question de la **protection de la propriété intellectuelle**. Une part importante de leur valeur repose sur l'exploitation de contenus produits par des auteurs, des entreprises et des institutions, souvent sans que ceux-ci ne disposent d'un véritable pouvoir de négociation ou d'une rémunération proportionnée. À défaut d'un cadre clair encadrant l'entraînement des modèles et le partage de la valeur, l'IA risque d'organiser un transfert massif de richesse des créateurs de contenus vers les développeurs de modèles, fragilisant les secteurs créatifs, la recherche et l'ensemble de l'économie de la connaissance.

L'enjeu central réside désormais dans la capacité des travailleurs à s'approprier ces technologies, à en superviser l'usage et à en tirer les gains de productivité. Sans **investissement massif dans les compétences**, l'IA risque d'accroître la polarisation du marché du travail et de creuser les inégalités de revenus.

***Proposition #4* | Adapter l'économie européenne à ces nouvelles technologies en :**

- Encourageant le G7 et le G20 à définir un cadre international commun visant à garantir une rémunération équitable des créateurs, producteurs de connaissances et contributeurs de données dont les contenus sont utilisés à grande échelle pour l'entraînement des systèmes d'intelligence artificielle, notamment par la mise en place de mécanismes de contribution financière adaptés ;
- Promouvant au niveau du G7, G20 et de l'OCDE un mécanisme de taxation internationale des activités liées à l'IA fondé sur le lieu de consommation et d'usage des services numériques.
- Défendant la mise en place au niveau mondial d'un impôt sur les sociétés progressif afin d'élargir la distribution de la valeur créée et la redistribuer.

Au sein des États, **ces technologies**, et en particulier **l'IA**, **transforment** profondément le marché du travail. Si l'ampleur des destructions nettes d'emplois fait débat, un consensus se dégage quant au risque d'accentuation de la **polarisation des qualifications et des revenus**. Elle peut également compliquer l'entrée des jeunes sur le marché du travail, leurs qualifications initiales étant souvent **plus exposées à l'automatisation et à l'assistance algorithmique** . L'IA pourrait ainsi renforcer à la fois les inégalités de revenus et la concentration productive, accentuant les tensions sociales, générationnelles et territoriales.

L'enjeu n'est pas seulement d'adapter les travailleurs aux nouveaux outils, mais de **préparer les générations futures** à **concevoir**, **maîtriser et compléter ces technologies**. Cela suppose de **renforcer les savoirs fondamentaux** qui constituent le socle de l'innovation scientifique et technique, de **développer les compétences humaines** les plus difficiles à automatiser, telles que l'esprit critique, la créativité ou la résolution de problèmes, et de redonner toute leur place aux métiers techniques et professionnels, indispensables à la réindustrialisation, à la transition énergétique et à la résilience économique de l'Europe.

***Proposition #5* | Adapter l'enseignement et la formation continue à l'ère de l'IA en :**

- Renforçant l'enseignement scientifique dès le plus jeune âge, notamment en mathématiques, physique et technologies et en développant des compétences complémentaires à l'intelligence artificielle, une fois les fondamentaux acquis (esprit critique, créativité, communication) ;
- Développant un plan de formation initiale, continue et de conversion aux compétences liées à l'intelligence artificielle ;
- Revalorisant les filières professionnelles et les compétences techniques, essentielles aux secteurs industriels, énergétiques et artisanaux, afin de répondre aux besoins en compétences et de renforcer la compétitivité et la souveraineté économique ;
- Construisant un indicateur d'employabilité à 5-10 ans des formations et une cartographie des compétences d'avenir.

En outre, **ces nouvelles technologies** accélèrent **la recomposition du système monétaire international** dans lequel la part des réserves de change mondiales en dollar a reculé d'environ 15 points depuis 2000. Par la **tokenisation**, la monnaie s'affranchit des infrastructures historiques de règlement. L'**usage de registres distribués**, comme la blockchain, permet **d'échanger des actifs**, des contrats ou des instruments monétaires **en dehors des circuits bancaires traditionnels**.

La **stratégie américaine** apparaît **ambivalente**. En encourageant le développement de monnaies privées adossées au dollar tout en mettant fin au projet de monnaie digitale de banque centrale, l'administration Trump crée **un canal privé d'internationalisation du dollar au service du rôle international de la monnaie américaine et du financement de l'économie américaine**. Or, près de 99 % des *stablecoins* sont libellés en dollars et adossés majoritairement à des actifs américains, notamment de la dette publique à court terme.

Cette configuration porte un risque systémique croissant. Les **émetteurs de stablecoins ne sont pas régulés comme des établissements bancaires traditionnels**. En cas de perte de confiance, des sorties massives pourraient provoquer des ventes forcées d'actifs, notamment de dette publique à court terme, amplifiant les tensions sur les marchés. Par ailleurs, **la structure même du financement américain accentue cette vulnérabilité** : la part des obligations du Trésor d'une maturité inférieure à un an est passée d'environ 15 % en 2023 à 22 % en 2025, augmentant la dépendance au refinancement de court terme. Des émetteurs majeurs comme Tether concentrent une part significative de leurs réserves sur ces actifs, tout en conservant des expositions jugées plus risquées par certaines agences de notation.

Au-delà des grandes puissances, la diffusion rapide des *stablecoins* soulève un **enjeu majeur pour les économies émergentes ou fragiles**. Dans des contextes d'inflation élevée, d'instabilité

monétaire ou de faiblesse institutionnelle, les *stablecoins* libellés en dollars peuvent devenir un **substitut fonctionnel à la monnaie nationale**. Cette « dollarisation numérique » **réduit la capacité des banques centrales locales à conduire leur politique monétaire, à gérer la liquidité domestique et** à **stabiliser leur système financier**. Elle affaiblit également les mécanismes de transmission des décisions monétaires et peut accélérer les sorties de capitaux en période de crise.

Dans ce contexte, les autorités monétaires européennes doivent s'appuyer sur les technologies de **tokenisation** et **les registres distribués** pour faciliter l'émergence des *stablecoins* en euro, **réduire les coûts de transaction**, fluidifier les paiements transfrontaliers et élargir l'accès des épargnants européens à des investissements diversifiés.

En parallèle, l'absence d'alternative publique crédible affaiblit progressivement la souveraineté monétaire européenne. Un **euro numérique**, à la fois accessible aux citoyens (retail) et utilisable pour les règlements interbancaires et transfrontaliers (wholesale), permettrait de **préserver l'ancrage public de la monnaie dans l'environnement numérique** tout en **modernisant les infrastructures de paiement et en offrant une alternative aux solutions basées sur le dollar**.

Les technologies de **tokenisation** et les registres distribués offrent désormais la **possibilité technique de faciliter la convertibilité quasi instantanée entre monnaies**, sans dépendre d'un nombre restreint d'infrastructures centralisées. Dès lors, la France et l'Union européenne doivent soutenir **l'émergence d'un système monétaire multipolaire réduisant la dépendance systématique au dollar** comme monnaie d'intermédiation et renforçant le rôle de l'Euro comme monnaie pivot.

Les stablecoins représentent une source émergente de **risque systémique** pour la stabilité financière. L'Union européenne dispose d'un cadre de régulation avancé avec le règlement MiCA. Toutefois, en raison de leur nature intrinsèquement transfrontalière, cette régulation ne pourra être pleinement efficace si elle demeure isolée. L'Union doit donc porter, au niveau du G7 puis du G20, une harmonisation internationale des **règles prudentielles applicables aux *stablecoins***, fondée sur les standards établis par MiCA afin de limiter les risques d'arbitrage réglementaire et de fragmentation de la régulation financière.

***Proposition #6* | Déployer une stratégie monétaire numérique intégrée combinant :**

- l'émergence de *stablecoins* euro robustes, adossés à des actifs européens et supervisés par la BCE ;
- l'accélération du déploiement d'un euro numérique de détail et de gros (la monnaie digitale de banque centrale), afin de garantir l'ancrage public et la compétitivité internationale de l'euro dans l'économie tokenisée ;
- la promotion, au niveau du G7, G20 et du FMI, d'un cadre monétaire international fondé sur la convertibilité numérique facilitée des monnaies souveraines, afin de structurer un système multipolaire dans lequel l'euro s'affirme comme monnaie pivot aux côtés des autres grandes devises ;
- la défense au niveau du G7 et du G20 d'une harmonisation internationale des règles prudentielles applicables aux *stablecoins*, fondée sur les standards européens de MiCA afin de limiter l'arbitrage réglementaire et les risques systémiques globaux.

Au-delà de leurs effets économiques et monétaires, **les transformations liées aux technologies numériques et** à **l'intelligence artificielle modifient en profondeur les dynamiques informationnelles et sociales**. Les plateformes numériques ne structurent plus seulement les marchés : elles **façonnent** désormais **l'accès** à **l'information**, **les interactions sociales** et, plus largement, **les conditions du débat public**. Dès lors, la régulation de l'économie numérique ne peut être dissociée de **la protection de la santé mentale**, **de la qualité de l'information et du fonctionnement démocratique des sociétés**.

2. Responsabiliser les plateformes et préserver la santé cognitive, mentale et physique

Le **temps passé sur internet** s'est globalement **stabilisé** au cours de la dernière décennie autour de 6 heures et 30 minutes par jour au niveau mondial. En revanche, **le temps consacré aux réseaux sociaux** a fortement **progressé**, en hausse d'environ 27 % sur la dernière décennie, passant de 111 minutes par jour en 2015 à près de 141 minutes quotidiennes aujourd'hui. Le nombre d'utilisateurs continue par ailleurs de croître dans l'ensemble des régions du monde, faisant des plateformes numériques un espace central de socialisation, d'information et de formation des opinions.

Ces plateformes sont désormais devenues **une source majeure d'information** pour une part croissante de la population, concentrant le pouvoir de diffusion et de hiérarchisation de l'information entre les mains d'un **nombre limité d'acteurs privés**. La proportion d'individus déclarant **s'informer** principalement via **les réseaux sociaux progresse** dans la plupart des démocraties. Aux États-Unis, cette part est passée d'environ 4 % en 2015 à près de 34 % en 2025. En France, elle atteint environ 19 %, tandis qu'elle s'élève à près de 10 % au Japon, contre environ 4 % une décennie plus tôt.

Les **plateformes** ne sont pas des outils neutres. Ce sont des entreprises privées dont le modèle économique repose sur la **captation de l'attention des utilisateurs**. Les fils d'actualité sont optimisés par des algorithmes opaques visant à maximiser l'engagement ce qui tend à privilégier les contenus émotionnels, polarisants ou choquants susceptibles de **prolonger le temps d'exposition**. Ces mécanismes favorisent la formation de **bulles informationnelles**, dans lesquelles les utilisateurs sont majoritairement exposés à des opinions similaires aux leurs, contribuant à la polarisation du débat public. Elles peuvent également favoriser les troubles de la santé mentale. On observe en effet **une corrélation entre temps de connexion en ligne et état de santé mentale** notamment en raison des mécanismes d'isolement social ou de comparaison sociale amplifiés par les environnements numériques.

En outre, la circulation rapide de contenus peu vérifiés facilite la propagation de la **désinformation**. L'absence de hiérarchisation éditoriale comparable à celle des médias traditionnels accroît la visibilité des contenus trompeurs ou manipulatoires. Le Global Risks Report 2026 du World Economic Forum classe ainsi la **désinformation** parmi les **principaux risques mondiaux**, deuxième risque le plus sévère à horizon deux ans et quatrième à horizon dix ans. La combinaison entre amplification algorithmique, vitesse de diffusion et faible coût de production des contenus renforce la vulnérabilité des espaces démocratiques face aux campagnes de manipulation informationnelle.

L'IA peut amplifier ces problématiques. Les **outils d'intelligence artificielle générative intègrent désormais l'accès** à **l'actualité en temps réel et peuvent devenir de nouveaux intermédiaires informationnels**. Aujourd'hui, environ 7 % des utilisateurs déclarent déjà utiliser des agents conversationnels d'IA pour s'informer, une proportion atteignant près de 15 % chez les moins de 25 ans. De même, des intelligences artificielles empathiques se

développent. Ces systèmes peuvent simuler une compréhension émotionnelle et devenir des substituts relationnels avec un risque potentiel d'accentuation de l'isolement social.

Enfin, **l'intensification des interactions numériques** peut s'accompagner d'une **substitution progressive aux relations sociales directes**, pourtant essentielles au développement psychologique et à la cohésion sociale. L'**isolement social est désormais identifié par de** nombreuses études internationales comme un facteur majeur de vulnérabilité mentale et physique.

Dans ce contexte, la question dépasse désormais la seule régulation des contenus. La dépendance croissante des sociétés européennes à des infrastructures informationnelles majoritairement contrôlées par des acteurs extra-européens introduit un **enjeu de souveraineté cognitive et démocratique**.

Avec près **d'un quart des revenus mondiaux des grandes plateformes numériques générés sur le marché européen**, l'Union européenne dispose d'un levier économique et réglementaire significatif pour orienter les pratiques de ces acteurs.

Ce levier doit passer d'une part par une **application effective** des réglementations européennes dont le *Digital Services Act (DSA)*, le *Digital Markets Act (DMA)* et *l'IA Act* afin de limiter les abus de position dominante, renforcer la modération des contenus et imposer une **responsabilité proportionnée au rôle structurant des plateformes** dans l'espace informationnel.

Concernant l'IA, l'encadrement des systèmes d'intelligence artificielle ne peut **reposer uniquement sur des mécanismes déclaratifs ou sur un contrôle *ex ante* limité**. Compte tenu de l'évolution rapide des modèles et de leur impact potentiel sur l'information, l'économie et les processus démocratiques, **les autorités publiques doivent disposer de capacités de supervision et de sanction comparables à celles existant dans les secteurs financiers ou bancaires**, leur permettant d'évaluer, sur pièces et sur place, le fonctionnement concret des systèmes déployés ainsi que leurs effets réels dans le temps.

Cette supervision doit s'accompagner d'un **régime de sanctions effectif**, **proportionné et suffisamment dissuasif**. Au-delà des amendes prévues par *l'IA Act*, ces sanctions pourraient aller jusqu'à la **suspension**, **le retrait ou l'interdiction du système concerné**. Les entreprises pourraient également être **temporairement exclues des marchés publics** et des financements européens. Enfin, lorsque des dirigeants ont sciemment autorisé, dissimulé ou laissé perdurer un manquement susceptible de porter gravement atteinte aux droits fondamentaux, ou aux processus démocratiques, **leur responsabilité personnelle**, **y compris pénale**, **devrait pouvoir être engagée**.

Enfin, les **agents conversationnels** capables de simuler **l'empathie introduisent une transformation profonde du rapport entre individus et technologies**. Leur usage comme substitut relationnel ou soutien psychologique soulève des risques encore insuffisamment évalués.

***Proposition #7* | Renforcer la régulation européenne de l'IA en :**

- Renforçant l'AI Act en dotant une Autorité européenne de supervision de l'intelligence artificielle chargée, en relation avec les autorités nationales compétentes, du contrôle continu des systèmes d'IA à risque systémique, disposant de pouvoirs

d'audit technique, d'inspection sur pièce et sur place, sur le modèle du mécanisme de supervision unique dans le domaine bancaire ;
- Dotant ces autorités d'un pouvoir de sanctions administratives pouvant aller jusqu'à la suspension ou à l'interdiction du système concerné ainsi que de la faculté de saisir les procureurs de la République compétents aux fins d'éventuelles poursuites pénales, notamment à l'encontre des dirigeants ayant personnellement participé à des manquements graves ou ayant sciemment permis leur commission ;
- Mobilisant pleinement les instruments du DSA et du DMA afin d'imposer aux très grandes plateformes des obligations renforcées de transparence et de gestion des risques systémiques ;
- Garantissant aux citoyens européens un contrôle effectif sur les systèmes de recommandation algorithmique, notamment par le paramétrage du niveau de personnalisation des contenus et des mécanismes favorisant la diversité des sources et des points de vue afin de limiter les bulles algorithmiques ;
- Responsabilisant les plateformes numériques quant aux impacts sociétaux de leurs systèmes de recommandation, en imposant des audits indépendants, des obligations de transparence et des évaluations préalables et régulières des risques liés à la désinformation, aux biais algorithmiques et aux effets sur la santé mentale ;
- Interdisant le défilement infini (infinite scrolling) sur les plateformes numériques et imposant, entre chaque contenu court (*short, reel* ou vidéo similaire), une interruption de trois secondes afin de réduire les mécanismes de captation de l'attention et de favoriser un usage plus conscient des services numériques.

Du fait de l'allongement du temps d'écran mentionné précédemment, la sédentarité connaît une croissance rapide, entraînant des conséquences directes sur la santé physique qui régresse **également**. Ces vingt dernières années, en France, les capacités cardio-respiratoires des enfants ont diminué de 18,4 % en moyenne. Concernant la force musculaire, les performances au **saut en longueur sans élan** ont diminué d'environ **4 cm en moyenne en France**, une tendance également observée dans de nombreux pays, depuis les années 1990.

En conséquence, il convient de **reconnaître les risques sanitaires liés aux environnements numériques**. Les usages numériques intensifs ne relèvent plus uniquement de choix individuels mais **d'environnements technologiques conçus pour maximiser l'engagement**. À mesure que ces technologies structurent les sociabilités, leurs effets sur la **santé mentale et physique** deviennent un enjeu de santé publique comparable à d'autres déterminants environnementaux.

***Proposition #8* | Faire de la prévention des risques sanitaires liés aux environnements numériques une priorité des politiques nationales et de la coopération internationale en :**

- Reconnaissant, au niveau du G7 et du G20, les risques liés aux environnements numériques comme un enjeu de santé publique et intégrer leur suivi dans les politiques des États de prévention sanitaire.

- Lançant une stratégie européenne de lutte contre la sédentarité résultant de l'usage du numérique intégrant école, travail et politiques urbaines afin de promouvoir l'activité physique dans les environnements fortement digitalisés.

Construire une gouvernance de l'IA et de la donnée inclusive et durable

1. Promouvoir une intelligence artificielle ouverte, soutenable et compatible avec les limites planétaires

Dans le cadre des technologies numériques et de l'IA, **les standards techniques dépassent largement de simples spécifications d'ingénierie**. **Ils structurent les marchés**, conditionnent **l'interopérabilité des systèmes** et orientent les **trajectoires d'innovation** ainsi que **l'intensité énergétique** des infrastructures numériques.

En raison de leur capacité à imposer des règles sans recourir à des instruments juridiques formels, les **normes techniques jouent un rôle décisif dans la diffusion des technologies numériques** et dans la formation des écosystèmes industriels. Les standards **ouverts**, **accessibles**, **interopérables** et **non discriminatoires**, favorisent **l'innovation** et la **concurrence**. À l'inverse, des **standards contrôlés** par un acteur dominant peuvent créer des situations de **dépendance durable** selon une logique de verrouillage technologique (lock-in) et **réduire la souveraineté numérique** des acteurs publics ou privés.

Du fait de leur centralité, ces standards peuvent devenir des **instruments de puissance géopolitique**. L'Union européenne, les États-Unis et la Chine cherchent activement à influencer les **organismes internationaux de normalisation** qui constituent désormais un **terrain de rivalité géopolitique** notamment pour les infrastructures numériques comme l'IA ou la 5G. Dans le domaine de l'IA, la Chine a soutenu la création de mécanismes multilatéraux de coopération visant à structurer les règles internationales autour de ses propres référentiels normatifs .

Parallèlement, l'essor rapide des technologies numériques, et en particulier de l'intelligence artificielle, s'accompagne d'une empreinte matérielle et énergétique croissante. D'ores et déjà, les **data centers** consomment **1,5 % de l'électricité mondiale en 2024**. Cette moyenne cache cependant des **disparités territoriales** très importantes. En Irlande, les datacenters absorbent 22 % de l'électricité nationale contre 3 % en moyenne dans l'Union européenne. De même, les **data centers** nécessitent une **quantité importante de matériaux critiques** comme le cuivre, le silicium, le gallium ou les terres rares contribuant à intensifier la compétition mondiale pour ces ressources stratégiques.

Cette **demande est en forte croissance** et pourrait dépasser le rythme de déploiement des capacités d'énergie renouvelable. Un nombre important de nouveaux projets de centres de données, particulièrement aux États-Unis, reposent d'ores et déjà sur un accroissement du parc de centrales à gaz et charbon. La **consommation d'électricité** liée aux data centers **pourrait plus que doubler** d'ici 2030. De même, la **demande mondiale en IA** pourrait nécessiter un prélèvement de **4,2** à **6,6 milliards de mètres cubes d'eau en 2027** l'équivalent de 4 à 6 fois le prélèvement annuel d'un pays comme le Danemark.

Toutefois, **l'empreinte énergétique** des modèles d'IA peut **varier dans des proportions de 1** à **10** selon l'architecture du modèle, du positionnement du data center ou du mix électrique. Elle peut aussi varier d'un facteur 5 à 10 selon les régions. Cela s'explique notamment par le fait que 30 à 40 % de l'énergie des data centers est consacrée au refroidissement.

Le **développement des nouvelles technologies et en particulier de l'intelligence artificielle** ne peut pas se faire au détriment de la **transition énergétique**. Sans mécanisme contraignant, la demande d'électricité liée à l'IA absorbera une part croissante des capacités renouvelables et prolongera l'usage des énergies fossiles. Il est donc nécessaire de **maîtriser la consommation d'énergie et en particulier fossiles des grands modèles d'IA**.

Pour cela, il est nécessaire **d'imposer aux entreprises développant des *data centers* à construire des capacités renouvelables équivalentes et à s'installer dans des zones disposant d'un mix électrique bas carbone et de ressources hydriques suffisantes**. Ces entreprises devront également prévoir un **raccordement aux réseaux de chaleur urbains ou industriels pour valoriser la chaleur fatale aujourd'hui largement dissipée dans l'atmosphère**.

Pour les inciter à cela, la **commande publique** constitue un levier déterminant pour orienter le comportement des acteurs. Il est proposé de conditionner systématiquement les **subventions**, **appels d'offres et contrats publics liés** à **l'IA ou aux infrastructures numériques** à **des standards d'efficacité énergétique**.

Ces différents mécanismes doivent être complétés par **des mesures de transparence** via un référentiel international de calcul de l'empreinte carbone des systèmes d'IA et l'imposition d'une publication régulière de rapports d'impact environnemental des modèles. Aujourd'hui, la plupart des modèles d'IA sont déployés sans information publique accessible sur leur consommation d'énergie, d'eau ou de ressources matérielles. Cette **opacité empêche les régulateurs**, **les entreprises et les citoyens d'évaluer leur impact réel**. Une obligation de transparence créerait une incitation de marché et encouragerait les acteurs à réduire leur empreinte pour rester compétitifs.

***Proposition #9* | Réduire la consommation d'énergie et l'empreinte environnementale des grands modèles d'IA en :**

- Promouvant un référentiel international harmonisé de mesure de l'empreinte environnementale des systèmes d'intelligence artificielle sur l'ensemble de leur cycle de vie, afin de garantir la transparence, la comparabilité et une meilleure régulation publique ;
- Demandant l'instauration, au niveau du G7 et du G20, d'une obligation de publication annuelle d'un rapport d'impact environnemental pour les entreprises développant ou déployant des systèmes d'intelligence artificielle dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 400 millions d'euros, afin d'améliorer la transparence sur leur consommation énergétique, leurs émissions associées et leur utilisation des ressources ;
- Planifiant la localisation des data centers en fonction des ressources énergétiques et hydriques disponibles ;
- Obligeant les entreprises à créer des capacités de production énergétique propres d'un niveau équivalent pour toute nouvelle installation de data centers ;
- Imposant le raccordement des data centers aux réseaux de chaleur urbains ou à des usages industriels locaux lorsque cela est techniquement possible ;

- Conditionnant les aides publiques et marchés publics d'IA à des critères de performance énergétique et environnementale ;
- Favorisant le développement de modèles d'IA spécialisés pour des objectifs économiques ou sociétaux particuliers et qui investissent dans la réduction de leur consommation d'énergie.

L'UNESCO et l'OCDE insistent sur la nécessité de **développer des standards techniques** garantissant **transparence**, **sécurité et interopérabilité des systèmes d'IA** afin d'éviter une fragmentation technologique mondiale. Toutefois, les États sont divisés. Les **États-Unis** privilégient une approche principalement fondée sur **l'innovation et l'autorégulation**, tandis que la **Chine** promeut **une gouvernance** étroitement **alignée sur ses priorités nationales**.

Dans ce contexte, **l'Union européenne** doit défendre sa propre voie, fondée sur **l'ouverture**, **la résilience et la coopération internationale**. En s'appuyant sur les principes internationaux et notamment de l'OCDE en matière d'intelligence artificielle, l'Europe peut travailler avec un ensemble de partenaires stratégiques (Inde, Corée du Sud, pays d'Amérique Latine) à la **construction d'un cadre commun permettant de limiter la fragmentation technologique et de préserver un espace numérique fondé sur la confiance**.

La **compétition technologique** se joue désormais dans les **organismes internationaux de normalisation** (ISO, IEC, ITU). L'absence de **coordination stratégique entre États membres affaiblit** aujourd'hui la **capacité d'influence normative** de l'Union face à des stratégies nationales beaucoup plus centralisées.

***Proposition #10* | Défendre, au niveau international, le développement de standards techniques garantissant la transparence, la sécurité et l'interopérabilité des systèmes d'intelligence artificielle en :**

- Portant dans les instances internationales et en particulier au sommet de l'IA une initiative européenne pour une intelligence artificielle ouverte, interopérable et résiliente, fondée sur les principes de gouvernance définis par l'OCDE.
- Défendant la mise en place d'un système de label obligatoire inspiré du Nutriscore donnant une note aux systèmes d'IA en fonction du respect de normes portant sur l'éthique, la sécurité, l'écologie et l'adaptabilité aux mineurs
- Définissant une stratégie européenne coordonnée de présence et d'influence dans les organismes internationaux de normalisation via une task force dédiée afin de promouvoir des standards ouverts, interopérables et conformes aux principes démocratiques.

Les phénomènes de *lock-in technologique* réduisent la concurrence, **augmentent les coûts de changement de fournisseur et limitent l'autonomie stratégique des États comme des entreprises**. Si le *DMA* et le *Data Act* introduisent des obligations d'interopérabilité, leur mise en œuvre doit être renforcée sur le territoire de l'Union et **étendue** aux **technologies émergentes**, **notamment dans le cloud et l'IA**. Ces exigences doivent être également intégrées aux marchés publics pour structurer durablement l'écosystème technologique.

***Proposition #11* | Renforcer au niveau européen les obligations d'interopérabilité, de portabilité et de réversibilité des services numériques afin d'éliminer les situations de verrouillage technologique et de garantir la liberté de choix des utilisateurs publics et privés via :**

- Un règlement dédié pour renforcer les législations européennes dans ce domaine
- L'intégration systématique des exigences de standards ouverts et d'interopérabilité dans les marchés publics français et européens relatifs aux infrastructures numériques et à l'intelligence artificielle.

Enfin, l'IA ne devrait **jamais compromettre la fourniture des besoins essentiels**. En Norvège, par exemple, **l'implantation d'un centre de données** pour TikTok, dont la consommation peut atteindre 150 MW, restreint la disponibilité électrique régionale et **met en péril plusieurs initiatives industrielles**. Parmi celles-ci figurent les projets des entreprises du parc de Raufoss, un site qui rassemble non seulement des acteurs de l'industrie de défense, mais également des activités de pointe dans l'aérospatiale et la fabrication de composants automobiles.

Afin d'écarter toute rivalité excessive autour des ressources énergétiques, **l'UE** devrait **instaurer une stratégie de continuité pour les usages numériques**. Ce plan inclurait la mise en œuvre de **projections pluriannuelles fines de la production et de la consommation d'énergie** à un niveau de granularité adéquat afin d'**accorder**, **dans les zones tendues**, **la primauté aux filières industrielles concourant** à **l'autonomie stratégique de l'Europe**. De plus, lors de tensions passagères sur l'énergie ou les approvisionnements critiques, **une diminution par paliers et ordonnée des prestations non essentielles d'IA** serait activée. Un tel dispositif viendrait fixer une **hiérarchie transparente** entre les **applications fondamentales de l'IA** (notamment les services publics, la santé, la sécurité ou les infrastructures vitales) et les **fonctionnalités secondaires**, à l'instar des usages de divertissement. Cela assurerait une **organisation coordonnée de la demande numérique**, au lieu de faire face à des interruptions soudaines ou à des arbitrages de crise improvisés.

***Proposition #12* | Assurer l'approvisionnement énergétique dédié aux besoins fondamentaux par :**

- La mise en œuvre de modélisations pluriannuelles fines de la production et de la consommation d'énergie pour cibler les zones à risque de pénurie ;
- L'octroi, dans les zones de tension, d'une priorité d'implantation et de développement aux secteurs industriels indispensables à la souveraineté stratégique de l'Europe ;
- L'établissement de manière démocratique, au niveau de l'Union, un plan de continuité des usages numériques, prévoyant, en cas de tensions temporaires sur l'énergie, l'eau ou les ressources critiques, une réduction progressive et priorisée des services d'IA.

Le **développement de l'intelligence artificielle** repose également sur **l'accès** à **des volumes massifs de données**. Toutefois, cette intensification de la collecte et de l'exploitation des données soulève des **tensions croissantes** entre **innovations technologique**, concentration du pouvoir informationnel et **protection des droits fondamentaux**. La **gouvernance**

des données devient ainsi un enjeu central de souveraineté numérique et de confiance démocratique.

2. Faire des données un bien commun stratégique

Les **données** sont devenues un **facteur de production central de l'économie numérique**. Elles constituent un bien non rival et un **actif stratégique** dont la valeur dépend de la **capacité** à **les collecter**, **les agréger et les exploiter** à **grande échelle**.

Or, en **l'absence de standards communs**, le **partage de données demeure fragmenté**, **coûteux et souvent asymétrique**, au **bénéfice** des **acteurs** disposant déjà **d'infrastructures dominantes** ce qui renforce les phénomènes de **dépendance technologiques** et de **verrouillage des écosystèmes numériques**. Plus spécifiquement, le développement de l'intelligence artificielle repose sur l'accès à des volumes massifs de données diversifiées et de qualité. Sans standards clairs de partage de données, **les systèmes d'IA risquent de dépendre de silos propriétaires**, **limitant la recherche**, **l'innovation ouverte et la capacité des acteurs publics ou privés** à **développer des solutions compétitives**.

En particulier, les **données personnelles** constituent **une ressource stratégique**. Les grandes plateformes numériques disposent **d'une capacité inédite de collecte et de croisement des données personnelles**. Cette concentration crée un pouvoir informationnel inédit, permettant d'anticiper les comportements, d'influencer les choix et de polariser les sociétés créant **une tension structurelle entre innovation économique et protection des droits fondamentaux**.

La **gouvernance du partage de données** s'inscrit dans une **rivalité géopolitique croissante**. Les grandes puissances adoptent des **approches divergentes** en matière **de régulation des données et de l'intelligence artificielle**. La Chine développe un modèle souverainiste et contrôlé quand les États-Unis tendent à défendre la libre circulation des données dans les accords commerciaux selon leurs intérêts. L'Union européenne, à travers sa stratégie pour les données, cherche à promouvoir la création d'espaces européens sectoriels de données (santé, énergie, industrie, mobilité, etc.), reposant sur des standards communs et des cadres d'interopérabilité afin de faciliter le partage et la mutualisation des données. De même, l'Europe a également été pionnière en matière de protection des données via le Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui a affirmé la primauté du consentement, et de la responsabilité des acteurs. Cette divergence crée une **fragmentation des régimes de protection**, **compliquant les transferts transfrontaliers de données** et exposant les entreprises européennes à une incertitude juridique persistante.

Au-delà des enjeux juridiques et économiques, **la protection des données**, et en particulier des données personnelles, **conditionne la confiance dans les institutions et dans le numérique**. Les scandales liés à l'utilisation abusive des données, les cyberattaques et les fuites massives d'informations fragilisent durablement cette confiance.

Des standards ouverts de formats, **d'API et de protocoles d'échange permettent de réduire les coûts de changement de fournisseur**, **d'éviter les situations de verrouillage** (lock-in) et de favoriser l'innovation.

Face aux volontés unilatérales américaines et chinoises, **l'Union européenne doit éviter l'isolement normatif**. Si un consensus multilatéral global s'avère difficile, des coalitions de volontaires (G7, OCDE, partenariats régionaux) peuvent permettre de définir des standards communs en matière d'interopérabilité, de sécurité et de circulation responsable des données.

***Proposition #13* | Porter, au sein du G7, du G20, de l'OCDE et de coalitions de pays volontaires, une initiative pour une gouvernance multilatérale des données fondée sur :**

- l'interopérabilité, la sécurité et la réciprocité des flux de données ;
- un socle commun de protection des données inspiré des principes du RGPD instaurant un principe de consentement et interdisant la collecte automatique de données sensibles ;
- un mécanisme de sanction allant jusqu'à la responsabilité pénale des dirigeants.

La stratégie européenne pour les données prévoit la création d'espaces sectoriels (santé, industrie, énergie). Leur succès dépendra **de standards techniques réellement harmonisés**, **d'API** communes et de **règles de gouvernance claires** permettant un partage sécurisé et fluide. De même, le **RGPD** a fixé un **standard élevé**, mais son **effectivité** dépend de la capacité d'enquête et de sanction, aujourd'hui très **hétérogène** entre États membres et parfois trop lente face à des acteurs globaux. Une **approche plus intégrée**, **renforçant le contrôle des** « **données** à **risque systémique** » permettrait d'accroître la crédibilité du cadre européen et de réduire les écarts d'application.

En outre, dans un contexte de rivalités, **l'ouverture unilatérale** peut créer des **vulnérabilités**. Sans tomber dans le découplage, l'**Europe peut conditionner certains flux** à **des garanties équivalentes** (protection, contrôle effectif, voies de recours), afin de **préserver la confiance et d'éviter l'exportation de risques**.

***Proposition #14* | Accélérer la mise en œuvre opérationnelle de la gouvernance des données européenne en :**

- Finalisant la création des espaces européens de données en imposant des standards techniques communs et des obligations d'interopérabilité pour les acteurs participants.
- Renforçant la supervision européenne du RGPD en augmentant les moyens des autorités, en accélérant les procédures transfrontalières et en renforçant la coordination opérationnelle à l'échelle de l'UE.
- Créant un régime européen de « données à risque systémique » imposant des exigences renforcées (sécurité, traçabilité, audits, restrictions d'usage) pour les secteurs et publics les plus sensibles.
- Instaurant un principe de réciprocité et de garanties équivalentes pour certains transferts de données sensibles vers des pays tiers, afin de sécuriser les flux tout en maintenant une ouverture maîtrisée.

Conclusion

Comme l'écrivait Friedrich Hölderlin, « *là où croît le péril croît aussi ce qui sauve* ». Les ruptures technologiques ne constituent donc pas une fatalité, mais un choix collectif. Elles peuvent

devenir les leviers de notre souveraineté, de notre prospérité et de notre résilience. Pour la France et l'Europe, l'enjeu est désormais de transformer l'innovation en une puissance maîtrisée, grâce à des investissements ambitieux, une gouvernance démocratique et une vision stratégique de long terme.

DONNÉES CLÉS

RUPTURES TECHNOLOGIQUES

60 %

60 % des français considèrent que les plateformes numériques ont un impact négatif sur le fonctionnement de la démocratie.

2ÈME

La désinformation et la mésinformation sont classées comme le 2ème risque mondial le plus sévère à court terme (horizon 2 ans), juste derrière les confrontations géoéconomiques.

89 %

En France, 89 % estiment que la souveraineté technologique est très importante ou plutôt importante contre 86 % au Royaume-Uni ou encore 84 % en Italie et 91 % en Allemagne.

10 %

Fin 2025, à peine trois ans après son lancement auprès du grand public, ChatGPT est utilisé par 800 millions de personnes à travers le monde soit environ 10 % de la population mondiale.

527,5
ZETTAOCTETS

Le volume total de données créées, collectées, copiées et consommées à l'échelle mondiale était estimé à 173,4 zettaoctets (1 milliards de milliards de gigaoctets) en 2025, et devrait s'élever à 527,5 zettaoctets en 2029.

417 MILLIARDS

L'impact économique mondial de la désinformation en 2024 est estimé à 417 milliards de dollars, dont 11 milliards sont liés aux *deepfakes* et à la fraude assistée par l'IA.

99 %

99% des stablecoins. sont indexés sur le dollar américain, signifiant que leurs réserves, destinées à garantir la stabilité de leur valeur, sont majoritairement investies en actifs libellés en dollars, principalement en bons du Trésor américain.

900
MILLIARDS D'EUROS

Les géants de la tech devraient investir 900 milliards de dollars en 2026 dans les puces, les centres de données et l'énergie nécessaires à l'IA, après 450 milliards l'an dernier.

200 +

Plus de 200 membres, dont des entreprises technologiques, des pays et cinq organisations internationales, se sont rassemblés au sein de la Coalition pour une intelligence artificielle (IA) durable sur le plan environnemental.

6,6 MILLIARDS

La demande mondiale en IA pourrait nécessiter un prélèvement de 4,2 à 6,6 milliards de mètres cubes d'eau en 2027, l'équivalent de 4 à 6 fois le prélèvement annuel d'un pays comme le Danemark.

ENTRETIEN #4.1

« DERRIÈRE L'IA SE CACHE UNE RÉALITÉ MATÉRIELLE : DES BESOINS CROISSANTS EN RESSOURCES, UNE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET DES DÉPENDANCES CRITIQUES. »

avertit Dr. Aurélie Bugeau

Professeure des universités et experte des enjeux numériques et environnementaux, Dr. Aurélie Bugeau met en lumière l'empreinte croissante de l'intelligence artificielle. Loin d'être immatérielle, l'IA accentue les tensions sur les ressources, les semi-conducteurs et les infrastructures nécessaires à son déploiement. Dans un contexte de pressions écologiques, de recompositions industrielles et de rivalités géopolitiques, elle contribue à fragiliser des équilibres déjà instables, tandis que son empreinte environnementale évolue plus rapidement que les cadres permettant de l'évaluer et de l'encadrer. Pour Aurélie Bugeau, des leviers existent toutefois : mieux appréhender les impacts sur l'ensemble du cycle de vie, hiérarchiser collectivement les usages et orienter l'innovation vers des modèles plus sobres. La régulation apparaît ainsi comme une condition essentielle pour inscrire le développement de l'IA dans des trajectoires soutenables.

Dans quelle mesure l'empreinte environnementale de l'IA reste-t-elle difficile à quantifier ?

L'empreinte environnementale de l'IA est difficile à isoler. L'IA générative, très visible dans le débat public, ne représente qu'une **fraction des usages réels,** qui incluent les systèmes de recommandation, les robots agricoles, la détection médicale, les services financiers et industriels. Tenter d'isoler l'impact de l'IA du reste du numérique est souvent artificiel, car ses usages sont profondément **intégrés dans l'ensemble des infrastructures numériques.**

2-4 %

Le numérique représente aujourd'hui entre 2 et 4% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial et 4% de l'empreinte carbone française en 2022.

Les estimations disponibles sont **hétérogènes et incomplètes**: elles **couvrent** parfois seulement l'entraînement des modèles ou certaines phases d'usage, mais **rarement l'ensemble du cycle de vie,** incluant l'extraction des matériaux, la fabrication des équipements, l'inférence, l'usage final et la fin de vie. Les impacts des phases d'acquisition des données, de tests et d'optimisation des modèles sont rarement inclus.

Certains usages visibles, comme **la génération d'images ou de vidéos, sont plus énergivores que la génération de texte,** mais l'ordre de grandeur varie fortement selon la taille du modèle et le type de requêtes. Cette variabilité rend toute généralisation délicate, et l'évaluation globale de l'IA reste marquée par de fortes incertitudes.

1 À 10

L'empreinte énergétique des modèles d'IA peut varier dans des proportions de 1 à 10 selon l'architecture du modèle, du positionnement du data center ou du mix électrique

Quels sont les principaux déterminants de l'empreinte environnementale de l'IA sur l'ensemble de son cycle de vie ?

L'évaluation de l'empreinte de l'IA doit considérer **l'ensemble du cycle de vie,** de l'extraction des matières premières à l'usage final et à la fin de vie des équipements.

En amont, l'extraction des métaux critiques pour la fabrication des GPU, serveurs et circuits imprimés nécessite d'importantes **quantités d'énergie et d'eau.** Les procédés industriels impliquent de l'eau ultra-pure pour la gravure des circuits, ainsi que des gaz industriels spécifiques. Le **renouvellement rapide des**

infrastructures de centres de données et des équipements, souvent motivé par la nécessité de répondre à des besoins de calcul croissants, constitue un moteur supplémentaire de consommation de ressources.

6,6 MILLIARDS

La demande mondiale en IA pourrait nécessiter un prélèvement de 4,2 à 6,6 milliards de mètres cubes d'eau en 2027, l'équivalent de 4 à 6 fois le prélèvement annuel d'un pays comme le Danemark.

Lors des phases d'entraînement et d'inférence, les consommations électriques sont significatives. **L'entraînement de grands modèles mobilise beaucoup de ressources** pour le traitement des données, tandis que **l'inférence structure l'impact dans la durée,** en raison du nombre massif de requêtes des utilisateurs finaux. Le cumul de ces usages, y compris pour des services à faible valeur ajoutée comme les recommandations publicitaires, alimente la croissance continue de l'empreinte environnementale.

À l'aval, **la fin de vie des équipements reste un point critique,** avec des difficultés importantes de recyclage, en particulier pour les alliages complexes et les terres rares.

8,3 %

Le taux de recyclage des 34 métaux identifiés comme critiques est en moyenne de 8,3% dans l'Union européenne.

Quelles sont les limites actuelles des outils de mesure et quels angles morts persistent dans l'évaluation de ces impacts ?

Les indicateurs actuels reposent principalement sur la **consommation électrique, les émissions de gaz à effet de serre et, de plus en plus, l'usage de l'eau.** Les obligations de reporting permettent un suivi partiel, notamment sur les équipements et certaines chaînes d'approvisionnement, mais restent **fragmentaires.**

Les évaluations se concentrent souvent sur les centres de données, en négligeant les terminaux utilisateurs et les réseaux, qui représentent pourtant une part significative de l'empreinte. **La fin de vie est également peu documentée,** et les taux de recyclage restent limités, surtout pour les métaux rares. **Les impacts indirects,** liés à la consommation d'énergie dans d'autres secteurs ou aux transformations comportementales et systémiques induites par l'IA, **sont largement sous-estimés.**

Cette approche fragmentée limite la compréhension des effets réels et empêche d'appréhender les risques systémiques. L'absence d'indicateurs harmonisés et

intersectoriels rend également difficile la comparaison entre technologies et usages, ainsi que la priorisation des interventions.

Proposition | Développer, au sein des instances de normalisation internationale, des indicateurs harmonisés et intersectoriels couvrant l'ensemble du cycle de vie de l'IA, afin de fiabiliser les données, permettre la comparabilité des usages et éclairer les arbitrages publics et privés.

Comment l'empreinte environnementale de l'IA s'inscrit-elle dans une polycrise plus large (ressources, chaînes de valeur, inégalités) ?

L'empreinte environnementale de l'IA est **indissociable d'une polycrise** combinant tensions environnementales, dépendances industrielles, enjeux géopolitiques et inégalités sociales.

La production de GPU et de semi-conducteurs est **fortement concentrée géographiquement,** notamment à Taïwan, exposant la chaîne de valeur aux risques liés à la **disponibilité en eau et aux tensions géopolitiques.** La forte demande sur certains composants stratégiques, comme les cartes graphiques et les mémoires, crée une allocation inégale des ressources et amplifie les tensions sur les métaux critiques.

69 %

Avec TSMC (Taiwan Semiconductor Manufacturing Company) en tête sur la production industrielle de puces avancées, Taiwan représente 69% de la production de puces logiques <10nm en 2022.

Certaines activités essentielles, comme l'annotation des données, reposent sur une main-d'œuvre peu visible, parfois précaire et psychologiquement exigeante. L'ensemble montre que l'IA est à la **croisée de crises environnementales, industrielles et sociales,** dont la combinaison renforce la vulnérabilité des systèmes.

150 À 400 MILLIONS

Entre 150 et 400 millions de personnes vivent du métier d'annotateur de l'IA principalement en Inde ou en Afrique en 2023 selon la Banque mondiale.

Quels sont les principaux blocages à la mise en place d'une régulation efficace de l'empreinte environnementale de l'IA ?

La régulation se heurte à des obstacles économiques et politiques majeurs. Les acteurs dominants, grandes entreprises numériques et fabricants de GPU, **structurent le marché** et déterminent les trajectoires technologiques.

À ce jour, **il n'existe pas de cadre réglementaire contraignant à l'échelle mondiale.** Les initiatives existantes reposent sur des standards techniques, des chartes ou des obligations de transparence, principalement en Europe. Certains référentiels émergent, comme l'IA frugale ou des rapports d'agences publiques et d'ONG, mais **ils restent volontaires.**

La principale tension réside entre la nécessité de compétitivité et les objectifs environnementaux. **La peur de freiner l'innovation limite l'adoption de mesures contraignantes,** créant un décalage entre reconnaissance des enjeux et action effective.

Quels arbitrages et leviers apparaissent nécessaires pour orienter le développement de l'IA vers des trajectoires soutenables ?

La priorisation des usages constitue le levier central. Tous les usages de l'IA ne présentent pas le même niveau d'utilité. Certains, comme la publicité ou la recommandation de contenus, sont discutables au regard de leur coût environnemental.

Proposition | Définir, à travers un processus démocratique, une grille de priorisation des usages de l'IA fondée sur leur utilité sociale, leur impact environnemental et leur contribution aux objectifs collectifs, afin d'orienter les choix technologiques et les investissements.

Des **leviers techniques permettent de réduire l'empreinte**: modèles plus compacts et spécialisés, distillation de connaissance, réutilisation de modèles existants, architectures matérielles plus efficaces. Ces solutions **atténuent les impacts mais ne suffisent pas à inverser la dynamique de croissance des usages.**

La responsabilité individuelle des utilisateurs est limitée, car **les systèmes sont conçus pour maximiser l'usage.** L'enjeu est avant tout collectif et repose sur la capacité des décideurs à arbitrer entre différents usages et à intégrer des critères environnementaux dans les choix stratégiques.

Quelles trajectoires possibles pour l'empreinte environnementale de l'IA à horizon 5–10 ans ?

Sans régulation, les impacts environnementaux devraient **continuer à croître, portés par la demande croissante en puissance de calcul et la multiplication des**

usages. La concentration industrielle et géographique renforce la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement.

x3 **La consommation électrique des data-centers pourrait être multipliée par 3 d'ici 2030 soit la consommation électrique du Japon.**

Des scénarios plus soutenables sont possibles, mais ils nécessitent des arbitrages clairs sur les usages et une régulation active. L'IA **peut contribuer à réduire la consommation d'énergie ou à optimiser certains secteurs,** mais ces gains dépendent de la maîtrise des effets rebonds et de la coordination des acteurs.

À ce stade, **l'absence de consensus sur la priorisation des usages constitue le principal obstacle.** L'évolution de l'empreinte environnementale de l'IA dépendra avant tout de choix politiques, industriels et économiques encore en construction.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Aurélie Bugeau

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE CROISSANTE EST STRUCTURÉE PAR L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE

Le numérique et l'IA reposent sur une infrastructure matérielle intensive en ressources. Extraction de métaux critiques, fabrication, entraînement et usage concentrent les impacts. L'inférence de masse et le renouvellement rapide des équipements en amplifient la dynamique.

LES OUTILS DE MESURE SONT LACUNAIRES ET FRAGMENTÉS

Les évaluations de l'empreinte carbone de l'IA restent partielles et hétérogènes selon les périmètres. Une grande partie du cycle de vie et des usages échappe aux indicateurs. Cette faiblesse entretient une incertitude qui limite les arbitrages publics.

L'IA S'INSCRIT DANS LA POLYCRISE ET DES BLOCAGES DE RÉGULATION

L'IA s'inscrit dans des tensions écologiques, industrielles et géopolitiques imbriquées. La concentration des chaînes de valeur et les dépendances critiques renforcent les vulnérabilités. Les contraintes de compétitivité freinent l'émergence de régulations contraignantes.

LA GOUVERNANCE DE L'IA NÉCESSITE DE LA TRANSPARENCE ET DE LA NORMALISATION

La production d'indicateurs harmonisés devient une condition de gouvernance. Elle permettrait de comparer les usages et d'orienter les choix. L'Europe peut structurer ce cadre normatif à l'échelle internationale.

LES USAGES DOIVENT ÊTRE HIÉRARCHISÉS POUR INFLÉCHIR LES TRAJECTOIRES

Tous les usages de l'IA n'ont pas la même valeur collective. La définition d'une grille de priorités apparaît décisive. Elle conditionne une trajectoire soutenable et une refondation stratégique européenne.

ENTRETIEN # 4.2

« LE RISQUE EST D'ACCORDER AUTANT, VOIRE PLUS D'IMPORTANCE À LA MACHINE QU'À UN ÊTRE HUMAIN »

souligne Serge Tisseron

Psychiatre et psychanalyste, spécialiste des relations entre les enfants et les technologies numériques, Serge Tisseron s'intéresse aux effets des écrans et de l'intelligence artificielle sur le développement cognitif, affectif et social des enfants. Pour lui, l'usage des technologies numériques constitue un révélateur de l'évolution des pratiques éducatives et des politiques publiques liées à l'enfance. Les enjeux concernent à la fois le rôle des parents, la régulation nationale, et l'intégration des acteurs non traditionnels dans l'éducation numérique.

Selon vous, quelles technologies numériques représentent aujourd'hui le plus de risques pour les enfants, et pourquoi ?

Les technologies numériques posent trois problèmes principaux pour les enfants.

- Le premier concerne la **quantité d'écrans quotidienne,** qui limite les alternatives aux activités numériques. Les enfants doivent avoir accès à d'autres formes d'activités, ce qui renvoie à la politique de la ville et à la place accordée aux enfants dans l'espace public, ainsi qu'au rôle des parents dans la proposition d'activités alternatives.

1H47

En France, les enfants et adolescents de 11 à 14 ans passent 1h47 par jour en moyenne sur les réseaux sociaux et messageries instantanées en 2026.

- Le deuxième problème est celui de **l'accompagnement,** valable pour toutes les technologies, y compris l'intelligence artificielle (IA). Les enfants doivent pouvoir parler de ce qu'ils voient et font avec les écrans et les IA. Cela peut stimuler les compétences linguistiques et cognitives des plus jeunes et fournir des repères d'usage aux plus grands.
- Le troisième problème est lié à **l'usage parental des technologies,** ce qu'on appelle la «technoférence». Les parents utilisant leur smartphone en présence de leur enfant peuvent nuire à la construction du langage, à la compréhension des émotions et à l'attachement sécurisant.

Concernant spécifiquement les IA génératives, elles **simulent la présence et les émotions** humaines sans en être pourvues. Pour encadrer l'usage selon l'âge, Serge Tisseron propose les balises :

- **3 ans** : pas d'IA générative avant 6 ans.
- **6 ans** : pas de peluche ni d'enceinte connectée avant 6 ans, pour éviter un conflit éducatif.
- **12 ans** : pas d'agent conversationnel avant 12 ans.
- **18 ans** : pas de compagnon digital avant 18 ans.

70 %

70% des enfants européens de 9-16 ans utilisent l'IA générative.

Les réseaux sociaux et l'usage de l'IA posent-ils des risques spécifiques par rapport aux autres technologies ?

Le problème de l'ensemble de ces technologies réside dans le modèle économique des algorithmes, commun aux réseaux sociaux, aux jeux vidéo et aux IA. Il s'agit du modèle de l'économie de l'attention et de la **captologie** : retenir l'utilisateur le plus longtemps possible, lui prélever un maximum de données et l'amener à acheter le plus d'objets réels ou virtuels possible. Dans le cas particulier des IA, le problème est la **dissonance cognitive,** c'est-à-dire interagir avec une machine qui parle comme un humain. Le risque est d'accorder autant, voire plus d'importance à la machine qu'à un être humain.

10 À 15 H / SEMAINE

Aux États-Unis, les adolescents de 13 à 17 ans passent en moyenne 10 à 15 heures par semaine à jouer à des jeux vidéo. Cela inclut les jeux immersifs, multijoueurs et ceux intégrant des fonctionnalités d'intelligence artificielle.

Comment les effets des écrans se manifestent-ils concrètement, et quelles conséquences sur le long terme ?

Les écrans affectent principalement le **sommeil,** en quantité et en qualité, à cause de l'exposition prolongée et de la lumière bleue des LED. Cela perturbe le rythme nycthéméral et retarde l'endormissement. Les perturbations du sommeil, en quantité et en qualité, ont des **conséquences sur l'humeur,** qui devient plus irascible et sensible aux propositions extrêmes, **sur l'alimentation** avec des risques de grignotage et de malbouffe, et bien entendu **sur les capacités d'attention et de concentration,** avec des conséquences sur les compétences scolaires et/ou professionnelles.

-1 HEURE ET DEMI

En cinquante ans, le temps de sommeil des Français a diminué d'une heure et demie en France selon Santé publique France.

Les écrans et les IA peuvent également provoquer **repli social et vulnérabilité aux fausses informations.**

Pour les IA, cinq risques spécifiques sont identifiés :

- **Appauvrissement cognitif** – dépendance aux réponses de l'IA.
- **Émoussement affectif** – tendance à évaluer toute situation selon le bénéfice/risque, nous éloignant des émotions.

- **Risque social** – individualisation des solutions au détriment du collectif.
- **Risque politique** – repli sur la sphère privée et désengagement public.
- **Risque mental** – renforcement des pathologies existantes par l'IA qui accompagne l'usager.

23 %

Un enfant sur huit (12 %) parmi ceux qui utilisent des chatbots basés sur l'IA déclare y avoir recours parce qu'il n'a personne à qui parler ; ce chiffre atteint près d'un quart (23 %) chez les enfants en situation de vulnérabilité qui utilisent ces chatbots.

Comment prévenir les risques liés aux écrans sans tomber dans une interdiction totale ?

Une **loi interdisant l'accès aux réseaux sociaux et applications aux mineurs** est actuellement en cours de mise en place. Il est essentiel de laisser aux parents la possibilité de lever cette interdiction et d'imposer leurs propres règles en termes de plateformes et de durée, s'ils jugent le jugent utile. Pour trois raisons :

- Les **parents** sont les meilleurs **éducateurs de leurs enfants** car connaissent leur maturité. Il faudrait en revanche les informer mieux. C'est là que l'état a un rôle à jouer.
- **Bloquer les plateformes par défaut** stimulera le dialogue familial, car les enfants devront argumenter pour convaincre leurs parents de leur donner accès à certains espaces.
- Cela évite aux parents d'avoir uniquement un rôle de « gendarme » et de croire à tort que ces interdictions suffisent à protéger leurs enfants de tous les dangers du numérique.

Pour ce qui concerne les IA, **l'interdiction de l'usage des pronoms personnels** s'impose comme une mesure nécessaire, car ils induisent une ambiguïté sur la personnalité et les émotions.

Que peut mettre en place à l'échelle nationale pour aider les enfants à développer un usage plus réfléchi des écrans ? Quels acteurs non traditionnels pourraient jouer un rôle clé ?

Il faut instaurer une très large éducation pour toute la population, y compris les seniors qui sont vulnérables aux arnaques et *fake news*. L'État doit organiser des campagnes d'affichage, et tous les professionnels de la santé doivent être impliqués. Il faut encourager les groupes d'échange autour de l'IA, car l'expérience est propre à chaque utilisateur, et l'expérience de chacun peut être utile à tous les autres.

Une **politique de la ville centrée sur l'enfant** est essentielle : ouverture gratuite des espaces de jeux et cours de récréation le week-end pour créer des alternatives aux écrans.

Proposition | Mettre en œuvre une politique de la ville centrée sur l'enfant pour leur offrir des alternatives aux écrans financièrement accessibles aux plus démunis.

417 MILLIARDS

L'impact économique mondial de la désinformation en 2024 est estimé à 417 milliards de dollars, dont 11 milliards sont liés aux deepfakes et à la fraude assistée par l'IA.

Comment aider les enfants à développer un esprit critique face aux images et aux contenus numériques ?

Cela passe par **l'éducation et la régulation européenne.** Les plateformes doivent avoir **des conditions d'usage mieux régulées,** et les utilisateurs de jeux vidéo devraient accéder à des explications sur les algorithmes et stratégies d'attention.

Proposition | Accroître la transparence des algorithmes en particulier sur les stratégies d'attention utilisées.

Voyez-vous des impacts positifs possibles ?

Oui, mais **limitée par le modèle économique actuel.** Les réseaux sociaux ne sont pas conçus comme des espaces de co-construction, ce qui restreint les effets positifs sur compétences cognitives, créativité et apprentissage.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Serge Tisseron

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LE NUMÉRIQUE ET L'IA A DES EFFETS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

L'exposition prolongée aux écrans réduit les activités essentielles, sommeil, interactions sociales, apprentissages, et reconfigure les conditions concrètes du développement cognitif et affectif. L'IA amplifie ces risques en introduisant une dissonance cognitive : en simulant des interactions humaines, elle favorise dépendance, isolement et confusion émotionnelle. Ces effets s'inscrivent dans une transformation plus large des rapports au réel et aux autres.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE AMPLIFIE LES VULNÉRABILITÉS

L'économie de l'attention structure l'ensemble des usages numériques. Elle maximise le temps d'exposition et la captation des données. Ce modèle alimente des risques systémiques dépassant les seuls usages individuels.

IL EST NÉCESSAIRE DE SORTIR D'UNE LOGIQUE D'INTERDICTION AU PROFIT DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'interdiction seule ne permet pas de réguler durablement les usages. Le rôle des parents et le dialogue familial sont déterminants. Il faut mettre en place une éducation au numérique et aux IA à destination de toutes les couches de la population, d'autant plus qu'une grande partie de la population est ignorante de la façon dont les failles des outils numériques personnels sont exploitées par les hackeurs pour infiltrer les entreprises.

LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA RÉGULATION EUROPÉENNE DOIVENT ÊTRE REFONDÉE

L'éducation numérique doit être généralisée. L'Europe peut imposer des standards sur les plateformes et les algorithmes. Cette approche doit articuler protection des enfants et encadrement des acteurs numériques.

LA POLITIQUE DE LA VILLE DOIT PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES PLUS JEUNES

La politique de la ville doit mettre en œuvre des activités de socialisation et collaboratives de plein air, et proposer des alternatives aux écrans financièrement accessibles aux plus démunis, à commencer par l'ouverture des cours de récréation et gymnases des écoles le week-end.

ENTRETIEN #4.3

« LA SANTÉ MENTALE NE PEUT ÊTRE DISSOCIÉE DES POLITIQUES DE LOGEMENT, D'ÉDUCATION, DE L'EMPLOI ET DE PROTECTION SOCIALE »

plaide Audrey Fontaine

Psychiatre de formation, ayant contribué à la coordination de la réponse française à la pandémie de COVID-19 au centre de crise rattaché au Premier ministre, et aujourd'hui engagée au sein de l'Organisation mondiale de la santé dans l'unité Santé mentale et usage des substances, pour Audrey Fontaine la crise contemporaine de la santé globale constitue l'un des révélateurs les plus nets de la recomposition géopolitique en cours. Conflits stratégiques, fragmentation du multilatéralisme, chocs économiques et dérèglement climatique convergent pour fragiliser simultanément financements publics, chaînes d'approvisionnement et cohésion sociale. Plusieurs bifurcations demeurent possibles comme la refondation des politiques publiques autour de la prévention, de la résilience et des déterminants collectifs de santé

Comment caractérisez-vous l'écosystème actuel de santé globale ?

Le système de santé globale est entré dans une phase de **stress systémique.** Après des progrès rapides entre 2000 et 2015, l'amélioration de la couverture sanitaire universelle a nettement ralenti depuis 2015.

Le système reste marqué par un sous-financement chronique, aggravé par une réallocation des budgets vers d'autres priorités, notamment sécuritaires. **Environ 4,5 milliards de personnes ne bénéficient pas d'une couverture de santé complète et 2 milliards sont exposées à des dépenses catastrophiques de santé.** À cela s'ajoute une pénurie structurelle de ressources humaines. L'Organisation mondiale de la santé déplore un **manque de 11 millions de professionnels de santé au niveau mondial d'ici 2030.** La capacité du secteur de la santé à absorber de nouveaux chocs apparaît donc très limitée.

Comment caractérisez-vous l'écosystème international de la santé mentale ?

La santé mentale est l'un des secteurs les plus fragiles de la santé globale. Au niveau mondial, **près d'une personne sur huit vit avec un trouble psychique,** mais seuls **9 % des épisodes dépressifs** majeurs **reçoivent un traitement adéquat.**

417 **En France, 24 % des lycéens déclarent des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois.**

Au niveau mondial, le financement de la santé mentale reste bloqué depuis de nombreuses années à 2 % des budgets de santé, malgré une visibilité politique croissante depuis la pandémie et une volonté affichée d'investir la thématique.

Les systèmes de soins de santé mentale demeurent très institutionnels et **hospitalo-centrés,** alors que les recommandations internationales privilégient les **services communautaires** intégrés aux soins primaires. Cette inadéquation structurelle explique en partie l'inefficacité relative des réponses actuelles.

Quelles sont, pour vous, les conséquences de la polycrise pour les populations vulnérables ?

La polycrise affecte de manière plus marquée les groupes vulnérables : enfants, adolescents, personnes précaires ou migrantes. Les effets ne sont pas seulement cliniques mais aussi sociaux : isolement, rupture de parcours éducatifs, insécurité économique.

Ainsi, la santé mentale fonctionne comme un révélateur des inégalités : accès différencié aux soins, réattribution des financements et fragilisation

des protections sociales. Les systèmes actuels peinent à répondre à cette accumulation de vulnérabilités.

La crise de l'écosystème de santé est-elle conjoncturelle ou structurelle ?

Il ne s'agit pas seulement d'une crise conjoncturelle, mais d'une **crise de modèle.** Les systèmes de santé doivent être centrés sur les besoins des personnes, dans une **approche globale,** en renforçant la prévention, la **promotion de la santé et l'intégration** des services tout au long du parcours de vie. Pourtant, dans de nombreux contextes, les services restent encore fragmentés et principalement orientés vers les soins curatifs.

La pandémie de COVID-19 a montré que la **santé mentale constitue un « baromètre sensible des crises »**, avec une hausse d'environ 25 % des troubles anxieux et dépressifs. La situation actuelle peut néanmoins être une opportunité de refondation, à condition d'intégrer pleinement la santé mentale dans les stratégies de reconstruction et de résilience.

Proposition | Intégrer la santé mentale dans les stratégies de reconstruction et de résilience.

Quels sont les liens entre tensions géopolitiques et fragilisation sanitaire ?

Les rivalités internationales et les conflits **exercent une pression croissante sur des ressources financières disponibles et perturbent les chaînes d'approvisionnement essentielles.** Dans de nombreux contextes, les priorités nationales tendent à se réorientert vers les dépenses de sécurité et de défense, au risque de réduire l'espace budgétaire, déjà restreint, consacré aux politiques sociales et de santé.

La fragmentation géopolitique complique la coopération scientifique, l'accès équitable aux médicaments et la préparation aux pandémies. Cette instabilité peut affaiblir la capacité des États à planifier à long terme et risque de renforcer les inégalités entre régions du monde

44 % **En 2023, 44% des personnes interrogées déclarent avoir fait l'expérience d'une pénurie de médicament, soit 15 points de plus qu'en 2021.**

Quels sont les liens entre crises écologiques et fragilisation sanitaire ?

La crise climatique et environnementale est considérée comme un déterminant majeur de santé mentale: anxiété liée au climat (éco-anxiété), déplacements forcés, perte de moyens de subsistance, perturbation des chaînes

d'approvisionnement et des services. Les catastrophes naturelles augmentent les troubles post-traumatiques et déstabilisent les systèmes de soins.

10 MILLIONS

L'éco-anxiété touche plus de 10 millions de personnes en France et alimente une dynamique auto-entretenue entre anxiété face au monde et troubles psychiques.

Les effets sont particulièrement marqués dans les pays à faibles ressources, où l'adaptation sanitaire est limitée et où les infrastructures communautaires restent insuffisantes.

Quels sont les liens entre la crise économique et l'augmentation des troubles psychiques ?

La contraction économique accroît la précarité, le chômage et l'endettement, facteurs directement associés aux troubles psychiques. Les ménages renoncent aux soins tandis que **les États réduisent les dépenses sociales.** Cette spirale alimente une médicalisation de souffrances d'origine socio-économique.

La santé mentale ne peut être dissociée des politiques de logement, d'éducation, de l'emploi et de protection sociale.

Quels sont les effets des décisions politiques et du débat public sur la santé mentale ?

Les choix politiques influencent directement la santé mentale, positivement ou négativement. Certains pays ont vu des reculs en matière de droits humains pour les patients. Le discours public peut réduire ou renforcer la stigmatisation, notamment lorsque les troubles psychiques sont instrumentalisés dans le débat public. À l'inverse, **les politiques favorisant l'inclusion, l'accès au logement et la cohésion sociale constituent de puissants leviers de promotion de la santé mentale et de prévention.**

Proposition | Penser les enjeux de santé mentale en lien avec les politiques d'inclusion, de logement et de cohésion sociale

Peut-on anticiper les effets de la détérioration de la santé mentale ?

Au niveau mondial, l'un des principaux défi réside dans la collecte de données de santé régulières, de qualité et fiables, et dans l'interopérabilité. De nombreux pays ne disposent pas de systèmes d'information suffisamment robustes, fiables et réguliers pour orienter efficacement les politiques publiques.

Les indicateurs disponibles restent souvent centrés sur la **morbidité** et l'utilisation des services, avec une **attention encore insuffisante portée à au fonctionnement et à la performance des systèmes,** aux parcours éducatifs, aux conditions sociales et aux autres **déterminants de la santé mentale.**

Il faudrait une approche de prévision et de préparation fondée sur des indicateurs intersectoriels permettant de suivre la santé mentale à travers l'ensemble des politiques publiques.

Proposition | Mettre en place au niveau mondial des indicateurs intersectoriels permettant de suivre la santé mentale à travers l'ensemble des politiques publiques.

Quels sont selon vous les éléments sous-estimés de la polycrise ?

Trois angles morts dominent : **l'effet cumulé des crises, les effets sur les enfants et adolescents, et la pénurie de ressources humaines.** S'ajoutent la polarisation et la désinformation qui créent de la défiance envers les politiques sanitaires.

Malgré une reconnaissance verbale croissante et une volonté affichée des états d'investir plus largement dans ce domaine, **la santé mentale reste souvent reléguée au second plan lors des arbitrages budgétaires.** Les actions ne suivent pas encore le niveau des discours.

15 % En France, 14 % des collégiens et 15 % des lycéens présentent un risque important de dépression.

Dans ce contexte, quelles seraient les priorités stratégiques pour les sommets internationaux comme le G7 et le G20 ?

L'enjeu central est de changer de paradigme : **les politiques de santé restent trop focalisées sur le curatif, alors que les crises actuelles produisent des souffrances liées à des facteurs sociaux, environnementaux, économiques et collectifs.**

Proposition | Penser la santé en lien avec les enjeux sociaux et collectifs pour passer d'une logique curative à une logique préventive et une approche globale

Il faut ériger la santé mentale au rang **de pilier de résilience,** au même titre que la sécurité sanitaire, et **l'intégrer pleinement dans la couverture santé universelle avec des paquets de services essentiels accessibles en proximité.**

Proposition | Intégrer pleinement et effectivement la santé mentale dans la couverture de santé universelle, en réduisant le déficit persistant de prise en charge lié au sous-financement des soins psychiatriques, au faible

remboursement des services psychologiques, aux inégalités d'accès aux médicaments psychotropes et à la concentration des services dans des structures spécialisées.

Un effort financier substantiel est jugé indispensable : **il s'agirait de dépasser le seuil symbolique des 2 % de dépenses de santé destinées à la santé mentale et de flécher prioritairement ces ressources vers les soins communautaires de qualité,** plutôt que vers l'expansion hospitalière.

Face à la pénurie de professionnels, il faudrait développer des programmes de formation de première ligne et de partage de tâches inspirés des programmes de formation des professionnels de santé non spécialistes à la prise en charge des troubles mentaux et des addictions, tels que le *le programme "Combler les lacunes en santé mentale"* de l'Organisation mondiale de la santé. Ces programmes devraient être accompagnés de mécanismes de supervision.

Enfin, elle souligne la nécessité de cibler explicitement les populations vulnérables, notamment les jeunes, et de doter les politiques de santé mentale d'indicateurs de redevabilité permettant d'en suivre l'impact réel.

Quel pourrait être le rôle des institutions internationales ?

Malgré la crise actuelle, **le multilatéralisme est jugé indispensable pour les enjeux de santé** (OMS, UE, ONU).

Aucun État ne peut gérer seul les déterminants externes de la polycrise. Les organisations internationales jouent un rôle essentiel en fournissant des normes, orientations techniques, recommandations, en soutenant la surveillance des indicateurs, en promouvant les droits humains, et en facilitant la coopération entre pays. Elles permettent également de coordonner les financements et d'appuyer les pays les plus fragiles. Dans un environnement mondial de plus en plus interdépendant, **leur rôle doit être renforcé, en complément des réponses nationales**

-20 %

Le budget de l'Organisation mondiale de la Santé a diminué de 20 % pour la biennale 2026-2027 passant de 5,3 milliards d'euros début 2025 à 4,2 milliards d'euros début 2026 du fait d'un important déficit de financement.

Enfin, quelle est la place et les conséquences du numérique sur la santé mentale ?

Le **numérique** offre un potentiel réel pour améliorer l'accès aux soins et services, notamment pour les populations vivant dans des zones mal desservies. Mais il présente aussi des **risques, à prévenir** : **accentuation d'inégalités territoriales** (notamment lorsqu'il existe des écarts d'équipement, de connectivité ou de

littératie numérique), les effets développementaux d'une exposition précoce et excessive aux écrans, et la transformation des interactions sociales à tous âges.

Il faut absolument **lutter contre l'illusion d'une solution purement technologique : le lien humain demeure central. Le numérique doit donc être pensé comme un complément encadré et fondé sur les données probantes, non comme un substitut.**

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Audrey Fontaine

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LES SYSTÈMES DE SANTÉ MONDIAUX SONT DÉSTABILISÉS

L'écosystème de santé globale traverse une crise de modèle marquée par la sortie de la pandémie de Covid, le sous-financement chronique, la pénurie grandissante de personnels et une remise en question du multilatéralisme concernant les enjeux sanitaires globaux. La convergence des tensions géopolitiques, économiques et climatiques fragilise durablement les infrastructures sanitaires.

LA SANTÉ MENTALE EST UN ENJEU STRATÉGIQUE MAJEUR DE LA POLYCRISE

Longtemps marginalisée, la santé mentale apparaît désormais comme une des dimensions les plus critiques de la crise sanitaire contemporaine. Elle concentre les effets cumulés des conflits, des inégalités sociales, de l'instabilité économique et de l'anxiété climatique. Elle constitue désormais un indicateur central de la capacité des sociétés à absorber et gérer les crises contemporaines.

UNE CRISE SYSTÉMIQUE EST ALIMENTÉE PAR L'ACCUMULATION DES VULNÉRABILITÉS SOCIALES DANS UN CONTEXTE DE POLYCRISE

Crises climatique, économique et sociale interagissent et frappent prioritairement les jeunes, les populations précaires et migrantes. Les troubles psychiques sont liés à une accumulation d'enjeux économiques et sociaux. Ils alimentent à leur tour des mécanismes de polarisation sociale, défiance politique et vulnérabilité démocratique.

UNE BIFURCATION STRATÉGIQUE EST ENCORE POSSIBLE

La poursuite d'approches thérapeutiques et hospitalières risque d'aggraver les coûts sociaux et politiques des crises futures. À l'inverse, l'intégration de la santé mentale dans les politiques de résilience, de prévention et de protection sociale pourrait modifier durablement les trajectoires des systèmes de soins. Un changement de paradigme est nécessaire.

UNE REFONDATION DE L'ACTION EUROPÉENNE ET MULTILATÉRALE AUTOUR DE LA SANTÉ MONDIALE EST NÉCESSAIRE

Aucun État ne peut gérer seul les déterminants transnationaux des effets sanitaires de la polycrise. Pour l'Europe, la crise ouvre l'opportunité de redéfinir son action autour de la sécurité humaine, du renforcement du multilatéralisme sanitaire et d'investissements sociaux structurants.

ENTRETIEN #4.4

« LA RÉVOLUTION DIGITALE FAIT ENTRER LES MANIPULATIONS DE L'INFORMATION DANS UNE NOUVELLE ÈRE »

avertissent Bruno Courtois, Thomas Delorme et François Grime

Experts des enjeux de défense et de sécurité, Bruno Courtois, Thomas Delorme et François Grime analysent la menace informationnelle comme une dynamique structurante des rivalités contemporaines, à la croisée des enjeux géopolitiques, économiques et technologiques. Nourrie par la désoccidentalisation du monde et l'explosion des environnements numériques, elle s'impose comme un multiplicateur de crises, amplifiant la polarisation des sociétés et fragilisant les institutions démocratiques. Face à ce phénomène durable, ils plaident pour une mobilisation effective des cadres juridiques existants, un renforcement exigeant de la régulation et de la transparence des plateformes, ainsi qu'un investissement de long terme dans la résilience sociétale, fondée sur l'éducation et la réduction des fractures sociales.

Pourquoi observe-t-on aujourd'hui un regain d'intérêt pour les manipulations de l'information ?

La tromperie, la manipulation et la ruse ont toujours fait partie des modes d'action, qu'ils soient militaires ou économiques. Il ne s'agit donc **pas d'un phénomène nouveau,** mais de méthodes anciennes qui trouvent aujourd'hui un **terrain particulièrement favorable.**

Deux dynamiques majeures expliquent ce regain. D'une part, la **désoccidentalisation progressive du monde,** à l'œuvre depuis plusieurs années, alimente des **logiques de confrontation géopolitique et de réaffirmation de puissance.** Certains États cherchent à retrouver une position qu'ils estiment avoir perdue, ce qui intensifie les rivalités informationnelles.

D'autre part, **l'explosion du numérique** a profondément transformé les conditions de circulation de l'information. Celle-ci est désormais produite, **déformée et diffusée à grande échelle,** directement au sein des espaces privés via les smartphones.

Ce contexte crée un **terreau particulièrement favorable aux manipulations de l'information.** Celles-ci s'articulent étroitement avec la **polarisation des sociétés** : il est difficile de déterminer si la polarisation alimente les manipulations de l'information ou si l'inverse est vrai, tant les deux dynamiques se renforcent mutuellement.

Qui sont les acteurs des manipulations de l'information et quels usages en font-ils ?

Les États, en particulier autoritaires (comme la Chine, la Russie, l'Iran ou la Corée du Nord), constituent des acteurs centraux des stratégies de manipulation de l'information, en mobilisant des opérations d'influence visant à déstabiliser des processus politiques sensibles, notamment électoraux. Toutefois, ces pratiques ne sont pas l'apanage de ces régimes : **d'autres puissances, y compris occidentales comme les États-Unis,** peuvent également y recourir dans des logiques d'influence.

540

Le service européen d'action extérieure a détecté et analysé 540 incidents liés à des manipulations de l'information et ingérences étrangères (FIMI - Foreign Information Manipulation and Interference) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.

Néanmoins, la désinformation ne se limite pas au champ politique. Elle s'inscrit désormais dans une logique économique structurée, avec un **coût global estimé à 417 milliards de dollars** selon une étude récente menée par Sopra Steria. **Des entreprises peuvent également être ciblées par des campagnes**

de manipulation visant leur réputation ou leur valorisation, comme l'illustre le cas de Vinci, dont le cours de bourse a chuté après un faux communiqué de presse. Des groupes stratégiques tels que Dassault Aviation peuvent également être visés dans des contextes de tensions géopolitiques via des campagnes de dénigrement. Les secteurs les plus exposés incluent la finance, la défense et le luxe, ainsi que les **entreprises incarnant l'influence française** à l'international, à l'image de Naval Group dans le cadre de l'affaire AUKUS, qui a conduit à l'annulation par l'Australie d'un important contrat de vente de sous-marins, ou encore celles opérant dans des zones géopolitiquement sensibles comme le Moyen-Orient.

Enfin, les individus et les consommateurs constituent une cible majeure de ces stratégies, notamment à travers les **faux avis en ligne,** qui représentent **la part la plus importante et la plus rentable de ces activités.**

Ces méthodes reposent sur **des outils et des infrastructures communs,** ce qui leur confère un caractère profondément **agnostique**: elles peuvent être **mobilisées indifféremment** à des fins politiques, économiques ou criminelles, avec une forte adaptabilité.

Quel rôle jouent les plateformes numériques dans la diffusion de manipulations de l'information ?

Les plateformes numériques occupent **une position centrale** dans cet écosystème et constituent **une couche majeure de vulnérabilité.** Leur modèle économique repose sur la publicité ciblée et l'engagement, ce qui crée une **tension structurelle avec la lutte contre la désinformation** fondée sur des contenus viraux. Des revenus significatifs peuvent provenir de contenus frauduleux.

16,4 MILLIARDS

Sur Meta, les revenus provenant de contenus frauduleux sont estimés à 16,4 Md$ en 2024.

Les dispositifs vérification et de fact-checking existent, mais restent limités à l'échelle du phénomène, avec un **financement mondial inférieur à 100 M$,** en partie dépendant des plateformes elles-mêmes.

2025

En 2025, quelques jours avant l'investiture de Donald Trump pour son second mandat, Meta a annoncé qu'elle mettait fin à son programme de fact checking.

Par ailleurs, les **algorithmes de recommandation amplifient les contenus les plus engageants, favorisant mécaniquement la diffusion de désinformation.**

Les démocraties sont-elles structurellement plus vulnérables aux manipulations de l'information ?

Les démocraties présentent des **vulnérabilités structurelles directement liées à leurs principes constitutifs.** La liberté d'expression et la libre circulation de l'information, renforcées par la généralisation du numérique, **peuvent être exploitées à des fins de manipulation,** en facilitant la diffusion, la viralité et la persistance de contenus trompeurs.

Ces dynamiques peuvent, à terme, **fragiliser la confiance dans les institutions et alimenter des contestations portant sur la légitimité** des processus électoraux. À l'inverse, certains régimes autoritaires réduisent ces risques en exerçant un contrôle plus strict de l'espace informationnel, ce qui limite en partie la propagation de récits concurrents.

2ÈME **La désinformation et la mésinformation sont classées comme le 2ème risque mondial le plus sévère à court terme (horizon 2 ans), juste derrière les confrontations géoéconomiques.**

Cependant, les démocraties ne sont pas dépourvues de mécanismes de résistance. L'observation des campagnes d'influence montre que **les populations sont rarement réceptives aux récits hostiles,** ce qui atténue l'efficacité de nombreuses opérations de manipulations de l'information. **Cette capacité de discernement et de résilience constitue un avantage structurel important.**

Quelles réponses peuvent être apportées face aux manipulations de l'information ?

Les réponses reposent sur un ensemble de **leviers complémentaires, qui doivent être articulés plutôt que pensés isolément.**

Sur le plan juridique, les cadres existants permettent déjà de sanctionner une partie des pratiques en cause, notamment lorsqu'elles relèvent de la fraude, de l'usurpation d'identité ou d'autres infractions clairement identifiées. **L'enjeu principal n'est donc pas tant la création de nouveaux outils que leur mobilisation plus systématique et plus efficace.**

Proposition | Mobiliser pleinement l'ensemble des outils juridiques à notre disposition pour lutter contre les manipulations de l'information

Certaines zones grises subsistent néanmoins, en particulier autour de pratiques émergentes telles que **la manipulation artificielle de l'engagement ou la création de comportements inauthentiques à grande échelle.** Ces usages

soulèvent la question d'un éventuel renforcement de l'encadrement, notamment lorsque leur finalité principale est la diffusion de contenus trompeurs.

Enfin, la **régulation des plateformes demeure un axe structurant,** en particulier sur les enjeux de **transparence, de fonctionnement des algorithmes** et de contrôle des contenus sponsorisés ou amplifiés. C'est à ce niveau que se joue une partie déterminante de la capacité à contenir les dynamiques de manipulation de l'information.

Proposition | Mieux réguler les plateformes en renforçant leurs obligations de transparence notamment en ce qui concerne le fonctionnement des algorithmes.

Comment les manipulations de l'information s'inscrivent-elles dans la polycrise et quelles perspectives à moyen terme ?

Les manipulations de l'information **accompagnent l'ensemble du cycle des crises**: elles peuvent, en amont, contribuer à les préparer, puis en accompagner le déroulement et enfin en influencer l'interprétation. Elle constitue ainsi un **outil de déstabilisation** au service d'intérêts géopolitiques et économiques.

Elles s'inscrivent également dans des logiques de conflictualité hybride, où les opérations informationnelles sont combinées à des actions cyber. En détournant l'attention et en semant la confusion, elle agit comme un **obstacle direct à la prévention des crises.**

À moyen terme, **les manipulations de l'information devraient perdurer, mais les capacités de défense devraient également se renforcer,** notamment dans les démocraties. Toutefois, le phénomène repose en grande partie sur des **vulnérabilités sociales et psychologiques, liées à des formes de fragilité individuelle ou collective.**

FRENCH RESPONSE

French Response **est un dispositif du ministère des Affaires étrangères destiné à répondre rapidement aux campagnes de désinformation visant la France. Il repose sur une présence active sur les réseaux sociaux pour rétablir les faits et contrer les narratifs hostiles.**

De nouvelles menaces émergent avec l'intelligence artificielle. Au-delà des réseaux sociaux, la désinformation pourrait désormais viser directement les intelligences artificielles elles-mêmes, notamment à travers **la pollution des bases de données utilisées pour entraîner les modèles de langage.** Cette évolution pourrait s'avérer **particulièrement efficace dans la mesure où l'utilisateur final ne dispose pas des mêmes réflexes de vérification** que face aux contenus visibles sur les réseaux sociaux, accordant souvent une confiance implicite aux réponses produites par ces systèmes.

Face à ces évolutions, le renforcement de la résilience constitue un enjeu central. À long terme, **il passe par l'éducation, la lutte contre la polarisation et la réduction des fragilités sociales.** À plus court terme, un équilibre doit être trouvé entre régulation des plateformes, transparence et sensibilisation des publics, ainsi que responsabilisation des acteurs politiques et médiatiques.

#1 **Grâce à une stratégie éducative de lutte contre la désinformation dès 3 ans, la Finlande est classée première du Media Literacy Index depuis 2017.**

Enfin, **les sociétés devront apprendre à évoluer dans cet environnement informationnel dégradé, en développant des capacités d'adaptation et de vigilance.** Les manipulations de l'information s'inscrivent dans une logique durable de confrontation entre stratégies offensives et mécanismes de défense.

Quel rôle pour les institutions internationales et européennes ?

Malgré les tensions géopolitiques, **le maintien de canaux de dialogue reste essentiel, y compris avec des acteurs opposés.** Toutefois, les marges de manœuvre demeurent limitées sur les enjeux directement liés aux manipulations de l'information, notamment avec certains pays, où le sujet est particulièrement difficile à traiter.

Des approches indirectes peuvent néanmoins permettre de générer du consensus, en abordant des thématiques connexes plus consensuelles. Par exemple, la protection de l'enfance ou les enjeux liés aux contenus générés par l'intelligence artificielle (comme la "nudification" de personnes) apparaissent comme des points d'entrée plus fédérateurs, y compris avec des États aux positions divergentes.

L'échelon européen apparaît aujourd'hui comme le plus pertinent pour agir sur les grandes plateformes numériques. Les États pris individuellement disposent de leviers limités, tandis qu'une action coordonnée à l'échelle de l'Union permet d'exercer une influence plus significative.

Dans ce contexte, **l'Europe se trouve dans une position intermédiaire, prise entre les pressions des puissances étatiques et celles des grandes entreprises technologiques,** ce qui renforce la complexité de son positionnement stratégique.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Bruno Courtois, Thomas Delorme et François Grime

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LES ACTIONS DE DÉSINFORMATION SONT AU CŒUR DE LA POLYCRISE

La désinformation n'est pas un phénomène nouveau, mais elle connaît une intensification. Les transformations numériques et les rivalités géopolitiques en amplifient la portée. Les démocraties, fondées sur la libre circulation de l'information, en sont structurellement plus vulnérables.

LA DÉSINFORMATION CONSTITUE UN INSTRUMENT CENTRAL DES STRATÉGIES DE GUERRE HYBRIDE

Les manipulations de l'information sont mobilisées par des États dans des logiques d'influence et de déstabilisation. Elles s'inscrivent dans des stratégies hybrides combinant les champs informationnel, cyber et politique. Elle devient un levier majeur de la conflictualité contemporaine.

LES MANIPULATIONS DE L'INFORMATION ONT DES IMPACTS SYSTÉMIQUES SUR LES ÉTATS ET LES ENTREPRISES

Les conséquences du regain des manipulations de l'information dépassent le champ politique et affectent directement les acteurs économiques. Les campagnes de manipulation peuvent altérer la réputation et la valorisation financière. Avec un coût total estimé à 417 milliards de dollars, la désinformation constitue un risque majeur.

LA RÉGULATION DES PLATEFORMES PAR LEUR RESPONSABILISATION JURIDIQUE EST UN LEVIER MAJEUR

Les outils juridiques existent mais restent insuffisamment mobilisés. Les plateformes, au cœur de la diffusion, constituent un point critique. Le renforcement de leurs obligations de transparence et de responsabilité apparaît déterminant.

LES SOCIÉTÉS DOIVENT DEVENIR PLUS RÉSILIENTES FACE AUX MANIPULATIONS DE L'INFORMATION

La lutte repose aussi sur les capacités de discernement des individus. L'éducation, la réduction des fragilités sociales et la lutte contre la polarisation sont essentielles. La résilience collective devient un pilier de la réponse à long terme.

ENTRETIEN # 4.5

« L'IA, EST PASSÉ EN QUELQUES ANNÉES D'UN SUJET TECHNIQUE À UN PHÉNOMÈNE OMNIPRÉSENT DANS LE DÉBAT PUBLIC »

avertit Cédric Villani

Médaille Fields 2010, Cédric Villani est mathématicien et ancien député de l'Essonne. Il est l'une des principales voix françaises sur les enjeux scientifiques, économiques et politiques de l'IA. Il est l'auteur du rapport de référence « Donner un sens à l'intelligence artificielle » remis au gouvernement en 2018, Il préside aujourd'hui l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). Huit ans après la publication de son rapport fondateur sur l'intelligence artificielle, Cédric Villani dresse un constat contrasté de l'évolution du secteur. Si les grands enjeux stratégiques avaient déjà été identifiés dès 2018, l'essor fulgurant de l'IA générative a profondément modifié l'échelle et la nature du débat. L'IA est passée d'un sujet technique a un enjeu économique et social. Dans un contexte de compétition internationale accrue, de dépendance européenne aux infrastructures étrangères et d'incertitudes croissantes sur l'avenir du travail, Cédric Villani appelle à préserver les capacités critiques, à renforcer la souveraineté industrielle européenne et à maintenir une vigilance collective face aux promesses excessives entourant l'IA.

Dans quelle mesure l'évolution récente de l'intelligence artificielle a-t-elle dépassé les anticipations formulées en 2018 ?

Les principaux enjeux avaient déjà été identifiés dans le rapport de 2018, mais certains **bouleversements** ont pris une ampleur largement sous-estimée. L'essor des **grands modèles de langage** et de **l'IA générative** constitue le principal changement de paradigme. Les technologies existaient déjà à l'état embryonnaire, mais leur **diffusion massive à partir de 2022 est arrivée beaucoup plus rapidement qu'anticipé.**

10 %

Fin 2025, à peine trois ans après son lancement auprès du grand public, ChatGPT est utilisé par 800 millions de personnes à travers le monde soit environ 10 % de la population mondiale.

Ce basculement ne repose pas uniquement sur une rupture scientifique majeure, mais sur une **mobilisation industrielle et financière** considérable, associée à **l'efficacité** inattendue de certaines architectures algorithmiques. L'IA a ainsi cessé d'être un sujet spécialisé pour devenir un **phénomène de société** structurant, transformant simultanément les débats médiatiques, les attentes économiques et les projections politiques.

Avant 2022, l'IA restait un sujet relativement spécialisé qu'il fallait encore imposer dans le débat médiatique. Depuis, elle est devenue **omniprésente,** alimentant quotidiennement les discussions sur l'emploi, l'éducation, la culture ou encore la transformation des organisations. Cette accélération a profondément **modifié la nature du débat collectif autour des technologies numériques.**

Quels secteurs apparaissent aujourd'hui comme les plus transformés par l'IA ?

Le rapport de 2018 insistait sur quatre domaines qui étaient d'intérêt stratégique pour l'État :

- **L'investissement** : Les **montants investis** constituent l'un des principaux changements d'échelle. Les milliards évoqués en 2018 semblaient alors considérables, mais apparaissent aujourd'hui relativement modestes face aux **investissements engagés par les grandes puissances technologiques.**

  Aux États-Unis, des investissements au-delà du rationnel ont un impact profond sur l'économie. L'économiste américain Robert Reich a récemment analysé le fait que l'**économie américaine est complètement déséquilibrée par l'IA et les attentes des marchés.** L'économie numérique part dans la stratosphère pendant que l'économie réelle décroche, ce qui est une recette pour la catastrophe.

92 %

Selon JPMorgan, au premier semestre 2025, les investissements liés à l'intelligence artificielle auraient contribué à hauteur de 92 % à la croissance du PIB américain, soit 1,1 point sur une croissance totale de 1,2 %.

- **La santé**: La **santé** demeure l'un des secteurs où les **retombées scientifiques** et industrielles sont les plus importantes. Les avancées y ont été plus rapides qu'attendu, notamment dans l'analyse de données médicales et les outils d'aide à la recherche.

  Pour autant, **il ne s'agit pas d'un changement de paradigme complet,** et les discours jugés déraisonnables annonçant la guérison de toutes les maladies d'ici 2030 relèvent de l'excès. **L'amélioration est bien réelle,** mais on n'est pas encore face à une révolution absolue.

36 %

Jusqu'à 36 % de l'activité des services de santé et des services sociaux pourraient être automatisés grâce à l'IA.

- **La mobilité**: À l'inverse, le **véhicule autonome** illustre les limites de certaines promesses technologiques. **L'idée d'une transformation radicale de la mobilité par l'autonomie complète s'est partiellement essoufflée.** Les gains attendus en matière d'écologie, de fluidité urbaine ou de compétitivité se sont révélés beaucoup plus complexes à atteindre que prévu. **L'IA** s'est néanmoins diffusée dans l'ensemble des systèmes de gestion des transports et de logistique.
- **La défense**: La **défense** constitue aujourd'hui le domaine le plus préoccupant. La **généralisation des drones et des systèmes autonomes** a profondément modifié les équilibres militaires contemporains. Des technologies relativement accessibles peuvent désormais produire des effets stratégiques majeurs, accélérant les **dynamiques de conflictualité** et de dépendance technologique.

86 SECONDES

Lors de la première journée de l'opération Epic Fury, en Iran, Claude a généré environ 1000 recommandations de cibles pour l'armée américaine. Soit une cible toutes les 86 secondes.

- **L'écologie**: Enfin, les attentes autour de l'**IA comme levier écologique** ont été largement revues à la baisse. Les **gains d'optimisation espérés restent limités** face à l'augmentation rapide des besoins énergétiques et matériels des infrastructures numériques.

L'Europe s'est-elle rapprochée d'une IA plus éthique ?

Sur le plan des règles et des cadres intellectuels, le constat est que le travail a été largement accompli. Depuis 2018, **les chartes éthiques** se sont multipliées, des instances consultatives ont été mises en place et l'Union européenne s'est dotée d'un cadre réglementaire considéré comme l'un des plus avancés au monde.

La difficulté se situe désormais davantage au **niveau politique.** Dans un contexte de compétition technologique accrue, les capacités de concertation se réduisent, tandis que **les objectifs européens restent encore insuffisamment définis.**

Quels sont aujourd'hui les principaux risques pesant sur la souveraineté technologique européenne ?

La **dépendance industrielle** constitue le premier point de fragilité. **L'Europe** conserve d'excellentes capacités en matière de recherche et de conception logicielle, mais reste **extrêmement dépendante des infrastructures matérielles étrangères,** qu'il s'agisse des **semi-conducteurs,** des équipements réseau, des terminaux ou des capacités de calcul.

Cette dépendance se double d'une vulnérabilité liée aux **plateformes numériques.** Les principaux services structurants (réseaux sociaux, systèmes de paiement, outils collaboratifs ou infrastructures cloud) restent **majoritairement contrôlés par des acteurs extra-européens.** Cette situation crée une **dépendance stratégique** inédite, où l'accès à des services essentiels pourrait devenir un levier géopolitique ou économique.

80 %

Dans l'Union européenne, selon le rapport Draghi, 80 % des produits, services, infrastructures et propriétés intellectuelles numériques proviennent de l'étranger.

En parallèle, la **cybersécurité** est devenue un enjeu beaucoup plus central qu'en 2018. La diversification des attaques et la multiplication des vulnérabilités numériques imposent désormais **une logique de résilience permanente.**

Quels défis l'IA pose-t-elle au monde du travail et aux systèmes éducatifs ?

Les effets de l'IA sur **l'emploi** restent particulièrement difficiles à anticiper

L'IA est une formule mathématique, pas un robot physique ; **les métiers manuels et les métiers nécessitant une présence physique demeurent aujourd'hui les moins directement substituables.** Les métiers fondés sur l'interaction humaine ou le soin apparaissent relativement moins exposés, même si les **modèles de langage** remettent désormais en question certaines certitudes.

Au-delà des transformations sectorielles, la grande question est la perte de **savoir-faire technique**: la personne du futur sera-t-elle celle qui jongle avec l'IA, ou celle qui aura appris à l'ancienne et n'aura pas subi d'érosion de ses compétences ?

Dans cette perspective, **l'école** conserve un rôle fondamental d'entraînement intellectuel autonome. L'enjeu ne consiste pas uniquement à apprendre à utiliser les outils d'IA, mais surtout à **développer l'esprit critique nécessaire pour conserver et développer une capacité de jugement.**

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Cédric Villani

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE DE L'IA EST UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ STRUCTURANT

Les enjeux étaient globalement identifiés dès 2018, mais l'ampleur du changement a été sous-estimée. L'essor des grands modèles de langage, arrivés plus vite que prévu à partir de 2022, a fait passer l'IA d'un sujet technique à un phénomène omniprésent dans le débat public.

LA TRANSFORMATION EST PORTÉE AUTANT PAR L'INVESTISSEMENT MASSIF QUE PAR LES ARCHITECTURES ALGORITHMIQUES

Le basculement ne repose pas sur une rupture scientifique unique, mais sur une mobilisation industrielle et financière très importante, combinée à l'efficacité inattendue de certaines approches. L'échelle des investissements a radicalement changé, avec des montants devenus sans commune mesure avec ceux anticipés en 2018.

LES IMPACTS SECTORIELS DE L'IA SONT CONTRASTÉS

La santé progresse rapidement sans révolution totale, avec des avancées dans l'aide au diagnostic et la recherche, mais sans rupture générale annoncée. La mobilité autonome n'a pas tenu ses promesses initiales, tandis que la défense apparaît comme le secteur le plus critique avec la montée des drones et des systèmes autonomes. Les attentes écologiques liées à l'IA ont été largement revues à la baisse..

L'EUROPE EST DÉPENDANTE STRUCTURELLEMENT DES INFRASTRUCTURES ET PLATEFORMES ÉTRANGÈRES

L'Europe conserve un niveau élevé en recherche et logiciel mais reste dépendante des infrastructures matérielles (semi-conducteurs, cloud, équipements) et des grandes plateformes. Cette situation crée une vulnérabilité stratégique, y compris sur l'accès à des services essentiels comme les paiements.

L'IA A UN IMPACT PROFOND MAIS INCERTAIN SUR LE TRAVAIL, LES COMPÉTENCES ET L'ÉDUCATION

Les effets sur l'emploi restent difficiles à prévoir. Les métiers manuels et physiques demeurent les moins exposés, tandis que les métiers relationnels sont partiellement préservés mais fragilisés. La question centrale devient celle de l'érosion des savoir-faire. L'école est perçue comme un espace clé. Elle doit enseigner l'esprit critique face à la généralisation des outils d'IA.

ENTRETIEN #4.6

« LA GOUVERNANCE DE L'IA NE PEUT PLUS ÊTRE UNIQUEMENT INTERÉTATIQUE ET DOIT DÉSORMAIS REPOSER SUR UNE APPROCHE MULTI-ACTEURS ASSOCIANT ÉTATS, ENTREPRISES, CHERCHEURS ET SOCIÉTÉ CIVILE »

affirme Anne Bouverot

Envoyée spéciale du Président de la République pour l'intelligence artificielle et co-présidente du Conseil de l'intelligence artificielle et du numérique, Anne Bouverot analyse les enjeux de gouvernance de l'intelligence artificielle à l'heure de la recomposition des équilibres technologiques et de l'intensification des rivalités géopolitiques. Ce nouveau contexte intensifie les inégalités, les risques de dépendances stratégiques et de fragilisation des systèmes démocratiques. Anne Bouverot promeut une gouvernance fondée sur des coalitions inclusives, associant États, entreprises, monde de la recherche et société civile, et adopte une approche de l'intelligence artificielle au service de l'intérêt général. La gouvernance de l'IA apparaît ainsi comme un espace hybride, situé entre logiques de puissance et dynamiques de coopération internationale, qui dépasse les cadres interétatiques traditionnels.

Comment décririez-vous l'état actuel de la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle ?

La gouvernance de l'intelligence artificielle reste en construction et s'organise aujourd'hui **autour d'un ensemble de principes politiques, de coopérations internationales et d'initiatives multi-acteurs.** À l'occasion du Sommet pour l'action sur l'IA organisé à Paris en février 2025, la France a cherché à promouvoir une approche fondée sur plusieurs principes structurants : **une IA inclusive, soutenable sur le plan environnemental, responsable et accessible au plus grand nombre.**

Cette orientation s'est traduite par plusieurs initiatives concrètes. Une **coalition internationale dédiée à l'IA durable** a été lancée afin de coordonner les travaux relatifs à la mesure et à la réduction des impacts environnementaux de l'IA. **La Fondation *Current AI***, structurée comme un partenariat public-privé, **a également été créée afin de soutenir le financement de projets d'intelligence artificielle d'intérêt général.**

Le Sommet de Paris s'est également distingué par une méthode de **gouvernance ouverte et inclusive. Plus de 800 participants issus d'une centaine de pays ont contribué à la préparation des travaux et des livrables,** avec l'objectif d'élargir la gouvernance de l'IA au-delà d'un cercle restreint de puissances technologiques.

+ 100

Le sommet pour l'action sur l'IA tenu à Paris du 6 au 11 février 2025 a réuni à Paris plus de 800 participants issus de plus de 100 pays des 5 continents.

Cette dynamique s'est **prolongée lors du sommet organisé à Delhi,** où les initiatives lancées à Paris ont poursuivi leur structuration. La coalition pour une IA durable s'est élargie à plus de 200 partenaires internationaux, tandis que *Current AI* a annoncé un premier projet consacré au multilinguisme en partenariat avec une organisation non gouvernementale indienne. Cet enjeu est d'autant plus central que **les grands modèles d'IA demeurent principalement optimisés pour un nombre limité de langues** et tendent à reproduire certains déséquilibres culturels et linguistiques.

Sur le plan institutionnel, la gouvernance internationale de l'IA commence également à se structurer au sein des **Nations unies.** Deux dispositifs ont notamment été annoncés : **un panel scientifique chargé de publier un rapport annuel sur l'état de l'IA et un *Global Policy Dialogue* destiné à réunir chaque année les gouvernements** autour des principaux enjeux politiques et réglementaires liés à l'intelligence artificielle.

Quel bilan tirer des sommets de Paris et de Delhi et quelles perspectives pour le prochain sommet en Suisse ?

Les sommets successifs ont permis de faire émerger un nouveau narratif autour de l'intelligence artificielle. Jusqu'à récemment, l'IA était principalement perçue comme un affrontement technologique entre les États-Unis et la Chine. **Le Sommet de Paris a cherché à repositionner la France et l'Europe comme des acteurs crédibles de cette compétition mondiale.**

Cette volonté s'est traduite par des **annonces majeures d'investissement dans les centres de données, les AI factories et la recherche en intelligence artificielle,** avec plusieurs centaines de milliards d'euros mobilisés en France et à l'échelle européenne.

109 MILLIARDS

Lors du sommet de l'action sur l'IA tenu à Paris du 6 au 11 février 2025, le Président de la République a annoncé que 109 milliards d'euros allaient être investis en France par des entreprises privées dans l'IA.

Le message porté par la France : la course à l'IA n'est pas perdue pour l'Europe, mais suppose de développer des capacités technologiques propres, compatibles avec **des exigences de responsabilité, d'inclusion et de soutenabilité.**

Cette dynamique contribue à faire émerger le thème de la souveraineté technologique et numérique comme enjeu structurant des politiques publiques. De nombreux pays cherchent désormais à développer des **systèmes d'IA répondant à leurs besoins nationaux tout en conservant un contrôle stratégique sur leurs données, leurs infrastructures critiques et leurs capacités technologiques** dans les domaines économiques, industriels et de défense.

Comment faire avancer une gouvernance mondiale de l'IA dans un contexte de rivalité géopolitique croissante ?

La gouvernance de l'IA **ne peut plus être pensée uniquement à travers les relations interétatiques traditionnelles.** L'un des enseignements majeurs du Sommet de Paris réside précisément dans son **approche multi-stakeholder, associant États, entreprises technologiques, chercheurs et société civile.** Cette diversité d'acteurs constitue un levier essentiel de **crédibilité et d'efficacité.**

Dans ce contexte, une approche strictement fondée sur les États ou organisations internationales apparaît insuffisante pour traiter des enjeux aussi rapides et techniques que l'intelligence artificielle. **Si les cadres multilatéraux restent indispensables pour définir des principes communs et favoriser le dialogue, ils ne peuvent résoudre seuls l'ensemble des problématiques liées à l'IA.**

Le refus des États-Unis de signer la déclaration finale du Sommet de Paris illustre ces limites, **sans pour autant invalider la dynamique engagée. Plus de 60 États et organisations internationales ont soutenu une vision de l'IA inclusive, durable et responsable, y compris la Chine.**

Au-delà des positions gouvernementales, **les grandes entreprises technologiques américaines ont néanmoins rejoint plusieurs initiatives lancées à Paris,** notamment la coalition pour une IA durable. Cette situation souligne l'importance d'une gouvernance pragmatique capable d'avancer avec les acteurs prêts à s'engager, même en l'absence d'un consensus universel.

200

Plus de 200 membres, dont des entreprises technologiques, des pays et cinq organisations internationales, se sont rassemblés au sein de la Coalition pour une intelligence artificielle (IA) durable sur le plan environnemental.

Comment concilier innovation, régulation et souveraineté technologique en Europe ?

L'Union européenne connaît aujourd'hui une évolution importante de son approche de l'intelligence artificielle. Le premier mandat d'Ursula von der Leyen était largement centré sur la régulation. Désormais, une prise de conscience s'impose progressivement : **l'Europe ne pourra durablement réguler l'IA que si elle devient également un acteur crédible de l'innovation technologique.**

Cette évolution repose sur un constat : **il est difficile d'imposer des règles dans un domaine que l'on ne maîtrise pas technologiquement.** Développer des capacités européennes en matière d'IA apparaît donc comme une condition préalable à une gouvernance efficace.

Proposition | Parallèlement à l'élaboration d'un cadre de régulation, investir massivement dans les technologies d'intelligence artificielle afin de consolider la souveraineté numérique européenne et de garantir l'autonomie stratégique du continent.

Cette prise de conscience est désormais largement **partagée au sein des États européens.** L'Allemagne a ainsi organisé un sommet consacré à la souveraineté numérique, tandis que plusieurs pays européens, notamment ceux situés à proximité de la Russie ou confrontés à des tensions géopolitiques croissantes, renforcent leur réflexion stratégique sur les dépendances technologiques.

Les citoyens eux-mêmes semblent désormais percevoir l'importance de ces enjeux. **Un sondage du FGS Global datant de septembre 2025 démontre que les citoyens de six pays dont la France, l'Italie et l'Allemagne considèrent à plus de 80% que la souveraineté technologique est un enjeu important ou très important.**

Cette dynamique dépasse d'ailleurs le cadre européen. Le Japon, les États-Unis et de nombreux autres pays **développent désormais des stratégies de « sovereign**

AI », cherchant à conserver un contrôle national sur les infrastructures critiques, les modèles d'IA et les capacités de calcul.

Dans ce contexte, l'Europe se trouve confrontée à un risque croissant de dépendance technologique, notamment face aux modèles les plus avancés développés aux États-Unis ou en Chine. **La concentration des capacités de calcul dans ces deux régions, des GPU et des grands modèles renforce cette vulnérabilité stratégique.**

89 %

En France, 89 % estiment que la souveraineté technologique est très importante ou plutôt importante contre 86 % au Royaume-Uni ou encore 84 % en Italie et 91 % en Allemagne.

Dans quelle mesure l'IA reconfigure-t-elle les rapports de puissance mondiaux ?

L'intelligence artificielle accélère la recomposition des rapports de puissance internationaux, principalement autour de **la rivalité entre les États-Unis et la Chine.**

Depuis plusieurs années, **l'écart technologique entre les deux puissances s'est fortement réduit.** Alors que la Chine était encore perçue il y a une décennie comme très en retard sur les États-Unis, les capacités chinoises rattrapent désormais rapidement les acteurs américains sur de nombreux segments technologiques.

21,8 POINTS

La part des publications scientifiques chinoises en IA représentent 41,3 % des publications scientifiques sur le sujet en 2023 contre 19,5 % pour les publications américaines soit une différence de 21,8 points. 5 ans plus tôt, la part des publications américaines était supérieure de 9,7 points aux publications chinoises.

Cette compétition porte à la fois sur les modèles d'IA, les capacités de calcul, les infrastructures électriques et les semi-conducteurs. **Sur les puces avancées, Taïwan occupe une position centrale et stratégique pour l'ensemble de l'économie mondiale. Sur les GPU et la puissance de calcul, Nvidia conserve une domination majeure,** mais la Chine investit massivement pour réduire sa dépendance.

L'accès à l'électricité devient également un enjeu stratégique central. Les États-Unis rencontrent des difficultés croissantes liées à leurs infrastructures énergétiques et à la disponibilité d'une électricité décarbonée, tandis que la Chine progresse rapidement dans ce domaine.

L'open source joue également un rôle structurant dans cette compétition. **Les modèles ouverts permettent aux acteurs en retard de rattraper plus rapidement les leaders technologiques. Cette stratégie a largement bénéficié à la Chine,** avant que les grands acteurs américains et chinois ne commencent progressivement à refermer l'accès aux modèles les plus avancés.

Cette évolution fait peser un risque important sur **l'Europe,** qui pourrait se **retrouver durablement dépendante des technologies étrangères** les plus stratégiques.

L'IA risque-t-elle de renforcer les inégalités entre États et au sein des sociétés ?

Le développement de l'intelligence artificielle fait peser un risque réel **d'accroissement des inégalités,** à la fois entre pays et au sein des sociétés.

Entre États, **seuls les États-Unis et la Chine disposent aujourd'hui d'un écosystème suffisamment complet pour développer l'ensemble de la chaîne de valeur de l'IA.** Les puissances intermédiaires, comme la France ou plusieurs pays européens, disposent de solides capacités scientifiques et technologiques, mais ne peuvent rivaliser seules.

Dans ce contexte, **des stratégies d'alliance et de mutualisation apparaissent indispensables,** notamment à l'échelle européenne. **La mise en commun des capacités de calcul, des investissements, des ressources humaines et de la recherche constitue un levier essentiel** pour éviter un décrochage technologique.

Proposition | Mutualiser les capacités d'innovation technologiques entre puissances moyennes et notamment entre États européens pour renforcer l'autonomie stratégique.

Ces inégalités dépassent toutefois la seule dimension économique. **Elles comportent également une dimension démocratique, culturelle et stratégique.** Les modèles dominants diffusent aujourd'hui principalement des représentations culturelles américaines ou chinoises, ce qui risque **d'appauvrir la diversité culturelle et informationnelle.**

La dépendance technologique constitue également un enjeu démocratique majeur. **Des modèles étrangers pourraient influencer les systèmes d'information, les processus électoraux ou les infrastructures critiques.**

60 % **60 % des français considèrent que les plateformes numériques ont un impact négatif sur le fonctionnement de la démocratie.**

Mais **l'apprentissage des usages de l'IA reste aujourd'hui très inégalitaire.** Il dépend largement du cadre familial, des ressources éducatives disponibles et

de la capacité des parents à accompagner les usages numériques des enfants. Cette situation risque d'accentuer les **écarts de maîtrise** critique face aux technologies.

Dans ce contexte, **l'éducation à l'IA devient un enjeu majeur de politique publique.** Les systèmes éducatifs doivent structurer l'apprentissage de ces outils afin d'éviter que les usages ne se développent uniquement de manière informelle et non encadrée.

Comment intégrer les enjeux sociaux et humains dans la chaîne de valeur de l'IA ?

Les conditions de travail liées à certaines tâches essentielles au fonctionnement de l'IA, notamment la modération de contenus ou l'annotation de données, **constituent un enjeu croissant de gouvernance.**

Ces activités peuvent exposer certains travailleurs à des contenus particulièrement violents ou psychologiquement éprouvants et nécessitent donc des protections adaptées.

Toutefois, les réalités économiques et sociales diffèrent fortement selon les pays. Certaines activités de collecte ou de traitement de données peuvent également représenter des opportunités économiques importantes dans des régions disposant de peu d'alternatives professionnelles. **L'enjeu consiste à garantir des conditions de travail respectueuses des droits et de la dignité humaine, tout en tenant compte des réalités économiques locales.**

Une gouvernance mondiale de l'IA est-elle encore réaliste ?

Une gouvernance mondiale de l'IA demeure possible sur certains sujets, notamment autour des grands principes, du partage de connaissances scientifiques et du dialogue politique international.

Les Nations Unies conservent ainsi un rôle essentiel pour produire des analyses collectives, partager des connaissances et permettre aux États d'échanger sur les enjeux liés à l'IA, quel que soit leur niveau de développement technologique.

En revanche, **les sujets les plus techniques ou stratégiques, comme l'évaluation des modèles les plus avancés, ne peuvent être traités efficacement dans des formats universels réunissant l'ensemble des États.**

La gouvernance de l'IA repose donc désormais sur une architecture hybride combinant plusieurs niveaux et regroupant les États et la société civile: des institutions multilatérales pour les principes généraux, des coalitions *ad hoc* pour les sujets techniques, des organisations comme l'OCDE pour coordonner les économies avancées, et des ensembles régionaux comme l'Union européenne pour produire des cadres réglementaires cohérents.

Cette fragmentation reflète la réalité géopolitique actuelle et impose une gouvernance plus pragmatique et flexible.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Anne Bouverot

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA RIVALITÉ SINO-AMÉRICAINE FRAGMENTE L'ÉCOSYSTÈME MONDIAL DE L'IA

La compétition entre les États-Unis et la Chine structure désormais l'ensemble des chaînes de valeur de l'IA. Cette polarisation risque de marginaliser les autres puissances technologiques et d'accentuer les dépendances stratégiques européennes.

LA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE DEVIENT UN ENJEU STRATÉGIQUE MAJEUR

L'IA reconfigure les rapports de puissance et accentue les dépendances critiques autour des modèles, des semi-conducteurs, des infrastructures de calcul et des données. L'Europe cherche désormais à développer des capacités propres afin de préserver sa crédibilité économique, politique et réglementaire.

UNE GOUVERNANCE DE L'IA EST DÉSORMAIS STRUCTURÉE PAR DES COALITIONS PLURI-ACTEURS

La gouvernance mondiale de l'IA ne repose plus uniquement sur les États ou les Nations Unies. Coalit*ions ad hoc, par*tenariats public-privé, recherche et société civile deviennent des acteurs centraux. Cette approche pluri-acteurs apparaît plus adaptée à la rapidité des transformations technologiques.

LES RISQUES D'INÉGALITÉS DÉMOCRATIQUES, CULTURELLES ET SOCIALES SONT CROISSANTS

Les grands modèles dominants diffusent des représentations culturelles concentrées et peuvent accentuer les fractures éducatives et numériques. L'apprentissage de l'IA reste aujourd'hui fortement inégalitaire, ce qui renforce l'urgence d'une éducation critique et structurée aux usages de ces technologies.

UNE IA D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DOIT DEVENIR UN LEVIER DE RÉSILIENCE COLLECTIVE

Le développement de projets ouverts, multilingues et accessibles constitue une réponse stratégique aux risques de concentration technologique. Les initiatives internationales autour de l'IA durable et de l'IA d'intérêt général visent à construire des capacités collectives plus inclusives, souveraines et soutenables.

ENTRETIEN #4.7

« LE CRYPTOMERCANTILISME EST UN OUTIL CENTRAL DE LA POLITIQUE IMPÉRIALISTE AMÉRICAINE »

souligne Éric Monnet

Économiste, directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'École d'économie de Paris, Éric Monnet est un expert des questions monétaires, bancaires et financières. Ses travaux portent sur l'histoire des banques centrales, les politiques monétaires et les transformations du capitalisme contemporain. Dans cet entretien, il analyse l'essor des stablecoins adossés au dollar comme un instrument de projection de la puissance américaine. Face à ce risque de dollarisation numérique, il plaide pour réaffirmer la monnaie comme un bien public, relevant de la souveraineté démocratique plutôt que d'intérêts privés. Il appelle l'Europe à préserver sa réglementation des émetteurs d'actifs numériques, à accélérer la mise en place d'un euro numérique de gros comme de détail émis par la banque centrale, tout en favorisant l'émergence de stablecoins libellés en euro.

A ce jour, quels sont les enjeux relatifs aux cryptoactifs à l'international et particulièrement en Europe ?

Aujourd'hui, en zone euro, les stablecoins sont principalement cantonnés à la prise de bénéfices sur les plus-values liées aux cryptoactifs. Ils servent aussi d'intermédiaire pour convertir des cryptoactifs en monnaie classique dite fiat. Ils n'ont pas d'autre avantage face à l'euro. **Les stablecoins peuvent être utiles dans des pays qui connaissent une forte inflation.** Ils permettent en quelque sorte une dollarisation numérique.

L'utilisation des stablecoins adossés au dollar permet donc à une population d'échanger dans une devise plus stable que leur monnaie locale. Un autre cas d'usage est le transfert d'argent à l'international, notamment pour les diasporas.

Enfin, **les stablecoins sont utiles pour les individus qui n'ont pas accès au système bancaire.** Pour ces deux derniers points, les États-Unis ont un double avantage. L'essor des stablecoins adossés au dollar est facilité par la puissance numérique américaine avec les nombreuses applications, de communications et réseaux sociaux, de paiement ou des marketplaces.

3 T$

Fin 2025, la capitalisation totale des cryptoactifs s'établit à 3000 milliards de dollars.

Quel objectif souhaitent atteindre les États-Unis en promouvant les stablecoins adossés au dollar ?

En promouvant la diffusion de stablecoins adossés au dollar, les États-Unis poursuivent une stratégie de « cryptomercantilisme ». Cette stratégie cherche à trouver de nouveaux canaux de financement de la dette américaine malgré la dépréciation du dollar.

60 %

99% des stablecoins. sont indexés sur le dollar américain signifiant que leurs réserves, destinées à garantir la stabilité de leur valeur, sont majoritairement investies en actifs libellés en dollars, principalement en bons du Trésor américain.

Les stablecoins lient directement leurs détenteurs à des actifs américains et en particulier à la dette américaine. En effet, **pour garantir la parité entre un stablecoin et un dollar, son émetteur (comme Tether ou Circle) doit justifier la possession d'un équivalent dollar.** Il est alors plus intéressant pour ces plateformes de détenir des bons du trésor, rémunérateurs, que des liquidités.

La promotion des stablecoins et les géants américains de la technologie (notamment les GAFAM) se renforcent mutuellement par le développement des paiements en ligne. Le **Genius Act** apporte un cadre réglementaire promouvant la double approche innovation privée et hégémonie du dollar, en plus de la promotion des stablecoins dans les entreprises et à l'international. Le **Clarity Act,** une proposition de réglementation complémentaire, a vocation à permettre la rémunération directe des stablecoins, ce qui favoriserait leur adoption. De même, leur catégorisation en biens (régulés par la CFTC) plutôt qu'en actifs financiers (régulés par la SEC) allègerait leurs contrôles.

189 B $

Avec une capitalisation de 189 milliards de dollars, Tether est le premier stablecoin et le troisième cryptoactif en termes de capitalisation.

Quels risques sont inhérents à cette stratégie ?

Le risque est la **dépossession de sa souveraineté monétaire pour de nombreux pays.** Leurs politiques économiques et monétaires auraient moins d'effets du fait de la marginalisation des devises locales, éléments clés de la souveraineté d'un État.

Face à ce risque, **la stabilité des prix dans une économie est une vulnérabilité à considérer.** Une forte instabilité monétaire conduit les populations à remplacer la monnaie nationale par une monnaie réputée plus stable.

Les stablecoins adossés au dollar permettraient une accélération de la dollarisation des économies, notamment par l'usage de paiements par applications de messagerie. **La faible bancarisation des populations** peut accélérer cette adoption.

De manière générale, quels sont les risques liés cryptoactifs ?

Les cryptoactifs portent principalement un risque sur la stabilité financière internationale. Malgré une relativement faible capitalisation, **l'impact de la volatilité ou de la solvabilité du marché des cryptoactifs peut être amplifié par son intégration dans des fonds ou des produits de la finance dite traditionnelle.** A ce jour, d'un point de vue purement financier, **le risque d'une crise systémique causée par un krach des cryptoactifs semble modéré.** Des produits d'épargne long terme se développent mais ils demeurent encore dans le domaine du boursicotage plutôt que d'un instrument adopté massivement.

1,07 $

Sur les 14 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion gérés par Blackrock, 150 milliards sont investis sur des technologies utilisant la blockchain soit 1,07 %.

Les stablecoins n'ont théoriquement pas de risques liés à leur valeur mais plutôt des risques de convertibilité. Tether, le premier stablecoin en prenant en compte sa valorisation, n'est pas régulé. Un exemple de ce risque s'est matérialisé pour les porteurs du stablecoin Terra (UST). Son sous-jacent par algorithme, Luna, a entraîné Terra dans sa chute. **Les risques concernent aussi les banques commerciales qui voient leur modèle économique menacé au profit du « narrow banking » où les frais bancaires sont la principale source de revenu.** En effet, si leurs clients réorientent leurs dépôts vers des stablecoins rémunérateurs, leur capacité à accorder des prêts se contracte.

10 %

10 % des dépôts bancaires de base (core deposit) pourraient être détournés vers les stablecoins selon l'Association des banquiers américains.

Comment une puissance publique peut limiter l'impact des développements des cryptoactifs auprès de sa population ?

La puissance publique peut limiter les risques liés aux crypoactifs de deux manières.

La première est par la réglementation et les contrôles. La seconde manière de lutter contre les cryptoactifs portant atteinte à la souveraineté d'un État est l'**innovation liée aux intérêts publics.** Le système Pix illustre très bien cette stratégie. En **garantissant un service public monétaire universel et gratuit,** géré par sa banque centrale, le Brésil a naturellement affirmé sa souveraineté par l'attractivité de sa solution. Cette offre a supplanté, au niveau national, celle d'opérateurs privés pour les paiements et transferts de capitaux en ligne.

76 %

En 2024, 76 % de la population brésilienne utilise le système de paiement PIX. Il est le moyen de paiement le plus utilisé devant les espèces et les cartes bancaires (69 %).

Quel est le positionnement de l'Europe face à la mutation des systèmes monétaires internationaux ?

Les risques monétaires pour l'euro sont principalement liés à une érosion de son rôle international. Son rôle de monnaie de la zone euro n'est pas remis en cause à ce stade.

En effet, **avec sa directive MiCAR, l'Union européenne a été pionnière dans la protection des investisseurs et des marchés financiers.** De plus, l'inflation y est maîtrisée, ce qui limite l'intérêt à utiliser les stablecoins pour lutter contre la perte de valeur de la monnaie locale.

Un risque est cependant à prendre en compte. Il s'agit du rôle de l'euro à l'international. **L'euro peut perdre de sa puissance au niveau international,** ce qui affecterait un levier stratégique de l'Union européenne. interbancaires, notamment à l'international.

L'euro numérique, en cours de conception, renforcera les améliorations connues sur les transferts de fonds retail, en plus d'améliorer l'expérience de paiement des particuliers. Les innovations donnant lieu aux virements interbancaires instantanés en sont un parfait exemple. Cette Monnaie Numérique de Banque Centrale (MNBC) aura vocation à compléter le rôle de l'argent fiduciaire en conciliant relativement son anonymat tout en prévenant du blanchiment.

Au niveau international, **la synchronisation des banques centrales est essentielle pour la portée des MNBC. En effet, elles devront s'accorder sur les taux de change, d'autant plus s'ils sont flottants.**

Une autre voie défensive est le développement et la promotion des **stablecoins adossés à l'euro.** Si l'usage des stablecoins se développe, le rayonnement de l'euro sera préservé de la même manière que le dollar est promu. Bien que les stablecoins reposent, comme les MNBC, sur un système d'émission centralisé, leur finalité diffère. Quand les stablecoins permettent des solutions innovantes, le plus souvent liées à la finance décentralisée (DeFi), **les MNBC garantissent directement la souveraineté d'une devise, sa valeur et son contrôle.**

Surtout, il est difficile d'imaginer aujourd'hui un déploiement à grande échelle des stablecoins adossés à l'euro à l'international: la **domination** des stablecoins en **dollar** est telle, qu'il est **difficile d'imaginer un retournement.** Leur domination serait encore plus renforcée si les grandes entreprises technologiques américaines (Google, Amazon, Meta, etc.) se mettaient à émettre leur propre stablecoin. Il est également probable que **les grands partenaires économiques de l'Europe développent leur propre monnaie numérique** pour contrer l'usage domestique de stablecoins. Compter sur les stablecoins pour internationaliser le rôle de l'euro est sans doute aujourd'hui une illusion. **L'Europe doit pour autant être active sur ces innovations.**

11 % **En France, 11 % de la population déclare posséder au moins un crypto-actif.**

Quels éléments extérieurs peuvent influer sur les ambitions de l'Union européenne ?

Si la politique mercantiliste des États-Unis aboutit, **le rayonnement de l'Euro à l'international peut être menacé.** Avec MiCAR, l'Union européenne a adopté un cadre normatif protecteur.

Malgré la protection des investisseurs, il reste possible que l'utilisation de stablecoins adossé au dollar se fasse au détriment de l'euro. Face au risque de

dollarisation numérique et donc d'affaiblissement de la souveraineté monétaire, **l'Eurosystème développe l'euro numérique en parallèle de solutions de paiements comme Wero ou EuroPA** qui visent à concurrencer les acteurs américains du paiement privés.

Le risque est plus important à l'international. Nous pouvons déjà percevoir une utilisation de stablecoins pour des transactions locales ou internationales dans des zones où l'euro ou la parité euro sont historiquement majoritaires. **Il s'agira donc de trouver le juste équilibre entre stablecoins adossés à l'euro, MNBC, tout en permettant l'évolution des banques et de leurs rôles.** Le cadre international sera primordial, notamment pour permettre les échanges de devises numériques entre les différentes banques centrales.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Éric Monnet

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LE DÉVELOPPEMENT DES STABLECOINS DEMEURE AUJOURD'HUI LARGEMENT SPÉCULATIF, MAIS LEUR POTENTIEL MONÉTAIRE CROÎT RAPIDEMENT

Dans les économies stables, ils servent principalement de support aux transactions sur cryptoactifs et à la prise de bénéfices. Dans les économies fragilisées par l'inflation, la défiance monétaire et la corruption, ils pourraient toutefois devenir un instrument croissant de substitution monétaire.

LES ÉTATS-UNIS POURSUIVENT UNE STRATÉGIE DE CRYPTOMERCANTILISME CENTRÉE SUR LE FINANCEMENT DE LEUR DETTE PUBLIQUE

La quasi-totalité des stablecoins étant adossée au dollar, leurs émetteurs doivent détenir d'importantes réserves en actifs libellés en dollars ce qui alimente la demande mondiale pour la dette fédérale. L'innovation monétaire privée devient un canal supplémentaire de financement de la puissance américaine, devenue une puissance créancière inversée.

LE PRINCIPAL RISQUE POUR DE NOMBREUX ÉTATS RÉSIDE DANS UNE DÉPOSSESSION PROGRESSIVE DE LEUR SOUVERAINETÉ MONÉTAIRE

Lorsque les agents économiques préfèrent une devise numérique étrangère à la monnaie nationale, la capacité d'action publique s'érode. Ce phénomène concerne particulièrement les pays vulnérables, mais il menace aussi le rayonnement international de l'euro. À terme, la concurrence monétaire pourrait se déplacer vers les infrastructures numériques.

L'EUROPE DOIT CONJUGUER RÉGULATION EXIGEANTE ET DÉFENSE D'UN SERVICE PUBLIC MONÉTAIRE CRÉDIBLE

Le cadre MiCAR a placé l'Union en pointe sur la supervision des cryptoactifs, mais cette avance normative ne suffira pas seule. Il s'agit désormais de garantir des moyens de paiement européens attractifs, sûrs et accessibles.

LA MONNAIE NUMÉRIQUE DE BANQUE CENTRALE ET LES STABLECOINS EN EURO PEUVENT STRUCTURER LA RÉPONSE EUROPÉENNE

Les monnaies numériques de banque centrale, de détail comme de gros, offriraient un socle public sécurisé pour les paiements domestiques et interbancaires. Les stablecoins libellés en euro pourraient, eux, soutenir l'innovation privée et les usages internationaux. L'enjeu stratégique consiste à articuler ces deux instruments plutôt qu'à les opposer.

ENTRETIEN # 4.8

« L'EXISTENCE DES COMMUNS DU NUMÉRIQUE EST UN FACTEUR DE SOUVERAINETÉ »

défend Henri Verdier

Directeur général de la Fondation INRIA, ancien administrateur général des données et ambassadeur du numérique, Henri Verdier replace la donnée au cœur des équilibres contemporains. Construction sociale et politique autant que technique, son partage ou sa capture détermine la capacité des sociétés à innover. Or, dans un contexte de brutalisation des relations internationales et de concentration du pouvoir entre géants de la « tech », la donnée et les communs numériques, ces infrastructures ouvertes sur lesquelles repose Internet, sont menacés d' « enclosure ». L'irruption de l'intelligence artificielle, qui siphonne ces ressources sans contrepartie, accélère cette dynamique. Pour Henri Verdier, des leviers existent : promouvoir les communs numériques comme stratégie de souveraineté, bâtir des infrastructures de données traçables et réversibles, et construire les institutions internationales qui font aujourd'hui défaut.

Quelle est l'importance de la donnée et de son partage pour nos sociétés ?

Les données sont partout, et de natures très différentes. En fait, le mot est mal choisi, car **les données sont avant tout « construites »** : elles sont produites parce qu'elles répondent à un moment donné à un besoin de connaissance.

527,5 ZETTAOCTETS

Le volume total de données créées, collectées, copiées et consommées à l'échelle mondiale était estimé à 173,4 zettaoctets (1 milliards de milliards de gigaoctets) en 2025, et devrait s'élever à 527,5 zettaoctets en 2029.

Deux des premières décisions de la Révolution française sont impressionnantes : les révolutionnaires créent le système métrique, et la loi Le Chapelier, qui casse le monopole des corporations sur les secrets d'industrie, au profit du système moderne de brevet. Dans une France sous-développée, sous-éduquée, on fonde un **système basé sur la science et le partage de la connaissance**.

Cette insistance sur l'échange de la connaissance, ancêtre de l'idée de partage de la donnée, a directement **contribué aux révolutions technologiques qui ont suivi**, avec à chaque fois un collectif s'organisant pour établir des standards au niveau mondial. Ces standards, qualifiés d'« ouverts », permettent à tout un écosystème de se synchroniser, et génèrent une innovation immense à peu de frais. Ce fut le cas avec le télégraphe sous Napoléon III, tout comme lorsque Tim Berners-Lee invente le Web. **Ainsi**, **plus la donnée circule**, **plus elle crée de la valeur**.

Comment ce partage de la donnée a-t-il évolué avec la révolution numérique ?

La révolution numérique est née sur la base de « **communs numériques** », des biens publics tels que Linux, les standards Bluetooth, Wi-Fi, les protocoles TCP/IP et le web. Ces piliers du numérique ont été littéralement offerts à la communauté mondiale. Aujourd'hui encore, ils sont gouvernés par des organisations à but non lucratif. Jusqu'à la fin des années 2000, c'est donc ainsi que se développe Internet, avec aussi les grands communs contributifs, comme Wikipedia ou OpenStreetMap.

Le problème, **c'est qu'en ce moment**, **ce mouvement des communs numériques est en voie de capture**. Désormais, lorsque vous êtes sur Instagram, Facebook, Twitter, vous n'êtes plus sur Internet. Vous êtes dans des **« enclosures numériques »** qui capturent vos données au profit exclusif de ces sociétés. On s'y informe, on communique, on se rencontre, on crée des données, mais **au service d'une seule entreprise**.

243,46 MILLIARDS

Les recettes publicitaires du groupe META devraient atteindre 243,46 milliards de dollars nettes en 2026, tandis que Google devrait atteindre 239,54 milliards de dollars.

En « privatisant » la donnée, ces entreprises empêchent leurs concurrents de développer leurs produits, et **tirent vers le bas la liberté d'entreprendre** à l'échelle mondiale.

Quelles dynamiques ont contribué à cette évolution ?

Ce qui permet cette capture, c'est **la taille qu'ont atteint les géants du numérique**. Une entreprise à 1, 2, 3 mille milliards de dollars ne se régule plus avec des outils classiques.

Cela s'ajoute à la **brutalisation des relations internationales, et à l'affaiblissement du droit international**. Face à la concurrence entre puissances, les États cherchent à protéger leur industrie et font alliance avec leurs géants numériques.

244 %

L'économie américaine a attiré 44 % de l'investissement mondial et 26 % du volume de projets en 2025, reposant principalement sur le développement des centres de données et de l'IA.

Ce rapprochement avec l'Etat a contribué à la politisation de la tech. Olivier Tesquet et Nastasia Hadjadji décrivent **la mutation de la Silicon Valley**, **du libertarianisme au libertarianisme autoritaire**, **et jusqu'au « technofascisme »** – un terme auquel je souscris. Nos communs numériques, notre démocratie, notre Europe, notre liberté économique sont menacés.

Comment voyez-vous notre réponse en Europe jusqu'à présent ?

Depuis 15 ans, en Europe, face à ces gigantesques acteurs, notre réponse a consisté à dire : « il faut absolument un équivalent européen pour leur résister ». Cependant, cela me gêne pour trois raisons.

D'abord, **un Google européen**, **ça ne se décrète pas**. Le succès de la Silicon Valley repose sur un **écosystème darwinien**, **agile** – on lance 1000 projets pour qu'un seul gagne. Déclarer : « on accélère », cela n'a jamais marché en informatique. On a du **mal à le comprendre en France**, car cela a marché pour le spatial, le nucléaire, l'aviation. Pour l'informatique, non, c'est une science plus molle, plus itérative.

Ensuite, on n'a aucune chance de gagner dans le numérique en courant après quelqu'un. **Ce qui menace Google aujourd'hui, ce n'est pas un plus gros Google, mais des approches radicalement nouvelles**, comme ChatGPT. Ces boîtes bénéficient en plus d'effets de réseau de type « *winner takes all* », qui rendent difficile la popularisation d'une alternative.

Enfin, remplacer les monopoles américains par des monopoles français ne signifierait pas forcément un meilleur respect des règles.

Tout cela soulève une question centrale : **que signifie réellement la « souveraineté numérique » ?** Pour moi, c'est la capacité à **garantir notre existence en tant qu'acteurs politiques autonomes, souverains, et respectés dans notre dignité**.

Quelle serait une stratégie alternative de « souveraineté numérique » pour nos pays ?

Dans un rapport de 2020 du ministère des Affaires Étrangères, nous avons avancé une thèse centrale : **l'existence des communs du numérique est un facteur de souveraineté**. Tant que OpenStreetMap survit, vous ne dépendez pas de Google Maps. Tant que Linux existe, vous n'êtes pas obligés de passer par Microsoft. A l'inverse, quand ils n'existeront plus, nous serons entièrement exposés aux monopoles du numérique.

Proposition | Mobiliser les moyens diplomatiques de la France et de l'Europe pour promouvoir, protéger et financer les communs numériques au niveau international

Cela soulève d'autres questions : quels modèles de tarification trouver pour assurer la soutenabilité financière des communs ? **Quelles données ouvrir**, **et quelles données restreindre**, du fait par exemple des risques de cybersécurité que cela crée à l'ère de l'IA ? Quel arbitrage entre protection des données médicales comme nous la pratiquons en Europe, et ouverture pour favoriser la recherche médicale ?

L'Etat a également un rôle à jouer, à travers les données qu'il produit. **La vie économique française est irriguée de données de l'Etat** : l'Insee, Météo France, les données liées à l'aménagement public, etc. La publication de données publiques crée une valeur immense, bien que parfois difficile à commercialiser. Cette valeur revient aussi à l'Etat, dont les administrations se simplifient et coopèrent davantage.

Proposition | Mobiliser les moyens de l'État et les données publiques au service de la protection et du développement des communs numériques.

L'irruption de l'intelligence artificielle constitue-t-elle un défi pour cette stratégie des communs ?

L'IA représente un trouble nouveau pour les communs. C'est tout d'abord dû au **« scraping » sans limite** des données. A la Fondation Inria, on héberge Software Heritage, qui référence 28 milliards de fichiers informatiques retraçant l'histoire

de plus de 400 millions de logiciels. Désormais, quatre fois par jour, nous sommes siphonnés, avec un **coût énorme en bande passante** et en dénis de service pour nos utilisateurs.

Ensuite, **l'IA peut renforcer le phénomène de capture**. Je peux siphonner un logiciel libre très performant, le faire re-coder par une IA, le faire breveter, et mettre un million de dollars de pub pour faire croire que c'est moi qui l'ai inventé. Cela a un coût pour la société, qui se retrouve à payer pour un outil initialement gratuit.

Enfin, tout cela n'est **pas soutenable d'un point de vue énergétique**: les acteurs de l'IA utilisent les données de manière particulièrement dispendieuse. **L'augmentation de la taille des modèles est la réponse** à **tout**, **alors que cela engendre un coût environnemental important**. Les chercheurs en Chine, en Inde, en Afrique, ou dans l'équipe de Yann LeCun à Meta montrent que des modèles frugaux sont possibles.

11 %

Pénalisés par les sanctions américaines sur les puces produites Nvidia, les chercheurs chinois ont développé le modèle DeepSeek en utilisant 11 fois moins de capacités de calcul que les modèles américains.

Comment organiser la gestion des données au niveau international, alors qu'augmente la compétition entre États ?

Deux idées me viennent. D'abord, je pense qu'on est mûrs pour créer un **socle minimum international de valeurs** sur les données. C'est ce que les Japonais ont initié avec le «*Free Flow of Data with Trust*». Face au blocage entre les Américains soutenant une circulation totale des données et les Européens défendant le RGPD, les Japonais ont lancé le débat sur ce que pourrait être **une circulation libre**, **mais assortie de conditions de «confiance»**. C'est en débat, mais un dénominateur commun doit exister.

La deuxième solution est **l'interopérabilité des normes**. Ainsi, Internet n'est pas un réseau mondial, c'est un réseau de réseaux interopérables. **Plutôt que chercher la norme unique**, **on pourrait travailler** à **relier différents systèmes nationaux**, qui seraient libres de répondre chacun aux préférences collectives de leur pays.

Cependant, **après sept ans comme ambassadeur pour le numérique**, **je constate qu'il n'y a pas de vraie gouvernance du numérique**. Pouvez-vous me citer un seul texte qui a dévié la trajectoire d'OpenAI ? Le patron de la «CNIL» californienne, Ashkan Soltani, avait tenté il y a quelques années de faire émerger une loi sur les modèles d'IA. Google lui avait dit directement: «Ne vous fatiguez pas, on obtiendra un véto». Deux ans plus tard, c'est ce qui s'est passé. Il a démissionné.

Qu'est-ce qui rendrait à vos yeux une négociation diplomatique plus productive ?

Le sujet de la donnée est trop vaste. **Le progrès se fait sur des axes plus précis**. Sur l'IA, une discussion commence à se durcir sur les risques existentiels, parce que c'est dans l'intérêt de tous. Des principes de bon sens émergent : par exemple, pas d'IA pouvant se modifier et se répliquer seule.

De plus, le numérique est un sujet par essence technique. **Les diplomates croient à la régulation par le droit**, **alors que le numérique se construit par l'infrastructure**, **le code**. On protégerait nos communs de manière plus efficace en façonnant nos infrastructures pour y répondre. Par exemple, on pourrait ouvrir l'accès aux données, mais y ajouter un **outil de traçabilité**, pour savoir qui les utilise et comment. Ou alors la réversibilité : un accès libre aux données, mais limité dans le temps.

Proposition | Construire des infrastructures d'échange de données durables, intégrant traçabilité et réversibilité, au-delà du seul cadre juridique

Enfin, **ce qui manque**, **c'est un système de gouvernance internationale**. Lorsque Robert Schuman organise le libre-échange sur le charbon et l'acier en Europe, il sait qu'il doit bâtir en parallèle des institutions de régulation de ce marché. Ce sont ces **institutions internationales** qui manquent pour la donnée : pourquoi ne pas imaginer un jour un mandat de poursuite international pour l'utilisation illégale de données ?

De quels atouts l'Europe dispose-t-elle pour imposer une gouvernance des données face à la puissance des Big Tech ?

Le rapport de force contre les grands du numérique est difficile. Cependant, il faut se rappeler que jusqu'à l'apparition de Tesla, **la Silicon Valley n'avait pris le contrôle d'un seul business**, **la publicité**.

1 %

Le marché de la publicité, dominé par les géants américains du numérique, représente un pourcent du PIB mondial.

Or **une multitude de domaines restent inexploités** ! Les géants du numérique scrutent nos comportements, mais ne cherchent pas les **données** sur **l'industrie**, **la chimie**, **l'état des sols**. Utiliser les données pour modéliser des usines économes, personne ne le fait. L'agriculture, la santé, là aussi, on sent que nous pourrions être présents, et établir un nouveau leadership.

Proposition | Renforcer le partage de données issues de l'économie réelle pour développer de nouveaux outils numériques européens.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Henri Verdier

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

LA CRÉATION D'ESPACES NUMÉRIQUES CLOS CONSTITUE UNE RUPTURE STRUCTURANTE DU MODÈLE INITIAL D'INTERNET

Fondé sur des communs ouverts, le numérique bascule vers des espaces fermés, captés par quelques acteurs privés. Cette évolution limite la circulation de la donnée et freine les dynamiques d'innovation collective. Elle marque un basculement vers une économie de la captation plutôt que du partage.

LA CONCENTRATION DES ACTEURS NUMÉRIQUES REND LES INSTRUMENTS CLASSIQUES DE RÉGULATION LARGEMENT INOPÉRANTS

Les effets de réseau et les logiques de domination globale installent des situations de quasi-monopole difficiles à contester. L'intelligence artificielle renforce cette dynamique en intensifiant la captation des ressources informationnelles. La régulation se heurte ainsi à un déséquilibre structurel de puissance.

LA PRÉSERVATION DES COMMUNS NUMÉRIQUES APPARAÎT COMME UNE ALTERNATIVE STRATÉGIQUE AUX LOGIQUES DE MONOPOLE

Plutôt que de reproduire des modèles dominants à l'échelle européenne, l'enjeu réside dans la consolidation d'infrastructures ouvertes. Ces communs garantissent un accès partagé aux ressources essentielles du numérique. Ils constituent un levier central de souveraineté et d'autonomie.

LA MAÎTRISE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DEVIENT UNE CONDITION DE CRÉDIBILITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE

Le droit ne suffit plus à encadrer des systèmes façonnés par le code et les architectures numériques. L'intégration de mécanismes de traçabilité ou de réversibilité dans les systèmes est déterminante. Cette évolution redéfinit les modalités mêmes de la régulation.

L'AUTONOMIE EUROPÉENNE SE JOUE DANS UNE STRATÉGIE D'INNOVATION CIBLÉE SUR DES SECTEURS ENCORE PEU STRUCTURÉS

L'Europe peut investir des champs comme l'industrie, la santé ou l'agriculture. La valorisation de ces données ouvre des perspectives de leadership. Elle permet d'articuler souveraineté technologique et compétitivité économique.

ENTRETIEN # 4.9

« L'EUROPE DISPOSE DES ATOUTS DEVENIR UNE PUISSANCE D'INNOVATION EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE »

affirme Constance Mickiewicz

Constance Mickiewicz est la directrice exécutive de l'institut IA de l'ESSEC. Son expertise couvre la diplomatie multilatérale, le développement international et la coordination des politiques liées à l'intelligence artificielle au sein des principaux forums mondiaux. Titulaire d'un Master en développement international de l'University College London (UCL) ainsi que d'un Master of Science du programme Grande École de NEOMA Business School, elle a travaillé comme responsable des partenariats publics au Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies à Rome (2018-2021) avant de rejoindre le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères où elle a contribué à l'organisation du Sommet de Paris pour l'IA en février 2025 puis est devenue la conseillère spéciale de de l'Envoyée Spéciale du Président de la République pour l'IA. Dans cet entretien, elle analyse les transformations économiques, sociales et géopolitiques induites par l'intelligence artificielle, en mettant l'accent sur les conditions nécessaires à l'émergence d'un écosystème européen compétitif, souverain et responsable.

Aux États-Unis, plus de 70 % des habitants estiment que l'IA se développe trop rapidement. En Europe, des craintes sur des mouvements « Luddistes 2.0 » émergent. Qu'est ce que explique l'émergence de ces mouvements et quelles réponses leur apporter ?

Un **mouvement de défiance** à l'égard de l'Intelligence artificielle s'est effectivement développé aux États-Unis, mais il traverse plus largement **l'ensemble des sociétés occidentales.** En Europe, ce narratif autour des risques existentiels associés aux grandes modèles d'IA a notamment émergé lors du sommet de Bletchey Park en 2023 au Royaume-Uni.

L'un des enjeux majeurs du **Sommet pour l'Intelligence Artificielle de Paris** organisé en février 2025 a été précisément de montrer que **l'IA était une technologie qui faisait ce que l'on décidait de lui faire faire.** Elle peut être ainsi **mobilisée au service du bien commun,** notamment dans les domaines de la santé, de la transition écologique ou encore de l'éducation.

La **première source d'inquiétude** demeure néanmoins la question de **l'emploi.** Cette crainte est alimentée par certaines prises de position très pessimistes, comme celle d'Elon Musk affirmant que l'intelligence artificielle pourrait détruire 50% des emplois existants. À l'encontre de ces prises de positions pessimistes, certaines personnalités du secteur technologique, telles que Anne Bouverot et Philippe Aghion dans leur rapport « IA : notre ambition pour la France » parlent de **l'ampleur des transformations à venir** tout en montrant que l'IA représente un **potentiel considérable de gains de productivité, de croissance et de création de nouveaux emplois.**

Cette **peur** liée à l'emploi est particulièrement forte chez les **jeunes générations.** Dans certains secteurs, notamment les industries créatives ou encore le développement informatique, la perception d'une **remise en cause des trajectoires professionnelles est déjà présente.** Les jeunes générations peuvent avoir le sentiment que certains **métiers** qui leur étaient promis seront profondément **transformés,** voire **remplacés.** Cette inquiétude est réelle, même si les chercheurs ne s'accordent pas encore sur l'équilibre exact entre destruction et création d'emplois.

Une **seconde source de peur relève de la science-fiction** : celle d'une intelligence artificielle qui échapperait au contrôle humain. Ce récit est notamment **entretenu par certaines figures majeures de l'écosystème technologique américain.** Sam Altman ou Dario Amodei ont eux-mêmes signé un moratoire pour appeler à encadrer fortement le développement de l'IA avancée, en soulignant les risques associés à des modèles d'IA génératives capables de se rapprocher de l'intelligence humaine.

D'autres inquiétudes sont encore liées aux impacts environnementaux de l'IA, aux dangers liés à l'exposition des jeunes et des enfants..

Face à ces inquiétudes, il faut **renforcer le dialogue social dans toutes les sphères de la société autour de l'intelligence artificielle en associant les élèves, les professeurs, la société civile, les salariés, les entreprises et les partenaires**

sociaux. Il faut également créer du **dialogue parlementaire,** il y a plusieurs exemples en cours par exemple la loi Darcos sur l'exploitation des contenus culturels par les fournisseurs d'IA en cours d'examen ou va dans ce sens ou encore la loi sur la majorité numérique, afin de répondre à ces inquiétudes et démontrer des cas d'usage positifs de l'IA au service du bien commun.

33 %

33 % des emplois seraient exposés à un risque de substitution partielle par l'IA, principalement ceux dont une proportion importante des tâches peut être automatisée, selon une étude du FMI réalisée en 2024. À l'inverse, 27 % des emplois pourraient être revalorisés grâce à l'IA, qui permettrait d'automatiser certaines tâches répétitives ou à faible valeur ajoutée, laissant aux travailleurs davantage de temps pour se concentrer sur des missions plus complexes, créatives et à plus forte valeur ajoutée.

Quelles sont les barrières existantes au développement de champions européens comme Mistral AI ou Helsing ? Quel est aujourd'hui le cadre politique associé au développement d'acteurs transnationaux : les pays européens sont-ils prêts à jouer le jeu collectivement ?

En **Europe, nous disposons de nombreux atouts sur la chaîne de valeur liée à l'IA.** Nous avons des talents, notamment des ingénieurs et des chercheurs de très haut niveau. La **France** bénéficie également d'une **reconnaissance internationale dans les domaines scientifiques et mathématiques,** nous sommes le deuxième pays du monde qui a le plus de médailles Fields par exemple, ce qui constitue un avantage majeur dans une technologie aussi dépendante de la recherche. Nous avons beaucoup investi dans les centres de données en France. **L'Europe a par ailleurs réussi à faire émerger certains acteurs à la frontière technologique** tels que Mistral AI dans l'intelligence artificielle générative ou Helsing dans le domaine de la défense.

Toutefois, **notre principale faiblesse demeure notre dépendance.** Nous dépendons encore fortement d'acteurs étrangers pour certains éléments stratégiques en amont de la chaîne de valeur notamment NVIDIA pour les puces et de TSMC pour la fabrication de semi-conducteurs de dernières générations.

La deuxième difficulté concerne **notre capacité à faire passer nos start-ups à l'échelle.** L'Europe souffre **d'un déficit d'investissement dans les entreprises technologiques.** Contrairement aux Etats-Unis, nous disposons d'un marché des capitaux plus fragmenté et d'une culture d'investissement privé moins développée. Cette dynamique commence à évoluer car certains grands acteurs industriels européens ont pris conscience de l'importance de la souveraineté

européenne en investissant dans les entreprises européennes d'IA. **Le partenariat entre ASML et Mistral AI illustre cette dynamique** .

3

Jusqu'à présent, environ 3 milliards d'euros ont été investis dans l'IA sur 8 ans. Le rapport de Anne Bouverot et Philippe Aghion recommandait en 2024 un investissement de 5 milliards d'euros par an pendant 5 ans. Cet effort ne représenterait que 0,3 % des dépenses publiques totales.

La réponse passe également par **un changement de narratif autour de la souveraineté technologique européenne** pour passer du continent de la législation à celui de l'innovation. La Commission Européenne en a pris conscience et a développé le paquet européen sur la souveraineté technologique afin de mettre en avant **une préférence européenne dans certains investissements stratégiques.**

La principale barrière reste donc aujourd'hui une barrière d'investissement et de renforcement de l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour construire un écosystème européen compétitif, il faut **soutenir l'émergence de nouvelles entreprises innovantes, y compris sur les segments les plus en amont.** Dans le domaine des semi-conducteurs par exemple, au-delà des acteurs dominants comme NVIDIA, **certaines entreprises françaises développent déjà des puces de nouvelle génération.** Ces start-ups doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement leur permettant de passer à l'échelle et de devenir demain des acteurs stratégiques.

109,08 MILLIARDS

En 2024, les États-Unis ont ainsi concentré 109,08 milliards de dollars d'investissements privés dans l'intelligence artificielle, contre 19,42 milliards de dollars pour l'Europe et 9,29 milliards de dollars pour la Chine.

Quelles actions recommanderiez-vous pour approfondir l'interopérabilité des stratégies existantes ?

L'interopérabilité s'inscrit dans les stratégies régionales. Par exemple, en Europe c'est le sens du paquet souveraineté technologique européen avec notamment le développement d'un cloud souverain européen.

Toutefois, **cette souveraineté ne signifie pas que toutes les offres doivent être intégralement européennes.** Il est essentiel de travailler avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs qu'ils soient américains ou asiatiques. En créant des stratégies communes en Europe, l'objectif est avant tout de **définir des critères européens auxquels les technologies devront se conformer.** En France, des travaux sont ainsi engagés pour développer une **certification des**

offres de cloud reposant sur des consortiums d'entreprises européennes. Ces offres devront respecter les exigences européennes en matière de sécurité, de gouvernance et de protection des données.

Au-delà de l'interopérabilité des solutions, il y a une **nécessité d'une interopérabilité de la gouvernance des réglementations nationales.** Jusqu'en 2025, 123 pays ont adopté des réglementations IA. Il y a une **nécessité d'harmonisation de ces réglementations pour permettre aux acteurs d'opérer sur l'ensemble des marchés.** Le véritable défi consiste désormais à éviter que ces différents cadres réglementaires ne s'entrechoquent et ne transforment la conformité réglementaire en un véritable parcours d'obstacles pour les entreprises souhaitant opérer successivement en Europe, aux États-Unis ou en Asie. **Une plus grande harmonisation est donc indispensable** afin de permettre aux acteurs économiques d'accéder plus facilement aux différents marchés.

Proposition | Harmoniser les cadres réglementaires de l'IA pour permettre aux acteurs économiques d'opérer sur l'ensemble des marchés.

Cette harmonisation passe par la **création d'espaces de dialogues.** À Genève, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a lancé un *Global Policy Dialogue* consacré aux stratégies nationales en matière d'Intelligence Artificielle. Son objectif est de favoriser une convergence des politiques publiques à travers des mécanismes de standardisation, de normalisation et de «*soft law*». **L'UIT apparaît aujourd'hui comme l'organisation la plus légitime pour conduire ce travail de standardisation des technologies.** A **l'OCDE,** le partenariat mondial sur l'Intelligence Artificielle permet à des **experts de plus de 60 pays de se réunir et de partager leurs bonnes pratiques.**

Cette gouvernance internationale doit être pensée selon **une logique de cercles concentriques.** Les Nations Unies font émerger les standards les plus universels possibles, grâce à leur représentativité. Un deuxième cercle est constitué par l'OCDE bien que sa représentativité soit discutée dû au fait que ce soit une organisation réunissant des pays développés. Enfin, un troisième cercle pourrait être le G7 qui réunit un nombre plus restreint d'États autour des enjeux stratégiques les plus immédiats. Chacune de ces enceintes a toutefois un **rôle spécifique et il ne s'agit pas de leur demander de traiter l'ensemble des sujets liés à l'intelligence artificielle.** Ainsi, au G7 en France en 2026, les travaux ont davantage porté sur des problématiques d'actualité, comme la dépendance à certains modèles d'intelligence artificielle générative ou encore la protection des mineurs face à cette nouvelle technologie.

Aussi, si nous réfléchissons en cercles concentriques géographiques, on peut aussi imaginer que de la même façon, il faudrait **des discussions régionales au niveau du continent africain, des discussions régionales au niveau de l'ASEAN ou de l'Union européenne.** Cela existe.

123

123 pays ont soutenu en 2024 la première résolution de l'ONU consacrée à une intelligence artificielle sûre et digne de confiance, illustrant la nécessité d'une coordination internationale des cadres de gouvernance de l'IA.

Une large partie du développement technologique repose sur la conception et la fabrication de semiconducteurs. L'Europe ne possède aujourd'hui aucun avantage dans la maîtrise de cette chaîne de valeur, à l'exception des machines EUV d'ASML et la conception de puces à l'architecture ARM par ARM Holdings en Grande-Bretagne. Comment construire un écosystème européen souverains des semi-conducteurs ?

La **souveraineté** ne signifie pas que l'Europe doit produire seule l'ensemble des composants ou maîtriser la totalité des parts de marché. Elle consiste plutôt à **avoir le choix et les outils pour la développer.**

Cette logique de souveraineté nécessite de **diversifier nos partenariats internationaux et de travailler avec des alliés qui ont des réglementations assez proches des nôtres comme l'Inde** notamment, qui a des réglementations assez proches du RGPD. Ou encore l'Australie sur la protection de l'enfance par exemple.

2026

2026 est l'année du rapprochement entre l'Inde et l'Union-Européenne L'Inde et l'Union européenne ont signé plusieurs accords venant renforcer leur partenariat, dont un important traité de libre-échange signé en janvier 2026.

Au-delà de la pure puissance de calcul, comment l'écosystème technologique national et européen assure-t-il la formation de ses talents ? Quelles sont les faiblesses actuelles et la meilleure façon de les dépasser, notamment dans l'espace de nouvelles conflictualités comme le cyberespace ou les technologies spatiales ?

La France dispose d'atouts considérables en ce qui concerne la formation de talents scientifiques. C'est notamment pour cette raison que de nombreuses

grandes entreprises technologiques internationales ont choisi d'ouvrir des laboratoires de recherche en France.

Toutefois, nous faisons face à une **faiblesse** importante : **le lien entre recherche et industrialisation.** En France, le ministère de la recherche est accolé au ministère de l'enseignement supérieur. Dans certains pays, il est accolé à l'industrie pour permettre des synergies. **Nous ne parvenons pas à transformer cette recherche en innovations industrielles et en entreprises capables de se développer.** Aujourd'hui, le passage entre les laboratoires de recherche et la création de *spin-off* ou de start-ups reste encore insuffisant en France et en Europe.

Cette difficulté concerne également la **capacité à attirer et retenir les meilleurs talents scientifiques.** Les **chercheurs** qui souhaitent évoluer vers des environnements plus industriels sont souvent **attirés par les grandes entreprises technologiques et les start-ups américaines,** qui offrent des conditions salariales plus compétitives ainsi qu'un accès à des capacités de calcul beaucoup plus importantes. Lorsqu'ils reviennent en France ou en Europe, ils peuvent être **confrontés à des infrastructures moins puissantes et à des conditions moins favorables.**

Certains choisissent néanmoins de revenir afin de contribuer à l'effort collectif et au développement d'une intelligence artificielle européenne, fondée sur des valeurs démocratiques, à l'instar de Yann LeCun.

La question des talents concerne aussi la formation initiale. Nous avons aujourd'hui **un enjeu majeur de féminisation des filières scientifiques qui nous conduit à nous couper de 50 % de la population dans les carrières scientifiques.** Cela ne fait que baisser malheureusement. Il est donc obligatoire de **renforcer la formation scientifique dès le plus jeune âge.**

Proposition | Renforcer la formation scientifique dès le plus jeune âge en créant des vocations indifférenciées en fonction du genre vers les métiers de l'intelligence artificielle.

De même, dans la formation éducative de base, le ministre a imposé 1 heure d'éducation sur l'IA pour tous. **En Chine, les élèves ont six heures de cours par semaine sur l'IA depuis 20 ans.** La crise démographique renforcera encore davantage notre décrochage européen sur les mathématiques.

Proposition | Augmenter les cours sur l'IA dans la formation éducative de base en l'intégrant aux programmes de l'ensemble des matières.

30 %

En 2026, les écoles d'ingénieurs françaises comptent environ 30 % d'étudiantes, une proportion qui, malgré des campagnes de sensibilisation menées depuis plus de dix ans, peine à franchir le cap du tiers.

Au vu de la vitesse de développement de l'écosystème technologique, quelle doit être la prise en compte de l'impact environnemental (eau, empreinte biodiversité) dans la stratégie européenne ?

En 2025, la France était le premier pays pour les investissements étrangers dans les centres de données selon la CNUCED. Ces investissements contribuent à créer de la valeur, des emplois et de la compétitivité autour de l'économie numérique.

A l'inverse, les débats médiatiques mettent en avant les enjeux de la « spoliation » de nos ressources énergétiques et hydriques par des grandes entreprises étrangères. La question est de savoir s'ils utilisent l'infrastructure pour développer leurs propres solutions.

Toutefois, cette analyse doit être combattue car **l'investissement dans des centres de données français génère également une chaîne de valeur portée autour des acteurs industriels.** La construction de ces infrastructures **mobilise notamment des équipementiers et des entreprises françaises, ce qui contribue à renforcer notre écosystème technologique national.**

De plus, **les conditions d'exploitation** des centres de données en France sont **fortement encadrées car les infrastructures françaises reposent sur des modèles plus sobres que les modèles américains par exemple.** La consommation d'eau y est moindre et beaucoup plus réglementée qu'aux Etats-Unis et leurs fonctionnements intègrent notamment des dispositifs de récupération d'eau de pluie. Somme toute, si nous voulons une IA durable et peu consommatrice d'énergie, nous avons intérêt à continuer à créer les centres de données et les IA en France. La France bénéficie également d'un avantage structurel grâce à une électricité largement décarbonée, ce qui limite certaines externalités environnementales liées à la consommation énergétique des infrastructures numériques. Au sommet de Paris, a été lancée **une coalition sur l'IA durable.** Cette coalition, qui réunit maintenant plus de 200 partenaires publics et privés, met en avant des cas pratiques sur l'utilisation de l'IA au service de la transition climatique.

Enfin, en France, nous sommes très en avance sur les données utilisées par les modèles d'IA énergivores.

24 %

La part mondiale des brevets transnationaux détenue par l'Union européenne dans les technologies vertes en 2020 est de 24 %, contre plus de 30 % en 2010. Cette baisse illustre le décrochage progressif de l'Europe dans la transformation de son excellence scientifique en innovation industrielle brevetée.

5 IDÉES À PARTIR DE L'ENTRETIEN

avec Constance Mickiewicz

CE QUE L'INSTITUT OPEN DIPLOMACY RETIENT

L'EUROPE DOIT ÉGALEMENT DEVENIR UNE PUISSANCE D'INNOVATION

L'Europe dispose d'atouts majeurs dans l'IA, chercheurs de haut niveau, excellence scientifique, champions émergents comme Mistral AI ou Helsing mais elle demeure fragilisée par un déficit d'investissement, une dépendance sur plusieurs segments stratégiques de la chaîne de valeur liée de l'IA et des difficultés à faire émerger des entreprises de taille mondiale.

L'INTEROPÉRABILITÉ DEVIENT UN ENJEU DE GOUVERNANCE AUTANT QUE DE TECHNOLOGIE

Au-delà de la compatibilité des infrastructures numériques, l'un des principaux défis consiste désormais à éviter la fragmentation des réglementations nationales sur l'intelligence artificielle. L'émergence d'espaces de dialogue au sein d'organisations internationales permettra de développer des cadres de gouvernance qui empêcheront que la multiplication des règles ne constitue un frein au développement international des entreprises.

LA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE SE DÉFINIT COMME LA CAPACITÉ DE CHOISIR SES DÉPENDANCES

Construire une souveraineté européenne ne consiste pas à produire seul l'ensemble des technologies, mais à disposer des capacités industrielles, des infrastructures et des partenariats nécessaires pour conserver une liberté de décision. Cette approche repose sur la diversification des chaînes d'approvisionnement, le développement de champions européens et des coopérations renforcées avec des partenaires partageant des standards communs.

LA BATAILLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SE GAGNERA AUSSI PAR LES TALENTS

La France et l'Europe disposent d'une recherche scientifique de très haut niveau, mais peinent encore à transformer cette excellence en innovations industrielles. Le renforcement des liens entre recherche et industrie, le retour des talents partis à l'étranger ainsi que la féminisation des filières scientifiques sont désormais des priorités stratégiques pour préserver la compétitivité européenne dans ces nouvelles technologies.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DOIT DEVENIR UN LEVIER DE TRANSITION ÉCONOMIQUE

Le développement des infrastructures numériques ne peut être dissocié de leurs impacts environnementaux. Pour autant, la France dispose d'atouts importants grâce à une électricité largement décarbonée et l'encadrement des consommations de ressources de nouveaux centres de données.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

- Burilkov, A., & Wolff, G. B. (2025). Defending Europe without the US: first estimates of what is needed, Kiel Policy Brief No 183. Kiel Institute for the World Economy, Kiel.
- Loss, R. (2026, Mars). Disintegrated deterrence: What Trump's National Defense Strategy Means for Europe – European Council on Foreign Relations. ECFR.
- Barry, B., Barrie, D., Boyd, H., Childs, N., Gjerstad, M., Hackett, J., McGerty, F., Ben Schreer, & Waldwyn, T. (2025, Mai). Defending Europe Without the United States: Costs and Consequences. IISS.
- Witney, N. (2025, Août). Too much, too fast: Europe's defence-spending tsunami is coming – European Council on Foreign Relations. ECFR.
- zu Fürstenberg, J., Schularick, M., Lange, N., Obermann, R., & Enders, T. (2026, Mai). Achieving European Defence Autonomy: A Roadmap for Overcoming Critical Dependencies. SPARTA.
- Tenenbaum, E., Guyot, J-B., & Furgolle, G. (2025, Octobre) Quelle autonomie capacitaire pour l'Europe ? Une analyse multidomaine. Focus stratégique, n° 129. IFRI.
- Bronk, J. (2025, Juillet). US Weapons and European Capability Gaps. Royal United Services Institute.
- Calcagno, E. (2026, Juin). European strategic autonomy and defence cooperation: Not an inevitable outcome. Istituto Affari Internazionali.
- Becker, P., & Kempin, R. (2025). Strengthening Europe's defence capabilities through clear tasks and objectives: To secure additional funding, the EU must first define its security priorities. No. 38/2025. SWP Comment.
- International Monetary Fund. Research Dept., & International Monetary Fund. Strategy, Policy, & Review Department. (2026). Understanding Global Imbalances. Policy Papers 2026, 006.
- European Central Bank. (2026, Mai). Financial Stability Review, May 2026.
- Directorate-General for Economic and Financial Affairs. (2026, Février). Debt sustainability monitor 2025. European Commission.

- Conigrave, B., & Y. Shin. (2026). Fiscal and macroeconomic impacts of defence spending. OECD Economics Department Working Papers, No. 1861. OECD Publishing. Paris.
- Schnabel, I. (2025, Février). No longer convenient? safe asset abundance and R*. European Central Bank.
- Rubio, E., Lindner, J., Redeker, N. & Hansum, R. (2025, Août). Ripe for Reform – What's in the EU Budget Proposal and What Should Come Next. Policy Brief. Jacques Delors Center.
- Michou, V., Lauwers, A., Ricci, L., & Zavalloni, L. (2026, Août). Security at what cost? Defence spending, growth, and the fiscal arithmetic. European Stability Mechanism.
- Taylor, P. (2026, Juillet). What's left of Franco-German defence cooperation? European Policy Centre.
- Berg, A., Cornago, E., & Tordoir, S. (2026, Juillet). Ditchley Conference Report: Europe's precarious bid for third pole economic power. Centre for European Reform.
- Matelly, S. (2026, Janvier). Towards a Coherent EU Defence Investment Framework : From incentive to investment in collective security". Briefing. European Parliament.
- Gyimesi, B. (2026, Mars). Who will pay the cost of freedom in Europe?. Royal United Services Institute.
- Schularick, M., & Binder, J. (2026, Mars). Time to spend smart. Kiel Institut.
- Platform on Sustainable Finance. (2025, Mars). Platform on Sustainable Finance Report: Monitoring Capital flows to Sustainable Investments. European Commission.
- European Environment Agency. (2024) European climate risk assessment. Publications Office of the European Union. Luxembourg.
- Jäger, P. (2024, Juin). Almost a free lunch: Boosting investment predictability for the green deal. Jacques Delors Centre.
- Andersson, M., Köhler-Ulbrich, P., & Nerlich, C. (2025). Green investment needs in the EU and their funding. Economic Bulletin Articles, 1. European Central Bank.
- Calipel, C., & Henry, C. (2026, Juin). Accelerating investment for an energy-independent and low-carbon future. The State of Europe's Climate Investment 2026 edition. I4CE.
- Rubio, E. (2025, Mars). Au-delà des réponses ponctuelles : renforcer la capacité budgétaire de l'UE en matière de sécurité et de climat. Regroup Project.
- Pisani-Ferry, J. & Tagliapietra, S. (2024). An investment strategy to keep the European Green Deal on track. Policy Brief 31/2024. Bruegel.
- Jansen, J., & Jäger, P. (2025). Europe is hollowing out its Green Deal, leaving a vacuum of political vision for others to exploit. Jacques Delors Center.
- European Environment Agency. (2026, Janvier). Making agriculture, energy and transport climate resilient: how much money is required and what will it deliver?. Publications Office of the European Union.
- Grabbe, H. & L. Moffat. (2024). Finance for nature: how to improve funding for the protection of biodiversity. Policy Brief 35/2024. Bruegel.
- European Environment Agency. (2025). Europe's environment and climate: knowledge for resilience, prosperity and sustainability. Publications Office of the European Union.
- Directorate-General for Environment. (2025, Juin). 2025 Environmental Implementation Review. European Commission.
- Thomadakis, A. (2026, Mars). Savings and investment accounts: The wrapper is easy – the system is not. Centre for European Policy Studies.
- Engström, M. (2025, Novembre). It's not easy being green: Breaking Europe's climate spending deadlock. European Council on Foreign Relations.

- European Environment Agency. (2024). Europe is not prepared for rapidly growing climate risks. Publications Office of the European Union.
- Neumann, T., Martinez Botia, L., de Goër de Herve, M., Zink, V., Tröltzsch, J. & Tarpey, J. (2026). Knowledge development and application concerning costs of adaptation compared to the costs of inaction. Ramboll Management Consulting.
- Commission des Communautés Européennes. (2002). Plus de recherche pour l'europe Objectif : 3 % du PIB. eur-lex.
- Eurostat. (2025, Décembre). EU spending on R&D exceeded €403 billion in 2024.
- OECD. (2026, Mars). Main Science and Technology Indicators. OECD Publishing, Paris.
- Nindl, E., Napolitano, L., Contraria, H., Rentocchini, F., Fako, P. et al., (2025). The 2025 EU Industrial R&D Investment Scoreboard. Publications Office of the European Union. Luxembourg.
- Andersson, M., Colombo, S., Jarvis, V., & Morris, R. (2026, Mars). From bricks to clicks: An assessment of Euro Area Digital Investment. ECB Economic Bulletin, Issue 2/2026. European Central Bank.
- European Commission (2026, Février). Horizon Europe: Investing to Shape Our Future.
- OECD (2025). OECD Economic Surveys: European Union and Euro Area OECD Publishing. Paris.
- Balland, P.-A., & Renda, A. (2026, Juin). Mapping of technology specialisation, complexity and relatedness of the EU and selected Global Partners. Centre for European Policy Studies.
- García-Herrero, A., Krystyanczuk, M. & Schindowski, R. (2025) Which companies are ahead in frontier innovation on critical technologies? Comparing China, the European Union and the United States. Working Paper 08/2025. Bruegel.
- Baumann, A., Gati, Z., Vinci, F., & Wolf, G. (2026, August 4). Europe's venture capital gap and the financing of high-growth firms. ECB Economic Bulletin, Issue 5/2026. European Central Bank.
- Directorate-General for Research and Innovation. (2026). European Startup and Scaleup Scoreboard. European Commission. Publications Office of the European Union.
- Bogucki, A., & Jorge Ricart, R. (2026, Juin). Building one Europe, one market. Centre for European Policy Studies.
- Adilbish, O., Cerdeiro, D., Duval, R., Hong, G. H., Mazzone, L., Rotunno, L., Toprak, H., & Vaziri, M. (2025). Europe's productivity weakness. IMF Working Papers, 2025(040), 1.
- European Investment Bank. (2026). EIB investment survey 2025 : CESEE overview.
- European Investment Bank. (2025, Octobre). EIB Investment Survey 2025.
- European Investment Bank. (2026). Investment report 2025/2026 : capitalising on Europe's strengths : executive summary. European Investment Bank.
- Shaping Europe's digital future. (2026, Juin). State of the digital decade 2026 - closing structural gaps and Mobilising Investments for 2030 and beyond. European Commission.
- Verdi, G. (2026, Mars). Get over your X: A European plan to escape American Technology – European Council on Foreign Relations. ECFR.
- Zenner, K., Berjon, R., Caffarra, C., Bonfiglio, F., Toffaletti, S., Chivot, E., Lilkov, D., Shepura, N., Carrilho, G., Kuzev, P., Parsons, C., Styma, F., Minutillo Turtur, C., Meyers, Z., Kamath, G., Munoz, K., Hacker, P., Rodríguez, A. G., Kahembwe, E., … Ommer, B. (2025). The European Way. A Blueprint for Reclaiming Our Digital Future. SSRN.
- IEA. (2026). Energy Technology Perspectives 2026. IEA. Paris.

- IEA (2026). The State of Energy Innovation 2026. IEA. Paris.
- Bartsch, B., Wessling, C., Arcesati, R., Davey, A., & Insisa, A. (2026, Juin). Fragmented Europe: Dealing with China as a technology and Innovation Power. Mercator Institute for China Studies.
- European Commission. (2024). Advancing European economic security: an introduction to five new initiatives
- Smit, S., Tyreman, M., Mischke, J., Ernst, P., Hazan, E., Novak, J., Hieronimus, S., & Dagorret, G. (2022, September). Securing Europe's competitiveness : Addressing its technology gap. McKinsey Global Institute.
- Draghi, M. (2025, Septembre). The Draghi report on EU competitiveness, European Commission.
- Devesa, T., Mischke, J., & Johansson, S. (2025, Novembre). Europe is out of shape, but a surge of productive investment could set it right. Friends of Europe.
- Blanpain, N., Pointet, J., & Thélot, H. (2026). Projections de population à l'horizon 2070: une population plus âgée qu'en 2026, et probablement moins nombreuse. INSEE Premiere, 2108.
- Claeys, G., Trinh, J., Viard, L., Carpentier, J.-B., Viennot, M., & Quennesson, L. (2026, Juillet). Focus Finances publiques – Faire des choix budgétaires à la hauteur des défis des 10 et 25 prochaines années (Chapitre du rapport France 2035, France 2050). Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan.
- OECD. (2025). Pensions at a Glance 2025: OECD and G20 Indicators. OECD Publishing. Paris.
- Conseil d'Orientation des Retraites. (2026, Juin). Évolutions et perspectives des retraites en France. Rapport Annuel.
- Doineau, É., & Poncet Monge, R. (2025, Septembre). Sécurité sociale : La Boîte à outils du Sénat . Sénat.
- Ferrand, D., & Morlet-Lavidalie, A. (2025, Octobre). Moody's s'Inquiète de l'instabilité politique face à la Dette: Le volet dépenses du budget 2026 sera un test. Rexecode.
- OECD. (2026). Restoring Public Finances: Enabling Effective Government. OECD Publishing. Paris.
- OECD. (2021). Inheritance Taxation in OECD Countries, OECD Tax Policy Studies. No. 28, OECD Publishing. Paris.
- Lamotte, D., & Latrille, P. (2025, Août). Baromètre du Lien Social : Qu'est-ce qui unit Les Français en 2025 ? Ipsos.
- Quétier-Parent, S., & Vacas, F. (2025, Août). Baromètre "Les français, l'épargne et la retraite" : L'intention d'épargner atteint un niveau record en 2025. Ipsos.
- Directorate-General for Taxation and Customs Union. (2026). Annual report on taxation 2026: review of taxation policies in the EU Member States. European Commission. Publications Office of the European Union.
- Directorate-General for Communication. (2025, Mars). Savings and Investments Union: Better financial opportunities for EU citizens and businesses. European Commission.
- Gardó, S., Klaus, B., Kurig, D., & Storz, M. (2025, May 21). Navigating Financial Stability in an ageing world. Financial Stability Review, May 2025. European Central Bank.
- Grosz, A. (2025a, January 23). "Récupérons ces 300 milliards" : Le gouverneur de la banque de france veut mobiliser l'épargne privée pour le financement de l'ue. Le Figaro.

SECTION 1: **RENVERSEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES**

VUE D'ENSEMBLE

- Morlet-Lavidalie, A. (2025, Octobre). France: Le Rôle Majeur des retraités dans la Hausse du Taux d'épargne. Rexecode.
- Banque de France. (2023, Décembre). La Culture Financière des Français s'Améliore progressivement d'après de nouvelles études menées par la Banque de France.
- Conseil d'Orientation des Retraites. (2026, Juin). Évolutions et perspectives des retraites en France. Rapport Annuel
- Montchamp, M.-A., & Bouler, S. L. (2025, Novembre). Perte d'autonomie et grand âge : " ne pas revaloriser Les Salaires du secteur, c'est la garantie de faire tomber le système ." Les Echos.
- Claeys, G., Trinh, J., Viard, L., Carpentier, J.-B., Viennot, M., & Quennesson, L. (2026, Juillet). Focus Finances publiques – Faire des choix budgétaires à la hauteur des défis des 10 et 25 prochaines années (Chapitre du rapport France 2035, France 2050). Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan.
- Agence France Trésor. (2026, Juillet). Bulletin Mensuel. N°434
- Autor, D., Chin, C., Salomons, A., & Seegmiller, B. (2024). New frontiers: The origins and content of new work, 1940–2018. The Quarterly Journal of Economics, 139(3), 1399-1465.
- Défenseur des droits, & Organisation Internationale du Travail. (2024, Décembre). 17e baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi : les discriminations des seniors dans l'emploi. Défenseur des droits.
- Hiault, R. (2026, Juillet). " La démographie ne ment pas ": Pourquoi les pays européens vont devoir augmenter l'immigration. Les Echos.
- OECD (2026), OECD Compendium of Productivity Indicators 2026, OECD Publishing, Paris.
- Mouabbi, S., & Stumpner, S. (2026). An AI Adoption Gap Among French Firms?. Banque de France.
- Eurostat. (2025, Janvier). Usage of AI technologies increasing in EU Enterprises.

ENTRETIEN #1.1 AVEC XAVIER TIMBEAU

- Müller, F. (2026, Février). Une retraite à 70 ans ? En allemagne, l'âge de départ discuté en Commission. euronews.
- Aliaga, S. (2025, Septembre). Is AI already driving U.S. growth?. JPMorgan Asset Management.
- Deseille, L. (2026, Février). La Cour des comptes européenne alerte sur la dépendance de l'UE aux importations de Matières premières critiques. touteleurope.eu.
- Bown, C. P. (2026, Mars). China no longer buys US exports: Drawing the right lessons for the next Trump-Xi deal. Peterson Institute for International Economics.
- Cour des comptes européenne. (2026). Matières premières critiques pour la transition énergétique – Une politique d'une solidité relative, rapport spécial 04/2026. Office des publications de l'Union européenne.
- George, M., Djokic, K., Hussain, Z., Wezeman, P. D., & Wezeman, S. T. (2026). Trends in International Arms Transfers, 2025.

- Standard Eurobarometer STD104 : Standard Eurobarometer 104 - Autumn 2025 (v1.00). (2025). [Data set]. European Commission, Directorate-General for Communication.

ENTRETIEN #1.2 AVEC ÉLISE ROUSSEAU

- Vosoughi, S., Roy, D., & Aral, S. (2018). The spread of true and false news online. science, 359(6380), 1146-1151.
- Benmelech, E., & Monteiro, J. (2026). War and Democratic Backsliding (No. w34734). National Bureau of Economic Research.
- Boyer, P.-C., Ingrand, T. et Strassel, C. (2023). Les déterminants du consentement à l'impôt en France. Analyse de l'enquête du Conseil des prélèvements obligatoires 2021. Revue économique, 74(6), 895-951.
- Thélot, H. (2025). Bilan démographique 2024. En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise. Insee première, 2033.
- Conseil d'Orientation des Retraites. (2026, Juin). Évolutions et perspectives des retraites en France. Rapport Annuel.

ENTRETIEN #1.3 AVEC JACQUES PELLETAN

- Bunel, S., Clymo, A., Garnier, O., & Zago, R. (2025). Réexamen de l'écart de performance de l'Europe vis-à-vis des états-Unis (No. 391). Banque de France.
- OCDE (2025), Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2025 : Pouvons-nous surmonter la crise démographique ?, Éditions OCDE, Paris.
- Cusset, P. Y., d'Albis, H., Navaux, J., & Pelletan, J. (2021). Protection sociale: qui paie le coût du vieillissement de la population?. La note d'analyse de France Stratégie, 103(5), 1-16.
- Cercle de l'Epargne. (2026, Mars). Niveau de vie des retraités : Le Grand écart entre les statistiques et le ressenti.
- Lopes, G. (2025, Octobre). Moins de la Moitié des Français Payent des frais de succession, estime une étude. TF1 INFO.

ENTRETIEN #1.4 AVEC HIPPOLYTE D'ALBIS

- Thélot, H. (2026). Bilan démographique 2025. En 2025, le solde naturel en France est négatif pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Insee première, 2087.
- Bechichi, N., Fabre, M., & Olivia, T. (2022). Projections de population active: le nombre d'actifs diminuerait à partir de 2040. Insee Références.
- Cheloudko, P., Annerose, E., Blasco, J., Boneschi, S., Dumont, G., Grondin, A., Guiberteau, V., Herbillon-Leprince, S., Marino, A., Mohammad, A., M'Piayi, M., Pelini, P., Picard, H., Tuzet, G., & Viard-Guillot, L. (2026, Avril). Les retraités et les retraites – édition 2025. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).
- Tobelem, B. (2026, Février). [carte] le taux d'emploi des seniors en Europe. Touteleurope.eu.
- Institut national de la statistique et des études économiques. (2026, Avril). Taux d'emploi selon Le Sexe et l'âge dans l'union européenne. Insee
- Aghion, P., Alsif, A.-S., Artus, P., Bergeaud, A., Bialkiewicz, J.-A., Bini Smaghi, L., Bismuth, E., Boissard, S., Bunel, S., Calmels, D., Candelon, F., Charlet, V., Chopin, T., Colombier, C.-H., Combe, E., Damon, J., de Basquiat, M., de Bentzmann, G., de Boisredon, H., de Chalendar, P.-A., Demarty, J.-L., Desbordes, R., Djaïz, D., Donsimoni, F., Durré, A., Ecalle, F., El Karoui,

H., Fernandez, R., Ferrand, D., Garcia-Poveda, A., Giovachini, L., Grjebine, T., Gollier, C., Gomes, M., Guezennec, C., Guillou, H., Hazan, É., Hennion, C., Jurus, A., Koller, P., Le Noan, E., Lequillerier, V., Letartre, J.-P., Levy Waitz, P., Martin, P., Martinot, B., McInnes, R., Morel, F., Morlet-Lavidalie, A., Oliveau, F.-X., Philippon, T., Rapp, T., Ray, S., Redoulès, O., Rivaton, R., Sbaihi, M., Thevenon, E., Trotignon, R., Vaissié, A., & Varin, P. (2025, 29 août). Nouveau consensus européen, contretemps français. Le Grand Continent.

- Ministère des Solidarités et des Familles. (2023). Préparer la France de demain, ajouter de la vie aux années – Stratégie « Bien Vieillir ». Gouvernement français.

ENTRETIEN #1.5 AVEC MÉLANIE VOIN

- Institut national de la statistique et des études économiques. (2025). Population active – France, portrait social. Insee.
- Vie publique. (2026, Mars). Droits des femmes : où en est l'égalité professionnelle.
- Oxfam France. (2025, Novembre). Inégalités homme femme au travail : salaires, métiers et précarité.
- ViveS. (2026). Baromètre « Vives les femmes et l'argent », 5e édition : « Le temps, c'est de l'argent ».
- OCIRP & Viavoice. (2025). Étude OCIRP/Viavoice 2025 : « Salariés aidants et dialogue social » [Étude de l'Observatoire OCIRP salariés aidants].
- Vie publique. (2026). Quel est le niveau de vie des retraités en France ?
- Banque de France. (2020). Recommandation du Comité consultatif du secteur financier sur la déséchéance de l'épargne retraite.
- Commission des comptes de la sécurité sociale. (2024). Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale – Résultats 2023 - Prévisions 2024.

ENTRETIEN #1.6 AVEC MARC-OLIVIER STRAUSS-KAHN

- Fonds monétaire international. (2025). Perspectives de l'économie mondiale — Dans une économie mondiale en constante évolution, les perspectives restent sombres. Washington.
- CIPS participants announcement no. 115. (2025, Novembre).
- Touzani, S. (2025, Décembre). Stablecoins : 300 milliards de dollars et la montée en puissance d'un nouvel Ordre financier. Les Echos.
- Thiébaut, J.-L. (2025, Septembre). Les volumes d'échanges de devises se rapprochent des 10.000 milliards de dollars par jour. L'Agefi.
- The Budget Lab. (2025, Novembre). State of U.S. tariffs: November 17, 2025. Yale University.
- European Central Bank. (2025, Février). Report on card schemes and processors. European Central Bank.
- Rey, H., & Subran, L. (2026). Our euro, your solution. Comment renforcer le rôle international de l'euro: Les notes du conseil d'analyse économique, n° 89, mars 2026. Notes du conseil d'analyse économique, 89(3), 1-12.

ENTRETIEN #1.7 AVEC GILLES MOEC

- European Central Bank. (2026, Juin). Combined monetary policy decisions and statement.
- United Nations Trade and Development. (2024). Review of Maritime Transport 2024: Navigating Maritime Chokepoints; United Nations Publications: New York, NY, USA.

- Tétaz, A. (2026, Avril). Observatoire de la performance sociale 2026 : les chiffres de l'absentéisme en entreprise. IIpsos bva pour Oasys I Diot-Siaci
- Institut national de la statistique et des études économiques. (2025, Juin). Emploi, chômage, revenus du travail . Insee
- Adan. (2025, Novembre). Les évolutions réglementaires nécessaires au développement des stablecoins libellés en euro. Adan.

SECTION 2 : **BOULEVERSEMENTS GÉOPOLITIQUES**

ENTRETIEN #2.1 AVEC PATRICK CHEVALLEREAU

- Morlet-Lavidalie, A. (2025, Octobre). France: Le Rôle Majeur des retraités dans la Hausse du Taux d'épargne. Rexecode.
- Léon, C., Gillaizeau, I., du Roscoät, E., Pelissolo, A., & Beck, F. (2025). Prévalence des états anxieux chez les 18–85 ans: Résultats du Baromètre Santé publique France (2017–2021). Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 14, 246-255.
- Taux de fertilité, total (Naissances Par Femme). World Bank Open Data. (n.d.)
- Diacre, A., Laroche, C., & Pelpel, V. (2026, Janvier 2). Donald Trump : Guerre et paix. IRIS.
- C. F avec AFP. (2026, Mai 7). Un Américain Offre de l'argent aux Groenlandais pour signer une pétition pro-annexion. 20 Minutes.
- Directorate-General for Budget (European Commission). (2025). Europe's budget. Publications Office of the EU.
- Barry, B., Barrie, D., Boyd, H., Childs, N., Gjerstad, M., Hackett, J., ... & Waldwyn, T. (2025). Defending Europe Without the United States: Costs and Consequences. IISS Research Papers, 15, 2025.
- Bardon, Y. (2025, Septembre). Ce qui préoccupe Les Français - septembre 2025. Ipsos.
- Parlement européen. (2025). Accélérer l'abandon progressif du gaz russe et des autres produits énergétiques russes dans l'Union (PE 769.515).
- Le Grand Continent. (2026, Février). L'Europe représente 21% des dépenses militaires mondiales, contre 17% en 2022. Le Grand Continent.

ENTRETIEN #2.2 AVEC ARNAUD LEVEAU

- Zwirko, C. (2024, Janvier). North Korea demolishes symbolic unification arch, satellite imagery suggests. NK News - North Korea News.
- Baldeyrou, X. (2025, Mars). Un nouveau contrat d'exportation de chars K2 vers la Pologne en vue pour avril. Agence de presse Yonhap.
- Direction générale du Trésor. (2025, Décembre). Corée du Sud. Commerce extérieur en 2024 - CORÉE DU SUD.
- Ministry of Data and Statistics. (2024, Février). Preliminary Results of Birth and Death Statistics in 2023. KOSTAT
- Business France. (2024). Electronique, robotique, IoT en Corée du Sud. Team France Export.
- KBS World French. (2024). G7 : La Corée du Sud ne participera Pas au Sommet Annuel.

ENTRETIEN #2.3 AVEC SARA BRIMBEUF ET CHARLOTTE PALMIERI

- Cour des comptes européenne. (2021). L'UE et la lutte contre le blanchiment de capitaux dans le secteur bancaire : des efforts fragmentés et une mise en œuvre insuffisante (Rapport spécial no 13/2021)
- TRM Labs. (2026, Janvier). 2026 Crypto Crime Report – Illicit Crypto Trends & Typologies.
- CoinGecko. (2026). Crypto Market Cap Charts
- Centre de Recherches Politiques de Sciences Po (CEVIPOF). (2026, Février). Baromètre de la confiance politique CEVIPOF 2026 : la confiance s'effondre en politique, la proximité fait figure de refuge.
- Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC). (2026, Janvier). L'Agrasc dévoile ses chiffres clés 2025.

ENTRETIEN #2.4 AVEC MARC PERRIN DE BRICHAMBAUT

- Le Monde. (2026, Janvier). Donald Trump ordonne le retrait des Etats-Unis de 66 organisations internationales.
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution – Banque de France. (2024). Comité de Bâle.
- Assemblée des États parties à la Cour pénale internationale. (2024). Les États parties au Statut de Rome.
- Raffray, R. (2025, Septembre). Comment les réseaux sociaux ont déclenché et façonné la révolution au Népal. BFMTV.
- International Telecommunication Union. (2025). Measuring digital development: Facts and Figures 2025 [Rapport]. Union internationale des télécommunications.
- Gabriel, J. (2026, Janvier). Trump a ordonné plus de frappes en un an que Biden au cours de ses quatre années de mandat. Le Grand Continent.
- Organisation internationale pour les migrations. (2026, Février). 21 migrants sont morts chaque jour en 2025, selon les nouvelles données de l'OIM [Communiqué de presse].
- Centre des hautes études de la marine (CESM). (2022). Brèves Marines N°221 – Mer de Chine méridionale, entre luttes et coopérations locales [Dossier analytique / Brèves Marines]. Ministère des Armées.
- Aubier, T. (2026, Janvier). Enfin le traité de protection de la haute mer entre en vigueur. Reporterre.

ENTRETIEN #2.5 AVEC MICHEL WAKIM

- Marani, M., Katul, G. G., Pan, W. K., & Parolari, A. J. (2021). Intensity and frequency of extreme novel epidemics. Proceedings of the National Academy of Sciences, 118(35), e2105482118.
- franceinfo avec AFP. (2026, Février). La guerre en Ukraine a fait près de deux millions de victimes militaires, selon une nouvelle étude. franceinfo.
- Organisation mondiale de la Santé. (2026, 22 février). Ukraine : les attaques contre les soins de santé ont augmenté de 20% en 2025.
- World Health Organization. (2025). Global Antibiotic Resistance Surveillance Report 2025: WHO Global Antimicrobial Resistance and Use Surveillance System (GLASS). Antimicrobial Resistance Division (AMR), Surveillance, Prevention and Control (SPC)
- OECD (2024), Securing Medical Supply Chains in a Post-Pandemic World, OECD Health Policy Studies, OECD Publishing, Paris.

- Santé publique France. (2024, Avril). Semaine européenne de la vaccination 2024 [Communiqué de presse]

ENTRETIEN #2.6 AVEC JEAN-MARC FENET

- Hopewell, K. (2025). Unravelling of the trade legal order: Enforcement, defection and the crisis of the WTO dispute settlement system. International Affairs, 101(3), 1103-1117.
- Reuters. (2025, Octobre). US blocks WTO proposal to fill Appellate Body vacancies for 91st time, says trade official.
- Heller, F. (2025, Janvier). Donald Trump menace d'imposer 100% de droits de douane à l'Espagne. Euractiv.
- WTO. (2026, Mars). Global Trade Outlook and Statistics Mars 2026. WTO.
- Steinmann, L. (2026, Janvier). "Vendre des voitures neuves revient à Subir de Lourdes pertes" : En Chine, la guerre des prix fait un carnage chez les concessionnaires. Les Echos.
- You, X. (2026). China leads research in 90% of crucial technologies. Nature, 649, 13.
- Pinhas, P. (2026, Janvier). Stocks chinois : Sécurité Nationale, Influence Mondiale. Institut Montaigne.
- Aguignier, P. (2025, Octobre). Yuan vs Dollar : La stratégie chinoise pour un ordre financier multipolaire. Institut Montaigne.
- Peterson Foundation. (2026, Mars). The Federal Government has borrowed trillions. who owns all that debt?. Peterson Foundation.
- Lévy-Lang, A., & Pincet, J. (2024). Géofinance, l'imbrication de la finance et de la géopolitique. Institut Louis Bachelier, Opinions & Débats, (31).
- PwC. (2025, Juin). Digital euro cost study : From concept to implementation : Evaluating some economic implications of the digital euro for European retail banks.
- Jaffrelot, C. (2025). Inde-Chine, du conflit à la transaction. Comprendre son temps, (3), 38-43.
- Commission européenne. (2025, Avril). IP/25/864 : La Commission sélectionne 47 projets stratégiques visant à sécuriser et à diversifier l'accès aux matières premières dans l'UE.

ENTRETIEN #2.7 AVEC CÉLINE BAYOU

- Tetart, F. (2025, Août). Une enclave militaire russe dans l'OTAN, Kaliningrad. Diploweb.com.
- Business AM. (2026, Mars). Les forces de l'OTAN dans les États baltes et en Pologne ont presque doublé depuis 2022. Business AM.
- Aubin, L. (2026, Mai). The "narva people's republic": Estonia in Russia's crosshairs? IRIS.
- Barthélémy, L.-P., & Feigelson, K. (2025, Décembre). Le Paysage médiatique en russie et en Ukraine. Telos.
- OTAN. (2025). Rapport Annuel du Secrétaire général 2025. OTAN.
- Desmarais, A. (2025, Août). Lithuania will teach schoolchildren how to build drones. euronews.

ENTRETIEN #2.8 AVEC ROMAIN MIELCAREK ET OLIVIA TAMBOU

- European External Action Service. (2026). 4th EEAS annual report on foreign information manipulation and interference (FIMI) threats [Rapport]. Union européenne.

- Duffaut, M. (2024, Janvier). Depuis Elon Musk, twitter/x a licencié plus d'un tiers de ses employés dans la modération et la sécurité | france inter. radiofrance.
- Le Monde avec APF. (2025, Octobre). Désinformation climatique : Sud Radio, CNews et Europe 1, dix-huit médias français épinglés dans un rapport d'ONG. Le Monde.
- Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. (2026, Mars). Les Français et les fausses informations.
- Vosoughi, S., Roy, D., & Aral, S. (2018). The spread of true and false news online. science, 359(6380), 1146-1151.

ENTRETIEN #2.9 AVEC DOMINIQUE TRINQUAND

- Le Grand Continent (2025, Juin) Les États-Unis représentent près de 60 % du PIB du G7 — contre 46 % en 2000
- Moulonguet, T. (2025, Juillet). La Chine, Cap Sur 2049. Revues de Deux Mondes.
- Bloom, D. Kuhn, M. Prettner, K. (2025, Juin). Le débat sur la baisse de la fécondité. F&D. Fonds Monétaire International
- IEA (2026), Global EV Outlook 2026, IEA, Paris
- Chapter Three: Europe: Regional overview 58; Defence economics 66; Arms procurement and defence-industrial developments 73; Armed forces data 74. (2026). The Military Balance, 126(1), 56–159.
- Institute for Economics & Peace. (2026, Juin). Global Peace Index 2026: Identifying and measuring the factors that drive peace, Sydney.
- International IDEA. (2025). The Global State of Democracy 2025: Democracy on the Move. Stockholm, Sweden: International Institute for Democracy and Electoral Assistance.
- Davies, S., Pettersson, T., & Öberg, M. (2026). Organized violence 1989–2025, and violent political protests. Journal of Peace Research.

ENTRETIEN #2.10 AVEC CLAUDE BLANCHEMAISON

- Institut national de la statistique et des études économiques. (2026, Février). L'essentiel sur… la mondialisation. Insee
- European Central Bank. (2026, Juin). The international role of the euro, June 2026.
- Radio-Canada.ca. (2026, Août). Le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz au plus bas depuis une semaine. Radio-Canada.
- Bachelier, J., & Levaillant, M. (2024). L'Inde, un partenaire incontournable pour la France dans l'Indo-Pacifique?. Focus stratégique, 120.

ENTRETIEN #2.11 AVEC MICHEL DUCLOS

- Ali, M., & Duggal, H. (2026, Août). US-israel war on Iran, six months down the line: In numbers. Al Jazeera.
- Bao, A. (2026, Septembre). "Saved the day": How China helped keep the lid on oil price surge as Iran war disrupted supplies. CNBC.
- Berriot, S. (2026, Avril). Détroit de Taïwan : Le trafic maritime sous la menace des tensions avec la Chine : épisode 3/6 du podcast Les détroits : Clés du Commerce International. France Culture.
- Asia House. (2025, Novembre). The Middle East pivot to Asia: The Gulf's rise as a global middle power. Asia House. London.

- Shamim, S. (2026, Janvier). How US sanctions crippled lives of Iranians Trump says he wants to “help.” Al Jazeera.
- European Commission. (2026). EU trade relations with Gulf Region. Trade and Economic Security.
- Mraffko, C. (2026, August). Palestine. La Lente Asphyxie de la Cisjordanie. Orient XXI.
- Jacqué, P. (2025, March 17). La Communauté internationale s’engage à aider le Nouveau régime Syrien. Le Monde.fr.

ENTRETIEN #2.12 AVEC LAURIE DUNDON

- Rouquette, P. (2025, Octobre). L’Insurrection Act, la Loi d’exception que trump menace (encore) de ressusciter. France 24.
- Gallup. (2026, Juillet). Congress and the public. Gallup.com.
- Lampe, J. R. (2026, juillet). Nationwide Injunctions and Universal Judicial Relief One Year After Trump v. CASA. Congressional Research Service.
- Mahuet, A. (2025, Décembre). “J’espère Créer la surprise” : D’anciens fonctionnaires, virés par l’administration trump, se lancent en politique. franceinfo.
- Mastrandreas, S., & Bibily, C. (2022, Janvier). Etats-Unis : 5 ans après, où en est le mur de trump ?. Les Echos.
- Piper, C. (2026, Juillet). Quiet chaos: Record turnover in the Second Trump administration. Partnership for Public Service.
- Public Broadcasting Service. (2026, Mars). Shorts: Checks and balances aren’t working, growing majority says. PBS.
- Brenan, M. (2025, Octobre). Trust in Media at new low of 28% in U.S. Gallup.
- Claypool, R. (2025, Décembre). Robo-trump: Big Tech’s big spending and the Republican effort to delete state laws against AI Harms. Public Citizen.
- Angus Reid Institute. (2026, Janvier). Trump’s first year divides: Non-MAGA GOP voters break with Trump on key issues; ½ of Democrats unhappy with their own party.
- Shepard, S. (2024, Novembre). Trump wins the presidency, again. Politico.
- Microsoft. (2025, Octobre). 2025 Microsoft Digital Defense Report.
- Zerka, P., & Belin, C. (2026, Février). The European Archipelago: Building bridges in a post-Western Europe. ECFR.

SECTION 3 : **CRISES ÉCOLOGIQUES**

VUE D’ENSEMBLE

- IEA (2025), World Energy Outlook 2025, IEA, Paris.
- Friedlingstein, P., O’Sullivan, M., Jones, M. W., Andrew, R. M., Bakker, D. C., Hauck, J., Landschützer, P., Le Quéré, C., Li, H., Luijkx, I. T., Peters, G. P., Peters, W., Pongratz, J., Schwingshackl, C., Sitch, S., Canadell, J. G., Ciais, P., Aas, K., Alin, S. R., … Zeng, J. (2026). Global carbon budget 2025. Earth System Science Data, 18(5), 3211–3288.
- IPBES (2019). Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. IPBES Secretariat.

- Country overshoot day 2026 calendar.
- Earth Overshoot Day. (2026, Janvier).
- Dasgupta, P. (2021), The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review. Full Report. 610 pages. London: HM Treasury.
- Evison, W., Low, L. P., & O'Brien, D. (2023). Managing nature risks: From understanding to action. Price Waterhouse Coopers International.
- IPBES (2024). Thematic Assessment Report on the Interlinkages among Biodiversity, Water, Food and Health of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Harrison, P. A., McElwee, P. D., and van Huysen, T. L. (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany.
- Shukla, P. R., Skea, J., Slade, R., Al Khourdajie, A., van Diemen, R., McCollum, D., ... & Malley, J. (2022). Climate change 2022: Mitigation of climate change. Contribution of working group III to the sixth assessment report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, 10, 9781009157926.
- Naran, B., Buchner, B., Price, M., Stout, S., Taylor, M., & Zabeida, D. (2024, October). Global landscape of climate finance 2024. CPI.
- Stern, N. (2006). Stern Review: The economics of climate change.
- Easterlin, R. A. (1974). Does economic growth improve the human lot? Some empirical evidence. In Nations and households in economic growth (pp. 89-125). Academic press.

ENTRETIEN #3.1 AVEC LAURENCE MONNOYER-SMITH

- Palluet, A. (2026, Janvier). Le Taux d'inflation en Europe.
- Kitzmann, N., Caesar, L., Sakschewski, B., Rockström, J., Andersen, L., Bechthold, M., ... & Wunderling, N. (2025). Planetary Health Check 2025: A scientific assessment of the state of the planet.
- Kotz, M., Kuik, F., Lis, E., & Nickel, C. (2024). Global warming and heat extremes to enhance inflationary pressures. Communications Earth & Environment, 5(1), 116.
- Zare, K. (2026, Avril). Du Détroit d'Ormuz à l'Europe: Comprendre La Rapidité de la INSEEpropagation de l'insécurité énergétique. The Conversation.
- Aubert, A., Zoguely, S., & Le Guennec, X. (2024). Les minerais dans la transition énergétique (n° 351, Trésor-Éco, octobre 2024). Direction générale du Trésor, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- Données et études statistiques pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement et les transports. (2025, Juin). L'empreinte matières de la France en 2022 : Un indicateur de notre consommation effective de Matières premières.
- Dabi, N., Maitland, A., & Lewis, A. N. (2025). Climate Plunder: How a Powerful Few Are Locking the World into Disaster. OXFAM
- Alvarez, C. (2024, Janvier). Un an après les gilets jaunes, La taxe Carbone Est au point Mort, mettant la transition énergétique Française en péril. Novethic.
- Myllyvirta, L. (2025). Analysis: clean energy just put China's CO2 emissions into reverse for first time. Carbon Brief, May, 15.
- Thélot, H. (2025). Bilan démographique 2024: En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise. Insee première, 2033.
- Lewton, T., & McCool, A. (2021, Novembre). Greenwashing on facebook: How the world's biggest polluters use social media to obfuscate on climate change. TIME.

- AFP agence et Le Figaro. (2022, Mars). Énergie : Facture d'environ 22 Milliards d'euros pour compenser l'inflation, dit Bruno Le Maire. Le Figaro.

ENTRETIEN #3.2 AVEC BERTRAND BADRÉ

- Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature. (2025, Décembre). Climat : l'Accord de Paris a 10 ans. ecologie.gouv.fr
- IEA (2025), World Energy Outlook 2025, IEA, Paris
- Liang, X., Tian, N., Lopes da Silva, D., Scarazzato, L., Karim, Z. A., & Guiberteau Ricard, (2026). Trends in World Military Expenditure, 2025.
- IFRS. (2025, November). IFRS sustainability symposium 2025—Key Takeaways. IFRS.
- Convergence Blended Finance (2025). The State of Blended Finance 2025. Convergence Report.
- Madani K. (2026). Global Water Bankruptcy: Living Beyond Our Hydrological Means in the Post-Crisis Era. United Nations University Institute for Water, Environment and Health (UNU-INWEH), Richmond Hill, Ontario, Canada
- United Nations Department of Economic and Social Affairs (2025). The Sustainable Development Goals Report 2025. New York.

ENTRETIEN #3.3 AVEC SYLVIE GOULARD

- Koplow, D., & Steenblik, R. (2024). Protecting nature by reforming environmentally harmful subsidies: An update.
- Evison, W., Low, L. P., & O'Brien, D. (2023). Managing nature risks: From understanding to action. Price Waterhouse Coopers International.
- United Nations Environment Programme (2026). State of Finance for Nature 2026: Nature in the red: Powering the trillion dollar nature transition economy. Nairobi
- International Advisory Panel Biodiversity Credits. (2024). Framework for high integrity biodiversity credit markets.

ENTRETIEN #3.4 AVEC ADRIEN FABRE

- Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature. (2025, Décembre). Climat : l'Accord de Paris a 10 ans. ecologie.gouv.fr
- Climate Action Tracker. (2025, Novembre). Little change in warming outlook for four years; new 2035 climate targets make no difference. climateactiontracker.org.
- UN Climate Change News. (2024, Novembre). COP29 UN climate conference agrees to Triple Finance to developing countries, protecting lives and livelihoods | UNFCCC. UN Climate Change.
- Ministry of the Environment Government of Japan. (2026, Juin). Implementation status of Article 6.2 Guidance. a6partnership.org.
- Dunne, D., Gabbatiss, J., Lempriere, M., Dwyer, O., Evans, S., Keating, C., Pidcock, R., Tandon, A., Chandrasekhar, A., & Patel, A. (2025, Novembre). Cop30 debriefed 21 November 2025: 'Mutirão' text latest; 'roadmaps' explained; cop finish times plotted - carbon brief. carbonbrief.org.
- Friedlingstein et al. (2025) Global Carbon Budget 2025. Earth System Science Data

- Marcu, A., Coker, E., Bourcier, F., Caneill, J.-Y., Finlayson, R., Maratou, A., Meinardi, C., Paperini, T., & Sangiovanni, M. (2026, Mai). 2026 state of the EU ETS Report. European Roundtable on Climate Change and Sustainable Transition
- Rennert, K., Errickson, F., Prest, B. C., Rennels, L., Newell, R. G., Pizer, W., ... & Anthoff, D. (2022). Comprehensive evidence implies a higher social cost of CO2. Nature, 610(7933), 687-692.
- IEA (2022), The Future of Heat Pumps, IEA, Paris
- Fabre, A., Douenne, T., & Mattauch, L. (2025). Majority support for global redistributive and climate policies. Nature Human Behaviour, 9(8), 1583-1594.
- Stern, N. (2006). Stern Review: The economics of climate change.

ENTRETIEN #3.5 AVEC NATHALIE BOYER

- Fraser, M. , Conde, A., & Haight, L. (2024). The Circularity Gap Report 2024. Circle Economy.
- Rieux, K. (2026, Juillet). En Marse vers l'inc-5.4 pour le traité sur la pollution plastique. economiecirculaire.org.
- OREE, & ADEME. (2024, Octobre). Etat des Lieux de l'écologie industrielle et territoriale en France en 2024. La librairie ADEME.
- Parlement Européen. (2029, Juin). Directive (UE) 2019/904 du parlement européen et du conseil du 5 juin 2019 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement (Texte présentant de l'intérêt pour l'eee). Légifrance.
- European Environment Agency. (2024, Décembre). Europe's circular economy in facts and figures. EEA. Publications Office of the European Union.
- Lavarde, C. (2025, Novembre). Projet de loi de finances pour 2026 : écologie, Développement et Mobilité Durables. Rapport général n° 139 (2025-2026), tome III, annexe 10, volume 1. Sénat.
- Citeo. (2025, Décembre). La Boucle du pot de yaourt en Polystyrène Est Bouclée.
- United Nations Environment Programme (2024). Global Resources Outlook 2024: Bend the Trend – Pathways to a liveable planet as resource use spikes. International Resource Panel.
- Commissariat général au développement durable. (2024, Novembre). Obligation d'acquisition de biens issus du réemploi, de la réutilisation, ou contenant de la matière recyclée: Mise en œuvre de l'article 58 de la loi AGEC. Service de l'économie verte et solidaire.
- Les Amis de la Terre France. (2023, Juin). Quand la mode surchauffe. Shein, ou la course destructrice vers toujours plus de vêtements.
- PNUE (2018). Avenir de la Gestion des Déchets en Afrique. Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Nairobi, Kenya.

ENTRETIEN #3.6 AVEC CÉCILE GENOT

- Cowie, R. H., Bouchet, P., & Fontaine, B. (2022). The Sixth Mass Extinction: fact, fiction or speculation?. Biological Reviews, 97(2), 640-663.
- European Environment Agency. (2020). State of nature in the EU: Results from reporting under The nature directives 2013-2018. Publications Office of the European Union.

- Anlauf, A., Baba, K., Bassermann, L., Betge, D., Brunner, J., Castillo, V., Dolce, J., Dewitz, I., Gattai, L., Herre, R., Karambiri, M., Klümper, F., Kiragu-Wissler, S., Lay-Kumar, J., Langlotz, G., Luig, L., Neuber, A., Onura, W., Ohlau, M., ... Weigelt, J. (2025). Soil Atlas: Facts and figures about a vital resource. Heinrich Böll Stiftung.
- Harrison, P., McElwee, P.& van Huysen, T. (2024). IPBES Nexus Assessment: Full Report. Zenodo.
- Wahl, G., Rannou, C., Pugliese, A., & Iionescu, C. (2026, Février.). L'indice NAT 40 : Les Entreprises Du CAC40 à l'^épreuve de La Nature. WWF France.

ENTRETIEN #3.7 AVEC GUILLAUME RICHET-BOURBOUSSE

- Elderson, F. (2025, Juillet). Banks have made good progress in managing climate and nature risks – and must continue. Banque Centrale Européenne.
- Network for Greening the Financial System. (n.d.). Membership
- Amadei, J., Duterne, H., & Gil, P. (2025). L'indicateur climat: un outil au service de la transition climatique des entreprises. Bulletin de la Banque de France, (261).
- European Central Bank. (2025, Juin). Climate-related financial disclosures of Eurosystem assets held for monetary policy purposes and of the ECB's foreign reserves. European Central Bank.

ENTRETIEN #3.8 AVEC BENOÎT MIRIBEL

- Bordage, F. (2019). Empreinte environnementale du numérique mondial. Paris, greenit. fr, 9.
- United Nations. (2026, Janvier). Sous pression Financière, l'OMS Lutte Pour Maintenir Ses priorités. ONU Info.
- Clement, V., Rigaud, K. K., de Sherbinin, A., Jones, B., Adamo, S., Schewe, J., ... & Shabahat, E. (2021). Groundswell. Acting on Internal Climate Migration. Part II. Washington, DC: The World Bank.
- Phelps, N. H., Singleton, R. K., Zhou, B., Heap, R. A., Mishra, A., Bennett, J. E., ... & Barbagallo, C. M. (2024). Worldwide trends in underweight and obesity from 1990 to 2022: a pooled analysis of 3663 population-representative studies with 222 million children, adolescents, and adults. The Lancet, 403(10431), 1027-1050.
- Aivalioti, S., Dussauge, M., Fauvel, G., ... & Papageorgiou, S. (2025). One Health for Cities: The Essential Guidebook for City Makers. City of Lyon: One Health 4 Cities Network.

ENTRETIEN #3.9 AVEC ALEXANDRE MUSSO

- Millon, T. (2026, Janvier). Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France. Altares.
- Altaf, R. Barilla, B. Manveer, G. (2026, Mai). Disconnected Defenses: Extreme Weather Risk Across Corporates, Cities and Financial Systems. CDP Worldwide.
- ADEME. (2026, Janvier). Sécuriser l'accès aux matières grâce à l'économie circulaire. ADEME Infos.
- Poissonnier, H. (2026, Janvier). Les performances RSE des entreprises françaises nourries par la recherche de résilience. The Conversation.
- latribune.fr. (2023, Septembre). L'ue demande à la chine plus de " clarté " pour les entreprises étrangères. La Tribune.

- Centre de Recherches Politiques de Sciences Po (CEVIPOF). (2026, Février). Baromètre de la confiance politique CEVIPOF 2026 : la confiance s'effondre en politique, la proximité fait figure de refuge.

ENTRETIEN #3.10 AVEC CÉCILE RENOUARD

- Belle-Larant, F., Claeys, G., & Durré, A. (2024, Octobre). Investissements bas carbone : comment les rendre rentables [La Note d'analyse, no. 144]. France Stratégie.
- Refashion (2025), Baromètre annuel Refashion 2025.
- Finlayson, C. (2017, Mars). Whanganui River settlement passes third reading. Beehive.govt.nz.
- Fanning, A. L., & Raworth, K. (2025). Doughnut of social and planetary boundaries monitors a world out of balance. Nature, 646(8083), 47-56.
- Henry, C., & Calipel, C. (2026, Juin). État des Lieux des investissements climat en Europe - edition 2026. I4CE.
- Climate Action. (2025, Mars). Citizen support for climate action.
- Kallis, G., Hickel, J., O'Neill, D. W., Jackson, T., Victor, P. A., Raworth, K., ... & Ürge-Vorsatz, D. (2025). Post-growth: the science of wellbeing within planetary boundaries. The Lancet Planetary Health, 9(1), e62-e78.
- Raworth, K. (2018). Doughnut economics: Seven ways to think like a 21st century economist. Chelsea Green Publishing.
- Ezvan, C., L'Huillier, H., & Renouard, C. (2018). Measuring and enhancing relational capabilities: In defence of a relational view of the firm. In Engaging with Stakeholders (pp. 45-62). Routledge.
- Renouard, C., Beau, R., Goupil, C., & Kœnig, C. (2020). Manuel de la grande transition: former pour transformer. Editions Les Liens qui libèrent.
- Beau, R., Cournil, C., Martin-Chenut, K., Perruso, C., Pierron, J. P., Renouard, C., & Schmid, L. (2023). La société écologique: normes et relations (p. 144). Edition Les Liens qui libèrent.

SECTION 4 : **RUPTURES TECHNOLOGIQUES**

VUE D'ENSEMBLE

- Thomas, R. (2025). Drones now account for 80% of casualties in Ukraine–Russia war. Army Technology, 8.
- IEA (2025), Energy and AI, IEA, Paris.
- Chardon-Boucaud, S. (2025). L'économie de l'attention à l'ère du numérique. Trésor-Éco n° 369
- Schmidt, A. L., Zollo, F., Scala, A., Betsch, C., & Quattrociocchi, W. (2018). Polarization of the vaccination debate on Facebook. Vaccine, 36(25), 3606-3612.
- Paredes, J. L., Druck, G., Benson, B., & Smith, E. (2026, Mai). AI now writes as many online articles as humans. Graphite.
- Draghi, M. (2025, Septembre). The Draghi report on EU competitiveness, European Commission.
- Bock, S., Elewa, A., Nesta, L., & Salies, E. (2025). L'Europe sous contrainte: des coûts maîtrisés, des gammes entravées (Doctoral dissertation, OFCE Sciences Po Paris).

- de Roucy-Rochegonde, L. (2024, Février). Robots Tueurs, Essaims de drones armés… le champ de bataille à l'heure de l'intelligence artificielle. Ifri.
- Efoui-Hess, M., Ferreboeuf, H., De Bank, M., Denis, P., & Theve, A. (2025, Octobre). Intelligence artificielle, données, calculs : quelles infrastructures dans un monde décarboné ?. The Shift Project.
- Carré, E. (2025, Décembre 15). L'empathie Artificielle : Du miracle technologique au mirage relationnel. The Conversation.
- Couppey-Soubeyran, J., & Valla, N. (2026, February 13). L'Union européenne doit-elle avoir recours à l'emprunt ?France Culture.
- HEConcept | Télécom, IA & IT managé. (2024, Avril) Une rétrospective chronologique : l'évolution des téléphones fixes de 1876 à 1960. LinkedIn
- Legleye, S., Nougaret, A., & Viard-Guillot, L. (2022). 94% des 15-29 ans ont un smartphone en 2021. Insee Focus, 259, 1-5.
- Ipsos. (2025, Août). Intelligence artificielle : Quels sont les usages des français ?
- Maupas, S. (2025, Novembre). La Vie de Nicolas Guillou, Juge Français de la CPI sous sanctions des etats-unis : " vous êtes interdit bancaire sur une bonne partie de la planète ." Le Monde.fr.
- Vilars, T. (2026, January 22). Aurore Lalucq, eurodéputée : " trump peut nous couper visa-mastercard, l'urgence est à un système de paiement Européen ." Le Nouvel Obs.
- Boulanger, P. (2026, Janvier). Groenland : le scénario catastrophe qui peut couper l'Europe de ses services numériques américains, et l'onde de choc économique. LinkedIn
- Commission européenne. (2022). Common European data spaces (Document de travail des services de la Commission SWD(2022) 45 final). europa.eu
- Jollain, E. (2025, Juin). Les Européens ont 35.000 milliards d'euros d'épargne et 20% de cette somme finance l'économie américaine: les gouvernements veulent maintenant rapatrier ces milliards. BFM BUSINESS.
- Grosz, A. (2025, Janvier). "Récupérons ces 300 milliards" : Le gouverneur de la banque de france veut mobiliser l'épargne privée pour le financement de l'ue. Le Figaro.
- Anaya Longaric, P., Banu, E., Bellinghausen, L., Dumitrescu, A., & Gati, Z. (2026, Mai). Closing the gap? gauging the development and integration of Europe's capital markets. European Central Bank.
- Vieilledent, C. (2026, Février). Souveraineté Numérique de l'UE: Où en est-on, que peut-on faire? Telos.
- Claret-Trentelivres, T., Doan, R., Roucher, A., & Storchan, V. (2026, Juillet). Opération prométhée : La france peut gagner la course à l'ia. quel en serait le prix? Le Grand Continent.
- Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs. (2024). Regulation (EU) 2024/1252 of the European Parliament and of the Council of 11 April 2024 establishing a framework for ensuring a secure and sustainable supply of critical raw materials and amending Regulations (EU) No 168/2013, (EU) 2018/858, (EU) 2018/1724 and (EU) 2019/1020 (Text with EEA relevance). Council of the European Union.
- Verdes, J. (2026, August 21). Qu'est ce que resourceeu, le projet de la commission européenne pour s'Approvisionner en terres rares ? Touteleurope.eu.
- Svartzman, R., & Weber, L. (2026, Janvier). Paying for the Critical Minerals of the Low-Carbon Transition. Policy Brief n°53. IEP@BU.
- Kaeser, P. (2016). Les Stocks Stratégiques Pétroliers : Une construction " à la française ". La Revue de l'Énergie.

- OCDE (2025), « Concurrence dans les infrastructures d'intelligence artificielle », Éditions OCDE, Paris.
- The Economist. (2026, Février). IA : Pékin et washington ne jouent pas la même partition dans la bataille technologique. Challenges.
- Le Troquier, P., & Pouré, C. (2026, Janvier). A Madagascar, La Précarité des petites mains de l'ia. Le Monde.fr.
- OECD (2020), Tax Challenges Arising from Digitalisation – Economic Impact Assessment: Inclusive Framework on BEPS, OECD/G20 Base Erosion and Profit Shifting Project, OECD Publishing, Paris.
- Erner, G. (2025, Septembre). Daron Acemoglu, Prix nobel d'economie 2024 : "avec l'ia, nous confions notre avenir à quelques entreprises." France Culture.
- Georgieva, K. (2026, Janvier). Nouvelles compétences et intelligence artificielle transforment Le monde du travail. IMF.
- European Central Bank. (2026, Juin). The international role of the euro, June 2026.
- Villeroy de Galhau, F., & Bénassy-Quéré, A. (2025, Octobre). Stablecoins : " La rupture économique, Ou idéologique, réside dans la privatisation possible de la monnaie ". Banque de France.
- BSI Economics. (2025, Mai). Killer chart : Alerte sur la structure de la dette publique aux États-Unis.
- Heuze, M. (2026, Février). Tether : la bombe à retardement qui menace les cryptos, l'or et même la dette américaine. La Tribune.
- Tila, C. (2025, Février). Time spent online worldwide 2024. Statista.
- Duong, T. (2025, Juin). Global Daily Social Media Usage 2025. Statista.
- Kemp, S. (2025). Digital 2025: The essential guide to the Global State of Digital. We Are Social.
- Elliott, D. (2024, Juillet). This is how people in 2025 are getting their news. World Economic Forum.
- Carré, E. (2025, Décembre 15). L'empathie Artificielle : Du miracle technologique au mirage relationnel. The Conversation.
- Holt-Lunstad, J., Smith, T. B., Baker, M., Harris, T., & Stephenson, D. (2015). Loneliness and social isolation as risk factors for mortality: a meta-analytic review. Perspectives on psychological science, 10(2), 227-237.
- Le Grand Continent. (2025, Décembre). Le marché européen représente un quart des revenus des big tech. Le Grand Continent.
- Gouvernement. (2024, Octobre). La santé mentale, Grande cause nationale en 2025. info.gouv.fr.
- Vanhelst, J., & Oppert, J.-M. (2024, Juillet). À l'heure de Paris 2024, nos enfants sont-ils en bonne forme physique ? The Conversation.
- Vanhelst, J., & Oppert, J.-M. (2025, Février). La force musculaire dans l'enfance et l'adolescence est un indicateur de la santé tout au long de la vie The Conversation.
- Tomkinson, G. R., Kaster, T., Dooley, F. L., Fitzgerald, J. S., Annandale, M., Ferrar, K., Lang, J. J., & Smith, J. J. (2021). Temporal Trends in the Standing Broad Jump Performance of 10,940,801 Children and Adolescents Between 1960 and 2017. Sports medicine (Auckland, N.Z.), 51(3), 531–548.
- OECD (2024), OECD Digital Economy Outlook 2024 (Volume 2): Strengthening Connectivity, Innovation and Trust, OECD Publishing, Paris.

- Directorate-General for Competition, & Directorate-General for Communications Networks, Content and Technology. (2024, Mars). Designated gatekeepers must now comply with all obligations under the Digital Markets Act. Digital Markets Act.
- Diébold, A. (2025, Juillet). Crise silencieuse, causes profondes : le mal infrastructurel irlandais. Direction générale du Trésor.
- Luccioni, S., Trevelin, B., & Mitchell, M. (2024). The environmental impacts of AI–primer. Hugging Face.
- Gabbatiss, J. (2026, Juillet). Ai Boom Means Us is now “investing more” in fossil-fuel power than China. Carbon Brief.
- Mouchon, F. (2025, Novembre). “ 6 milliards de m3 d’eau d’ici 2027 ” : Comment l’ia épuise La Planète. leparisien.fr.
- Patterson, D., Gonzalez, J., Le, Q., Liang, C., Munguia, L. M., Rothchild, D., ... & Dean, J. (2021). Carbon emissions and large neural network training. arXiv preprint arXiv:2104.10350.
- UNESCO. (2022). Recommendation on the Ethics of Artificial Intelligence. UNESCO.
- OECD, Recommendation of the Council on Artificial Intelligence, OECD/LEGAL/0449
- Brandtzaeg, M. (2023, Mars). Tiktok-prosjektet på Hamar er et Kinderegg fra helvete. Siste nytt og forstå hvorfor.
- World Bank. (2021). World Development Report 2021: Data for Better Lives. Washington, DC: World Bank.
- OECD (2020), OECD Digital Economy Outlook 2020, OECD Publishing, Paris.
- Zuboff, S. (2020). L’âge du capitalisme de surveillance. Le combat pour un avenir humain face aux nouvelles frontières du pouvoir.
- Gauthier, G., Hodler, R., Widmer, P., & Zhuravskaya, E. (2026). The political effects of X’s feed algorithm. Nature, 652(8109), 416-423.
- Tisné, M. (2026, Février). Martin Tisné : Le non-alignement à l’ère de l’IA. Le Grand Continent. https://legrandcontinent.eu/fr/2026/02/16/le-non-alignement-a-lere-de-lia/
- PIPL. (2022, Mai). Personal information protection law of the people’s republic of china. PIPL.
- Office of Public Affairs. (2024, Septembre). Secretary Raimondo, IPEF ministers welcome upcoming entry into force of the Clean Economy Agreement, fair economy agreement, and agreement on the indo-pacific economic framework for prosperity (IPEF) and commit to continued progress at Virtual Ministerial. U.S. Department of Commerce.

ENTRETIEN #4.1 AVEC AURÉLIE BUGEAU

- Bordage, F. (2019). Empreinte environnementale du numérique mondial. Paris, greenit. fr, 9.
- Brilland, T., Fangeat, E., Meyer, J., & Wellhof, M. (2025). Évaluation de l’impact environnemental du numérique en France. mise à jour de l’étude, ADEME-Arcep.
- Chaperon, I. (2025, Avril). IA : “ d’ici à 2030, La consommation d’électricité des data centers Sera équivalente à Celle du japon .” Le Monde.
- Grellety, V. (2025, Avril). L’échappée mondiale de l’industrie des semi-conducteurs taïwanais, Bureau français de Taïwan, Service économique de Taipei, Direction générale du Trésor.
- Lepesant, G. (2025). Quelle stratégie européenne pour les métaux de la transition énergétique?.

- Le Troquier, P., & Pouré, C. (2026, Janvier). A Madagascar, La Précarité des petites mains de l'ia. Le Monde.fr.
- Mouchon, F. (2025, Novembre). " 6 milliards de m3 d'eau d'ici 2027 " : Comment l'ia épuise La Planète. leparisien.fr.
- Patterson, D., Gonzalez, J., Le, Q., Liang, C., Munguia, L. M., Rothchild, D., ... & Dean, J. (2021). Carbon emissions and large neural network training. arXiv preprint arXiv:2104.10350.
- Intelligence Artificielle, Données, calculs : Le rapport final du shift. The Shift Project. (2026, Janvier).

ENTRETIEN #4.2 AVEC SERGE TISSERON

- L'Année Internet 2025 - Les nouvelles règles du jeu. (2026, Février). Médiamétrie.
- Staksrud, E., Mascheroni, G., Milosevic, T., Ni Bhroin, N., Olafsson, K., Şengül-İnal, G. & Stoilova, M. (2026). European children's use and understanding of generative AI: EU Kids Online 2026. (EU Kids Online Reports 1). EU Kids Online, The London School of Economics and Political Science.
- Gottfried, J., & Sidoti, O. (2024). Teens and video games today (p. 37). Pew Research Center.
- Bunting, C., & Me, H. R. myself and AI: Understanding and safeguarding children's use of AI chatbots. Internet Matters (2025).
- Direction générale de la santé. (2025). Feuille de route interministérielle « pour la promotion d'un sommeil de qualité et la prévention de ses troubles » 2025-2026.
- Sopra Steria. (2026). (rep.). The global economic impact of disinformation - Financial, Social and Political Costs: How Information Manipulation Undermines the Economy.

ENTRETIEN #4.3 AVEC AUDREY FONTAINE

- Léon, C., Godeau, E., Spilka, S., Gillaizeau, I., & Beck, F. (2024). La santé mentale et le bien-être des collégiens et lycéens en France hexagonale: Résultats de l'Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances. Santé publique France.
- World Health Organization. (2022). Mental health and COVID-19: early evidence of the pandemic's impact: scientific brief, 2 Mars 2022 (No. WHO/2019-nCoV/Sci_Brief/Mental_health/2022.1). World Health Organization.
- Gallay, A. L., & Beaudoin, C. (2025). Baromètre des droits des personnes malades 2025. France Assos Santé.
- Sutter, P. E., Chamberlin, S., & Mesmer, L. (2025). Éco-anxiété en France (étude 2025). Ademe
- United Nations. (2026, Janvier). Sous pression Financière, l'OMS lutte pour maintenir ses priorités. ONU Info.

ENTRETIEN #4.4 AVEC BRUNO COURTOIS, THOMAS DELORME ET FRANÇOIS GRIME

- European External Action Service. (2026, 12 mars). 4th EEAS report on foreign information manipulation and interference threats [Rapport].
- Sopra Steria. (2026). (rep.). The global economic impact of disinformation - Financial, Social and Political Costs: How Information Manipulation Undermines the Economy.
- World Economic Forum. (2026, Janvier). The Global Risks Report 2026.

- Confavreux, P. (2026, 3 janvier). Entretien de Pascal Confavreux, porte-parole du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, avec « France 24 ». Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
- Attrill, C.-H. (2026, 4 janvier). Après des décennies d'éducation aux médias, la Finlande forme les élèves à repérer les deepfakes. euronews.

ENTRETIEN #4.5 AVEC CÉDRIC VILLANI

- Chatterji, Aaron, Thomas Cunningham, David J. Deming, Zoe Hitzig, Christopher Ong, Carl Yan Shan, and Kevin Wadman. (2025, Septembre). How People Use ChatGPT. National Bureau for Economic Research 34255
- Champain, V. (2026, Avril). « 500 milliards investis par an pour l'ia, mais pour quelle productivité ? » - Les Echos. Les Echos.
- Aliaga, S. (2025, Septembre). Is AI already driving U.S. growth?. JPMorgan Asset Management.
- OCDE (2024), L'IA dans le domaine de la santé : Un immense potentiel, d'énormes risques. Éditions OCDE, Paris.
- Copp, T., Dwoskin, E., & Duncan, I. (2026, Mars). Anthropic's AI tool Claude Central to U.S. campaign in Iran, amid a bitter feud. The Washington Post.
- Draghi, M. (2025, Septembre). The Draghi report on EU competitiveness, European Commission.
- Aghion, P., & Bouverot, A. (2024). IA: notre ambition pour la France. Odile Jacob.

ENTRETIEN #4.6 AVEC ANNE BOUVEROT

- Élysee. (2025, Février). Les actions de Paris pour l'intelligence artificielle. elysee.fr.
- Putois, C. (2025, Septembre). Les citoyens veulent-ils vraiment de la souveraineté numérique ? 10 points sur une enquête mondiale. Le Grand Continent.
- Hook, D. (2025). Deepseek and the New Geopolitics of AI. figshare. Online resource.
- Élysée. (2025, Février). Sommet pour l'action sur l'IA. elysee.fr.
- Élysée. (2025, Février). Déclaration sur une intelligence artificielle inclusive et durable pour les peuples et la planète. elysee.fr.
- Élysée. (2025, Février). Faire de la France une puissance de l'IA. elysee.fr.
- Seveno, S. (2026, Janvier). Les Français et les Plateformes Digitales : Entre dépendance quotidienne et Soif de Régulation. Ipsos bva.

ENTRETIEN #4.7 AVEC ÉRIC MONNET

- ClubPatrimoine. (2026, Février). Cryptoactifs : Une Année de contrastes et de transition structurelle. ClubPatrimoine.
- Bénassy-Quéré, A., & Villeroy de Galhau, F. (2025, Octobre). Stablecoins: " la rupture économique, Ou idéologique, réside dans la privatisation possible de la monnaie ." Le Monde.fr.
- Sandor, K. (2026, Mai). Le stablecoin de Tether axé sur les États-Unis croît de 500 % en un mois, mais reste à la traîne derrière Circle, Ripple, Paypal. CoinDesk
- Sandor, K. (2026, Mai). BlackRock renforce sa stratégie de tokenisation avec de nouvelles offres de fonds onchain. CoinDesk

- Garrigues, S. (2025, Octobre). Pix, le nouveau moyen de Paiement Brésilien Qui Détrône les espèces et les CB. Veracash.
- Van Den Schrieck, A., & Cherfils, L. (2026, Avril). Baromètre 2026 : l'adoption des crypto-actifs en France et en Europe. ADAN.

ENTRETIEN #4.8 AVEC HENRI VERDIER

- Taylor, P. (2025, Novembre). Data Growth Worldwide 2029. Statista.
- Clarke, D. (2026, Avril). Meta to surpass Google in digital ad revenues for First Time Ever. eMarketer.
- Bonnefous, B. (2026, Février). Les Etats-Unis, Grand Vainqueur des investissements industriels dans le monde en 2025. Le Monde.
- Fischer, S. (2026, Juin). AD market reaches its highest share of GDP. Axios.

ENTRETIEN #4.9 AVEC CONSTANCE MICKIEWICZ

- Chopard, M., Cotet, É., Gantois, T., & Villani, É. (2026, Juin). L'intelligence artificielle, quels effets sur l'emploi ?. Trésor-Éco N° 391. Direction générale du Trésor.
- Office parlementaire d'évaluation des Choix Scientifiques et technologiques. (2024, Mars). Compte Rendu de Réunion n° 188 - Session 2023 – 2024 - 16e législature - Assemblée nationale.
- Maslej, N., Fattorini, L., Perrault, R., Gil, Y., Parli, V., Kariuki, N., ... & Oak, S. (2025). Artificial intelligence index report 2025. Stanford HAI.
- Lederer, E. M. (2024, Mars). The UN adopts a resolution backing efforts to ensure artificial intelligence is safe. AP News.
- Sánchez-Cacicedo, A. (2026, Février). Accord commercial UE-Inde : Et après ? Du Libre-échange à la défense et au numérique. Institut Montaigne.
- Le Quilliec, X. (2026, Juillet). La féminisation des écoles d'ingénieurs : où en est-on en 2026 ? Planète Grandes Écoles.
- European Commission. (2024, Février 14). The 2024 Annual Single Market and competitiveness report. Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs.

ÉQUIPE DU RAPPORT

LES CO-AUTEURS

CO-DIRECTEUR DU RAPPORT ET CO-AUTEUR

Thomas FRIANG est le Fondateur et Directeur général de l'Institut Open Diplomacy.

Animant ce think-tank depuis 2010, il s'est d'abord engagé à donner une voix internationale aux générations futures en faisant une place aux jeunes au G20 et au G7 grâce au Y20 et au Y7 qu'il a fondés et présidés en 2011 puis en 2019. Il s'est ensuite engagé pour favoriser la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies dans un contexte géopolitique contraint, notamment en créant et animant les Rencontres du Développement Durable et le réseau des Parlementaires pour la Paix. Depuis 2024, il a mis l'Institut Open Diplomacy au service d'une nouvelle mission : comprendre et combattre la *polycrise*. En 2025, il a notamment dirigé le rapport « Comprendre la polycrise ».

Au plan professionnel, Thomas est directeur exécutif de l'Institut Géopolitique & Business de l'ESSEC. Il a mené une carrière au croisement de l'économie internationale et de la géopolitique dans diverses institutions comme le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la Banque de France.

Thomas est ancien élève de l'ESCP et diplômé de l'ENS Ulm. Il a été auditeur-civil de l'Ecole de Guerre Terre et auditeur de la Harvard Kennedy School.

CO-DIRECTEUR DU RAPPORT ET CO-AUTEUR EN CHARGE DE LA SECTION « RUPTURES TECHNOLOGIQUES »

Bastien BEAUDUCEL est Senior Fellow et Directeur général adjoint de l'Institut Open Diplomacy, chargé des relations publiques.

En 2026, il est Co-président du Y7 dont il pilote les négociations relatives aux ruptures technologiques. Il a auparavant été délégué français au Y7 en 2024, en Italie, chargé des enjeux d'inclusion et d'égalité des chances. Il est coauteur du rapport « *Comprendre la polycrise, précis de lucidité pour négocier un tournant historique* », et auteur du policy

paper « *Déséquilibres mondiaux à l'ère de la polycrise : quels leviers stratégiques pour une stabilisation multilatérale ?* ».

Au plan professionnel, Bastien Beauducel est cadre à la Banque de France et actuellement détaché auprès de la Banque centrale européenne, où il exerce en tant que superviseur des risques liés au climat et à la nature. Bastien est un ancien élève de Sciences Po Rennes et de l'École Normale Supérieure de Rennes.

CO-AUTRICE EN CHARGE DE LA SECTION « RENVERSEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES »

Juliette MARCEAUX est Senior Fellow et Vice-présidente de l'Institut Open Diplomacy.

En 2026, elle a été Coprésidente du Y7, chargée des négociations sur les « Déséquilibres économiques et démographiques ».

Consultante dans le cabinet de conseil en influence et en gouvernance *The Arcane*, elle accompagne les entreprises et leurs dirigeants dans la compréhension et la prise en compte des grandes évolutions de la société et du débat public. Juliette est diplômée de Sciences Po et du King's College. Elle a été déléguée française au Y20 de Rio (2024) et cheffe de délégation au Y20 de Johannesburg (2025).

CO-AUTEUR EN CHARGE DE LA SECTION « BOULEVERSEMENTS GÉOPOLITIQUES »

Aurélien DUCHÊNE est Senior Fellow de l'Institut Open Diplomacy.

En 2026, Aurélien est Co-président du Y7 en charge de la filière de négociation « Bouleversements géopolitiques ». Précédemment, il représentait la France au Y20 de Johannesburg (2025) dans la filière de négociation « Fragility, Conflict, and Violence ».

Aurélien est l'auteur de plusieurs ouvrages remarqués de géopolitique, chroniqueur international à LCI et enseigne les relations internationales à l'Université de Lyon 3.

CO-AUTEUR EN CHARGE DE LA SECTION « CRISES ÉCOLOGIQUES ».

Arthur ROGÉ est Fellow et Directeur de la rédaction de l'Institut Open Diplomacy.

En 2026, il est Délégué au Y7, où il représente la France dans la filière de négociation « Crises écologiques ».

Il travaille dans la prospective énergétique au sein d'une organisation internationale, où il dirige la modélisation et l'analyse consacrés à l'accès à l'énergie dans les pays en développement. Ses précédents travaux et publications ont couvert un large spectre de sujets, de l'estimation des émissions mondiales de CO2 aux technologies bas-carbone, en passant par l'accessibilité économique de l'énergie.

Ingénieur de formation, diplômé des Arts et Métiers et d'Imperial College London, il a complété son parcours par un master à l'École d'affaires internationales de Sciences Po Paris.

Il s'exprime ici à titre personnel.

LES CONTRIBUTEURS

MEMBRE DU COMITÉ DE PILOTAGE

Jean-Baptiste BOYSSOU est Senior Fellow et Directeur général adjoint de l'Institut Open Diplomacy, chargé de la transformation et du développement.

Engagé au sein de l'Institut Open Diplomacy depuis 2019, Jean-Baptiste travaille depuis plusieurs années sur l'impact géopolitique des hautes technologies. Chef de délégation et délégué pour la filière Technologie au Y20 de Jakarta en 2022, il assure la direction du programme de Leadership de l'Institut en 2025, avant d'en prendre la direction générale adjointe depuis 2026.

Ingénieur de formation, il travaille durant trois ans comme consultant senior en conseil en stratégie pour l'industrie pharmaceutique, avant d'entamer un projet de recherche doctoral en physico-chimie des interfaces liquides/gaz au sein de l'Université norvégienne des Sciences et Technologies.

Jean-Baptiste est diplômé de l'ESPCI et des Mines de Paris.

MEMBRE DU COMITÉ DE PILOTAGE

Héloïse CHAPUIS est Fellow et Rédactrice en chef de l'Institut Open Diplomacy, chargée de la veille stratégique.

En 2026, elle a occupé deux postes distincts au sein de l'Institut Open Diplomacy. Elle a d'abord été responsable des Consultations au sein du Pôle Leadership puis est depuis septembre Rédactrice en chef de l'Institut Open Diplomacy.

Actuellement consultante en sociologie spécialisée en santé, Héloïse est également secouriste bénévole à la Protection Civile Paris Seine (PCPS). Elle est diplômée de McGill University en biologie des organismes et sciences politiques et de University College London (UCL) en Science & Technology Studies.

CONTRIBUTEURS

L'Institut remercie également les 17 contributeurs qui ont conduit des entretiens ayant contribué à l'élaboration de ce rapport, en complément des coauteurs.

Section 1: Renversements démographiques et économiques

Lucas CYPRÈS, Élisa FAMERY, Anne-Sophie LALLEMAND

Section 2: Bouleversements géopolitiques

Râmachandra OVIODE-SIOU

Section 3: Crises écologiques

Clara BEAUVOIR, Raphaël CANONNE, Clara FURLAN , Inès PIVATY

Section 4: Ruptures technologiques

Aurélien ANGOT, Thomas CHESNEAU-DAUMAS, Amélia LOUIBA, Inés RIVOALEN, Thaddée TOULOUSE

Edition, coordination et communication

Pauline DA CUNHA, Sephora BENMIRA-OULEBSIR, Florine MAUREL, Lucie ROUHAUD

38 EXPERTS INTERROGÉS

Nous remercions tous les experts interrogés pour la réalisation de ce rapport.

SECTION 1: **RENVERSEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES**

Xavier TIMBEAU est coprésident de l'Institut Open Diplomacy, macroéconomiste et spécialiste d'économétrie appliquée. Diplômé de l'École polytechnique et de l'ENSAE, il est directeur principal de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE). Il enseigne principalement à l'ENA, à CentraleSupélec et à Sciences Po, où il délivre notamment un cours d'économie du climat. Il préside la commission « Environnement et Développement durable » du Conseil national de l'information statistique et siège dans de nombreuses instances comme le Conseil scientifique du CREDOC.

Dr. Élise ROUSSEAU est docteure en science politique, spécialiste des relations internationales et de la fabrique des normes au sein des enceintes multilatérales. Lauréate du concours diplomatique belge, elle a enseigné à l'Université de Cambridge, à Sciences Po Paris, à l'Université McGill et au Geneva Graduate Institute. Consultante chez Tenzing Conseil, elle est également Senior fellow de l'Institut Open Diplomacy et co-autrice du rapport « Comprendre la polycrise, précis de lucidité pour négocier un tournant historique ».

Dr. Jacques PELLETAN est docteur en sciences économiques de l'Université Paris-Dauphine. Il est actuellement maître de conférences à l'Université Paris 8 et chercheur associé à l'Institut Louis Bachelier. Spécialiste de l'économie du risque et de la comptabilité nationale, il conseille diverses institutions publiques sur les politiques de protection sociale et est également membre du projet des Comptes de Transferts Nationaux (National Transfer Accounts (NTA)).

Prof. Hippolyte d'ALBIS est docteur en économie, directeur de recherche au CNRS et professeur à l'ESSEC Business School. Il assure actuellement la vice-présidence du Cercle des économistes et dirige l'équipe française du projet des Comptes de Transferts Nationaux (National Transfer Accounts (NTA). Il est l'auteur de l'ouvrage *Économie des âges de la vie : En finir avec la guerre des générations*, paru en 2026 aux éditions Odile Jacob.

Mélanie VOIN est experte en communication institutionnelle et en affaires publiques. Elle est responsable de la communication du Club Landoy (Groupe Bayard), un think tank dédié aux enjeux de la révolution démographique et de la longévité en entreprise. Elle pilote les baromètres annuels sur la place des seniors dans la société et a contribué à la rédaction de la Charte 50+ pour l'emploi des plus de 50 ans. Elle a précédemment exercé au sein du cabinet de la Commissaire à la justice et à l'égalité des genres de la Commission européenne.

Marc-Olivier STRAUSS-KAHN est économiste, Senior Fellow de l'Atlantic Council et directeur général honoraire à la Banque de France. Il a travaillé au sein de 7 institutions dont 3 banques centrales (la Banque centrale européenne, la FED et la Banque centrale d'Afrique centrale), 4 organisations internationales dont le FMI et la Banque des règlements internationaux.

Gilles MOËC est chef économiste au sein du groupe AXA et responsable de la recherche d'AXA IM. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il a exercé à l'INSEE puis à la Banque de France, où il a dirigé la division de l'économie internationale. Il a ensuite été économiste européen senior à la Bank of America, puis économiste européen en chef à la Deutsche Bank, avant de devenir chef économiste européen de Bank of America Merrill Lynch. Il est par ailleurs membre du Haut Conseil des finances publiques (HCFP).

SECTION 2 : **BOULEVERSEMENTS GÉOPOLITIQUES**

Vice-amiral Patrick CHEVALLEREAU est Vice-président de l'Institut Open Diplomacy. Vice-Amiral en 2e section, il a mené une carrière de commandement opérationnel dans l'aéronavale puis une carrière d'état-major au cœur de la relation transatlantique - notamment comme directeur de cabinet du Commandant suprême pour la Transformation des capacités de défense de l'OTAN ou encore comme attaché de défense à l'Ambassade de France au Royaume-Uni. Patrick est également Distinguished Fellow du Royal United Services Institute.

Dr. Arnaud LEVEAU est docteur en sciences politiques de l'École normale supérieure de Lyon. Il est spécialiste des relations internationales, et en particulier de l'Asie de l'Est. Il est actuellement président du think tank Asia Centre et professeur à l'Université Paris -Dauphine-PSL. Il consacre ses travaux aux enjeux stratégiques de l'Indopacifique et est l'auteur de nombreux ouvrages, dont La France et la Corée du Sud : *Partenaires naturels dans un monde de puissances moyennes*.

Me. Sara BRIMBEUF est avocate de formation, diplômée en droit international économique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle est actuellement responsable du plaidoyer "Grande Corruption et Flux financiers illicites" au sein de Transparency International France. Experte de la lutte contre le blanchiment et la criminalité financière, elle coordonne les actions juridiques liées aux affaires de « biens mal acquis » et est l'autrice de nombreux rapports de référence sur la restitution des avoirs détournés.

Charlotte PALMIERI est juriste spécialisée en droit pénal et lutte contre la corruption. Après une expérience au sein du ministère de la Justice, elle est aujourd'hui chargée de contentieux et de plaidoyer chez Transparency International France. Elle travaille spécifiquement sur les problématiques de transparence financière et les sanctions économiques internationales. Elle contribue régulièrement aux publications de l'association sur l'encadrement des flux financiers transnationaux.

Marc Perrin de BRICHAMBAUT est Conseiller d'État honoraire. Il a occupé différentes fonctions au sein des ministères des Affaires étrangères et des Armées ainsi qu'au secrétariat général des Nations Unies. Il a également été secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et juge à la Cour pénale internationale jusqu'en 2024.

Dr. Michel WAKIM est Docteur en pharmacie, diplômé de Sciences Po Paris et réserviste opérationnel dans les armées depuis 2017. Il est actuellement chef du bureau des risques biologiques et NRBC au Centre de crises sanitaires de la Direction générale de la Santé (DGS). En parallèle, il prépare également une thèse en géopolitique à l'Université Panthéon-Assas consacrée aux stratégies de contre-mesures médicales face aux menaces NRBC et aux pandémies.

Jean-Marc FENET est agrégé d'économie et haut fonctionnaire du ministère de l'Economie et des finances. Il a occupé plusieurs fonctions à Bercy avant de devenir directeur général adjoint de la DGFiP. Au sein de la Direction générale du Trésor et son réseau international, il a été ministre-conseiller pour les affaires économiques et financières dans les ambassades de France à Varsovie, Delhi et Pékin. Depuis 2023, il enseigne la géoéconomie à l'ESSEC, tout en co-présidant l'Indian Business Club Paris et en conseillant le Comité France Chine du MEDEF.

Dr. Cécile BAYOU est chercheuse associée au CREE (Centre de recherches Europes-Eurasie) de l'INALCO et chargée de mission Russie, Europe continentale au Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie (CAPS) du Quai d'Orsay. Elle est rédactrice en chef de la revue en ligne Regard sur l'Est et l'auteur de nombreux ouvrages dont Les pays baltes, face à la menace russe en 100 questions (Tallandier) sorti en mars 2026.

Dr. Romain MIELCAREK est journaliste indépendant, docteur en sciences de l'information et de la communication et enseignant-chercheur à l'Institut Pratique de Journalisme de l'université Paris Dauphine-PSL. Sa thèse porte sur *« L'influence limitée de la communication militaire française sur le récit médiatique de la guerre en Afghanistan »*.

Dr. Olivia TAMBOU est maître de conférences HDR à l'Université Paris Dauphine-PSL en droit européen. Elle s'intéresse dans le cadre de ses recherches aux interactions entre le droit et les nouvelles technologies notamment la protection des données à caractère personnel, l'intelligence artificielle, la cyberjustice, et plus globalement le droit du marché intérieur numérique.

Général Dominique TRINQUAND est ancien chef de la mission militaire française auprès des Nations unies. Président de DHT Conseil, le Général (2S) Dominique TRINQUAND est un expert reconnu en relations internationales. Il intervient régulièrement dans les médias. Il est l'auteur de *« Ce qui vous attend »* en 2023 et *« D'un monde à l'autre »* en 2024.

Claude BLANCHEMAISON est diplomate. Diplômé d'HEC et de Sciences Po Paris, et ancien élève de l'ENA, il a été ambassadeur au Vietnam, en Inde, en Russie, ainsi qu'en Espagne. Spécialiste de l'Europe et de l'Asie, il a exercé plusieurs fonctions de direction au Quai d'Orsay. Il a enseigné à Paris-Dauphine et à Sciences Po. Il est l'auteur de « Fragments d'un parcours aventureux », aux éditions Temporis en 2025.

Laudie DUNDON est spécialiste des évolutions politiques aux États-Unis et en Europe ainsi que des relations transatlantiques. Diplomée de la School of Foreign Service de Georgetown University, elle a une longue expérience dans les relations gouvernementales internationales, elle a exercé au Département d'État américain, auprès de l'envoyé spécial du président et du secrétaire d'État pour les Balkans. Elle enseigne à l'IRIS, à Paris.

Michel DUCLOS est diplomate et Conseiller spécial pour la géopolitique à l'Institut Montaigne. Il a occupé différents postes au sein du Ministère des affaires étrangères. Il a également été représentant permanent-adjoint de la France auprès des Nations Unies de 2002 à 2006, ambassadeur en Syrie de 2006 à 2009, il est conseiller diplomatique du ministre de l'Intérieur de 2009 à 2012, puis ambassadeur en Suisse de 2012 à 2014. Il est l'auteur de plusieurs ouvrage dont le dernier s'intitule *Guerre en Ukraine et nouvel ordre du monde* (2023).

SECTION 3 : **CRISES ÉCOLOGIQUES**

Prof. Laurence MONNOYER-SMITH est Directrice du Développement durable du Centre national d'études spatiales (CNES) et Coprésidente de l'Institut Open Diplomacy. Elle est spécialiste des enjeux de démocratie participative, du spatial et de transition écologique. Ancienne vice-présidente de la Commission nationale du débat public et commissaire générale au développement durable.

Bertrand BADRÉ est le fondateur et managing partner de *Blue like an Orange Sustainable Capital*, fonds d'investissement dédié au financement du développement durable dans les marchés émergents. Inspecteur des finances, il a exercé des fonctions de haut niveau dans de nombreuses institutions financières avant d'occuper les fonctions de directeur général et directeur financier de la Banque mondiale. Il est également l'auteur de plusieurs ouvrages sur la finance et le développement, dont *Can Finance Save the World ?*.

Sylvie GOULARD est Co-présidente de l'International Advisory Panel on Biodiversity Credits (IAPB) et professeure associée à l'Université Bocconi (Milan). Elle a consacré ces dernières années à la construction d'un cadre international pour les crédits biodiversité de haute intégrité. Elle a notamment écrit *L'Europe pour les Nuls* (2007, prix du livre européen), *De la démocratie en Europe avec Mario Monti* (2012), *Goodbye Europe* (2016) et *L'Europe enfla si bien qu'elle creva* (2024).

Dr. Adrien FABRE est normalien, docteur de la Paris School of Economics et chercheur CNRS en économie au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED). Il travaille à l'intersection de l'économie du climat, des préférences politiques, de la fiscalité internationale et des enjeux de redistribution. Il fonde en 2023 l'association de plaidoyer Global Redistribution Advocates et publie en 2024 Un plan mondial pour le climat et contre l'extrême pauvreté. Ses travaux lui valent en 2025 le prix « Jeunes chercheurs en finance verte » de la Banque de France.

Nathalie BOYER est ambassadrice de l'économie circulaire auprès du ministère de la Transition écologique, vice-présidente du Conseil national de l'économie circulaire et déléguée générale d'ORÉE, association qui fédère depuis plus de trente ans entreprises, collectivités et acteurs académiques autour de l'écologie industrielle et territoriale. Experte de l'économie circulaire et praticienne du passage à l'échelle, elle travaille à l'intersection des politiques publiques, des entreprises et des dynamiques territoriales.

Cécile GÉNOT est Cheffe de cabinet du directeur général de l'Office français de la biodiversité (OFB), Cécile Génot a développé une expertise à l'intersection des politiques publiques environnementales et de la protection des écosystèmes. Elle a également été déléguée au Y7 2022 et cheffe de délégation française au Y20 2024.

Guillaume RICHER-BOURBOUSSE est chef du service Climat et Entreprise à la Banque de France. Il pilote la conception de la méthodologie de l'« Indicateur Climat », outil de diagnostic climatique gratuit et volontaire destiné aux entreprises françaises.

Benoît MIRIBEL est membre du Conseil économique, social et environnemental CESE, où il siège au sein de la section des affaires européennes et internationales. Il est également président de la Fondation Une Santé durable pour Tous et a présidé l'organisation Action contre la Faim et a dirigé la Fondation Mérieux.

Alexandre MUSSO est Directeur Développement durable pour l'Europe et l'Afrique du Nord du groupe hôtelier international Accor. Diplômé de ESCP Business School et de Sciences Po Paris, il a auparavant travaillé au cabinet du Secrétaire d'État chargé du Numérique et à la Direction du Budget, avant de rejoindre le Groupe SOS.

Dr. Cécile RENOUARD est philosophe, docteure en philosophie (EHESS), diplômée de l'ESSEC. Présidente-cofondatrice du Campus de la Transition, elle dirige le programme de recherche CODEV – Entreprises et développement à l'ESSEC et enseigne à l'ESSEC, à l'École des Mines de Paris et à Sciences Po. Spécialiste de la responsabilité éthique des entreprises et des enjeux écologiques. Elle est notamment l'auteure de *La responsabilité éthique des multinationales* (PUF, 2007), *Un monde possible* (Seuil, 2008) et *L'entreprise comme commun* (Editions Charles-Léopold Mayer, 2018).

SECTION 4: **RUPTURES TECHNOLOGIQUES**

Dr. Aurélie BUGEAU est docteure en traitement du signal et télécommunications. Elle est actuellement professeure des universités en informatique au LaBRI (Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique) et membre junior de l'Institut universitaire de France. Experte des enjeux numériques et environnementaux, elle est également directrice scientifique de l'Observatoire sur l'impact environnemental de l'IA, porté par l'Institut IA et Société de l'École normale supérieure.

Dr. Serge TISSERON est psychiatre et psychanalyste, spécialiste des relations entre les enfants et les technologies numériques. Il a publié, entre autres, plusieurs dizaines d'essais personnels, une quinzaine de contributions à des manuels et encyclopédies, 80 contributions à des ouvrages collectifs, plus de 200 articles personnels.

Dr. Audrey FONTAINE est psychiatre de formation et a notamment contribué à la coordination de la réponse française à la pandémie de COVID-19 au centre de crise rattaché au Premier ministre. Elle est aujourd'hui engagée au sein de l'Organisation mondiale de la santé dans l'unité Santé mentale et usage des substances.

Général Bruno COURTOIS est officier général en 2e section. Depuis 2022, il est conseiller Défense chez Sopra Steria, où il intervient sur le renseignement, la cyberdéfense et la lutte informationnelle. Il anime également le think tank PEGASE, dédié à la réflexion sur la désinformation et les enjeux informationnels.

Prof. Cédric VILLANI est mathématicien, Médaille Fields 2010 et ancien député de l'Essonne. Lors de sa mandature, il s'est investi sur les enjeux scientifiques, économiques et politiques de l'IA. est l'auteur du rapport de référence « Donner un sens à l'intelligence artificielle » remis au gouvernement en 2018, Il préside aujourd'hui l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST).

Dr. Anne BOUVEROT est présidente du conseil d'administration de l'ENS-PSL et envoyée spéciale du Président de la République pour l'intelligence artificielle, ainsi que co-présidente du Conseil de l'IA et du numérique. Elle a effectué l'essentiel de sa carrière dans le secteur des technologies, notamment chez Orange, à la tête de la GSMA puis comme PDG de Morpho. Elle est également cofondatrice de la Fondation Abeona, dédiée aux enjeux sociétaux de l'intelligence artificielle et a coprésidé en 2024 la commission « IA : notre ambition pour la France ».

Prof. Éric MONNET est directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'École d'économie de Paris. Ses travaux portent sur l'histoire des banques centrales, les politiques monétaires et les transformations du capitalisme contemporain.

Henri VERDIER est Directeur général de la Fondation INRIA. Il est ancien ambassadeur de la France pour le numérique de 2018 à 2025, et auparavant administrateur général des données. Entrepreneur de profession, ayant occupé des postes à responsabilité dans plusieurs entreprises, il intègre l'administration publique en 2013 pour travailler sur les enjeux d'ouverture des données publiques.

Constance MICKIEWICZ est conseillère spéciale de l'Envoyé spécial du Président pour l'intelligence artificielle au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle a été conseillère pour le Sommet pour l'action sur l'IA, où elle a négocié la déclaration des dirigeants du Sommet, et auparavant conseillère politique pour les sommets internationaux du G7 et du G20. Elle a travaillé comme chargée des partenariats publics au Programme alimentaire mondial des Nations Unies à Rome, ainsi qu'en tant qu'analyste chez Palladium, cabinet de conseil en développement international à Londres.

INDEX

A

Action publique : 7, 23, 54, 55, 261, 331, 452, 459

Adaptation : 15, 33, 36, 176, 347, 360, 373, 472

Anthropocène : 9, 10, 11, 21, 27, 253, 255, 256, 259, 289

Autonomie stratégique : 13, 98, 140, 141, 217, 218, 224, 380

B

Biodiversité : 15, 16, 124, 255, 256, 257, 261, 262, 263, 264, 272, 273, 284, 285, 288, 291, 295, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 347, 348, 350, 355, 369, 374, 467, 483, 499

Brutalisation : 9, 11, 21, 27, 113, 114, 116, 132, 144, 270, 453, 455

C

Capital humain : 20, 31, 38, 71, 75, 128, 266, 307

Chaînes d'approvisionnement : 20, 149, 152, 176, 178, 180, 338, 360, 362, 380, 383, 384, 385, 387, 388, 406, 409, 417, 419, 468

Changement climatique : 15, 26, 57, 124, 173, 175, 266, 281, 283, 284, 285, 286, 318, 321, 329, 337, 342, 350, 351, 375, 482

Communs numériques : 453, 454, 455, 456, 459

Coopération internationale : 9, 158, 178, 180, 261, 321, 394, 397, 438

Cyberattaques : 114, 122, 124, 248, 399

D

Data centers : 382, 386, 395, 396, 489

Décarbonation : 10, 16, 31, 50, 269, 276, 318, 321, 322, 344, 368, 372, 374

Démocratie : 21, 33, 35, 50, 55, 56, 59, 61, 63, 67, 117, 134, 135, 150, 152, 157, 165, 214, 215, 216, 278, 282, 402, 443, 455, 499

Démographie : 30, 32, 39, 40, 63, 85, 474

Désinformation : 53, 57, 122, 202, 203, 206, 207, 208, 209, 255, 273, 274, 275, 308, 310, 375, 392, 394, 402, 403, 415, 421, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 480, 500

Dette publique : 23, 36, 57, 59, 68, 91, 93, 97, 98, 187, 390, 452, 488

Droit international : 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 126, 127, 129, 132, 135, 137, 144, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 174, 220, 226, 455, 497

E

Économie circulaire : 255, 259, 266, 270, 271, 323, 327, 331, 332, 335, 360

Éducation : 73, 88, 90, 134, 275, 372, 414, 416, 445

Énergie : 45, 48, 87, 104, 111, 134, 186, 353, 399, 400

F

Finances publiques : 21, 30, 33, 34, 36, 37, 76, 105, 111, 258, 339, 473, 474, 497

Formation continue : 38, 40, 41, 71, 75, 80, 82, 84, 90, 330, 390

G

Gouvernance : 9, 14, 30, 116, 120, 121, 123, 124, 125, 150, 211, 217, 231, 236, 237, 245, 246, 248, 283, 292, 295, 298, 299, 301, 306, 311, 325, 339, 342, 345, 346, 349, 352, 355, 356, 357, 363, 364, 380, 381, 383, 395, 397, 398, 399, 400, 401, 410, 438, 439, 440, 441, 444, 445, 457, 458, 464, 465, 468, 494

Guerre hybride : 118, 207, 209, 431

I

Immigration : 31, 39, 43, 80

Innovation : 73, 258, 339, 349, 381, 399, 441, 448, 454, 467, 472, 473, 488

Intelligence artificielle : 136, 385, 395, 397, 403, 440, 441, 460, 461, 465, 466, 487, 488, 490, 491

Interdépendances : 20, 183, 192, 218, 376

Investissement : 4, 6, 7, 14, 16, 17, 18, 20, 23, 26, 30, 40, 63, 81, 190, 255, 266, 271, 287, 373, 383, 389, 425, 463

L

Leadership : 159, 181, 214, 215, 228, 458, 459, 495

Limites planétaires : 9, 11, 14, 254, 255, 257, 258, 266, 283, 286, 291, 310, 367, 377, 395

M

Marché du travail : 26, 31, 38, 39, 71, 80, 84, 85, 90, 103, 106, 109, 111, 389

Multilatéralisme : 9, 119, 123, 169, 170, 171, 180, 192, 233, 255, 325, 417, 422, 424

O

One Health : 341, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 485

P

Planification : 88, 173, 260, 282, 287, 289, 291, 357, 368, 381

Polycrise : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30, 32, 45, 46, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 63, 64, 67, 68, 98, 104, 111, 112, 114, 116, 119, 121, 124, 132, 133, 146, 172, 173, 176, 177, 180, 219, 237, 252, 254, 255, 258, 261, 262, 266, 267, 270, 274, 278, 282, 283, 284, 285, 289, 291, 321, 322, 328, 329, 335, 349, 354, 356, 357, 358, 359, 360, 362, 366, 375, 377, 378, 380, 383, 407, 410, 418, 421, 422, 424, 425, 429, 431, 493, 494, 496, 502

Population active : 12, 17, 20, 22, 25, 31, 34, 36, 37, 39, 40, 70, 75, 84, 475, 476

Productivité : 18, 19, 20, 31, 34, 39, 40, 41, 47, 51, 69, 70, 71, 72, 75, 95, 104, 106, 107, 111, 258, 338, 381, 389, 461

Prospective : 143, 194, 366, 376, 377, 494

R

Réindustrialisation : 35, 390

Résilience : 16, 32, 36, 37, 98, 114, 121, 122, 123, 125, 139, 151, 152, 176, 177, 178, 180, 193, 283, 284, 285, 287, 288, 291, 327, 341, 348, 355, 356, 361, 366, 380, 381, 385, 386, 387, 390, 397, 401, 417, 419, 421, 424, 425, 428, 430, 431, 435, 445, 485

Responsabilité intergénérationnelle : 17, 20

Ressources critiques : 45, 299, 380, 387, 398

Rétroactions : 11, 53, 257

Ruptures technologiques : 27, 32, 38, 114, 119, 122, 378, 380, 381, 382, 383, 385, 400, 402, 486, 493, 495, 500

S

Santé mentale : 381, 392, 394, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 424, 488, 490, 500

Semi-conducteurs : 19, 125, 149, 150, 152, 217, 385, 404, 407, 435, 437, 442, 445, 462, 463, 489

Sobriété : 253, 256, 271, 275, 276, 290, 332, 340, 341, 369, 373, 380, 387

Souveraineté : 8, 12, 13, 30, 32, 33, 44, 45, 49, 51, 57, 65, 66, 91, 113, 114, 115, 116, 117, 122, 124, 125, 129, 166, 169, 171, 176, 178, 180, 186, 213, 220, 224, 255, 267, 270, 274, 285, 290, 294, 296, 328, 329, 335, 338, 342, 359, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 388, 390, 391, 393, 395, 398, 399, 401, 402, 432, 435, 440, 441, 442, 445, 446, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 456, 459, 462, 463, 465, 468, 487, 491

Systèmes sociaux : 69, 75, 78, 79, 82

T

Temps long : 7, 25, 61, 66, 116, 255, 256, 272, 357

Transition démographique : 21, 33, 71, 79, 84, 149

Transition écologique : 16, 17, 30, 33, 35, 38, 59, 72, 114, 119, 226, 255, 259, 272, 282, 284, 285, 289, 291, 295, 323, 336, 357, 361, 367, 368, 373, 375, 461, 483, 499

V

Vieillissement : 21, 25, 26, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 54, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 68, 70, 72, 75, 76, 78, 79, 90, 107, 108, 111, 114, 119, 149, 258, 475

Vulnérabilités : 49, 115, 123, 125, 134, 144, 172, 193, 246, 248, 249, 283, 284, 286, 361, 362, 366, 380, 382, 400, 410, 416, 419, 424, 428, 429, 435

open
diplomacy

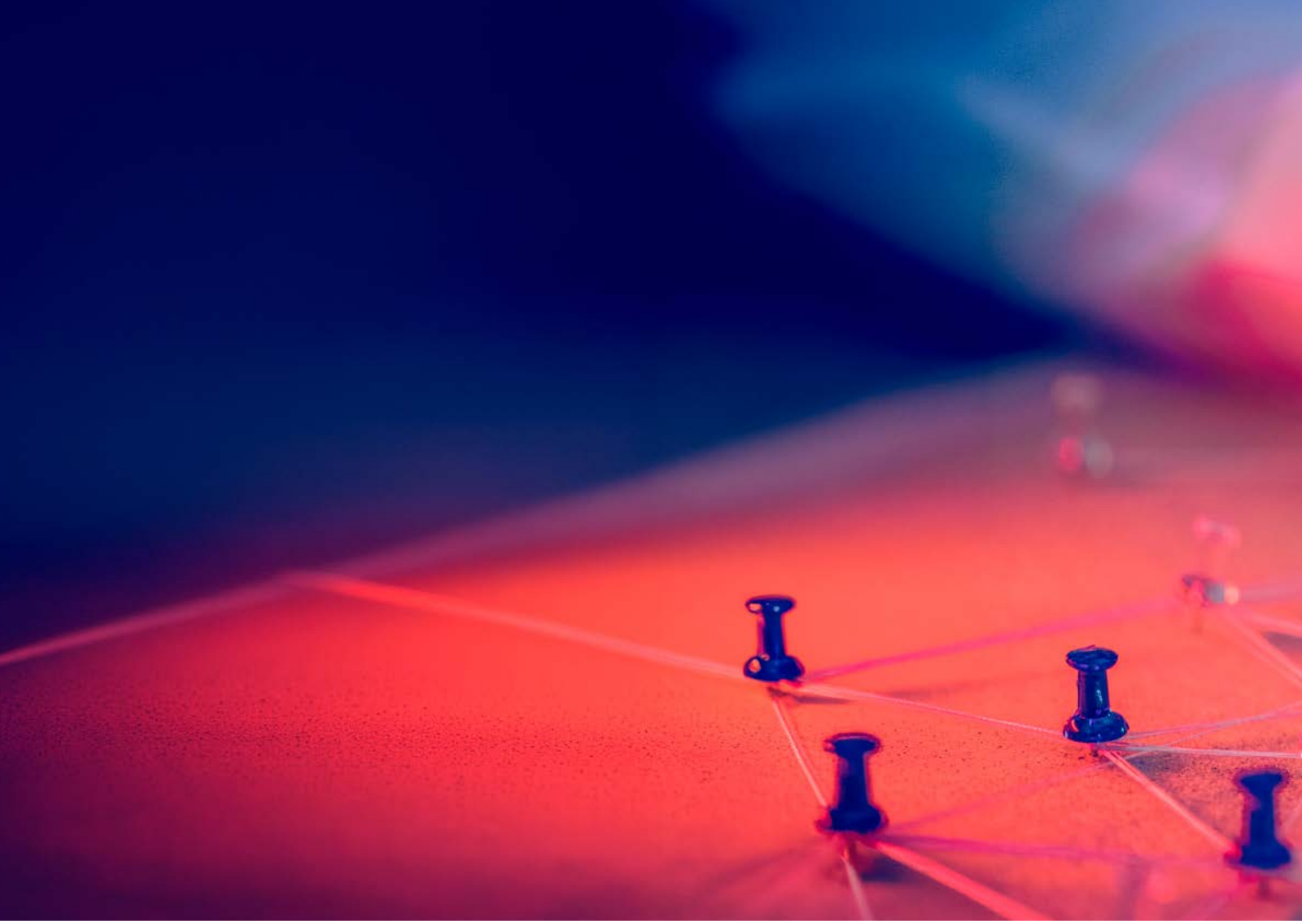

Crédit Photo: Envato • Mise en page réalisé par Juliette Drumain

open diplomacy